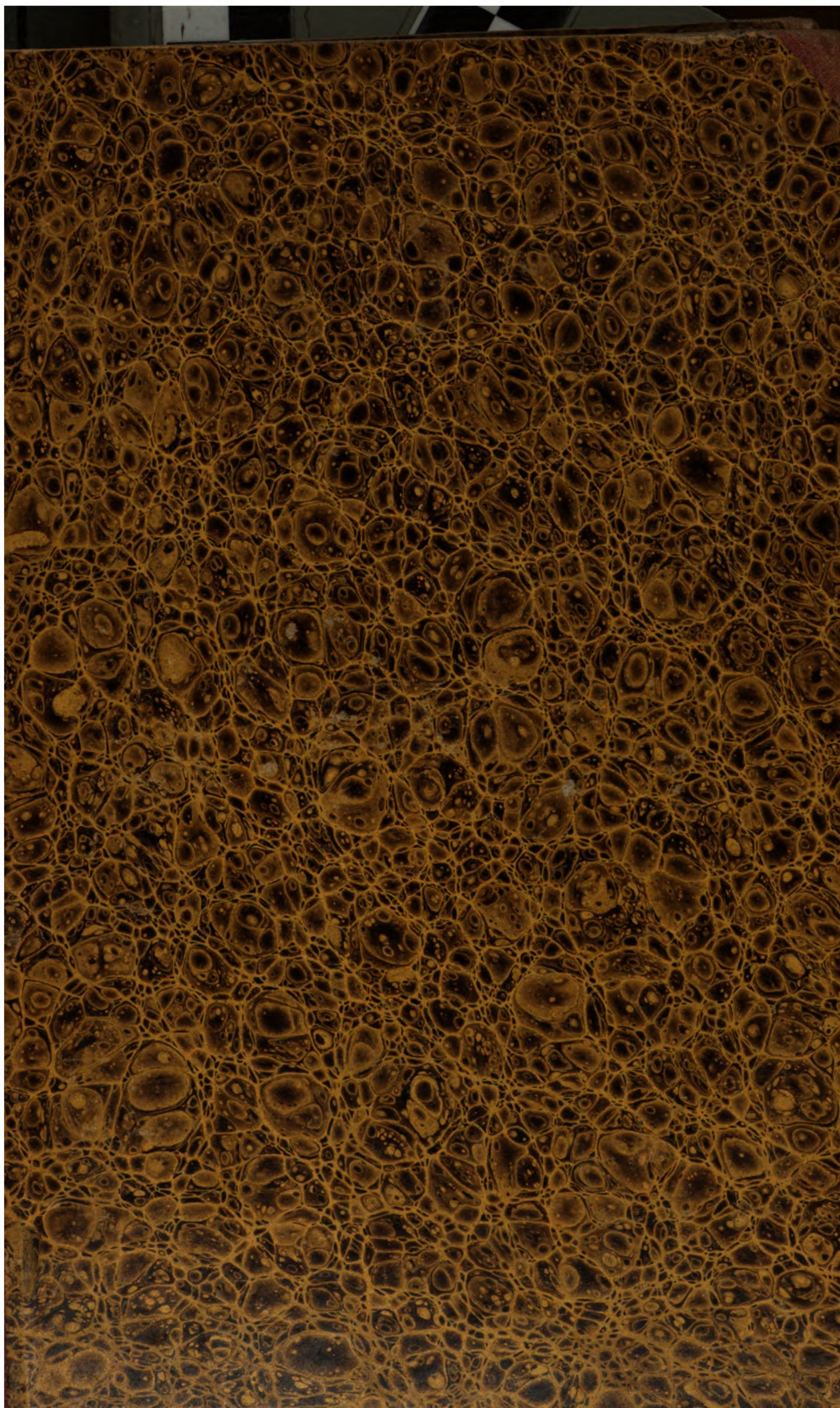
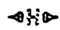


Revue

REVUE

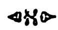
GERMANIQUE ET FRANÇAISE

TOME VINGT-CINQUIÈME



SAINT-GERMAIN. — TYPOGRAPHIE DE L. TOINON ET C[e]

80, RUE DE PARIS

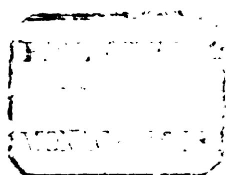


REVUE
GERMANIQUE ET FRANÇAISE

TOME VINGT-CINQUIÈME

PARIS
BUREAUX DE LA REVUE GERMANIQUE ET FRANÇAISE
11, RUE DE TRÉVISE

1863



LES

MONUMENTS PHÉNICIENS D'AMRIT

Deux points seulement, dans toute l'ancienne Phénicie, ont conservé un ensemble de monuments qui méritent d'être appelés phéniciens. Ces deux points sont Oum-el-Awamid, à cinq heures au sud de Sour (Tyr), et Amrit, à deux heures au sud de Tortose (Antaradus). De ces deux points, Amrit est de beaucoup le plus important. Là, sur un espace de trois kilomètres en carré, s'étend un champ de ruines qui n'a pas son égal sur la côte de Syrie. Je résolus de faire porter sur ce point, pendant deux mois, tous les efforts de la compagnie que le général de Beaufort m'avait donnée pour les fouilles du Nord, et dans laquelle j'avais déjà trouvé à Gébeil (Byblos) tant d'intelligence et d'activité.

Amrit est sans contredit l'ancienne ville de Marathus, qui ne fut d'abord qu'une banlieue de la ville insulaire d'Aradus (l'Arvad de la Genèse, aujourd'hui Ruad). Trop à l'étroit dans son île, la civilisation arvadite déborda sur le continent voisin, et y forma le long de la mer un vaste groupe d'habitations et de constructions, dont l'extrémité Nord constitua à l'époque romaine la ville d'Antaradus. L'extrémité sud, depuis une époque bien plus ancienne, s'appela Marathus. Ce n'est qu'à l'époque des Séleucides que Marathus se sépara d'Aradus et que les deux villes devinrent ennemies. La civilisation qu'il faut chercher à Amrit est donc en réalité la civilisation arvadite. Les restes trouvés dans l'île offrent la plus grande analogie avec les monuments que nous allons décrire. Mais, l'île n'ayant jamais cessé d'être habitée, l'antiquité y est, naturellement, moins bien conservée.

La compagnie alla camper à Amrit, le 3 avril. La plaine, sillonnée dans tous les sens par des eaux magnifiques, offrait un immense tapis de fleurs. Le camp fut placé sur les bords du Nahr-Amrit, près d'un îlot de verdure. Le pays est désert à deux lieues à la ronde; les Ansariés seuls s'approchèrent quelquefois du camp, et toujours dans des intentions pacifiques. Le temps aussi nous fut constamment favorable. Le vent d'Ouest, qui régna sans interruption, recula l'époque des fièvres, terribles en ces parages. Quelques jours après le départ de la compagnie, tout changeait, et mon courageux collaborateur, M. Gaillardot, resté sur le champ des fouilles pour l'achèvement de nos recherches, était éprouvé par une cruelle maladie, qui faillit le conduire à la mort.

Mrit ou Amrit n'est plus le nom d'un village. C'est le nom du fort ruisseau qui traverse les ruines (Nahr-Amrit). Mais ce fait est très-ordinaire en Syrie : les rivières portent souvent le nom des villes ou villages situés sur leurs bords (Nahr-Beyrouth, Nahr-Antélias, etc.) Beaucoup de noms de localités disparues sont ainsi conservés dans des noms de cours d'eau. Voici l'aspect général du sol à l'endroit dont il s'agit.

Quand on a dépassé la plaine qui s'étend au sud de Tortose, on rencontre une série de collines parallèles à la côte, dont elles sont séparées par une petite plaine d'abord, puis par des dunes de sable. Ces collines, indépendantes des montagnes de Safita, n'ont pas plus de 50 à 60 mètres d'élévation et viennent finir au Sud à plus de vingt kilomètres de Tortose, dans un bois taillis, *el-hisch Amrit*. Là, elles se terminent par une éminence couronnée d'un village, El-Hammâm. Ces collines forment ainsi avec les dunes de la côte et la petite plaine qui les en sépare une bande d'environ trois kilomètres de largeur, présentant tantôt un sol recouvert d'une faible couche de terre végétale, tantôt une surface dénudée, d'où s'élèvent des crêtes de rochers. Deux gros ruisseaux, alimentés par les nombreuses sources qui jaillissent du pied des collines, courent tous deux de l'Est à l'Ouest. Ces deux ruisseaux, séparés l'un de l'autre par un espace d'environ onze cents mètres, sont le *Nahr-Amrit* [1], au Nord, et le *Nahr el-Kubblé*, au Sud. Le mot de *Nahr el-Kubblé* signifie « Rivière du Sud, » et prouve l'importance du nom d'Amrit appliqué à l'autre ruisseau, puisque ce nom, quoiqu'il ne désigne plus une localité habitée, est resté néanmoins le point cardinal du pays. Le Nahr el-Kubblé, environ à

[1] J'ignore où M. Movers a vu la mention d'un fleuve Marathias (*Die Phœn.*, I, I, 101, note) nom que M. Ritter a admis sur son autorité. (XVII, 54 et 860.)

cent cinquante mètres de la côte, arrêté par une ligne de dunes assez élevée, ou peut-être artificiellement détourné à une époque ancienne, prend une direction perpendiculaire à celle qu'il suivait d'abord, et vient se joindre au premier, à peu de distance de son embouchure, formant avec d'autres sources un marais couvert d'une épaisse végétation.

C'est sur les bords de ces deux ruisseaux, et en particulier du Nahr-Amrit, que sont groupés les monuments de l'ancienne Marathus. La ville était en partie dans la plaine, en partie sur le massif de rochers. Plusieurs des monuments les plus importants étaient taillés dans ce massif, et les vastes carrières qui le découpent ont fourni les matériaux de toutes les constructions qui, depuis des siècles, se sont succédé sur le sol arvadite continental.

Le pays offre aujourd'hui l'aspect d'une complète désolation. Le déboisement a opéré ici, comme dans tout le reste de la Syrie, ses effets désastreux. Les terres, remuées tous les ans par les laboureurs des villages voisins, ont glissé sur le roc, entraînées par les pluies torrentielles d'hiver; le roc est ainsi resté à nu; les sources, ayant perdu la plus grande partie de leurs eaux, se sont trouvées trop faibles pour forcer les barres et arriver jusqu'à la mer. Entravées dans leur cours par l'exhaussement de la plaine et par le développement des dunes, elles ont infecté le pays; en sorte qu'une contrée autrefois florissante et très-peuplée est devenue aujourd'hui un point pestilentiel. Sur une surface de trois lieues au moins, on ne rencontre pas une maison; les paysans, qui viennent labourer en hiver, récolter au printemps, n'osent y passer la nuit, et les buffles, accompagnés parfois d'un gardien à la face terreuse et bouffie, sont les seuls êtres vivants qu'on y rencontre après le coucher du soleil. Les khans autrefois bâtis sur la route de Tortose à Tripoli ont été abandonnés, et le voyageur, obligé de suivre cette route, s'arrange toujours de manière à ne point s'exposer pendant la nuit aux exhalaisons des marais et au brigandage des Ansariés.

Les monuments d'Amrit ont, depuis le moyen âge, attiré l'attention des Européens. Le dominicain Brocard [1], au XIII[e] siècle, parle avec admiration « de ces pyramides composées de pierres énormes, plus

[1] Dans Grynæus, *Novus orbis*, p. 316 (Bâle, 1555). Le nom de Marathus n'est pas cité par les historiens des croisades, à moins qu'on n'adopte la correction, assez douteuse, proposée par Cotelier à un passage d'Anselme le moine. (*Patres apostolici*, t. II, p. 561, note.)

hautes qu'un homme, de ce tombeau merveilleux qui a vingt coudées de long, » et qu'il croit avoir été construit par les patriarches fils de Chanaan. Maundrell et les voyageurs qui ont suivi, Shaw, Pococke, Buckingham, L. de Laborde, G. Robinson, Thomson, Walpole, Porter, ont tous été frappés de ces restes grandioses et si profondément originaux. Mais aucune étude prolongée n'en avait été faite jusqu'ici. Les beaux dessins de M. de Laborde, les premiers qui aient pu en donner quelque idée [1], n'aspirent qu'à en offrir le trait général. Les représentations qui en sont produites dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin* (1846), représentations empruntées à Maundrell et à Pococke, sont l'exemple le plus frappant de l'incertitude qui s'introduit forcément dans l'archéologie, quand elle n'est pas sans cesse ravivée par l'étude immédiate des objets. Grâce à deux mois de fouilles assidues, aux photographies que nous avons rapportées, et surtout aux excellents dessins faits sur place par M. Thobois, nous pourrons donner de ces monuments des représentations et des restitutions que j'ose croire à peu près définitives.

Parmi les innombrables ouvrages de l'homme qui couvrent la plaine d'Amrit, on peut compter onze monuments distincts.

I

Il faut placer en première ligne l'édifice appelé avec justesse par les gens du pays *el-maabed*, « le temple. » Une vaste cour de quarante-huit mètres de large sur cinquante-cinq de long a été évidée dans le rocher, de manière à se trouver de plain-pied avec le sol de la vallée, qui s'ouvre sur le quatrième côté. Il est probable que des assises de pierres exhaussaient autrefois les parois de l'enceinte et en égalisaient la ligne supérieure. Aujourd'hui, la paroi Sud a environ cinq mètres de hauteur; les parois Est et Ouest vont, en diminuant de hauteur, s'éteindre dans la plaine. Quant au côté Nord, maintenant ouvert, on peut supposer qu'il était fermé autrefois par un mur de gros blocs, dont quelques-uns se voient encore; une haie très-serrée d'arbustes a poussé sur les décombres et tient la place de l'ancien mur.

Au centre de la cour a été laissé un cube de cinq mètres cinquante centimètres de côté sur plus de trois mètres de haut, adhérant au sol.

[1] *Voy. en Orient*, 1re et 2me livraisons. Les planches qu'on voit dans le volume de l'*Univers pittoresque* consacré à la Syrie sont faites d'après M. de Laborde.

Ce cube sert de base à une sorte de tabernacle ou *cella*, fermée de trois côtés seulement et ouverte, comme l'enceinte elle-même, en face de la vallée. Le monument se compose de quatre pierres. Trois forment une assise intermédiaire entre la base adhérente au sol et le toit, qui est monolithe. Sur la face droite de la base, on croit voir des traces de marches ou d'escalier, ainsi que cela a lieu dans une autre *cella* que nous décrirons bientôt. Le toit s'avance jusqu'au niveau de la face antérieure du rocher, en formant une sorte d'auvent, lequel était probablement autrefois soutenu par des colonnes de métal.

La cellule, maintenant ouverte, offre des particularités nombreuses dont nos planches seules pourront donner une idée. Les deux jambages de l'ouverture de la *cella* sont surmontés d'une courbe très-surbaissée ; le plafond de l'intérieur forme une voûte un peu plus élevée, parallèle à cette courbe, tandis que la partie du plafond saillant en dehors présente en creux trois caissons en forme de carré long. Les parois de la chambre, ainsi que les deux plafonds, sont recouverts d'une couche peu épaisse, mais très-adhérente, d'un mortier de chaux mélangée d'une faible proportion de sable.

L'aire de la chambre, inclinée d'arrière en avant, vers l'ouverture, présente aux deux côtés deux banquettes séparées par un espace d'environ quatre-vingts centimètres. Devant chacun des jambages de l'ouverture se trouve un trou carré peu profond qui a dû servir à recevoir, soit la base d'une colonne en bois ou en pierre, soit un candélabre ou tout autre ornement. Plusieurs autres cavités peu profondes, trous ou rainures, se rencontrent en dehors sous la partie saillante du toit. Enfin, vers les deux tiers de la hauteur, en dedans et près du bord intérieur des parois latérales, on remarque de chaque côté un trou d'environ dix centimètres de diamètre sur quinze de profondeur ; ces deux trous placés au même niveau et en regard l'un de l'autre semblent avoir été creusés pour recevoir une tringle en fer ou en bois, le long de laquelle courait une courtine destinée à cacher l'intérieur de la chambre et les objets sacrés qui y étaient déposés.

Le petit édifice a ainsi environ cinq mètres de haut. L'aspect général en est égyptien, mais avec une forte part d'originalité. Le bandeau et la corniche, sur les quatre côtés de la dalle supérieure, en sont le seul ornement. Cette simplicité, cette sévérité de style, jointes à l'idée de force et de puissance qu'éveillent les énormes dimensions des matériaux employés, sont des caractères que nous retrouverons dans tous les autres monuments d'Amrit.

Les quatre parois du rocher qui sert de base à l'édifice présentent

une surface lisse aux deux tiers supérieurs de leur hauteur; le tiers inférieur, au contraire, est rongé à la manière des rochers qui ont longtemps séjourné sous l'eau. Cette circonstance, ainsi que l'existence de la source qui s'échappe de la paroi de l'enceinte, comme nous le dirons bientôt, pourrait faire supposer qu'autrefois, lorsque la face nord était fermée par un mur, l'enceinte formait un vaste bassin au milieu duquel s'élevait l'*arche*, considérée comme une sorte de Saint des Saints.

Les parois de la cour offrent diverses particularités qui demandent à être soigneusement étudiées. A l'angle Sud-Ouest commence une gouttière qui, creusée dans le roc à un mètre du sol, court à la surface des deux parois Sud et Est, et se termine brusquement, comme elle avait commencé, à huit mètres de l'angle Nord-Est. Cette gouttière est interrompue au milieu de la paroi Est par l'ouverture d'une caverne peu élevée, qui s'enfonce sous le roc. De cette entrée, obstruée aujourd'hui par d'énormes blocs de pierre, qui se sont détachés du plafond, s'échappe, dans les années moins sèches que celle où nous avons fait nos recherches, un ruisseau qui, au dire des habitants du pays, donne assez d'eau pour faire tourner un moulin dont on voit les ruines un peu plus loin, à l'entrée de la vallée.

Au-dessus de l'entrée de la caverne, sur plusieurs points de la surface de la paroi Est, se trouvent, presque symétriquement placées, des cavités peu profondes creusées dans le roc. Elles étaient probablement destinées, ou à servir de niches, ou à recevoir des plaques ou stèles. Elles ont environ quarante centimètres de haut sur vingt-cinq centimètres de large; quelquefois elles sont arrondies à leur partie supérieure. D'autres cavités carrées plus petites, plus profondes, qui semblent avoir servi à amorcer des poutres, s'étendent irrégulièrement placées un peu au-dessous du bord supérieur de la même paroi Est. Sur ce bord supérieur, on rencontre une entaille de quarante à quatre-vingts centimètres de largeur, probablement creusée pour servir de lit aux assises qui complétaient et rendaient égale sur toute son étendue la hauteur de la paroi.

La paroi Sud ne présente rien de particulier, si ce n'est la gouttière que nous avons signalée plus haut. Quant à la paroi Ouest, elle est unie dans toute son étendue, sans cavités ni gouttières; mais elle est interrompue au centre par une ouverture où aboutit un plan incliné, montant vers l'extérieur et à la surface duquel nous croyons avoir reconnu des traces de gradins taillés dans le roc. Cette ouverture, d'environ neuf mètres de largeur, conduit, du côté du Sud et de l'Ouest, à un massif de

rochers taillés, tantôt offrant l'aspect de carrières, tantôt présentant des cavités carrées, qui semblent avoir été des aires de chambres. Au Nord, l'ouverture se termine par une espèce de tranchée descendant obliquement vers la plaine. A gauche de cette tranchée, dans l'angle qu'elle forme avec l'extrémité de la paroi Ouest, on trouve l'assise inférieure d'un petit édifice carré, présentant onze mètres de long sur sept de large; cette assise est formée de gros blocs de deux à trois mètres de longueur sur un mètre de largeur et autant de hauteur.

Aux quatre angles de l'enceinte comprise entre les trois parois que nous venons de décrire s'élevaient des piliers en forme d'équerre, séparés de la surface des parois par un espace d'environ trois mètres cinquante centimètres; ils servaient probablement, en se reliant à des supports placés entre eux, à soutenir le toit d'une galerie qui faisait le tour de l'enceinte. Les poutres qui recouvraient cette galerie s'appuyaient, d'un côté sur les piliers et les supports, de l'autre sur le roc ou dans les trous carrés que nous avons signalés à la partie supérieure de la paroi Est.

Le sol de la cour sacrée, autrefois formé par le roc aplani, offre maintenant l'aspect d'une prairie. En y creusant, nous trouvâmes l'eau à une profondeur de trois centimètres. J'ai déjà exposé d'autres indices qui nous firent croire quelque temps que le temple était autrefois un *abaton*, comme le temple de Melkarth, à Tyr. Nous ne présentons cependant cette idée que comme une conjecture, sur laquelle nous ne voudrions pas trop insister.

Le *Maabed* d'Amrit est le plus ancien et presque le seul temple qui nous reste de la race sémitique[1]. Nulle part on ne pénètre si bien dans les habitudes du culte de ces peuples. La disposition de l'édifice indique clairement une arche ou tabernacle, analogue à l'arche des Hébreux, destinée à renfermer des objets sacrés; une sorte de *caaba*[2] avec son *harâm* (enceinte réservée), où l'on groupait tous les objets précieux de la nation. Peut-être les stèles ou plaques de métal, sur lesquelles on écrivait les lois religieuses (tables de la loi), et ces πέπλοι qui avaient une destination analogue, étaient-ils déposés là. Je suppose, en tout cas, que ces sortes de *cellas* s'appelaient chez les Phéniciens, de même que chez les Hébreux, *Théba*, « arche, » d'autant plus que ce mot paraît, ainsi que l'objet lui-même, d'origine égyptienne. Ici,

[1] V. le Mém. de M. Gerhard, sur l'art phénicien, dans les *Mém. de l'Acad. de Berlin*, pour 1846. pp. 583, 598-599.
[2] *Caaba* signifie un édifice de forme cubique.

comme dans l'arche des Hébreux, les ornements de métal et d'étoffes précieuses paraissent avoir été prodigués. J'ajoute avec regret que l'existence de ce morceau capital est menacée. Les pierres intermédiaires entre le chapiteau monolithe et la base sont broyées. Dans quelques années, si la Syrie n'est point occupée par une race civilisée, la dalle énorme qui recouvre l'édicule tombera en avant, et le monument n'offrira plus que des blocs, comme on en rencontre des milliers en Phénicie, portant l'empreinte d'un travail d'art, mais dont la destination primitive est complétement effacée. Chose singulière, en effet ! cette architecture monolithe est, en somme, médiocrement solide. Les tremblements de terre renversent les blocs ou les fendent. Pour obtenir de grandes hauteurs, on est obligé de poser la pierre en délit. La moindre veine dans le rocher est alors fatale au monument. Ajoutons que la roche calcaire de ces parages est assez portée à se déliter. Les innombrables rochers taillés de l'ancienne Phénicie offrent moins de formes clairement lisibles qu'on n'en rencontre dans une même proportion de monuments de l'ancienne Grèce ou de l'ancienne Italie.

Le *Maabed* occupe maintenant le centre de l'endroit nommé par les gens du pays *Amrit*. Les berges du Nahr-Amrit, jusqu'à son embouchure, sont couvertes de débris mêlés à la terre végétale, de seuils de portes et de grosses assises au niveau du sol. Les indigènes y exploitent de riches dépôts de pierre. Les tranchées qu'ils y creusent mettent à nu de gros murs. Tout nous commande de placer ici le centre de l'antique Marathus.

Au Nord, sur la route de Tortose, il y a cependant encore quelques beaux caveaux, l'un constituant une petite nécropole taillée dans le roc, avec des ouvertures en arceau [1] : un autre rectangulaire, analogue à ceux qui forment la principale nécropole d'Amrit, un autre voûté et fort bien construit, qui fut découvert sous l'emplacement même du camp français. Des vases de terre furent trouvés dans ce caveau, qui paraît l'ouvrage le plus moderne d'Amrit.

II ET III

Le *Maabed* a été vu par tous les voyayeurs qui ont visité cette portion de la côte de Syrie. L'exploration minutieuse que nous

[1] M. de Laborde, ouvr. cité, IIe livraison, en a donné un bon dessin.

avons faite du sol d'Amrit nous a fait découvrir dans un marais de lauriers-roses, situé près de la source appelée *Aïn el-Hayât*, « la Fontaine des Serpents[1], » les débris de deux autres *cellas* ou *thébas*, restées jusqu'ici inaperçues. Les buissons épais qui les entouraient en dérobaient entièrement la vue. Celles-ci sont purement égyptiennes. La mieux conservée est brisée en sept ou huit fragments, et ce n'est qu'après beaucoup d'efforts que nous sommes parvenus à la reconstruire. Cette reconstruction néanmoins n'a rien d'arbitraire; je puis affirmer qu'il n'est entré dans le dessin de M. Thobois aucun élément conjectural, et les voyageurs qui voudront se donner la peine d'étudier soigneusement tous les débris qui sans doute resteront longtemps encore gisants dans le marais pourront la vérifier. La *cella* était tout à fait monolithe. Elle était portée sur un bloc cubique de trois mètres de côté, lequel pose lui-même sur une assise composée de deux pierres en retrait, qui sort du marais. Cette assise peut avoir un mètre quarante de longueur sur quatre-vingts centimètres de large, tandis que le cube de rocher qu'elle supporte a trois mètres vingt centimètres de côté, et est ainsi en saillie d'un mètre de chaque côté. Le bloc, encore en place, présente des surfaces très-rongées. Sur chacune des faces Nord et Sud, on reconnaît la trace de deux petits escaliers extérieurs au cube conduisant à la plate-forme de la *cella*. Sur la face Sud, on trouve aussi la trace d'une moulure arrondie. Les jambages posaient sur le seuil de la *cella* à angle droit. Une frise composée d'une série d'uræus, analogues à ceux que nous avions déjà trouvés à Ruad, la couronnait. Un beau morceau de cette frise s'est conservé. C'est de là, sans doute, et non comme l'a voulu G. Robinson[2], de la ville d'*Enydra*, que la Fontaine des Serpents tire son nom. La hauteur totale de l'édicule au-dessus de l'eau (nous croyons qu'autrefois comme aujourd'hui il y plongeait), était de cinq mètres cinquante centimètres. M. Lockroy, qui depuis a fait un voyage d'Égypte, dit avoir vu une *cella* absolument semblable à Philæ[3]. L'intérieur de la *cella* était voûté d'une manière fort analogue à celle qu'on remarque dans le *Maabed*. A la voûte étaient sculptées deux vastes paires d'ailes d'un grand effet. L'une se rattache à un globe couronné, entouré d'aspics à la tête surmontée d'un disque, et muni d'une

[1] Cette fontaine a été fort remarquée depuis Maundrell, et considérée par la plupart des voyageurs comme le centre d'Amrit. Ceux à qui leurs guides n'ont pas prononcé le nom d'Amrit ont appelé tout l'ensemble de ruines qui nous occupe : « ruines d'*Aïn el-Hayât* ou d'Ain el Hayet. »

[2] *Voy. en Pal. et en Syrie,* II, 93. Cf. Ritter, pp. 835, 859, et Ch. Müller, notes sur Strabon, p. 798.

[3] On peut en rapprocher aussi la *cella* n° 9 du Musée de Leyde.

queue d'oiseau de proie; l'autre paire d'ailes semble présenter à son centre la tête d'un aigle. Malheureusement, cette partie de la sculpture est fort mutilée.

A environ dix mètres à l'est de ce curieux monument s'élèvent la base et la partie inférieure d'une autre *cella*, semblable à celle qui vient d'être décrite. Les débris que nous avons retrouvés sur le sol et à demi enfouis dans le marais, déduction faite de ceux qui appartiennent à la *cella* précédente, ne suffisent point pour la recomposer tout entière. La base était moins considérable que celle de la première *cella*, et portée aussi par une assise en retrait s'élevant au-dessus de l'eau. L'aire de la petite chambre était d'environ un mètre trente centimètres carrés. Des deux côtés se voient deux petits escaliers. Cette *cella* paraît du reste avoir formé un seul ensemble avec celle dont nous venons de parler.

L'aspect égyptien de ces monuments ne doit pas nous surprendre. La Phénicie, sous le rapport religieux, était presque une province de l'Égypte. Les deux seuls personnages de l'histoire de Marathus que nous connaissions, *Ammonius* et *Isidore* [1], portent dans leur nom la trace des cultes égyptiens. Les symboles de notre *cella* ont leur commentaire vivant dans les fragments des écrits de Philon de Byblos ou de Sanchoniathon, qu'Eusèbe nous a conservés [2].

IV, V, VI, VII

Sur une colline située vers le milieu des ruines d'Amrit s'élèvent deux monuments fort voisins l'un de l'autre, et qui s'aperçoivent de très-loin. Les gens du pays appellent ces monuments *el-Awâmid el-Méghâzil*, « les colonnes-fuseaux, » ou *el-Méghâzil*, « les fuseaux. » A 250 mètres, au Sud-Est, s'élève un autre monument du même genre; plus loin, vers le Sud Sud-Est, nous en avons trouvé un quatrième, renversé et brisé sur le sol. Ce sont, à n'en pas douter, des pyramides sépulcrales, sans autre pensée que de décorer des tombeaux, et il a fallu toute la préoccupation d'un faux système pour porter un archéologue du mérite de M. Gerhard à y chercher des allusions aux prétendus cultes phalliques [3]. L'extrême inexactitude des dessins sur

[1] Diod. Sic. XXXIII, fragm. v.
[2] P. 45 et suiv., édit. Orelli.
[3] *Mém. de l'Acad. de Berlin*, pour 1846, p. 599.

lesquels travaillait M. Gerhard peut seule expliquer de sa part une pareille erreur.

Les deux *méghâzil* placés très-près l'un de l'autre sont de beaucoup les plus remarquables. Placés sur le point culminant d'un massif de rochers, ils dominent toute la contrée, et, vus de la mer, ils donnent à la côte un aspect monumental qui n'est pas ordinaire en Syrie. Au pied de ces monuments, on jouit d'une vue admirable. A droite, c'est l'île de Ruad, qui s'élève sur la ligne d'horizon avec ses maisons, ses minarets, ses châteaux forts, dont la blancheur est encore exaltée par la teinte noire des murs, que, de loin, on prendrait pour d'énormes rochers. A gauche, ce sont les montagnes peu élevées de Safita, dont les sommets sont couronnés de châteaux bâtis par les croisés. En face, le regard s'étend, au premier plan, sur les rochers taillés d'une immense carrière ou nécropole; un peu plus loin, sur un petit bois taillis, au milieu duquel se distinguent les débris de bizarres monuments et des rochers anguleux. Enfin, vers le Sud, au delà d'une plaine de plus de 60 kilomètres, l'œil s'arrête sur l'extrémité Nord du Liban, les montagnes d'Akkâr, les massifs du Dhannieh, de Bscherreh et d'Ehden, dont les cimes, presque toujours couvertes de neige, forment un dôme colossal. Sur le promontoire allongé que ces montagnes forment dans la mer se dessinent les constructions du port de Tripoli. En arrière, au nord, on suit la plaine ondulée qui s'étend jusqu'à Tortose, et l'on aperçoit, dans le lointain, la pointe sur laquelle s'élève le château de Merkab.

L'un de ces deux *méghâzil* est un vrai chef-d'œuvre de proportion, d'élégance et de majesté. Il se compose d'un soubassement rond, flanqué de quatre lions monumentaux d'un effet surprenant, et d'un cylindre surmonté d'une demi-sphère. Le soubassement se compose de quatre pierres; le cylindre et l'hémisphère constituent un monolithe de sept mètres de haut. Deux couronnes, formées de grandes denticules et de découpures pyramidales à gradins, au nombre de seize, entourent le cylindre; chacune de ces couronnes est saillante d'environ dix centimètres. C'est ici un motif dont le caractère phénicien n'est pas douteux. Nous le retrouverons, à Gébeil, sur un monument très-ancien et sur plusieurs petits autels de la renaissance antonine, imités de l'antiquité. Il est très-fréquent sur les monuments de Pétra [1]. Le même ornement n'était pas étranger à la Perse [2].

[1] Laborde, *Voyage de l'Arabie Pétrée*, p. 33, 34, 39, 40, 49, 57, 58.
[2] Flandin et Coste, *Perse ancienne*. pl. 252,

Les quatre lions, dont l'exécution sommaire contraste avec le fini de l'architecture, semblent n'avoir pas été achevés. Peut-être aussi une telle grossièreté est-elle voulue, et l'artiste avait-il calculé l'effet qu'elle produirait à distance. Ces lions sont si défigurés dans Maundrell, que M. Gerhard [1], raisonnant d'après le dessin du voyageur anglais, les a pris pour des patèques! Ils ressemblent beaucoup, du reste, à ceux qui se dessinent, à peine visibles, sur les blocs carrés d'Oum-el-Awamid.

L'autre pyramide, placée à six mètres de celle que nous venons de décrire, est conçue avec moins de bonheur. Elle se compose : 1° d'un cube servant de piédestal et terminé, à ses deux extrémités, par un bandeau saillant; 2° d'une sorte de cylindre monolithe, de 4 mètres de haut sur 3m70 de diamètre, qui va légèrement en s'amincissant vers le haut; 3° d'un pyramidion à cinq faces, couronnant le tout. La base est brute, très-inégale, et paraît n'avoir point été retaillée après son extraction de la carrière. Le pyramidion du sommet ne s'explique pas non plus bien clairement. Tout indique un ouvrage resté inachevé. Dans un autre monument important d'Amrit, nous verrons cette même négligence, ce peu de souci des lignes et des plans rigoureux se trahir avec beaucoup de naïveté.

Les faces de la base de la seconde pyramide sont parallèles à celles de la première. Les caveaux qu'elles recouvrent sont aussi dirigés dans le même sens. Ce sont évidemment deux monuments conçus pour se répondre, et leur voisinage n'est pas fortuit. Ils dominent une vaste enceinte creusée dans le roc, à quinze mètres au Sud. Des débris de constructions jonchent le sol de cette enceinte, et on y remarque un mur épais formé de grosses pierres, dont l'assise inférieure se retrouve encore à l'ouest, au pied des rochers qui supportent les deux tombeaux. Au nord-est, derrière ces mêmes tombeaux, existent des chambres taillées dans le roc. Nous n'osons cependant faire de tout cela un ensemble ayant son unité. Dans les villes anciennes, les constructions usuelles, les tombeaux, les temples s'entremêlaient souvent d'une façon qui contrarie nos idées de régularité. De longues ornières ou rigoles assez profondes sillonnent le rocher, depuis les deux grands méghazils jusqu'à la troisième pyramide, dont nous avons maintenant à parler.

Cette pyramide est plus simple que les précédentes. C'est un cube de 45 centimètres de côté, porté par une base à gradins de 3 mètres de hauteur, et surmonté par un bandeau plat, au-dessous duquel court

[1] *Mém. de l'Acad. de Berlin* pour 1846, p. 599.

une corniche identique à celle du *Maabed*. Au-dessus de ce cube s'élève un bloc dont la partie inférieure est taillée à pans droits, tandis que la supérieure forme une pyramide tronquée. Il est plus que probable que la pyramide était complète autrefois. Ce que ce tombeau offre de tout à fait particulier, c'est que l'entrée du caveau, ou pour mieux dire l'escalier qui y conduit, est couvert dans toute sa partie antérieure par un énorme bloc régulièrement taillé en dos d'âne et supporté par une assise de grosses pierres.

Une quatrième pyramide est située bien plus loin vers le Sud-Ouest, et tout à fait à la limite des monuments de Marathus. On l'appelle dans le pays *Kabr el-hublé* « le tombeau de la femme enceinte, » nom qui paraît venir d'une confusion avec *Kabr el-kublé*, « le tombeau du Sud. » C'est un obélisque dont deux pierres seulement se retrouvent aujourd'hui, renversées sur le roc. Toutes deux présentent une pyramide tronquée, l'une ayant pour base une surface de 2m37 carrés, pour sommet une surface carrée de 1m90, et pour côté 1m95; l'autre ayant une base de 1m25 de côté, un sommet de 0m37, et pour longueur 3m35. Il est probable qu'autrefois ces deux blocs étaient reliés par un troisième, et que le monument reposait sur une base qui a été détruite. Aucun fragment de ces deux parties n'existe à l'entour.

Tous les *méghâzil* sont placés au-dessus de caveaux funéraires que nous avons déblayés. La pyramide est placée à quelques mètres de l'entrée du caveau et en indique le point central. Autour de la troisième pyramide que nous avons décrite, le roc est parsemé de grottes sépulcrales, qui font de toute cette colline comme une sorte de nécropole de l'antique Marathus. Sans doute elle comptait autrefois bien d'autres *méghâzil*. C'étaient là ces *horaboth* ou pyramides, que les riches faisaient dresser sur leurs tombes du temps de Job [1], et qui indignaient ce fier nomade; car il prétendait que souvent ces mausolées couvraient des méchants. Nous avons déblayé une vingtaine de ces grottes. Elles se décèlent au dehors par une entaille rectangulaire restée ici bien plus visible qu'à Saïda, le rocher s'étant à peine recouvert de terre végétale. Elles offrent, du reste, le système général de toutes les sépultures sémitiques; ce sont celles qui ont le plus d'analogie avec celles que M. Beulé a découvertes à Carthage [2]. Mais elles sont plus grandioses, et n'offrent jamais ni d'ornements en stuc, ni de lignes régulières, ni d'arceaux, traits qui,

[1] III, 14; XXI, 32.
[2] *Fouilles à Carthage*, p. 127 et suiv.

en Phénicie, sont des signes d'une médiocre antiquité. Ces caveaux, souvent formés de plusieurs chambres, quelquefois même de deux étages communiquant entre eux par un puits creusé au centre de l'étage supérieur, sont les plus hauts, les plus vastes, les mieux taillés que nous ayons rencontrés sur toute la côte de Syrie. Dans plusieurs d'entre eux, le plafond est uni; dans d'autres, il est légèrement circulaire; quelquefois, enfin, il est formé de deux plans légèrement courbés, se rencontrant au sommet en formant un angle très-ouvert. Dans ce dernier cas, la même disposition se retrouve aussi dans la partie interne du linteau des portes, dont les jambages sont un peu rapprochés vers le haut en forme de pylone, le bord externe du linteau restant horizontal.

Les chambres communiquent l'une avec l'autre par une porte suivie de quelques marches, en sorte que les plus éloignées de l'entrée sont situées plus profondément que les premières. Quelques caveaux offrent des distributions un peu confuses. Même les plus rigoureusement taillés n'offrent jamais une régularité géométrique, comme cela a lieu dans les caveaux de l'époque grecque et romaine.

Les fours destinés à recevoir les cadavres sont disposés latéralement. Dans un seul caveau, les fours disposés en éventail à l'extrémité de la dernière chambre rappellent certaines sépultures des environs de Jérusalem. Dans quelques autres caveaux, cette disposition n'a été adoptée que pour un ou deux fours. D'ordinaire, au centre, au fond du caveau, se trouve une niche plus considérable que les autres et qui semble destinée au chef de la famille. La même chose s'observe dans la nécropole près de Tyr et en général dans toute la Phénicie.

On descend dans le caveau, tantôt comme à Saïda, par des puits rectangulaires, au fond desquels des portes basses creusées sur les deux petites faces du rectangle donnent accès à deux caveaux latéraux opposés l'un à l'autre; tantôt par un escalier taillé dans le roc. Quelquefois, il semble que ce dernier système a été substitué tardivement au premier. En général, l'escalier est un signe d'une époque plus moderne. Les caveaux où l'on pénètre de cette dernière manière sont plus grands que les autres, et la porte d'entrée est plus élevée. La direction de l'escalier est toujours du Nord au Sud. Quelques caveaux n'ont pas été achevés.

De grosses dalles horizontales fermant le puits empêchaient, comme à Saïda, les caveaux de se recombler. L'entrée des caveaux dont toutes les niches avaient reçu un mort était murée; chaque niche était scellée d'une pierre. Plusieurs niches trouvées scellées n'ont

néanmoins rien donné, sans doute parce que, dans ce cas, le mort était déposé à terre ou dans une bière de bois. Quelquefois, comme à Saïda, des puits plus étroits que les ouvertures rectangulaires dont nous venons de parler vont du sol aux caveaux. Parfois, elles séparent deux caveaux; dans ce cas, on faisait glisser du haut des pierres énormes en guise de herse pour fermer les caveaux des deux côtés. Un seul caveau nous a offert ces sortes de tuyaux ronds, percés dans le roc, qui se trouvent aussi à Saïda, mais qui à Gébeil constituent un problème si singulier. Ces tuyaux entament le mur et l'entrée de la même manière qu'à Gébeil, et ont sans doute été creusés avant la perforation du caveau.

Les caveaux de Marathus n'admettaient guère de sarcophages. Le mort y était déposé dans son linceul ou dans une bière de bois. Les cuves que nous avons trouvées, en albâtre calcaire, ou en terre cuite, ressemblaient aux plus simples de Saïda [1] (cuve allongée, couvercle en dos d'âne très-bas, sans aucun ornement). Aucune de ces cuves ne s'est rencontrée dans les fours. Chacune d'elles s'est trouvée dans une chambre sans fours, creusée exprès pour la recevoir. Leur base était ordinairement entourée d'une gouttière creusée dans le roc. Presque toutes ces sépultures avaient été dépouillées, les unes récemment par les indigènes, les autres depuis l'antiquité [2]. On éprouvait un vrai sentiment de surprise à voir ces caveaux, quand ils étaient débarrassés de la terre qui les remplissait. On eût dit qu'ils n'avaient jamais servi. Deux ou trois caveaux, cependant, de ceux qui avaient été spoliés dans l'antiquité, nous ont donné quelques objets oubliés ou négligés par les spoliateurs : grands vases en terre sans ornements, lampes, morceaux de poterie, ferrailles, débris de boucles d'oreilles d'or, anneaux d'or, miroir avec manche en os travaillé, mais nulle sculpture, nulle inscription. Les sarcophages en terre cuite se sont trouvés parfois pleins d'une masse de plâtre qui avait été coulée sur le mort; eux-mêmes étaient renfermés dans des cavités creusées dans le roc et remplies de la même substance. Une fois, en cassant le plâtre qui remplissait une de ces cuves, nous trouvâmes les parois de la cavité qu'avait occupée le cadavre encore tapissées des étoffes jaunes et rouges dont il avait été revêtu et dont on suivait le moindre pli. Dans un autre cas, une petite fosse carrée s'est trouvée fermée par une

[1] Le mieux conservé de ces sarcophages en marbre, que nous avions réservé pour l'emporter, fut brisé par les indigènes qui vinrent pendant la nuit chercher des trésors dans nos fouilles.

[2] Sur le pillage des nécropoles des villes vaincues, v. Strabon, VIII, vi, 23.

pierre énorme, d'nn mètre quatre-vingts centimètres d'épaisseur. Cette pierre couvrait une demeure funèbre qui n'avait jamais été ouverte. Elle avait sans doute renfermé un cercueil en bois; car les ossements gisaient à terre, à côté de gros clous de fer.

Deux caveaux, situés à l'extrémité Sud des ruines de Marathus, offrent un caractère à part. Celui de la *femme enceinte* est placé à une faible profondeur sous le roc, à la surface duquel s'élevait la pyramide. On y descend par une ouverture rectangulaire plus étroite que le fond du puits auquel il donne accès. Les parois latérales de ce puits, inclinées pour se rapprocher de l'ouverture, donnent ainsi aux deux parois une forme de pylone, et la coupe du caveau a quelque ressemblance avec la coupe verticale d'un flacon. Ce caveau est formé de deux chambres parfaitement taillées et entourées de fours remarquables par leur profondeur. Les Ansariés l'ont fouillé, il y a une quinzaine d'années, et en ont tiré plusieurs sarcophages en plomb. Quelques années plus tard, les gens de Tortose y trouvèrent quelques morceaux d'or.

Une disposition analogue à celle du tombeau de la *femme enceinte* se retrouve dans un caveau situé à environ 150 mètres au Sud de ce dernier. Ce caveau était recouvert d'une pierre longue d'environ 3 mètres et épaisse de 60 centimètres. L'une des parois est verticale, l'autre est inclinée, et toutes deux, à un mètre du fond du puits, rentrent de 75 centimètres, à angle droit, pour redescendre ensuite verticalement et former une paroi dans laquelle sont creusés des fours, trois d'un côté et deux de l'autre. Il n'y avait qu'une seule chambre; nous y avons trouvé quelques lampes sépulcrales et une énorme quantité de poteries brisées. Ce caveau n'a dû être violé qu'à une époque très-reculée, à en juger par la dureté du sable qui le remplissait et la grosseur des racines d'arbustes qui y avaient poussé.

En somme, un grand caveau arvadite complet se compose 1° d'un escalier ou d'un vestibule; 2° d'un caveau à fours; 3° d'un second caveau à fours; 4° d'un grand caveau de fond sans fours; 5° de caveaux latéraux; 6° d'une pyramide extérieure indiquant l'emplacement du caveau. Les éléments 3°, 5° et 6° manquent souvent. Un autre élément, mais assez rare, est un puits carré et étroit pour descendre le corps.

Près de Tortose, nous trouvâmes un débris de monument analogue aux *méghâzil* d'Amrit. Les *méghâzil* sont donc une particularité des sépultures arvadites. On ne saurait affirmer, cependant, que les caveaux de Saïda ne fussent pas autrefois signalés aux passants par

des monuments du même genre. Ces caveaux, en effet, étaient recouverts de terre, dans l'antiquité comme de nos jours. Il est difficile d'admettre qu'ils ne fussent indiqués au dehors par aucun signe, ne fût-ce que pour guider les familles quand elles avaient un mort à y déposer.

VIII

Outre les *méghâzil*, Amrit possede un monument funéraire d'un genre à part; c'est un énorme mausolée nommé dans le pays *Burdj el-bezzâk*, « la Tour du limaçon, » qui sert de retraite habituelle aux brigands ansariés. Quoique les tremblements de terre aient disjoint les blocs, et que les brigands ou les soldats qui l'ont habitée à diverses reprises depuis l'antiquité l'aient fort dégradée, la « Tour du limaçon » est la bâtisse la plus considérable et la mieux conservée qui nous reste de la vieille Phénicie (les autres édifices d'Amrit n'étant guère que des monolithes). Elle présente actuellement la forme d'un cube, terminé par une corniche et construit sans ciment en pierres de plus de cinq mètres, à peine équarries. Nous avons acquis la preuve, en remuant les débris accumulés au pied du monument, que le cube était autrefois couronné d'une pyramide, dont nous avons retrouvé presque tous les matériaux. L'intérieur offre deux chambres superposées, communiquant au dehors chacune par une fenêtre. Leurs parois présentent les arrachements des cloisons, maintenant détruites, qui séparaient les sarcophages. Le monument rappelle ainsi le mausolée de Kadès, près du lac Huleh. Mais il est certainement bien plus ancien. L'idée mère de tels édifices est de transporter au-dessus de terre les travaux d'ordinaire souterrains, et de créer une sorte de rocher artificiel où l'on creusait les niches sépulcrales. Les chambres maintenant vides du *Burdj el-bezzâk* étaient autrefois à moitié remplies par la queue des pierres du mur de derrière, lesquelles constituaient une énorme épaisseur de rocher, où était percée comme une ruche de lits funèbres (douze à l'étage supérieur, trois au-dessous). Les cloisons, en éclatant sous le poids des masses qui forment le haut de l'édifice, ont produit les chambres vides qui se voient aujourd'hui. Probablement, les brigands auront jeté dehors les débris des cloisons pour se procurer des chambres plus commodes et plus spacieuses.

Ce curieux édifice offre un grand nombre de problèmes des plus intéressants pour l'histoire de l'architecture. Quoique construit avec

beaucoup de soin et d'un style parfaitement homogène, les pierres qui le composent sont travaillées d'après des systèmes en apparence différents. Tantôt il semble que l'on ait affecté de leur laisser toutes les superfluités qu'elles avaient apportées de la carrière, par suite de la tendance générale des Phéniciens à diminuer la pierre aussi peu que possible; tantôt elles présentent un bossage sans proportions fixes. Il est probable que ces irrégularités devaient disparaître dans un travail d'achèvement et d'équarrissage, qu'on aura négligé de faire. La corniche, en effet, est tout à fait achevée; la pyramide paraît également l'avoir été. Les assises inférieures du cube offrent seules d'étranges aspérités qu'on ne peut expliquer que par des accidents de carrière. Elles rappellent le monument appelé « tombeau d'Hiram, » près de Tyr, et prouvent le peu de souci que l'on prenait, à cette haute antiquité, d'une coupe symétrique des pierres et d'une exacte régularité.

Les dessins et la restitution de M. Thobois présenteront cet édifice dans son caractère général et dans tous ses détails. Cependant, comme il s'agit ici d'un monument capital, sur lequel bien des questions peuvent s'élever, je vais transcrire les notes de M. Gaillardot, notes résultant d'une étude attentive du monument, continuée durant des journées. Plusieurs des idées de M. Gaillardot ne sont que des conjectures, et on remarquera avec quelle réserve il les présente. Mais on voudra, sans doute, connaître les conjectures d'un homme plein de jugement sur un monument dont il a suivi jour par jour le déblai.

« Le monument, dans son état actuel, est formé, en comptant la corniche, de six assises de pierre. Il a une hauteur totale de 11 mètres; il est probable qu'un peu moins de 10 mètres s'élevait au-dessus du sol. La largeur est de 8 mètres 80 centimètres pour le cube principal, de 9 mètres 30 centimètres pour la base.

» L'assise inférieure, faisant partie d'un massif s'étendant sous tout l'édifice, a 1 mètre de hauteur, et est formée de pierres régulièrement taillées, dont les plus grandes, ayant un ou deux mètres de côté, supportent les angles. L'eau qui jaillissait des sables nous a empêchés de voir sur quoi posait cette assise. A la face méridionale, seulement, nous avons trouvé quelques pierres irrégulièrement placées et séparées par des vides.

» La seconde assise forme la base du monument et entoure la chambre inférieure; elle présente environ 9 mètres 30 centimètres de côté sur une hauteur de 2 mètres 50 centimètres, et est formée de quatre blocs rectangulaires formant les quatre angles et les deux faces latérales Est et Ouest; ces blocs ont de 4 mètres 50 centimètres à

5 mètres 20 centimètres de longueur, et environ 2 mètres 50 centimètres de largeur aux faces Nord et Sud. Le reste de ces faces est rempli par des blocs de moindres dimensions et des petites pierres régulièrement taillées, d'environ 30 centimètres en retrait sur les gros blocs qui forment les angles. C'est dans ce remplissage, du côté du Nord, que la porte de la chambre inférieure a été taillée. Le bord supérieur des blocs rentre pour former tout autour de l'édifice une banquette de 50 centimètres de large. Puis l'assise se relève verticalement et se continue d'environ 30 centimètres avec la partie inférieure de la troisième assise.

» Aux deux faces Ouest et Sud de l'assise dont nous parlons se remarquent plusieurs accidents qui font supposer que le mausolée, quoique antérieur de plusieurs siècles à l'époque grecque, a été construit avec des matériaux appartenant à un édifice plus ancien : 1° Les gros blocs qui forment ces deux faces sont taillés au-dessus de leur bord inférieur en biseau rentrant sur l'assise inférieure qui forme ainsi un rebord dont la largeur varie de 10 à 20 centimètres ; la hauteur du biseau au-dessus de ce rebord varie entre 30 et 45 centimètres, quoiqu'il règne sur toute la longueur des deux faces. 2° La face Ouest du gros bloc de l'angle Nord-Ouest a subi, avant que le bloc fût mis en place, un commencement de taille rectangulaire, qui devait enlever tout l'angle supérieur. On reconnaît ce travail à deux rainures profondes et étroites se coupant à angle droit parallèlement aux bords du bloc. 3° Enfin le second bloc de la face Ouest et les quatre qui forment la face Sud présentent un bossage très-régulier, très-bien taillé, mais dont la profondeur et la largeur varient sur chacun de ces blocs. Sur l'un il a 13, sur un autre 22 centimètres de largeur ; les surfaces sont lisses et unies, tant celles du milieu des pierres que celles des rainures qui les entourent.

» On pourrait être tenté de voir dans ces rainures le commencement d'un travail d'équarrissage, entrepris après la mise en place des matériaux et non achevé. Mais alors, résultant d'un plan général, le biseau et le bossage présenteraient partout les mêmes dimensions ; or il n'en est rien. Le biseau et le bossage existaient donc avant la pose des pierres ; il faut supposer, par conséquent, que les blocs faisaient partie de monuments très-anciens, puisqu'à une époque de beaucoup antérieure à l'invasion d'Alexandre, ces monuments étaient déjà dans un état de démolition assez avancée pour que leurs débris aient pu être employés à construire d'autres édifices. On peut aussi conclure

de là que le bossage était employé en Syrie à une époque très-reculée, aussi bien que dans les temps modernes.

» La troisième assise est pleine et sépare les deux étages du mausolée. Comme nous l'avons déjà dit, elle est en retrait d'environ 50 centimètres sur la base du monument et elle est formée de huit blocs, dont six font partie des parois de l'édifice. Ils ont de 4m10 à 5m50 de longueur sur 1m64 à 2m25 de largeur et 2m50 de hauteur; les deux autres sont placés au milieu de la construction, posant sur une entaille pratiquée dans la deuxième assise, pour former le plancher de la chambre supérieure et le plafond de l'inférieure. Ce sont deux dalles ayant 1m84 d'épaisseur sur 4m80 de longueur et 1m90 de largeur.

» A la surface des deux blocs qui, dans cette assise, forment au Nord la façade de l'édifice se trouvent deux saillies très-irrégulières. Dans le bloc de gauche, cette saillie occupe toute la face du bloc; elle s'avance de plus de 50 centimètres et est creusée profondément par l'action de l'atmosphère. A droite, la surface du bloc, lisse et plane dans toute son étendue, présente au-dessus de son bord inférieur, à peu de distance de l'angle Nord-Ouest, une saillie qui, comme la première, a été très-maltraitée par le temps. Par moments, on croit reconnaître les formes d'un lion vu de face et grossièrement taillé; on est alors tenté de supposer que la saillie de gauche est le reste d'un groupe sculpté en ronde-bosse. M. Thobois ne partage pas cette opinion; il pense que l'existence de ces deux saillies est due à ce que le monument n'a point été complétement achevé, que les blocs ont été apportés bruts et mis en place, pour être ensuite taillés et aplanis; que ce travail est resté inachevé pour les deux blocs qui nous occupent, qu'ainsi les saillies que nous retrouvons à leur surface ne sont point intentionnelles, mais qu'elles devaient plus tard être enlevées.

» La quatrième assise, au centre de laquelle se trouve la chambre supérieure, est formée de six blocs de 2m50 de hauteur, présentant pour les autres dimensions à peu près les proportions de la troisième assise.

» C'est à la ligne de jonction de ces deux assises et dans les blocs qui forment la façade Nord, que la fenêtre qui servait d'entrée à la chambre supérieure a été taillée au-dessus de la porte de la chambre inférieure.

» La cinquième assise est formée de dix pierres de 1m26 de hauteur, sur 2 ou 3 mètres de longueur et 1m50 de largeur. Ces pierres entourent

la partie inférieure de deux blocs servant de plafond à la chambre supérieure, et formant avec la face supérieure de la corniche la terrasse de l'édifice autrefois recouverte par la pyramide. Les blocs ont 2m22 d'épaisseur sur 5m20 de longueur et 2m26 de largeur.

» La sixième assise, haute de 1m30, se compose de dix blocs, formant une corniche de 30 centimètres de hauteur, surmontée d'un bandeau épais de 50 centimètres, s'avançant d'environ 30 centimètres sur la surface de l'édifice. Le pied de la corniche lui-même forme en avant de cette surface une saillie de 3 centimètres.

» Trois des blocs qui forment cette assise sont encore en place au-dessus de la façade Nord; les autres sont sur le sol, autour du monument, au milieu de matériaux de dimensions et de formes diverses. En dégageant ces décombres, nous remarquâmes un grand nombre de pierres uniformément taillées, de telle sorte qu'un de leurs côtés, au lieu d'être vertical, faisait avec la base horizontale un angle de 64° 1/2. Cette circonstance nous indiqua d'une manière évidente qu'autrefois le mausolée était surmonté d'une pyramide. Nous n'avons aucune donnée qui nous indique si cette pyramide était tronquée ou si elle était complète [1], si elle s'élevait directement à partir de la corniche, ou si elle était portée par une assise à parois verticales plus ou moins élevées; mais, par analogie avec la troisième pyramide ci-dessus décrite, nous pouvons regarder la seconde supposition comme la plus probable [2]. Dans les deux cas, la base du couronnement devait se trouver en retrait d'environ 50 centimètres sur le bandeau de la corniche. Nous avons pu le reconnaître à un *criterium* certain. Les pierres qui formaient autrefois le bord externe de la face supérieure de la corniche présentent toutes une bande de la largeur susdite dégradée par l'action de l'air, tandis que le reste de la surface, qui supportait autrefois la base de la pyramide et était ainsi garanti de l'action de l'air et de la pluie, est beaucoup mieux conservé.

» Les dimensions de la plate-forme du mausolée, au-dessus de la corniche, et celles que l'on trouve invariablement à toutes les pierres de la pyramide éparses sur le sol prouvent que cette pyramide, si elle n'était point tronquée, et si elle était supportée par un socle d'un mètre de hauteur, devait avoir, de la base au sommet, une hauteur perpendiculaire de 9m50, formée par dix assises superposées, en comptant celle du socle [3].

[1] M. Thobois n'hésite pas à écarter l'hypothèse de la pyramide tronquée, comme contraire à l'esprit de ces monuments, fortement empreints du goût égyptien.

[2] M. Thobois est, à cet égard, d'un autre avis.

[3] A part l'hypothèse du socle, M. Thobois arrive presque au même résultat.

» Comme nous l'avons dit plus haut, le monument qui nous occupe présente à l'intérieur deux chambres superposées, l'une dont les parois sont formées par la deuxième assise, l'autre formée par une portion de la troisième et par la quatrième assise. Cette dernière chambre est en quelque sorte l'âme, le but, la partie principale de l'édifice. Elle a 2m53 de hauteur sur 4m30 de large et 5m50 de long. Ses parois présentent l'épaisseur même des blocs qui la forment, 2 mètres pour les parois Est et Ouest, 1m20 pour celles du Nord et du Sud. On y arrivait par une fenêtre carrée de 1m33 de hauteur sur 1m50 de large, taillée dans les blocs qui forment la paroi Nord. Sur les côtés de cette ouverture, sur le linteau et sur le seuil sont creusés des trous et des rainures qui montrent qu'autrefois un système de clôture y était adapté. Il devait sûrement s'ouvrir du dehors, car on ne pouvait y arriver que de l'extérieur. Aujourd'hui, il est vrai, on monte de la chambre d'en bas à la chambre d'en haut par un passage étroit et irrégulier, pratiqué à l'angle Sud-Ouest; mais ce passage n'existait pas dans le monument primitif. Il a été produit d'abord par l'écartement des pierres, puis par des brisures qui ont été pratiquées de main d'homme pour agrandir le trou, à l'époque où le monument servait de fortin. Comme on ne remarque aucune trace d'escalier à l'extérieur, au-dessous de la fenêtre, il est probable qu'on montait à la chambre au moyen d'une échelle, et que cette chambre n'était ouverte que quand un mort devait y être déposé.

» En face de l'ouverture, la paroi du fond est formée par un bloc présentant à sa surface douze cadres carrés, taillés dans le roc à une profondeur moyenne de 30 centimètres et formant trois rangées de quatre cadres. Les cadres sont formés par deux arêtes horizontales et trois arêtes verticales, se coupant à angle droit autour de surfaces unies d'environ 90 centimètres de large sur 80 de hauteur. Ces saillies, qui autrefois ont dû être rectangulaires, sont aujourd'hui mousses et arrondies; en plusieurs points, elles sont brisées. Sur les deux parois latérales, au niveau des deux arêtes horizontales de la paroi du fond, s'étendent, sur une longueur de 2m50, deux rainures rectangulaires de 40 centimètres de largeur sur 30 de profondeur.

» Ces cadres et ces rainures indiquent qu'autrefois la moitié postérieure de la chambre était occupée par des fours destinés à recevoir les morts, fours dont nous ne voyons aujourd'hui que l'extrémité interne, les minces cloisons qui les formaient ayant été détruites. M. Thobois m'apprend que, d'après des données qu'il regarde comme certaines, le bloc formant le fond de la chambre avait environ 4m50 d'épaisseur au lieu de 1m15 qu'il a aujourd'hui, que de la sorte toute

la moitié postérieure de la chambre était pleine et formée par un seul bloc dans lequel on creusa les douze fours dont nous voyons aujourd'hui les arrachements. Le *Burdj el-Bezzak* semble donc une imitation sur un rocher artificiel des caveaux creusés dans le roc souterrain. Plus tard, selon M. Thobois, les minces cloisons qui séparaient les fours n'ont pas été assez solides pour supporter les masses qui les surmontaient, surtout quand elles étaient ébranlées par les tremblements de terre; ces minces cloisons ont cédé, se sont brisées, et ont ensuite été remplacées par des cloisons artificielles appuyées contre les saillies que nous retrouvons aujourd'hui. A une époque plus récente encore, ces nouvelles cloisons ont été détruites, si bien que, des fours primitifs, il ne reste plus aujourd'hui que les cadres qui en formaient le fond.

» Le sol de la chambre, formé de deux dalles, présente dans son pourtour une gouttière de 90 centimètres de largeur sur 15 de profondeur et plusieurs trous dont les uns, arrondis, sont irrégulièrement creusés au pied des parois, et les autres, carrés, au nombre de quatre, sont symétriquement placés de chaque côté de la ligne de séparation des deux blocs qui forment l'aire. Rien ne nous indique à quel aménagement, ancien ou moderne, se rapportent ces cavités. Il n'en est pas de même de deux autres fentes qui se trouvent de chaque côté de la pierre du fond. Dans l'origine, ces fentes ont été produites accidentellement par l'écartement des blocs ébranlés; plus tard, peut-être à l'époque des croisades, elles ont été élargies à l'intérieur, de manière à former deux archères assez régulières.

» La chambre inférieure a moins d'importance que celle que nous venons de décrire. Elle n'a qu'un mètre 72 centimètres de hauteur, sur 5 mètres 37 centimètres de long et 4 mètres 68 de large. Ses parois, formées par les blocs de la base, sont plus épaisses que celles de la chambre supérieure. Les deux parois latérales ont 4 mètres 30 centimètres; la paroi Nord, 2 mètres 45 centimètres au niveau de la porte; enfin celle du Sud, 2 mètres. L'épaisseur de ces deux dernières parois n'est point formée d'un seul bloc; elle est formée par le remplissage dont nous avons parlé plus haut, en étudiant les faces Nord et Sud de la deuxième assise.

» La paroi du fond présentait trois cadres seulement, placés à fleur du sol; les saillies qui les séparent sont plus larges et mieux conservées que celles des cadres de la chambre supérieure. Au pied de la moitié postérieure des parois latérales, on retrouve de chaque côté une banquette de 47 centimètres de largeur sur 30 centimètres de hauteur et 2 mètres 90 de largeur. Ces banquettes ont dû servir de base à des

petits murs parallèles aux cloisons de séparation des fours, et destinés à supporter les extrémités des dalles qui les recouvraient. Dans la chambre supérieure, cette disposition est remplacée par les rainures creusées dans les parois latérales. Rien ne nous indique si ces trois fours reposant sur le sol en supportaient d'autres; cela nous semble peu probable, car trop peu d'espace les sépare du plafond.

» Le sol de la chambre est formé de trois assises superposées de blocs, offrant une hauteur moyenne de 60 centimètres sur 2 mètres de long et 1 ou 2 mètres de large. Nous avons, en enlevant quelques-uns des blocs, percé un trou au milieu de la chambre, à travers les trois assises; nous sommes arrivés à de la fange très-humide; l'eau nous a empêchés d'aller plus profondément. L'aire de la chambre est unie et ne présente aucun accident, si ce n'est un trou carré de 40 centimètres de côté, creusé près de l'angle Nord-Est, probablement à une époque bien plus moderne que celle où le monument servait à sa destination première. Nous n'avons pu reconnaître à quoi il aboutissait.

» La porte est, comme celle de la chambre supérieure, taillée dans la façade Nord : l'ouverture interne est un peu plus large que l'ouverture externe, laquelle a $1^{m}44$ de largeur sur $1^{m}50$ de hauteur. Cette porte est donc un peu plus grande que celle de l'étage supérieur, au-dessous de laquelle elle ne tombe pas exactement. Elle est juste au milieu de la largeur de la façade, tandis que l'autre est de quelques centimètres rejetée vers l'Est.

» Le mausolée que nous venons de décrire se trouve au milieu d'une contrée envahie par les sables, dans un bas-fond entouré de tous côtés par des dunes assez élevées. Ces dunes sont couvertes d'un taillis appelé dans le pays *Hisch Amrit*, « le fourré d'Amrit. » Sa position isolée, les difficultés que les arbustes qui l'entourent apportent à ceux qui en veulent approcher, l'épaisseur des blocs dont il est formé, la facilité avec laquelle on peut fermer ses ouvertures déjà très-difficiles à escalader, et défendre successivement les deux chambres et la terrasse, toutes ces circonstances ont nécessairement dû porter les maîtres du pays à occuper le monument et à le convertir en un petit fort, chargé de défendre la route de Tortose à Tripoli. Aujourd'hui, il remplit fort mal ce but; car il sert de repaire aux brigands qui rendent la route si dangereuse, et en général à tous ceux qui ont quelque démêlé avec l'autorité turque.

» Nous avons creusé le sol autour de la base du monument, ainsi que l'aire de la chambre inférieure, aussi loin que nous avons pu arriver, pour chercher si nous ne rencontrerions pas une troi-

sième chambre souterraine. Partout, l'eau, qui arrivait en abondance à une profondeur de moins de deux mètres, nous a arrêtés. En raisonnant d'après l'analogie de ce que nous avions trouvé partout ailleurs, nous pouvions croire à l'existence d'un caveau creusé sous le mausolée ou dans ses environs, à une époque où les sables n'avaient point encore couvert la région. Beaucoup de circonstances, en effet, portent à supposer que le sol a ici complétement changé de face. Il a pour fond un lit de rochers calcaires dont on voit en quelques endroits les affleurements ; sur ce fond, des dunes se sont formées ; les eaux, retenues par les arbustes du bois taillis, ont formé la nappe d'eau souterraine qui est venue nous arrêter. Cependant l'hypothèse suivante est aussi admissible : Pour des raisons que nous ne connaissons pas, on a pu vouloir placer en ce lieu la sépulture d'une famille riche et puissante, peut-être même d'une dynastie royale; à une petite profondeur, on aura trouvé l'eau qui, filtrant à travers les sables, aura empêché d'arriver jusqu'au roc pour y creuser un caveau ; on aura alors remplacé le caveau souterrain par un caveau creusé dans un rocher artificiel, élevé à la surface du sol à l'aide de blocs de grandes dimensions. Dans ce cas, il n'y aurait aucune cavité sous l'édifice, et les assises de grosses pierres régulièrement taillées qui forment l'aire de la construction, seraient de simples fondements [1].

» Nous avons creusé le sol à une assez grande profondeur autour des affleurements de rocher qui se montrent au Nord et à l'Est du mausolée, et, quoiqu'ils soient largement taillés sur d'assez grandes surfaces, nous n'avons rien trouvé si ce n'est un puits, formé d'un côté par le rocher coupé à pic, de l'autre, par de grosses pierres bien appareillées. A l'Ouest, les rochers recouverts de dunes viennent s'abaisser et s'éteindre sur la plage près du coude que fait le *Nahr el-Kubblé,* en changeant de direction pour aller rejoindre l'embouchure du *Nahr-Amrit*. Un peu avant d'arriver à ce coude, nous remarquâmes des caveaux creusés dans le roc et recouverts par les sables. Les fouilles que nous y fîmes produisirent peu de résultats; ces sépultures avaient déjà été ouvertes et dépouillées. »

Les rochers taillés se continuent encore au Sud du *Burdj el-Bezzâk;* mais, en fait d'appropriations directes aux besoins de l'homme, on n'y trouve guère que des caveaux, des sépultures à ciel ouvert, des bassins creusés dans le roc et des puits.

[1] M. Thobois n'a aucun doute à cet égard, et repousse absolument l'idée de caveaux souterrains.

IX

Vis-à-vis du *Maabed*, au Nord de la partie centrale de l'ancienne Amrit, s'ouvre dans le roc une vaste coupure artificielle nommée dans le pays *el-Meklâa* [1], « la carrière. » C'est un immense stade de 225 mètres de long sur 30 de large. Dix gradins de 60 centimètres de hauteur entourent l'arène; sur la face Nord, ils étaient, d'un bout à l'autre, creusés dans le roc; sur la face Sud, la moitié inférieure seulement était taillée dans le rocher, et le reste était complété par des constructions dont on retrouve les traces. Le stade se terminait, à l'Est, par un amphithéâtre circulaire, au sommet duquel deux couloirs parallèles, larges de 3 mètres 50 centimètres, communiquaient au dehors, et servaient probablement à donner entrée aux chars et aux chevaux. L'extrémité Ouest devait se terminer par des constructions qui ont disparu. La surface de l'arène est aujourd'hui recouverte d'un mètre de terre végétale et est devenue un bois taillis, repaire de bêtes fauves. Au-dessous se trouve une couche d'environ 50 centimètres de sable étendue sur le roc dénudé. Les fouilles étendues que nous avons faites dans le sol de l'arène n'ont rien produit.

L'époque romaine eut beaucoup de théâtres taillés dans le roc, et, pour ne point sortir de la Phénicie, Batroun en offre un exemple. Mais la distribution et la coupe générale du monument qui nous occupe n'ont absolument rien de romain. C'est, à n'en pas douter, un stade phénicien.

Au stade se rattachent des restes de grandes constructions qui, sans doute, avaient un caractère public. Le pan de rocher que l'excavation du cirque laisse isolé vers le Sud est couvert de travaux, gradins, couloirs, fosses sépulcrales, excavations carrées ayant dû servir de base à des chambres. A l'extrémité Ouest du stade s'offre une falaise de rochers taillés à pic sur une longueur d'environ 150 mètres. Des cloisons perpendiculaires, taillées aussi dans le roc, y dessinent trois grandes enceintes fort analogues à celle qui enclôt le *Maabed* [2]. C'étaient peut-être encore des cours de temples. Diodore de Sicile nous présente Marathus comme une ville

[1] Pococke et Porter l'ont vue, mais n'en ont pas reconnu l'usage. M. Gerhard est arrivé avec justesse à l'idée d'un cirque. (*Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1846, p. 599, note.)

[2] Pococke avait bien vu ceci.

célèbre par les objets religieux qu'on gardait dans ses sanctuaires. Les enceintes de ces grandes cours étaient complétées, comme au *Maabed*, par des constructions formées de gros blocs qu'on retrouve à fleur du sol. Ces trois enceintes s'avancent à la suite l'une de l'autre, vers le Sud-Ouest, où se trouve, à la sortie du vallon, la plus vaste des trois, ayant 35 mètres de profondeur sur 60 de large. L'aire de ces cours et le plateau qui les domine sont jonchés de débris de constructions, de pierres taillées, de seuils et d'autres débris de portes, encore au niveau du sol, mais souvent cachés par des taillis et d'épaisses broussailles.

La dernière de ces enceintes fait presque face au *Maabed*, et n'en est séparée que par la petite rivière. Là était sans doute le centre de Marathus. Dans cette partie, le plan de la ville antique présente une clarté frappante et se déploie avec une véritable grandeur. Une prairie très-humide et traversée par plusieurs belles sources a succédé à l'antique forum.

Uu peu plus haut, le Nahr-Amrit s'encaisse entre les collines. Il semble que le vallon à cet endroit était fermé par un mur, dont quelques assises existent encore, et par une porte, dont on retrouve le seuil.

X

Un des restes les plus singuliers d'Amrit est une maison monolithe, tout entière évidée dans le roc, à environ 500 mètres Nord-Est des deux *Méghâzil*[1]. La pierre a été enlevée de façon à ne laisser que de minces écrans ou cloisons adhérentes au sol, lesquelles constituaient les murs. La façade de cette maison, tournée vers l'Ouest, a 30 mètres de long. Les deux murs parallèles sont aussi éloignés d'environ 30 mètres. La hauteur des murs est d'environ 6 mètres; leur épaisseur de 80 centimètres. Des murs de refend, faisant également corps avec le sol, divisaient l'intérieur en trois chambres au moins. Le côté Nord était fermé par un mur artificiel, dont on retrouve encore les premières assises cachées sous le sol; la paroi Sud était en partie formée par le rocher et complétée par de la maçonnerie.

Les portes et les fenêtres sont percées assez irrégulièrement. L'intérieur des murs est rempli de niches ou d'armoires. Au haut, on voit les trous des poutres qui formaient la toiture. Aucun travail d'orne-

[1] Buckingham est, je crois, le seul qui l'ait remarquée.

ment ne se fait remarquer sur la pierre; sans doute, des crépissages, des ouvrages de bois ou de métal, peut-être tous les raffinements du luxe, se déployaient-ils autrefois sur ces murs maintenant dépouillés.

Nous avons soigneusement exploré le sol de l'intérieur de cette maison par des tranchées et des trous assez rapprochés l'un de l'autre : nous n'avons rencontré que le roc aplani, et, à l'angle Sud-Est, un puits circulaire très-profond, creusé dans le rocher. A 9 mètres, nous avons dû cesser d'enlever la terre et les grosses pierres qu'il renfermait, le diamètre se rétrécissant graduellement et ne permettant plus à un homme d'y travailler. En dehors, au pied du mur qui forme la façade, nous rencontrâmes, vers l'angle Sud-Ouest, un carré régulier, taillé dans le roc et pavé d'une mosaïque bien conservée. Cette mosaïque était formée de gros tubes de calcaire blanc grossièrement taillés et d'environ deux centimètres de côté. Dans le pays de Tyr, à Roukley, par exemple, j'ai trouvé ces mosaïques servant d'aire à des pressoirs. Les bords du rocher qui entourent le carré supportent les murs d'une chambre adossée à l'édifice principal. Entre ce pavé et la dernière porte latérale du Sud, nous rencontrâmes, à une profondeur d'environ 2 mètres, une fosse rectangulaire assez vaste et assez profonde, qui probablement a servi de sépulture.

Entre ce même pavé et l'angle Sud-Ouest a été creusée dans l'épaisseur du mur une cavité en forme de T, élargie à l'intérieur par deux autres rainures verticales. Des cavités du même genre se retrouvent avec les mêmes dimensions (environ deux mètres de haut et deux décimètres de large), sur d'autres rochers taillés d'Amrit. C'étaient des pressoirs. Nous avons trouvé dans la région de Tyr de nombreux monuments qui ne nous laissent aucun doute à cet égard. En enlevant la terre au pied du rocher, nous trouvâmes deux poids formés d'un cône de pierre, dont le sommet était percé d'un trou destiné à le suspendre à l'extrémité du levier du pressoir. Devant la façade et à environ 20 mètres en avant de l'angle Sud-Ouest, nous rencontrâmes un rocher taillé. Une tranchée que nous fîmes contre le rocher nous conduisit à une cavité circulaire d'environ 1^{m} 20 de diamètre sur 20 centimètres de profondeur. Cette cavité se déverse par une ouverture dans un autre bassin creusé sur un plan inférieur. Une meule trouvée près de là nous prouva que tout cet outillage appartenait à un pressoir, où les olives et les raisins étaient écrasés au moyen d'une meule tournant debout. L'industrie phénicienne, qui a laissé du côté de Tyr de si remarquables monuments, se montrait ainsi à nous sous des formes tout à fait semblables à l'autre extrémité de la Phénicie.

Au Nord, en regard du rocher au pressoir, en face de l'angle nord-ouest de la maison, se trouve un autre rocher, taillé de manière à former une surface verticale. Ces coupes verticales du rocher, qu'on rencontre à chaque pas en Phénicie, sont d'ordinaire l'indice de tombeaux. En effet, au pied de cette surface, nous rencontrâmes une grotte sans intérêt. Les excavations sépulcrales sont, du reste, très-communes dans cette région de la ville. Les unes sont taillées dans la pente du rocher; les autres sont situées au sommet de rochers isolés; d'autres sont formées en partie par des appareils de grosses pierres taillées.

Les traces d'exploitation agricole sont aussi très-communes sur le massif de rochers qui s'étend de la maison taillée dans le roc à la nécropole; ce sont des mosaïques à gros cubes blancs, des silos, des citernes, des parois de rocher, percées de portes et de fenêtres, des niches, des gradins dans le roc, des surfaces recouvertes d'une couche de cailloutis et de béton très-dur et très-épais, ayant servi autrefois de fond à des bassins dont les rigoles et les conduits se retrouvent encore à l'entour, enfin des puits destinés à alimenter ces bassins. Des fossés de 10 à 15 mètres de large sillonnent la surface du plateau, au Nord et au Sud-Est de la nécropole; l'un d'eux a au moins 150 mètres de long sur 4 ou 5 mètres de profondeur. C'étaient probablement des carrières, qui servaient en même temps à adosser les habitations. Nous avons rencontré dans une de ces carrières un cylindre, qui semble avoir été destiné à faire partie d'une colonne cannelée.

La plaine qui s'étend à l'ouest de la route de Tortose à Tripoli présente moins de restes de bâtisses que le plateau dont nous venons de parler. Une épaisse couche de terre végétale a tout recouvert, et le voisinage de la mer a facilité l'exportation des pierres qui étaient à la surface du sol. Un khan, de construction moderne, mais depuis longtemps abandonné, est le seul bâtiment qui soit resté debout. Il est entouré d'une masse de décombres, de fragments de chapiteaux et de colonnes d'un mauvais style et de petites dimensions. Ce sont les seuls restes de l'époque romaine ou byzantine qu'on voie à Amrit. Ils ont sans doute été apportés là quand déjà la vieille ville de Marathus était en ruine depuis des siècles.

XI

Il nous reste à mentionner un monument pour nous inexplicable. C'est un énorme bloc de calcaire, très-voisin de la *Tour du Limaçon*, à demi enterré dans le sable et taillé en cube. Chacune des faces a 8 mètres 50 cent. de largeur et 5 mètres de hauteur au-dessus du sable. La plate-forme, recouverte d'une épaisse couche de béton, était certainement surmontée d'une construction. Un escalier taillé dans le rocher derrière une petite fenêtre carrée, percée vers le tiers supérieur de la face Est, aboutit à ladite plate-forme. Au niveau du bord inférieur de la fenêtre s'étend une ligne de petits trous et une rainure creusée dans le roc, qui semblent avoir servi à amorcer les poutres d'une chambre ou portique, construit devant la façade. A la base se trouve une grotte très-grossièrement taillée, que nous avons déblayée en partie. On y trouva des débris de poteries et des morceaux de basalte; mais les gros fragments qui se détachaient de la voûte forcèrent les travailleurs de s'arrêter avant que notre curiosité fût satisfaite. On pénètre dans la grotte par une ouverture irrégulière (face Est), et par une autre plus régulière (face Sud). Près de cette dernière ouverture, au dehors, se trouvait un puits, avec un orifice maçonné, cimenté et recouvert d'une pierre carrée, percée d'un trou circulaire. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'à la base de cet énorme rocher se voient sur plusieurs points, à l'intérieur, des assises de grosses pierres taillées: ainsi, à l'angle Sud-Est et au pied de la face Sud [1]. Un moment, nous crûmes qu'il faudrait admettre que cette masse énorme avait été transportée là. Après tout, la grosse pierre de Baalbek offre un prodige de transport encore plus surprenant.

Buckingham avait remarqué ce monument [2]; il y voyait, bien à tort, un autel.

Il faut se rappeler, pour s'expliquer la singularité de quelques-uns de ces monuments, que les Phéniciens demandaient à la pierre plus et moins que les Grecs : plus, en ce sens, qu'ils ont tiré du rocher des partis vraiment surprenants; moins, car ils ne semblent

[1] Selon certains renseignements qui me sont venus plus tard du caporal qui dirigeait les fouilles sur ce point, le bloc poserait par toute sa base sur une aire maçonnée ou du moins artificielle.

[2] *Travels among the Arabs*, pp. 505-515.

avoir jugé la pierre susceptible d'aucun ornement délicat, et en effet leur pierre, grossière et de mauvaise qualité, ne s'y prêtait guère. Ces ornements, que les Grecs tiraient de leurs beaux marbres, les Phéniciens, comme les Hébreux, les faisaient en bois ou en métal. Ce qui reste de leurs monuments n'est pas le monument lui-même, mais le soutien grossier qui servait à porter tout un système de décoration, sous lequel la pierre était dissimulée. Il est noté expressément du temple de Salomon que dans aucune partie, au moins à l'intérieur, le mur ne paraissait à nu[1].

La *Tour du Limaçon*, le gros bloc dont nous venons de parler et le *Tombeau de la femme enceinte* nous font atteindre l'extrémité d'Amrit. On peut les considérer comme ayant fait partie d'une seconde nécropole au sud de la ville. Au delà il y a encore quelques caveaux, un en particulier offrant de grandes coupes verticales du rocher d'un aspect assez grandiose, quelques bases taillées dans le roc qui paraissent avoir été utilisées, un tombeau creusé au haut d'un rocher taillé et d'un effet singulièrement pittoresque. Mais on sent que l'influence de la grande ville meurt ici peu à peu. Les rochers situés entre les trois monuments susnommés et le Nahr el-Kubblé offrent des traces de la main de l'homme, analogues à celles qui se lisent sur le plateau du centre, en arrière de la nécropole. A l'Ouest, les sables, poussés par le vent et recouverts d'un bois taillis, ont peut-être enseveli plus d'un curieux vestige.

L'étendue de ces ouvrages et la grande surface qu'ils couvrent surprennent d'abord. Mais il faut se rappeler que, jusqu'à l'époque des Séleucides, Marathus ne fut qu'une banlieue d'Aradus. C'est sans doute à cet endroit que les Aradiens, ne pouvant se développer librement dans leur petite île, avaient leurs maisons de campagne, leurs magasins, leurs fabriques, leurs caveaux funèbres. De là cet aspect épars, nullement enclos, cette absence d'enceinte et de dessin qui caractérise les ruines d'Amrit. Elles couvrent trois kilomètres en carré, ce qui ne veut certes pas dire que Marathus fût une plus grande ville que Tyr, Sidon ou Aradus. Le trait par lequel Amrit a d'abord frappé tous les voyageurs, ce sont ses carrières. Ces carrières sont les plus étendues de la Phénicie, et tout à fait disproportionnées avec la célébrité de Marathus. Leurs contours étranges ont semblé à plusieurs voyageurs

[1] *I Reg.*, VI, 15 et suiv.

présenter des effets voulus, et presque toutes, en effet, paraissent avoir été appropriées à des besoins. On peut dire en un sens qu'Amrit n'est qu'une vaste carrière dont on a utilisé les pans pour y dessiner des temples, des tombeaux, des théâtres, des maisons.

Marathus n'avait pas de port. De Tortose à El-Hammam, la côte n'offre pas le moindre abri. A l'embouchure du Nahr-Amrit, cependant, on remarque une espèce de cirque entouré de dunes assez élevées, qui paraissent avoir été produites par l'accumulation des sables sur d'anciennes constructions. Le sol de ce cirque est presque au niveau de la mer; il est formé par des sables et par les barres de l'embouchure du ruisseau. On peut le regarder comme une ancienne crique comblée aujourd'hui, et qui autrefois servait de débarcadère. Le vrai port continental des Aradiens, en tout cas, était Carné (aujourd'hui Carnoun), à une heure au nord de Tortose, et non Marathus.

L'îlot Heblès, en face d'Amrit, à 3 kilomètres de terre, renferme des restes de construction. M. Lockroy y trouva une statue de femme drapée. Par la faute des mariniers qui s'étaient chargés de la transporter, elle se perdit dans le sable mouvant de la côte d'Amrit. Le vrai nom de l'île, me dit-on, est *El-habs*, « la prison. »

Un fait bien extraordinaire et qui suffirait pour prouver que le sol d'Amrit est resté dépositaire d'une très-vieille antiquité, c'est que, malgré des fouilles et des battues continuées pendant deux mois, pas une inscription, ni phénicienne, ni grecque, ni latine, ne s'est présentée à nous [1]. Ces nombreuses sépultures que nous avons déblayées sont toutes anonymes. Une inscription grecque a été trouvée sur les bords du Nahr el-Kubblé, mais trop loin du centre des ruines, pour qu'on puisse la rapporter à l'ancienne Marathus. Si nos autres campagnes ne nous avaient déjà démontré que les Phéniciens, avant l'influence grecque, écrivaient très-peu sur la pierre, ce fait, assurément, aurait suffi pour le prouver. L'absence d'inscriptions grecques et latines prouve, d'un autre côté, que la ville ne fut pas reconstruite sous l'empire; dans toutes les localités, en effet, qui refleurirent à l'époque romaine, on trouve une proportion d'inscriptions grecques et latines en quelque sorte définie.

L'histoire est ici en parfait accord avec les monuments : Alexandre trouve encore Marathus grande, riche, florissante, soumise au roi d'Aradus [2]. La séparation des deux villes eut lieu peu après, car,

[1] Je n'ai pu retrouver les quelques lettres grecques, presque illisibles, que Buckingham prétend avoir trouvées en 1816 sur un rocher taillé.

[2] Arrien, II, XIII, 7; XIV; XV; Quinte-Curce, IV, I, 51. Cf. Pomponius Mela, I, 12.

en 219, elles étaient déjà divisées par de profondes haines [1]. Diodore de Sicile nous raconte avec détail une tentative des Aradiens pour détruire Marathus, qui eut lieu vers l'an 148 avant Jésus-Christ[2]. Les monnaies autonomes de Marathus sont de ce même temps [3]. Rien ne prouve que la tentative, racontée par Diodore, ait eu un effet immédiat. La haine des Aradiens contre leur colonie, devenue leur rivale, ne put cependant tarder beaucoup à se satisfaire. Strabon, en effet, mentionne Marathus comme une ville détruite et dont les Aradiens se sont partagé le territoire [4]. Marathus tomba ainsi avant la grande transformation que la Syrie allait subir sous l'influence combinée de la Grèce et de Rome. Vers l'an 148 avant Jésus-Christ, elle passait déjà pour une ville archaïque ; on y conservait de très-anciens objets du culte arvadite, également vénérés dans l'île et sur le continent [5].

Un résultat non moins frappant qui sort de l'étude d'Amrit, c'est l'unité de ses monuments, leur air de fraternité entre eux et avec les murs de Ruad. Partout, c'est un même caractère de force massive et imposante; le dédain du fini dans les détails, pourvu qu'on arrive à produire un effet général de puissance et de grandeur; le goût du monolithisme ; l'emploi du bloc, tel qu'il sort de la carrière, sans l'atténuer en vue de la régularité; la tendance à utiliser la taille du roc et à préférer aux pierres superposées la pierre adhérente au sol. Les motifs architectoniques sont excessivement simples, et tels que la pierre de Phénicie pouvait les comporter. On sent un art profondément indigène, guidé par les matériaux du pays, et non, comme à Oum-el-Awamid, un style étranger s'imposant à une nature de pierres pour laquelle il n'a pas été fait. La corniche évidée selon le module égyptien et surmontée d'un large bandeau, tient lieu de tout autre ornement. Des siècles peuvent s'être écoulés entre la construction de ces différents monuments ; mais tous appartiennent à une même période d'art, plus ou moins longue, non interrompue par l'introduction d'éléments étrangers. Si l'on excepte les débris insignifiants trouvés près du khan, et qui n'appartiennent pas à la vieille ville, Amrit, comme l'a très-bien vu M. de Laborde[6], ne porte pas une trace d'influence grecque. Ajoutons que la rareté des images sculptées, ainsi que l'absence du marbre et du granit, deux traits qui, d'après notre constante expérience, sont des critériums très-sûrs des localités restées phéniciennes, ne sont nulle part aussi frappantes qu'à Amrit.

[1] Polyb., V, 68. — [2] XXXIII, fragm. v. — [3] Gesenius, *Monum. phœn.*, p. 273. — [4] XVI, II, 12. — [5] Diod. Sic., l. c. — [6] *Voy. en Syrie*, p. 28.

Une influence qui se traduit au contraire jusqu'à l'évidence dans tout ce qui reste de l'art arvadite, c'est l'influence égyptienne. Le nom de Psammétique, qu'on lit sur un petit monument hiéroglyphique trouvé à Ruad, prouve que cette influence remonte au moins jusqu'au VIIe siècle avant Jésus-Christ. Depuis cette époque, elle ne fut plus interrompue. Elle fut plus active que jamais sous les Antonins. Mais les monuments où on la remarque encore à cette époque n'ont rien de commun avec ceux que nous venons de décrire. Mille ans avant Jésus-Christ, le temple de Salomon, construit par des ouvriers de Tyr, était déjà fortement empreint de goût égyptien. Il faut donc établir en loi qu'avant la période grecque, commençant vers 400 ans avant Jésus-Christ avec le philhellène Straton, il y eut dans l'art phénicien une longue période égyptienne. Le phénomène d'admiration exclusive pour la Grèce qui se produisit à partir du IVe siècle avant Jésus-Christ, cet engouement universel, et certes fort justifié, qui fit que l'art grec devint l'art universel de tous les peuples, avait déjà eu lieu pour l'Egypte. L'Egypte, en d'autres termes, tint, durant des siècles dans la Méditerranée, avant les Grecs, le sceptre de la mode et du goût. Ce qu'on chercherait vainement en Phénicie, c'est une période originale. L'art, la religion, la civilisation paraissent y avoir été un produit venu en grande partie des bords du Nil[1].

Voilà donc enfin une ville phénicienne, dépouillée sans doute, mais non transformée par l'époque romaine, par le moyen âge, et intacte encore dans ses principaux monuments. Avec Oum-el-Awamid, et à un bien plus haut degré, Amrit est le trésor des monuments phéniciens. Oum-el-Awamid a subi une transformation grecque; Amrit a péri dans sa forme phénicienne et, depuis, ne s'est pas relevée. Les pierres taillées et transportables ont disparu, les gens de Tortose ayant depuis des siècles pour industrie de fournir des chargements de pierres de construction aux marins de Ruad, qui vont les vendre assez loin. Il est probable d'ailleurs que c'est de là que furent tirés par les croisés les matériaux des formidables remparts de Tortose. Mais les monuments monolithes ont résisté à ces deux causes de destruction. Leurs vrais ennemis étaient les chercheurs de trésors; la terreur qu'inspire le lieu sauvage où ils se trouvent les en a préservés.

La fatale destinée politique du pays d'Amrit a été de la sorte une bonne fortune pour ses antiquités. Amrit est de nos jours le point le plus

[1] Voir mon *Mémoire sur Sanchoniathon*, dans les *Mém. de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXIII, 2e partie, p. 310 et suiv.

malfamé de la Syrie. Occupée depuis des siècles par des populations nomades ou par les sauvages Ansariés, la vaste plaine qui s'étend de Tortose à Tripoli est devenue un désert. Or le désert a toujours été le meilleur conservateur des antiquités. Le contraste que présente la belle conservation des ruines dans les parties de la Syrie occupées par des nomades, telles que le Hauran, la Pérée, avec l'état de broiement où la pierre est arrivée dans les pays toujours très-habités et habités par des races destructives ou peu artistes, tels que la Phénicie, est quelque chose de singulier. On peut affirmer que si les monolithes d'Amrit eussent été placés au milieu des populations serrées et relativement plus civilisées du Liban, pas un d'eux n'eût échappé à l'instinct puéril qui porte le Syrien à briser toute pierre qu'il ne comprend pas, pour satisfaire une sorte d'instinct iconoclaste, ou pour y chercher un trésor.

Nous osons croire que ce vaste champ de ruines, unique en son genre, nous l'avons, en un sens, épuisé. On ouvrira après nous, à Amrit, de nouveaux caveaux; on trouvera une foule d'objets intéressants; mais on ne découvrira pas de monuments nouveaux, et, quant à ceux que nous avons énumérés, à part deux ou trois points où l'eau nous a arrêtés, et qui seraient peut-être plus facilement fouillés en automne, je doute qu'on en puisse faire de meilleures études que celles que nous rapportons. Pauvre sous le rapport des objets de musée, notre campagne d'Amrit a été, de la sorte, celle qui nous a donné, sur l'art phénicien, les résultats les plus clairs et les plus décisifs.

ERNEST RENAN.

ÉTUDE

SUR LA

PHILOSOPHIE DE LA JUSTICE

PLATON

Si l'on nous demandait quel est, au point de vue moral, le trait caractéristique de notre époque, nous n'hésiterions pas, malgré bien des apparences contraires, à répondre que c'est l'*aspiration à la Justice*. « La Révolution française, a dit un éminent historien, a été l'avénement de la loi, la résurrection du droit, la réaction de la justice. » Rien n'est plus vrai. Cependant, en 1789, il fallait avant tout se dégager des liens de l'ancien régime, détruire les priviléges, briser les superstitions ; la société avait besoin avant tout d'émancipation et de liberté. Aujourd'hui, la lutte contre l'ancien régime est à peu près terminée. La Révolution de 1848 a définitivement donné gain de cause aux défenseurs de l'avenir. Aux efforts d'émancipation doit succéder désormais le travail d'organisation. Or, qui dit organisation, dit JUSTICE.

Lorsqu'à la suite de la vieille civilisation asiatique, une civilisation nouvelle se développa sur les rivages et dans les îles de la mer Égée, la Grèce, en recueillant, pour les sciences et les arts, l'héritage de ses devanciers, repoussa cependant avec une obstination invincible les institutions à l'ombre desquelles l'humanité encore enfant avait accom-

pli ses premiers progrès. Elle rejeta loin d'elle la tutelle des rois, des castes guerrière et sacerdotale ; elle voulut que la société reposât désormais sur l'accord volontaire et l'activité libre de tous ses membres. Au lieu de la Force, gardienne des vieux empires, elle voulut que la CITÉ eût pour principe la Justice. « Écoute la voix de la Justice, dit le poëte, renonce pour toujours à la violence ; telle est la loi que le fils de Saturne a imposée aux mortels. Il a permis aux poissons, aux animaux sauvages, aux oiseaux rapides, de se dévorer les uns les autres ; mais il a donné aux hommes cette justice, la plus excellente des choses... [1] » — « L'inébranlable fondement des États, c'est la Justice[2]. »

Poëtes, historiens, orateurs, tous s'unissent chez les Grecs pour célébrer l'excellence et la grandeur de la Justice. En même temps, mille cités en cherchent dans leurs constitutions la réalisation pratique. Pendant plusieurs siècles, d'incessantes expériences ont pour but de fonder sur la Justice la gloire et la puissance des États. C'est ainsi que la Grèce s'élève peu à peu à l'apogée de sa grandeur.

Et cependant, après quelques jours d'un éclat incomparable, la Grèce voit rapidement arriver pour elle l'heure de la décadence. Ses plus nobles enfants s'entre-détruisent dans la guerre du Péloponèse ; les mœurs se corrompent ; tous les liens sociaux se relâchent ; les sophistes, confondant le vrai et le faux, le bien et le mal, jettent dans les esprits le trouble et le désordre.

Jusqu'ici la Justice avait été chez les Grecs un instinct, une aspiration. Maintenant elle va devenir une science ; c'est sous cette forme que la Grèce léguera au monde les résultats de sa glorieuse, mais douloureuse expérience. Pour ranimer chez ses concitoyens la vie morale et politique, Socrate s'attache non-seulement à rallumer en eux l'amour, mais aussi à refaire la notion et à constituer la *science* de la Justice [3]. Sur ce sujet cependant, pas plus que sur aucun autre, son enseignement ne paraît avoir revêtu une forme dogmatique. Mais, après lui, son illustre disciple crée la théorie de la Justice, et, à bien dire, en fait la base même de la philosophie. D'autres théories, plus ou moins apparentées à d'antiques doctrines, occupent sans doute une large place dans les écrits de Platon, et même, à raison de la marche suivie pendant de longs siècles par l'esprit humain, ont exercé une plus vaste

[1] Hésiode, *les Travaux et les Jours*, v. 272-277.
[2] Pindare, *Olymp.*, XIII, 7.
[3] « Il disait que la justice était une science ; il en disait autant de toutes les vertus. » Xénophon, *Mémoires sur Socrate*, l. III, 13. Voyez aussi le passage l. IV, 6, où l'on reconnaît le germe de la doctrine de Platon.

influence et brillé d'un plus vif éclat. Le mysticisme qui, dès avant cette époque, avait fait sa première apparition en Grèce, et qui plus tard devait envahir l'Occident tout entier, a trouvé chez Platon un de ses plus puissants auxiliaires. Mais la théorie de la Justice, réduite au principe *de la conciliation et de l'alliance entre les extrêmes*, est vraiment l'œuvre originale de Platon, en même temps qu'elle est la dernière et la plus haute expression de la sagesse hellénique; œuvre encore imparfaite sans doute, dans laquelle cependant les fondements de la science sont posés pour jamais, et qui, à bien des égards, ne sera jamais surpassée.

Après Platon, Aristote, dans sa *Morale* et dans sa *Politique*, reprit et perfectionna, sous quelques rapports d'une grande importance, la doctrine de la Justice, transformée par lui en doctrine du *milieu*, ou, comme nous dirions aujourd'hui, du *juste milieu*; sous cette forme, il transmit aux générations à venir un enseignement dont, plus que tout autre peut-être, notre siècle est appelé à recueillir les fruits.

Avec Platon et Aristote s'arrête en Grèce l'élaboration de la théorie de la Justice. Rome, qui maintenant va s'emparer de la scène du monde, n'est assurément pas indifférente au progrès de la Justice; mais son génie pratique en poursuit la réalisation dans la jurisprudence et dans l'administration.

Il n'y a point de philosophie de la Justice dans l'Évangile, mais il y a la JUSTICE; il y a notamment le plus large précepte de Justice qui jamais ait été donné aux hommes: « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Compris tel qu'il doit l'être, ce précepte n'est rien moins en effet que la loi de paix et de conciliation entre le monde hébreu et le monde gréco-romain, et cette conciliation elle-même n'est rien moins que le principe de notre monde moderne.

Chez saint Paul, qui continue l'œuvre commencée par son maître, il y a, comme dans l'Évangile, la Justice; mais il y a aussi la philosophie de la Justice, cette même philosophie que Platon a enseignée, et qui revêt ici une forme nouvelle. En appelant le Juif et le Gentil, le Grec et le Barbare, le maître et l'esclave, l'homme et la femme, au sein de la communauté nouvelle, Paul leur enseigne que tous sont les membres d'un même corps, et que chacun, suivant sa fonction, en même temps qu'il participe à la vie commune, contribue pour sa part à l'entretenir[1]. Jamais l'assimilation de l'organisme social avec l'or-

[1] *I Cor.*, ch. XII; *Rom.*, XII, 3.

ganisme individuel n'avait été si nettement posée. Paul, d'ailleurs, a donné l'exemple de cette justice universelle, en vertu de laquelle la vie de chacun doit s'harmoniser avec la vie de tous. Il se fait juif avec les juifs, gentil avec les gentils ; il est faible avec les faibles, pour gagner les faibles; il se fait tout à tous pour les gagner tous.

Après la chute de l'empire romain, et pendant toute la durée du moyen âge, la Justice, sous l'inspiration du christianisme, se manifeste par la lutte de la nouvelle civilisation contre la barbarie, des communes contre la féodalité, de la science contre le sacerdoce. Ce n'est qu'à l'époque de la Renaissance et de la Réforme, lorsque tous les grands problèmes de la morale et de la politique sont de nouveau mis en discussion, que la philosophie de la Justice reparaît sous les auspices de Platon ; on en reconnaît la trace plus ou moins marquée dans les écrits des grands utopistes du XVIe siècle. Mais c'est surtout en Pascal qu'au XVIIe siècle elle trouve un nouvel et puissant interprète. Sans les avoir, à ce qu'il semble, jamais directement étudiées, Pascal, dans ses *Pensées*, reproduit avec une frappante analogie les doctrines de Platon et d'Aristote. Il est moins systématique, cela va sans dire, puisque son livre n'est qu'un assemblage de fragments destinés à un ensemble dont l'auteur lui-même n'eut jamais qu'une conception imparfaite ; mais il n'est ni moins profond, ni moins sagace, et, à bien des égards, il domine Platon de toute la hauteur de vingt siècles. Entre eux, la ressemblance des circonstances a fait celle des doctrines. L'un comme l'autre est venu à la suite de vastes commotions sociales. Platon a devant lui les guerres médiques, les luttes intestines de la Grèce, en dernier lieu la guerre du Péloponèse ; il a pu étudier la république en Grèce, la royauté en Asie, la tyrannie à Syracuse. Pascal vient après les agitations et les déchirements de la Réforme, après la longue rivalité de la France et de l'Autriche ; il a vu la guerre civile en France, en Angleterre et en Allemagne ; aux monarchies européennes, il a pu comparer Gênes, Venise, la Hollande républicaines. Comme Platon, il voit autour de lui l'ancien culte national ébranlé. Comme Platon, mathématicien passionné, il s'exalte et se fortifie aux inspirations d'une science alors toute pleine de séve et de jeunesse. Il a eu, lui aussi, son Socrate dans Montaigne, son vrai maître, comme on l'a justement remarqué; dans les casuistes, il a eu ses sophistes. Comme Platon, d'ailleurs, il a souvent subi l'influence de son temps. En lui aussi l'homme du passé s'est rencontré avec l'homme de l'avenir; et ce qui est triste à dire, mais se comprend aisément, chez Pascal comme chez Platon,

l'homme du passé est celui que les apologistes, aussi bien que les détracteurs, ont le plus facilement aperçu, le plus attentivement étudié, le plus complaisamment fait connaître.

Après Pascal, franchissant l'espace de plus d'un siècle, si nous venons aux temps voisins de la Révolution française, si nous descendons jusqu'à notre temps lui-même, nous voyons s'offrir à nous de nouvelles et importantes manifestations de la philosophie de la Justice. Alors, en effet, l'ébranlement définitif des vieilles sociétés et des vieilles croyances rappelle encore une fois l'esprit humain à la discussion de tous les grands problèmes moraux et politiques. On voit reparaître les questions posées, les solutions indiquées autrefois par Platon ou par Aristote. En Allemagne, les écoles philosophiques qui se succèdent avec tant d'éclat, en France l'éclectisme, puis les écoles socialistes, en Angleterre les économistes, travaillent à préparer, chacun dans sa voie, la conciliation et l'association entre tous les éléments de l'humanité. A cette grande élaboration, il fallait une sanction suprême, celle de la pratique ; cette sanction n'a pas manqué. Pour revendiquer en faveur de l'Italie la place qui lui appartient aussi bien dans l'avenir que dans le passé de la famille des peuples, l'illustre auteur du *Primato* n'a pas craint de s'inspirer et de s'autoriser, à chaque ligne pour ainsi dire de ses écrits, de la doctrine constituée par Platon et ses successeurs; c'est avec l'aide et au nom de cette doctrine que Gioberti a provoqué et préparé la restauration de l'Italie, et que, du même coup, on peut dire qu'il a posé les bases d'un nouvel ordre européen[1].

[1] Voyez *Del primato morale e civile degli Italiani*, et en particulier l'Avertissement, t. I, de la seconde édition de Lausanne.

Malheureusement, Gioberti a en quelque sorte déguisé cette doctrine sous un nom tout à fait impropre, celui de *Doctrine dialectique*, et par là il a rendu sa propre pensée plus difficile à saisir.

La Dialectique, plus exactement l'*Art dialectique*, ἡ διαλεκτικὴ τέχνη, a généralement, chez Platon, le même sens que chez les autres écrivains grecs; il veut dire l'art de scruter et de disserter, l'art de distinguer le vrai du faux (*ars quærendi et disserendi, vera ac falsa dijudicandi. Vid.* Ast. *Lexicon platonicum*). Quelquefois, cependant, ce mot prend un sens plus élevé et désigne cette puissance divinatrice, en quelque sorte, qui sert à résoudre les problèmes de l'ordre moral aussi bien que de l'ordre scientifique. « Celui qui fait usage de la *dialectique*, et qui, sans le secours des sens, s'élève par la Raison seule jusqu'à l'essence des choses, arrive au terme des connaissances intellectuelles, tout comme celui qui aperçoit le soleil est parvenu au terme de la connaissance des choses visibles » (Voy. *Rep.*, l. VII, t. I, p. 137, édition du *Panthéon littéraire*, p. 83 de l'édition des œuvres de Platon de Becker), et toute la fin du livre VII. Ailleurs la *Dialectique* est définie : la science qui embrasse toutes les autres. (*Philèbe*, édit. du *Panthéon littéraire*, t. II, p. 104, et t. V, p. 186 de l'édition des œuvres de Platon, de Becker). Quoi qu'il en soit, on voit que la dialectique est un instrument, une méthode, mais non pas une doctrine; elle est pour Platon le plus

De Platon à Gioberti, nous trouvons donc une succession souvent interrompue, mais jamais discontinuée, de travaux ayant pour but exprès le classement, la conciliation, l'organisation enfin de tous les éléments qui composent la vie morale et politique de l'homme; en un mot, ce que, pour nous conformer à la pensée de Platon, nous appellerons la Philosophie de la Justice. Le spectacle de cette grande série, le désir d'en reconnaître les développements successifs, de rechercher les enseignements que notre siècle peut en recueillir pour l'œuvre d'organisation à laquelle il est évidemment appelé, nous avait, il y a quelques années déjà, engagé nous-même à en étudier au moins quelques-uns des principaux monuments. Nous ne nous étions pas dissimulé cependant combien cette tâche était au-dessus de nos forces; nous sentions que, pour l'accomplir, il fallait un esprit plus jeune que le nôtre, une science plus profonde et plus vaste. Cependant l'utilité de l'œuvre nous a paru pouvoir, dans une certaine mesure, compenser l'imperfection de l'exécution. Quelques études ont été le résultat de cette tentative; profitant de l'hospitalité qui nous est accordée, nous publions aujourd'hui celle de ces études qui nous semble le moins incomplète, et qui est relative à Platon lui-même.

I

DÉFINITION ET THÉORIE DE LA JUSTICE

Dans le traité de la *République*, Platon aborde cette question à laquelle l'histoire contemporaine donnait en Grèce un intérêt tout actuel : Quelle est la meilleure forme de gouvernement? A cette occa-

puissant auxiliaire de la *Doctrine de la Justice*; elle n'est pas cette doctrine elle-même. Celle-ci, que cependant Platon a créée et instituée, n'a pas reçu de lui de nom particulier. Les successeurs, les commentateurs du maître n'ont pas, que nous sachions, suppléé, sous ce rapport, à son silence. De là l'embarras de ceux qui, comme Gioberti, ont voulu mettre en œuvre la doctrine de Platon; n'ayant pas à leur disposition un nom tout fait pour la désigner, ils ont mieux aimé en emprunter un à un élément accessoire, que d'en créer un nouveau parfaitement caractéristique. En procédant ainsi, nous pensons qu'ils ont nui à l'intelligence de la pensée de Platon, et c'est pour n'avoir pas le même tort à nous reprocher que nous avons pris sur nous de proposer le nom de *Philosophie de la Justice*.

Dans les citations qui précèdent, nous nous référons à la traduction des œuvres de Platon par Grou, réimprimée dans le *Panthéon littéraire*, et en même temps au texte grec de l'édition de Becker. — Les chiffres compris entre parenthèses se rapportent à cette édition.

La traduction du *Panthéon littéraire* a d'ailleurs été modifiée dans certains passages où le sens nous a paru l'exiger.

sion, Platon établit que, pour les États comme pour les individus, la source de toute vertu et de toute félicité est dans la Justice. Puis il cherche la définition de la Justice :

« Lorsqu'au commencement de cet entretien, dit Socrate dans le traité de la *République*, nous jetions les fondements de notre État, ce que nous avons établi comme une loi universelle n'est, ce me semble, rien autre chose que la Justice, ou du moins quelque chose qui y ressemble bien. Nous avons établi et nous avons plusieurs fois répété que chaque citoyen ne doit s'occuper que d'une chose dans l'État, celle pour laquelle la nature lui a donné le plus de dispositions [1]. Il y a donc une vertu qui, *contenant chacun dans les limites de sa propre tâche*, ne contribue pas moins à la perfection de l'État que la prudence, le courage et la tempérance... *Cette vertu, par laquelle chacun fait ce qui est sien, c'est la Justice* [2]... Lorsque chaque ordre de l'État, celui des mercenaires, celui des guerriers, celui des magistrats, se tient dans ses limites, chacun faisant ce qui lui est propre dans l'État, n'est-ce pas la Justice, n'est-ce pas ce qui fait que la République est juste? [3]... Mais l'homme juste, en tant que juste, ne diffère en rien d'une République juste ; il lui est, au contraire, parfaitement semblable [4]... Ce qui est utile, disons-nous, et ce qui est en même temps l'image de la Justice, c'est que celui qui est né cordonnier fasse des chaussures et pas autre chose, que le charpentier charpente, et ainsi du reste... D'ailleurs, la Justice ne s'arrête point aux actions extérieures de l'homme, elle règle son intérieur;... elle veut que l'homme assigne à chaque partie de son âme la fonction qui lui est propre, qu'il devienne maître de lui-même, qu'il établisse en soi l'ordre et la concorde, qu'il mette entre les parties de son âme un accord parfait..., qu'il lie ensemble tous les éléments qui le composent, et, malgré leur diversité, qu'il soit UN, mesuré, plein d'harmonie ; qu'ainsi disposé, il agisse (soit que son activité se déploie dans l'acquisition des richesses, dans les soins du corps, dans les affaires publiques ou dans les rapports

[1] *Rép.*, l. IV, p. 83 (tom. VI, p. 479).

[2] *Ibid.*, l. IV, p. 83-84 (t. VI, 479). Voyez, dans le deuxième livre de la *République*, l'admirable passage dans lequel Platon montre comment *la division du travail* s'établit dans la société et en engendre les développements ultérieurs. « Nous ne naissons pas tous semblables, mais différents les uns des autres, l'un a plus de disposition pour faire une chose, l'autre pour en faire une autre... d'où il suit qu'il se fait plus de choses, qu'elles se font mieux et plus aisément, *lorsque chacun fait celle pour laquelle il est propre dans le temps marqué, et qu'il est dégagé de tout autre soin.* — *Rép.*, l. II, p. 49 (t. VI, p. 361).

[3] *Rép.*, l. IV, p. 84 (t. VI, p. 481).

[4] *Ibid.*, l. IV, p. 85 (t. VI, p. 482).

de la vie privée) ; que toujours il estime et nomme *juste* et *belle* toute action *qui fait naître et qui entretient en lui cet ordre*... Qu'au contraire il appelle *injuste* ce qui *détruit en lui ce même ordre*... Ainsi nous pouvons, sans craindre de paraître nous tromper, affirmer que nous avons trouvé ce que c'est que l'Homme juste, l'État juste, et la Justice, telle qu'elle est dans l'un et dans l'autre...[1] »

Platon établit encore une analogie profondément vraie entre la *Justice* et la *santé*. « Les choses justes et injustes, dit-il, sont à l'égard de l'âme ce que les choses saines et malsaines sont à l'égard du corps... Engendrer la *santé*, c'est établir entre les divers éléments de la constitution humaine l'accord naturel qui les soumet les uns aux autres... Engendrer la *Justice*, c'est établir entre les diverses parties de l'âme la subordination que la nature a voulu mettre entre elles[2]. »

Ainsi Platon étend la notion de la Justice bien au delà de ses limites traditionnelles. Ce n'est plus seulement cette vertu civile qui garantit à tous également, au faible comme au fort, au pauvre comme au riche, la sûreté de sa personne et de sa propriété, et consacre pour tous l'égalité devant la loi ; Platon a devancé la pensée de notre siècle. La Justice, comme il l'a conçue, est le principe même de l'organisation sociale, de l'organisation universelle, qui met chaque individu, chaque chose, chaque force, chaque faculté à sa place, et rémunère chacun suivant son œuvre.

La forme *active* de la Justice est ce que Platon appelle en grec σωφροσύνη, ce que nous appellerons en français la *tempérance*, en prenant ce mot dans sa vieille acception française, la même que celle du *temperantia* latin. C'est l'art de concilier, de *tempérer* l'un par l'autre les éléments contraires, dont l'antagonisme se retrouve au fond de toute vie ; c'est un certain accord, une certaine harmonie, d'où résulte la conservation de l'ordre, la modération dans nos plaisirs et dans toutes nos actions[3]. Au point de vue politique, la *tempérance*, par sa définition même, ne peut résider dans une partie seulement de la République, mais dans le tout ; pour qu'elle existe, il faut qu'elle soit répandue en même temps dans tous les membres de l'État, depuis la plus basse condition jusqu'à la plus haute, établissant entre toutes un accord parfait. Elle fait régner l'harmonie entre la *partie supérieure* et la *partie inférieure* de la société et de l'individu, et règle la soumission

[1] *Rép.*, l. IV, p. 90 (t. VI, p. 500).
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.* p. 82 (t. VI, p. 474).

d'une partie à l'égard de l'autre [1]. On comprend qu'il ne doit pas toujours être facile de distinguer la limite qui, chez Platon, sépare la tempérance de la Justice. Mais lui-même nous avertit qu'il ne faut pas y regarder de trop près, et qu'il emploie parfois ces expressions, et d'autres semblables, à peu près avec la même signification [2].

Dans son application au gouvernement de l'État, la *tempérance* se confond d'ailleurs avec ce que Platon, dans le *Politique*, appelle si justement la *science politique ou royale* [3]. « Tous les arts, dit-il, ont chacun une fonction particulière, et, à cause de la spécialité de leur action, ont reçu chacun un nom spécial... Mais il est une science qui domine tous ces arts, qui veille sur les lois et sur tous les intérêts de l'État, et qui fait habilement un tissu de toutes choses, c'est la science politique ou royale... Cette science n'agit pas par elle-même, mais elle commande à celles qui agissent ; elle détermine les temps favorables pour commencer et pour suivre les grandes entreprises, et les autres arts exécutent ses ordres... Il est certain qu'une face de la vertu est toujours opposée à une autre face de la vertu ; ainsi la force à la modération...; malgré leur affinité, les parties de la vertu sont donc en une certaine façon, dissidentes. En cherchant partout ce que nous appelons le beau, nous devons donc toujours le séparer en deux espèces contraires... De cette opposition entre les modes de la vertu résulte nécessairement l'existence de caractères opposés chez les individus. Or, de même que le tisserand, pour former sa toile, croise la chaîne et la trame, de même la science royale, assemblant les caractères opposés, cherche à les lier et à les entrelacer, de manière à former le tissu social... D'ailleurs, par *caractères opposés*, il ne faut pas entendre le *bon* et le *mauvais ;* le tisserand ne mêle pas le *mauvais fil* au *bon*, il le rejette ; de même le chef politique ne mêle pas les impies aux justes, il les anéantit ou les châtie... C'est donc seulement entre les *qualités* contraires que l'alliance doit avoir lieu. La science royale a atteint son but suprême, et donné à son ouvrage une bonne texture, lorsqu'elle a habilement mélangé les caractères forts avec les caractères modérés, lorsqu'elle les a réunis dans une vie commune, en partageant entre eux les fonctions sociales, en les rapprochant par les nœuds de la concorde et de l'amitié, et formé ainsi le plus magnifique et le meilleur de tous

[1] *Rép.*, liv. IV, p. 83 (t. VI, p. 477).

[2] *Lois*, III, p. 239 (t. VI, p. 55).

3 Ἡ βασιλικὴ ἐπιστήμη... βασιλική τις τέχνη. La même expression se trouve dans Xénophon. — *Memorabil.*, l. III, t. IV, p. 11, édit. de Tauchnitz. (Ἔστι γὰρ τῶν βασιλέων αὕτη καὶ καλεῖται βασιλική).

les tissus ; lorsque dans ce tissu elle embrasse tous les individus *esclaves* et *hommes libres*, ne négligeant rien dans ses prescriptions de ce qui peut assurer la félicité commune[1].

» Ce que Platon appelle *la modération, la mesure* (τὸ μέτριον) constitue dans sa doctrine une autre forme, une autre face de la Justice. Pour lui, la *mesure* est, dans l'ordre moral, l'équivalent de la proportion dans l'ordre physique, de l'harmonie dans l'ordre musical ; elle représente l'accord entre les contrastes, le rapprochement et la conciliation entre les extrêmes, l'éloignement de tout ce qui est excessif, la négation de tout ce qui est exclusif ; c'est au nom de la *mesure* qu'il prétend régler les points les plus importants de la politique et de la morale.

» Il y a deux constitutions mères, dont on peut dire que naissent toutes les autres. Il faut appeler l'une monarchie, l'autre démocratie. Presque toutes les autres constitutions sont composées de celles-là, et il est nécessaire de prendre de l'une et de l'autre, si l'on veut que la liberté et l'amitié se rencontrent avec la sagesse. C'est là ce que nous avons en vue, quand nous disons que tout État, qui n'est pas participant à ces deux types, ne saurait être bien constitué. L'État qui s'attache trop exclusivement au principe monarchique ou bien au principe de liberté ne peut arriver, ni dans une voie ni dans l'autre, à posséder *la mesure* (τὰ μέτρια). Les Perses sont arrivés à l'extrême de la monarchie, les Athéniens à l'extrême de la démocratie. La *mesure* existe plutôt chez nos Crétois et chez nos Lacédémoniens[2]. — Le territoire de l'État ne doit être ni trop grand ni trop petit, mais d'une étendue convenable, la mieux calculée pour le maintien de l'unité[3]. — Il faut, dans l'éducation, initier l'homme au plaisir aussi bien qu'à la fatigue et au danger ; mais, d'un autre côté, il faut s'abstenir de tout excès dans le rire comme dans les larmes, et les citoyens doivent s'avertir mutuellement de renfermer en eux leurs transports de joie et de douleur, et d'accepter avec une contenance calme (εὐσχημοσύνη) les bons succès comme les revers[4]. — Ce qui fait le mérite du corps, ce n'est ni la beauté ni la force, ni la vitesse, ni la grandeur, ni même, comme la plupart se l'imaginent, la santé, non plus assurément que les dispositions contraires ; ce qu'il y a de plus sage à la fois et de plus sûr, est l'inter-

[1] *Le Polit.*, t. II, p. 410-414 (t. IV, p. 536).
[2] *Lois*, l III, p. 240 (t. VIII, p. 55).
[3] *Rép.*, l. IV, p. 78 (t. VIII, p. 461). Voyez l'application que Cicéron a faite de ce principe à la constitution de la République romaine (*De Republ.*, l. II, XXXIII).
[4] *Lois*, liv. V, p. 263 (t. VIII, 145).

médiaire entre ces diverses manières d'être; car les premières remplissent l'âme de vanité et de présomption, tandis que les secondes y font naître des sentiments bas et serviles.—Platon porte le même jugement touchant les biens de la fortune. Il ne les trouve désirables que dans cette même mesure moyenne. Les richesses excessives sont pour les États une source de luttes et de révoltes, tandis que l'extrême opposé conduit à la servitude. Une fortune qui n'attire pas les courtisans, mais qui donne le nécessaire, est la plus *musicale*, est la meilleure de toutes; source d'accord et d'harmonie en toutes choses, elle nous fait la vie exempte de peines[1]. — Il faut que les magistrats ferment également la porte à l'opulence et à la pauvreté, parce que l'opulence engendre la mollesse, la fainéantise, l'amour des nouveautés, et que la pauvreté, avec ce même amour des nouveautés, produit la servitude et l'envie de mal faire[2]. — Il ne faut point courir après le plaisir, ni mettre tous ses soins à éviter la douleur; mais embrasser ce milieu que l'on peut appeler du nom de disposition sereine (ἵλεως διάθεσις). Nous nous accordons tous sur la foi des oracles à faire de cet état le partage de la Divinité, et c'est à cet état que doit aspirer quiconque veut être divin[3]. — Quelle est la pratique agréable à Dieu? Une seule, fondée sur cette antique parole: qu'au semblable, s'il est *mesuré*, le semblable est ami. Les *non mesurés*, au contraire, ne plaisent ni les uns aux autres, ni à ceux qui sont *mesurés*. Or Dieu, surtout, est pour nous la mesure en toute chose, bien plus qu'un homme quelconque; celui donc qui veut se rendre agréable à Dieu doit devenir tel lui-même autant que possible; celui qui est *tempérant* est ami de Dieu, car il lui est semblable; celui qui n'est pas tempérant ne lui ressemble pas, en diffère, est injuste[4]. »

Dans les passages que nous venons de citer, Platon a évidemment essayé de développer la théorie, de présenter l'application du principe de JUSTICE, qu'il a posé auparavant. C'est une entreprise immense que d'illustres successeurs ont continuée après lui, sans pouvoir la mener à sa fin; c'est un système philosophique tout entier à édifier. Ne nous étonnons donc pas s'il y a quelque chose à reprendre dans l'œuvre de Platon. La justice, ainsi que lui-même l'a si bien compris, doit s'exprimer par la *mesure*, *la proportion*, *la convenance*, *l'harmonie;* elle doit consister à établir entre les diverses classes de la société, entre les diverses

[1] *Lois.*, l. v, p. 261 (t. VIII, p. 138).
[2] *Rép.*, l. IV, p. 77 (t. VI, p. 458).
[3] *Lois*, l. VII, p. 298 (t. VIII, p. 272).
[4] *Ibid.*, l. IV, p. 254 (t. VIII, p. 113).

facultés de l'individu, le même accord qui existe entre les éléments de la nature, entre toutes les parties de l'univers. Ce sera donc aussi une vertu pour l'homme politique de savoir s'associer à toutes les manifestations de l'activité générale, si variées, si éloignées l'une de l'autre qu'elles puissent être, et ce sera de même une vertu pour l'homme privé de savoir développer dans tous les sens les puissances diverses de son activité physique, de son cœur et de son intelligence. Comme l'a dit plus tard Pascal, la véritable perfection consiste à toujours associer à une vertu la vertu opposée, et *à toucher les deux extrémités en remplissant tout l'entre-deux.*

Toutefois, il faut bien le reconnaître, cette possession simultanée des extrêmes ne peut être le partage de l'homme, non plus que d'aucun être fini. Elle est le privilége de la Divinité. L'homme, comme le dit encore Pascal, ne peut qu'osciller par un mouvement rapide d'un extrême à l'autre, et n'est jamais, en effet, qu'en un point. De là, pour lui, la nécessité de revenir constamment au centre du champ qu'il parcourt, de manière à pouvoir rapidement se porter, selon les besoins du moment, vers l'une ou vers l'autre extrémité. C'est là un principe fondamental pour la pratique de la justice, de la tempérance, de la mesure, de la modération. L'homme vertueux par excellence, celui qui doit servir de modèle à ses semblables et régler leur destinée, celui-là doit avoir sa station habituelle dans LE MILIEU; c'est là son fort, la citadelle du sein de laquelle il fait ses excursions vers tous les points de l'horizon, et vers laquelle il revient sans cesse pour reprendre son assiette et son équilibre. L'homme type, le vrai chef de la société, doit occuper un état intermédiaire entre la richesse et la pauvreté, entre la science et l'ignorance, nous dirons même avec Platon, entre la santé et la maladie, parce qu'en lui le caractère suprême doit être la JUSTICE; c'est-à-dire une disposition universelle par laquelle il sympathise avec tous, riches et pauvres, savants et simples, forts et faibles, parce qu'en lui toutes les qualités physiques et intellectuelles doivent être subordonnées, et pour reprendre un vieux mot, *subservientes*, à son attribut essentiel, la perfection morale.

Mais si telle est la légitime importance du principe de *juste milieu*, si l'observation en est, sous un certain rapport, nécessaire à la pratique de la justice, il faut bien reconnaître aussi que, pris dans un sens absolu, ce même principe peut donner lieu aux conséquences les plus fausses, les plus dangereuses. La perfection ne peut consister, en effet, à garder timidement, sans jamais s'en écarter, la position mitoyenne entre les extrêmes. C'est là une justice en quelque sorte négative, une justice

stérile, qui évite l'excès, mais qui est impuissante à produire le bien, qui n'engendre que des caractères *médiocres*, des natures *neutres*, incapables de tout effort vigoureux. L'*aurea mediocritas* est la sagesse des sceptiques à la façon d'Horace et de Montaigne ; elle n'est point la vertu des grands hommes ni des grands peuples.

II

IMPERFECTION DES IDÉES PRATIQUES DE PLATON, EN CE QUI TOUCHE LA RÉALISATION DU PRINCIPE DE JUSTICE

Platon avait voulu que la justice régnât en souveraine sur la cité et sur l'homme, qu'elle établît l'ordre et l'harmonie entre les sociétés, les classes, les individus, les facultés même de notre âme; par conséquent, la paix en tout et partout. Et cependant, lorsque, dans la *République*, il essaye d'arriver à la réalisation des principes qu'il a posés, nous le voyons prendre pour point de départ la nécessité fatale de la guerre entre les peuples; nous le voyons subordonner violemment la classe laborieuse à la classe savante, le corps à l'esprit, la femme à l'homme, comprimer tous les instincts individuels au profit de l'intérêt collectif, établir enfin le plus intolérable système de communauté qui ait jamais été imaginé.

C'est qu'il y avait entre le monde qui environnait Platon et le type de justice, d'harmonie parfaite qu'il avait conçu, une distance que son génie, si prodigieux qu'il fût, était impuissant à franchir. A cette époque, la partie la plus nombreuse des sociétés, celle vouée aux travaux industriels, livrée à la violence de ses penchants brutaux, condamnée à l'esclavage, restait en dehors de la cité. D'ailleurs, le développement intellectuel de l'humanité était encore très-imparfait. La science était à peine éclose, l'intelligence rêvait en attendant de s'exercer. L'homme, suivant la célèbre comparaison imaginée par Platon lui-même, était encore comme enchaîné au fond de sa caverne, n'apercevant devant lui que des ombres, et aspirant à la possession de la réalité. Platon s'efforça de rompre la chaîne et d'établir l'équilibre, en tournant momentanément toutes les forces de l'homme et de la société vers la conquête de la science et de la philosophie. En même temps, il voulut maintenir dans une rigoureuse subalternité, soumettre à une véritable tutelle, dans l'État, les classes laborieuses, et, chez l'individu, les instincts

physiques. C'était là, nous le reconnaissons volontiers, une condition nécessaire de progrès, une transition inévitable pour arriver à l'établissement de la Justice définitive. Mais ce n'était point, comme le crut Platon, le règne de cette justice elle-même [1].

Platon veut l'unité; car il sait qu'elle est le fondement de la concorde. Il veut que la cité tout entière soit comme un seul corps, que tous les membres ressentent le plaisir ou la douleur que l'un d'entre eux éprouve [2]; il propose que, par une pieuse fiction, on persuade aux magistrats, aux guerriers, à tous les citoyens que tous ont été formés dans le sein de la terre, qu'ils doivent donc regarder celle-ci comme une mère et une nourrice commune, et traiter leurs concitoyens, quelles que soient les différences qui les en distinguent, comme des frères [3].

Mais, après tout, Platon est un philosophe, il n'est pas un législateur religieux; pour lui, l'utilité de la Justice est une révélation de la science, elle n'est pas une inspiration de la foi. Cette foi religieuse, qui a fait la grandeur de Moïse, qui lui a donné la puissance de créer non pas seulement un système, mais un peuple, un peuple modèle, un peuple initiateur, cette foi religieuse a manqué à Platon. Par là même, la foi lui a manqué dans la puissance morale de l'homme. Aussi dès qu'il descend sur le terrain de la pratique, il se trouble, il s'égare; il devient inconséquent aux grands principes que lui-même a posés. Ce n'est pas à l'amour de la Justice qu'il s'adresse pour obtenir le triomphe de la Justice, c'est à la force, et parfois même à la ruse.

La première erreur de Platon, erreur qui vicie son système tout entier, c'est, nous l'avons déjà dit, de croire à la nécessité fatale de la guerre. Sa *République*, comme il le répète à plusieurs reprises, n'est, après tout, qu'un idéal, une œuvre d'imagination, à la réalisation de laquelle lui-même a quelque peine à croire; à plus forte raison ne prétend-il point en faire un type applicable à l'humanité tout entière. Que résultera-t-il donc du contact de cette république avec les États voisins? Il ne peut supposer autre chose que la guerre. « Le pays, dit-il, qui suffisait auparavant à l'entretien de ses habitants, deviendra trop petit... Si donc nous voulons avoir assez de pâturages et de terres labourables, il nous faudra empiéter sur nos voisins, et nos voisins en feront autant par rapport à nous.... Nous ferons donc la guerre! ou quel autre parti

[1] Lui-même, cependant, a eu conscience de cette imperfection. — « Est-il possible, a-t-il dit, d'exécuter une chose telle qu'on l'a décrite? » — N'est-il pas au contraire naturel que l'exécution approche moins du vrai que le discours? (*Rép.*, l. v, p. 105; t, VI, p. 546).

[2] *Rép.*, l. v, p. 100 (t. VI, 528).

[3] *Ibid.*, l. III, 74 (t. VI, p. 447).

prendre?... nous ferons la guerre![1]. » Or cette fatale sentence vient immédiatement après l'admirable passage où Platon nous fait assister au développement de la division du travail dans la cité, et nous en montre les avantages. Mais il ne peut aller jusqu'à concevoir que cette division du travail et le régime de paix qui en est la conséquence nécessaire puissent s'établir un jour entre tous les peuples.

D'ailleurs, au temps de Platon, l'homme de guerre accompli est le type le plus parfait de la vertu telle qu'elle est alors comprise, et le génie créateur du philosophe n'est pas assez puissant pour substituer à l'ancien idéal un type complétement nouveau. Sa république sera donc composée d'un corps de guerriers, qu'il appelle les gardiens de l'État, de magistrats choisis parmi les plus excellents d'entre les guerriers, enfin du commun peuple, artisans et laboureurs. Ce ne sont point cependant des castes perpétuées par la naissance, mais des classes entre lesquelles les magistrats distribueront les enfants selon le métal dont la nature aura formé l'âme de chacun, soit or, soit argent, soit airain ou fer[2]. Ces trois classes ont d'ailleurs leurs équivalents dans les trois principales parties de l'âme humaine, et elles sont unies entre elles par des rapports analogues. A la classe des magistrats correspond la *raison* (ὁ λόγος, τὸ λογιστικόν), à celle des guerriers la *colère*, ou plutôt l'*indignation* (ὁ θυμός, τὸ θυμοειδές), à celle des mercenaires l'*appétit sensitif* (τὸ ἐπιθυμητικόν). La raison commande, l'indignation lui obéit et la seconde, l'appétit matériel est assujetti à l'un et à l'autre. De même, c'est aux magistrats qu'appartient l'exercice du pouvoir suprême; les guerriers sont les ministres et les exécuteurs de leurs volontés; les mercenaires prêtent aux uns et aux autres une obéissance passive[3].

La conception de Platon se distingue donc par ce double caractère: d'abord qu'elle admet la guerre comme condition nécessaire et permanente de l'État; ensuite qu'elle constitue, en l'appuyant de l'assistance armée d'un corps de guerriers, la suprématie de la classe savante sur la classe vouée aux travaux industriels[4].

Dans la subordination qu'il imagine entre les classes de la société et

[1] *Rép.*, l. II, p. 51 (t. VI, p. 368).
[2] *Ibid.*, l. III, p. 74.
[3] *Ibid.*, l. IV.
[4] Quelles doivent être les mœurs et la vie des citoyens dans un État où chacun est pourvu d'un nécessaire honnête, où les arts mécaniques sont exercés par d'autres, où la culture est laissée à des esclaves, à la charge de donner à leurs maîtres une part des fruits, suffisante à un entretien frugal. (*Lois*, l. VII, p. 308.) Toutefois Platon dit aussi : « Ceux qui se plongent dans l'ignorance, la bassesse, la science politique les relègue dans la condition d'esclave. » (*Le Politique*, édition du *Panthéon littéraire*, t. II, p. 412.)

entre les facultés humaines, Platon reste donc bien éloigné du principe d'harmonie, d'équilibre, de justice qu'il a lui-même, au commencement, proposé comme règle au législateur. En vain il prétend donner aux rapports de la classe inférieure avec la classe supérieure les noms les plus tendres. Les magistrats, dit-il, ne sont point appelés, comme dans les autres États, maîtres ou chefs (δεσπόται, ἄρχοντες), ce seront des sauveurs et des gardiens (σωτῆρες, ἐπίκουροι), et le peuple à son tour, loin d'être aux yeux des magistrats un esclave, sera celui qui les paye et les nourrit (μισθοδότας καὶ τροφεῖς). Ces dénominations bienveillantes ne changent rien au caractère réel des rapports établis entre les classes, véritable tutelle d'une part, véritable minorité politique de l'autre. Il y aura, comme l'observait déjà Aristote, deux cités dans l'État, deux cités ennemies l'une de l'autre [1]; l'une, la cité savante, destinée à commander; l'autre, la cité ouvrière, destinée à obéir.

Tout cela, sans doute, est bien loin de cet équilibre, de cette conciliation entre les facultés diverses de l'individu, entre les diverses classes de la société, qui nous étaient apparues comme les conséquences directes et nécessaires du principe de justice; mais telle est la puissance du génie de Platon, que même ses erreurs théoriques, au moins en tant que transition, se trouvent avoir été de grandes vérités pratiques. Qu'est-ce, en effet, que toute l'économie de son État, cet assemblage de classes superposées, sinon le système même du moyen âge, avec son clergé, sa noblesse guerrière et son peuple de vilains? Cette organisation, que la force même des choses a fait sortir des entrailles du monde antique, le génie de Platon l'avait pressentie, et dans son ensemble au moins, conçue à l'avance.

Sur ce fond, d'ailleurs, que d'admirables détails Platon n'a-t-il pas semés? Le tableau qu'il trace de l'éducation des guerriers, par la gymnastique et la musique, est un modèle auquel la société sera glorieuse de se conformer, lorsque sera venu le jour de son organisation définitive. D'ailleurs Platon ne veut pas que ses guerriers possèdent seulement les qualités physiques nécessaires à leur profession, le courage, la force, la vitesse; il veut qu'ils joignent à ces qualités le développement de l'intelligence, l'étude de la philosophie [2]. Soumis à la discipline d'une *dialectique* sévère, ils doivent s'élever, par la seule force de la vertu, à la connaissance de CE QUI EST; ils doivent apprendre à diriger le regard de l'âme vers la source de toute lumière, afin qu'ayant

[1] Aristote, *Polit.*, l. II, ch. 2, 12.
[2] *Rép.*, l. II, p. 52 (t. VI, p. 373).

vu le bien lui-même, ils s'en servent comme d'un modèle pour ordonner en conséquence l'État, les individus et eux-mêmes. Lorsque les jeunes gens sont arrivés à l'âge de vingt ans, les sciences qu'ils ont étudiées sans suite, il faut les leur présenter réunies, dans une vue d'ensemble, selon leurs affinités et selon leurs rapports avec la nature de l'Être. C'est là la plus grande épreuve pour connaître si une nature est *dialectique* ou non : en effet, *dialectique, synoptique,* c'est tout un [1]. — Ailleurs, reproduisant sous une nouvelle forme la même pensée, Platon déclare que la perfection de l'organisation sociale aura été atteinte le jour où les philosophes gouverneront les États, ou bien où les rois ou chefs, quels qu'ils soient, se seront faits sérieusement et vraiment philosophes. Hors cette condition, il n'est point de salut pour l'humanité [2].

Cette nécessité d'une union de la force avec la sagesse est, à bien dire, le trait saillant de la doctrine politique de Platon. Pensée juste et vraie en elle-même, incomplète cependant, parce qu'elle laisse en dehors la première puissance de l'homme, l'inspiration religieuse. Frappé du déplorable spectacle qu'étalent autour de lui les superstitions, les fables du polythéisme, Platon fait d'admirables efforts pour s'élever du sein de ce chaos à la notion véritable de la Divinité. Cependant, quoi qu'il fasse, sa croyance religieuse ne peut pas dépasser les proportions d'une élaboration philosophique. On voit qu'il voudrait sentir, embrasser, posséder l'ÊTRE UN et UNIVERSEL, ordonnateur de l'univers, source de toute justice. Ce roc, au sommet duquel, à son premier essor, le prophète hébreu s'est placé, le philosophe grec s'évertue péniblement à le gravir. Mais sa force ne suffit point à l'y porter. Il veut être religieux et il demeure philosophe.

Toutefois, plus encore que dans l'ordonnance générale de sa République, l'infirmité religieuse de Platon se montre dans la constitution qu'il donne aux gardiens de l'État, guerriers et magistrats. Lorsque le législateur hébreu veut lier son peuple à l'observation de la loi de Justice qui lui a été donnée, c'est à l'amour de la sainteté, c'est à la foi religieuse vivant au fond des cœurs, qu'il s'adresse. « Sanctifiez-vous, et soyez saints, dit-il, parlant au nom de Jéhovah, car je suis l'ÊTRE votre Dieu. Observez mes statuts, et pratiquez-les ; je suis l'ÊTRE qui vous sanctifie. » « Écoute Israël, dit-il encore, l'ETRE notre Dieu, l'ÊTRE est un. Tu *aimeras* l'ÊTRE, ton Dieu, de tout ton cœur, de

[1] *Rép.*, l. VII, p. 140 (t. VII, p. 92-96).
[2] *Ibid.*, l. V, p. 106 (t. VI, p. 548).

toute ton âme et *de toute* ta puissance. » Ainsi parle Moïse, et à sa voix surgissent, de siècle en siècle, les Josué, les Samuel, les David, les Ézéchias, les Isaïe, les Jérémie, les Machabées, et à travers les plus cruelles vicissitudes, les plus sanglantes épreuves, l'élite de son peuple, imperturbable dans la foi qu'il a reçue, conserve intact jusqu'à nos jours le dépôt qui lui a été confié. Mais où Platon trouvera-t-il de pareils accents, une semblable autorité ? Lui qui n'a pas la foi, comment la communiquera-t-il, la fera-t-il germer en dehors de lui ? Les guerriers doivent être les défenseurs de la justice ; mais comment *inculquer la justice* aux guerriers eux-mêmes ? Aussi, dès le premier pas qu'il essaye de faire dans l'application de sa doctrine, Platon, nous l'avons déjà dit, doute, se trouble, et devient tout d'abord infidèle au principe qu'il a posé.

Pour obtenir de ses guerriers le dévouement à la chose publique et une concorde mutuelle, Platon ne voit d'autre moyen que de mutiler leur existence, de détruire chez eux les instincts les plus puissants, les plus sacrés, de les dépouiller, en un mot, de toute vie individuelle, en les soumettant au régime d'une communauté absolue, d'une communauté qui embrasse à la fois la propriété, les femmes, les enfants, enfin la vie tout entière. A ce prix seulement, Platon croit pouvoir compter sur le désintéressement et la justice de ses guerriers et sur leur respect pour la paix. Lui-même a pris soin de nous faire connaître, de la manière la plus explicite, sa pensée à cet égard. « Prenons garde, dit-il, que nos guerriers, qui doivent être les chiens du troupeau, ne se transforment en loups, d'autant plus qu'ils ont la force en main, et qu'au lieu d'être les défenseurs et les protecteurs des citoyens, ils ne deviennent leurs maîtres et leurs tyrans... Aussi, je veux premièrement qu'aucun n'ait rien qui soit à lui seul, à moins que cela ne soit absolument nécessaire ; qu'ils n'aient ni maison, ni magasin, où tout le monde ne puisse entrer..., qu'ils mangent à des tables communes et qu'ils vivent ensemble *comme doivent vivre des guerriers au camp*. Qu'on leur fasse entendre que les dieux ont mis dans leur âme de l'or et de l'argent divin, qu'ils n'ont, par conséquent, aucun besoin de l'or et de l'argent des hommes... Dès qu'ils auront en propre des terres, des maisons, de l'argent, de défenseurs de l'État ils deviendront ses ennemis, ses tyrans ; ils passeront leur vie à se haïr mutuellement, à se dresser des embûches les uns aux autres [1]. » Comme complément de cette communauté de la vie matérielle, Platon institue celle des femmes et des enfants, et une

[1] *Rép.*, l. III, p. 75 (t. VI, p. 151).

grande partie du livre cinquième de la *République* est consacrée à l'exposition de cet étrange système. Mais c'est dans les *Lois* que nous trouvons l'expression la plus énergique, la plus enthousiaste des convictions de Platon au sujet des bienfaits de la communauté. « L'État, dit-il, le gouvernement, les lois qu'il faut mettre au premier rang, sont ceux où l'on pratique le plus à la lettre, le plus complétement, le vieux proverbe qui dit qu'*entre amis tout doit être commun*. Si quelque part donc il arrive, ou s'il doit arriver un jour, que les femmes soient communes, les enfants communs, les biens de toute espèce communs, que l'on apporte tous les soins imaginables pour retrancher du commerce de la vie jusqu'au nom de *propriété ;* de sorte que les choses même que la nature a données en propre à chaque homme deviennent en quelque sorte communes à tous autant qu'il se pourra, comme les yeux, les oreilles, les mains, et que tous les citoyens s'imaginent qu'ils voient, qu'ils entendent, qu'ils agissent en commun ; que tous approuvent et blâment de concert les mêmes choses, que leurs joies et leurs peines roulent sur les mêmes objets ; en un mot, partout où les *lois viseront de tout leur pouvoir à rendre l'État parfaitement* UN, on peut assurer que là est le comble de la vertu politique, et personne ne pourrait à cet égard donner aux lois une direction ni meilleure, ni plus juste [1]. »

[1] Il est curieux d'opposer à cette théorie insensée de l'unité absolue, entre les membres de l'État, les observations pleines de raison que Platon présente ailleurs, au sujet de la vraie et de la fausse égalité. « Rien n'est plus conforme à la vérité, à la droite raison et au bon ordre que l'ancienne maxime que l'*égalité engendre l'amitié*. Ce qui nous jette dans l'embarras, c'est qu'il n'est pas aisé d'assigner au juste l'*espèce d'égalité* propre à produire cet effet ; car il y a deux sortes d'égalité qui se ressemblent pour le nom, mais qui, en bien des points, sont presque contraires. L'une est une égalité aveugle ; il n'est point d'État, point de législateur à qui il ne soit facile de l'introduire en lui donnant le sort pour règle de son action. Mais il n'en est pas ainsi de la vraie et parfaite égalité, qu'il n'est point aisé à tout le monde de connaître. Le discernement en appartient à Jupiter, et elle ne se trouve que bien peu entre les hommes. Mais enfin c'est le peu qui s'en trouve soit dans l'administration publique, soit dans la vie privée, qui produit tout ce qui se fait de bon. C'est elle qui donne plus à celui qui est le plus grand, moins à celui qui est moindre, à l'un et à l'autre dans la mesure de sa nature ; proportionnant ainsi les honneurs au mérite, elle donne les plus grands à ceux qui ont plus de vertu, les moindres à ceux qui font moins de vertu et d'éducation, à tous selon la raison. Voilà en quoi consiste la justice politique à laquelle nous devons tous tendre, mon cher Clinias, ayant toujours les yeux sur cette espèce d'égalité, dans l'établissement de notre nouvelle colonie. Quiconque pensera à fonder un État doit se proposer le même but dans son plan de législation, et non pas l'intérêt d'un ou de plusieurs tyrans ou l'autorité de la multitude, mais toujours la justice, qui, comme nous venons de le dire, n'est autre chose que l'égalité établie entre les choses inégales, conformément à la nature.

» Il est pourtant nécessaire dans tout État, si l'on veut se mettre à couvert des séditions, de faire aussi usage des autres espèces de justice, appelées ainsi abusivement (car les égards et la condescendance sont des brèches faites à la parfaite et rigoureuse justice). Pour ne point s'exposer à la mauvaise humeur de la multitude, on est obligé de recourir à l'égalité du sort,

Platon craint cependant d'abandonner à elle-même cette ténébreuse promiscuité. Il veut en faire sortir ce qu'il appelle des unions saintes, c'est-à-dire aussi bien assorties que possible. Pour cela, il cherche à multiplier les rapports des sujets d'élite d'entre les guerriers avec les femmes, et afin que ce privilége n'excite pas la jalousie du plus grand nombre, il faut s'arranger de manière à le mettre sur le compte du sort, dont les décisions sont appelées à régler ces unions temporaires. « Il me semble, dit à ce sujet Platon, que nos gouvernants seront souvent obligés de recourir au mensonge et à la tromperie pour le bien des gouvernés, et nous avons dit quelque part que ces moyens étaient bons à employer lorsqu'on s'en sert dans un but qu'on peut appeler *sanitaire*... Seulement il faut que ces subterfuges ne soient connus que des seuls magistrats, afin de ne pas exciter la sédition dans le *troupeau* des gardiens [1]. »

Tout ceci sans doute, pour le nommer du seul nom qui convienne, est monstrueux. Que notre indignation cependant ne nous rende ni trop rigoureux envers Platon, ni trop fiers de nous-mêmes. Pour préparer l'unité définitive de l'humanité, le moyen âge lui-même n'a-t-il pas dû instituer la communauté monastique, et s'il a placé en dehors de ce régime les rapports des sexes, n'a-t-il pas dû racheter cette exception par une autre violation de la loi naturelle, ou, pour parler comme Platon, par une autre violation de la loi de Justice? N'a-t-il pas institué le célibat des ordres monastiques et du clergé? D'un autre côté, dans l'ordre laïque, la promiscuité ne s'est-elle pas fait jour par le *droit du seigneur?* Et, pour assurer l'obéissance des gouvernés, les gouvernants n'ont-ils jamais eu recours à ce système de *fraude sanitaire* recommandé par Platon ?

Cependant, pour réaliser ce rêve d'unité absolue qui tourmente Platon, tout n'est pas fait encore. La société ne se compose pas des hommes seulement, les femmes en sont la moitié. En vain, pour ce qui regarde les rapports physiques, Platon les a-t-il déclarées, au moins jusqu'à un certain point, communes entre ses guerriers! En leur qualité de *femmes*, n'ont-elles pas dans la société, sous tous les rapports, un rôle spécial à remplir? le législateur n'a-t-il pas à compter avec elles? Luimême le reconnaît. « Après avoir mis les hommes en scène, dit-il, il

et alors il faut prier les dieux et la bonne fortune de diriger les décisions du sort vers ce qui est le plus juste. On est ainsi obligé de faire usage de ces deux espèces d'égalité. Mais on ne doit se servir que le plus rarement possible de celle qui est soumise au hasard. » — *Lois*, livre VI, p. 277 (t. VIII, p. 299).

[1] *Rép.*, l. V, p. 98 (t. VI, p. 322).

est bien d'y mettre aussi les femmes[1]. — « Il faut, dit-il encore ailleurs, que le législateur complète son œuvre; je ne veux pas qu'il fasse les choses à demi en laissant les femmes mener une vie molle et somptueuse, sans loi, sans direction. Je ne veux point que, se bornant à donner aux hommes une saine éducation, au lieu de tracer pour l'État le plan complet d'une vie heureuse, il n'en trace que la moitié[2]. »

Il semble que, pour s'acquitter dignement de cette tâche, Platon n'ait qu'à suivre la voie qu'il a lui-même ouverte, qu'il n'ait à faire qu'une nouvelle application de son grand principe de Justice. En effet, si l'homme et la femme ont chacun une nature, des aptitudes spéciales, ils doivent évidemment l'un et l'autre trouver dans la société une éducation, un mode d'activité conformes à ces aptitudes.

Dans un passage du livre des *Lois*, Platon lui-même apprécie parfaitement les caractères qui distinguent les deux sexes, et montre avec une grande justesse quel égard il convient d'y avoir. Parlant des chants à instituer dans les fêtes publiques : « Il faut, dit-il, séparer les chants qui conviennent aux hommes de ceux qui conviennent aux femmes. Il faut déterminer un type auquel on conformera les harmonies et les rhythmes. La loi réglera le caractère des chants, en attribuant à l'un et à l'autre sexe ce qui est le plus en rapport avec sa nature. C'est en raison de ce qui différencie l'homme de la femme qu'il faut faire cette distinction. Ce qui est grandiose et ce qui dispose au courage, voilà ce qui est *viril* ; ce qui a un caractère de grâce et de modestie, voilà ce que dans la loi et dans les discours nous donnerons, comme étant plus *féminin*, à la femme[3]. »

Mais s'il est permis à Platon de se laisser aller à l'inspiration naturelle de son génie, d'être juste et vrai lorsqu'il s'agit d'art, cette liberté n'existe plus pour lui lorsqu'il arrive à l'organisation sociale. Ici il est enchaîné par une idée préconçue, par une opinion systématique. Il faut que sa république soit UNE d'une manière absolue, et si cette unité chimérique ne peut s'accommoder de la différence naturelle des sexes, il faudra que cette différence soit effacée, ou du moins réduite à ses conditions matérielles les plus grossières.

Platon déclare donc, par la bouche de Socrate, que l'homme et la femme doivent recevoir la même éducation, se livrer aux mêmes exercices, remplir dans l'État les mêmes fonctions, même celles de la

[1] *Rép.*, l. v, p. 93 (tome VI, p. 508).
[2] *Lois*, l. vii, p. 307 (tome VIII, p. 303).
[3] *Ibid.*, l. vii, p. 305 (tome VIII, p. 294).

guerre. Entre eux, il ne reconnaît qu'une seule différence, c'est que *l'homme engendre et que la femme enfante*, et sa raison pour le croire ainsi, c'est qu'en effet chez les animaux, du mâle à la femelle, il n'y a pas, dit-il, d'autre disparité.

Cependant il était impossible que la contradiction choquante qui existe entre cette conclusion et le principe fondamental proclamé par Platon lui-même échappât à la clairvoyance de l'illustre philosophe. Aussi, à peine a-t-il mis dans la bouche de Socrate l'expression de sa pensée au sujet de l'IDENTITÉ des fonctions assignées aux deux sexes, qu'aussitôt un des interlocuteurs, interrompant Socrate, lui fait observer que pour le combattre il suffit de retourner contre lui ses propres armes. « N'a-t-il pas déclaré, en effet, lorsqu'il posait les fondements de la République, que chacun devait remplir l'emploi le mieux approprié à sa nature? » Or se peut-il qu'il n'y ait une extrême différence entre la nature de l'homme et la nature de la femme? Dès lors ne se trompe-t-il pas, n'est-il pas en contradiction avec lui-même lorsqu'il dit que les hommes et les femmes doivent faire les mêmes choses, bien qu'ils aient des natures si différentes[1]? Socrate ne conteste pas la vérité de l'argument, mais il se tire d'embarras par un paradoxe. « Sans doute il faut tenir compte dans l'organisation sociale des différences qui séparent les individus; toutefois ce ne peut être que pour les choses à l'égard desquelles ces différences ont quelque valeur. L'homme chauve diffère de l'homme chevelu; en conclura-t-on que l'un et l'autre ne puissent être bons cordonniers[2]? » De même, le mâle engendre et la femme enfante. En conclura-t-on qu'ils ne soient pas également propres aux divers emplois qui existent dans la société? N'en déplaise à Platon, nous croyons que la conclusion qu'il repousse est parfaitement légitime. En effet, après tout ce qu'ont écrit sur ce sujet les moralistes et les physiologistes, qui voudrait mettre en doute aujourd'hui que, de la fonction de maternité, découle pour la femme tout un ensemble d'habitudes et de devoirs qui en font, sous le rapport social, un être tout différent de l'homme? A celui-ci la lutte, la vie publique, politique, scientifique; à la femme, gardienne de la famille, la vie intime, les occupations domestiques. — Platon lui-même, comme nous l'avons vu, avait parfaitement apprécié cette différence en déterminant la nature des chants destinés aux deux sexes. Mais dans la République, telle qu'il l'a conçue, la vie domestique n'a point de place. C'est pourquoi, tout ce

[1] *Rép.*, l. v, p. 94 (t. VI, p. 511).
[2] *Ibid.*, l. v, p. 94-95 (t. VI, p. 513).

qui la rappelle, le gêne, le contrarie et attire sa réprobation. Tout à l'heure, il parlait de la modestie et de la retenue comme des vertus distinctives des femmes. Maintenant il s'irrite contre celles-ci à cause de la résistance qu'elles opposent au législateur qui voudrait les convertir à la vie publique, les faire assister aux repas communs. « Il n'est rien au monde, dit-il, que ce sexe portât plus impatiemment, accoutumé qu'il est à une vie retirée et obscure; il n'est sorte de résistance qu'il n'opposât au législateur qui voudrait le produire de force au grand jour; et à la fin son opiniâtreté l'emportera[1]. »

Aussi, en vain Platon affirme-t-il la prétendue identité de l'homme et de la femme. Du moment qu'il entraîne celle-ci en dehors de sa sphère naturelle, il est obligé de proclamer son infériorité relative à l'égard de l'homme. « La nature, dit-il, ayant donné les mêmes facultés en partage aux deux sexes, tous les emplois appartiennent en commun à tous les deux; seulement dans tous ces emplois *la femme est inférieure à l'homme*. Sans doute, beaucoup de femmes peuvent, en quelques points, l'emporter sur certains hommes, mais, les femmes en général *nous sont en toutes choses très-inférieures*[2]. Ce sexe, dit-il encore, a beaucoup moins de disposition que le nôtre pour la vertu[3]. » Enfin Platon, dans le *Timée*, va jusqu'à prétendre que les hommes qui se sont écartés de la vertu prennent la forme de femmes en revenant à l'existence.

Et cependant Platon, on n'en peut douter, était animé d'un sentiment sincère de justice à l'égard des femmes. Frappé de l'état de subalternité auquel les condamnaient toutes les sociétés antiques, il désirait mettre un terme à cette iniquité et relever la condition de la femme au niveau de celle de l'homme. Lui-même s'est exprimé à cet égard de manière à ne nous laisser aucun doute sur sa pensée. « Entre les divers genres de vie, dit-il, qui aujourd'hui sont réservés aux femmes, lequel préférerions-nous à cette communauté de fonctions, que nous voudrions voir établie entre elles et l'homme? Imiterons-nous les Thraces et beaucoup d'autres nations qui condamnent leurs femmes à labourer la terre, à garder les bœufs et les troupeaux, et en tirent les mêmes services qu'ils tireraient d'esclaves? Ferons-

[1] *Lois*, l. VI, p. 292 (t. VIII, p. 254).
[2] *Rép.*, l. V, p. 95 (t. VI, p. 515). « Parmi les différents arts auxquels les deux sexes s'appliquent en commun, en est-il un seul où les hommes n'aient une supériorité marquée sur les femmes? Sera-t-il besoin que nous nous arrêtions à quelques exceptions, telles que *les ouvrages de laine, la manière de faire les gâteaux et d'apprêter les viandes*, travaux où les femmes l'emportent sur nous, et où l'infériorité serait une honte pour elles? »
[3] *Lois*, l. VI, p. 292 (t. VIII, 253).

nous comme font tous ceux qui habitent ce pays-ci? car voici ce qui se passe chez nous. Nous autres, après avoir, comme on dit, *bien garni notre coffre*, nous en laissons la disposition à nos femmes, leur mettant en main la navette et les appliquant aux ouvrages de laine. Prendrons-nous un terme moyen, comme à Lacédémone, en prescrivant aux jeunes filles de cultiver la gymnastique et la musique, en exemptant les femmes de travailler à la laine, leur donnant d'ailleurs d'autres occupations qui ne sont ni viles ni méprisables, en les faisant participer avec nous aux soins domestiques, à l'économie du ménage et à l'éducation des enfants, sans leur permettre toutefois de prendre part aux exercices de la guerre? Que ceux qui voudront approuver les règlements des législateurs sur ce point les approuvent, pour moi je persiste dans mon sentiment [1]. »

Hélas! lorsque après plus de deux mille ans le philosophe, pénétré de la pensée de Platon, porte ses regards sur nos sociétés modernes et considère quelle y est encore la condition des femmes, il comprend toutes les perplexités qui durent assiéger l'esprit de l'illustre Athénien, et il excuse volontiers les erreurs auxquelles a pu l'entraîner un sentiment de justice trop impatient. Mais l'humiliation des femmes dans les sociétés antiques, leur infériorité qui subsiste au sein même des sociétés modernes, ne sont l'œuvre ni d'un caprice ni d'une intention malveillante du législateur. Elles sont une conséquence naturelle de l'état de lutte dans lequel les sociétés ont vécu jusqu'aujourd'hui, état de lutte qui a mis en jeu les facultés les plus puissantes de l'*homme*, et rendu nécessaire sa domination, tandis qu'elle a comprimé les plus heureuses qualités des femmes, et nécessité, dans l'intérêt du salut commun, la subalternité dans laquelle elles ont toujours été maintenues. Platon n'a pas compris que la paix seule, en changeant la nature des rapports sociaux, pouvait assurer à la femme sa légitime influence, et en faire dans l'État l'égale de l'homme. Admettant la necessité permanente de la guerre et plaçant dans le guerrier le type le plus élevé de la vertu sociale, il a été conduit, en opposition à la nature elle-même et au consentement universel, à vouloir transformer la femme en guerrier et à la faire vivre *comme vivent les guerriers au camp*. Là est son erreur. Mais, d'un autre côté, il faut bien reconnaître qu'en admettant la femme à jouir des bienfaits de l'éducation intellectuelle et morale dans toute son étendue, en l'autorisant à se livrer à l'étude des arts et des sciences, en l'appelant enfin à partager, au moins en une certaine

[1] *Lois*, l. VII, p. 307 (t. VIII, p. 302).

mesure, avec l'homme, la vie et la puissance sociales, Platon avait vu juste, et qu'il n'a fait que devancer par ses prévisions un résultat que le développement ultérieur de l'humanité a déjà en partie confirmé, et ne peut manquer de réaliser entièrement[1].

III

DE L'AMOUR CHEZ PLATON

Ce que nous venons de dire des idées de Platon sur les femmes demeurerait incomplet, si nous n'ajoutions quelques mots sur sa *doctrine de l'amour*, doctrine devenue si célèbre, et qui a exercé sur la culture morale des siècles suivants une si grande influence. Ceci est encore, d'ailleurs, sous un aspect nouveau, le problème de la Justice, puisqu'il s'agit de déterminer quel doit être, dans les rapports sympathiques des sexes, le rôle de l'homme et celui de la femme. Mais pour trouver l'expression de cette doctrine, il faut que nous l'allions chercher ailleurs que dans les traités politiques du maître; il faut que nous allions entendre Socrate et ses amis au *Banquet* où ils se sont réunis pour discourir ensemble sur la nature et les mérites de l'amour.

L'attrait mystérieux qui entraîne l'homme et la femme l'un vers l'autre est, sans aucun doute, la manifestation la plus puissante de cette force universelle qui attire l'un vers l'autre tous les êtres et les retient dans les rapports d'une sainte communion; l'amour mutuel des deux sexes est comme la source et la condition de tous les autres amours. Mais cette merveilleuse énergie ne conserve pas dans tous les temps, au sein de l'humanité, une forme immuable; elle se développe avec l'humanité elle-même et en suit le progrès. L'histoire et l'observation nous prouvent que, dans les sociétés primitives, le lien entre les sexes n'a guère qu'un caractère physique. Il ne devient intellectuel et surtout

[1] Un progrès très-remarquable s'était déjà accompli sous ce rapport dans les mœurs des Romains. « Plusieurs usages, dit Cornelius Nepos, qui sont décents dans nos mœurs, sont réputés honteux dans celles des Grecs. Quel est le Romain qui rougit de mener sa femme dans un festin? Quelle est la dame romaine qui n'occupe pas le devant de la maison, et l'appartement le plus en évidence, qui ne reçoit et ne fréquente les compagnies? Il en est autrement en Grèce. Une femme n'y assiste à aucun repas, si ce n'est chez ses parents, et n'y habite que l'appartement le plus reculé du logis, qu'on appelle par cette raison le gynécée, et dont personne ne peut approcher que ceux qui leur sont liés par la plus étroite parenté. » (*Préface.*)

moral que lorsque la femme, participant au progrès qui s'opère dans l'humanité, arrive à cultiver son intelligence et son cœur. Jusque-là, l'exemple des peuples anciens le démontre, c'est auprès de l'homme lui-même, de l'homme beau, jeune, plein de courage, de fierté, d'ardeur et dont l'intelligence est développée par l'activité et par l'étude, que l'homme cherche la principale satisfaction de son besoin d'aimer. Même, dans quelques-unes de nos sociétés contemporaines, nous rencontrons ce phénomène ; et Napoléon, qui avait pu l'observer en Égypte, l'explique très-justement par l'état d'infériorité des femmes musulmanes, dépourvues non-seulement de ce charme intellectuel, mais encore de cette grâce physique que le commerce du monde et la culture de l'esprit peuvent seuls donner à leur sexe [1].

Dans le célèbre dialogue du *Banquet,* Platon fait, on le sait, le procès à l'amour physique, qu'il regarde comme un sentiment bas et grossier, tandis qu'il exalte en termes magnifiques la grandeur de l'amour intellectuel et moral, de cet amour, qui de son nom s'est appelé l'*amour platonique*. Mais ce que l'on sait moins en général, c'est que cet amour noble et saint, ministre comme il le dit, *non de la Vénus vulgaire, mais de la Vénus céleste,* est essentiellement l'*amour mâle*[2]. Certes, Platon condamne des aberrations, malheureusement trop fréquentes dans la société grecque; mais il affirme que c'est seulement par un amour chaste et pur de l'homme que l'homme peut se perfectionner dans la pratique du bien, dans l'étude du vrai, dans le sentiment du juste, du beau.

Et cependant, chose singulière, le personnage auquel le dialogue même du banquet attribue la théorie la plus élevée de l'amour, celui dont Socrate déclare ne faire que répéter la parole, et dont il invoque l'autorité, c'est une femme, Diotime de Mantinée. C'est d'elle que le père de la philosophie a reçu, au sujet de l'amour, cette révélation dont la grandeur n'a point été dépassée, peut-être même égalée : « *que » l'amour est pour les êtres mortels la seule et véritable source de l'immortalité.* » « L'amour, dit Diotime, est la reproduction au sein de la beauté, soit par le corps, soit par l'âme... Tous les humains sont capa-

[1] *Mémoires de Napoléon*, t. V, *Égypte.*

[2] « Qui doute qu'il n'y ait deux Vénus, l'une plus âgée, fille du Ciel, qui n'a point de mère, nous la nommons Vénus céleste ; l'autre, plus jeune, fille de Jupiter et de Dionée, nous l'appelons Vénus vulgaire. La Vénus céleste n'étant pas née de la femelle, mais du mâle seulement, l'amour, qui l'accompagne, ne recherche que les jeunes gens, serviteur qu'il est d'une déesse plus âgée et qui, par conséquent, n'a pas les sens fougueux de la jeunesse; ceux qu'il inspire n'aiment que le sexe masculin, sexe mâle, naturellement plus fort et plus intelligent. » (*Le Banquet*, discours d'Aristodème).

bles d'engendrer et selon le corps et selon l'âme; et lorsqu'ils sont parvenus à un certain âge, leur nature demande à produire. Mais elle ne peut produire au sein de la laideur, elle ne le peut qu'au sein de la beauté. Lorsque l'être fécondant s'approche du beau, plein d'amour et de joie, il se dilate, il engendre, il produit... De là, chez l'être fécond et plein de séve pour produire, cette stupeur devant la beauté qui doit le délivrer d'une grande douleur. Car l'objet de l'amour n'est pas la beauté, mais la génération et la production dans la beauté! C'est la génération qui donne à l'être mortel la perpétuité et l'immortalité dont il est capable... L'AMOUR EST LE DÉSIR DE L'IMMORTALITÉ. N'as-tu pas remarqué dans quel état étrange se trouvent tous les animaux volatiles et terrestres quand arrive le désir d'engendrer ; comme ils sont tous malades ; quelle agitation amoureuse, d'abord pendant l'époque de l'accouplement, puis lorsqu'il s'agit de nourrir leur progéniture; comme, pour elle, les plus faibles mêmes sont toujours prêts à combattre contre les plus forts, et même à mourir ; comme ils souffrent la faim ou toute autre privation?... Ici, c'est encore la nature mortelle qui cherche à se perpétuer et à se rendre immortelle autant qu'il est possible. Ainsi se conservent tous les êtres mortels. Ils ne restent pas absolument et toujours les mêmes comme l'Être divin ; mais celui qui s'en va et qui vieillit laisse à sa place un jeune individu semblable à ce qu'il est lui-même. Voilà, Socrate, comment tout ce qui est mortel participe à l'immortalité...[1] Ne t'étonne donc pas si tous les êtres animés attachent tant de prix à leurs rejetons. Car c'est du désir de l'immortalité que leur viennent la sollicitude et l'amour qui les animent.

» Ceux qui sont féconds selon le corps aiment les femmes et se tournent de préférence vers elles ; c'est ainsi qu'ils aiment, afin de se procurer, comme ils l'imaginent, par la procréation d'enfants, l'immortalité, une mémoire, et le bonheur dans tous les temps à venir. Mais il y a aussi ceux qui sont féconds selon l'esprit, féconds pour les choses qu'il appartient à l'esprit de produire... Quelles sont ces choses? La sagesse et les autres vertus qui sont nées des poëtes et de tous les artistes doués du génie de l'invention. Mais la sagesse la plus haute et la plus belle est celle qui préside au gouvernement des États et des famil-

[1] Comparez à ce langage celui de Bossuet : « Je sais bien qu'une nature immortelle n'a pas besoin comme la nôtre, mortelle et fragile, de se perpétuer en substituant à sa place des enfants, qu'on laisse au monde quand on le quitte. Mais soi-même, indépendamment de cette nécessaire réparation, n'est-il pas beau de produire un autre soi-même, par abondance, par plénitude, par l'effet d'une inépuisable communication, en un mot par fécondité, et par la richesse d'une nature heureuse et parfaite? » (*Élévation sur les mystères*, 2me semaine, 1re élévation.)

les humaines; on l'appelle *tempérance* et *justice*. Quand donc un mortel porte en son âme dès l'enfance le germe de ces vertus, étant, comme il l'est, DIVIN, l'âge étant venu, il désire produire et engendrer; dès lors lui aussi va çà et là, cherchant la beauté dans laquelle il puisse engendrer, car jamais il ne le pourrait dans la laideur. Dans l'ardeur de produire, il s'attache donc aux beaux corps de préférence aux laids, et s'il rencontre dans un beau corps une âme belle et généreuse, heureusement formée, alors il s'attache passionnément à cet harmonieux assemblage.

» Auprès de ce disciple, il abonde aussitôt en discours sur la vertu et sur ce que doit pratiquer l'homme de bien, et il entreprend de l'instruire. Dans ce commerce, il engendre et produit ce dont il portait le germe en lui. Absent ou présent, il pense sans cesse à son ami, et il nourrit en commun avec lui ce qui a été engendré, car ils ont l'un à l'égard de l'autre une amitié plus sûre et une communauté plus grande que celle de la parenté selon le sang, parce qu'ils possèdent en commun des enfants plus beaux et plus immortels [1]. »

Tel fut le langage de Diotime, et j'ai peur vraiment qu'aujourd'hui, pour le plus grand nombre, il ne soit chose fort obscure, ou pour mieux dire une véritable énigme. Ce mutuel amour du maître et du disciple, cette communion chaste mais tendre entre deux existences qui se développent moralement l'une par l'autre, sont devenues, parmi nous, quelque chose de tellement insolite, qu'il ne nous est même plus possible de l'imaginer ou de le comprendre [2]. Mais si nous voulons bien descendre par la pensée à quatre siècles environ après Platon, nous reporter au milieu de cette famille spirituelle du sein de laquelle sortit la doctrine évangélique pour convertir le monde, de cette famille mâle que le fondateur du christianisme avait rassemblée autour de lui et qu'il affectionnait même par dessus sa famille selon le sang; si nous nous représentons, au milieu de cette famille, le *disciple que Jésus aimait, penché*, comme il se dépeint lui-même, *sur le sein de Jésus*; alors, j'en suis certain, nous comprendrons mieux l'enseignement de Diotime, et nous pourrons rendre hommage avec Platon à la chaste et sainte fécondité de l'amour mâle. Mais plus heureux que lui, en voyant de-

[1] *Banquet*, p. 361-364 (t. V, p. 78-88).

[2] A Sparte, « un citoyen vertueux, épris des belles qualités d'un enfant, voulait-il s'en faire un véritable ami et vivre avec lui, le législateur approuvait cette société; il n'y voyait rien que d'honnête, mais en même temps il déclarait infâme quiconque paraîtrait ne rechercher dans un jeune homme que la beauté du corps. De là il arriva que ceux des citoyens qui s'aimaient vivaient aussi étroitement entre eux que des pères avec leurs enfants, des frères avec leurs frères. » (Xénophon, *République de Sparte*, ch. II. Voyez aussi Platon, *Rép*. l. III, p. 67.)

vant nous la société, délivrée ou bien près de l'être, des fléaux qui affligeaient le monde ancien, l'ignorance, la brutalité, la guerre, l'esclavage ; en contemplant la femme, affranchie, sanctifiée par le christianisme, entrant enfin en possession d'elle-même au sein d'une société polie, libre, riche et pacifique ; à la vue de ce monde renouvelé, nous oserons espérer aussi l'éclosion d'un amour nouveau. Et si l'amour mâle, l'amour platonique, a pu donner à l'humanité la civilisation chrétienne, nous attendrons de ce nouvel amour, unissant dans une sympathie, dans une justice nouvelle, l'homme et la femme, une fécondité plus complète et des fruits plus glorieux encore.

Dans le *Banquet* d'ailleurs, Platon célèbre, en termes charmants, la puissance sociale et religieuse de l'amour, puissance que, dans ses écrits politiques, il semble avoir trop subordonnée à la Justice. N'est-ce pas un reproche qu'Aristote lui-même lui adresse, lorsque, dans sa *Morale*, proclamant la nécessité d'une union intime de l'amour avec la justice, il ajoute qu'il concevrait plutôt encore une société sans justice qu'une société sans amour [1] ?

« C'est l'amour qui rapproche les hommes, dit le poëte Agathon dans le *Banquet*, et les empêche d'être étrangers les uns aux autres. Il préside aux chœurs, aux fêtes, aux sacrifices, il enseigne la douceur, il bannit la rudesse. Il est prodigue de bienveillance et avare de haine. Propice aux bons, admiré des sages, respecté des dieux, objet des désirs de ceux qui ne le possèdent pas encore, trésor précieux pour ceux qui le possèdent, père du luxe, des délices, de la volupté, des doux charmes, des tendres désirs, il veille sur les bons, et néglige les méchants. Enfin, il est la gloire des dieux et des hommes, le maître le plus beau, le meilleur, que tout mortel doit suivre, en répétant avec lui le chant par lequel il charme la pensée des dieux et des hommes [2].

» L'amour, dit à son tour Diotime, n'est ni un dieu, ni un mortel, c'est un démon ; car tout démon est intermédiaire entre les dieux et les mortels. Il interprète et transmet aux dieux de la part des hommes, aux hommes de la part des dieux, les prières et les sacrifices des hommes, les ordres et les rémunérations des dieux [3]. »

Dégagez cette dernière pensée de la forme mythologique dont l'auteur l'a revêtue, et vous y trouverez ce que les prophètes hébreux, ce que les évangélistes chrétiens ont senti et enseigné de l'amour. Mais ce qui chez Platon n'a été qu'un éclair, chez les prophètes et les évangélistes

[1] *Morale*, l. VIII, 1.
[2] *Banquet*, p. 355 (t. V, p. 61).
[3] *Ibid.*, p. 359 (t. V, p. 71).

a été une lumière qui a tout rempli, et toujours persisté. Là est la différence.

Pour résumer cette étude, que nous eussions voulu pouvoir rendre moins indigne de son objet, n'hésitons pas à dire que la doctrine de la Justice, instituée par Platon, nous semble, au point de vue théorique, la création philosophique la plus large dont puisse s'enorgueillir l'esprit humain. Par contre, les combinaisons pratiques à l'aide desquelles Platon avait cru pouvoir réaliser sa doctrine, si elles sont en un sens justifiées par les nécessités d'une transition, prodigieusement difficile, entre l'ordre ancien et l'ordre nouveau, en elles-mêmes cependant sont en complet désaccord avec la pensée qu'elles étaient destinées à représenter. Elles demeurent seulement comme un salutaire avertissement pour quiconque, après vingt siècles de progrès, serait tenté de renouveler les erreurs auxquelles l'imperfection sociale de son époque avait fatalement conduit l'auteur de la *République*.

Gustave d'Eichthal.

LA COOPÉRATION

OU LES

NOUVELLES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES

DANS LA GRANDE-BRETAGNE

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE [1]

Une question posée n'est pas une question résolue, mais nulle question n'a été résolue sans être posée. Parmi celles qui préoccupent notre temps, le prolétariat est au premier rang. Comment sortirons-nous de ce douloureux problème ? Nous ne croyons pas aux coups d'autorité, ni aux systèmes qui mènent aux coups d'autorité : nous ne croyons qu'au progrès, c'est-à-dire à la liberté assistée du temps, de la volonté et de l'intelligence. La liberté et l'intelligence, s'appliquant aux problèmes dont le salaire est le nœud, aboutiront nécessairement à l'association. Mais sous quelle forme ? Les associations se feront-elles entre ouvriers et patrons, ou bien seulement entre ouvriers seuls ? Se formeront-elles pour la consommation ou pour la production, ou bien à la fois pour l'une et pour l'autre ? L'expérience, abandonnée à son libre essor, prononcera ; c'est elle qui décidera, elle qui jugera les tentatives qui pourront être faites, et nous dira ce qui, dans le passé, dans le présent, dans l'avenir surtout, mérite de vivre, cadrant avec les exigences d'une démocratie véritable, où l'égalité ne proscrit pas la liberté, où la liberté ne proscrit pas l'égalité.

[1] Voir la *Revue* des 1er janvier et 1er février 1863.

Nous avons accueilli l'important travail de M. Reclus, parce qu'il renferme des faits, et que ces faits sont des enseignements : ils tendent à montrer de quel côté les associations du travail sont menacées, de quel côté, en conséquence, elles ont surtout à se garer. Deux choses les obligeront toujours à compter avec elles : les lois économiques, impossibles à vaincre longtemps, même au mépris de la liberté ; en second lieu, les passions humaines qui, souvent favorables aux entreprises collectives, sont également pour elles un principe désorganisateur.

L'auteur donne sa conclusion personnelle dans cette dernière partie de son travail. A cette conclusion, qui propose une base, ou plutôt un mécanisme d'association, nous aurions mainte objection à faire. Plutôt que de l'écarter, nous avons préféré la mettre sous les yeux du public, aux risques et périls de l'inventeur, pensant que, sur une question tout à la fois si délicate et si fondamentale, toute opinion généreuse et sincèrement méditée est digne d'examen.

(*Note de la Rédaction.*)

IV

L'ASSOCIATION APPLIQUÉE A LA PRODUCTION

Il n'est qu'une voix en Angleterre pour constater l'éclatant succès des Cooperative Stores. Commerçants, aristocrates et financiers ont été également surpris. Richard Cobden a consacré au mouvement quelques-uns de ses éloquents discours. John Bright, le maire de Rochdale, a raconté l'histoire des Pionniers à la Chambre des Communes. Brougham s'est fait le parrain des Stores auprès de quelques cercles scientifiques, en particulier auprès de la Société pour l'avancement des sciences sociales. Des Lords, des Lords eux-mêmes, ont daigné en parler favorablement, par exemple Lord Teynham. Ce dernier est celui qui a défendu la cause du suffrage universel à la tribune de la Chambre Haute ; c'est aussi celui qui a osé prêcher ses croyances religieuses du haut d'une chaire de Baptistes, *a vulgar people*. Tant de vertu semblera peut-être excentrique, et l'on trouvera plus décisive l'approbation donnée par Lord Stanley[1], fils du comte Derby, la fleur des pois de l'aristocratie

[1] Le même qu'on a dernièrement proposé au peuple grec de prendre pour roi, à défaut du prince Alfred.

anglaise. Ce *nobleman* a « lecturé » le public au sujet de la Coopération qu'il a très-courtoisement patronnée. Tel autre grand seigneur a fait écrire au *Cooperator*, par son révérend chapelain, une lettre quasi-officielle pour certifier que l'aristocratie voyait avec plaisir se développer un système qu'elle croyait essentiellement favorable aux intérêts des propriétaires.

L'Association ayant si bien réussi aux consommateurs, il était tout naturel de la conseiller aux producteurs. Mais quand on se mit à l'œuvre, on s'aperçut que les conditions faites aux uns et aux autres étaient bien différentes. Les « voix autorisées » et les « hommes sérieux » se sont exprimés sur l'Association entre producteurs avec d'autant plus de blâme ou de réserve qu'ils avaient décerné plus d'éloges à l'Association entre consommateurs. S'il ne s'agissait que de malveillances ou d'incrédulités, le mal ne serait pas grave; mais les difficultés ont été telles, que la discorde s'est glissée dans le camp des Coopérateurs eux-mêmes.

Les Stores, avons-nous vu, achètent et vendent comptant. Pas de frais de réclame, de publicité, ni d'étalage. Vendeurs, acheteurs et intermédiaires, étant tous intéressés au succès de l'entreprise, les dépenses d'exploitation sont réduites au strict minimum; les seules pertes subies sont les détériorations de certaines marchandises, et la vente en temps de baisse de quelques denrées achetées en temps de hausse. La consommation se renouvelant incessamment, le chiffre des affaires faites pendant l'année est, en général, huit fois plus considérable que celui du capital.

Appliqué aux manufactures, le nouveau système ne peut pas être d'un fonctionnement aussi simple et aussi avantageux. A la réunion des membres de l'Association pour l'avancement des sciences sociales, tenue à Glasgow en septembre 1860, sir James Emerson Tennent a présenté les intéressantes remarques que voici :

« Le succès des Stores est palpable; les causes de leur réussite sont également manifestes. Une association qui est son propre consommateur, en même temps que son fournisseur et son distributeur, possède, pour peu qu'elle soit bien dirigée, tous les éléments de profit et de sécurité.

» Mais les ouvriers, continue-t-il, se sont lancés dans une autre entreprise dont l'issue est, à mon avis, fort incertaine, la nouvelle opération étant, par la force même des choses, en dehors de leur contrôle et de leur direction. Aussi longtemps que les affaires sont limitées à la vente d'objets de première nécessité incessamment renouvelés que les Coopérateurs s'achètent à eux-mêmes, l'approvisionnement se règle sur des besoins connus et immédiats. Il n'en est plus ainsi dès qu'il s'agit d'usines et de fabriques, lesquelles, ne consommant pas elles-mêmes leurs propres produits, sont soumises à tous les hasards de la concurrence et du marché. Les produits manufacturés, vêtements et autres, sont d'une consommation qui est relativement beaucoup plus lente

que les objets d'alimentation qu'on achète chez les épiciers et autres fournisseurs. Dès que la production n'a plus de règle mathématique, le principal instrument de succès pour les Stores est hors de cause. Par suite, la Coopération perd son caractère distinctif : se transformant en co-capitalisation, elle court tous les risques auxquels sont exposés les capitaux ordinaires. » — Il faut encore considérer qu'une fluctuation dans le prix des matières premières se répercute au double dans le prix des produits. Chose plus grave encore : la gestion d'une manufacture comporte une foule d'éléments sur lesquels les classes populaires ont reçu peu ou point d'instruction. Elle suppose la connaissance de la physique, de la chimie théorique et appliquée, de la mécanique, des mathématiques, et d'une foule de détails commerciaux, géographiques et politiques.

On dit aussi que de toute nécessité une grande manufacture ne doit obéir qu'à une volonté unique ; on dit qu'un comité d'administration serait, dans un moment donné, incapable de montrer autant de décision qu'un gérant ; on prétend même que le conflit de volontés équipotentes est le grand vice du système d'association ; et cela par la raison donnée par Frédéric II, de Prusse : « A la tête d'une même armée, il y a quelque chose de pire qu'un mauvais général, c'est deux excellents généraux. » L'on cite effectivement la déconfiture de deux manufactures coopératives, celles de Penndleton et de Paddiham, dans le Lancashire, qui n'ont pas pu marcher, parce que le plus modeste ouvrier y voulait occuper une place de contre-maître. Restent ensuite les grandes questions des salaires et de la répartition des bénéfices.

D'après les critiques fort judicieuses qui précèdent, les difficultés théoriques s'opposant à la réalisation du projet des producteurs associés seraient immenses, et la probabilité de leur succès plus qu'incertaine. Hé bien ! le vrai danger était ailleurs. Comme ils ont dû s'étonner, ces hommes sérieux et ces connaisseurs en économie politique, en apprenant que la ruine de quelques manufactures sociétaires a été incomparablement moins préjudiciable à la cause des Coopérateurs que de trop faciles succès, disons mieux, que des succès exorbitants ! — Pour peu qu'on y regarde de près, on verra s'expliquer ce paradoxe apparent par les lois mêmes de la nature humaine.

Les commencements de la minoterie de Leeds avaient été difficiles, ceux de la minoterie de Rochdale l'avaient été encore plus. Malgré leur entente des hommes et des choses, malgré leur inflexible volonté, les Pionniers avaient failli échouer, et même l'un d'eux était mort à la peine ; mais enfin, après bien des traverses, le triomphe avait récompensé leur dévouement. Les minoteries, les boulangeries qui fabriquaient le pain à la mécanique formaient la transition naturelle de la consommation à la production. Le moment décisif était venu. Sous peine de recul, c'est-à-

dire sous peine de suicide, le principe progressif des Coopérateurs devait conquérir la manufacture des cotons qui est l'industrie la plus nationale et la plus progressive de la Grande-Bretagne. Effectivement : instruits par leurs expériences antérieures et par leur pratique journalière d'ouvriers cotonniers, les Coopérateurs de Rochdale, on se le rappelle, établirent sans trop d'encombres leur filature, qui bientôt devint, sous leur direction, un établissement aussi prospère qu'important.

La *Manchester Cooperative Spinning and Manufacturing Company* à Newton-Heath inaugurait en octobre 1861 son tissage, et le filage devait suivre bientôt; 430 actionnaires, la plupart ouvriers, avaient souscrit 5000 actions de 25 fr. chacune, soit un capital de 125,000 fr. De nouvelles actions devaient être émises par la suite. Aujourd'hui, le bâtiment contient 381 métiers pour tissage. Part des bénéfices (on ne dit pas laquelle) devait être attribuée aux ouvriers.

Inutile d'énumérer toutes les associations manufacturières qui ont été fondées. Mentionnons comme d'un bon augure pour l'avenir l'établissement de manufactures sociétaires à Preston, Colne et Clitheroe, localités que des grèves ont rendu trop célèbres, et qui, nous l'espérons bien, ne verront jamais plus renaître ces guerres désastreuses entre employeurs et employés. Ce fut la fille d'un riche manufacturier, miss Alice Birdwhistle, qui donna le premier coup de truelle à une fabrique fondée par des ouvriers associés. Ensuite elle prononça, ou plutôt gazouilla[1] quelque petit discours, dans lequel elle a sans doute annoncé l'aurore d'une ère nouvelle, la réconciliation du travail et du capital.

Les ouvriers ne se sont pas bornés à établir des filatures de coton, ils ont pensé que l'Association était bonne à tout. Leurs sociétés de bienfaisance et de secours mutuels les avaient déjà familiarisés avec le nouvel instrument du progrès. Des clubs de toute espèce se sont formés, les plus répandus donnent à leurs membres le moyen de fêter somptueusement Noël en famille. D'autres prennent des abonnements avec des tailleurs, qui livrent aux associés des pantalons et des redingotes à bon compte. Dans les *Watch-Clubs*, un certain nombre de jeunes gens groupent leurs cotisations hebdomadaires, avec le produit desquelles on achète des montres, qui sont réparties entre les souscripteurs, par voie de tirage au sort. Rochdale possède une Société d'enterrements mutuels : *Equitable Provident Sick and Burial Cooperative Society*. Les ouvriers s'associent pour acheter et pour exploiter des mines de houille, pour fabriquer des casquettes, des boutons de guêtres. A Coventry ils se sont unis pour la fabrication des montres — à High Wycombe pour celle des chaises, — à Rochdale, Édimbourg et High Wycombe des rangées de maisons ont été bâties et acquises par les ouvriers, à Acerington l'on parle de rues entières. — Nous regrettons de devoir dire à cette occasion, qu'une

[1] *Birdwhistle*, traduisez littéralement : sifflet, chant d'oiseau.

imprimerie coopérative n'a pas trouvé pour se constituer un nombre d'actionnaires suffisant.

Au moment où la crise cotonnière avait déjà commencé, Lord Brougham évaluait à une cinquantaine de millions le capital engagé dans les associations industrielles d'ouvriers. Au commencement de 1861, les trente plus importantes parmi celles-ci avaient émis pour plus de 25,000,000 de capital social, soit en moyenne pour plus de 800,000 fr. Voici comment s'exprimaient sur les manufactures coopératives M. Alex. Redgrave et sir John Kincaird, dans leurs rapports officiels des mois d'août et de février 1861 :

« Les sociétés de Coopération se multiplient. Elles sont presque entièrement composées d'ouvriers. Chacune possède en moyenne un capital de 250,000 fr. divisé en actions de 125 à 250 fr. Elles émettent des obligations. J'ai appris que dans la seule ville de Bury, la somme requise pour faire marcher les manufactures de cette espèce, bâties ou à bâtir, ne s'élève pas à moins de 7,500,000 fr. — Ailleurs, les tisseurs se réunissent sous des hangars (*sheds*) communs, achètent du fil, louent des métiers et vendent leurs tissus à d'autres manufacturiers ou à des marchands ; ils y gagnent de n'avoir à risquer que des frais insignifiants de premier établissement, de travailler à leurs pièces avec les membres de leur famille, et de rester leurs propres maîtres. »

Un formidable élan avait été donné par le succès vraiment prodigieux de la filature de Wardle et Bacup. En octobre 1859, elle déclara un dividende de 44 % sur le capital versé. En juin 1860, elle paya 48 %. Six mois après, elle affirmait un nouveau bénéfice de 25 % qui représentait 50 % de bénéfices annuels. « A Bacup, dit M. Farn, les gains pour l'exercice 1861 ont été de 300,000 francs, et cependant la crise cotonnière exerçait déjà ses ravages, et les temps étaient loin où le manufacturier recueillait 300,000 fr. de bénéfice net par chaque 200,000 fr. qu'il payait en salaire à ses ouvriers. »

Quand on apprit que certains associés Coopérateurs avaient touché jusqu'à 60 % pour un argent qu'ils avaient emprunté à 5 %, l'enthousiasme gagna les esprits comme un incendie. En Écosse, de petits rentiers, des propriétaires, des industriels, des commerçants vendirent leurs maisons, leurs fonds de commerce, leurs outils, leur petit avoir, pour les investir dans quelque entreprise de Coopération ; une fièvre de cupidité maligne s'empara des âmes. Les agioteurs qui, ne l'oublions pas, étaient pour la plupart ouvriers, se ruèrent sur Rochdale. Des spéculateurs se précipitèrent sur l'invention pour l'exploiter ; ils en firent une chose vile et malhonnête. Pour préserver l'esprit moral de leur entreprise et ne pas se laisser déborder par les mômiers, les Équitables Associés avaient, comme on se le rappelle, suspendu pendant six mois l'admission de tout nouveau membre. L'exemple qu'ils avaient donné dans leur Store ne fut pas suivi dans la manufacture à l'égard de ces pourchas-

seurs de dividendes ; on accepta tous les souscripteurs qui se présentaient, et, avant qu'on s'en rendît bien compte, l'ennemi était dans la place, le vieux monde avait reconquis Rochdale.

Ce fut donc avec une stupéfaction douloureuse et la rougeur au front, que les Pionniers annoncèrent que, dans la Ville Sainte de la Coopération, une majorité d'ouvriers, réunis en assemblée d'actionnaires, avaient, en dépit des règlements sociaux, décidé de forclore de toute participation aux bénéfices les ouvriers, leurs confrères, qu'ils avaient embauchés dans la manufacture nouvelle. Enhardis par ce coup d'État, d'autres actionnaires à Rochdale et hors de Rochdale proposèrent et firent même accepter l'interdiction aux camarades par eux salariés de souscrire aux actions de capital ; l'Association, selon leur idée, ne devant exister qu'entre exploiteurs. Bien plus, on fit défendre aux ouvriers souscripteurs de travailler dans leur propre fabrique, sans doute pour qu'aucune atteinte ne fût portée au prestige d'oisiveté qui doit entourer le nom d'actionnaire. Accusés de socialisme et d'irréligion, les Équitables Pionniers furent très-malmenés. Des ouvriers qui se connaissaient en économie politique prouvèrent en patois que le partage des bénéfices entre artisans et patrons était une doctrine communiste, une chose immorale et irréligieuse. Et si le travailleur ne devait avoir aucune part dans les bénéfices issus de l'œuvre de ses mains, à plus forte raison l'acheteur devait-il être frustré de sa part dans les gains réalisés sur lui ; à plus forte raison fallait-il que les Stores achetassent au meilleur marché pour vendre au plus cher. A les en croire, l'Équitable Pionnier devait cesser d'être le champion de l'avenir, pour s'enrôler bravement dans la corporation des négociants en denrées coloniales. « Rien n'est changé, aurait-il pu s'écrier après son apostasie ; il n'y a dans le vieux monde que quelques épiciers de plus ! »

« Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ! »

— « Ces soi-disant Coopérateurs, s'écria le *Reasoner*, ne sont que des égoïstes qui, substituant à l'ancien patron une centaine de maîtres nouveaux, établissent le *Hundred Master's system* (le mot est resté), ou le règne des cent tyrans. Ces gens-là ne pratiquent qu'une Coopération bâtarde, ou plutôt ils font de la coalition. Les coalitions sont des unions entre maîtres, mais la Coopération est l'union entre hommes libres ; les unes se font au profit des capitalistes, l'autre a pour but l'intérêt collectif de ceux qui travaillent !

» Quelques ouvriers apprenant que, grâce au nouveau système, certains de leurs camarades gagnaient beaucoup d'argent, se sont précipités sur l'entreprise, sans même se soucier d'en comprendre les principes. Aussitôt qu'ils ont été admis dans l'Association, ils se sont retournés contre ceux qui voulaient y entrer à leur tour, et se sont

écriés : « Nous aussi sommes de petits maîtres! Nous ne voulons pas partager nos bénéfices avec nos ouvriers! Ailleurs, on ne les partage pas, pourquoi donc les partagerions-nous?

« Et comme ces égoïstes avaient droit de vote, ils ont proposé d'exclure des bénéfices communs certains de leurs nouveaux camarades. Hier encore ils déclamaient contre les injustices sociales, aujourd'hui ils se mettent au niveau de leurs maîtres; hier ils se vautraient dans la fange de la servitude, aujourd'hui ils veulent y écraser leurs frères. Ces ouvriers sont la honte du prolétariat! »

En se produisant sur un marché encombré de cotonnades, le déficit de la matière première semble avoir préservé l'industrie anglaise des faillites et des banqueroutes qui seraient résultées d'une production surabondante. Par un phénomène connu en physique sous le nom d'interférence, les deux crises, en se superposant, se sont neutralisées l'une l'autre, jusqu'à un certain point, et pendant un certain temps. A quelque chose malheur est bon; le point d'arrêt dans la production manufacturière paraît avoir débarrassé la Coopération de ses ignobles parasites. L'infortune fortifie les hommes vaillants, et surtout elle les délivre de tous les faux frères et des faux amis.

Quoi qu'il en soit, le nom révéré de Rochdale a reçu une flétrissure. Des Équitables Pionniers, ulcérés de l'insulte faite à leur œuvre, ont déclaré vouloir marcher de nouveau à la tête du mouvement; ils n'attendent, disent-ils, que la fin de la crise pour fonder une manufacture dans laquelle les ouvriers entreront dans le partage des bénéfices. C'est là que nous les attendons avec une inquiète sollicitude. — Quelles parts feront-ils au travail et au capital? La question est d'une importance vitale; de la réponse dépendent l'avenir de l'Angleterre et du monde industriel et, jusqu'à un certain point, l'avenir de la société moderne.

La solution de ce redoutable problème économique n'est point facile à donner; car il s'agit de concilier deux puissances antipathiques jusqu'ici, et de trouver une mesure commune à deux termes mobiles qui semblent se fuir incessamment, vu que la proportion entre le travail et le capital varie constamment d'une industrie à l'autre. Certaines difficultés ne sauraient être résolues, à moins de faire appel au cœur et à la conscience. La détermination du partage équitable à effectuer entre l'ouvrier et son commanditaire est une de ces questions-là.

Ce qui nous enhardit à aborder un sujet aussi délicat, c'est la conscience de notre bonne volonté, le désir de bien faire, et aussi l'espérance d'être utile. La transformation intime des conditions économiques actuelles, la mise de l'instruction et des instruments de travail à la portée de tous, telle est la grande tâche dévolue au XIXe siècle. A cette œuvre de rénovation sociale, il est de l'honneur et du devoir de chacun de nous

de contribuer pour sa quote-part, aussi modeste fût-elle! On le sait, la question économique est, en politique et en morale, au fond de tous les événements importants. A cause d'elle, un million cinq cent mille hommes s'entr'égorgent aux États-Unis; à cause d'elle, la gêne et la famine se sont abattues sur des populations entières. On l'a remarqué : la misère a frappé les districts industriels en raison inverse des progrès économiques qu'ils ont accomplis. Les Coopérateurs ont été bien moins cruellement frappés que les ouvriers leurs voisins qui ne s'étaient point départis des anciens errements[1]. Par conséquent, l'adoption universelle du système d'association délivrerait le pays de nouvelles invasions de la misère; la diffusion des principes et des moyens de progrès économiques équivaudrait à une production plus abondante et plus réglée. Chaque nouvelle vérité sociale devient tôt ou tard un bienfait matériel et contribue pour sa part au bien-être général.

Qu'on ne s'y méprenne pas : ces questions d'employeurs et d'employés, de patrons et d'ouvriers, d'intérêts et de capital, de travail et de répartition de bénéfices, sont les plus irritantes de notre époque, parce qu'elles en sont aussi les plus graves. Les plus graves sont les plus urgentes. Nous ne les voulons toucher que d'une main prudente et calme. Que nos lecteurs se laissent aussi prier de les aborder avec un large sentiment de fraternité humaine, et avec l'idée qu'en matière d'organisation du travail il y a beaucoup à changer pour le mieux. — Puis, est-il besoin de le dire? Notre conviction est profonde et enracinée, mais elle est tout individuelle. D'un bout à l'autre, la présente étude ne peut ni ne doit exprimer autre chose que les appréciations personnelles de son auteur, heureux, mais non surpris de la bienveillante hospitalité que, dans un but de libre discussion, la *Revue* a donnée à ce travail.

Pour être aussi clair qu'il nous est possible, nous commencerons par le commencement, mais en promettant d'être bref. En premier lieu se présentent les deux opinions extrêmes dont l'une refuse au capital, et dont l'autre refuse au travail toute participation dans les bénéfices.

La première arrive escortée de hautes autorités. Elle a été proclamée dans tous les temps, et dans tous les lieux; elle est sanctionnée par la

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, la misère qui exerçait déjà ses ravages en Angleterre s'est propagée dans plusieurs provinces de la France. Elle est devenue manifeste, elle est intense, elle est criante.) Et le fait que l'on a observé chez les Coopérateurs anglais a été remarqué également chez les ouvriers d'Alsace comparés à ceux de la Normandie. La misère est venue d'autant plus tard, elle sévit d'autant moins sur les populations que patrons et ouvriers ont avancé davantage dans les doctrines et dans les pratiques de l'économie politique moderne. Les progrès sociaux ne sont autre chose que des progrès intellectuels et moraux; ils se résument tous dans une solidarité de plus en plus étroite entre patrons et patrons, entre ouvriers et patrons, et surtout entre ouvriers et ouvriers.

plupart des religions qui proscrivent toute espèce d'intérêt. Dans cet ordre d'idées, l'ouvrier de Bacup et de Wardle n'aurait pas eu le droit d'emprunter à 5 % pour gagner 60 %, le capital n'ayant pas droit même à l'intérêt de 5 % devenu sacramentel aujourd'hui. Il faudrait donc interdire le 4 %, le 3 % et le 2 %; car l'intérêt, disent les canons de l'Église, est usuraire de sa nature. — On serait fort embarrassé de répondre logiquement aux canons de l'Église. Par contre, on serait fort embarrassé de nier que le prêt d'un capital est un service qui mérite quelque récompense. Voilà pour la théorie. Quant à la pratique, ces logiciens, qui auraient triomphé dans le champ clos de la théologie, seraient fort empêchés de constituer, sans capital, une entreprise même d'utilité publique, et de réunir ce capital sans offrir au financier un intérêt suffisant. Au point de vue de l'équité et du compromis pacifique, il tombe donc sous le sens que le capital doit être admis dans la participation des bénéfices. En toute justice, l'engagement pris par le capitaliste de laisser pendant un certain temps son capital engagé dans l'entreprise constitue un certain service qui correspond à un certain intérêt.

Le second système, qui refuse au salarié toute participation dans les produits de son travail, remonte également à la plus haute antiquité. Tout aussi logique que le précédent, ce système se base sur le droit du propriétaire d'user et d'abuser de sa propriété, sous toutes les formes qu'elle peut revêtir. Dans cette conception, la propriété n'est pas un fait d'ordre relatif, mais d'ordre absolu, un fait éternel, et qui, sous le nom de *mainmorte*, survit au propriétaire. La loi anglaise s'inspirait de ce principe de propriété quand même, alors qu'elle ordonnait de pendre l'homme qui aurait volé la valeur d'une corde de chanvre. Poussée à ces dernières conséquences, cette loi autoriserait le bourreau à ouvrir le ventre d'un homme soupçonné d'avoir avalé une pièce d'argent; elle déclarerait esclave, pour la vie, l'homme qui aurait accepté, pour sustenter sa vie, une écuellée de nourriture. Ainsi raisonnait Jacob vis-à-vis de son frère Ésaü qui se mourait de faim; ainsi raisonnait Joseph, cet astucieux spéculateur en farines, qui, opérant pour le compte du roi, fit vendre aux paysans d'Égypte leur liberté en échange de quelques sacs de blé. Le maître qui donne à manger est le maître de la vie [1]. Le détenteur des instruments de travail peut exiger pour leur loyer tout ce qu'il lui plaira demander. Si, en face de quelques misérables affamés, le capitaliste condescend à ne pas employer sa fortune à brûler des

[1] Étymologiquement, le mot anglais de *lord*, le seigneur, s'explique par l'équivalent allemand de *brodherr*, le maître du pain : « Donne-nous notre pain quotidien ! » s'écrie-t-on dans l'Oraison dominicale.

feux d'artifice ou à casser des porcelaines de Sèvres, s'il daigne, moyennant salaire, donner du travail à quelque ouvrier, celui-ci, après avoir mangé son morceau de pain, n'a rien à réclamer. Le salaire lui-même, cette maigre pitance, est, pour ainsi dire, un don auquel le misérable n'a pas le droit de prétendre. Au fond, le pauvre affamé possède peut-être comme le cannibale le droit de tuer n'importe qui, le riche, par exemple, et de le manger à défaut de pain (car on n'a jamais pu savoir jusqu'où allait le droit de défense personnelle et de conservation individuelle); — mais il n'a pas le droit d'imposer au riche tel ou tel usage d'une pièce d'argent au fond de son escarcelle; il n'a pas surtout le droit de lui imposer de prêt à conditions gratuites ou onéreuses. A ce point de vue, le prêt d'une somme, à intérêt, à de lourds intérêts même, est presque une œuvre de générosité. Et puisque l'intérêt est plus que légitime, les intérêts des intérêts ne sont que la continuation du droit primitif. Cette théorie, d'une application incessante, peut recevoir une expression mathématique que nous demandons la permission de formuler :

Judas Iscariote ne manquait pas de talent, mais l'exiguïté de sa bourse l'obligeait de travailler en petit. — Une opération — celle de vendre Jésus aux Pharisiens, — lui rapporta trente pièces d'argent.

Sur cette somme, il prêta cinq sous à un besoigneux, au misérable Isaac Laquédem, qui partait pour le long voyage qu'on sait. Il prêta cinq sous à intérêts composés. — Tel était son droit.

En l'an 1862 de Notre-Seigneur, le Créancier quitte la Géhenne pour réclamer les cinq sous primitifs, plus les intérêts composés à 5 %, subséquemment acquis. — Tel est son droit.

Voilà le pauvre Juif Errant, condamné à rembourser cinq sous en principal. Plus, en intérêts, un ou deux globes en or massif, aussi gros que notre terre. — Tel est le droit de Judas !

La théorie de la non-participation de l'ouvrier aux bénéfices de son travail est rigoureusement déduite. En langage purement abstrait, on la résume par les mots d'Exploitation de l'homme par l'homme; industrie bien vieille, mais toujours nouvelle. Elle s'exerce d'une foule de manières, les unes grossières et cruelles, les autres ingénieuses et si raffinées, qu'il serait difficile de les distinguer d'une philanthropie délicate. Aux heures solennelles où l'on ose regarder la vérité en face, l'on s'avoue que cette même théorie est celle qui fait le fond de notre question sociale, et l'on s'avoue que notre génération en a le cœur assombri, parce qu'elle a peur d'y appliquer sa raison,

sa conscience et sa volonté. — Chacun a peur de sonder le problème jusqu'au fond, chacun a peur de se trouver injuste, et cache son remords dans quelque phrase vide et sonore. Chacun a peur.... Et c'est précisément parce que chacun a peur, que personne ne devrait craindre; si la faute est commune, personne n'a de reproches à faire aux autres !

Quoi qu'il en soit, ce principe, prétendu absolu, change avec les temps et les lieux, il se modifie avec l'histoire, il diminue à mesure que les progrès grandissent. Sous sa forme catégorique, il avait créé l'esclavage, qui s'est peu à peu mitigé en servage. Dans notre période actuelle de transition, le pauvre est libre et il ne l'est pas, et cet état contradictoire est désigné sous le nom de Prolétariat.

Discuter le principe du Propriétariat absolu, nous ne le ferons pas, par plusieurs excellentes raisons, dont la première est que ce serait peut-être dangereux, la seconde que ce serait parfaitement inutile. C'est le droit du plus fort, et ce droit ne se raisonne pas, il s'impose. — Parfois on a vu le travail s'imposer au capital. Alors il commandait en maître, et ne consentait pas à parlementer. Le plus souvent, c'est le capital qui a joué le rôle du despote, mais il a dû entrer malgré lui dans une phase plus ou moins constitutionnelle, celle de la commandite avec un certain taux d'intérêt. Plus l'intérêt est élevé, plus les conditions économiques sont imparfaites. Plus l'intérêt baisse, plus la Société monte.

Est-ce à dire que l'intérêt devra un jour baisser jusqu'à zéro? — Il nous semble que non. En tout cas, ce zéro semblerait ne devoir être atteint que dans des périodes indéfiniment reculées. Qu'il nous suffise de constater que les revenus du capital se modèrent, à mesure que son omnipotence déchoit; avec une puissance médiocre, il n'a plus que des prétentions moyennes.

Donc le capital sera d'autant moins attaqué et il sera d'autant plus respecté qu'il sera moins redoutable. Au droit strict du capital de prélever pour lui tout seul la totalité des bénéfices acquis par le travail se substitue peu à peu un droit plus large, plus doux et fraternel. Le capital, dit le proverbe, « n'a jamais prêté qu'aux riches; » il est d'autant plus prévenant que l'on a moins besoin de lui. Dès que les travailleurs seront à leur aise, le capital se fera leur officieux. Et d'ores et déjà les classes ouvrières pourraient, avec un peu de bon sens et un peu d'instruction, se passer purement et simplement du capital qui ne voudrait pas traiter avec elles sur le pied d'égalité; elles devraient pour cela s'adresser à quelqu'un de plus riche que tous les banquiers et fermiers généraux, à savoir M. Tout le Monde, celui-là même qui a plus d'esprit que M. de Voltaire.

En résumé : quand le capital était tout-puissant, il était seul à partager. Maître de tous, il était haï de tous, et ses esclaves se vengeaient en l'appelant impie et usurier. Mais à mesure que sa toute-puissance décroît,

sa tyrannie se plie aux lois et aux convenances. C'était le plus cruel des maîtres, il devient le plus aimable des serviteurs.

Les théories extrêmes et contradictoires étant ainsi reléguées et mises de côté, sans que nous ayons eu à les combattre, reste la grande question : Admettant parfaitement que, dans l'avenir, le capital et le travail deviennent des alliés inséparables, quelle part faudra-t-il attribuer à l'un et à l'autre? Qui aura la grosse part? ou plutôt : Comment partager équitablement? — Cette question, en apparence très-abstraite, résume, si on nous permet toujours de parler franchement et nettement, la difficulté aujourd'hui pendante entre le prolétariat et la bourgeoisie. — Puisque compromis il doit y avoir, comment donc concilier les droits contradictoires du travail et du capital, qui ne peuvent pas vivre l'un sans l'autre, mais qui se jalousent réciproquement?

Pour consacrer la supériorité du travail actif sur le capital oisif, certains ont demandé que, dans la répartition des bénéfices, l'on fit au travail une double part. — Certes, nous n'y voyons aucune objection théorique, mais nous n'en verrions pas non plus si l'on demandait une part triple, décuple ou centuple. Mais alors, pourquoi le travail ne s'adjugerait-il pas le bénéfice entier, en s'écriant : « Je m'appelle Lion : *Quia nominor Leo?* » A quoi le capital serait parfaitement en droit de répondre : « Moi aussi, je veux manger le bénéfice à moi tout seul. Je suis le Tigre : *Quia nominor Tigris!* »

Des hommes de sens ont conclu qu'il fallait distribuer les bénéfices moitié au capital, moitié au travail. Cette formule est adoptée d'instinct par l'immense majorité; et, pour notre part, nous y adhérons comme tout le monde. Mais c'est ici qu'apparaissent les vraies difficultés. Il s'agit de déterminer bien des choses : Qu'est-ce que le bénéfice? — Si les travailleurs prétendent partager la moitié des bénéfices, peuvent-ils prendre sur eux la moitié des pertes? Et s'ils ne se chargent d'aucune responsabilité pour les risques à encourir, leur part dans les bénéfices ne doit-elle pas être diminuée? — En ce cas, de combien? Et puis, autant il est difficile de dire quelle est la moitié d'une succession, autant il est difficile de dire quelle est la moitié des bénéfices d'une entreprise. Ainsi, dans ce plan de répartition, qu'une majorité d'actionnaires trouva trop généreux, les Équitables Coopérateurs croyaient avoir fait au capital et au travail des parts égales. Ce qu'ils appelaient la moitié, d'autres ne l'appelaient que le dixième. Écoutons le *Reasoner* :

« En fondant leur manufacture, les Pionniers, nos modèles, permirent à chaque ouvrier de souscrire une part du capital social sur lequel ils garantissaient 5 % d'intérêt annuel. S'il travaillait dans la fabrique, il y entrait aux mêmes conditions de paye que les autres ouvriers du même district. A la fin du trimestre, toute dépense payée, un premier préléve-

ment devait être effectué sur le bénéfice net, pour payer au capital les 5 % susdits. Le surplus devait être partagé par portions égales entre le capitaliste et les ouvriers, c'est-à-dire que la Société devait allouer un dividende égal, et à l'ouvrier qui lui aurait donné un travail représenté par cent francs de salaires, et au capitaliste qui aurait apporté cent francs en actions. — Il restait entendu que, si dans une certaine année ou dans une série d'années, le capital n'avait pas reçu les 5 % d'intérêt obligatoire, toute répartition ultérieure des bénéfices nets devait être suspendue jusqu'à parfait payement des intérêts en souffrance. — Dans cette combinaison, la part du lion est faite, il faut le reconnaître, au capitaliste; mais la part du travailleur n'est pas oubliée non plus, son droit est reconnu et consacré, il conserve la chance de devenir un capitaliste à son tour, s'il en a le désir. »

— Il me semble, monsieur *Reasoner*, que, pour vous constituer l'avocat du pauvre prolétaire, vous êtes par trop modeste pour votre client en lui réservant la part que la fable donne à l'âne. Voyons, ne nous sachez pas mauvais gré de raisonner même après vous :

— « Voici une entreprise dans laquelle les capitalistes ont engagé un million, la paye des ouvriers s'élevant à cent mille francs par an. Telle est, en tout cas, la proportion entre le capital de fondation et les salaires annuels que M. Cooper, le secrétaire des Pionniers, indique pour la manufacture de Rochdale.

Après prélèvement des frais d'amortissement et des 5 % d'intérêt attribués au capital, on a, par supposition, 55,000 francs de bénéfice net, à partager au prorata des salaires et du capital. Dans ce cas, les ouvriers recevraient, sur le montant de leurs salaires, 5 % de surplus, soit fr. 5,000

Et les actionnaires toucheraient pour intérêt de leur capital, 5 % supplémentaires, soit . . . . fr. 50,000

55,000

Attribuer 5 % au capital, et 5 % au travail, quoi de plus juste et de plus raisonnable ? Au premier abord, il semble impossible de répartir le bénéfice en moitiés plus égales. Mais qu'on y regarde à deux fois, et d'un autre point de vue, alors on s'apercevra fort bien que les 55,000 francs de bénéfices nets ont été partagés en onze parts de 5,000 francs chacune, et que, de ces onze parts, dix ont été attribuées à l'actionnaire, un oisif, et une seulement au travailleur, qui a produit le bénéfice. La proportion est-elle tout à fait équitable ? En saine et droite justice, faut-il donc dix travailleurs pour faire la monnaie d'un rentier ? Est-il vrai que cent mille francs équivalent juste à cent ouvriers à mille francs par an ? Un ouvrier ne vaut-il donc que sa paye ? »

— « Non ! » dit M. Vansittart Neale, le jurisconsulte des Coopérateurs, et l'un des promoteurs les plus zélés de leur mouvement. « La répartition sus-indiquée, fût-elle vraie au début de l'entreprise, ne serait vraie qu'au premier moment ; car l'argent une fois donné reste toujours égal à lui-même, tandis que le travail de l'ouvrier se renouvelle constamment, et donne, par conséquent, à l'entreprise une valeur croissante et toujours nouvelle. Donc la part du capital dans les bénéfices nets doit être toujours stationnaire, tandis que la part de l'ouvrier doit augmenter constamment. » Voici l'ingénieuse théorie qui a été donc présentée par l'auteur du *Cooperator's Handbook* :

» Travail et capital sont des termes correspondants. Le capital est du travail accumulé ; le travail est un capital qui s'accumule. L'intérêt est le salaire du capital; les salaires sont les intérêts du travail. — Le travail est créateur, le capital est créé ; le travail augmente et progresse, car il est vivant; le capital reste stationnaire, car il n'est lui-même qu'un produit. En tenant compte de ces faits, supposons qu'il s'agisse, comme dans l'exemple précédent, d'une entreprise ainsi constituée :

» Capital touchant régulièrement son intérêt de 5 %. . fr. 1,000,000
» Montant des salaires annuels . . . . » 100,000
» Après prélèvements pour intérêts, amortissements, etc.,
le bénéfice net est de . . . . fr. 100,000

» Au bout de dix années qu'on suppose en tout semblables à la première, et dans lesquelles on aurait, par hypothèse, laissé dans la caisse les intérêts intacts et improductifs, le capital, les salaires et les bénéfices s'élèveraient tous les trois à la somme de un million chacun.

» Le capitaliste représenté par un million de capital et l'ouvrier représenté par un million de salaires, ayant chacun contribué à l'obtention du bénéfice, se partageraient par moitié le million ci-dessus, et toucheraient chacun cinq cent mille francs.

» Et si l'on applique ce même système à une période de cent ans, les dix millions de bénéfices seraient partagés en onze parts, dont dix aux ouvriers et une seule au capitaliste. »

— D'après les calculs qu'il est inutile de reproduire ici, le capital serait, pendant les neuf premières années, plus avantagé que le travail dans la répartition des bénéfices. Passé dix ans, la part serait décroissante, et, au bout d'un siècle, elle n'équivaudrait plus qu'à la part faite au capital au bout de la première année.

En lui-même, le système de M. Vansittart Neale n'a rien que de très-équitable et de très-rationnel; il aurait même l'avantage de communiquer au capital cet esprit d'initiative et cette prédilection pour les nouvelles entreprises qu'on lui croit, et avec juste raison, si antipathiques.

En effet, le capital bénéficiant de moins en moins à mesure que les entreprises seraient solidement constituées, se porterait volontiers sur de nouvelles affaires qui lui offriraient de plus gros intérêts.

Mais ce système est affecté d'un défaut radical, c'est que le montant des répartitions à faire entre le travail et le capital varierait d'une façon vraiment exorbitante, selon les époques de règlement de compte, la part des ouvriers étant d'autant plus considérable que la répartition serait plus longtemps différée, et d'autant moindre qu'elle aurait lieu par semestre plutôt que par année, et par trimestre plutôt que par semestre. En tout cas, la théorie ci-dessus exposée n'est pas, sous sa forme actuelle, d'une application immédiate, et son auteur lui-même en a dû juger ainsi; car, après l'avoir présentée, il conclut à l'adoption de la méthode qu'il veut bien qualifier de française, à savoir : le partage par moitié des bénéfices entre l'ouvrier et le capitaliste. — Mais quelle est cette moitié? demandons-nous toujours.

A cette importante question, qu'il nous soit permis d'apporter une solution que nous croyons peut-être nouvelle. Elle nous a été suggérée par l'étude du système de M. Vansittart, et par le désir de trouver une formule équitable pour tous les intérêts et acceptable pour toutes les intelligences.

L'ouvrier est un capital. S'il est un capital, il rapporte intérêts. L'intérêt de l'ouvrier, considéré comme capital, est le salaire annuel qu'il reçoit. L'ouvrier est un capital parce qu'il est une force. L'argent de l'actionnaire, la force de l'homme, celle d'un cheval ou celle d'un cheval-vapeur sont trois choses conversibles l'une dans les deux autres. La machine de sang et de chair travaille concurremment avec la machine qui a des soufflets de forge pour poumons, dont l'ossature est en fonte, et les muscles en acier. Or le capital d'un actionnaire se transforme en machines inanimées, qui ont leurs équivalents dans les machines humaines. Si le capital machine inanimée rapporte 5 % à son possesseur l'actionnaire, le capital machine humaine doit rapporter également 5 % à son possesseur l'homme, si tant est que le corps de l'ouvrier lui appartienne en propre, et non pas au gérant de la Compagnie. Telle étant la théorie, voici quelle serait la pratique :

Un ouvrier, payé pour ses services 1,000 fr. par an, serait considéré comme apportant à l'entreprise une valeur de 20,000 fr., et serait égal, devant la Caisse sociale, à un actionnaire détenteur de 40 actions de 500 fr. chacune. — L'exemple ci-dessus se présenterait ainsi :

Pour achat d'usines et de matières premières, pour fonds de roule-

ment, etc., un capitaliste apporte. . . . . fr. 1,000,000
moyennant 5 % d'intérêt annuel, soit 50,000 fr. Plus une
part légitime dans les bénéfices.

De leur côté, 100 ouvriers se joignent au capitaliste. En
force, en intelligence et en énergie, leur apport est évalué à fr. 2,000,000
pour lequel ils recevront un salaire annuel et collectif de 100,000 fr.,
prix de leur labeur quotidien. Plus une part légitime dans les bénéfices.

Si, après prélèvement des intérêts, des salaires, des frais généraux et d'amortissement, il se trouvait un bénéfice net de 5 %, les 150,000 fr. seraient distribués en trois parts de 50,000 fr. chacune, dont une pour le capitaliste, et deux pour les ouvriers. — Et en ne touchant pas à leurs dividendes, mais en abandonnant au capitaliste un arrérage annuel de 100,000 fr. en amortissement de ses avances, les ouvriers pourraient devenir propriétaires de la fabrique en question, au bout de huit ans et quelques mois.

Cette assimilation du travail de l'ouvrier à celui d'une machine, cette comparaison entre la machine vivante et la machine morte nous semble d'une extrême simplicité. N'y a-t-il pas dans les ateliers un va-et-vient continuel entre les hommes et les mécaniques, des ouvriers étant substitués à des machines-outils, et des machines-outils à des ouvriers? — Et, puisqu'à l'actif d'une Société industrielle on porte les moteurs mécaniques, les moteurs avec force animale, chevaux et mulets, pourquoi n'y mettrait-on pas également les moteurs intelligents en ligne de compte? — Demander que l'ouvrier, possesseur de son propre corps, cet admirable mécanisme, entre dans la répartition des bénéfices sociaux au même titre que l'actionnaire, dont le travail ne s'effectue dans l'usine que par l'intermédiaire d'une machine à vapeur, de bielles, d'engrenages et de courroies de transmission, nous paraît chose aussi modeste qu'équitable. — Au fond, tout notre dire se réduit à ceci : Un homme, un simple ouvrier, un travailleur du peuple, vaut, en moyenne, vingt mille francs. Sans doute, un bourgeois vaut beaucoup plus, et un banquier, cousu d'or, vaut infiniment davantage; sans doute, le Monsieur qui, par an, fume pour mille francs de cigares de la Havane, et qui, par mois, gagne ou perd trois cent mille francs sur le marché des fonds publics, est d'une valeur inappréciable! Mais un homme qui, pendant trois cents jours de l'année, travaille douze heures par jour, nous contestera-t-on qu'éventuellement il vaille autant que vingt tonnes de stéarine ou trente futailles de vin? Ce ne serait pas M. Thomas Carlyle qui trouverait notre estimation exagérée :

« Autour de nous, s'écrie-t-il, quelque chose va mal. Sur le marché de la ville, un cheval bien conditionné trouve facilement un prix de vingt à deux cents louis. Mais un homme dans la vigueur de l'âge ne vaut rien

du tout sur le marché du travail. Voire, si l'on en croyait certains économistes, qui vont répétant que le banquet social est encombré d'affamés, la société ferait une bonne affaire en soudoyant, sans trop marchander, quelques braves pères de famille pour qu'ils allassent se faire pendre ailleurs. Et cependant, même au point de vue de la machine, quel est le mieux agencé d'un homme ou d'un cheval? — Bonté divine! un blanc d'Europe, debout sur ses deux jambes, avec ses dix doigts au bout des mains, et ses mains au bout des poignets, avec sa miraculeuse tête sur ses épaules, — eh bien! un homme ainsi bâti, vaudrait... vaudrait... combien, voyons? Disons qu'il vaudrait autant que cinquante, autant que cent chevaux! »

Certes, des gentilshommes des Carolines, des « vieux-sang » de la Virginie seraient arbitres compétents en pareille matière. L'on pourrait interroger deux chevaliers du Cycle d'or, deux planteurs de cannes. Ils se sont associés pour exploiter une fabrique de sucre, l'un apportant un capital en chaudières, cylindres et purificateurs; l'autre, un capital en Quaggies, autrement dit en nègres. Les deux amis se partagent les bénéfices au prorata des dollars engagés, tant pour la négraille, tant pour la ferraille. Avant le coup de canon tiré contre le fort Sumter, ces industriels payaient 3,000 dollars pour un bon nègre de fabrique, et, nous disent le *Delta* et le *Richmond Enquirer*, ils espéraient bien voir le moment où ils auraient pu compter, rubis sur l'ongle, 5,000 dollars pour un beau gars d'Irlandais, ou pour quelque vigoureux émigré d'Allemagne. — En présence de ces autorités, l'on doit nous accorder que la capitalisation d'un ouvrier libre, au taux de 40 actions de 500 francs, n'est en aucune façon exagérée.

Mais il nous semble entendre quelques philanthropes protester ici contre l'assimilation injurieuse que nous ferions entre l'ouvrier libre et l'esclave, entre l'homme et la machine, entre une intelligence et un billet de banque.— A merveille! Qu'ils réclament alors pour l'ouvrier une justice plus large encore; surtout qu'ils ne lui donnent pas moins parce qu'il mérite plus, et qu'ils ne traitent pas l'ouvrier, représentant de sa propre personne, moins bien que le représentant d'un marteau-pilon, installé dans une usine!

Ici se présente naturellement l'objection qui est le grand cheval de bataille des adversaires de l'association entre maîtres et ouvriers. En théorie, rien de plus juste, nous dit-on, que la participation de l'employé aux bénéfices sociaux; mais, dans la réalité, il n'y a pas que des bénéfices, il y a aussi des pertes. Or, comme il est impossible de faire participer les ouvriers aux pertes, il faut, pour qu'elles puissent être payées, que le capitaliste se prémunisse contre elles en s'appropriant la totalité des profits.

— D'abord, est-il vrai que l'ouvrier ne participe pas aux pertes? Et que signifient donc ces affreux chômages qui mettent en péril l'existence même

des nations? N'est-ce pas lui, au contraire, qui est le premier à souffrir par les accidents survenus à l'industrie, et qui en est le plus cruellement atteint par la suppression de partie ou totalité de ses salaires? En cas de perte, le fabricant se rejette sur sa fortune personnelle, sur son crédit ou sur des économies antérieures; tandis que les moindres fluctuations du travail attaquent l'ouvrier dans les parties vives de son corps, et dans son existence même. — Et cependant, n'est-ce pas le capitaliste qui, directeur souverain de la fabrique, sans aucune participation des travailleurs dans la gestion des affaires, devrait porter à lui tout seul la responsabilité et les tristes conséquences d'un insuccès? — D'ailleurs, comment les économistes justifient-ils devant le tribunal de la morale la légitimité du simple 5 %, sinon en alléguant que cet intérêt est nécessaire pour couvrir le capital contre la possibilité du naufrage? La prime d'assurance est, disent-ils, comprise dans le loyer de l'argent. Au capitaliste, réclamant de ce chef la totalité des bonis, ne devrait-on pas dire: « Passez, l'ami, on vous a déjà donné? » —

Ensuite, la totalité des pertes survenues dans plusieurs périodes déterminées n'étant qu'une fraction sensiblement constante de l'ensemble des bénéfices, l'objection ci-dessus ne prouverait qu'une chose, c'est qu'il serait désirable qu'on étendît au commerce et à l'industrie le privilége de l'assurance, comme il a été souvent proposé. — Et enfin, quelle difficulté sérieuse y aurait-il à ce que, des pertes survenant dans une entreprise, le capitaliste continuât, comme par le passé, son industrie du crédit et son métier de bailleur de fonds, sauf par lui à joindre ses nouvelles avances à son apport primitif, pour lesquelles il réclamerait des intérêts supplémentaires à 5 %, plus une part proportionnelle dans les gains futurs?

Maintenant que nous croyons avoir écarté les objections sérieuses contre l'assimilation, dans le partage des bénéfices, de l'ouvrier à un actionnaire, nous reconnaissons volontiers ne pas attribuer à cette solution la valeur d'une panacée sociale, douée des effets les plus prompts et les plus énergiques. Tant s'en faut! — Qu'elle soit adoptée par nos financiers, nous n'avons pas non plus la naïveté de le croire; car il serait contre toute expérience qu'habitués, comme ils le sont, à faire manœuvrer leurs ouvriers comme des capitaines leurs soldats, habitués surtout à garder pour eux tout seuls les produits de l'œuvre commune, ils puissent avoir la sérieuse volonté d'associer leurs subalternes dans les profits et dans la direction. — Sans doute, nous croyons qu'ils feraient bien de le vouloir; mais, comme il est impossible qu'ils le veuillent, ce n'est point à eux particulièrement que nous désirons soumettre le résultat de cette étude, mais plutôt aux jeunes travailleurs qui voudraient entrer résolûment dans les voies de l'avenir. — Il nous paraît que, dans notre

organisation industrielle, l'ancien et le nouveau système pourraient coexister parfaitement, le premier répondant aux besoins déjà connus et marchant selon la tradition qui lui est propre, tandis que le second s'engagerait dans la voie des nouvelles expériences. Voilà deux arbres côte à côte; l'un est issu de l'autre. Il y a place pour les deux au soleil. Laissons l'ancien vieillir à son aise et produire encore ses fruits, tant que la séve circulera dans ses branches déjà paralysées peut-être, et laissons aussi le nouveau venu développer à son aise ses jets vigoureux et ses pousses verdoyantes.

Surtout, que les pionniers du progrès n'attendent aucun secours financier en dehors des classes ouvrières. Qu'ils se gardent bien d'emprunter leur capital social aux capitalistes. Ces derniers entreraient dans leur entreprise avec leurs systèmes, leurs habitudes, avec l'esprit ancien, et tout serait perdu. A une œuvre de régénération, il faut des hommes nouveaux et un capital tout neuf. Les associations ouvrières, gérées par les travailleurs eux-mêmes, ne doivent pas s'embarquer dans les affaires de crédit. Pris en masse, le peuple n'est nullement à la hauteur des questions de banque; il ne doit pas jouer avec un instrument encore trop délicat pour lui, mais se restreindre aux opérations de comptant, qui sont les moins compliquées et les plus énergiques. Aux forts, les choses simples, et celles qui demandent le plus de dévouement. En fait d'emprunts, que les nouveaux sociétaires se permettent tout au plus d'émettre des obligations à 4 ou 5 % d'intérêt, remboursables avec une prime quelconque, la prime représentant la participation dans les bénéfices auxquels nous persistons à croire qu'en tout état de cause le capital doit être associé. Dans une association de coopérateurs bien constituée, le capital-obligations dont les droits sont invariables et, dès l'origine, nettement déterminés devrait être seul ouvert aux capitalistes du dehors, et le capital-actions, plus entreprenant, plus actif, plus intelligent et plus responsable, devrait être exclusivement réservé aux associés.

Que les ouvriers le sachent bien, et qu'une fois pour toutes ils le gravent dans leur cœur : ce n'est pas avec le capital du capitaliste qu'ils s'affranchiront, mais bien à leurs propres frais et risques. Jamais ils ne posséderont que la liberté dont ils se seront rendus dignes, et qu'ils auront créée de toutes pièces. Il sera difficile aux masses de s'affranchir de la misère, nous le savons; mais, quoi qu'il en doive coûter, elles ne peuvent et ne doivent être rachetées que par elles-mêmes. Que les peuples modernes ne se flattent jamais d'échapper aux misères du prolétariat, et de s'enfuir de la maison de servitude en butinant les Égyptiens, et en leur empruntant, pour ne point les leur rendre, de riches costumes et des vaisselles d'or et d'argent!

V

CARACTÈRE GÉNÉRAL DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES, MODIFICATIONS A INTRODUIRE DANS LEUR CONSTITUTION ET LEUR AVENIR PROBABLE EN ANGLETERRE.

Quelle que soit la formule adoptée par l'avenir, nous avons la confiance que les Coopérateurs anglais se tireront avec honneur du pas difficile où ils sont engagés aujourd'hui. Il est certain que, dès la fin de la crise cotonnière, tous les efforts des ouvriers se porteront sur la création de manufactures à eux appartenant, où la part du travail et du capital sera fort diversement établie. Le peuple n'étant pas le moins du monde porté aux révolutions violentes, le peuple ayant, au rebours de ce que plusieurs ont affecté de croire, une horreur superstitieuse des bouleversements religieux, politiques, économiques et sociaux, il n'est pas probable qu'il profite do la liberté dont il jouit en Angleterre pour faire jamais tort au capital. L'exemple des manufacturiers soi-disant coopérateurs de Rochdale nous prouve surabondamment que, s'il se commet une exagération, elle ne se fera pas en faveur du plus pauvre. Pour convertir le peuple des ouvriers à un système qui fasse au travail une part simplement équitable, il faudra de nouveaux progrès en intelligence et en moralité. A mesure que le peuple se fera capitaliste, il tendra, comme tous les parvenus, à exagérer ses nouveaux droits. Les classes aisées de l'Angleterre n'ont donc aucune appréhension à avoir de ce côté ; si elle sont à se défendre, ce sera seulement contre la ferveur de leurs recrues.

Ces temps sont encore loin. En attendant, une terrible crise, dans laquelle s'engouffre une partie notable de la richesse de la Grande-Bretagne, a suspendu le développement des manufactures coopératives, mais elle n'a point arrêté les progrès des Stores. Les magasins sociétaires se trouvent être une institution bonne en tout temps. Quand le commerce et l'industrie vont bien, les Stores sont un nouvel élément de prospérité, et, en temps de crise, ils sont un moyen de salut.

Leur organisation semble presque parfaite aujourd'hui. Quelques réformateurs cependant s'occupent de déterminer la proportion normale du capital au chiffre d'affaires. Ce n'est pas que l'on ait commis d'imprudences matérielles. Encore une fois, les sociétés n'opérant qu'au comptant ne peuvent faire que des pertes insignifiantes ; mais l'on s'est aperçu, que les associations pouvaient posséder trop de capital, et que des action-

naires pourvus d'un trop grand nombre d'actions poussaient à l'exagération des dividendes. Le scandale occasionné par l'apostasie des ouvriers capitalistes de Rochdale a fait comprendre qu'une entreprise dans laquelle des individus jouissent d'une influence exagérée est bientôt détournée de son but d'intérêt général, pour être désormais exploitée au profit de quelques intérêts particuliers. Supposons que les deux cents actions d'un magasin sociétaire soient réparties entre cent un actionnaires, dont cent ne possédant chacun qu'une seule aclion, et un seul, détenteur de cent actions pour sa part. Ce dernier, ne dépensant pas plus qu'un consommateur moyen, réduit le dividende de ses coactionnaires de 50 %. Mais si des acheteurs du dehors venaient prendre sa place, le dividende serait augmenté de 100 %. Cet exemple vraiment élémentaire prouve une fois de plus que l'enrichissement exagéré d'un seul tend à l'appauvrissement de tous, et que la moralité et l'intérêt bien entendu sont plus étroitement alliés qu'on ne l'imagine généralement.

Avec une organisation aussi simple et efficace, la Coopération avance comme poussée par un élan spontané, elle avance par un mouvement doux, mais irrésistible ; son progrès est continu et accéléré. La création des Pionniers était, par un de ses administrateurs, comparée d'une manière frappante au figuier baniane. Retombant sur le sol, ses branches poussent des racines, deviennent des troncs à leur tour, et s'entourent d'une génération nouvelle de rejetons. L'arbre se fait forêt. La petitesse, et même l'insignifiance de la Coopération, à son origine, n'est comparable qu'à la grandeur des résultats qu'elle a obtenus ou qu'elle doit obtenir. L'Association commence par les individus, c'est pour cela qu'elle est si puissante sur les multitudes ; le mouvement se propage de molécule intégrante en molécule et transforme ainsi la masse. — « La Coopération, disait très-heureusment M. Vansittart Neale, commence par tirer l'individu de la bourbe de la misère, terrain mouvant ; elle l'asseoit ensuite sur un îlot solide, et désormais cet homme est au niveau de ses affaires. Par son entrée dans l'Association, l'ouvrier fait partie d'une compagnie d'assurances mutuelles contre la misère. Jadis il se trouvait en arrière d'une cinquantaine de francs peut-être, aujourd'hui il est en avance d'autant. Sa position a changé du tout au tout : il a maintenant « quinze jours de vie à son crédit, » comme s'expriment si bien les Anglais. »

Le mouvement qui nous occupe est en pleine période individualiste : il n'a pas encore, à proprement parler, de tendance générale et collective, et le tempérament national s'opposera longtemps à ce qu'il prenne un caractère d'ensemble. Plusieurs Stores coexistent dans une même ville, d'autres sont à quelques kilomètres de là, groupés par dizaines. L'on suppose que ces associations vont immédiatement s'associer entre elles ? — Ce n'est pas en Angleterre que les choses se passent ainsi ! Chaque société attend, au contraire, que tous ses membres se soient

mis à jour, puis, dès que l'entreprise est solidement constituée, elle tend, ne serait-ce que par force d'inertie, à conserver sa vie propre, locale et indépendante. Cependant tout excès est un défaut. A la fin, les Coopérateurs ouvrent les yeux à l'évidence, et s'aperçoivent que, par une existence trop isolée, leurs sociétés se font concurrence au lieu de se prêter un mutuel appui. Chacune d'elles trouve son profit à acheter en gros pour revendre en détail; mais, vis-à-vis de ses fournisseurs, chaque société n'est, comparativement, qu'un acheteur en détail. Pourquoi plusieurs sociétés, en réunissant tous leurs achats en gros en une seule commande quintuple, décuple ou centuple, n'ajouteraient-elles pas le bénéfice du gros sur gros au bénéfice du détail sur gros. En décembre 1860, M. W. Cockshaw, un homme de sens, s'exprimait ainsi :

« Je ne vois pas pourquoi des villes comme Manchester, Rochdale, Stokport, Oldham, Stalybridge, Bacup, Huddersfield, Halifax, Leeds, etc., ne s'uniraient pas entre elles pour faire leurs commandes; elles pourraient alors envoyer des agents pour vendre ou acheter dans l'intérêt commun, et, tenant le spéculateur en respect, elles intercepteraient, pour leur propre avantage, les bénéfices extorqués jusqu'à présent sur le pauvre peuple. Les sociétés coopératives construiraient leurs propres navires, leurs magasins monstres; elles pourraient recevoir ou produire de première main toutes les denrées de la meilleure qualité et du premier choix. Dans ce but, nous avons nous-mêmes commencé à réunir quelques associations disséminées autour de nous, et nous formons à Huddersfield une association générale avec un grand entrepôt. Treize sociétés se sont jointes à la nôtre, et nous faisons ensemble une aggrégation de 813 membres, etc. »

Les Équitables Pionniers, comprenant l'avantage qui résulterait pour tous, si toutes les associations fondaient leurs commandes en une seule, proposèrent la souscription par tous les *Cooperative stores* d'un fonds commun pour les achats en gros, qui seraient désormais effectués par un comité central. C'était un plan très-raisonnable, mais les listes de souscription ne furent pas remplies. On offrit alors aux associations de leur vendre en gros les produits dont elles auraient besoin, et de leur faire tous les trimestres remise de partie des bénéfices réalisés sur les ventes, suivant le système pratiqué avec les acheteurs au détail. La pratique montra que Rochdale n'était pas une ville suffisamment centrale, et que, se fournissant à Liverpool, pour envoyer ensuite à Melton, par exemple, Melton économisait les frais d'un voyage en s'adressant directement à Liverpool. Des baisses survinrent sur les places d'approvisionnement, et les Stores cadets furent assez malavisés pour courir aveuglément à un bon marché momentané, en laissant dans l'embarras Rochdale dont les commandes en gros avaient été faites antérieurement. Obligés alors d'écouler leurs marchandises avec perte, les Équitables Pionniers crurent avoir fait

suffisamment preuve de bonne volonté, et suspendirent désormais leurs achats en gros pour le compte des tiers.

Cette première tentative a donc échoué, mais il est impossible qu'on en reste là, et de tous côtés on réclame la formation de magasins centraux, à établir, soit à Londres, soit à Liverpool, car les avis sont encore partagés. L'avocat le plus ardent de cette idée, John Allen, a prononcé une forte parole à laquelle tout ami du progrès et tout homme de bonne volonté peut, sans aucun doute, trouver une application personnelle. « Notre premier insuccès n'a prouvé qu'une seule chose, c'est que notre détermination de réussir n'était pas encore assez forte. »

Pour statuer sur ce premier projet, ainsi que sur beaucoup d'autres, on a fortement recommandé un congrès des délégués Coopérateurs, se réunissant après la clôture trimestrielle des comptes. On aurait un admirable modèle, celui de la Conférence annuelle des Méthodistes, instituée il y a une centaine d'années déjà par John Wesley, qui, pour être un fondateur de secte, n'était nullement un sectaire, mais un homme droit et sincère, doué d'une rare éloquence et d'une faculté d'organisation tout à fait exceptionnelle. N'eussent été les synodes qui lui donnaient un centre et une élasticité vitale, la Société Wesleyenne aurait sans doute été déchirée par les dissensions intestines, ou bien étouffée par les influences personnelles et locales. S'immobilisant par ici, mais par là se précipitant en avant, elle se fût fractionnée, elle eût probablement cessé d'exister depuis longtemps.

Au groupement des Stores correspondrait celui des manufactures. Ainsi juxtaposés, il n'est pas concevable que les centres de la production et de la consommation restassent isolés ; il n'est pas concevable que ces deux fonctions existant l'une pour l'autre et l'une par l'autre, comme le sang artériel et le sang veineux, ne se réunissent pas finalement dans un cœur, organe commun.

Très-certainement, il ne s'agit point ici de rêveries d'utopistes, et les perspectives qui de ce côté nous sont ouvertes sur l'avenir n'ont rien de fantastique. Est-il donc si étonnant que la logique des choses triomphe à la fin? Est-il si étonnant que, mis jadis en hostilité par une organisation vraiment barbare, les intérêts de la production et ceux de la consommation, qui au fond sont identiques, fusionnent dès qu'ils auront pour seul et unique représentant le plus grand producteur et le plus grand consommateur, le peuple, l'*Homme Million*, comme l'appellent les Anglais?

Mais nous avons beau apercevoir avec netteté la réalisation future de cette grande réforme, nous nous souvenons que, dans les paysages de montagnes, on se trouve souvent en face de rochers que l'on croirait pouvoir atteindre d'un jet de pierre, et dont la distance est cependant

mesurée par kilomètres. La logique est prompte. Irrésistible comme elle, la marche des événements est toutefois d'une lenteur inflexible ; car une transformation de la molécule nationale, un déplacement du centre de gravité économique ne s'effectuent pas en un jour!

La Coopération doit exercer sur le peuple une influence bienfaisante: d'une part, dans les Stores, par la diminution du prix des objets de consommation; d'autre part, dans les manufactures, par une égalisation des prix de main-d'œuvre, et, par conséquent, par une plus équitable répartition des produits. Mais qu'on ne s'y trompe pas ; la Coopération a beau être simple et merveilleusement féconde : à elle seule, elle ne suffirait pas pour produire tous ces beaux résultats, si elle n'était pas vivifiée par un esprit de fraternité. On l'a bien vu à Rochdale, alors que des ouvriers éblouis par de gros bénéfices, plus ou moins exceptionnels, se sont jetés sur l'entreprise comme des agioteurs sur une spéculation à primes; rendus stupides par leur cupidité, ils se sont empressés de dissoudre l'Association pour être seuls à en partager les avantages. Dès qu'ils ont vu la poule aux œufs d'or, les malheureux ont pris leur couteau pour l'égorger et lui arracher les entrailles. Combien ces grossiers parvenus de la richesse différaient en cela de leurs voisins et concitoyens, les anciens Pionniers! C'est sur un terrain d'intelligence et de solide moralité que la plupart des associations coopératives ont été fondées. Les hommes d'initiative qui les ont entreprises se distinguent généralement par quelque doctrine à laquelle ils se dévouent, par quelque idée, vraie peut-être, erronée peut-être, dont ils se sont faits les champions.

Ainsi le système de M. Isaac Pitman pour la réforme de l'écriture et de l'orthographe au moyen d'une méthode particulière, recrute comparativement le plus grand nombre de ses adhérents chez les Coopérateurs qui s'entr'écrivent en caractères sténographiques et prennent des abonnements au journal *Phonetic News*[1].

Les Coopérateurs se sont ralliés à un mouvement que nous voudrions bien voir se propager en France, et qui a été organisé par de judicieux amis de l'humanité, c'est celui de l'*Early Closing*. Il s'opère en faveur des caissiers, commis et autres employés, pour que, les affaires cessant et les magasins se fermant à une heure raisonnable de la soirée, ces ilotes du commerce reprennent possession d'eux-mêmes ; pour qu'échappant à la boutique à laquelle ils ont appartenu corps et âme pendant tout le jour, ils rentrent pour quelques heures dans la vie sociale. Parmi les *Cooperative stores*, il est de règle de fermer les devantures le vendredi à neuf heures, le samedi à dix heures, et les autres jours à huit heures; l'après-dînée du mardi ou du mercredi est donnée comme demi-

[1] *Phonetic News*, mot à mot : *Les Nouvelles Phonétiques*.

jour de congé dans la plupart des magasins sociétaires du Lancashire.

Plusieurs sont *légumistes* au milieu de la carnivore Angleterre, et se refusent de porter à leurs lèvres aucune chair qui ait palpité.

Certains sont *Swédenborgiens* ou membres de l'Église de la Nouvelle Jérusalem, dont la doctrine est plus rationaliste d'un côté, plus mystique de l'autre, que ne l'est celle des autres confessions protestantes.

Parmi les Coopérateurs, on compte beaucoup de *Sécularistes*, ou adversaires de toute religion surnaturelle. L'auteur de l'intéressante histoire de la Coopération à Rochdale, M. Holyoake, est une personnalité qui fera époque dans l'histoire religieuse de l'Angleterre. S'il fût né en France, le *leader* des Sécularistes, fondateur du *Reasoner* et du *Secular World*, se fût probablement appelé M. Patrice Larroque, et eût écrit l'*Examen des doctrines de la religion chrétienne*. — Dans son intéressante préface à sa traduction de l'histoire des Pionniers Équitables de Rochdale, M. Alfred Talandier nous raconte, dans le *Progrès de Lyon*, numéro du 6 octobre 1862 :

« Georges Jacob Holyoake appartient à cette phalange d'hommes remarquables qui, de simples ouvriers, sont parvenus à force d'énergie, de bonne conduite, d'amour de l'étude, de travail, de persévérance et de respect de soi-même et d'autrui, non-seulement à se faire une position honorable et honorée, mais à acquérir sur leurs contemporains une influence qu'il est impossible de méconnaître... Ce n'est pas, comme on peut bien le penser, sans avoir payé de sa personne qu'Holyoake est arrivé à la situation éminente qu'il occupe aujourd'hui. Une condamnation à six mois d'emprisonnement pour crime — d'athéisme — fut prononcée contre lui en 1842. C'est une des dernières persécutions religieuses qui aient souillé les annales de la justice en Angleterre... Le nom d'Holyoake est encore intimement associé aux dernières luttes de la presse anglaise contre les lois fiscales qui entravaient sa liberté. Lorsque le parti libéral eut résolu, pour obtenir le rappel de la loi du timbre, de mettre le gouvernement au pied du mur, en commettant un acte de résistance ouverte, c'est-à-dire, en publiant et vendant des journaux non timbrés, Georges et son frère Austin, furent les seuls, de tous les propriétaires de journaux à Londres, qui eurent le courage de mettre à exécution la résolution prise. Ils s'exposèrent par là non-seulement à être emprisonnés, mais à être vingt fois ruinés, car les amendes qu'ils auraient pu encourir se seraient élevées à plusieurs millions de francs. »

Il est bon de dire que, dans les comtés du Lancashire et du Cheshire où la Coopération est si fort prospère, 22,000 ouvriers font partie des *Mechanichs' Literary Associations*, et 8,500 ouvriers suivent les classes d'adultes. Un concours fut institué parmi les membres de ces sociétés littéraires et 1,200 d'entre eux entrèrent en lice. Le second chef des

Tories, M. Disraeli, qui présidait la distribution des prix, s'exprimait ainsi : « J'ai examiné la liste de ceux qui ont obtenu pour ainsi dire un certi- » ficat d'excellence pour les matières sur lesquelles on les a examinés, et » quels sont ceux auxquels j'ai l'insigne honneur d'offrir un témoignage » en constatation de leur mérite et de leurs travaux. Ce sont des méca- » niciens, fondeurs, filateurs et brocheurs; ils représentent tous les tra- » vaux de nos fabriques... Qui dira désormais que ces institutions n'ont » pas rempli leur objet, et qu'elles ne répandent pas le goût de l'instruc- » tion et la culture de l'intelligence? » Et, ajoute M. Ashworth : « Ces ouvriers résident, pour la plupart dans des maisons pour lesquelles ils payent seulement de 125 à 450 fr. de loyer par an! » — Remarque d'une originalité tout anglaise.

En 1861, plus des deux tiers des Coopérateurs appartenaient aux associations dites de *tempérance*, mais qui devraient plutôt s'appeler d'*abstinence*, car leurs membres jurent de renoncer désormais à toute espèce de liqueurs fortes et de boissons fermentées. Qu'on se rappelle le magasin de Londres que ses actionnaires baptisèrent du nom de l'*Energetic Teetotaller*. La plupart des Stores se refusent à vendre de la bière ou des liqueurs fortes. La tempérance favorise la Coopération, et la Coopération favorise la tempérance ; on l'a bien vu à Bury où, dans une seule année, l'Association a rapporté à ses membres 50 °/o d'intérêts, tandis que les cas d'ivrognerie diminuaient de 50 °/o dans le district. Il a été constaté d'ailleurs que la cause de la tempérance était mieux servie dans une ville par la fondation d'un magasin sociétaire que par la création d'une société d'abstinence.

Il faut donc une certaine moralité pour s'engager dans une association de laquelle on attend le bien-être; *vice versa*, un certain bien-être est fécond en progrès intellectuels et moraux, il produit généralement cette dignité personnelle qui, d'après M. Proudhon, est la source de toutes les autres vertus. L'économie facilite l'aisance qui, à son tour, rend l'économie possible; car rien ne ruine comme d'être pauvre. Sans prévoyance, pas d'amélioration pour les classes dites inférieures. « Si les patrons dépensaient comme leurs ouvriers, disait quelqu'un, et si les ouvriers économisaient comme leurs patrons, les uns et les autres changeraient bientôt de place. »

Mais, pour rester dans la question spéciale, si la Coopération n'avait d'autre effet, en Angleterre, que de porter un coup mortel à l'intempérance, elle aurait encore rendu à la cause de l'humanité un service à jamais mémorable. D'après le témoignage de magistrats renommés, Coleridge, Gurney, Alderson et autres, l'excès de boissons est la cause directe de la plupart des crimes qui se commettent en Angleterre ; le juge Patterson est allé jusqu'à déclarer que s'il n'y avait plus d'ivrognerie, on pourrait fermer le tribunal correctionnel et la cour d'assises. J'ai eu

sous les yeux un document, dont quelque missionnaire ambulant m'avait gratifié, sur le chemin de fer de Londres à Woolwich, dans un wagon de troisième classe. C'est un petit tableau ayant pour titre : « Impôts de la Grande-Bretagne. » Ils étaient figurés par diverses pyramides jaunes, rouges et bleues, dont chacune représentait la pile d'écus annuellement dépensée pour le service du budget, pour la taxe des pauvres, etc. La plus haute, de beaucoup, indiquait la consommation annuelle en tabac, en bière et en liqueurs fortes. L'effet de cette lithographie était immédiat et saisissant, et, après l'avoir vue une fois, il était difficile de l'oublier jamais. Une note explicative établissait ceci :

« En 1855, nos impôts volontaires pour tabacs et boissons sont supérieurs de moitié à tous ceux que nous payons au gouvernement ; ils sont douze fois plus considérables que nos impôts pour les pauvres, et soixante-dix fois plus forts que nos contributions aux diverses sociétés pour la diffusion de la morale et de la religion. Le tabac et la boisson nous ont coûté l'année dernière 1,937,500,000 francs. Avec cette somme vraiment colossale, on aurait pu abolir le paupérisme anglais, et acheter pour les indigents environ 323,000 hectares de terrains en plein rapport, coûtant 6,000 fr. l'hectare. »

Cette même consommation a été estimée pour 1861, par le journal le *Coopérateur* (nº 28), à deux milliards et demi de francs, soit la valeur de plus de 400,000 hectares. Dans ce chiffre sont compris la consommation de vin, la distillation illicite, le brassage qui se fait à domicile, etc...

Les sociétés de tempérance font valoir en outre que la distillation des grains détruit une quantité de substances alimentaires suffisante pour nourrir 7,500,000 personnes, soit le quart de la population de la Grande-Bretagne; elles portent encore pour mémoire les crimes et dégâts commis par les ivrognes, les frais de justice, d'emprisonnement, etc., etc., avec lesquels on aurait pu doter tant de jeunes filles et assurer à leurs familles futures une modeste aisance. Il est certes affligeant d'entendre que, dans un pays tristement célèbre par l'intensité de son paupérisme, le budget de la bière et du tabac est douze fois plus fort que celui des pauvres. Si nous relevons cette remarque, ce n'est point pour jeter la pierre à l'Angleterre ; car il est un fait tristement notoire, c'est que nous dépensons, en tabac seulement, huit fois plus que ne coûte au pays tout le budget de l'Instruction publique. Combien avons-nous vu de nos compatriotes, qui, en allumant complaisamment leur cigare, se targuaient que nous étions la nation du monde la plus instruite. Bon an, mal an, ils dépensaient en fumée un argent qui aurait pu faire enseigner la lecture à une demi-douzaine d'enfants !

On ne peut lire les journaux du mouvement sans être frappé de la manière dont les Coopérateurs célèbrent leurs assemblées générales. Le jour auquel les actionnaires d'autrefois avaient donné le sobriquet de *Boxing* ou de *Grumbling day*[1], parce qu'ils avaient à recevoir en cette solennité les comptes de leurs gérants, est devenu pour nos sociétaires un anniversaire de fête et de triomphe dont les journaux rendent souvent compte sous le titre de *Réjouissance*. Les Coopérateurs se rendent à l'assemblée avec leurs femmes et leurs enfants, ils se revêtent de leurs beaux habits ; les comptes rendus de la gérance sont généralement écoutés sans trop de murmures, le chiffre du dividende est accueilli avec des Hourra ! hourra !.. Des sandwichs substantiels circulent ainsi que la « coupe, qui égaye mais n'enivre pas, » circonlocution poétique fort en faveur pour désigner une tasse de thé. On se livre « aux délices de la conversation, » on applaudit bruyamment des vers tels quels. Des ventriloques, des chanteurs comiques font valoir leurs talents de société. Quatuor d'accordéon, de flûte, de cornemuse et de chalumeau. Le piano est tenu par une maîtresse de musique, engagée pour la solennité. Parfois les gentlemen ont sautillé avec leurs misses et ladies dans un bal improvisé. — Ce n'est point certes parmi les actionnaires de la Banque d'Angleterre ou de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest que nous verrions pareille gaieté ! La raison en est bien simple. Messieurs de la Banque sont assez riches pour donner des soirées chez eux, ils n'ont nul besoin de se mettre à trois cents ou à cinq cents pour se payer quelques pâtisseries et quelques tasses de thé. Les ouvriers, tout au contraire, ont un immense arriéré de plaisirs et de satisfaction à combler, et dès que le succès de leur association les a mis hors de peine et au-dessus de leurs affaires, ils se livrent alors à des explosions d'une joie bien naturelle ; ils ne s'amusent pas dans le but de se désennuyer, à l'instar de leurs supérieurs, mais ils s'amusent parce qu'ils sont contents.

Aussi, pour comprendre toute la portée de ces associations ouvrières, il ne faut pas les considérer seulement dans leur but le plus immédiat : magasins d'épiceries, moulins, ateliers de confection, pas même comme des sociétés de prévoyance contre la misère. Elles sont, en réalité, des institutions de sociabilité, des clubs où l'ouvrier peut haranguer ses égaux, discourir en public, et traiter les affaires de la communauté tout comme s'il était membre du Parlement, ou de l'ancien *Wittagenot* des Saxons. L'ouvrier coopérateur est intéressé dans la chose publique, il se sent désormais citoyen et homme libre ; les assemblées générales ne sont pas là pour le dividende seulement, mais pour donner lieu à des réunions parfaitement *genteel* et *respectable*, où leurs femmes et leurs filles

[1] Traduisez : la journée des grognements et des coups de poing.

jouiront des plaisirs que peut procurer une société bien élevée. Club, comptoir, salon, affaires, plaisirs, tribune et représentation, vie politique et sociale, tout se trouve à la fois dans ces réunions; l'artisan accomplit en bloc toutes ces fonctions diverses, dont il n'a pu encore opérer la division, n'ayant pas un loisir suffisant pour vaquer à chacune d'elles. Que les petites vanités et quelques ridicules qui, çà et là, se sont fait jour dans ces *festivities* et ces *convivialities* n'induisent personne en erreur. Les faiblesses de quelques individus n'empêchent pas que la classe ouvrière ne soit confiante en sa force; elle veut conquérir un meilleur avenir par sa persévérance. En s'affranchissant de la misère, les travailleurs veulent entrer de plain-pied dans la vie politique et dans les jouissances de l'art et de la vie sociale, réservées jusqu'alors « *for their betters,* » pour de « meilleurs qu'eux. » Pour y arriver, ils ne négligent aucune occasion de s'initier à cette vie des classes supérieures que leur ambition secrète est de partager un jour.

« Nous autres gens de « basse classe, » nous ne sommes plus traités d'animaux féroces comme jadis ; nous avons fait sans doute quelques progrès depuis que Croker nous qualifiait à la Chambre des communes de brutes insatiables, et depuis que le Lord Lieutenant de Norfolk nous dénonçait comme des brigands et des incendiaires. Hopwood se raillait de nous en plein Parlement ; nous n'étions, disait-il, que des créatures d'instinct, de simples machines peut-être. Longfield nous qualifiait d'ignorants, de vicieux et d'irréligieux. Aujourd'hui, l'on nous vante, on ne peut trop admirer notre constance ; aujourd'hui nous supportons en héros la crise, la misère, la famine [1] ; aujourd'hui nous ne sommes plus brigands ni incendiaires, ni brutes ni machines, ni vicieux ni athées ; non pas, certes, nous respectons la propriété, voyez-vous ! et nous autres, gens de la basse classe, nous sommes devenus le plus ferme soutien de l'ordre social. Mais, si nous sommes si héroïques et vertueux sans droit de suffrage, redeviendrons-nous des brigands et des impies si on nous accorde le droit de voter? Et quel mal y aurait-il à ce que nous le réclamassions ? Aucun, sans doute; car, pour réparer une injustice et s'affranchir d'une servitude, il n'est jamais trop tôt, il ne sera jamais trop tard ! »

Ainsi s'écriait dernièrement un certain *Caractacus*, qui s'est décoré du nom de quelque mythologique chef breton, pour paraître avec plus d'avantage dans les colonnes d'un journal populaire.

Que conclure ?

M. William Chambers, un de ces hommes qui auront laissé le monde

[1] Lors de la dernière prorogation du Parlement, S. M. la reine Victoria a dit à peu près la même chose en termes officiels.

meilleur qu'ils ne l'ont trouvé, semble avoir répondu à cette question dans un discours qu'il a prononcé lors de l'inauguration de l'*Edinburg Cooperative Building Society :*

« Depuis longtemps, on nous a beaucoup parlé de l'amélioration des classes ouvrières, pour lesquelles on a largement dépensé de la philanthropie malentendue. Après une longue expérience de projets de toute espèce, nous arrivons à la conclusion qu'après tout, le bien-être d'un chacun dépend de ses propres efforts. « Aide-toi et Dieu t'aidera! » La protection, la sentimentalité, l'intervention paternelle, la tutelle administrative, toute aumône substituée au travail, valent moins que rien...

» Selon moi, la Coopération est, dans l'histoire du progrès, le commencement d'une ère nouvelle. Pratiquée avec discrétion, elle répandra la tempérance, l'économie et plusieurs vertus qui, avec le temps, changeront radicalement la condition des classes laborieuses et les élèveront dans l'échelle sociale à un niveau bien supérieur à ce qu'il est aujourd'hui. En s'associant avec le capital, le travail se prépare un brillant avenir; mais les grandes choses ne s'obtiennent qu'au prix de grands sacrifices, et cet avenir ne sera préparé que par de longues et de persistantes économies! »

Serait-il donc vrai que désormais l'antagonisme entre employeur et employé pût être aboli par le principe de l'association? Plus il n'y aurait de grèves, de règlements arbitraires, ni de fermetures d'ateliers et de chantiers! Plus il n'y aurait de coalition marchant en guerre contre une autre coalition! Un pont serait jeté entre le travail et le capital, séparés autrefois par le gouffre de l'usure! Plus d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur, réunis dorénavant dans une seule et même personne, comme le seraient aussi le patron et l'ouvrier, et par conséquent la classe bourgeoise et le prolétariat qui se fondraient dans la nation sans laisser de traces de leur désunion originaire!...

Telle étant la théorie, une pratique déjà suffisante nous permet de bien augurer de sa réalisation. Cinq ou six cents sociétés ouvrières sont formées ou en voie de formation; l'armée des coopérateurs grossit ses rangs : de jour en jour elle pourra être formidable; voilà pour le nombre. Quant à l'argent, une somme de plusieurs millions de francs a été déjà mise en œuvre pour la constitution du nouvel ordre de choses. S'il faut des preuves de capacité commerciale et administrative, les minoteries de Leeds et de Rochdale les ont données; après avoir fait pour 25 millions d'affaires, ces compagnies n'ont pas pour 250 francs de mau-

vaises créances. S'il s'agit de moralité, les Équitables Pionniers peuvent certes être cités en modèle à leur génération.

L'avénement du régime d'association serait en Angleterre un immense fait politique et social. Nous verrions alors, nous verrions...

— Silence! renfermons nos doux espoirs au fond de notre cœur. Les destins sont jaloux; point ils n'aiment qu'on les devine; point ils ne veulent qu'on leur sourie d'avance!

15 octobre 1862

ÉLIE RECLUS.

NAPLES

HÉRÉTIQUE ET PANTHÉISTE

L'Italie est-elle catholique? Elle l'était avec enthousiasme avant 1848. Et ici je ne parle pas des masses qui croient au miracle de saint Janvier, je parle des hommes sérieux, lettrés, des écrivains, même des philosophes. Rappelez-vous les plus grands noms de ce temps-là : Manzoni, Rosmini, Pellico, Azeglio, Gioberti, Balbo ; autant de croyants sincères, autant de papistes fervents.

Pourquoi? Par conviction, sans aucun doute. Mais les hommes de notre temps savent très-bien que les convictions sont aujourd'hui plus ou moins des résistances. Nous ne vivons pas au grand siècle où la cour recevait du roi sa religion. Nous sommes nés sur un champ de bataille où la croix elle-même n'est que la garde d'une épée. Papiste, en France, à l'heure où j'écris, signifie réactionnaire ; on peut l'être sans croire même à Dieu. En Italie, avant 1848, il y eut un moment où papiste signifiait jacobin : le mot est de Ferdinand II, l'avant-dernier roi de Naples.

On ne s'est pas assez soucié de ce mouvement de la pensée italienne pendant la Restauration. On n'en a pas assez justement marqué le caractère. Rien n'est pourtant plus simple, ni plus éclatant. L'impulsion venait des provinces septentrionales, de la Lombardie d'abord, puis du Piémont. Milan subissait le joug et Turin le voisinage inquiétant de l'Autriche. Il s'agissait donc avant tout de combattre l'étranger, le gibelin. Aussi essaya-t-on de ressusciter l'idée guelfe. On exalta la papauté contre l'empire. Excellent moyen, d'ailleurs, d'attaquer sans danger le colosse autrichien. Les combattants s'étaient abrités derrière l'autel, et l'ennemi ne pouvait porter la main sur eux sans violer le sanctuaire.

Ce rempart trouvé, les penseurs, les poëtes, les lettrés italiens

devinrent tous foncièrement catholiques. Et les plus hardis osèrent parler d'une Italie future qui se livrerait à la voix du Vatican. Rosmini et Gioberti, ces esprits si différents, s'accordaient pour proclamer cette magnifique utopie. Les yeux tendus vers Rome, ils la remettaient en espérance à la tête des nations. Loin d'entamer le pouvoir temporel, ils l'étendaient sur l'Italie entière; ils proclamaient d'avance une théocratie saint-simonienne dans les mains du successeur de saint Pierre, à la fois Pontife et César. Bien plus, ils attendaient la liberté du chef de l'Église. Je ne crois pas qu'on soit jamais allé plus loin dans l'illusion.

En même temps, ils jetaient bas la philosophie et la réforme; Gioberti appelait Descartes une brute et Luther un polisson; Rosmini terrassait Kant, Fichte et Schelling sous des termes d'école. Ainsi, la pensée italienne était aussi papiste qu'on peut l'être, et, sans opposition, sans conteste, attribuait au chef de l'Église le royaume de la terre et le royaume du ciel.

L'Italie entra dans ce nuage doré et s'y enveloppa tout entière. Ce fut en vain que des esprits plus logiques et plus rigoureux, Giovan Battista Niccolini à Florence, Antonio Ranieri à Naples, essayèrent de démontrer aux rêveurs le néant de leur chimère. Ils n'eurent raison que chez le petit nombre; la foule suivait, avec les mages de la philosophie néo-catholique, je ne sais quelle étoile filante qui devait s'arrêter et s'éteindre au sommet du Vatican.

Cette idée fut si populaire un instant, qu'elle séduisit un cardinal. Je n'ai pas besoin de rappeler que Mastaï avait dans ses papiers un exemplaire du *Primato* de Gioberti, quand il se rendit au conclave. Il en sortit Pie IX et voulut réaliser son rêve. — On sait la fin de l'histoire : *Non possumus !*

A ce mot fatal tomba tristement toute l'idéologie sentimentale des néo-catholiques. Dès que le pape agit en pape, il cessa d'agir en Italien. Le nuage doré creva tout d'un coup, et l'Italie qu'il portait s'évanouit comme la rosée du matin. Rosmini et Gioberti furent mis à l'index ; le premier, amnistié plus tard, en mourut de chagrin ; le second, de rage.

Et cependant, qui le croirait ? ces systèmes si cruellement condamnés par les faits survécurent dix ans encore. Tandis que la majorité des hommes sérieux, complétement désabusés, se tournait vers le Piémont, comprenant enfin que l'Italie future était là et qu'elle préparait ses armes, un certain nombre de catholiques fidèles (et entre autres l'abbé Passaglia qui devait revenir plus tard de cette illusion tenace)

poursuivirent obstinément l'utopie prohibée de Gioberti[1]. Je dis plus : en la poursuivant, ils faisaient acte de courage, ils passaient pour des esprits téméraires et violents. Rappelons-nous bien l'état de l'opinion en 1859, quand l'Autriche régnait encore à Naples avec Ferdinand, à Florence avec Léopold, à Milan toute seule. A cette époque, encore si rapprochée de nous, c'étaient les *démagogues* qui osaient rêver une confédération italienne sous la présidence du Pape. L'Autriche se voilait la face devant cette monstrueuse abomination. Le roi de Naples se demandait avec consternation comment une pareille énormité pouvait entrer dans une cervelle humaine. La première brochure de M. de Laguéronnière fit scandale en Europe. Antonelli lui-même, saisi d'horreur, s'écria : *Non possumus!*

La question a marché depuis lors, en Italie surtout, mais même en France. J'en ai une preuve éclatante sous la main, et je demande la permission de la donner, bien que ce soit un fait personnel.

J'avais écrit un volume qui parut à la fin de 1859, sous ce titre : *L'Italie est-elle la Terre des morts*? Ce volume était suivi d'un post-scriptum dans lequel devait figurer le passage suivant :

« Aux lecteurs attentifs qui cherchent une pensée parmi les renseignements ou les curiosités qu'on leur met sous les yeux, l'auteur a voulu prouver où est la question italienne. A cet effet, il les a conduits chez les penseurs et les poëtes, qui sont toujours, quoi qu'on dise, l'esprit et le cœur de toute nation. Et par les dissensions ou plutôt les contrastes littéraires des Italiens : en poésie, entre Manzoni et Niccolini ; en histoire, entre Carlo Troya et Antonio Ranieri ; en philosophie, entre les rosminiens et les rationalistes ; en politique, entre le Gioberti du *Primato* et celui du *Rinnovamento* ; puis, par le témoignage unanime des autorités les plus irrécusables, et même des catholiques les plus fervents, l'auteur a voulu prouver que la grande ennemie de l'Italie, c'est Rome, ou, du moins, la Rome temporelle.

» Les événements de cette année lui ont donné raison. Le mouvement italien s'est brisé encore une fois contre la résistance de l'Église. Le théocrate (et ceci n'est pas la faute de l'homme, mais du double pouvoir) n'a pu s'armer contre l'étranger et a dû s'armer contre son peuple. Il n'a pu se montrer Italien, parce qu'il était prêtre, ni rester

[1] J'ai sur ma table une volumineuse brochure, inconnue ou plutôt oubliée, de ce docte abbé (alors professeur de philosophie supérieure à l'archi-gymnase romain) dans laquelle il défend le pouvoir temporel. Elle est intitulée : *Il Pontefice ed il Principe ossia la teologia, la filosofia e la politica messe d'accordo in ordine al Principato civile del Papa.* Elle porte la date de 1860, sans autre indication de localité, d'imprimerie ni de librairie.

prêtre parce qu'il était souverain. Bien plus, le prince entraînant le Pape, il a dû lever ses deux bras, l'un pour le châtiment, l'autre pour l'anathème, — et la victoire a reculé.

» La question reste donc la même; elle est ajournée jusqu'au jour où l'on osera la poser nettement et résolûment, et où le vicaire du Christ aura compris enfin que son royaume n'est pas de ce monde. »

L'éditeur, qui est cependant un esprit courageux et indépendant, craignit les sévérités de la loi et me pria de supprimer ce passage[1]. Notez bien qu'il ne s'agissait pas d'un journal, ni d'une brochure, mais d'un volume de quatre à cinq cents pages. Il était donc dangereux, en France, à la fin de 1859, après la guerre d'Italie, de démontrer dans un livre l'impossibilité du pouvoir temporel.

Trois ans se sont écoulés, et mes audaces d'alors sont devenues des banalités acceptées de tout le monde. On en dit cent fois plus tous les jours, même sur les marches du trône. La question brûlante, inabordable, n'est plus qu'un sujet de rhétorique; M. Jules Favre a dit qu'on n'en parlerait plus l'an prochain. Ainsi soit-il.

En Italie, dès 1859, le pouvoir temporel a été condamné sans rémission. Du jour où François II monta sur le trône en déclarant qu'il n'espérait pas atteindre aux sublimes vertus de son père, la confédération italienne est devenue impossible. On n'a pas assez insisté sur ce côté de la question; les hommes du Nord avaient les yeux fixés sur Magenta et sur Solferino; ils ne prenaient point garde à ce qui se passait à Naples. Ils méprisaient les hommes obscurs et aveugles qui entouraient le trône déjà chancelant du nouveau roi. Ils ne s'inquiétaient point de sa résistance opiniâtre aux conseils de la France, de l'Angleterre et du Piémont. C'était là cependant que la diplomatie aurait dû peser de tout son poids, si l'on avait voulu réellement, sincèrement, la confédération italienne. François II poursuivant la politique de Ferdinand, toute alliance entre Naples et Turin demeurait à l'état de chimère, et la présidence honoraire du Vatican disparaissait dans l'horizon brumeux de 1849.

Aussi, dès lors, la question italienne fut-elle nettement posée. L'impossibilité de la confédération établit la nécessité de l'unité italienne, et le pouvoir temporel du Pape fut logiquement aboli.

Tout ce qu'il y avait de penseurs, d'érudits et de lettrés en Italie se convertit aussitôt à cette idée. Tous prirent la plume contre le Pape-roi;

[1] La suppression ne fut opérée qu'après le tirage de quelques exemplaires : je suis donc en mesure de prouver le fait, un de ces exemplaires à la main.

j'ai là vingt brochures qui l'attaquent de mille manières, au nom du droit, de la logique ou du sens commun, par des arguments religieux, historiques ou moraux, par des révélations de délits pris sur le fait, (*Il papato, l'impero e il regno d'Italia; la Curia romana e i Jesuiti; storia arcana del pontificato di Leone XII, Gregorio XVI e Pio IX, etc., etc.*); par des raisons de convenance politique (*l'Italia e l'Alleanza latina; una città per il Papa; Illusioni diplomatiche sull'assestamento dello stato romano*); par une effusion de sentiments chrétiens (*Arnoldo da Brescia o l'eresia dei papi; il Cristo e il papa, la dottrina cristiana e il potere temporale, Lettere a Pio IX, vescovo di Roma, etc., etc.*), ou même par de beaux vers (*Roma antica e futura, poemetto per Francesco de Giovine*), ou enfin par un réquisitoire bourré de preuves, de témoignages, de citations; tels sont les livres d'un jeune docteur, M. Rocco Escalona, qui mérite une attention spéciale. Le plus important date de 1860; il est intitulé : *Il Papato primato e temporale*, et il prouve par la Bible, le droit canonique, le droit public et l'histoire de l'Église, l'impossibilité de concilier les deux pouvoirs.

Ces brochures innombrables viennent de tous les points d'Italie, même des provinces les plus reculées, d'Aquila, par exemple (*La Chiesa e il Papato*, per Michelangelo Nardi, Aquila, 1861). Le plus grand nombre d'opuscules est né à Florence, la plus ancienne et la plus irréconciliable ennemie de Rome. Beaucoup d'autres ont été publiés à Milan, quelques-uns à Turin, plusieurs à Naples. Ils sont signés par des écrivains de tout ordre, même par des prêtres (monsignor Liverani, monsignor de Solis, tous deux protonotaires apostoliques; le cardinal d'Andrea, l'abbé Filippo Perfetti, bibliothécaire de l'Université de Rome; l'abbé Giuseppe Fiorenza, l'abbé Passaglia, etc., etc.). Inutile de rappeler la bibliothèque anti papale de M. Bianchi-Giovini, qui a dit avant tous tout ce qui a été dit contre les papes. On peut encore puiser à pleines mains dans son arsenal, et il vient de reparaître sur la brèche avec une nouvelle brochure : *Che cosa è il Papa?*

Je ne veux ni grossir ce catalogue, ni examiner les travaux que je viens de citer. Ce n'est point l'objet de cette étude. Je note seulement le nombre et la variété des assaillants, et je constate l'absence ou la faiblesse des défenseurs. Parmi les catholiques d'Italie (il en est encore et de très-éminents), pas un homme de quelque valeur n'a pris la défense du pouvoir temporel. Massimo d'Azeglio voudrait bien que Rome fût la résidence du pontife, mais il l'invoque en termes si chaudement italiens et avec un sentiment si marqué d'aversion contre les injustices et les rigueurs cléricales, que le Vatican se serait fort bien passé d'un

plaidoyer si compromettant. On m'assure d'ailleurs que l'illustre romancier a été très-mal compris. Ce qu'il veut avant tout, c'est que le pape soit à Rome, et non que Rome soit au pape [1].

Je le répète donc, l'attaque est universelle et la défense presque nulle. Si l'on veut des avocats du pouvoir condamné, ce n'est point en Italie qu'il faut les chercher, mais en Autriche, en Espagne, ou *sur quelques bancs* du Sénat dans l'empire français.

La question qui a divisé les esprits est donc vidée. Reste maintenant celle qui a troublé les consciences ; — elle sera, si vous le voulez bien, le sujet de mon travail. Je n'ai rien à vous apprendre de nouveau sur le mouvement national, politique, *antipapal ;* les faits crient assez haut; mais je suis en mesure de vous renseigner exactement sur le mouvement religieux, philosophique, *antipapiste.*

I

J'avertis, avant tout, que je ne parlerai que de Naples. Il me serait facile d'obtenir des renseignements sur les conspirations de la pensée et de la foi contre les dogmes romains dans les provinces de la haute Italie. Mais il me serait impossible d'apprécier l'importance et le succès de ce travail encore mystérieux, je devrais me fier au jugement d'autrui toujours un peu partial dans les moments de luttes. Si je consultais les libres penseurs ou les libres croyants, ils m'enverraient des cris de triomphe ; si je m'adressais aux catholiques, ils tâcheraient de se rassurer eux-mêmes en contestant les progrès des novateurs. Je pourrais écouter les uns et les autres et me faire, à l'exemple des éclectiques, une sorte de jugement mitoyen; mais je sais que ce système fatal n'a jamais produit que des erreurs honnêtes et modérées. Je laisse donc la question à d'autres qui puissent l'examiner de près, sur les lieux, par eux-mêmes. Et je m'en tiens à Naples que j'ai habitée presque constamment depuis la révolution.

Avant l'arrivée de Garibaldi, cette grande ville était une capucinière. De mes fenêtres, je voyais cinq églises à la fois. Je m'amusais quelquefois à compter les soutanes et les frocs qui passaient sous mes yeux dans la rue. Il en défilait une trentaine par quart d'heure, dans les

[1] Et Manzoni, lui-même, le patriarche catholique, le pieux auteur des *Hymnes sacrés,* ne vient-il pas d'entrer résolûment dans le mouvement italien, et de féliciter Garibaldi d'avoir délivré les Deux-Siciles?

jours ouvrables ; les dimanches et les fêtes, je renonçais à compter. Cette immense population de célibataires gouvernait l'État et les familles. Je ne dis rien de l'instruction publique, j'en parlerai plus tard. Le confesseur du roi était un personnage politique. Les polytechniciens et les élèves des écoles militaires sortaient deux à deux, les jeudis, sous la conduite d'un abbé. Les prêtres avaient le droit de violer votre domicile, soit pour le bénir (en se faisant payer la bénédiction), soit pour visiter vos papiers et vos livres. Un curé de Naples (je pourrais le nommer) donnait la chasse aux libertins de sa paroisse, et se faisait escorter par la police pour les surprendre chez eux en flagrant délit. Je multiplierais ces faits à l'infini, si j'écrivais un pamphlet politique.

Il résultait de ces bonnes précautions que tous les Napolitains étaient catholiques romains. Nous n'avions en ce pays ni la liberté, ni même la tolérance des cultes. Les étrangers protestants ne pouvaient même pas se réunir dans une chapelle entretenue à leurs frais. Ils étaient forcés d'aller prier clandestinement dans une chambre des Légations de Prusse et d'Angleterre. Défense expresse aux gens du pays de se trouver, fût-ce par hasard, dans une de ces chambres maudites. Les indigènes n'avaient pas même le droit de lire la Bible dans la traduction de Diodati. J'ai encore dans mes livres un exemplaire de cette traduction prohibée, qui me fut confié sous le règne de Ferdinand par un Napolitain de mes amis. « Si l'on trouvait cela chez moi, me dit-il, on m'enverrait aux galères. »

Et cependant, malgré l'influence presque effrayante qu'un régime pareil assurait au clergé, les prêtres libéraux ne manquaient pas dans le royaume des Deux-Siciles. On a voulu contester le fait, parce qu'on le trouvait inexplicable. Mieux eût valu réfléchir un instant afin de l'expliquer. Quoique assez ignorant, assez immoral, le clergé l'était moins que le gouvernement et le peuple. Les prêtres sentaient donc ce besoin de progrès que nous avons tous tant que nous marchons devant le grand nombre. L'idée de retenir les autres et de reculer nous-mêmes ne nous vient que quand nous sommes devancés. Voilà pourquoi le catholicisme, qui dans les premiers temps fut la liberté et la science, est devenu le saint-office et l'index. Voilà pourquoi le protestantisme, qui fut la révolution dans le siècle de Luther, est devenu la réaction dans le pays de Strauss[1]. Voilà pourquoi M. Guizot, qui écrivit

[1] Je déclare, en passant, que je suis moi-même pour Luther et contre Strauss. C'est une raison de plus en faveur de ma règle. On verra ici, pour la première fois, un auteur qui ne se donne pas pour une exception.

autrefois l'*Histoire de la Civilisation,* écrit maintenant la défense de la cour de Rome.

Une partie du clergé était donc libérale sous Ferdinand II. Et ceci non pas à Naples seulement et dans les grandes villes, mais dans les campagnes. Je n'oublierai jamais un petit voyage que je fis, il y a quatre ans, dans la terre du Labour. A partir de Capoue, qui tenait à Naples par un chemin de fer, nous ne trouvâmes plus qu'une grande route. L'unique auberge que nous rencontrâmes à mi-chemin de San-Germano nous offrit bien du macaroni, mais pas de beurre pour le préparer; par bonheur, prévoyant le cas, nous en avions apporté de Naples avec du fromage de buffle. L'aubergiste nous servit une énorme soupière de pâtes bouillies ; sur quoi, chacun de nous dut faire sa cuisine dans sa propre assiette, agitant le beurre, le fromage et les pâtes, à l'exemple de certains convives nos voisins, qui hâtaient l'opération en y employant leurs dix doigts. Cet exercice m'ôta complétement l'appétit ; voilà comment on se nourrissait à quelques lieues de Naples.

Et cependant, plus loin encore, dans un village écarté de la grande route et comme acculé au fond d'une impasse vicinale, je trouvai un chanoine très-galant homme et presque lettré; il avait beaucoup de lecture. Enfoui dans cette taupinière, il avait lu tous les livres défendus de notre temps. C'était un esprit très-curieux et très-ingénieux, qui mériterait une étude à part. Il avait une puissance d'analyse et d'induction inexprimable. Pour connaître les écrits prohibés de Gioberti qui ne pouvaient arriver dans son village, il s'en était procuré les réfutations. Et, d'après ces réfutations, en écartant avec une industrieuse attention tout ce qui appartenait au P. Curci et consorts, à l'injustice et à la mauvaise foi des polémistes, il était parvenu à reconstruire un Gioberti à son usage. J'ajoute que le philosophe gagnait beaucoup à cette restauration.

Mais ceci n'était rien. Un seul journal politique s'imprimait à Naples, le *Journal officiel,* et il était fort incomplétement renseigné. Il donnait bien quelques écrits royaux, mais il négligeait la politique étrangère. Ainsi, le royaume des Deux-Siciles gardant une stricte neutralité dans la guerre de Crimée, le *Journal officiel* se crut obligé de ne pas dire un seul mot de cet incident. Et cependant, sans lire aucune autre feuille périodique, et en se bornant à étudier, tous les soirs pendant une heure ou deux, le *Moniteur* napolitain, mon chanoine se tenait au courant de tout ce qui se passait dans les deux mondes. Il en savait sur ce point beaucoup plus que moi qui faisais chaque année un voyage à

Paris. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il était un fougueux libéral. Et il n'était pas seul de son espèce : toute la partie éclairée du clergé protestait en secret, et quelquefois même ouvertement, contre la tyrannie des Bourbons. L'imprimerie du monastère du Mont-Cassin avait profité de ses immunités pour publier des brochures révolutionnaires. Persécuté par Ferdinand II, envahi brutalement et occupé par des baïonnettes, dépouillé de ses presses libres et de ses anciens droits, ce couvent n'en garda pas moins sa studieuse indépendance. Les moines qui l'habitaient, gentilshommes presque tous, quelques-uns illustres par eux-mêmes (je n'ai qu'à nommer le P. Tosti), continuaient à cultiver les sciences défendues, et à former sur leurs montagnes, entre Rome et Naples, une bande insoumise de francs-penseurs.

Ai-je besoin de rappeler enfin que l'insurrection sicilienne éclata le 4 avril 1860, à Palerme, dans le couvent de la Gancia, et que, plus tard, en Calabre et surtout en Basilicate, à l'approche de Garibaldi, des légions de prêtres, armés jusqu'aux dents, soulevèrent les campagnes? C'était déjà une insurrection contre les foudres du Vatican.

Cependant, jusqu'alors les dogmes romains avaient été respectés par les révolutionnaires. Mon chanoine lui-même, dont la critique éveillée furetait partout sans épargner le trône, ne permettait pas que l'autel fût discuté. Était-ce de la foi? Peut-être; mais il y avait aussi beaucoup d'apathie dans cette soumission. J'ai bien connu vingt prêtres (sans compter des centaines de laïques) également assoupis dans cette somnolence d'esprit qui les maintenait croyants. Leur foi nonchalante esquivait le doute, et, ne se laissant point ébranler par le combat, ne pouvait être non plus fortifiée par la victoire. C'était un acquiescement commode, et non pas une puissante conviction. Disons le mot vrai, c'était une respectueuse indifférence. Nous ne vivons plus dans les siècles où l'on aimait le catholicisme pour lui seul, il n'est plus qu'une arme violente au service de certaines causes ou une nécessité acceptée dans l'intérêt de certains principes sociaux. Il n'agite plus les esprits éclairés; il ne fanatise que les masses. Il ne se soutient plus par lui-même ; ôtez-lui la haine qui l'étaye d'un côté, la peur de l'autre, la haine de la révolution, la peur de l'anarchie : il tombera.

En voulez-vous une preuve entre mille? J'étais à Rome il y a déjà huit ans ; le Pape y avait convoqué les évêques des deux mondes, non pas, cette fois, pour faire consacrer son pouvoir temporel, sous prétexte de canoniser des martyrs japonais, mais pour établir un nouveau dogme. Il s'agissait, on s'en souvient, d'une question purement religieuse, de l'Immaculée Conception. Au temps de saint Bernard, et même au

temps de Bossuet, cette innovation aurait soulevé des tempêtes. Le grand orateur qui disait cette parole inflexible : « C'est un crime que de retrancher quelque chose à la foi, mais c'en est un autre que d'y ajouter, » aurait foudroyé le Vatican de toute sa science et de tout son génie. — Il y a huit ans, ce coup d'État a passé sans la moindre opposition. Je dînais à la table d'hôte de l'*Hôtel de la Minerve* avec un certain nombre d'évêques étrangers ; l'acte capital qu'ils allaient consacrer ne les troublait pas le moins du monde. Un seul prêtre français, l'abbé Laborde, animé d'une conviction profonde, s'affligeait et s'indignait, criant au scandale, exigeant un concile, citant l'Évangile et les Pères, suppliant le Pape et les cardinaux de vouloir bien discuter avec lui cette formidable question. Il fut emmené de Rome entre deux gendarmes. Il est mort pauvre, obscur, isolé, cet héroïque solitaire, unique et dernier défenseur de la religion immuable. De tous les catholiques éclairés qui se sont trouvés sur ma route, il est le seul en qui j'aie vu les passions désintéressées et le zèle convaincu du théologien.

Rien de pareil en Italie. Les prêtres croyaient paresseusement. Les libéraux ne demandaient de liberté qu'en politique. Tous les Italiens, d'ailleurs, s'étaient donné le mot pour ne pas toucher au spirituel. M. de Cavour m'a dit un jour, en 1858 : « Écrivez tout ce qu'il vous plaira, mais ne touchez pas aux questions de dogme. » Et il ajouta aussitôt avec son fin sourire : « Qu'est-ce que ça vous fait[1] ? »

Il est probable que l'habile ministre fit la même recommandation à beaucoup de gens, car elle est devenue le mot d'ordre de la Révolution nouvelle. Il importe de noter ce fait qui la distingue si nettement du mouvement presque littéraire de 1848. La magnifique aventure qui commença par l'amnistie du Vatican et qui finit par la déroute de Novare avait été préparée par des livres. Ses instigateurs s'appelaient Balbo, d'Azeglio, Gioberti. L'entreprise actuelle qui a commencé par le congrès de Paris, et qui finira par la sécularisation du Capitole, est une œuvre toute pratique, et conduite par le moins homme de lettres des hommes d'État. M. de Cavour s'inquiétait fort peu des théories. Sa thèse était le Piémont ; son antithèse, l'Autriche, et sa synthèse, les annexions.

[1] En effet, ça ne lui faisait rien à lui. Toute idéologie répugnait à ce grand politique. Il écrivit un jour à l'un de ses amis de Genève en lui demandant pour son frère, le marquis Gustave de Cavour, philosophe rosminien, je ne sais quel volume de métaphysique : « Cherchez dans votre bibliothèque, au rayon où sont les livres qu'on ne lit pas. »

J'emprunte ce détail à une étude très-curieuse, et très-bien faite, sur Camille de Cavour, insérée dans la *Bibliothèque universelle de Genève* (janvier 1862) et signée William de la Rive.

Les Italiens, je l'ai dit, se donnèrent le mot pour le suivre dans cette voie; car il n'y a pas de peuple au monde (et c'est la preuve de leur grand sens politique) qui sache se donner le mot comme les Italiens. Et aussitôt toutes les billevesées d'autrefois, le Renouvellement, la Principauté de l'Italie, la Théocratie révolutionnaire, tout cela fut relégué dans les brumes d'antan. On laissa le spirituel aux rêveurs pour marcher à la conquête du temporel, et l'on fit, avec ou sans la France, ces pas de géants qui s'appelèrent Magenta, Solferino, Marsala, Palerme, Capoue, Castelfidardo, Gaëte. On prit le plus court, et l'on fit bien.

Garibaldi lui-même, malgré la franchise et la liberté de son esprit, malgré sa rancune contre l'homme d'État qui avait donné Nice à la France, suivit de point en point la politique du comte de Cavour. En arrivant à Naples, s'il n'avait écouté que son cœur, il aurait proclamé la Réforme. Le grand patriote n'est point catholique, mais il est encore moins papiste d'occasion, dans le sens actuel et français du mot. Il se déclare sérieusement, sincèrement, profondément chrétien. Il n'en fit pas moins, le lendemain de son arrivée à Naples, une visite de dévotion à la Madone de Piedigrotta. Je crois même qu'il alla remercier saint Janvier qui, malgré le départ des Bourbons, n'avait pas manqué son miracle.

Mais derrière Garibaldi vinrent les réformateurs. Un petit nombre d'hommes convaincus avaient passé le temps de leur exil en Angleterre, en Amérique ou à Genève. Ils y étaient devenus protestants, les uns pour rompre avec le Pape, les autres pour rester chrétiens. Ces prosélytes ardents n'admettaient aucune sorte de transaction. Ce n'étaient point des têtes politiques. L'accord tacite établi entre les Italiens pour rassurer le clergé, abandon ou ajournement de la question religieuse, les révoltait comme un acte d'hypocrisie et de lâcheté. Ils ne voyaient rien à ménager dans le Pape; ils condamnaient à la fois les deux pouvoirs, et, regardant l'un comme une tyrannie, l'autre comme une imposture, ils trouvaient l'imposture encore plus coupable que la tyrannie. Quand on essayait de les calmer en parlant de la raison d'État, et en leur disant qu'il ne fallait effrayer ni les consciences timorées, ni les piétés sincères, ni les deux cents millions de catholiques répandus sur la surface du globe, ni le fils aîné de l'Église et les corps constitués si remarquablement dévots de l'empire français; qu'il s'agissait avant tout de faire l'Italie, et, à cet effet, d'éviter les débats irritants, les questions brûlantes qui pouvaient exaspérer et multiplier les ennemis de la cause commune; qu'il fallait les ramener, au contraire, par des concessions

habiles, et rassembler toutes les forces nationales pour hisser jusque sur le dôme de Saint-Pierre les trois couleurs du drapeau italien; — ils répondaient résolûment, l'Évangile à la main, que l'infaillibilité du Pape, le culte des images, la transsubstantiation, la confession, que sais-je encore? étaient autant d'idolâtries. — Mais qu'est-ce que ça vous fait? demandait M. de Cavour. — Ce que ça nous fait! répondaient avec indignation les prosélytes. Vous entendez de Paris leurs prosopopées. Logiquement, du reste, ils avaient raison.

Le premier qui osa parler publiquement contre le Pape spirituel fut le P. Gavazzi, barnabite. Étrange personnage, très-diversement jugé, très-difficile à définir, polémiste, tribun, matamore, apôtre tour à tour, souvent même à la fois, esprit violent, excessif, très-passionné, très-batailleur, romantique en chair et en os, tenant de Luther et de Polichinelle, cabriolant sur un tréteau pour s'élever d'un bond jusqu'aux nues, et se faisant pardonner l'indiscipline et l'irrégularité de ses boutades par la chaleur sincère de son zèle et de sa foi. Élevé chez les moines, il avait autrefois enseigné la rhétorique à Naples; plus tard, pendant la révolution romaine, haranguant le peuple au Capitole, il avait prononcé l'oraison funèbre des martyrs de la liberté. Rome se souvient encore de ses prédications au Colysée; Venise l'a vu passionner par son éloquence les matrones de la république nouvelle, qui se dépouillaient de leurs bijoux pour enrichir le trésor public. Il fut chassé de Florence, emprisonné à Corneto par le ministre Rossi, délivré par les habitants de Viterbe; puis, aumônier de l'armée sous la République romaine; il suivit Garibaldi dans ses sorties périlleuses et soigna les blessés des deux camps. Plus tard on le voit en Angleterre, en Écosse, déjà protestant et reçu partout à bras ouverts, — puis en Amérique où il souleva des tempêtes qui l'auraient englouti s'il ne s'était échappé miraculeusement. Il revint à Naples avec Garibaldi et prêcha sur la place du Palais, dès les premiers jours de la dictature.

Son rôle en ce temps de révolution fut le plus singulier du monde. Il était le harangueur quotidien du peuple, la gazette vivante et passionnée des Napolitains; il faisait le premier-Naples, l'article de fonds, la polémique, le bulletin officiel et les faits divers. Toute chaire lui était bonne; il parlait d'une fenêtre, ou du haut d'un banc dans les carrefours, ou d'une loge au théâtre; le soir du 1er octobre, je le vis campé au milieu de la rue de Tolède et racontant à la foule, en l'exagérant encore, la victoire déjà fabuleuse de Garibaldi. Mais son grand sujet était François II et puis le Pape. Il tombait sur eux *à tour de bras* avec

une violence et une vigueur sans exemple ; jamais M. Veuillot, dans ses plus beaux jours, n'a eu la verve bilieuse, ni le fouet sanglant de ce formidable éreinteur. Sa fureur ne connaissait pas d'obstacles ; il rugissait en voyant caracoler devant lui, sur la place où il lançait ses philippiques, les statues équestres de Charles III et du premier Ferdinand. Comme c'étaient deux œuvres de Canova, il ne demandait pas qu'on les abattît de leur piédestal ; mais, pour épargner l'artiste, il se contentait d'exiger qu'on leur coupât la tête. Et nous mettrons à la place, disait-il au peuple, celles de Garibaldi et de Victor-Emmanuel.

Rien n'était plus curieux que de le voir dans la tribune, pavoisée et tapissée aux trois couleurs, qu'on élevait pour lui sur la place du Palais. Il arrivait habillé en garibaldien, d'une tunique écarlate. « Il » se tape sur la tête, écrit de lui un témoin qui l'a photographié sur le » fait, il se donne des coups de poing sur la poitrine, il se prend à bras » le corps comme s'il voulait s'étouffer, il se laisse choir avec mélanco- » lie sur le rebord de la tribune ; il saisit sa tête à deux mains par » derrière, l'agite comme s'il voulait la déraciner et la jeter au nez de » ceux qui l'écoutent ; c'est là son *nec plus ultrà*, c'est le : « Allez dire » à votre maître... » de ce Mirabeau de carrefour [1]. »

Cette photographie est exacte ; elle rend fort bien l'impression que devait produire l'orateur de la rue sur un Athénien de Paris, habitué à l'escrime du barreau et de la tribune. Et, par malheur, le père Gavazzi fit une impression pareille sur la partie gantée de la population. Je crains fort que ses premières contorsions n'aient un peu... comment dire?... encanaillé son influence. Mais il s'agissait avant tout d'agir sur les masses et de casser violemment leurs superstitions. Il fallait qu'un téméraire osât le premier, devant la populace, abattre les idoles jusque-là vénérées. Avec l'admirable flexibilité de son talent, Gavazzi prit le geste et le ton des prêcheurs, qui, avant lui, sous les Bourbons, en plein soleil et montés sur des tréteaux, passionnaient les foules en guenilles. Du premier jour, il fit entendre aux Napolitains les paroles qui, la veille, l'auraient envoyé aux galères avec tous ceux qui l'auraient écouté. Il habitua la rue à ces idées nouvelles et il obtint dans la rue un succès prodigieux. L'occasion, la fièvre du moment, le drapeau qu'il embrassait, la tunique rouge, les fibres populaires qu'il savait remuer, les haines nationales qu'il excitait à propos en les forçant de faire cause commune avec les haines théologiques, tout cela fit passer les hérésies qu'il répandait sans ménagement, et des multitudes de va-

[1] Maxime Du Camp, *Expédition des Deux-Siciles*. Ce livre est un chef-d'œuvre.

nu-pieds, de bourgeois, de prêtres même, emportés dans ce tourbillon étourdissant où roulaient pêle-mêle patrie, liberté, charité, politique et religion, éclats de rire, effusions d'amour et cris de rage, applaudissaient le tout avec enthousiasme. Gavazzi enfonça les portes et cassa les vitres, dès lors tous les chemins furent ouverts.

Garibaldi lui-même se sentit plus libre après toutes ces débauches de franc-parler. A son arrivée, je l'ai dit, il avait fait une visite à la madone de Piedigrotta. Peu avant son départ il décréta ceci, sur la demande des protestants anglais : « non-seulement la construction d'un temple sur le territoire de la capitale napolitaine est permise à ce peuple qui adore le même Dieu que les Italiens; mais ce peuple est prié, de plus, de vouloir bien accepter, comme un don national, le petit espace dont il a besoin pour exécuter cette œuvre pieuse. »

Et voici le dernier discours qu'il adressa au peuple, des balcons de la Foresteria, le jour où furent bénits les drapeaux hongrois :

« Napolitains ! D'une vie consacrée tout entière à la cause de la liberté, à la pensée de notre nationalité, je n'ai rien recueilli et ne veux recueillir rien autre que le droit de dire la vérité toujours, de la dire également aux puissants et aux peuples. Écoute-moi donc, peuple généreux de cette grande capitale, et si j'ai quelque mérite à tes yeux, crois à mes paroles. La plaie vive, la ruine de notre Italie, furent toujours les ambitions personnelles, et elles le sont encore. C'est l'ambition personnelle qui aveugle le Pape-roi et le pousse à combattre ce mouvement national si grand, si noble, si pur, oui si pur, qu'il est unique dans l'histoire du monde. C'est le Pape-roi qui retarde le moment de la complète libération de l'Italie. Le seul obstacle, le véritable obstacle, c'est lui. Je suis chrétien, je suis bon chrétien, et je parle à de bons chrétiens ; j'aime et je vénère la religion du Christ, parce que Jésus-Christ est venu au monde afin de soustraire l'humanité à la servitude pour laquelle Dieu ne l'a pas créée. Mais le Pape, qui veut que les hommes soient esclaves, qui demande aux puissants de la terre des ceps et des chaînes pour les Italiens, le Pape-roi méconnaît le Christ, il méconnaît sa religion. Personne, en entendant mes paroles, personne ne confondra le papisme avec le christianisme, la religion de la liberté avec la politique de la servitude. Répétez cela, répétez-le, c'est votre devoir. Et vous qui êtes ici, vous, partie intelligente et choisie de la cité, vous avez le devoir d'instruire le peuple : apprenez-lui à être chrétien, apprenez-lui à être Italien ! L'éducation donne la liberté, l'éducation donne aux peuples les moyens et le pouvoir de défendre son indépendance. D'une forte et saine éducation du peuple dépendent

la liberté et la grandeur de l'Italie. Vive Victor-Emmanuel ! vive l'Italie ! vive le Christianisme ! » Les assistants répondirent : « Vive Garibaldi ! » et des voix nombreuses : « A bas le Pape ! » — « Voilà la question posée, » dit M. Du Camp en entendant ce discours. Garibaldi se retourna vers lui en disant : « Cela était nécessaire. »

L'élan était donné ; dès lors commença le mouvement antipapiste. Chose incroyable ! il a commencé très-sérieusement dans le clergé. Je reviens sur ce point qui étonnera beaucoup de gens : dans les provinces et surtout dans les campagnes, les esprits les plus avancés sont des prêtres. Parmi eux aussi, je le reconnais, se trouvent les plus rétrogrades, surtout depuis certaines fautes très-graves du gouvernement italien. On sait les fameuses lois contre les couvents : Garibaldi n'avait point osé les promulguer ; le pouvoir régulier risqua maladroitement, sans nécessité, sans profit, ce qui avait effrayé la dictature révolutionnaire. Dès lors la guerre fut déclarée entre les dépossédés et les spoliateurs. Il y eut des prêtres dans tous les complots réactionnaires ; il y en eut dans toutes les expéditions de bandits. Les sacristies servirent plus d'une fois de refuge aux pillards que poursuivaient les forces italiennes. Le fanatisme des curés provoqua dans plus d'un hameau le brigandage, et là où il ne le seconda pas par des prédications passionnées, il le toléra du moins en le couvrant de sa paternelle absolution. On ne peut nier le fait, ni s'en étonner, quand on voit encore, à l'heure où j'écris, les enrôlements de bandits qui se font publiquement à Rome.

Mais cette opposition n'était pas générale, et je crois même que si l'on comptait les prêtres exaltés et convaincus des deux partis, la majorité serait du côté libéral. Il est vrai qu'entre les uns et les autres flotte la foule incertaine et ballottée des moutons de Panurge, qui hésitent entre l'Italie et la papauté. J'en connais beaucoup qui sont tricolores avec moi, et d'un blanc maculé de fleurs de lis avec mon voisin, correspondant des feuilles cléricales. C'est une multitude pateline et timorée qui ne prend point part au combat, mais qui se rangera du côté de la victoire. Laissons-la tranquille et passons.

Nous n'avons à nous occuper que de ceux qui se compromettent. Ils sont courageux et résolus dans les deux camps. Les uns et les autres ont beaucoup à risquer, ceux-là surtout qui se déclarent contre Rome. Ils bravent l'interdiction et l'excommunication. L'interdiction leur ôte leur gagne-pain, l'excommunication les chasse de l'Église. Ils n'en sont pas moins nombreux, et plus nombreux de jour en jour.

Ils ont déjà formé plusieurs associations. Il en existait une autrefois dirigée par l'archiprêtre Miele, qui comptait quatre cents membres dans

la ville de Naples seulement, et qui rêvait un retour aux premiers temps de l'Église. Je ne sais si elle s'est dissoute ou effacée ; on n'en parle plus depuis quelque temps.

On m'a signalé vaguement une autre association qui se tient aux conclusions du concile de Pistoja. Elle veut que l'élection des évêques soit attribuée au peuple et au bas clergé. Je la crois faible encore, et je doute qu'elle persiste.

Mais l'association de Zaccaro, la plus importante et la mieux constituée, s'affermit et se propage de jour en jour. Elle a son journal, ses conférences religieuses, ses prédicateurs du carême, son drapeau italien. Elle réunit déjà quatre mille prêtres. C'est beaucoup, ce serait même assez, si elle savait bien ce qu'elle veut.

Le sait-elle ? Elle demande à grands cris l'abolition du pouvoir temporel ; mais en Italie tous les croyants éclairés la réclament, il est inutile de faire bande à part pour l'invoquer. Les clergés officiels de Messine, de Potenza, de Lecce ont adressé au Saint-Père de très-humbles suppliques, le conjurant de quitter ses filets pour suivre Jésus. Ces adresses n'ont pas eu de succès, le Pape ayant juré de rester propriétaire. Il est lié par son serment ; il a fait vœu de royauté.

Une pareille nécessité afflige profondément les catholiques sincères. Qu'il n'en soit pas de même en France, je le conçois. Les Parisiens peuvent affirmer de bonne foi que les deux pouvoirs doivent être réunis à Rome pour être séparés ailleurs. Les Romains en diraient autant et bien volontiers de Paris, si le Pape y était. Mais, le Pape étant chez eux, ils s'affligent profondément de rester, sous lui, le peuple le plus arriéré du monde chrétien. Et, reconnaissant que leur abaissement vient de la théocratie, et que cette théocratie, pour se défendre, les tient continuellement depuis des siècles sous un joug étranger, ils craignent de voir leur religion compromise par cette détestable politique. Ceci est le sentiment général parmi les croyants d'Italie, qui s'étonnent à bon droit que leurs amis de France ne pensent pas comme eux.

Mais, je le répète, il n'est pas besoin de faire bande à part pour reconnaître et réclamer l'abolition du pouvoir temporel. Que veulent donc les prêtres enrôlés dans l'association de Zaccaro ? Évidemment quelque chose de plus, mais ce quelque chose, ils l'ignorent eux-mêmes. Ils désirent une certaine liberté de conscience qu'ils n'osent ni revendiquer ni définir. Ils implorent vaguement des réformes disciplinaires, une sorte d'émancipation religieuse, un droit canonique se rapprochant un peu du Code civil. Autant d'atteintes au pouvoir spirituel du Pape. A

ces conditions, le clergé libéral ne chicanerait pas trop, pour le moment, sur les questions de dogme; mais, je répète le mot, pour le moment... C'est un premier pas vers l'affranchissement, et il n'y a que le premier pas qui coûte. Si la résistance de Rome continue, ce commencement de mutinerie pourra bien devenir une révolution.

Le clergé libéral se plaint fort du gouvernement italien qui lui a refusé son appui, fidèle à la politique de M. de Cavour: Ne touchons pas au spirituel! Je dois noter le fait pour répondre à bien des calomnies. Aussi les prêtres-émancipés sont-ils de l'opposition démocratique. Dans les deux camps, ces esprits exaltés sont aux points extrêmes : ou plus libéraux que l'Italie, ou plus bourboniens que François II.

Avec de pareilles dispositions, il semble qu'un schisme soit bien près d'éclater, et que les 4,000 ecclésiastiques enrôlés par Zaccaro soient déjà mûrs pour la Réforme. Il n'en est rien cependant. La propagande protestante leur a fait quelques avances, ils se sont tenus à l'écart. Le mot de schisme les effraye, ils ne veulent pas sortir de l'Église. Les uns y tiennent, parce qu'ils y sont nés; d'autres parce qu'ils y trouvent leur gagne-pain; quelques-uns parce qu'ils ont peur du diable. Un d'eux m'a dit textuellement : L'Église évangélique me plaît et j'y entrerais volontiers, si je pouvais seulement dire la messe! Au fond de cette irrésolution, il y a un manque de solidité dans les consciences. C'est un besoin d'affranchissement qui n'est ni guidé, ni soutenu par de fortes convictions. On sait ce qu'on ne veut pas; on ne sait pas ce qu'on veut: on est antipapiste, on n'est pas chrétien; voilà le mal. Pour être réformateur, en religion comme partout, il ne suffit pas de nier, il faut croire.

Le père Gavazzi croyait; aussi eut-il une influence incontestable. Après ses prédications dans la rue, où il parlait de tout, décapitant les rois équestres et démolissant le fort Saint-Elme, il dépouilla la chemise rouge et organisa des conférences moins turbulentes, dans une salle qu'il loua d'abord à ses frais. Pendant trois mois, quatre fois par semaine et chaque fois pendant deux heures, devant une foule serrée, enthousiaste et décemment vêtue, il parla contre les papes avec une verve qui ne se fatigua jamais. C'était une satire oratoire, hérissée d'invectives et de sarcasmes, adoucie pourtant par une chaleur sincère, qui montrait que le polémiste était un croyant. Les dimanches, Gavazzi renonçait tout à fait à la discussion, et enseignait pieusement l'Évangile. J'ignore si cette musique chrétienne produisait beaucoup d'impression, après les roulements de tambour et les coups de fusil de la veille. Mais on m'assure que cet homme étrange, qui avait le diable au

corps sur la place publique, devenait onctueux comme un apôtre, quand il tombait à genoux.

Un homme bien différent, le marquis Cresi, travaille à une œuvre pareille. Jeune encore, il fut mêlé aux troubles politiques de 1848, et condamné par contumace à neuf ans de fers par le tribunal d'Aquila, sa ville natale. Dans ses voyages d'exilé, il passa par Genève, s'y arrêta, et en est revenu protestant dans le sens traditionnel; car, ayant pris des grades dans l'école de théologie de Genève, il en a gardé l'empreinte et les allures des pasteurs réformés. A Naples, il gouverne un petit monde à part, composé de protestants déclarés, tranquilles et sévères. Doué, quoique Napolitain, d'un esprit essentiellement pratique, il a, dès le lendemain de son retour à Naples, pris l'initiative d'une campagne de colportage qu'il dirige encore aujourd'hui, et dont il a lui-même enrôlé dans la contrée, instruit et discipliné les soldats. Vous rencontrez à Naples et dans les provinces, à tous les endroits fréquentés, un comptoir ambulant surmonté d'un écriteau avec ces deux mots: Bibliothèque évangélique. Ce sont des bibles, des traités religieux, des opuscules d'édification et de polémique. Beaucoup d'Italiens, beaucoup de prêtres surtout, achètent ces brochures qui coûtent assez cher à ceux qui les vendent. Aidé dans ses travaux de propagande et de controverse par M. Cerioni, un prêtre converti, M. Cresi a trouvé une collaboration plus puissante encore et d'une efficacité plus directe dans le dévouement d'une dame russe, madame la comtesse de Steinbock, qui a contribué largement de sa fortune et de son temps à la fondation d'un asile-école dans le quartier des pêcheurs de Mergellina. Cette institution accueille une cinquantaine de petites filles charitablement arrachées au vagabondage et à l'ignorance. Malgré le fanatisme exaspéré jusqu'au crime (une des filles de l'école a été tuée par une dévote du quartier) cette instruction populaire avance. — Ne pleurez pas, disait à ses parents la petite fille assassinée, je vais vers Jésus [1].

Une nuée de brochures seconde ce mouvement, grâce au zèle ardent et à l'infatigable activité du pasteur de Naples, M. Roller, qui est partout à la fois, collaborant à toutes ces œuvres un peu dispersées. Les brochures se répandent à Naples, d'où elles prennent leur volée dans toutes les directions; elles vont s'abattre à Salerne et jusqu'en Calabre. Les schismatiques de la Grande-Grèce, très-persécutés sous les Bourbons, et dépouillés des anciens droits qui leur avaient été garantis par

[1] Le succès de cette première entreprise a encouragé les généreux initiateurs qui vont fonder une école pareille pour les petits garçons du même quartier.

des bulles pontificales, ne demandent maintenant qu'à se faire protestants. Tous les prêtres grecs le seraient déjà, si la conversion leur rapportait seulement le bénéfice de la messe.

Mais la propagande évangélique, c'est une justice à lui rendre, n'achète pas ses prosélytes ; elle pousse en ce point le scrupule jusqu'à l'extrême. Parmi les prêtres convertis se trouve un jeune Calabrais nommé Golia, qui est maintenant l'instituteur de l'une des écoles. Ce rude métier lui prend dix heures par jour, sa vie entière. On lui donne 55 francs par mois, et il est pauvre. — Pourquoi si peu? demandai-je à M. Roller. — Pour ne pas en tenter d'autres par l'appât du gain.

La propagande catholique était moins chatouilleuse. Quand nous avions des régiments suisses à Naples, il s'y trouvait bon nombre de protestants. On les convertissait avec des piastres. J'en ai connu plusieurs qui ont abjuré deux ou trois fois, et qui continueraient volontiers ce métier productif, si les Bourbons étaient encore à Naples. — Qu'est-ce que ça leur fait ? comme disait M. de Cavour.

Dans le Caucase, on suivait le même système. Seulement, au lieu de roubles, on offrait une chemise à tout Circassien qui tournait le dos à Mahomet. Le moyen réussit à merveille dans un village dont j'ai oublié le nom; les convertis arrivaient en foule, et juraient tout ce qu'on voulait avec un admirable entraînement. On s'aperçut au bout de l'an qu'on avait livré quatre fois plus de chemises qu'il n'y avait d'habitants dans tout le village.

La propagande évangélique ne recourut jamais à de pareils moyens. Elle reçut bien quelques milliers de francs produits par des souscriptions ouvertes à Naples, à Londres et à Paris; mais elle les employa exclusivement à la publication de ses brochures, à la fondation et à l'entretien de ses écoles. Ces dernières reçoivent déjà une centaine de garçons nés dans le peuple, et envoyés par leurs familles, qui savent ce qu'elles font. Car, il est bon de le remarquer, les salles d'asile et autres institutions pareilles ne manquent plus à Naples. Il s'en ouvre chaque jour qui sont gratuites et même officielles, entretenues par la philanthropie privée et par le gouvernement. Ce n'est donc point par nécessité que les ouvriers mettent leurs enfants chez les hérétiques. On leur annonce clairement que l'instruction des écoles nouvelles n'est point papiste. Les ouvriers répondent d'eux-mêmes : Les prêtres ont fait de nous des ânes, nous ne voulons pas qu'ils en fassent autant de nos fils. — Mais nous sommes excommuniés, objectent encore les novateurs. — C'est bon ! répliquent les plébéiens de Naples ; nous voyons bien que vous valez mieux que nous et que vous nous voulez du bien.

Ce n'est pas que les manœuvres cléricales soient épargnées contre ces institutions. Il n'est sorte de calomnie qu'on ne répande à ce sujet, même du haut des chaires catholiques. Les maîtres sont menacés à chaque instant, on leur envoie des avis salutaires; on les prévient de complots sinistres; on leur annonce volontiers des coups de poignard. Les prêtres ont remué ciel et terre pour faire fermer ces écoles; mais, bien qu'elles ne plaisent guère au gouvernement italien qui voudrait, je l'ai dit, ajourner indéfiniment la question religieuse, le principe de la tolérance des cultes a été respecté jusqu'à présent. Et les écoles prospèrent.

Puis, le soir, en revenant du travail, une quarantaine d'ouvriers se réunissent dans la salle de San Pietro a Majella, pour s'instruire à leur tour et apprendre à lire dans le Nouveau Testament. Rien n'est plus curieux que ces réunions, si ce n'est les conférences publiques de M. Albarella d'Afflitto. Elles sont ouvertes depuis plusieurs mois. Y va qui peut, comme à la messe.

M. Vincenzo Albarella d'Afflitto, fils d'un des membres les plus honorables et les plus distingués de la haute magistrature napolitaine, avait embrassé la carrière du barreau. Compris dans les condamnations et proscriptions de 1848, il trouva avec ses compagnons d'infortune un asile à Turin, la grande hospitalière de ces glorieux réprouvés. C'est là, je crois, qu'il tourna le dos au catholicisme romain pour entrer dans l'Église des Vaudois du Piémont. Dès lors, il voyagea longtemps, vécut à Genève où il a conservé de nombreuses relations, et alla fonder ensuite une exploitation agricole dans les colonies françaises de l'Algérie. Il y était encore lorsqu'éclata la révolution napolitaine; il quitta aussitôt sa charrue pour entreprendre dans sa patrie délivrée les rudes travaux de l'apostolat.

Je n'oublierai jamais ma première visite à San Pietro a Majella. C'était le mardi-gras; la salle comble réunissait plus de deux cents hommes, artisans presque tous. M. Albarella d'Afflitto, qui parle avec une facilité remarquable, ouvrit la discussion sur un point de controverse : la transsubstantiation. La lutte ne fut pas très-vive; la question, fort débattue dans les séances précédentes, se trouvait déjà presque épuisée. Il ne restait plus un seul théophage parmi les assistants. Mais n'était-il pas étrange et vraiment significatif de voir à Naples, la ville la plus gaie du monde, deux cents hommes enfermés et serrés volontairement pendant deux ou trois heures dans une chambre basse, le dernier soir de carnaval, pour entendre discuter la transsubstantiation ?

Le mois précédent, il y avait eu des séances orageuses : il s'agissait

du culte des images, et M. Albarella s'était montré un peu trop iconoclaste, à mon avis.

En principe d'abord, refuser aux sens toute espèce de rôle religieux, c'est enlever à Dieu la moitié de l'homme. Mais la Divinité qu'on invoque dans un temple nu, entre quatre murailles blanches, fût-elle moins imparfaite que l'autre qui parle aux yeux, est-ce bien dans le pays de Michel-Ange et de Raphaël qu'il convient de parler contre les peintures et les coupoles? Hélas! si éclairés que nous soyons, nous nous faisons toujours un dieu à fleur d'homme, et le plus pur esprit que nous puissions rêver n'est jamais que la transfiguration du nôtre. Les plus intelligents n'adorent que leur intelligence agrandie : se trompent-ils beaucoup moins que le peuple ou l'enfant en prières, qui croit implorer un vieillard à barbe blanche et en manteau d'empereur?

Aussi la lutte fut-elle très-vive sur ce point qui heurtait le sentiment national. Des étudiants, des docteurs en philosophie, M. Escalona lui-même, y prirent part, en faisant des discours très-doctes et très-longs sur l'intuition et la réflexion, la nécessité d'un phantasme typique ou archétype, et tout cela devant une assemblée populaire qui n'en comprenait pas le premier mot. Ils furent battus par un bon plébéien de cinquante-cinq ans, qui, ayant négligé jusqu'à cet âge un peu mûr d'apprendre à lire, n'avait vu que du syriaque dans la terminologie savantissime du docteur Escalona. Tandis que toute la salle, moitié endormie, moitié ébahie, se demandait avec stupeur ce que pouvait bien être un phantasme archétype, le bon lazzarone prit la parole et fit exactement ce discours :

« Il y avait une fois un aveugle qui cherchait Dieu; on le prit par la main et on le conduisit dans une église. Où est Dieu? demanda-t-il. On lui répondit : Regarde là-haut, ne vois-tu pas le Père, ce noble vieillard, et le Fils, ce beau jeune homme, et le Saint-Esprit, cette colombe? Mais l'aveugle : — Je n'y vois pas! On lui dit encore : Regarde à côté : c'est la madone avec sa belle robe de velours, avec les saints et les saintes, et les têtes ailées des anges. Mais l'aveugle : Je n'y vois pas! Il se désolait, le pauvre homme, en pensant que, parce qu'il avait les yeux fermés dès sa naissance, il était condamné, jusqu'à sa mort, à ne point connaître son Dieu. Survint alors un bon chrétien qui lui dit : Dieu est esprit, sagesse, amour, il n'a pas de figure humaine! — et qui lui lut dans l'Évangile l'histoire et la doctrine de Jésus-Christ. — A présent, j'y vois! (*mo ci vedo*), s'écria l'aveugle. »

Je n'arrange ni n'ajoute rien, j'abrége au contraire. Vous pouvez vous figurer l'effet de cette parole débitée en dialecte napolitain, par un

illettré qui commençait à peine à déchiffrer l'alphabet. Le phantasme archétype s'évapora dans le bleu du ciel, et la question fut vidée.

Tel est ce mouvement qui commence à peine, et qui pourtant a déjà entraîné quelques centaines de familles et quelques milliers de prêtres. Nous allons quitter maintenant la religion pour la philosophie, et nous asseoir pendant quelques heures sur les bancs de l'Université.

II

C'est une institution bien vieille et bien vénérable que l'université de Naples. Si quelque lecteur studieux ne craint pas les gros livres in-quarto du siècle dernier, je lui conseille de demander à la première bibliothèque venue les deux volumes de Giuseppe Origlia intitulés : *Istoria dello studio di Napoli (In Napoli MDCCLII, Nella stamperia di Giovanni de Simone)*. Vous y verrez doctement établi que l'université de Naples est la plus ancienne du monde, car elle ne fut pas fondée, comme on le croit, par l'empereur Frédéric, mais par le roi Roger, plusieurs années avant l'université de Paris qui s'ouvrit, selon Pasquier, en 1144, avant le départ de Louis VII pour la Terre Sainte. Vous y verrez qu'en ce temps-là l'école de Naples était la seule en Europe qui méritât le nom d'université; que les professeurs, après vingt ans de service, y obtenaient le titre de compagnons du Palais ou de comtes palatins, en vertu d'un ancien rescrit de l'empereur Théodose, et que, revêtus de cette dignité fort honorable, ils étaient ensevelis avec des cérémonies qui devaient leur faire plaisir. Vous y verrez qu'un siècle après (en juillet 1224, d'après le témoignage de Riccardo di san Germano, annaliste contemporain), Frédéric II ne fit que réorganiser l'université de Naples, accordant, par un édit, des priviléges particuliers aux étudiants et aux professeurs, promettant à ceux-ci de les admettre comme conseillers privés dans le gouvernement, prohibant à ceux-là, *sub pœna personarum et rerum*, d'étudier hors du royaume, et ordonnant aux absents d'y rentrer aussitôt, appelant aux chaires de droit Robert de Varano et Pierre d'Ibernia, et offrant à ce dernier, pour sa peine, douze onces d'or par an ; des onces de six ducats, je pense (car il y en a de trois), soit 25 fr. 50 c. Cette munificence impériale assurait donc au professeur un traitement de dix-sept sous par jour.

Ce n'est pas tout : Frédéric II confia l'enseignement théologique aux moines du Mont-Cassin, encouragea la faculté de médecine (sans fer-

mer l'école de Salerne qui garda ses anciens droits), établit des chaires de grec et de latin, et descendit jusqu'aux moindres détails pour être agréable aux étudiants qui étaient alors bien traités dans l'Europe entière. Ainsi, par exemple, il leur destina les meilleures auberges de la ville et réduisit le prix des loyers à deux onces d'or par an, 51 fr. L'empereur institua, de plus, des prêteurs sur gages obligés de fournir de l'argent aux écoliers qui avaient le droit d'engager leurs livres et de se les faire rendre, sous caution, en cas de besoin. Bien plus, dans les causes civiles, ils étaient jugés par leurs professeurs — il y avait un justicier des écoles, — à moins qu'ils n'aimassent mieux vider leurs différends devant l'archevêque. La jeunesse studieuse choisissait ses juges ! En vérité, le moyen âge avait du bon.

L'empereur fit plus encore pour l'école de Naples, il ferma celle de Bologne. Dès lors les écoliers affluèrent entre Pausilippe et le Vésuve. Il y avait foule : c'était le bon temps ! le grand jour ne faisait pas mal.

Thomas d'Aquin fut aussi professeur à 25 fr. par mois à l'université de Naples, et il en est resté le patron. Je m'y rendis il y a quelques jours pour préparer le présent travail, je trouvai porte close. Ce n'était pourtant ni un dimanche, ni un jour de carnaval, ni un temps de vacances, ni la fête du roi ou de Garibaldi, ni la Circoncision, ni l'Épiphanie, ni la Purification, ni l'Annonciation, ni la Conception, ni l'Apparition de saint Michel, ni la Saint-Janvier, la Saint-Antoine, la Sainte-Anne, ni aucune autre de ces innombrables occasions où l'Église ordonne aux Napolitains de ne rien faire. C'était la fête de saint Thomas d'Aquin. Et sincèrement je trouve cette tradition touchante. L'homme qu'on vénère encore à la Sorbonne de Naples n'est point le moine miraculeux dont nous parle avec dévotion le sacristain de Saint-Dominique Majeur. Quand vous entrez dans cette église on vous montre la place où Dieu apparut au saint homme en lui disant : *Bene de me scripsisti, Thomas*. Et Thomas à ce mot, comme saint Cupertin, fut ravi en extase à six pieds de terre.

Mais celui qui est resté le patron de l'Université, à travers les siècles, fut le plus grand thélogien et le plus grand philosophe du moyen âge. Il n'a pas dit un mot qui n'ait été mille fois répété, même de nos jours, par la religion, quand elle a voulu se défendre contre la raison et la science. Les écoliers se souviennent encore de l'enfance absorbée, taciturne, de l'ange de l'école, si longtemps méprisé quand il était écolier lui-même. Ses camarades l'appelaient par dérision le *Bœuf muet*. « Oui, dit Albert le Grand, son maître, mais ce bœuf mugira

si fort que toute la terre l'entendra. » Et, en effet, on l'entend encore.

Mais je reviens au livre d'Origlia que j'ai dû fermer un instant pour saluer la vénérable figure de Thomas d'Aquin. En rouvrant ces volumes, j'y trouve enregistrés avec une patience scrupuleuse les moindres faits qui regardent l'université de Naples. J'apprends que Charles II défendit aux étudiants *sub pœna omissionis eorum privilegii*, de jeter des oranges et des légumes à leurs professeurs le jour de Noël. J'apprends que Robert, ce prince lettré qui demanda pardon à Pétrarque de ne point aller le couronner de ses propres mains au Capitole, confirma et augmenta les franchises de l'école et de ses citoyens. J'apprends encore qu'en 1360 le recteur de l'université de Naples se nommait Bartolommeo Prignano; il fut évêque, puis archevêque à Bari, puis à Rome où il devint le pape Urbain VI.

Voilà bien des gloires. Mais tout cela tomba sous les vice-rois. L'Université perdit ses priviléges. On enleva aux étudiants leur justicier, leurs créanciers commodes, les immunités dont ils jouissaient, et jusqu'au droit de faire venir des provinces, sans payer l'octroi, l'huile nécessaire à leur consommation personnelle. La corruption, la vénalité se mirent dans l'école; on vendit les grades universitaires, et les professions libérales tombèrent dans un discrédit d'où elles se sont à peine relevées de nos jours. Enfin les étudiants furent à tel point méprisés que, sur une pétition des bourgeois napolitains, le roi catholique leur défendit de demeurer dans les lieux honnêtes. On n'est jamais allé si loin, même de nos jours.

Et cependant on est allé bien loin, au moins à Naples. J'ai sous les yeux la liste des rescrits royaux, promulgués sous Ferdinand II et concernant l'instruction publique. Ceux de 1843 méritent une attention spéciale. Je demande la permission de les indiquer ; ce sont des documents officiels.

Un rescrit royal du 10 janvier ordonne que l'instruction primaire, dans toutes les provinces du royaume, soit entièrement et exclusivement confiée aux prêtres.

Un rescrit du 10 février ordonne la suppression des écoles facultatives dans les lycées du royaume et la fondation de trois nouvelles universités, l'une dans les Pouilles, l'autre dans les Calabres, la troisième dans les Abruzzes. Ce rescrit ne fut jamais exécuté, mais il servit de prétexte pour tenir les étudiants éloignés de Naples.

Un rescrit du 25 janvier institue dans l'Université les congrégations spirituelles, en nomme les directeurs, et fixe les exercices de piété, les pratiques de dévotion auxquels les étudiants doivent s'assu-

jettir soit dans ces congrégations universitaires, soit dans leurs propres maisons. Au commencement de chaque année, le ministre de la police générale devait remettre aux directeurs de ces congrégations la liste des étudiants présents à Naples. Ceux-ci étaient tenus de s'inscrire à une congrégation quelconque et de présenter à la police un certificat d'inscription pour obtenir la carte de séjour qui leur permettait de vivre dans la capitale. S'ils n'étaient point assidus aux offices religieux, leur directeur spirituel les dénonçait au ministre de la police qui les renvoyait dans leur province s'ils étaient provinciaux, ou, s'ils étaient Napolitains, les expulsait de toutes les écoles publiques ou privées. Au reste, la fondation de ces congrégations spirituelles remonte au 15 juin 1821. Dès cette année de réaction, un certificat d'assiduité aux exercices spirituels était exigé pour obtenir des grades académiques. Ce certificat devait être renouvelé tous les quatre mois ; il fallait donc, pour devenir docteur, prouver pour le moins dix-sept semaines de dévotions consécutives. — Et l'on s'étonne que, parmi les lettrés de Naples, il n'y ait guère que des voltairiens!

Un rescrit du 18 février menace des peines les plus sévères les professeurs qui ne font pas leurs cours. Les professeurs continuèrent à ne pas les faire, et les menaces n'eurent pas d'autres suites.

Enfin, un rescrit du 11 mars supprime la chaire d'architecture. Il est à noter que les décrets du roi Ferdinand n'ordonnaient guère que des suppressions.

Passons maintenant en 1849, année de réaction terrible. Nous allons voir les précautions royales contre la raison et la science qui menaçaient d'envahir les États napolitains.

Défense formelle d'employer dans l'enseignement soit privé, soit public, aucun livre qui n'ait été préalablement approuvé par l'évêque et par le conseil supérieur d'instruction publique. (Rescrit du 14 septembre 1849.) Ce conseil était présidé par un prélat auprès duquel M. Louis Veuillot serait affadissant de mansuétude. Il se nommait monsignor don Francesco Saverio Apuzzo.

Ordre aux intendants des provinces, aux évêques, aux préfets de police, de forcer les étudiants à l'assiduité aux congrégations. Institution à Naples d'une commission composée de quatre *probes* (*sic*) ecclésiastiques et d'un commissaire de police, chargés de surveiller les étudiants. Établissement d'une commission pareille dans tous les chefs-lieux de province. Nomination de monsignor Apuzzo à la charge de directeur de la Congrégation universitaire. Institution d'une nouvelle série d'exercices spirituels en carême, auxquels doivent assister les

professeurs de l'Université, les membres des académies et les professeurs privés. (Rescrit du 29 novembre.)

Annulation de toutes les permissions accordées jusqu'alors de donner des leçons particulières. (Rescrit du 23 octobre.) Et un autre rescrit, portant la même date, ordonne que tous ceux qui veulent ouvrir une école privée doivent en obtenir l'autorisation du président de l'instruction publique. Et celui-ci, après avoir pris les informations de rigueur auprès du clergé et de la police sur la conduite religieuse et morale du postulant, devra lui faire subir un examen sur le *catéchisme* composé par monseigneur Apuzzo.

J'ajoute maintenant, d'après mes propres informations, que les maîtres de danse eux-mêmes étaient interrogés sur ce catéchisme !

On doit comprendre ce que devait être, avec de pareilles lois, l'Université de Naples. D'abord, la presque unanimité des savants était en exil : Roberto Savarese, Saliceti, Scialoia, Mancini, Gasparrini, Tommasi, de Meis, Imbriani, Beltramo Spavenla (dont le frère était au bagne) ; — quelques-uns, Capocci, Tari, etc., confinés en province ; un petit nombre d'autres, Melloni, Carlo Troya, Ranieri, tolérés à Naples, mais redoutés et surveillés. Toutes les places qui appartenaient de droit à ces hommes éminents restaient vides. La philosophie, l'histoire, la politique étaient proscrites : les livres prohibés (plus nombreux à Naples qu'à Rome) ne devaient pas même être nommés.

Figurez-vous le silence ! J'allai un jour à l'Université, sous Ferdinand II, je n'oublierai jamais cette exploration mélancolique. La cour de la Sorbonne napolitaine était déserte; un bedeau s'y promenait solitairement. Je montai au premier étage et n'y trouvai que des salles vides. La bibliothèque était fermée, et j'allais me retirer fort désappointé, quand j'avisai par hasard une soutane qui sortait d'une petite chambre. Je courus vers le prêtre et je lui demandai si l'on ne faisait aucun cours à cette heure-là. Il me répondit qu'on aurait dû en faire trois ou quatre, mais que les professeurs s'étaient abstenus de venir, ce qui leur arrivait très-fréquemment. « Au reste, ajouta le prêtre avec un air affligé, que viendraient-ils faire ici ? Je suis professeur moi-même, et toujours exact à ma leçon; je n'ai pas trouvé un seul auditeur, et je m'en retourne. »

J'appris de ce pauvre abbé que les étudiants s'abstenaient en général d'assister aux cours. Ils n'allaient à l'Université que de loin en loin, en amateurs, entraient dans les salles au milieu de la leçon, s'y arrêtaient un quart d'heure comme devant les tréteaux d'un saltimbanque, et s'en allaient comme ils étaient venus. Ce qui ne les empêchait pas

d'être toujours munis des certificats d'assiduité nécessaires aux concours académiques. Ils les obtenaient par l'intermédiaire des bedeaux, qui faisaient un métier très-lucratif. La révolution n'a pas destitué ces honnêtes gens, qui regrettent le régime aboli. Ils sont très-sincèrement légitimistes.

Les bedeaux se chargeaient aussi des brevets de dévotion; les étudiants s'exemptaient, moyennant finances, d'assister aux exercices spirituels. Ils n'étaient forcément religieux que s'ils étaient pauvres. Oh! le bon temps, et qu'on a donc eu tort de supprimer tout cela!

J'étais resté sur cette douloureuse impression, quand le hasard me conduisit à l'Université, il y a quelques semaines. Je n'avais pas encore franchi la porte de la docte maison, que cette impression avait disparu. Tout m'y parut changé, jusqu'au bedeau, qui avait laissé pousser sa barbe. La cour était peuplée, vivante, les groupes y circulaient, causant de science et de philosophie. Il m'arrivait de ces conversations quelques noms encore tout étonnés de résonner dans un ancien couvent de jésuites : Herbardt, Schleiermacher, Trendelenburg, Neander, Feuerbach, Hegel. Je me crus à Tubingen ou à Berlin, parmi les Vandales ou les Souabes. Naples germanisée, quel miracle! L'Allemagne rentrant par la science dans le pays d'où elle venait d'être chassée par la révolution!

J'arrivai dans une salle en suivant la foule. Un professeur prit la parole et ne fit pas de phrases. Il dit ce qu'il avait à dire sans se draper dans une attitude oratoire, comme l'Aristide du musée Bourbon (aujourd'hui National). Et une soixantaine de jeunes Italiens écoutaient avec plaisir cette parole familière. J'écoutai comme eux : le maître passait en revue les historiens de la philosophie. Il ne nomma que des Allemands. Puis il déclara qu'un seul d'entre eux avait écrit dignement les annales de la pensée, Hegel! Il se déclara son disciple et le défendit à outrance contre toutes les attaques des spécialistes et des érudits. Il le loua sans restriction, soutenant contre tous la nécessité d'une conviction arrêtée, et, par conséquent, d'une partialité flagrante; abandonnant aux chroniqueurs vulgaires l'exposition indifférente des doctrines, et conférant à l'historien le droit absolu de les juger [1]......

Un hégélien à Naples! Je ne saurais vous dire dans quel état de stupéfaction me jeta cette profession de foi! Les étudiants écoutaient cela sans sourciller; il y a deux ans, ils se seraient enfuis à toutes

[1] Le professeur Michelet, de Berlin, ne nous disait pas autre chose. Je n'oublierai jamais la première phrase de son cours que j'entendis il y a dix ans : « L'histoire de la philosophie, Messieurs, n'est pas une galerie d'opinions, c'est une chaîne immense de pensées. »

jambes. Hégélien, c'est-à-dire socialiste, et pis encore, panthéiste ! O monseigneur Apuzzo, qu'eût pensé votre grande âme si, pour votre malheur, rappelé à Naples, vous eussiez vu l'émancipation de ces idées si habilement refoulées par votre catéchisme, vos commissions de vigilance et vos exercices spirituels ? D'un coup de plat de sabre, Garibaldi a fait jaillir toute cette lumière brûlante. Un hégélien, — professeur officiel à Naples ! Tandis qu'à Paris... mais je n'ai point à parler de Paris.

En sortant de la salle, je demandai à mon voisin le nom de ce professeur téméraire. Il me répondit : « C'est M. Vera.

— M. Véra ? m'écriai-je, le traducteur de Hegel ?

— Lui-même.

— Mais il est Français.

— Il est Italien, répondit l'étudiant. Tous les hommes éminents sont d'Italie.

— Je ne vous dis pas le contraire ; mais je sais que M. Véra (et j'appuyai sur l'*a* pour franciser le nom) a été professeur à Mont-de-Marsan, à Toulon, à Lille, à Limoges, à Rouen, à Strasbourg et même à Paris, au collége Charlemagne, où il a eu pour élève M. Edmond About. Je ne crois pas vous apprendre, puisque vous le connaissez si bien, que ses livres : le *Problème de la Certitude*, l'*Introduction à la Philosophie de Hegel*, et le plus prodigieux de tous, la *Logique de Hegel*, traduite pour la première fois et pour l'unique fois en français, avec un commentaire perpétuel (Hercule lui-même, malgré ses douze travaux, n'a jamais rien entrepris ni accompli de plus effrayant), je ne crois pas vous apprendre, mon cher monsieur, que tous ces livres ont été faits pour nous et dans notre langue. Avez-vous lu le dernier, l'*Hégélianisme et la Philosophie ?* C'est le plus français de tous, par le fond et la forme, l'escrime élégante, la prestesse et la précision des coups portés. M. Véra serait Français, n'eût-il écrit que ce seul volume. Il l'est encore par le rôle qu'il s'est assigné dans la philosophie contemporaine. C'est un hégélien pur, résolu, tout d'une pièce, qui ne voit rien au delà de son maître et qui croit en lui de toute sa foi. M. Véra est, peut-être, le seul philosophe convaincu que nous ayons en France. Les autres se cherchent encore, et ceux qui croient s'être trouvés se disent convertis au spiritualisme, oreiller commode, philosophie de ceux qui n'en ont pas. M. Véra, vous dis-je, est un croyant ; il a consacré sa vie entière à la propagande hégélienne en France. Il a déjà traduit la *Logique*, il traduit maintenant la *Philosophie de la nature*, il traduira l'*Encyclopédie* entière, le tout en français, s'il vous plaît. Ce n'est pas tout. Il ne se

contente pas d'expliquer son maître, il le défend à outrance, et contre qui, je vous prie, ou du moins contre quoi? S'il était Italien, il attaquerait Galluppi, Gioberti, Rosmini et les autres. Mais il n'est pas Italien, et, pour lui, ces philosophes n'existent pas. S'il était Allemand, il attaquerait Herbardt, Trendelenburg et toute la réaction antihégélienne. Mais il n'est point Allemand, et pour lui, la philosophie d'outre-Rhin n'existe plus depuis la mort de Hegel. Il est Français, je vous le répète, et ne ferraille que contre des Français : M. Cousin, M. Saisset, M. Franck et toute la coterie éclectique. Enfin, monsieur, puisque vous me laissez si longtemps la parole avec une si parfaite urbanité, permettez-moi de vous rappeler que M. Véra est docteur ès lettres et qu'il a reçu ce grade à la Faculté de Paris. Je peux même vous apprendre à ce sujet une anecdote que vous ignorez sans doute. Lorsque le jeune philosophe eut à subir les rudes épreuves du doctorat, il dut se mesurer contre M. Cousin et M. Ozanam. La thèse contenait un chapitre sur l'Essence. M. Cousin l'entreprit sur ce terrain mouvant, et lui dit : « L'essence? qu'est-ce donc que l'essence? Tenez, voici mon ami Ozanam, ici présent. Il n'est pas beau, mon ami Ozanam, je sais cela ; je sais aussi qu'il est très-savant, très-catholique, très-galant homme, — et cependant je ne sais pas quelle est l'essence de mon ami Ozanam ! »

» Il résulte de tout cela, monsieur, dis-je en concluant, à l'étudiant, que vous êtes probablement abusé par une ressemblance de nom, et que M. Véra, professeur français, n'est pas le docte Italien que nous venons d'entendre.

— Monsieur, me répondit l'étudiant, sauf l'anecdote de M. Cousin, je savais fort bien tout ce que vous m'avez fait l'honneur de m'apprendre. Je ne me suis cependant pas permis de vous interrompre, craignant de troubler le plaisir que vous paraissiez éprouver en m'instruisant. J'ajouterai maintenant, si vous le voulez bien, qu'avant d'être professeur en France, M. Véra avait été instituteur à Hoffwyl et à Genève, dans la fameuse pension de Champel : ce qui ne prouve nullement qu'il eût été Suisse. Beaucoup plus tard, en 1851, il se rendit en Angleterre, où il publia un journal en trois langues, l'*Emporio italiano*, un journal anglais, *The Literarium;* un volume anglais, *Inquiry into speculative Science;* une traduction anglaise de l'Histoire religieuse de Bretschneider, et, probablement, beaucoup d'autres brochures ou articles anglais que j'ignore, ce qui ne prouve nullement qu'il soit Anglais. Au reste, pour répondre à l'anecdote inédite sur M. Cousin, j'ai à vous offrir un fait très-peu connu qui se rattache au long séjour de notre

professeur en Angleterre. Après la publication de son *Introduction à la philosophie hégélienne*, il fut présenté au prince Albert, qui ne parlait que de son livre et qui désirait le connaître. Il eut de longs entretiens philosophiques avec l'auguste époux de la reine Victoria. Et voici le fait qui vous est probablement inconnu : le prince Albert, qui avait étudié la philosophie avec un maître allemand, était quasiment un hégélien — autant, du moins, qu'un prince peut l'être.

» Quant à M. Vera, reprit l'étudiant, je ne suis abusé par aucune ressemblance de nom, c'est bien lui que vous venez d'entendre. Il est plus Italien que moi, car il est né sur terre romaine, dans le village d'Amalia, qui vient de lui envoyer, par son syndic, une adresse de félicitations. Quand la Lombardie nous fut rendue, M. Vera fut appelé à Milan où il fit deux cours dont il a publié les introductions, l'un sur l'Histoire de la philosophie, l'autre sur la Philosophie de l'histoire. Il est maintenant professeur ordinaire à notre Université de Naples, et vous voyez qu'il parle italien sans le moindre accent français. Sur ce, monsieur, je vois là-bas M. Abignente qui arrive, et, comme je voudrais entendre sa leçon, je vous salue. »

Je connaissais M. Abignente de réputation ; je savais qu'il avait été prêtre, puis député en 1848, et proscrit enfin comme la quasi-totalité des honnêtes gens de Naples. Je m'étais laissé dire qu'à Nice il avait consacré aux études philosophiques et historiques les douloureux loisirs de son exil. J'allai donc entendre sa leçon d'histoire ecclésiastique, et j'avoue que je m'attendais à trouver dans son enseignement quelque chose comme la théologie défroquée de Gioberti.

Quelle fut ma surprise, en me retrouvant encore en Allemagne. M. Abignente parlait avec une fluidité copieuse et claire du Christ historique et du livre de Strauss. Il le réfuta doucement, avec une sorte d'aménité qui ne ressemblait en rien aux invectives orthodoxes. Il parla de Strauss en homme qui l'avait lu — chose très-rare hors d'Allemagne, — et qui ne lui en voulait nullement d'une erreur commise en toute sincérité de cœur. Il rendit au théologien allemand sa vraie physionomie, en lui ôtant le masque impie, violent, odieux, dont l'avaient affublé les rancunes bien pensantes. Et, en parlant du Christ avec une vénération profonde, avec une chaleur sincère, le professeur laissa voir cependant qu'il saluait en lui l'homme divin, ce qui n'est pas tout à fait l'Homme-Dieu.

Les auditeurs (et il se trouvait parmi eux deux prêtres) écoutaient cela sans la moindre indignation ; l'ordre public ne se crut point

ébranlé jusqu'en ses fondements, et le cours de M. Abignente n'a pas été supprimé par le ministre de l'Instruction publique.

« Je suis ici dans une caverne de mécréants, » dis-je à l'étudiant, en quittant la salle.

« Revenez demain à une heure, me répondit-il, et vous verrez ! »

Le lendemain, à une heure, j'étais dans la salle de philosophie. Ce fut à peine si j'y trouvai place. Les étudiants s'y pressaient sur tous les bancs ; des chaises obstruaient les couloirs, plusieurs retardataires se tenaient debout devant la porte. L'auditoire se composait de gens très-divers : il y en avait de fort jeunes, de très-mûrs, beaucoup de prêtres, beaucoup d'hommes bien vêtus qui devaient être des amateurs. J'en conclus que j'allais entendre un cours de critique amusante, et je pensai aux curieuses et spirituelles leçons de M. Philarète Chasles. Le professeur ne parla que d'action, de réaction et de fusion; de thèse, d'antithèse et de synthèse; d'*être*, de *non-être* et de *devenir*. J'étais encore à Berlin, au cours de Gabler, ce disciple officiel du grand maître, et je me demandais comment de pareilles abstractions, très-clairement exposées, il est vrai, par le professeur, pouvaient attirer tant de gens sur les bancs de l'école. Je regardais les deux fenêtres : elles n'étaient point estompées par les brouillards de la Sprée, mais bleuies par la claire couleur du ciel. J'étais bien à Naples, au milieu d'une foule jeune, ordinairement pétulante et passionnée; et cependant toutes ces têtes immobiles, tendues vers celui qui parlait, paraissaient écouter de tous leurs sens avec une avidité d'attention incroyable. Je savais bien que Naples a le tempérament le plus philosophique d'Italie, comme Turin le plus politique et Florence le plus littéraire ; mais il faut un travail de réflexion pour se le rappeler, et certaines impressions très-vives n'ont pas le temps de réfléchir. On se figure toujours, quand on n'y songe pas, que la métaphysique est tout le contraire de la poésie, et cela, sans doute, à cause des gros mots d'école dont la science de l'âme est forcée, comme toutes les autres, de s'enlaidir. On oublie que l'imagination est la première des facultés philosophiques.

« Ah çà, dis-je à mon étudiant, qui m'attendait à la sortie du cours, vous n'avez donc ici que des hégéliens?...

— Oui et non, me répondit-il. Pour parler plus exactement, nous n'avons ici que des hommes nourris à l'école de Hegel. Mais, de hégélien pur, il n'y a en Italie et peut-être en Europe que M. Vera. M. Spaventa, que vous venez d'entendre et qui professe avec un succès mérité...

— Je le connais à merveille. Il est le frère de Silvio Spaventa, l'ancien compagnon de Poerio. Proscrit avec tous les autres, il passa douze années d'exil à Turin où il écrivit un livre sur Gioberti. Il était prêtre, il est devenu philosophe.

— Précisément. Mais sa philosophie est essentiellement italienne. Il a compris que tous les grands courants de la pensée ont pris leur source autour de nous. En remontant Descartes, il est arrivé à Campanella ; en remontant Spinoza, à Giordano Bruno, comme en remontant le Rhône et le Rhin, l'on arrive aux Alpes. Dans la philosophie allemande contemporaine, il voit l'accomplissement des divinations de Vico. Il a prouvé enfin, tout en réfutant Gioberti, que ce penseur était peut-être une manière de hégélien, à peu près comme M. Jourdain, dans votre Molière, est une manière de prosateur. Et voilà comment il se fait que, sans demander l'idéalisme objectif ou la mort, M. Spaventa nous expose pour le moment la logique de Hegel, expurgée, allégée et filtrée à l'usage de l'Italie. Venez-vous ?

— Où cela et quoi faire ?

— Dans cette même salle, entendre M. Tari, qui va nous donner une leçon d'esthétique. »

J'entrai dans la salle et j'entendis la leçon de M. Tari. Je me trouvai plus que jamais en Allemagne. Le professeur était une âme sereine et enthousiaste, qui avait la passion et la foi de la science qu'elle répandait. Comme tous les autres, il était nourri d'études germaniques, et les noms de Hegel, de Vischer, d'Engel, de Solger ou d'Eberhard, revenaient à chaque instant sur sa bouche; il se distinguait pourtant de tous ceux que j'avais entendus avant lui par je ne sais quoi de sympathiquement personnel qui lui donnait une physionomie particulière. Il ne marchait point d'un pied fidèle et sûr, comme M. Vera, dans les pas du maître; il n'était point préoccupé de son public et ne tâchait pas, comme M. Spaventa, d'ajuster la pensée allemande à la taille et à la mode des Italiens ; mais il pensait pour lui-même. Ceci a presque l'air d'une censure, tant nous sommes éloignés, dans notre siècle, de cet intérêt passionné pour la vérité seule, et tant nous nous laissons entraîner en tous sens par tout ce qui s'agite autour de nous. Trouvez-moi en France un seul esprit assez libre pour s'affranchir non-seulement des hommes qui l'ont instruit, mais encore de la foule qui l'entoure ! Trouvez-moi une œuvre à laquelle n'aient pas collaboré mille influences, sans compter l'éditeur, la censure, les lois sur la presse et surtout le goût du moment, le culte du succès, la galerie, des millions d'inconnus !

Ne disons-nous pas que tout le monde a plus d'esprit que Voltaire? Et M. Théophile Gautier n'a-t-il point écrit ce distique :

> Maître puissant, par qui tout génie est formé,
> Public, sublime auteur qu'on n'a jamais nommé!

Rien n'est plus vrai, surtout en France.

M. Tari a pensé pour lui-même, comme Vauvenargues voudrait que nous fissions tous. Après 1848, il ne fut pas exilé, comme les autres, hors du royaume, mais dans l'intérieur du royaume, sur une montagne abrupte où il ne voyait qu'un petit peuple de paysans. Le plus cultivé d'entre eux ne savait pas lire. Ils gagnaient rudement leur pâture et dormaient quand ils l'avaient dévorée, ne se doutant pas que l'homme eût autre chose à faire sous le ciel. Maintenant quelques-uns d'entre eux, les plus forts, détroussent les voyageurs : c'est leur opinion politique.

M. Tari vécut douze ans parmi ces enfants de la nature — idéal de Jean-Jacques Rousseau! — Tout autre, en ce désert, serait devenu cactus ou bête fauve; mais lui, je ne sais comment, y devint esthéticien. Il étudia seul toute la philosophie dans les livres allemands qui lui venaient de Naples et qui lui coûtaient leur pesant d'or. Et, non content de la lire et de la méditer, il la discuta contre lui-même. Hégélien réfractaire, il vit autre chose en dehors et au delà de cette grande escalade où les affirmations et les négations partent de l'être pour monter, en se battant entre elles, à l'assaut de l'absolu. En dehors, la réalité, — au delà, qui sait? Le *Jenseits* de Kant, ou un grand *peut-être.*

Son cours d'esthétique durera trois années. Il explique maintenant la logique du Beau; l'an prochain, n'admettant pas les exclusions de Hegel, il expliquera le Beau dans la nature et ne l'examinera dans les arts que l'année suivante. C'est ainsi qu'il marche devant lui, dans un sentier à part, avec ses disciples fidèles. Il a une érudition incroyable, et il fait sa joie de Swift et de Rabelais.

Je tiens tous ces détails de mon étudiant; car j'avoue humblement qu'à première audition je ne compris guère. Le professeur s'étant fait, dans ses longues années d'isolement, non-seulement une philosophie, mais une terminologie pour son usage personnel, je me trouvais empêché, en l'écoutant, comme l'était Martine au service correct de Bélise et de Philaminte. Il suffit toutefois de quelques mots à mon docte étudiant pour m'expliquer la leçon que je venais d'entendre et me mettre

en mesure de comprendre seul à l'avenir. Ma curiosité satisfaite, il me dit :

« Vous plaît-il à présent un cours de langues orientales ? »

Je ne demandais pas mieux que de m'instruire, et un jeune professeur, M. Lignana, monta en chaire devant un petit nombre d'auditeurs très-attentifs. Il déroula un papier et se mit à lire une historiette persane dans le texte original. Quand il rencontrait un mot difficile, il le traduisait en slave, en grec, en allemand, ou dans quelque autre langue orientale. Les auditeurs suivaient l'historiette sur des exemplaires photographiés qu'ils avaient sous les yeux — et ils comprenaient. La leçon finie, mon étudiant me demanda si je m'étais bien amusé. Je lui répondis que j'étais stupéfait de la science du maître.

« Et vous avez raison, répondit l'étudiant. M. Lignana est l'un des esprits les plus riches et les plus ouverts que nous ayons en Italie. A la fois philologue et philosophe, je crois bien qu'il a tout lu, dans tous les idiomes qu'on sait et qu'on ne sait pas. C'est une tête ardente, avide, très-nourrie et toujours affamée ; il nous donnera, l'an prochain, la synthèse des langues sémitiques et pourrait, au besoin, faire en même temps tous les autres cours de notre Faculté. — Vous voyez qu'il est très-jeune encore ; — eh bien ! malgré sa jeunesse et ses études, il a encore trouvé le temps d'écrire en russe dans les journaux russes, en allemand dans les journaux allemands, d'être plusieurs fois député au Parlement de Turin, et de faire à Cobourg, pendant les réunions du *National Verein*, un voyage politique utile à l'Italie. C'était en 1860, les souverains allemands venaient de se coaliser, ou à peu près, contre Venise, il s'agissait d'obtenir de l'assemblée populaire une manifestation sympathique en faveur de notre unité. Cavour, qui avait les yeux partout, chargea M. Lignana de cette mission oratoire. Et M. Lignana parla si bien que la démocratie allemande fut avec nous.

— C'est singulier ! je n'entends parler ici que d'Allemagne.

— C'est que la lumière vient de là, dans notre siècle. De science indigène, nous n'avons guère plus que l'archéologie ; et M. Fiorelli, qui l'enseigne avec beaucoup de distinction, a sous les yeux un livre aux deux tiers inédit, qu'il déchiffre avant les autres et qu'il révèle aux deux mondes : *Pompéi*. Les fouilles, dirigées par notre docte archéologue, déterrent chaque jour un nouveau trésor : peinture ou statue, inscription, médaille, monnaie ou simple ustensile de ménage qui nous initie à quelque secret ignoré sur l'art ou la langue, ou l'histoire, ou tout au moins la vie privée des anciens. La science de M. Fiorelli n'est

point un livre traduit de l'allemand, c'est un musée retrouvé sous les cendres du Vésuve. — Quant aux professeurs de droit...

— Vous les connaissez aussi ?

— C'est à eux surtout que j'ai affaire. Je suis le cours de M. Pessina, qui nous expose l'histoire du droit pénal au point de vue philosophique de Krause, avec une érudition très-vaste et des aperçus profonds. J'entends sur le droit civil M. Beltrani, et sur le droit romain M. la Volpe, qui nous donnent, avec une grande liberté de jugement, les derniers résultats de ces sciences en Allemagne. J'écoute encore M. Capuano, qui enseigne le droit public avec une netteté remarquable, et M. Pisanelli, qui attire à son cours de droit constitutionnel une foule très-serrée de jeunes gens. Puis, quand j'ai un moment, je vais me rafraîchir la mémoire dans la Faculté des sciences, pour entendre Gasparrini, Palmierri ou Scacchi, ou encore M. Remigio del Grosso, astronome et poëte qui a chanté les *Nébuleuses* en nobles vers, comme les lyriques des premiers temps. »

On croira peut-être que je crayonne ici un étudiant de fantaisie, pour animer cette étude. Il n'en est rien cependant. Celui qui m'a guidé à l'Université de Naples existe réellement, et il n'est pas le seul qui mène de front, à bride abattue, toutes ces études. Il a déjà complétement achevé ses cours de mathématiques et de sciences naturelles; il a étudié de lui-même, et dans ses propres livres, les philosophes allemands, en deçà et au delà de Hegel; il sait neuf langues, y compris l'hébreu, l'arabe et le sanscrit; il a appris tout cela sans bouger de Chieti, petite ville des Abruzzes, d'où il arrive à peine, et il a dix-neuf ans !

On me demandera le nom de ce précoce érudit, mais il n'est pas temps de le nommer encore. Je tiens trop à son avenir pour lui donner les avant-goûts de la gloire avant qu'il ait dit son premier mot. Je ne le présente pas comme une curiosité pour les étrangers, mais comme une promesse sérieuse pour l'Italie. Je l'attends à l'œuvre, et j'aurai souvent, Dieu le veuille ! à parler de lui.

Les étudiants de sa distinction sont rares (on pourrait cependant en compter quelques-uns); mais, au-dessous de ceux-là, des milliers de jeunes Italiens se pressent sur les bancs de l'école. Ce sont des intelligences très-vives, alertes, pétulantes, qui vont au-devant du savoir et qui comprennent à demi-mot. En même temps, l'esprit méridional est particulièrement porté aux études métaphysiques. Il a l'audace nécessaire aux grandes aventures et ne craint pas de se risquer

dans l'infini ni dans l'éternel. — Et quand on songe qu'en ce moment le nombre des jeunes gens qui se pressent à Naples autour des chaires officielles et des chaires libres, dans le sein même ou dans les environs de l'Université, s'élève à trente mille, on se réjouit de cette effusion de lumière qui improvise pour l'Italie prochaine un pareil renfort de conseillers et de citoyens.

Ce n'est pas qu'il n'y ait point eu d'opposition contre l'explosion des idées nouvelles. Encouragées par M. de Sanctis, Napolitain éminent, critique de premier ordre, hégélien déclaré — et cependant ministre de l'Instruction publique! — ces nouveautés révoltèrent, au commencement, beaucoup de peureux et de traînards. Les cours de M. Spaventa furent troublés plus d'une fois par des murmures orthodoxes. Au reste, il faut le dire, cette hostilité n'était pas exclusivement philosophique. Les opposants se retranchaient bien derrière Gioberti, — car il y a toujours des giobertiens à Naples, et l'on signale parmi eux un homme de talent, l'abbé Vito Fornari. — Mais Gioberti n'était, en cette occasion, qu'une batterie couverte. Les murmures des factieux venaient de motifs autrement plus graves. C'étaient les enseignants privés qui en voulaient au professeur officiel.

Voici pourquoi. J'ai dit que, sous les Bourbons, les étudiants étaient peut-être encore moins studieux que leurs maîtres. L'assiduité des uns et des autres n'était rien moins que garantie par le commerce officieux des bedeaux. Ceux-ci fournissaient aux candidats, pour n'importe quel examen, les certificats nécessaires. Ces papiers ne suffisaient pas cependant pour obtenir les grades universitaires; il y avait encore un examen à passer, et, bon gré mal gré, le futur docteur devait avoir acquis préalablement quelque teinture de science et connaître au moins la terminologie du métier. Des centaines d'enseignants privés se chargeaient de cette besogne. En moins d'un an, grâce à la vive intelligence des jeunes gens du pays, ils les mettaient au fait du plus nécessaire et leur épargnaient ainsi beaucoup de temps et de travail. Leur routine avait des secrets merveilleux pour esquiver les difficultés de la science et pour faire de leurs élèves des ignorants prêts à répondre à tout. Les étudiants préféraient ces cours privés et payés à l'enseignement gratuit, mais beaucoup plus long de l'Université napolitaine. Les professeurs n'y mettaient pas d'amour-propre et ne faisaient pas leurs cours.

Mais il est arrivé après la révolution que l'Université réformée s'est repeuplée. Les enseignants privés y ont perdu leur gagne-pain. Aussi ont-ils remué terre et cieux pour dégarnir les salles officielles. J'ai dit

les murmures qu'ils provoquèrent aux leçons de M. Spaventa; mais ce docte professeur ayant organisé des conférences où, malgré la violence de la discussion, il battit les giobertiens à plate couture, les enseignants privés soulevèrent une véritable émeute dans le sein même de l'Université. Une poignée de drôles, envoyés par eux, se mirent à crier un beau matin contre le recteur qui n'avait pas encore commencé son cours, contre les professeurs qui suivaient cet exemple un peu légitimiste, et contre le ministre de l'Instruction publique (M. de Sanctis, Napolitain cependant, je le répète), qui avait fait tant de tort aux enseignants privés. Incidemment, les émeutiers crièrent contre Hegel et la philosophie allemande. Après quoi, ils prirent le drapeau italien, suspendu dans la bibliothèque, et descendirent dans la rue pour changer la démonstration universitaire en démonstration politique. Ils tournèrent leurs clameurs contre le Pape-roi, qui dut être fort étonné de se trouver confondu, dans la réprobation des étudiants, avec M. de Sanctis et avec Hegel.

Mais ces manœuvres-là n'eurent pas d'autres suites. Elles furent réprimées quelques jours après par les étudiants eux-mêmes, dont l'immense majorité est tranquille et sensée, comme l'immense majorité du pays. Les enseignants privés se résignèrent au nombre chaque jour plus restreint de leurs auditeurs. Et dès lors, de ce côté-là, Hegel et le Pape-roi n'eurent plus rien à craindre.

Cependant la philosophie allemande avait des ennemis plus sérieux que les étudiants privés : c'étaient les prêtres légitimistes. En voyant grandir une armée de trente mille jeunes gens qui devenaient avocats, médecins, licenciés, docteurs, lettrés, savants, sans être forcés pour cela d'aller à la messe et à confesse au moins une fois par semaine, et qui suivaient des cours où il n'était même pas question de monseigneur Apuzzo, ils comprirent que l'Église était menacée. Aussitôt ils chantèrent et prêchèrent mille pouilles contre l'Université, les étudiants, les professeurs soudoyés par le protestantisme et l'athéisme pour renverser la religion du Christ. Je ne m'aviserai pas de répéter leurs déblatérations; elles étaient immondes.

Il arriva, un jour entre autres, un samedi de carême, qu'un prêtre nommé Cocozza (ce nom, en patois, signifie citrouille) avait ameuté à son prêche une foule de mégères bigotes, dans la petite église de San-Severino. Cette maison de Dieu s'élève à quelques pas de la Sorbonne napolitaine. Cocozza, qui était obèse et fort agité, fit un discours apoplectique. Interpellant son auditoire, il dit aux femmes qui l'écoutaient : « Voulez-vous voir tomber votre religion? — Non, firent-elles d'une seule

voix, déjà furieuses. — Voulez-vous, reprit Cocozza, qu'on crucifie pour la seconde fois Jésus-Christ, qu'on déshonore la sainte Vierge et qu'on massacre tous les saints, le voulez-vous? — Non, non, hurlèrent les femmes avec des cris de rage. — Voulez-vous que vos enfants vous renient et qu'ils aillent rôtir dans les chaudières de Satan, avec les excommuniés et les chiens qui veulent jeter bas notre Saint-Père? — Non, non, non, rugirent ces furies devenues féroces. — Eh bien! s'écria Cocozza, n'envoyez vos fils à aucune école et attendez l'archange Michel qui viendra de Rome avec son glaive flamboyant pour venger notre sainte religion. »

A ces mots, quelques étudiants qui se trouvaient là par hasard, oubliant la sainteté du lieu, furent pris d'un fou rire. Cocozza bondit dans sa chaire et lâcha sur eux toutes les harpies qu'il venait d'exaspérer. Elles se ruèrent alors sur les étudiants qui durent quitter la place. Elles firent plus encore, elles ameutèrent tout le quartier contre l'Université. La docte maison fut bientôt envahie par une nuée de plébéiens armés de pierres, de couteaux et même de revolvers. Les étudiants soutinrent un assaut terrible et imprévu; ils n'avaient que les bancs de l'école contre les projectiles et les stylets pointus des assaillants; ils n'en firent pas moins bonne contenance. Il y eut des blessés de part et d'autre : survint la garde nationale, et toute la canaille exaspérée s'enfuit en désordre, au bruit d'un ou deux coups de fusil tirés en l'air.

Tels furent les arguments du clergé contre la philosophie universitaire. Ces arguments ont bien contusionné quelques membres, mais je doute qu'ils aient ramené beaucoup de convictions. Les étudiants, autrefois divisés, maintenant réunis par la communauté du péril, se sont soulevés tous ensemble contre cette dialectique sanglante. Les professeurs ont pu attaquer plus librement les doctrines qui se défendaient avec la boue des pavés. Les associations plébéiennes ont protesté contre l'ignoble soulèvement de la populace. La conscience révoltée du pays a fait cause commune avec la science, et l'école est maintenant gardée et soutenue par la plus sûre des protections : le sentiment national.

Encore une Saint-Barthélemy avortée, et la ville tout entière sera schismatique!

Je tiens à dire, en concluant, qu'à mon avis ce serait un grand malheur. Voudrions-nous que l'Italie sortît de l'Église parce que certains curés sont de mauvais prêtres et parce que le Pape est un mauvais prince? Ne serait-ce pas exploiter à notre profit cette confusion

losophie que des sceptiques, en religion que des athées. Il ferait rebrousser les Italiens jusqu'au dernier siècle, au lieu de leur donner ce qui manque au nôtre, une foi. L'esprit de contradiction n'est pas l'amour de la vérité; les convictions, je rappelle un de mes premiers mots, doivent être autre chose que des résistances. Nous n'avons plus besoin de tables rases; l'émancipation de la pensée nous suffit, et je viens de prouver longuement que, dans ce pays affranchi des Bourbons, la pensée est libre. Que fera-t-elle maintenant de sa liberté? C'est là que nous l'attendons.

MARC MONNIER.

Cette étude, écrite en mars 1862, n'a pu être publiée qu'aujourd'hui. Depuis lors, le temps a modifié quelques faits, déplacé quelques hommes, mais le mouvement philosophique et religieux continue, et, sauf dans quelques menus détails, l'article n'a rien perdu de son actualité.

M. M.

Naples, février 1863.

LA PRUSSE EN 1848 ET 1849

NOUVEAUX EXTRAITS DU JOURNAL DE VARNHAGEN D'ENSE

5me ET 6me VOLUMES [1]. — QUATRIÈME ARTICLE.

— Vendredi, 17 août 1849 . [2]— ... Le roi montait hier l'escalier du Musée avec la reine et le prince Jean de Saxe ; quelques jeunes gens, qui se trouvaient là, gardent le chapeau sur la tête. Le roi en fut fâché, peut-être à cause de la présence d'un prince étranger. Il va droit à eux, et leur demande comment ils pouvaient être assez grossiers pour ne point saluer la reine. Les jeunes gens répondent qu'ils n'avaient point l'honneur de les connaître, ni lui ni elle. Le roi s'écrie, d'un ton aigre, « que chacun devait connaître son roi et sa reine. » Mais c'étaient des ouvriers étrangers. Autrefois, cela ne se serait point passé ainsi ; mais, aujourd'hui, s'aviserait-on de les poursuivre pour crime de lèse-majesté ? L'autorité serait bien assez sottement zélée pour le faire.

... Les Vénitiens ont fait sortir leur flottille, et les vaisseaux autrichiens sont allés chercher du renfort. Voilà la mer ouverte au ravitaillement.

— Dimanche, 19 août 1849 [3]. — Reçu dans l'après-midi le billet que voici de M. Savile Morton : « Mon cher monsieur, je crains que ce » soit fait des Magyares. Il y a aujourd'hui dans la dernière édition

[1] *Tagebücher von K. A. Varnhagen von Ense*. Sechster Band. in-8. Leipsig, F. A. Brockhaus, 1862. — Voir la livraison de la *Revue* du 1er décembre 1862, t. XXIV, p. 130, du 1er janvier, t. XXIV, p. 366 et du 1er février 1863, t. XXIV, p. 543.

[2] P. 322. — [3] P. 326.

» de la *Gazette de Vienne* une dépêche télégraghique (de Bruch, à ce
» que je suppose), annonçant qu'il arrivera à Schœnbrunn par le train
» du soir un courrier porteur de dépêches du général Haynau, qui
» apprend que Georgey s'est rendu à Vilagos, le 13. Vilagos est à une
» journée de marche d'Arad[1]. » Puis, la dépêche même : « Le chef
» des rebelles, Georgey, s'est rendu à discrétion avec une grande partie
» de son armée, entre 30 et 40,000 hommes. » Je croyais être préparé à la nouvelle; mais le coup était trop rude, je ne pus le supporter. Je pleurai amèrement et criai tout haut vers le ciel, lui demandant s'il confondait la mauvaise cause avec la bonne. J'étais déchiré; je n'eus point de repos et passai une terrible journée.

— Mercredi, 22 août 1849[2]. — ... Après midi, belle promenade à Charlottenbourg et au Jardin des fleurs de Witzleben. J'ai eu pour me conduire le jardinier, qui a habité Mexico. Plus de six cents espèces de roses, cinq cents espèces de géorgines[3], et cent autres espèces de fleurs en abondance. Au retour, j'ai passé par Lutzow, le long du canal neuf, sur la chaussée qui a trois rangées d'arbres. Grands et beaux travaux qui promettent de prospérer par la suite. Que le ciel leur accorde sa bénédiction! et la meilleure de toutes est la liberté du peuple.

— Jeudi, 23 août 1849[4]. — ... J'apprends à présent moins de nouvelles qu'autrefois du monde politique. Mes connaissances aristocratiques se retirent de moi, et je les laisse aller, je les évite de propos délibéré. Naturellement, je ne puis avoir aucun rapport avec le parti qui nous gouverne. Je ne suis que trop vite instruit de ce qui se passe, quand les intrigues et les cabales éclatent au grand jour. Nos ministres et nos chambres, voilà pour le moment la vraie populace, celle dont je ne me soucie ni ne m'inquiète. Leur manière de se jouer de la loi, du droit, de leurs promesses, cela est plus grave que de casser des fenêtres ou de donner des charivaris. Vrais garnements!

— Vendredi, 24 août 1849[5]. —... Les fusillades de Baden continuent.

[1] My dear sir, I fear it is all up with the Magyars. To day there is a telegraphic despatch (from Bruck, I suppose) in the latest edition of *The Wiener Zeitung*, announcing that by the evening train a courier would arrive at Schœnbrunn with despatches from general Haynau, which state that Görgey surrended at Vilagos on the 13th. Vilagos is a day's march from Arad. — [2] P. 331. — [3] Nom que les Allemands donnent aux dahlias. — [4] P. 332. — [5] P. 334.

On condamne même des gens de rien, des inconnus. Terrible appel à des représailles de cruauté.

... Notre misérable police use des plus pitoyables tracasseries contre le droit de réunion. Quand la séance n'a point lieu à la minute, quand elle ouvre avec une demi-heure de retard, ce n'est plus suivant elle la séance annoncée ; de même quand les discours sont entremêlés de musique ou d'autres divertissements. A quoi bon? Sottise et lâcheté que de taquiner et de rogner, au lieu de supprimer courageusement et franchement. Il n'y a rien de plus méprisable.

... Nouvelles de France. Bonaparte va devenir président pour dix ans, épouser une archiduchesse d'Autriche, etc.

— Mardi, 28 août 1849[1]. — Cent ans ! L'Allemagne entière célèbre cette journée, Gœthe est son plus grand nom depuis Luther. Mais l'état de la nation me rend insensible à la joie de la fête. Et ce sont nos bourgeois, nos philistins qui célèbrent le grand homme !

— Mercredi, 29 août 1849[2]. — ... Qui est-ce qui gouverne en Prusse à l'heure qu'il est ? Ce n'est point le roi dont la volonté n'aboutit que lorsqu'il suit le torrent. Le règne est au parti militaire, au vieil esprit prussien qui voit l'État dans l'armée, mais qui est réduit à s'agiter sous de nouvelles formes parce que les anciennes sont brisées. Toutes les troupes, sans exception, se sont détachées du roi pour se donner au prince de Prusse. A proprement parler, il y a ici une monarchie sans monarque, un État ou plutôt une oligarchie qui se soutient sans roi, et la foule ne peut manquer de s'apercevoir (dût-elle ne point formuler sa découverte) que l'État peut se passer de roi. Est-ce là encore la vieille Prusse ? Assurément non. Et c'est ainsi que la réaction elle-même se fait révolution.

— 31 août 1849[3]. — Dans le cours de la guerre de Hongrie, l'empereur Nicolas reçut, quelque temps durant, de si fâcheuses nouvelles, qu'il crut son armée entière perdue ; il voyait déjà les peuples se soulever en Pologne, l'insurrection gagner la vieille Russie. Une chose le consolait ; c'est que le prince Paskewitsch y perdait sa réputation de général. Tout à coup les nouvelles changent ; la trahison de Georgey met la Hongrie aux pieds du général et de l'empereur. Quand le fils

[1] P. 337. — [2] P. 340. — [3] P. 342.

de Paskewitsch lui apporta la certitude de ce succès, l'empereur fut quelques minutes comme pétrifié ; il ne parut en éprouver aucune joie, et ses premières paroles furent : « Quel bonheur a ce Paskewitsch ! » Il voulait dire : quel bonheur immérité, car il avait fini par discerner que la guerre était mal dirigée.

Paskewitsch eut à plusieurs reprises, dans la guerre de Hongrie, l'air de favoriser les Hongrois ; il négligeait les mesures les plus importantes, même quand ses généraux le pressaient de les prendre. Était-ce incapacité ou trahison? cela restait douteux. A propos d'un échec plus grave que les autres, il se permit d'adresser des reproches au général Anrep, et voulut en rejeter la faute sur lui, comme s'il ne s'était point conformé à des ordres reçus. « Vous ne m'avez point expédié, s'écria » Anrep, les ordres que vous alléguez à l'heure qu'il est, mais des » ordres tout contraires. » Sur quoi il exhibe une note au crayon. « Voyez, s'écrie-t-il, vous ne renierez point votre propre écriture. » Après cela, vous êtes capable de tout. » Paskewitsch lui saute à la gorge ; Anrep, plus jeune et plus vigoureux, le repousse et le colle contre le mur. « Voilà ce que vous méritez, » s'écrie-t-il, en se retirant. L'affaire n'eut point de suites.

— Fin d'août 1849 [1]. — Sans la trahison de Georgey, les destins de l'Europe pouvaient prendre une autre tournure; les généraux autrichiens et russes étaient à couteaux tirés ; vive discorde dans l'armée russe ; Paskewitsch honni par ses subordonnés : on parlait de l'arrêter, l'empereur se défiait de lui et ne lui voulait pas de bien. Le général Rüdiger avait déjà l'ordre de lui reprendre le commandement et de ramener l'armée hors de la Hongrie. La trahison de Georgey vint sauver ce misérable général et la suprématie des Russes.

— Dimanche, 2 septembre 1849 [2]. — ... Pauvre petite principauté de Dessau ! Après s'être donné une constitution démocratique, après avoir aboli la noblesse, être livrée à la Prusse pour être écrasée ! Mais le ver que nous foulons aux pieds nous pique souvent à mort. Déjà Dessau nous a piqués, et la noblesse se sent blessée ; car ici l'exemple, l'audace sont tout. Et si près de nous, à nos portes !

— Vendredi, 14 septembre 1849 [3]. — ... Fusillades en Hongrie et

[1] P. 343. — [2] P. 346. — [3] P. 360.

dernièrement à Rastatt. On ne regarde point à la gravité du délit, mais au degré de haine que l'accusé inspire ou, comme disent les sbires déguisés en juges, à quel point il est dangereux. Le *National* donne quelques détails sur cette hyène d'Haynau. Ce monstre infâme a pour père le prince électoral Guillaume IX de Hesse; sa mère était une jeune fille juive de Hanau, Rébecca Lindenheim. Et c'est contre les juifs que ce bâtard d'une juive dirige surtout sa fureur avec un arbitraire et un mépris du droit qu'on ne trouve qu'en Orient!

Ici la police recommence à insister sur l'observation du dimanche. C'est signe que l'ancien régime relève audacieusement la tête. O pieuses aspirations de la fausse dévotion!

— Samedi, 15 septembre 1849 [1]. — Les soldats sont rigoureusement assujettis au service et à la discipline militaire. En revanche, on ferme les yeux sur toutes les autres transgressions, particulièrement sur les violences contre la bourgeoisie, contre le peuple; elles restent presque toujours impunies, non avenues. Il y a là-dessus des instructions qui viennent d'en haut, mais qui ne sont jamais communiquées que de vive voix; les ordres officiels continuent à se tenir dans les termes généraux et ne font d'exception pour aucune espèce de désordre. En dépit de toutes ces excitations, de cet embauchage, de ces flatteries, les troupes, les officiers même ont en grande partie des opinions démocratiques : « C'est ce que nous savons fort bien, me disait dernière- » ment M. de Griesheim; mais nous y veillons de près, et, pour peu » qu'on bouge, nous y mettrons bon ordre. » Ils se sont vraiment mis en tête qu'ils tiendront le peuple par la troupe, et la troupe par leurs mesures. Que la réaction prenne garde!

Quand bien même nos gueuses de Chambres effaceraient de la constitution le serment des troupes à la constitution, le roi ne serait point dégagé par là, étant lié par sa parole, ayant promis que ce serment serait prêté et ne pouvant donner pour prétexte qu'il est forcé de céder aux Chambres. Tel est le fond de bien des propos populaires tenus dans les comités. Si le roi se met néanmoins du côté des Chambres, il se fera infiniment de tort.

— Lundi, 8 octobre 1849 [2]. — ... Je songe à Schlabrendorf, qui me disait, au temps de la plus grande puissance de Bonaparte, que toute cette puissance était nulle devant la révolution, que Bonaparte la ser-

[1] P. 361. — [2] P. 386 et 387.

vait malgré lui, que les premières années du *Moniteur* étaient plus qu'il n'en fallait pour enfanter au besoin une nouvelle révolution ; que, parvînt-on à en supprimer tous les exemplaires, ce fait seul deviendrait la preuve de l'existence d'un état de choses qu'on voudrait cacher à la nation.

... Illustre modèle que le grand-duc de Baden pour tous les princes allemands qui pourraient avoir envie d'appeler la Prusse à leur aide contre leurs sujets ! Ce grand-duc Léopold est le plus pitoyable de tous les princes allemands ; haï, mais surtout méprisé de chacun ; réinstallé en apparence, mais en réalité comme déposé par la Prusse ; soumis aux ordres de la Prusse ; sans pouvoir, sans considération, sans volonté ; son pays inondé de troupes étrangères, accablé de charges, ensanglanté par des condamnations et des exécutions. Le peuple, il est vrai, est abattu et décimé ; mais qu'est-ce que le prince y a gagné ? Ne voulez-vous point devenir semblables à lui, ô rois de Hanovre et de Saxe ? N'êtes-vous point séduits, rois de Würtemberg et de Bavière ? Appelez les Prussiens ; laissez-les seulement faire, ils viendront d'eux-mêmes. Eh bien ! quoi qu'il arrive, quelque désolant que le spectacle paraisse en détail, en dépit du scandaleux triomphe de la trahison et de l'oppression, de l'arbitraire et du mal, en somme tout cela sert la bonne cause ; les troupes et les sbires des Brandebourg et des Manteuffel, et plus encore, le roi Frédéric-Guillaume IV, tous travaillent pour le compte du destin, ayant été créés et choisis tout exprès pour fumer le champ de la liberté.

De nos gueuses de Chambres, je ne m'en inquiète point. On verra cette constitution quand elle sera finie. Elle sera bonne à cracher dessus.

— Vendredi, 26 octobre 1849[1]. — Visite d'adieu de M. Savile Morton. Il s'en va à Dresde, et puis à Vienne, si faire se peut. L'ambassade d'Autriche à Berlin a refusé de lui viser son passeport pour Vienne. Ils n'y ont déjà que trop de pamphlétaires et de correspondants de journaux, et ne souhaitent point d'en augmenter le nombre.

« — Mais vous faites donc de l'Autriche une Russie ?

— Oh oui ! très-volontiers. »

Morton essayera d'obtenir son visa à Dresde.

... Lettre de Heidelberg du docteur Carové, apportée par M. Charles Gouraud, *docteur de la Faculté des lettres de Paris*, ami de M. Dubois.

[1] P. 413.

M. Gouraud a visité la Prusse rhénane, Baden, le Würtemberg, la Bavière, en dernier la Saxe; il veut se mettre au courant de nos affaires, voire pour fournir des renseignements aux feuilles françaises. Il a des lettres pour Savigny, Hotho, Boeckh, etc. Je suis son homme, qui, au lieu d'eau, lui verse du vin. Pendant deux heures d'une conversation animée, je m'efforce de mettre à sa portée le pêle-mêle de nos affaires. Il les saisit plus facilement que l'Anglais (Morton). Celui-ci courait toujours après la légalité. L'autre, le Français, est plus familiarisé avec l'arbitraire, le mensonge, les faux-semblants. Il me fait une effrayante peinture de la situation du duché de Baden. La démocratie y est invincible; invincible aussi dans le Würtemberg; mais le communisme a pénétré dans le duché de Baden, même chez les riches paysans. On ne s'en doute pas en France. Les Français accommoderont à la longue leurs affaires et nous n'avons rien à craindre de leur part; mais la France est menacée comme nous par des idées nouvelles qui grandissent en Allemagne et qui peuvent avoir ici des conséquences inattendues. Il parlait en démocrate, rejetant le socialisme. J'ai pu le renseigner tout au long sur la Russie. Il connaît Gagern et il est allé souvent à Hornau.

— Samedi, 27 octobre 1849[1]. — Nous voyons le gouvernement tomber dans des embarras toujours croissants, dans une inquiétude toujours plus visible. Nulle intelligence, nulle force morale. Il se débat dans le mensonge, dans l'arrogance, dans l'improbité sous toutes leurs formes. Il semble choisi comme à plaisir pour provoquer de nouvelles révolutions. Le roi a cent fois raison de dire qu'on voit en ce temps-ci un déluge de grossièreté, de superbe et d'infidélité; mais de quel côté? Ce n'est point du côté du peuple. Le peuple est magnanime, noble, probe, moral et (c'est une vertu qui commence à devenir un vice) d'une confiance qui l'honore. Mais c'est là ce que personne ne s'avise de dire ou de démontrer au roi, ce que ne veut pas voir la réaction qui entraîne le roi de parjure en parjure. Et l'orgueil? Nous savons chez qui il est excessif. Je viens d'écrire un article sur la situation politique de la Prusse, sur les difficultés qui grandissent. On compte sur l'armée. Mais fût-elle deux fois plus forte et dix fois plus loyale, à quoi bon, s'il n'y a pas moyen de s'en servir? Des troupes contre un courant d'idées, cela est encore plus ridicule que des vaisseaux de ligne contre de la cavalerie.

[1] P. 415.

... Vingt-cinq hommes de la landwehr prussienne se sont fait prendre dans le duché de Baden à combattre pour la liberté. Quatre de fusillés. On ne demanderait pas mieux que de gracier les autres, surtout s'ils témoignent du repentir. Les quatre même n'auraient point été exécutés s'ils en avaient montré; on leur avait dit que leur vie dépendait de là. Quelle misère et quelle bassesse de sentiments au fond de ce procédé! On tue ces hommes pour leur noblesse et pour leur fermeté; si c'étaient de lâches hypocrites, on les laisserait vivre. Faut-il avoir l'esprit faussé et le cœur gâté pour inventer de pareils biais!

— Vendredi, 2 novembre 1849[1]. — ... Le gouvernement appesantit d'un jour à l'autre la servilité des fonctionnaires; il en fait de pures machines auxquelles il ne laisse aucune initiative. Il payera cher un jour cette dégradation. La prochaine révolution sait qu'elle ne pourra laisser en place aucun fonctionnaire, et c'est le gouvernement lui-même qui y pousse. Il met ainsi ses pauvres serviteurs entre l'enclume et le marteau; et, un beau jour, au lieu de fonctionnaires indépendants, il n'aura plus que des agents façonnés au joug des circonstances. Ce sont surtout les magistrats qui ressentent comme un profond outrage la dépendance qu'on leur impose, et les plus vaillants cherchent à s'en défendre en jugeant quand même contrairement aux désirs du pouvoir.

... Les menaces contre la Suisse deviennent toujours plus graves. On prétend que les réfugiés méditent un nouveau coup de main contre l'Allemagne; ce serait de la folie. La répression saura bien les devancer et les arrêter.

— Mercredi, 14 novembre 1849[2]. — La commémoration de Robert Blum a été célébrée dans toute l'Allemagne, plus ou moins ouvertement, sans aucun obstacle à Berlin, dans plusieurs cercles de la Prusse, à Stettin; ailleurs elle a été entravée, interrompue, empêchée par la plus scandaleuse intervention de la police. Un des meilleurs discours est, dit-on, celui du docteur Zunz. Le cœur de l'Allemagne bat encore pour les braves gens.

... Pourquoi la réaction ne supprime-t-elle point d'un seul coup le droit de réunion et la liberté de la presse? Elle le pourrait. Les ministres n'auraient qu'à proposer une loi aux Chambres; nos gueuses de

[1] P. 423. — [2] P. 437.

Chambres la votent, et voilà le tour joué. Pourquoi substituer à cette marche si simple des coups d'État successifs, des provocations à la résistance? Pourquoi aigrir les esprits par l'illégalité et l'arbitraire? C'est qu'une suppression faussement légale ne ferait point l'affaire de la réaction. Elle sait trop bien que cela ne changerait rien au véritable état des choses, de l'opinion; que la force populaire, rencontrant cette digue, se rejetterait sur un autre point. La réaction est en proie à la peur. Elle voudrait pourfendre l'ennemi, le voir noyé dans son sang et recommencer de temps à autre. Hors de là, il n'y a pour elle ni tranquillité ni sécurité. Elle sent que sa victoire est nulle, à moins qu'elle ne la rafraîchisse chaque jour par un nouveau succès; que chaque moment qui s'écoule, même dans le calme le plus complet, est tout profit pour la démocratie.

— Dimanche, 18 novembre 1849 [1]. — ... Le roi affecte d'être vif, gai, plaisant comme autrefois; au fond, c'est peut-être tout le contraire. Un de ses adjudants l'a surpris l'autre jour qui pleurait à chaudes larmes; il voulut aussitôt s'en cacher. On raconte que l'attitude du prince de Prusse et l'*air de supériorité* [2] que le prince prend vis-à-vis de lui, lui sont tout à fait insupportables; quant à l'*air de soumission* [3] que le prince observe au dehors, il y voit une pure ironie.

— Lundi, 19 novembre 1849 [4]. — ... Causerie ce soir avec M. de Veiher... Le roi et les ministres se battent froid; ceux-ci sont appuyés par le prince de Prusse.... A l'heure qu'il est, le prince parle beaucoup de religion et d'instruction publique sur un ton qui ne plaît que tout juste aux catholiques. Sur ce point encore, il est tout l'opposé du roi, qui favorise les catholiques.

— Samedi, 24 novembre 1849 [5]. — ... C'est un fait incontestable qu'en Prusse le vieux patriotisme, sur lequel le gouvernement pouvait toujours compter dans les grandes occasions, disparaît de plus en plus du milieu du peuple. La Prusse n'est plus une patrie. On maudit ses succès au dehors. On déteste sa vieille gloire militaire qui n'est plus qu'un instrument d'oppression. On espère que ce gouvernement subira des échecs et des avanies qu'on regarde d'avance comme autant d'expiations. En même temps, l'esprit de justice abandonne toutes les

[1] P. 443. — [2] En français dans l'original. — [3] *Id.* — [4] P. 444. — [5] P. 451.

autorités qui deviennent des machines de parti, tandis que le sens de la justice se fortifie sans cesse dans le peuple ou se change même dans les classes dangereuses en aspirations de vengeance.

— Mardi, 27 novembre 1849 [1]. — ... Les sorties, les caricatures, les chansons, les malédictions contre notre roi se multiplient d'une manière effrayante; l'Allemagne entière en est inondée, et en Prusse même le peuple s'en égaye.

— Vendredi, 30 novembre 1849 [2]. — ... A Vienne, on fait des gorges chaudes du teutonisme de la Prusse, de ses visées d'hégémonie. On est convaincu que cela tournera en farce, finira par une honteuse reculade. Le prince de Schwarzenberg a dit que le roi ferait bien de remonter à cheval et de s'en aller publier dans tous les carrefours de Berlin que le teutonisme officiel n'a rien de sérieux. Ce serait la contre-partie d'une certaine cavalcade, et il doit cette amende honorable au public.

... Redoublement d'agitation parmi l'aristocratie militaire en faveur du prince de Prusse. On le porte aux nues à la barbe du roi. On fait grand bruit des hommages qu'on lui rend, des honneurs qui lui sont dus. On compte sur lui pour balayer les derniers restes du constitutionalisme. Singulières gens qui s'acharnent à prendre Frédéric-Guillaume IV pour un roi constitutionnel!

— Mardi, 4 décembre 1849 [3]. — ... Les violences des constables dans la journée d'hier défient toute description. En plusieurs endroits, ils étaient assistés de soldats qui se réglaient sur eux. Pénétrer dans les maisons, enfoncer les portes, briser les fenêtres et les meubles, dérober quelques objets, battre, jeter par terre, empoigner les hommes à tort et à travers, traîner les femmes, ce sont choses tout ordinaires. Nulle protection, nul droit! Honte aux ministres, honte au gouvernement! C'est un régime de janissaires et de Turcs. Et le roi voit cela sans s'émouvoir, laisse maltraiter son pauvre peuple.

Un bourgeois, qui n'avait point bougé, qui se tenait tranquillement sur le seuil de sa porte, est attaqué avec fureur par une bande de constables, traité de chien et de canaille, renversé, frappé jusqu'au sang. On lui conseillait de porter plainte au roi, dont il est personnelle-

[1] P. 454. — [2] P. 458. — [3] P. 465.

ment connu : « Non, s'écrie-t-il ; ce n'est plus le temps où l'on pouvait » dire : Ah ! si le roi le savait ! Il sait ce que font ses valets et il les » regarde faire. »

— Vendredi, 7 décembre 1849 [1]. — Point de sommeil, cette nuit. Impossible de songer à autre chose qu'aux brutalités des autorités, à leur mépris déclaré pour toutes les lois. C'est le régime de la Turquie, ce sont des fureurs et des folies de pacha. On dirait que ces gens-là mettent tout en jeu pour soulever le peuple afin de le mitrailler et de rétablir l'état de siége. Ils n'auront point de cesse ; ils veulent marcher dans le sang, écraser le peuple, canonner, brûler Berlin. Ils ne se sentiront en sûreté que sur des ruines ; le moindre signe de vie leur fait peur.

— Samedi, 8 décembre 1849 [2]. — ... L'institution privée du docteur Edler, à peine ouverte, est fermée par la police, violemment, brutalement, arbitrairement, illégalement. Inutile de se plaindre.

— Dimanche, 9 décembre 1849 [3]. — Bons articles contre les élections dans les feuilles indépendantes. Le parti populaire se fortifie et s'élève par l'isolement ; plus le gouvernement oppose de barrières extérieures à la démocratie, et plus elle agit intérieurement ; elle devient une religion politique, Église aujourd'hui opprimée, mais un jour triomphante, à laquelle les troupes obéiront, qui distribuera les emplois. Mais il faudra prêcher encore mille et mille fois aux Allemands la nouvelle doctrine ; ils apprennent difficilement. J'y pousse de toute la force de ma faiblesse, et j'en vois beaucoup d'autres qui se sont mis à l'œuvre avec zèle ; mais il nous manque toujours l'entente et l'unité. En dépit des chemins de fer et de la presse, les divers États, les capitales et les provinces, les citadins et les campagnards, sont encore bien désunis.

— Lundi, 10 décembre 1849 [4]. — ... Le roi dit que, pour avoir une pairie héréditaire, il renoncerait à l'article 105. Il se trompe. S'il la veut, c'est uniquement parce qu'il ne l'a point. Qu'on la lui accorde, et il se montera contre elle.

Singulière question. Une Chambre héréditaire serait un inébranlable appui pour la constitution et garantirait accessoirement les droits du

[1] P. 469. — [2] P. 471. — [3] P. 472. — [4] P. 474.

peuple plus que toute autre institution; ce serait le plus fort contrepoids du pouvoir royal. Et le roi la veut follement pour ne s'être point rendu compte de ce que c'est. La démocratie y gagnerait un avantage incontestable; mais elle n'en veut point, quoi qu'elle doive y gagner, parce qu'elle place les principes au-dessus du profit; elle a raison. Après cela, si on lui impose de force ces avantages, elle peut bien s'y résigner.

— Mardi, 11 décembre 1849 [1]. — ... La *Nouvelle Gazette prussienne* n'hésitait pas à mettre sur le compte d'un meurtre commis par les démocrates la disparition de la femme du major de Schmitt. Elle était partie pour rejoindre son mari à Rastatt. Voilà le mystère expliqué. C'est une fugue avec un lieutenant qui lui plaisait mieux que son major.

— Mercredi, 12 décembre 1849 [2]. — ... Visite de M. Saint-Paul, auteur de la *Démocratie*. Causerie sur le roi. Il pâlit, il baisse, il tombe. Il voudrait toujours parler, mais ne sait plus que dire, n'impose plus. Mot de M. de Meusebach : « Ah ! que le roi ne s'en avise » pas ; il aurait affaire à nous, et nous saurons bien l'arrêter. » Mot du général de Wrangel à la reine : « Que votre Majesté tienne la dragée haute au roi ; le reste me regarde. » Est-ce encore là notre vieille Prusse ?

... A Berlin, à Trèves, en deux autres endroits encore, on voulut, il y a de cela quelques semaines, retrancher aux soldats leurs deux sous de supplément. Partout, comme de concert, les soldats ont répondu à cette nouvelle en formant les faisceaux, prêts à partir. On n'osa point passer outre et ils continuent à toucher leur gros sou après comme devant. A Berlin, c'était une compagnie du régiment de l'empereur François. On fait courir là-dessus une pointe qui me paraît juste : « Voilà, dit-on, l'état tout entier, son pouvoir, son crédit, les minis- » tres, la cour, la réaction, tout enfin en passe d'être compromis » chaque jour, faute d'une pièce de deux sous. » Et cela n'est que trop vrai.

— Jeudi, 13 décembre 1849 [3]. — ... Le roi écrit toujours une multitude de billets à ses ministres et leur fait savoir à chacun sa volonté.

[1] P. 475. — [2] P. 476 et 477. — [3] P. 478.

Cela les met souvent dans un grand embarras, quoiqu'ils ne demandent pas mieux que de laisser de côté les formes officielles et constitutionnelles, hors les cas d'absolue nécessité, quand il faut sauver les apparences. Et voilà comme on gouverne! La camarilla écrit aussi ses billets, et ce ne sont pas les moins pressants.

Visite du comte de N***. Conversation d'une heure et demie, assez franche. « Le roi incapable d'être absolu, encore moins constitutionnel: le prince de Prusse capable des deux. »

Sur le ministre de Manteuffel. A l'Université, il passait pour une pauvre tête. Médiocre en tout, ayant horreur d'aller sur le terrain[1]. Courageux uniquement par ambition ; n'aurait jamais rien risqué sans être doublé d'un général. Porté par les circonstances et destiné à tomber avec elles.

C'est un fait curieux qu'il y a en Prusse une disette frappante de fonctionnaires capables. On ne sait où en prendre. On n'en trouve pas, même pour les places de conseillers provinciaux. Parmi les meilleurs sujets, beaucoup sont exclus pour avoir des opinions trop libérales ; on ne se fie point à eux, on les hait déjà ; d'autres se retirent d'eux-mêmes, surtout ceux qui ont de la fortune, un rang. En revanche, un ancien président de gouvernement a sollicité une place de directeur de chancellerie dans un ministère. Cela ne s'était encore point vu en Prusse.

— Dimanche, 16 décembre 1849[2]. — La Prusse, la vieille Prusse avec tous ses vices, la Prusse de Frédéric-Guillaume III avec toutes ses imperfections, serait peut-être restée immobile au milieu des révolutions de l'Allemagne, comme la Belgique. Cette Prusse si arriérée n'en aurait pas moins eu toutes nos sympathies. Nous lui aurions été dévoués, nous aurions pris patience avec elle, nous lui aurions souhaité toute sorte de progrès et de succès, satisfaits des germes de développement qu'elle contenait, heureux de la voir marcher même insensiblement. Mais la Prusse actuelle, celle de la réaction, la Prusse qui fait de la minorité de la nation la maîtresse sanguinaire, l'ennemie furieuse du reste, de l'immense majorité, la Prusse perfide et lâche (la guerre du Danemark!), menteuse et hypocrite qui cherche à cacher sa faiblesse et sa honte en accablant ses voisins, la Prusse oppressive, violente et pourtant hésitante, quelles sympathies peut-elle éveiller?

... Les Allemands ont trop obtenu et se sont trop avancés en 1848,

[1] Allusion aux duels aussi fréquents qu'inoffensifs des étudiants allemands. — [2] P. 181.

pour rentrer jamais dans le repos avant que la liberté et l'initiative politique leur soient assurées. Quand et comment? C'est le secret du ciel qui a ses voies.

... Combien s'écoulera-t-il encore de temps avant que les soldats, au lieu de se contenter de leur gros sou quotidien de solde supplémentaire, en demandent un second? Quand la vie devient tous les jours plus chère, que le brandevin [1] augmente, que la politique s'embrouille, que leurs services leur paraissent plus nécessaires!

— Lundi, 17 décembre 1849 [2]. — ... *Histoire de la période révolutionnaire*, 1789-1848. Leçons publiques à l'Université de Prague, par le docteur Antoine-Henri Springer. Prague, 1849, un gros volume. — Cela me frappe comme sortant de Prague, de l'Autriche. Un ouvrage historique sur la révolution en ce pays-là! Cela seul atteste l'existence d'une révolution qui n'a point été étouffée, qui est vivante et active.

— Mercredi, 19 décembre 1849 [3]. — ... Le prince de Prusse à Aix-la-Chapelle. Maigre illumination, pauvre accueil. Il a publiquement déploré la sévérité des jurys contre les crimes de droit commun, leur indulgence contre les crimes politiques. Fâcheuse impression de ces discours. Le prince s'use en inutiles manifestations de ce genre; il s'imagine travailler au profit de la royauté, de ce qu'il appelle la bonne opinion, et sa seule machine de guerre est l'influence personnelle. De raisons, point.

— Jeudi, 20 décembre 1849 [4]. — ... Le soir, visite de M. le professeur Agathon Bénary; plaintes sur la situation. Les Berlinois se lassent. Je n'en puis tomber d'accord. Il ne faut point que la masse de la population se tienne sur le qui-vive. Qu'elle prenne un peu de repos, qu'elle retourne quelque temps à ses affaires courantes. Elle n'en reviendra qu'avec plus d'ardeur à la politique, au premier événement qui rendra son intervention nécessaire. Pourvu que les chefs veillent. Les journaux aussi peuvent bien se relâcher quelque peu, baisser le ton, sans fléchir sur les principes. Sur l'ouverture des lettres. Un employé de la poste affirme que cela ne se pratique jamais ici. Eh! sans doute. Tous les employés ne sont pas dans le secret.

[1] Eau-de-vie. — [2] P. 183. — [3] P. 185. — [4] *Ib*.

— Vendredi, 21 décembre 1849[1]. — ... Ce qui nous fait encore absolument défaut en Allemagne, c'est une publicité rapide et générale. Aucune de nos feuilles n'est lue partout.

Révélations sur révélations à propos des finances de la Prusse. Il devient clair comme le jour que le dernier gouvernement et, plus encore, le gouvernement actuel ont commis les plus grandes irrégularités. Les règles légales n'ont point été observées, elles ont même été nettement violées. Et nos gueuses de Chambres qui se taisent et s'aplatissent !

— Dimanche, 23 décembre 1849[2]. — Le peuple allemand ne peut pas continuer à vivre dans cet état d'amalgame. Il faut qu'il se débarrasse d'un de ses deux éléments, soit de la minorité égoïste et privilégiée, soit du parti populaire qui se sent et qui a la force. On s'efforce en ce moment par la poudre et le plomb, par persécution, incarcération, oppression de toute sorte, d'anéantir, d'accabler ce dernier élément. On n'y réussit point tout à fait. Les têtes de l'hydre repoussent à peine coupées ; on ne tue guère un peuple entier. Qui sait si le jour ne viendra point où l'autre parti sera réduit à fuir, ou périra par le glaive. Un gouvernement sage songerait à cela, chercherait à détourner le mal, la réconciliation n'est pas encore impossible. Mais y a-t-il des gouvernements sages ? Y en a-t-il en temps de révolution ? Jamais. Voilà aussi pourquoi les choses suivent un cours fatal et non point u cours rationnel.

... La cour est absorbée par les fêtes de Noël. Les ministres, s Chambres, tout est en fête. Misères.

— Mardi, 25 décembre 1849[3]. — ... Le prince de Prusse che sur les brisées du roi. Il s'en va débitant partout ses discours, mêle d'apprendre à chacun son métier, témoigne aux gens son con ement ou son mécontentement, leur dit ce qu'ils doivent être, se nd lui-même pour la mesure et la règle universelle. Chacun a paquet. Clergé catholique et clergé protestant, fonctionnaires, b gmestres, marchands et fabricants, représentants du peuple, s ts, surtout généraux, officiers et soldats. Mais c'est un tout autre e que le roi. Nulle abondance, point d'à-propos : ni enthousiasme pathos. Non, cela est raide, sec, pédantesque et invariablement d réable. Le roi

[1] P. 487. — [2] P. 488. — [3] P. 491.

est, dit-on, souvent piqué, jaloux; il y trouve maintes fois un sujet de joie maligne. Tout ce vagabondage et tout ce bavardage ne font point un bon effet, et le prince se compromet fort.

— Jeudi, 27 décembre 1849[1]. — Les nombreux procès de lèse-majesté sont une vraie honte pour le gouvernement dont ils attestent la petitesse, la soif de vengeance et l'esprit tracassier. Ne dirait-on pas que le roi est le but unique de toutes les injures qui se débitent dans le pays, qu'il est maudit et outragé chaque jour que Dieu donne? Dans la plupart des cas, les jurés acquittent les accusés; mais les condamnations mêmes ne profitent guère à la royauté. Quant aux outrages que les hautes classes vomissent contre le roi, qui n'ont point l'excuse de l'ivresse et sont préméditées: qu'il est fou à lier, que c'est une lâche femmelette, qu'il est indigne du trône, etc., la justice n'a rien à y voir.

— Dimanche, 30 décembre 1849[2]. — Écrit. Sur la diplomatie prussienne depuis 1848. A aucune époque, elle n'a joué un rôle si mesquin, si nul, si honteux. Mensonges, trahisons, bassesses, et le tout sans profit.

... La discorde entre le roi et le prince de Prusse grandit chaque jour. Le prince se comporte comme si les troupes ne devaient d'obéissance qu'à lui.

[1] P. 493. — [2] P. 497 et 498.

(*Traduit de l'allemand.*)

AD MAJOREM DEI GLORIAM[1]

NOUVELLE TRADUITE DE L'ALLEMAND DE ALFRED MEISSNER

VI

UNE NUIT DE CONFÉRENCE

M. d'Ancier eut une nuit d'insomnie. Dans l'agitation qui dominait son esprit, il lui semblait impossible de reconquérir jamais le sentiment de sa sûreté. Il se faisait des reproches amers de n'avoir pas depuis longtemps écrit son testament, afin de désarmer la cupidité en embuscade derrière lui. D'autre part, il ne pouvait se défaire de la crainte que la rédaction de ses dernières volontés n'appelât la mort. Puis il se troublait de penser si peu chrétiennement, sa vie, comme celle de chaque homme, reposant dans les mains de Dieu, qui venait de le sauver. Au matin, la lumière se mit à poindre dans son esprit comme dans sa chambre ; il se dit qu'on devait craindre davantage un péril imminent qu'un péril incertain, et résolut de briser avec sa superstition plutôt que d'amorcer son ennemi inconnu par la perspective du butin.

Après qu'il eut parlé une fois encore avec ses amis, sa résolution de rédiger son testament fut irrévocablement prise. Il pria le père Ortiz de faire les préparatifs nécessaires pour que la cérémonie eût lieu l'un des jours prochains, le lendemain si c'était possible, et déclara qu'il se rendait en ville pour choisir parmi ses compatriotes les témoins sans les-

[1] A la plus grande gloire de Dieu. — Voir la *Revue* des 1er janvier et 1er février 1863.

quels l'acte n'aurait devant la loi aucune valeur. On pense que les pères ne le dissuadèrent pas, mais poussèrent à l'exécution de son projet par la plus chaleureuse approbation.

On était au 6 octobre, un mardi. Vers midi, le gentilhomme quitta le couvent après avoir changé de vêtement. Le père Cabano en fit la remarque; M. d'Ancier lui dit qu'il ne pouvait pas se présenter dans son habit ordinaire chez des gentilshommes qui l'avaient jadis rencontré à la cour. Cabano ne fit pas grande attention à la chose, et se rappela seulement que M. d'Ancier avait, sous son petit manteau de velours noir, un pourpoint brun à raies blanches.

M. d'Ancier s'était à peine éloigné que Cabano et Ortiz se rendirent chez leur général pour lui annoncer que la question de l'héritage, qui leur avait été confiée, était menée à bonne fin.

Vitelleschi se frotta les mains.

« Enfin, dit-il, que de temps il faut à M. d'Ancier pour exécuter ce qu'il a dès longtemps résolu !

— Il vient de sortir pour inviter les témoins, répondit Cabano.

— A pied? demanda Vitelleschi.

— A pied, il l'a voulu.

— Voilà qui est imprudent, s'il advenait malheur au vieillard, si...

— De jour, les rues de Rome sont sûres, dit Ortiz, et, pour ce qui est de sa santé, elle est plus forte qu'il ne le croit lui-même. C'est une nature tenace, résistante.

— Appelle le notaire du couvent et confère avec lui, dit le général. Pour éviter toute précipitation, il faut que la rédaction du testament se fasse article par article... Cabano, ajouta-t-il en souriant avec complaisance, je connais les mérites que tu t'es acquis en cette affaire. Quand, tôt ou tard, notre collége s'élèvera à Besançon, il ne tiendra pas à moi que tu ne sois supérieur de la maison des profès. »

Cabano dissimula sa joie intime sous l'humilité et la modestie. Les deux pères s'inclinèrent et sortirent.

C'était le jour de la conférence, où les cinq conseillers comparaissaient devant le général. Ces conseillers, aussi nommés assistants, résidaient à Rome et représentaient les cinq nations suivantes : l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal, y compris les Indes Orientales. Tous les intérêts généraux de l'ordre étaient débattus avec eux, et la correspondance même leur était soumise quand il plaisait au général. Cette correspondance prenait une extension immense et était ainsi organisée qu'il se délivrait au chef de la société une foule de rapports qui se contrôlaient réciproquement.

Tous les proviseurs et les recteurs devaient écrire au moins une fois par semaine aux provinciaux, et ceux-ci au moins une fois par mois au général, que ce mécanisme renseignait sur toutes les affaires de l'ordre. En outre, chaque frère en particulier, et tout membre secret était obligé d'écrire au général quand il apprenait quoi que ce fût qui pût avoir de l'importance pour la société. Cette partie secrète de la correspondance formait le contrôle de la partie officielle. Un dossier énorme contenait toutes ces lettres ainsi que la biographie de tous les membres de l'ordre et de toutes les personnes avec lesquelles chacun était en rapport d'amitié ou d'inimitié. Cette police organisée, cette inquisition secrète, était une puissance énorme, et c'est avec raison que le général des jésuites dit au duc de Brissac à une heure d'abandon : « De cette chambre, monsieur le duc, je ne gouverne pas seulement Paris, mais la Chine, pas seulement la Chine, mais tout l'univers, sans que quiconque sache comment cela se fait. »

Les représentants des cinq nations entrèrent et prirent place dans des fauteuils de cuir, autour de la table sur laquelle on voyait le grand globe divisé en carrés rouges. Ces hommes appartenaient à cinq nations, et cependant, chose singulière, l'observateur le plus exercé se serait probablement trompé s'il avait dû décider lequel d'entre eux était l'Allemand, lequel l'Espagnol, le Français, ou le Portugais. Ils se ressemblaient tous, avaient un même air; au fait, ils avaient cessé d'appartenir à une nation pour n'être plus que des jésuites, et les serviteurs d'un état plus étendu que tous ceux de la terre. Il ne se trouvait même pas parmi eux de physionomie particulièrement cléricale : ce n'était que des traits accentués sur lesquels se marquaient, à différents degrés, les mêmes caractères, l'astuce, la témérité, le calcul, l'ambition et la dureté.

Mutio Vitelleschi indiqua du doigt une liasse de papiers qui était devant lui, et dit :

« La correspondance devient de plus en plus difficile à mener. En un seul jour de poste, plus de mille lettres courtes ou longues ! On court le risque de ne pas remarquer les choses importantes, parce qu'elles se cachent souvent là où on ne le suppose guère. Je débute par les affaires d'Espagne, parce qu'elles attirent aujourd'hui toute l'attention. »

Les conseillers donnèrent tous un signe d'assentiment.

« D'après un rapport de notre Provincial de Madrid, commença Vitelleschi en ouvrant une lettre écrite en chiffres, Olivarez est décidé à envoyer une somme d'argent en Autriche pour la lutte contre les

hérétiques de la mer Baltique : 40,000 ducats seront expédiés la semaine prochaine, et notre Provincial se porte garant que cet envoi ne sera pas le dernier. »

Le conseiller allemand manifesta une joie extrême.

« Je voudrais faire observer, dit son collègue d'Espagne, que les nouvelles qui me sont parvenues ainsi qu'à tous, sur l'état des finances, sont désastreuses. Le pays se dépeuple et se ruine, il ne peut plus supporter les constantes levées d'impôts. Les manufactures, qui avaient autrefois un débit si naturel et si considérable dans les colonies, ne peuvent soutenir la concurrence de l'étranger, et la contrebande prend une extension journellement croissante. Le petit commerçant périt, il reconnaît à la longue qu'il gagne à ne pas travailler, à fainéantiser, à mendier ou à se faire admettre dans un couvent. Les préleveurs d'impôts enlèvent au paysan le veau de sa vache et lui arrachent sa chemise du corps. On s'est mis à engager les diamants du trésor, et on fait passer pour de l'argent des monnaies de plomb argenté. Le système d'exaction et les manœuvres frauduleuses du gouvernement exaspèrent le peuple. Où cela nous mènera-t-il si l'on mène hors les frontières les derniers deniers que l'on extorque au pays ?

— Je ne méconnais pas la situation critique de l'Espagne, répliqua Vitelleschi, et je sais que des sacrifices d'argent sont durs en ce moment à ce pays tourmenté. Mais je prétends que ces sacrifices mêmes arracheront le peuple de l'état de stagnation et préparent une immense rémunération. Une froideur, qui fut dangereuse à toutes deux, régna un siècle entier entre les cours de Madrid et de Vienne ; notre but est d'amener et de maintenir le lien le plus étroit entre ces deux maisons. Quand le protestantisme sera détruit dans le royaume d'Allemagne, en Hollande et au Nord, alors la double maison d'Autriche et d'Espagne dominera le monde. L'empereur Ferdinand est énergique comme pas un autre, il est l'homme des projets gigantesques, notre bien-aimé, le fils de notre cœur ! Tous ses efforts tendent à extirper la réformation et à transformer l'ombre de puissance que possède l'empire allemand en une domination véritable, absolue, immédiate. Comme pas un autre, il est nécessaire à l'Église et à notre cause. Il ne peut pas exécuter ses plans si l'Espagne ne le soutient. Son pays étendu a des forces considérables, des milliers de bras habitués au combat, mais l'argent manque pour les mettre en mouvement. L'Espagne est toujours le pays auquel Colomb a ouvert l'Occident. Ce n'est que de l'Espagne que l'Autriche peut obtenir les moyens de mener à fin la guerre sacrée

qu'elle a si glorieusement entreprise. Doit-on abandonner l'Autriche, qui a porté des coups si formidables au dangereux reptile, maintenant que ce reptile saigne de toutes parts ?

— En ma qualité d'Espagnol, dit l'assistant, je ne puis que déplorer les énormes et constants sacrifices que l'on impose à mon pays.

— Le butin de la victoire réparera tout, s'écria Vitelleschi. Et la victoire est proche. Les hérétiques se souviendront longtemps de cette année ! Le duc Chrétien de Brunswick est mort ce printemps; il y a un mois, le roi de Danemark a été battu à Barenberg, et le troisième des alliés, Ernest de Mannsfeld, fuyant avec les débris de son armée, poursuivi, sans asile, a péri misérablement en Dalmatie; une lettre me l'annonce en ce moment.

— Et que nous promet l'Autriche en retour des sacrifices qu'elle me demande ? interrogea l'Espagnol.

— Ferdinand cédera une partie des pays conquis. Songez à ce butin, frère ! Nous maintenons ce principe, que tout ce que l'on enlève aux hérétiques revient à l'empereur.

— Et la France et Richelieu verront-ils tranquillement l'Espagne et l'Autriche ravager et se partager les terres protestantes ? demanda le Portugais.

— On a pourvu à cela, dit Vitelleschi avec calme en caressant son chat. Le cardinal a été effrayé par l'insurrection des calvinistes de son pays. Il est contraint de rechercher l'alliance des puissances catholiques, dont il s'est trop éloigné. Il se rapproche de l'Espagne. Cependant l'Espagne le leurre par le plan d'une invasion en Angleterre, que la France et l'Espagne se partageraient si les puissances catholiques triomphaient.

— Tiendra-t-on parole à la France si l'attaque réussit ? demanda le sombre Espagnol. »

Vitelleschi sourit et d'un sourire étrange : « Frère, que demandes-tu des choses si éloignées ! Laissons le temps répondre à cette question, le temps et Olivarez. C'est la plus forte tête de cette époque, un esprit comme celui de Ximenès, et il aura raison du cardinal, pourvu que le Tout-Puissant lui prête vie.

— L'Espagne est au bord d'un abîme ! dit le conseiller, on force un agonisant aux entreprises les plus téméraires ! Quelles nouvelles de Sa Majesté ?

— Le roi est toujours sombre et mesuré, quelque peu apathique, répliqua le général de l'ordre. Il quitte rarement l'Escurial. En ce moment, il achève un drame dans lequel il espère surpasser Calderon. »

Ce fut au conseiller de sourire.

— Laissons à Philippe IV ses penchants inoffensifs, dit Vitelleschi. Ce prince a un grand zèle et une véritable piété. Dans cette même lettre, le Provincial de Madrid narre un trait caractéristique de sa ferveur. Dimanche dernier, il y eut un grand *auto-da-fé*.

« Le roi y assistait assis à son balcon dans la cour du palais que tu connais. On brûlait, par groupe de quatre ou de cinq, des hérétiques des deux sexes. Alors qu'on en eut fini avec une vingtaine environ, il se fit une pause. Assis près du bûcher, le roi était presque tout noirci par la fumée ; il s'essuya la face, se tourna vers son confesseur qui était debout derrière lui, et lui demanda : *Non hay mas !* « Tu n'en as plus ? Est-ce tout ? »

Ces mots produisirent une telle sensation, qu'il fallut un certain temps pour que le calme se rétablît. Le général de l'ordre passa aux autres questions politiques du moment.

Tandis que les débats se continuaient dans la chambre du général, les deux pères Ortiz et Cabano s'entretenaient dans leur cellule.

— Où donc reste M. d'Ancier, dit le médecin, il est bientôt huit heures. Il voulait être de retour à quatre heures.

— Nous avons commis une faute en le laissant aller, dit Ortiz, s'il lui arrivait un malheur!

— De quelle nature ?

— Il est incontestable qu'il a des ennemis depuis cette histoire de pommes, dit Cabano, et même sans cela. — Rome est si peu sûre à présent!

— C'est vrai, c'est vrai ! soupira Ortiz. Toutes les semaines on me confesse un meurtre. Nous aurions dû l'accompagner !

— J'étais sur le point de le faire. Je l'ai évité afin de ne pas effaroucher les témoins.

Les pères jésuites sortirent et se rendirent à la demeure des deux gentilshommes que M. d'Ancier avait voulu quérir. Ils pensaient qu'il s'était peut-être attardé. Dans la demeure de M. de la Barre, tout était obscur, signe que le maître de la maison était sorti ; ils s'informèrent chez M. de Coucy ; le laquais leur répondit que le gentilhomme étranger était sorti, il y avait de cela cinq ou six heures. Il ne resta plus aux pères qu'à rentrer chez eux.

M. d'Ancier n'y était toujours pas.

Quand vint minuit et que le gentilhomme n'apparut point, l'inquiétude des deux pères prit des proportions fantastiques ; ils s'établirent dans la chambre déserte et épièrent les pas de tous les piétons dans les rues.

« Un incident désagréable pourrait-il avoir seul prévenu son retour? demanda Ortiz.

— Non, non, soupira Cabano, je connais trop ses habitudes; il lui est arrivé malheur. »

Il erra dans la chambre en gémissant et ne sachant que devenir; ce ne fut qu'au point du jour qu'il consentit à se coucher.

Au matin non plus M. d'Ancier n'apparut point, et aucun messager ne vint expliquer son absence énigmatique.

VII

LE PAQUET D'HABITS

Vers dix heures du matin, plusieurs agents secrets de la maison des profès furent envoyés à la recherche des traces de l'absent. Ils avaient ordre de faire leurs poursuites en grand secret, en raison de cas imprévus.

Le père Ortiz, après avoir lui-même fait une enquête dans la ville, comparut dans l'après-midi devant le général de l'ordre, la physionomie bouleversée. « Cela n'est pas douteux, dit-il, M. d'Ancier a péri misérablement d'une façon ou d'une autre! Je suis au désespoir et me fais les plus graves reproches. J'avais mission de le surveiller, et il me semble que c'est moi qui suis le fauteur de tout, de sa mort, de la perte de l'héritage.

— Je ne te fais point de reproches, dit Vitelleschi, nous sommes souvent poursuivis par un démon mutin, qui met en défaut toute la sagesse humaine. Il est vrai qu'après l'histoire des pommes, nous aurions dû être plus prévoyants; mais tout cela vient trop tard!

— Faut-il en faire l'annonce au barghello? demanda Ortiz. Faut-il mettre sur pied tous les sbires de Rome, afin de retrouver les traces? »

Vitelleschi réfléchit un instant et dit :

« Non, n'annonçons point encore, cela a le temps. L'annonce ne ferait que constater le triste fait et donnerait le signal au neveu qui réclamerait sa succession... cela a le temps. »

Il regarda à sa montre et ajouta : « J'ai chargé Cabano de surveiller tout ce qui se passerait au bureau du barghello; vers le soir, tu le relayeras, Ortiz. »

Ortiz s'inclina.

A l'époque où se passe notre récit, Rome, qui aujourd'hui n'est point encore réputée pour sa sécurité, était le théâtre des violences les plus sauvages.

Les duels étaient à l'ordre du jour, à toute heure; dans les rues écartées on tirait l'épée. Les bandits et les bravi intervenaient *ex abrupto* dans la domination démesurément arbitraire du pouvoir temporel et spirituel. Les étrangers, d'ordinaire, étaient choisis pour victimes, parce que leur disparition se faisait moins sentir que celle des indigènes. Le meurtrier se réfugiait dans une église, et tout était dit.

Le service de sûreté était fait par le barghello aidé de ses sbires, gens recrutés dans la plus infime canaille, et qui, pour la plupart, étaient d'anciens brigands. Il n'était point question d'une police telle que nous l'entendons aujourd'hui.

Dans une petite gargote, située vis-à-vis du Buon Governo (la maison de police d'alors), le père Cabano examinait avec attention tous ceux qui entraient et sortaient par la porte d'en face. Cabano, la tête la plus solide, jouait l'aviné. Une cruche de vin était placée devant lui, et il faisait mine d'y prendre grand goût; il portait le vêtement laïque.

De temps à autre, des sbires entraient dans le cabaret, y parlaient à la cabaretière, se faisaient remplir un verre et le vidaient promptement. Enfin, il en vint un dont l'intention évidente était de faire une halte prolongée; c'était un vieux gaillard, au nez rougi par le vin: il portait un pourpoint de cuir, des bottes à revers, et l'épée au côté. Ses parements le désignaient lieutenant du guet.

Cabano recula immédiatement sa cruche et fit place à l'arrivant.

Le vieux ne se décida pas à parler de longtemps; appuyé sur ses coudes, il regardait sa cruche; enfin deux théatins qui vinrent à passer lui délièrent la langue. Il dit:

« Encore du nouveau! Comme si nous n'avions pas assez de moines à Rome, dans notre vieille Rome! Quand je vois la cohue de saintes gens qui prient pour nous, nous améliorent et nous mènent au ciel, je me demande toujours comment il se fait que je n'aie pas de paix, jour ni nuit! Hôtesse, avez-vous vu les deux pères du nouvel ordre?

— Certes, dit celle-ci, ils ont bonne mine.

— Maintenant nous en avons de toutes les couleurs, continua le sbire, des bruns et gris, des noirs et blancs, des jaunes et des bariolés. Ils me font l'effet d'insectes qui rampent dans un vieux mur! C'est trop drôle! Que les gens du monde se costument différemment, cela se

conçoit, car chacun a sa vocation, son but, ses formes et ses penchants; mais les gens qui ne servent que Dieu, ils devraient, ce me semble, être tous de même.

— Ne vous êtes-vous jamais dit, mon ami, fit Cabano en se mêlant au colloque, que ces couleurs pouvaient avoir leur signification? Chaque ordre accentue un des côtés de la vie spirituelle et se vêtit en conséquence. Aucuns portent le blanc et marquent ainsi la pureté qu'ils professent; d'autres sont bruns, comme pour dire que nous sommes poussière et retombons en poussière. Ceux qui sont noirs indiquent qu'ils sont morts au monde.

— Eh! monsieur, c'est donc là ce que les jésuites indiquent? Mais vous ne le croyez pas vous-même, aussi vrai que vous en êtes un! dit le sbire.

— Vous êtes un original, dit Cabano; on ne saurait vous en vouloir à la façon dont vous vous posez. Comment saviez-vous?

— Je vous connais depuis des années, révérend père, dit le sbire; puis il ajouta, sans vouloir l'offenser : Nous autres, nous nous souvenons de toutes les figures sur lesquelles il y a quelque chose d'écrit.

— Bien, bien! dit Cabano, je crus aussi vous connaître au premier aspect. Dites-moi, les crimes diminuent-ils à Rome? Il me semble qu'il y en a moins, beaucoup moins qu'autrefois.

— Moins? demanda le sbire; moi, je crois au contraire que le mal augmente tous les ans; mon père, je ne saurais vous dire...

— Pourquoi ne diriez-vous pas? reprit Cabano en souriant. Racontez! par exemple, que s'est-il passé hier et aujourd'hui?

— Aujourd'hui ç'a été paisible, comparativement, fit le sbire : chez l'aubergiste de la place Madame a eu lieu une rixe dans laquelle il y a eu un mort et deux blessés. Un Français a disparu.

— Un Français! demanda Cabano avec intérêt. Dites donc, qui était ce Français?

— Un gentilhomme, dit le sbire; il était sorti avec l'intention de rentrer bientôt. Il a disparu depuis deux jours. Il demeurait au Vico San-Angelo.

— Êtes-vous certain, demanda Cabano, qu'il demeurait là?

— Sûr; car j'ai assisté à la visite domiciliaire, dit le sbire. Lorsqu'on a forcé sa porte, ce matin, en présence de témoins, on découvrit que ses effets et ses valeurs avaient disparu également. On dit que c'était un fou vivant qui aimait un peu trop le vin, la table et les femmes. Il rentrait toujours tard parce qu'il avait coutume de souper chez sa belle, et ces soupers duraient quelquefois jusqu'au matin. — Enfin, on

connaît les Français! L'hôtelier est arrêté, et ma compagnie ira aujourd'hui même faire une visite à la petite, car ces créatures... »

Le sbire en était là de son récit lorsqu'un petit cortége s'approcha de la porte de Buon Governo.

Une femme d'environ trente ans, d'un aspect désordonné, traînant par la main un enfant souffreteux, s'avançait conduite par deux sbires. Un troisième portait sur son bras un paquet d'habits. Le père Cabano, comme poussé par un ressort, se leva en sursaut; il avait du premier coup reconnu parmi ces habits le pourpoint que M. d'Ancier avait mis en sortant pour la dernière fois!

Il prit un prompt congé du sbire et suivit la petite file le long de l'escalier jusqu'au bureau. On le laissa entrer, le prenant pour un témoin.

« Cette femme, commença le premier des huissiers en se tournant vers le barghello qui était assis à sa table, nous l'avons saisie au Ghetto comme elle vendait ces habits. La chose me parut suspecte.

— Elle l'est, dit le barghello. D'où avez-vous ces habits!

— Je les ai trouvés, dit la femme tranquillement; aussi bien, je n'allais pas les vendre, je me disposais à vous les apporter.

— Bonne défaite! s'écria le barghello avec causticité, et votre chemin vous conduisait précisément à travers le Ghetto?

— Certainement, puisque je viens des bords du Tibre, dit la femme.

— Ces vêtements composent l'habillement complet d'un gentilhomme; tout y est jusqu'à la chemise et aux chaussons, dit le sbire.

— Par malheur pour vous, interrompit le barghello, au *Vico di San-Angelo* un gentilhomme a été dépouillé de tous ses habits; lui-même a disparu. Vous êtes sans doute celle que les voleurs chargent de réaliser la valeur des habits.

— Par la Madone! dit la femme avec un accent pathétique, je suis pauvre, misérable, je suis une mendiante mais non pas une voleuse, et je n'ai pas de pacte avec les voleurs. J'ai trouvé ces habits, un morceau de pain m'eût été mieux venu! Je veux vous tout rapporter, et ma déposition me disculpera.

— D'abord, qui êtes-vous? demanda le barghello d'un ton plus calme, la femme ayant vraiment un accent convaincu.

— Qui je suis? répéta-t-elle : une femme devenue mendiante, que les archers pourchassent de ville en ville. Mon mari, le malheureux, il gît au fond du cachot de l'inquisition bolonaise. Depuis deux mois déjà, je suis sans protection, sans ami, sans asile, et pourtant je n'étais pas

destinée à cette existence! Quand nos créanciers eurent vendu notre maison et nous eurent tout enlevé, je quittai Bologne pour chercher secours à Rome, si possible, pour présenter une supplique au saint-père en faveur de mon mari. J'avais avec moi deux enfants. L'un fut pris de la fièvre à Viterbe; je l'ai enterré il y a cinq jours! Hier...

— Eh bien! hier? demanda le barghello, tandis que Cabano pensa dans son coin : « Nous allons enfin savoir quelque chose de M. d'Ancier. »

— Hier, continua la femme, après huit heures de marche continuelle, j'aperçus les tours de Rome à la distance d'une demi-heure. Je me trouvais dans une plaine stérile, inhabitée; je tombais de fatigue, et l'enfant que je portais dans mes bras ne voulait pas se tranquilliser. Quelque proche que fût la ville, il me semblait impossible de l'atteindre; j'avais sur moi un pain qu'un pâtre de la campagne nous avait donné, je m'assis sur une pierre et le partageai avec mon enfant. Je ne pouvais plus avancer. Alors, à ma grande joie, j'aperçus un lieu où je résolus de passer la nuit. C'était une hutte abandonnée, comme les ont les bergers et les gardes champêtres, si basse qu'on ne s'y pouvait pas tenir debout; on la pouvait à peine distinguer des quartiers de roc environnants. Je m'y traînai, couvris l'enfant, et m'accroupis dans un coin.

La nuit était froide et venteuse; la bise soufflait sans discontinuer à travers les planches, l'enfant geignait, et, agitée comme je l'étais, j'entendis encore le coup de deux heures. A peine étais-je endormie que je fus réveillée par une rumeur venant du dehors; c'était comme le roulement d'une voiture et le piaffement des chevaux; inquiète, je me dressai et j'écoutai. Tout était silencieux, et je voulus me rendormir croyant avoir rêvé.....

En ce moment, plusieurs voix étouffées parvinrent à mon oreille, je pouvais bien les distinguer chacune, mais je ne pouvais comprendre ce qui se disait, et cependant on aurait cru que tout se passait dans la plus grande proximité, contre le mur en planches. Je me soulevai doucement et je me blottis près d'une petite ouverture à travers laquelle je pouvais regarder. Alors je vis une grande voiture couverte, attelée de deux chevaux, arrêtée à quelques pas de la cabane. « En vérité, pensai-je, je n'ai pas rêvé le piaffement. » Il faisait trop sombre pour que je pusse voir dans l'intérieur de la voiture, dans laquelle, à en juger par les voix, il y avait plusieurs personnes occupées de telle sorte qu'elles cognaient souvent à la portière où à la fenêtre. Cependant le cocher était assis au haut de son siége et paraissait regarder de tous côtés si

personne ne venait. La voiture demeura bien là un quart d'heure; moi, pleine de curiosité et de noirs pressentiments, j'étais comme clouée aux planches du mur et j'épiais. Soudain la portière s'ouvrit, et un homme de haute stature dont je ne pus reconnaître les traits, la franchit; il avait un paquet d'habits sur les bras. « Garde-toi d'en rien emporter, vieux grigou, lui cria-t-on, sans quoi tu nous perds, toi et nous; adieu..... »

La voiture partit au galop; l'homme prit la route de la ville. Quant à moi, je ne pus plus fermer l'œil. Le point du jour me chassa de ma couche; je me dirigeai du côté de la ville, dans l'intention de rapporter tout ce que j'avais ouï et vu. A peine avais-je fait vingt pas que j'aperçus quelque chose qui ressemblait à un fichu, dans un fossé à moitié rempli d'eau. Je le tirai à moi. C'était un habillement d'homme complet. Je l'emportai pour vous faire ma déposition.

— Voilà une histoire étrange! dit le barghello. Seriez-vous dans le cas de jurer sur la vérité de tout ce que vous avez dit?

— A toute heure! s'écria la femme.

— C'est bien, c'est bien! Tommaso, regarde, cria le barghello au sbire, s'il y a des taches de sang sur les habits. »

Le sbire dénoua le paquet; il contenait entre autres un pourpoint brun à raies blanches; mais il n'y avait point de traces de sang.

— L'aubergiste de San-Angelo, qu'il paraisse! s'écria le barghello.

Il parut.

— Reconnaissez-vous ces vêtements pour être ceux du Français qui a demeuré chez vous? demanda le barghello.

— Là-dessus je ne puis vous donner de réponse précise, dit l'aubergiste. Possible que ce soient les habits; nous connaissions trop peu le monsieur qui a disparu; c'était un gentilhomme élégant qui changeait souvent de vêtement, mais je suppose que ce sont ses habits.

« Non! se dit Cabano qui écoutait attentivement dans son coin, je me suis trop bien rappelé le dernier costume de M. d'Ancier! Je reconnaîtrais entre mille autres ce pourpoint à raies blanches! Le malheureux a échappé à l'empoisonneur mais non au meurtrier. Ils l'ont jeté à l'eau après l'avoir assommé et l'avoir déshabillé, afin de rendre difficile ou impossible la reconnaissance du cadavre... Notre succession est perdue, et je puis attendre longtemps avant de devenir supérieur du collége de Besançon. »

Il sortit consterné; l'aubergiste du Vico San-Angelo fut congédié, mais la femme fut provisoirement retenue.

Il était indifférent à la pauvre vagabonde sous quel toit elle se coucherait!

VIII

ELLE NE L'A POINT PROTÉGÉ

Consterné, le père Cabano quitta le bureau de police et prit le chemin du couvent, à travers le tumulte et la cohue des petites ruelles. Ce serait lui faire tort de dire que, seule, la perte de la succession assombrissait ses pensées; car il regrettait aussi M. d'Ancier. Il se remémora sa liaison avec le défunt, qui datait de longues années, et il lui sembla qu'il avait fait une grande perte.

C'était, en somme, un brave gentilhomme, se dit Cabano : bienfaisant, doux, docile comme un enfant, un chrétien dans le vrai sens du mot. Si tous les gens étaient croyants comme lui, combien notre tâche serait belle et aisée! Il était sans artifice ni défiance. Il lui suffisait qu'un individu portât l'habit religieux pour croire en lui, et personne n'aurait pu lui persuader que le froc revêt bien des coquins. Depuis dix ans, il s'était refusé toutes les jouissances et avait mis de côté; et cela pour qui? pour nous! Maintenant tout va retomber au neveu, à ce va-nu-pieds qui n'a peut-être jamais possédé cent piastres, à cet aventurier, à ce cerveau fêlé, ce dévergondé! Ah! les belles propriétés, les champs, les vignes splendides, le bel or qui aurait pu servir tant d'églises et de couvents, tant de gens! Quand je me promenais avec lui et qu'il parlait de l'héritage, je me disais : Là-bas nous aurons notre métairie; là, sur le point élevé qui a vue sur le Doubs, se laisserait construire une maison de plaisance! Et la belle école de Besançon, l'église... M. d'Ancier était millionnaire à coup sûr... Tout cela disparu, perdu à jamais! Le neveu hérite, le neveu!

Il rentra au couvent, mais il ne trouva ni le général ni le père Ortiz. Ils étaient en affaires à la légation d'Espagne. Cabano ouvrit la chambre de M. d'Ancier, et l'examina. Tout y était dans l'état où on laisse ses affaires lorsque l'on compte être de retour au bout d'une heure. Son habit de tous les jours, en velours noir, était jeté sur une chaise; sur la table de nuit, la vie d'Ignace de Loyola par Ribadeneira était ouverte; à côté, les boutons à manchettes de corail que le gentilhomme avait coutume de porter. Il avait pris ses gros diamants, à cause de ses visites,

dit Cabano. Si ce n'est pas le neveu qui l'a fait guetter, un brigand s'est peut-être jeté sur lui pour avoir ses boutons! Tout cela, à cause d'un bouton, ô cours des choses!

Le jour tombait, et Cabano était toujours assis dans le fauteuil. Son imagination lui retraçait la fin de son malheureux ami; il voyait la voiture éclairée par la lune faire halte dans la solitude, le cocher regarder de tous côtés, le cadavre dépouillé, entraîné par les ondes du Tibre... Il murmura indistinctement un vers de Sénèque qu'il avait lu la veille :

> **Nemo tam divos habuit potentes**
> **Crastinum ut liceat sibi polliceri...**

Cependant, un frère servant était entré qui l'appela par son nom. Le général était de retour, et désirait lui parler.

Cabano se leva en sursaut et sortit.

— Eh bien! où en sommes-nous, quant à M. d'Ancier fut le premier mot de Vitelleschi.

Cabano narra tout.

— Horrible! soupira Ortiz dans son coin, tandis que Vitelleschi réfléchissait en silence. On l'aura dépouillé et jeté au Tibre! Il n'y a pas le moindre doute à cela. Notre succession est perdue.

— Ne dites pas *notre* succession, répliqua Vitelleschi. Cet héritage revenait à Dieu! L'individu accumule et augmente son bien terrestre pour le léguer à son fils, qui le nomme sien jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de le reprendre et de déverser sur plusieurs ce que l'individu cupide avait accaparé. Il devait en être ainsi dans ce cas; le meurtrier de M. d'Ancier a frappé et dépouillé Dieu. Ne dis donc pas notre héritage! Que possédons-nous? Nous ne sommes que les administrateurs... Peut-être, ajouta-t-il à mi-voix, viendra-t-il un temps où toute propriété aura cessé, et où nous, les pasteurs des peuples, serons les administrateurs de tous les biens... Ce serait un temps bienheureux et paisible; il n'y aurait qu'un pâtre et un troupeau...

Vitelleschi méritait évidemment son surnom d'Ange de la paix. Il tomba en méditation et continua ses rêves, tandis que les deux pères réfléchissaient à ce qu'il venait de dire, à ces mots qui ouvraient une perspective si rayonnante. Enfin Cabano rompit le silence, et dit avec hésitation :

— Maintenant rien n'empêche de dénoncer le meurtre à la justice. Demain ou aujourd'hui même, je......

Suivit une pause, les pères regardaient leur général.

— Ne précipitons rien, dit Vitelleschi. Quand nous aurons invoqué le

pouvoir temporel, la chose ne sera plus en nos mains. La circonspection est dans les principes de notre ordre; il nous faut peser toutes les circonstances. A demain; la nuit porte conseil.

— Je me permets de faire observer, avança Cabano, que nous ne gagnons rien au retard. Le testament n'est pas là et ne se trouvera pas plus tard. Loin de moi la pensée de soutenir une opinion personnelle en la présence de mon chef. Cependant je ne puis m'empêcher de remarquer que les coupables, si on informe la justice immédiatement, pourraient être rattrapés et saisis, avant d'avoir eu la jouissance de leur crime. Un pressentiment, un instinct, un esprit bon ou mauvais me dit que le meurtrier n'est autre que Villiers Gauthiot.

— Il ne l'est pas, affirma Vitelleschi, c'est-à-dire : il n'a pas eu les mains au jeu, et celui auquel il aura confié l'exécution de ce crime ne parlera même pas sur le lieu du supplice. De telles gens sont-ils rares chez nous ?

Les pères se turent; enfin Cabano dit, tout intimidé par le sérieux de son chef redouté :

— Ainsi nous ne faisons pas la dénonciation ?

— Pas encore, répliqua Vitelleschi; préalablement notre police particulière va être mise en activité.

Les pères se turent comme consternés, Vitelleschi continua.

— Voilà longtemps que j'ai placé Villiers Gauthiot sous une surveillance secrète. Il vit à cinquante lieues d'ici, mais mes yeux ne le quittent ni jour ni nuit. Il ne fait pas un pas que je ne le sache, et ne parle à personne que je ne l'apprenne.... C'est un homme réfléchi, d'une volonté ferme, qui sait concevoir avec hardiesse et exécuter avec énergie. Quoique sans fortune, il traite de vétille la perte de la succession qui devait nous revenir! Où est le proche parent, l'héritier naturel qui ait jamais souri avec tant d'indifférence, en ne possédant pas de bien? C'est un hypocrite dangereux! Il ne se souciait guère de son oncle en apparence; il le venait voir à peine, ne lui demandait rien, pas même un legs. Mais nos yeux percent son cœur.

Les auditeurs prêtaient l'oreille, et le vieux matou, qui avait sauté sur la table, regardait le général fixement comme s'il l'épiait, et de ses gros yeux ronds s'échappait une pluie d'étincelles électriques.

En ce moment, on entendit sonner fortement; ce bruit, dans le silence de la nuit, était frappant.

— Seraient-ce ses habits qui sont restés au Buon Governo? demanda Cabano, qui trahit ainsi qu'il entretenait toujours une lueur d'espoir.

On frappa, et le portier entra.

— Qu'y a-t-il? demanda Vitelleschi.

— A l'instant on a sonné, répondit le portier, j'ai tiré le cordon et entendu la porte s'ouvrir. Comme personne n'entrait, j'ai été voir dehors; dehors il n'y avait personne aussi loin que mon œil pouvait parvenir dans l'obscurité de la nuit. Je voulus fermer, et je remarquai alors un petit sac qui pendait à la serrure à l'aide d'une ganse. Le fait me parut singulier... Voici le sac...

Le général l'ouvrit et en tira la relique que les jésuites avaient donnée à M. d'Ancier, et que celui-ci portait sur sa poitrine. A côté se trouvait un petit billet plié, qui contenait ces mots : *Elle ne l'a pas protégé.*

Il était désormais impossible de douter de la mort de M. d'Ancier.

(La suite à un prochain numéro.)

CORRESPONDANCE DE LONDRES

21 février 1863.

Mon cher directeur,

J'ai souvent pensé que celui-là était bien sage, qui prenait pour devise « *Nil mirari;* » pour moi, je n'ai jamais pu arriver à cette hauteur d'indifférence, et il est des choses auxquelles il m'est impossible de m'accoutumer. Parmi les institutions qui ont le privilége de me causer toujours de nouveaux étonnements, je rangerai, en première ligne peut-être, ce qu'on nomme une Église nationale. Église! nation! ces deux mots peuvent-ils être mariés? Qu'est-ce qu'une vérité qui se fixe dans une nation, qui se limite par ses frontières? Qui peut consciencieusement se persuader qu'une religion ne doive rechercher l'universalité des suffrages? Toute doctrine doit se proclamer catholique, dans le sens originel de ce mot. Cela est si vrai que la religion anglicane elle-même se proclame catholique, et a bien soin de ne parler de la foi qu'elle a remplacée en Angleterre, que sous le nom de catholique *romaine.* Mais en se proclamant nationale, l'Église anglicane abdique toute véritable ambition de catholicité; elle ne peut avoir la prétention de s'imposer que dans quelques colonies anglaises. Aux États-Unis, où elle s'était implantée dans le dernier siècle, le lien a été rompu avec l'autorité anglicane, aussitôt que les colonies eurent conquis leur indépendance. Si les religions nationales offensent la logique, elles n'en sont pas moins un excellent moyen de gouvernement . pour certains peuples, elles deviennent le signe, le drapeau de la nationalité, le seul moyen possible de régénération! En Angleterre, la puissance politique est assez fortement établie, pour que cet auxiliaire soit devenu superflu : la religion nationale y est plutôt devenue une entrave, en opposant des obstacles surannés à la liberté des citoyens.

Un membre du Parlement, M. Hadfield, vient de présenter à la Chambre des communes un bill destiné à modifier la loi du serment. Jusqu'au règne de George IV, aucun Anglais ne pouvait accepter une fonction ou un honneur dépendant de la couronne sans s'engager à recevoir la communion dans les six mois qui suivaient la nomination, dans les formes consacrées par l'Église nationale. Après de longues contestations, le *test-act* (c'est le nom qu'on donnait

à l'acte qui imposait cet épreuve) fut remplacé dans la neuvième année du règne de George IV par un acte qui oblige simplement les personnes nommées aux fonctions dépendantes de la Couronne à s'engager, sans serment, « à ne pas employer leur influence ou leur autorité à nuire à l'Église, ou à l'affaiblir, ou à déranger (*disturb*) ses évêques. » A la place d'un acte de foi, on mettait une simple promesse d'inertie, de neutralité. Les maires, les aldermen, les clercs des villes (*town clerks*), les conseillers sont tenus de faire cette promesse dans le mois qui suit leur nomination; aux ministres de la reine, aux hauts fonctionnaires du gouvernement, aux officiers de terre et de mer (au-dessus des grades de *rear-admiral* et de *major-general*), on accorde un délai de six mois. La première anomalie de la loi est de donner un mois seulement aux autorités municipales, qui n'ont aucun moyen de s'immiscer dans les affaires de l'Église, et de donner six mois à ceux qui ont ce pouvoir. En fait, personne ne prête le serment, ni ministres, ni officiers de la Couronne, ni fonctionnaires; on se réfugie derrière un acte spécial d'indemnité que la Chambre vote tous les ans. Voilà trente-deux ans que la loi est ainsi violée, et qu'au lieu de la supprimer, on en couvre la violation par ces bills d'indemnité, qui eux-mêmes prennent une excuse évidemment mensongère : *ignorance de la loi*; — car qui connaît mieux la loi que ceux qui l'ont faite, et qui sont chargés de veiller à son exécution? Parmi ceux qui, pour être conséquents avec leurs doctrines, on fait le serment du *declaration-act*, je citerai lord Derby; cela ne l'a point empêché de réduire le nombre des évêques en Irlande: n'est-ce pas là troubler la quiétude des évêques?

Toutes ces contradictions, tous ces subterfuges, peu dignes d'une grande assemblée et d'un grand pays, n'ont pas encore lassé l'opinion publique : rien ne va vite en Angleterre; avant de tomber, il faut que les lois soient véritablement en poussière. Voici quatre ans qu'un bill semblable à celui de M. Hadfield est présenté à la Chambre des communes : en 1859, il traversa heureusement la Chambre basse, mais arriva trop tard à la Chambre des lords; en 1860, une majorité de 23 voix y rejeta le bill : en 1861, cette majorité fut réduite à 13 voix : en 1862, les Lords repoussèrent encore le bill. Je ne sais si cette résistance tiendra encore cette année devant la volonté bien arrêtée de la Chambre des communes, qui a accueilli avec des applaudissements le résultat du scrutin, favorable à la motion de M. Hadfield.

La réforme des abus rencontre ici de grands obstacles, non-seulement dans l'obstination avec laquelle on s'attache aux traditions, mais encore dans le respect des contrats et de la liberté individuelle : j'en citerai un exemple bien frappant, à propos d'une discussion récente à la Chambre des lords.

L'assistance publique est en Angleterre entièrement soustraite à l'action de l'État; il y a seulement une commission qui a une sorte de haute surveillance sur l'emploi des fondations affectées aux établissements charitables. Un volumineux rapport vient d'être présenté sur l'assistance publique par un comité du conseil privé, nommé le Comité d'éducation, et chargé de la distribution des fonds que l'État accorde aux écoles. La connexion naturelle entre les écoles et les établissements charitables a permis au Comité d'éducation de s'aventurer sur un terrain abandonné jusqu'à présent aux *charity commissionners;* mais son ingérence n'a pas été vue de bon œil par le public, qui croit apercevoir dans le Comité d'éducation du Conseil privé des tendances administratives et centralisatrices contre lesquelles protestent les habitudes anglaises.

Les abus signalés par le rapport du Comité du conseil privé sont assurément des plus criants : lord Wrottesley en a fait connaître quelques-uns à la Chambre des lords; il a cité l'exemple d'un revenu de 1,660 livres, servant à l'éducation de 52 enfants, ce qui donnait une moyenne de 32 livres par enfant (600 francs), chiffre tout à fait exorbitant et qui ne peut s'expliquer que par de véritables dilapidations. A Manchester, une femme put recevoir trois pensions différentes à la fois. Dans une paroisse de la métropole, une somme de 5,000 francs fut, dans une certaine occasion, distribuée en petites sommes d'un shilling. Lord Wrottesley ajouta que le résultat principal de cette distribution fut que tous les cabarets furent plus remplis que d'habitude pendant toute la durée de cette distribution.

Le désordre qui s'est introduit dans l'emploi et dans la distribution des revenus affectés à la charité publique finira par détourner la générosité des donateurs des grands objets auxquels elle s'attache encore : on n'ôte pas à sa propre famille des sommes considérables, pour qu'elles servent surtout à créer des sinécures et des emplois nouveaux. — Le Comité d'éducation, frappé de ce danger, propose de laisser à la Commission de charité, qui actuellement n'a que très-peu d'attributions politiques, l'administration réelle de l'assistance publique. Il demande en outre que ce Comité, investi de nouveaux pouvoirs, devienne une partie du Conseil privé. Lord Grandville a déclaré que le gouvernement n'avait point fait un accueil favorable à ces propositions; bien qu'au point de vue administratif, il en pût résulter de grands avantages, on ne pouvait songer à livrer l'assistance publique à un corps qui a éminemment le caractère exécutif et administratif, comme le Conseil privé. Le gouvernement, en se préoccupant des abus signalés par le Comité d'éducation, cherchera à en livrer la répression à un corps revêtu plus ou moins d'un caractère judiciaire; le Comité de charité actuel a déjà reçu certains pouvoirs qui jusqu'ici avaient exclusivement appartenu à la cour de la Chancellerie. Ce sont là des principes qui, dans ce pays, rencontrent peu de contradicteurs; la petite école des *administrateurs* n'a encore fait qu'un petit nombre d'adeptes; mais elle est remuante, habile, elle a de grandes lumières, d'excellentes intentions, et je ne voudrais point affirmer qu'elle n'obtiendra pas un jour quelques victoires contre l'esprit de self-government et de routine.

Ceux qui s'occupent ici de changer les lois ont été à bon droit comparés aux maçons qui doivent réparer une maison, sans en déranger les habitants. Aussi, presque toutes les lois, au lieu d'avoir ce caractère de logique intraitable qui distingue les œuvres françaises, sont-elles faites en quelque sorte de pièces et de morceaux. Sir Robert Peel essaye en ce moment d'obtenir, en Irlande, quelque chose de semblable à notre état civil; vous croyez peut-être que son bill embrassera la constatation des mariages, aussi bien que celle des naissances et décès? Point du tout; il ne faut point aller trop vite. On commencera donc seulement par les naissances et décès, et on continuera à permettre les mariages clandestins, dans les chapelles catholiques d'Irlande. Ce n'est pas à vous, ni à des Français qu'il est nécessaire de démontrer les avantages d'un état civil simple et bien ordonné : le clergé catholique ne fait depuis longtemps en France entendre aucune protestation contre des habitudes qui ne lui causent aucun tort, et qui sont profondément entrées dans nos mœurs. Le système que sir Robert recommande pour l'Irlande est le système appliqué actuellement en Écosse; l'inscription des naissances est obligatoire, et gratuite si elle est faite dans les six mois qui suivent la naissance. Ceux qui tiendront les registres seront les

médecins des unions et les médecins des dispensaires. Il espère que la présentation de ce bill sera suivie prochainement de celle d'une nouvelle loi sur les mariages; car on sent bien vivement la nécessité d'une telle loi, applicable aux trois royaumes, pour mettre fin à des controverses qui durent depuis des siècles.

Parmi les nouvelles littéraires, je dois vous signaler la publication des « Mat-nées Royales ou l'art de régner, par Frédéric le Grand. » C'est sir John Acton, jeune membre catholique du Parlement, qui livre à la curiosité du public cet étrange essai, dont on ne possédait jusqu'ici que des copies manuscrites. L'authenticité de ce document précieux a été niée par M. Ranke, le savant historien de Berlin, et par le docteur Preuss, l'éditeur des œuvres de Frédéric le Grand. Je ne puis entrer ici dans cette controverse; vous trouverez dans le *Home and Foreign Review* les arguments, de sir John Acton. Qui a été très embarrassé par la publication des « Matinées Royales » ? C'est M. Carlyle, qui travaille avec ardeur à la vie du grand Frédéric. Avec cette imagination qui se déploie dans toutes ses œuvres, l'original historien s'était déjà composé un Frédéric, il l'avait habillé, drapé, posé : Hélas ! le Frédéric qui se peint dans l'art de régner ne ressemble pas beaucoup à celui que M. Carlyle avait rêvé. Je ne sais si le livre publié par sir John Acton est authentique; le caractère de l'éditeur est trop honorablement connu pour qu'on puisse soupçonner sa sincérité; il est convaincu. Pour moi, sans avoir la prétention de donner autre chose qu'une impression fugitive, je ne puis croire à tant de cynisme et de bassesse chez Frédéric : la lecture des « Matinées Royales » m'a laissé une impression de dégoût, mais en même temps un doute que je conserverai soigneusement, tant que je pourrai me réfugier derrière des autorités telles que Ranke et Preuss. Si les *Matinées* sont une boutade du roi de Prusse, je ne puis croire qu'elle fussent destinées à jamais être publiées, ni même communiquées à un large cercle de personnes : il y a de mauvaises pensées qui germent dans les âmes les plus hautes ; certes, Frédéric n'en était pas exempt, et s'il a écrit un jour ce qu'il pouvait penser dans ses accès d'égoïsme et de brutalité, il n'a jamais pu désirer que la postérité jugeât le roi sur cet « art de régner. »

PHILLIPS.

COURRIER D'ALLEMAGNE

LA CRISE PARLEMENTAIRE EN PRUSSE

LETTRE AU DIRECTEUR

A ne juger que par la virilité du caractère de la Chambre et la maturité de ses débats, on ne dirait certes pas que la vie politique en Prusse ne date que d'hier, de quelques années à peine, des journées de mars 1848. J'en sais plus d'un, à commencer par le roi Guillaume, qui n'est pas encore revenu de la surprise que lui a causée cette merveilleuse précocité, et qui prend volontiers pour une simple boutade enfantine les énergiques manifestations d'une volonté nationale bien assise.

Il n'était rien là pourtant qui dût surprendre un esprit observateur et réfléchi. Durant de longues années, il est vrai, tandis que les tribunes d'Angleterre et de France retentissaient d'éloquents, de mâles accents, le peuple prussien avait été réduit à n'assister qu'en silence à ces luttes brillantes ; mais, écolier assidu, il avait mis à profit les enseignements de ceux qui furent ses maîtres, parce que le hasard les avait fait naître quarante ans avant lui. Par la lecture attentive de leurs discours, il s'était familiarisé peu à peu avec l'esprit des temps nouveaux ; il avait dépouillé la timidité du jeune âge, et s'était rendu digne de prendre la robe prétexte de la liberté.

Bien que lente et méthodique, l'éducation de la méditative Allemagne n'en avait pas moins été hâtée par les fautes de ses gouvernants. A force de faire peser sur elle un joug téméraire, on lui avait donné le goût de la liberté, en lui en faisant comprendre la nécessité. C'est le despotisme trivial, sans idées, sans élévation, sans prétexte même, de ses princes, qui l'a poussée dans la voie du progrès politique.

Cependant, s'il est hors de doute que l'avénement du peuple allemand à la direction des affaires publiques eût pu être retardé de quelques années encore, il

est également certain qu'il n'était en la puissance de personne de l'empêcher à tout jamais. Un progrès en provoque un autre; le développement de l'intelligence nationale, des sciences, des lettres, des arts et de l'industrie, devait logiquement, à un moment donné, ouvrir à la Prusse la carrière représentative. N'eût-ce pas été folie que d'admettre qu'un peuple élevé à l'école de Gœthe, de Hegel et de Humboldt pouvait être condamné, à perpétuité, à une servitude intellectuelle? Ne serait-ce pas méconnaître la valeur réelle de Lessing, de Schiller et de Fichte, que de ne pas saluer en eux les précurseurs de la rédemption libérale de l'Allemagne? La nation ne s'y était pas trompée lorsqu'elle célébrait par des fêtes patriotiques l'anniversaire séculaire de leurs naissances.

Eh bien, monsieur, à quel triste spectacle n'assistons-nous pas en Prusse? Au lieu d'obéir à la loi de la nécessité, de courber la tête devant le *Fatum*, qui, lui aussi, porte au front un caractère sacré, le roi Guillaume, au nom d'un prétendu droit divin, en vertu d'une doctrine politique qui a fait son temps, comme la théorie métaphysique des atomes, s'entête et use les derniers moments qui lui restent à vivre à contester à son peuple l'exercice des droits les plus élémentaires du constitutionalisme. A ses sujets, qui réclament l'interprétation sincère de la Charte, il répond par une casuistique empruntée à la *Gazette de la Croix*. Au régime parlementaire, il a la prétention de substituer un patriarcalisme absolutiste. Et si, un jour, à bout de patience, le peuple, d'un souffle de sa poitrine gigantesque, renversait ce pauvre échafaudage, il se trouverait parmi les rhéteurs de l'avenir une plume assez impudente pour accuser de crime de rébellion un accès de légitime revendication.

Mais, ce n'est là, j'ai hâte de le dire, qu'une simple hypothèse; rien ne fait prévoir que la Prusse soit jamais réduite à recourir à une semblable extrémité. Pour l'heure, la parole est à la raison et non à la passion. La certitude d'une victoire prochaine, achetée sans combat de rues, éloigne toute idée de lutte sanglante. Si l'on ne tente pas d'enlever d'assaut la position, c'est que chacun est convaincu que, sous peu, l'ennemi sera forcé de se rendre à discrétion. La superbe confiance qui soutient et anime l'opinion publique, c'est à ses députés que la nation en est redevable. Une Chambre timorée, craintive, eût rendu le peuple entreprenant, audacieux; une Chambre ferme et sage inspire aux masses un véritable sentiment de quiétude.

La Chambre actuelle occupera une place honorable dans les fastes parlementaires. Elle n'a pas à craindre la comparaison avec les anciennes assemblées célèbres de France et d'Angleterre. Sous plus d'un rapport, elle rappelle heureusement les 221 de la Restauration. Elle n'est pas moins riche en talents qu'en caractères. Ses orateurs populaires se nomment Schulze-Delitsch et Waldeck; ses grands citoyens, Grabow et Bockum-Dollfs; ses hommes d'État, Carlowitz et d'Unruh; et ses savants, Sybel, Wirchow et Gneist.

Avertie par l'exemple de ses devancières, elle s'est gardée de tomber dans les mêmes fautes qu'elles. Sous la direction énervante de M. de Vincke, la législature de 1858 à 1861 avait traîné une existence privée de fraîcheur et de vie. La Chambre qui lui avait succédé avait eu le tort grave d'épuiser ses forces dès les

premiers jours, dans une lutte intestine entre constitutionnels et démocrates, comme si le sort de la Charte avait été à jamais assuré. Ce fut le mérite de la législature actuelle d'avoir reconnu immédiatement la portée de sa mission, qui n'est autre que de consolider en Prusse un régime parlementaire sérieux, d'arriver sans révolution, par la seule force du droit, à obtenir que la Charte devienne une vérité. C'est à cela qu'elle s'est employée avec une persévérance, une sagesse et une fermeté dignes d'éloge. Dans une juste mesure, elle s'est tenue aussi éloignée des emportements de la passion que des complaisances de la faiblesse. Ni les impatiences de ses amis, ni les entreprises de ses ennemis n'ont réussi à la faire dévier un seul instant de sa ligne de conduite. Tout en résistant aux prétentions de la Couronne, elle a su rester loyale dans le sens que les Anglais attachent au mot.

Malgré le conseil de Socrate, qui recommandait de ne donner des éloges à quelqu'un qu'après sa mort, je ne crains pas de m'aventurer en parlant en aussi bons termes de la Chambre, même de son vivant. Par ce temps de découragement, de lâcheté morale, de servile bassesse, il serait par trop malheureux si l'on devait s'interdire jusqu'à la joie de crier du fond du cœur: Bravo! quand il vous arrive de rencontrer sur votre chemin des honnêtes gens qui ont le courage d'avoir une volonté, des députés qui n'ont pas rayé de leur vocabulaire ce monosyllabe: *Non!*

Comme je crois vous l'avoir dit dans ma dernière lettre, la session de 1863 s'est ouverte au milieu des plus légitimes préoccupations. En se rendant à son poste, il n'est pas de député libéral qui pût se faire la moindre illusion sur la gravité des circonstances. L'allocution austère par laquelle le président Grabow inaugura les travaux de la Chambre répondit au sentiment intime d'une assemblée appelée à contre-cœur à défendre ses droits, mais décidée à soutenir la lutte sans peur et sans reproche.

Le premier acte des députés élus fut un acte d'opposition contre l'orthodoxie triomphante. Il est d'usage en Prusse de préluder aux débats parlementaires par un service divin qui est la messe du Saint-Esprit des protestants. Au début de la dernière session, le prédicateur s'était permis de mettre la circonstance à profit pour sermonner d'importance ses ouailles progressistes. Cette année, les députés s'abstinrent en masse de se rendre à l'office, épargnant ainsi à eux-mêmes un ennui et à l'Église un scandale.

Ce fut par une bataille parlementaire, qui n'a pas duré moins de trois jours, qu'a été signalée la reprise des hostilités entre la Chambre et le gouvernement. Ce duel du passé et de l'avenir en Prusse est trop mémorable pour qu'on n'en rappelle les principaux épisodes. Toutes les cohortes ont donné. Tour à tour les chefs des diverses fractions de l'Assemblée ont abordé la tribune: les ministres mêmes ont parlé. Chacun a voulu dire son mot et désigner d'un geste la place qu'il entend occuper et défendre dans la mêlée des parties.

C'était moins l'issue prévue de la lutte que le caractère qu'elle prendrait de part et d'autre, qui donnait une haute importance à ce débat.

Quelque valeur qu'on veuille bien attacher à l'usage de l'Adresse, que pour moi

je réprouve, il n'était personne qui n'eût compris qu'il était impossible à la Chambre de laisser passer sans protestation la conduite du pouvoir durant les derniers mois. Vous avez lu le projet d'adresse; c'était une protestation loyale, mesurée, mais austère contre la violation de la Constitution et la ligne politique du ministère. Il n'y a pas de droit contre le droit, s'étaient dit ses rédacteurs après Bossuet.

Les catholiques et les conservateurs présentèrent également des projets afin de définir la position que chacune de ces fractions prendrait vis-à-vis du gouvernement. Le premier de ces projets fut soutenu par M. Reichensperger. Il ne portait que sur la violation de l'article 99 de la Constitution, et il négligeait de toucher aux autres questions pendantes, aux persécutions contre la presse et les fonctionnaires publics, aux adresses réactionnaires, aux réponses du roi, etc... Depuis que nous savons, par les indiscrétions de M. Dupin à la tribune du Sénat, que les ultramontains prussiens n'aspirent à rien moins qu'à des portefeuilles ministériels, leur réserve incompréhensible s'explique aisément : ils ont eu peur d'engager l'avenir. Mais à force d'avoir été habile, leur tactique était devenue ridicule. Du moment qu'on ne voulait ou qu'on n'osait relever vertement les attaques dirigées contre la Chambre, au pied même du trône, autant valait se taire entièrement. Quant au second projet, celui de M. de Vincke, l'aimable bon-vivant politique que, par ce temps de carnaval, le *Journal des Débats* a travesti en caractère antique, en Caton prussien, il méconnaissait du tout au tout la gravité de la situation. Eh quoi, l'anarchie gouvernementale, l'état de siége et la révolution sont aux portes, et il paraphrasait le discours vide de la couronne comme si l'on vivait sous le règne de la loi. On ne revenait pas de surprise de lui entendre dire, entre deux banalités d'usage sur la Hesse et le Schleswig-Holstein, que le ministère avait violé les principes constitutionnels. Pour la curiosité du fait, disons encore ce qu'aurait dû être l'Adresse selon les féodaux. Dans le cours de la discussion, le comte de Bethusy-Huc a déclaré que lui et ses huit amis n'auraient pu voter que pour un projet qui eût été, en quelques mots courts mais bien sentis, le simple développement du cri : Vive le roi ! Je m'étonne qu'il n'ait pas exigé en outre qu'il fût rédigé en vers latins.

Ainsi donc, malgré la diversité des partis, il est un point pourtant sur lequel tout le monde est d'accord, non-seulement les progressistes et le centre gauche, mais les catholiques et les conservateurs eux-mêmes : c'est que la Constitution a été violée. Là-dessus pas le moindre doute, pas la plus petite divergence d'opinion.

Ce n'est pas, il est vrai, le sentiment de M. de Bismarck. Avec un front d'airain et la main sur la conscience, il a protesté contre cette imputation. Comme style et comme idée, son discours a été d'une faiblesse désespérante. La Chambre était visiblement affligée de se voir attaquée en si mauvais langage. Décidément, se disait-on au sortir de la séance, puisque M. de Bismarck a l'intention de faire des emprunts à la France, que n'acclimate-t-il chez nous l'institution des ministres orateurs ? Que voulez-vous? l'éloquence n'est pas une grâce d'État encore moins d'homme d'État.

M. de Bismarck ne doute de rien, ne recule devant rien. Il se place avec une égale audace au-dessus de la Constitution et des lois de la grammaire. Si je vous disais qu'il n'y a rien de sacré pour cet homme, pas même la syntaxe devant laquelle nous autres, pauvres pécheurs, nous tremblons tous. Un orateur de l'opposition ayant finement relevé les attentats linguistiques du ministre, M. de Bismarck répondit, avec une noble fierté ou, pour mieux dire, avec la fierté d'un noble, qu'il parlait prussien et que plus d'une fois l'assemblée aurait lieu de s'en apercevoir. Soit, j'admets volontiers la distinction ; j'admets que c'était du prussien, mais dans tous les cas ce n'était pas de l'allemand, sinon il n'eût pas confondu continuellement *Macht* et *Gewalt*, confusion élémentaire sur laquelle reposait la plus grande partie de son argumentation. Si jamais on donne un prix à ce ministre, ce sera peut-être celui d'excellence, mais non certes celui de grammaire.

Son discours a été un des plus insignifiants, et ce n'est pas peu dire, qu'il m'ait été donné d'entendre de la bouche d'un ministre. C'était pauvre à être tenté de lui faire l'aumône d'une idée ; c'était un résumé écourté, mal fait, des articles de la *Gazette de la Croix*. Ah ! si cette feuille rédigée à l'honneur de la féodalité par des bourgeois renégats, n'existait pas, où en serait, grands dieux, l'aristocratie en Prusse !

Toujours la fameuse opposition entre le pouvoir royal et la puissance parlementaire ! Grands dieux, qui nous délivrera de ce lieu commun, dédaigné même par la *Patrie !* La Chambre veut usurper le droit de fixer à elle seule le budget, tandis que, de l'avis de M. le ministre, les trois facteurs de l'État seraient appelés à concourir à la confection de cette loi. C'est ce conflit de compétence qui a conduit la Prusse à la situation anormale où elle se trouve. Devant les prétentions de la Chambre, le gouvernement ne cédera pas, la Couronne ne sera pas ternie, abaissée jusqu'à n'être plus qu'un modeste ornement constitutionnel. Tout cela avait été déjà dit et redit dans un meilleur allemand que ne le fit M. de Bismarck. Mais ce qui lui revient en propre, c'est la façon illégale dont il couvrit ses actes par la personne du roi, sans avoir l'air de se douter que cette tactique parlementaire était elle-même une nouvelle violation de la Charte. D'après lui, toutes les mesures inconstitutionnelles que la Chambre reprochait au cabinet n'ont été prises que sur un ordre formel de Sa Majesté. Que penser d'un roi qui donne un pareil ordre, et d'un ministre qui se vante de l'avoir exécuté !

Au fond, toute l'argumentation de M. de Bismarck se réduisait à n'être qu'une misérable apologie de la force brutale. Quand on a les baïonnettes pour soi, on est libre d'interpréter la Constitution comme bon vous semble, voilà toute la morale à tirer de son exposé de principes légitimistes. C'est ainsi que le comprit le comte de Schwerin, et il s'éleva avec l'indignation d'un honnête citoyen contre la théorie ministérielle. La pensée qui domine, s'écria-t-il, le discours de M. le ministre, c'est que le droit de la force l'emporte sur la force du droit ; eh bien, ce n'est pas sur de semblables principes que la monarchie prussienne a reposé jusqu'à ce jour; si elle existe, c'est qu'elle a toujours reconnu que la force du droit dominait le droit de la force. Ces paroles prononcées d'une voix vibrante

furent couvertes d'unanimes applaudissements. Que penser d'un régime qui pousse des hommes du caractère du comte Schwerin à faire de pareilles sorties.

Je n'entrerai pas plus avant au cœur de la discussion; nous n'avons pas désappris les principes du droit constitutionnel, au point de ne pas deviner sur-le-champ les arguments qu'a fait valoir l'opposition à l'appui de sa thèse. Qu'il me suffise de constater, car c'est là un point essentiel, que les honneurs des trois séances ne reviennent pas aux progressistes, mais aux orateurs du centre gauche. Ce ne furent pas M. Waldeck, ni M. d'Unruh, ni M. Schulze Delitsch, ni M. Virchow qui prononcèrent les jugements les plus sévères : ils surent s'effacer à propos. Ce furent des modérés, M. de Sybel, M. de Carlowitz, M. Gneist et M. Twesten qui firent entendre les plus durs avertissements. Ce dernier n'hésita pas à déclarer que les liens qui unissaient la nation à la Couronne ne résisteraient pas à la prolongation d'une violation de la Charte. Que penser d'un gouvernement qui transforme en révolutionnaires de doctes professeurs, de sages jurisconsultes, de grands propriétaires, tous gens connus pour la modération de leurs idées et de leurs sentiments.

Poussés dans leurs derniers retranchements par l'arbitraire ministériel renforcé par l'outrecuidance de la réaction militaire et piétiste, et favorisés par l'aveuglement de la Couronne, les libéraux se sont décidés enfin à renoncer au système défensif et à passer à l'attaque. Ils ont exécuté une charge brillante, vigoureuse, sur toutes les positions de l'ennemi. Le démon de l'avenir animait ses soutiens, électrisait ses soldats et leur criait : En avant! Du côté du cabinet, la lutte a été étourdie, pétulante et courte; du côté de la Chambre, réfléchie, sombre et tenace. Le texte de l'adresse avait été modéré, respectueux à l'excès; le commentaire verbal, tel qu'il ressort de la discussion, a été vif et presque menaçant.

Il faudrait être sourd pour ne pas entendre des grondements lointains avant-coureurs de la tempête.

La lutte parlementaire des 27, 28 et 29 janvier a exercé une influence salutaire sur la nation; elle a fortifié sa confiance en une victoire dont l'union des fractions libérales est le gage certain. L'assemblée a fait preuve d'une puissance morale contre laquelle ne prévaudront pas les tentatives désespérées de la réaction. On prêtait au cabinet l'intention de dissoudre la Chambre; aujourd'hui, après l'effet produit dans le pays par la discussion de l'adresse, on peut affirmer qu'il n'osera tenter cette épreuve. L'écho de ces débats passionnés a retenti au delà des frontières : durant trois jours l'Allemagne entière a été comme suspendue aux lèvres des orateurs du Parlement de Prusse. Pour retrouver une émotion aussi vive, il faudrait remonter à l'année 48; et encore l'attention était-elle alors quelque peu distraite par ces débats simultanés de Berlin et de Francfort.

Le gouvernement ne voulut pas rester sous le coup de cet échec moral, et il appela à son aide la très-serviable Chambre des seigneurs. Celle-ci avait décidé dans le principe qu'elle ne présenterait pas d'adresse; mais à la vue de l'éclatant succès de sa rivale, elle eut hâte de se déjuger. Cinquante membres du parti féodal prirent l'initiative; ils soumirent à la Chambre un projet qui, hors une modification indifférente, ne rencontra aucune opposition et fut adopté à l'una-

nimité. Le ton de l'adresse n'avait rien de provocateur; il était doux et patelin; le style d'une grande réserve. On a attribué cette modération, qui n'est pas dans les habitudes des féodaux, au désir de capter les votes de la fraction modérée, du comte Ristberg, du duc d'Ujest, du comte Dœnnhoff, etc. Ce fut l'abstention des libéraux, des deux Camphausen, du baron Diergasdt, du comte d'York et des représentants des villes, qui amena l'unanimité du vote. Cette désertion a été sévèrement blâmée par l'opinion publique et ce qui plus est, par l'organe habituel de ces messieurs, par la *Gazette universelle* de Berlin elle-même. Sans nul doute, la défaite du petit groupe libéral était certaine ; mais n'aurait-il pas dû montrer pour le moins autant de courage que la poignée de féodaux qui siégent dans la Chambre des députés? Aurait-il dû laisser passer la discussion sans qu'aucune voix s'élevât au sein de l'assemblée aristocratique en faveur des droits méconnus de la nation. Ce n'est pas ainsi que les partisans du système des deux Chambres relèveront la Chambre des seigneurs du profond discrédit où elle est tombée. Leur conduite a été puérile : elle rappelle ces enfants qui s'imaginent qu'il suffit de fermer les yeux pour ne plus être vus. A une des dernières réceptions à la cour, le roi avait exprimé au comte d'York le désir d'un vote unanime de l'adresse par la Chambre haute. Ce simple désir fut un ordre, et paralysa toute idée d'opposition. Si j'ai bien lu l'histoire de la guerre de la délivrance dont on célèbre aujourd'hui l'anniversaire demi-séculaire, le comte d'York n'avait qu'à consulter ses souvenirs de famille pour apprendre que la résistance aux volontés du souverain y a passé parfois pour le premier devoir d'un bon citoyen. Si, il y a cinquante ans, son père avait craint comme lui de déplaire au roi, il n'eût osé passer aux Russes avec son corps d'armée et donner le signal du formidable soulèvement de l'Allemagne contre nos armes et notre oppression. Sur la première nouvelle de la révolte, Frédéric-Guillaume III l'avait fait condamner à mort par un conseil de guerre; mais quelques semaines plus tard, le roi obéissait lui-même à l'impulsion patriotique de son sujet rebelle. En se conduisant comme le père, on sauve l'État; en agissant comme le fils, on le perd.

L'abstention des libéraux, c'est-à-dire l'absence de contradiction, a enlevé tout intérêt aux débats de la Chambre des seigneurs. Le pays n'a été ni étonné ni effrayé d'entendre MM. de Krassow, de Kleist-Retzow, de Waldaw-Seinhœvel et de Senft-Pilsach proclamer à tour de rôle que l'absolutisme patriarcal était la véritable forme gouvernementale de la Prusse. Par l'organe de ses orateurs, la Chambre s'est posée en protectrice des droits héréditaires de la Couronne; cependant le discours par lequel le comte d'Arnim-Boitzenbourg a clos la discussion, était de nature à jeter de l'ombre sur ce riant tableau, à éveiller quelques doutes sur la valeur de ces protestations chaleureuses. M. le comte a parlé en homme qui est tombé déjà deux fois du pouvoir. Effrayé de la tournure enthousiaste et servile qu'avaient prise non pas les débats, mais les monologues récités à la tribune, il crut devoir prémunir ses féaux amis contre le danger de pousser trop loin la doctrine de l'obéissance à la Couronne. Il semblait leur insinuer qu'ils seraient peut-être appelés demain à brûler hardiment ce qu'ils adoraient si dévotement aujourd'hui. Cette boutade de rancune ne me déplaît pas de la par

de ce grand seigneur. S'il n'a point oublié, il a par conséquent encore moins pardonné à la maison de Hohenzollern les tribulations de l'aristocratie prussienne durant la période de l'ère nouvelle.

Mais la préoccupation de voir Guillaume Ier faire un brusque retour à la politique libérale de 1858 est pour le moins prématurée. Ses réponses aux adresses des deux Chambres le témoignent hautement. Celle qu'il a faite à la Chambre des députés a été conciliante dans la forme, mais très-raide quant au fond. En couvrant de sa responsabilité les actes du cabinet, le roi abandonnait le terrain constitutionnel; car, à l'exemple d'autres constitutions, la Charte prussienne pose, dans les articles 43 et 44, les deux principes suivants : Responsabilité des ministres, irresponsabilité de la couronne.

La lettre du roi, loin de diminuer les difficultés de la situation, les a augmentées. Jusqu'à cette heure le conflit n'avait porté que sur l'interprétation de l'article 99, sur le vote du budget; maintenant il se complique d'une question plus grave encore, à savoir quelles sont les attributions du pouvoir royal sous l'empire de la Charte. Petit à petit, l'absolutisme fait son nid et la constitution entière y passera. On ne la renversera pas à coups de canon un beau matin, par exemple le jour anniversaire de la bataille de Leipzig; non, mais on mettra six mois, un an, s'il le faut, à la démolir pierre par pierre. A ceux qui me font parfois l'honneur de me consulter sur la situation de la Prusse, qui me demandent quand se fera donc le coup d'État, je répondrai : Il n'est pas fait encore, mais il est en train de se faire. Il aura été donné à notre époque de produire en expédients de ce genre une variété nouvelle que l'histoire classera dans ses cartons sous la rubrique : Violation graduelle d'une constitution par voie interprétative. Applaudissez, réactionnaires de tous les pays et vous aussi, rédacteurs du *Journal des Débats*.

Le conflit qui a commencé par le refus de voter les fonds nécessaires à la réforme de l'armée, qui s'est continué par le fait de gouverner sans budget légalement voté, est entré, grâce à la réponse du roi, dans une phase nouvelle. Le cabinet tend à s'effacer : la lutte restera engagée entre la couronne, d'une part et la Chambre appuyée de la nation, d'autre part. En lui-même, ce changement de front n'a rien de surprenant. Il n'était personne qui n'y fût préparé. La conduite de Guillaume Ier, et ses propos devant les députations du *Volks-Verein*, avaient enlevé tout espoir même aux plus optimistes. Cependant la lettre royale a donné à l'ensemble de ces faits une consécration officielle. Il en résultera qu'à partir de ce jour, ministres, courtisans, laquais s'empresseront à l'envi de taxer d'attaque contre la personne royale la moindre démonstration contre le ministère; car, comme il faut qu'il y ait toujours quelqu'un qui jouisse du privilége de l'irresponsabilité, M. de Bismarck prendra le rôle du roi, et le roi celui de M. de Bismarck. Que résultera-t-il de tout cela? Je ne sais, mais si je ne me trompe, il me semble que ce sera un profit pour la démocratie : du train que vont les affaires, il ne faut désespérer de rien. Dans l'espace de quelques mois, nous avons assisté à de curieux changements dans les différents courants de l'opinion publique : nous avons vu les conservateurs devenir des opposants, les opposants des progressistes, les progressistes des démocrates; une fois lancés sur cette pente rapide, ne sommes-

nous pas appelés à voir dans un avenir peu éloigné les démocrates se transformer en républicains ?

Surviennent dans l'intervalle de mauvais jours, le pays saura les traverser honorablement : l'œuvre de dissolution monarchique n'en fera que de plus actifs progrès dans les esprits. J'ai dit plus haut que la lettre du roi était de forme conciliante : elle renfermait, en effet, des paroles de paix. Mais où sont les actes qui auraient dû les accompagner? Serait-ce par hasard le projet de réforme présenté à la Chambre par M. de Roon, qui n'est que la reproduction des idées précédemment émises par le ministère et repoussées par l'opinion publique. Serait-ce ce fait de demander aux députés la bourse ou la vie politique ? Il n'est qu'une voie qui reste ouverte à la royauté, et cette voie c'est la suivante : Application de l'article 99, loi sur la responsabilité ministérielle, et transformation de la Chambre des seigneurs; en un mot l'avénement du régime parlementaire. Hors de là, je ne vois pas de salut pour la royauté en Prusse.

A côté des grandes fautes politiques, il est bon aussi de signaler les petites vilenies du pouvoir, qui pèsent souvent d'un poids égal dans la balance du destin. On ne laisse échapper aucune occasion de faire sentir aux députés les effets d'une mauvaise humeur qui, ne pouvant se traduire par des coups de fusil, se fait misérablement jour par des gamineries. Dès le début, au lieu de convoquer les députés à la séance d'ouverture par une lettre, comme cela se faisait les années précédentes, on ne les prévient que par un simple avis du journal officiel. De la politesse, des égards envers les élus du peuple, à quoi bon ? Pendant la séance même, du chambellan au dernier des laquais, chacun mit un empressement marqué et péniblement remarqué, à être désagréable, désobligeant et impoli au possible. C'est ainsi que la valetaille de la maison royale préludait à l'œuvre de conciliation. Des gentilshommes dédaignèrent de remplir les plus minces devoirs du savoir-vivre. M. de Bismarck ne rendit pas à M. Grabow la visite que lui avait faite le président de la Chambre ; ce qui prouve qu'on peut être comte et premier ministre, et n'être à vrai dire qu'un manant. Quelques députés ultramontains s'étant hasardés à assister à un concert à la Cour auquel on les avait invités, se virent refuser des chaises par les chambellans de service, et furent chassés de place en place comme des intrus. Ces agneaux sans tache furent les boucs émissaires des péchés de la gauche. Au fait, m'objecterez-vous, qu'allaient-ils faire dans cette galère? sans doute, je suis de votre avis, mais n'était-ce pas un motif de ne les recevoir que d'autant mieux. Serait-ce là de la conciliation? J'en passe et des meilleurs. Enfin, je terminerai cette pénible nomenclature par citer un dernier manque de procédé. L'adresse de la Chambre avait été remise au cabinet privé de S. M. par le chef de sa chancellerie ; le roi s'est contenté d'envoyer sa réponse par un simple gendarme du corps. La Chambre des députés, c'est-à-dire la nation, n'a donc plus rien à envier à l'électeur de Hesse : on les traite tous deux sur le même pied. Après le chasseur, hélas ! mais après le gendarme, holà ! On a dit que l'exactitude était la politesse des rois ; la réponse de Guillaume ne s'est pas fait attendre, mais c'est la seule politesse qu'il ait montrée envers les représentants du pays.

Convenons-en, ces procédés sont inqualifiables et dépeignent mieux que tout ce que je pourrais vous narrer l'aveuglement du pouvoir.

Ce n'est pas à dire que de temps à autre nos parias du parlementarisme ne reçoivent une légère marque d'intérêt, d'auguste sympathie. La reine et la princesse royale saisissent avec empressement chaque occasion de protester par leur amabilité contre la conspiration de l'impolitesse organisée à la cour. Mais ce ne sont pas là des actes politiques; ce ne sont que les témoignages touchants de la sollicitude d'une mère et d'une épouse. Personnellement, on leur en sait gré; mais voilà tout. Ces manifestations d'opposition féminine ont été remarquées surtout à la fête de l'Ordre. A propos de cette fête, que je n'oublie donc pas de mentionner un petit fait qui ne manque pas d'un certain intérêt relatif. Qu'il n'y ait pas de fête d'Ordre sans une large promotion, cela va de soi. Parmi les élus du jour, se trouvait le docteur Bamberg, auquel on attribue à Berlin, sinon la paternité, du moins l'inspiration des articles en faveur du cabinet prussien qui ont paru dans les colonnes des *Débats*. Eh quoi! une simple croix pour un aussi éminent service: espérons que ce n'était qu'un à-compte de la magnificence ministérielle. Que cette nomination serve d'avis officieux au *Journal des Débats*. Je le préviens charitablement du danger qui le menace: je vois d'ici planer au-dessus de la tête de M. Weiss et prêt à s'abattre sur sa boutonnière un aigle rouge de quatrième classe. Si ce malheur l'atteint, il n'aura qu'à s'en prendre à lui-même, car le voilà dûment prévenu.

Et, maintenant, je crois vous avoir démontré qu'il existe une contradiction flagrante entre les assurances conciliantes de la Couronne et les actes du pouvoir. Les uns disent oui! et les autres crient non! Demandons-nous encore avant de déposer la plume comment la Chambre a répondu aux nouvelles attaques qu'on a dirigées contre elle. Par le silence, Monsieur. Elle eût pu élever sa voix, protester bruyamment; elle a préféré se taire, non par déférence mais par crainte d'accélérer la marche des événements. Les progressistes auraient désiré qu'elle protestât contre les théories émises dans la lettre royale; mais ils ont cédé devant les répugnances de leurs alliés du centre gauche. La réponse du roi n'étant contresignée par aucun ministre, on s'est refusé à lui reconnaître un caractère officiel et on s'est contenté de la déposer aux archives. On l'a considérée non comme un document politique, mais comme une simple pièce historique.

Voilà, Monsieur, ce qui se passe en ce moment à Berlin.

E. Seinguerlet.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

PHILOSOPHIE

Noologie ou philosophie de l'intelligence humaine, par Émile-Jacques Pérès. — Deux volumes in-8., chez Durand. 1862.

A coup sûr, voilà un ouvrage qui mérite quelque attention, car il présente un singulier phénomène à la critique. L'auteur est doué de qualités philosophiques, son érudition est d'une abondance qui étonne, et pourtant l'auteur croit au miracle. Il le dit sans vergogne. Lui qui, après Kant, recherche les lois et les éléments de l'intelligence humaine, — mais pour en déduire le dogmatisme et non la théorie de l'impuissance rationnelle, — il croit au surnaturel, à l'infraction de la loi divine par la divinité elle-même. Si M. Pérès ne se montrait pas philosophe, et si ses patientes et volumineuses investigations dans le monde de l'intelligence ne témoignaient pas d'une assez grande force d'analyse, nous passerions à côté de son ouvrage sans le signaler. Mais un esprit qui est à la fois dans la philosophie et hors de la philosophie, qui nous propose l'étude des lois intellectuelles, et qui renverse, en un seul chapitre, de sa propre main, son livre tout entier, par l'affirmation du miracle : voilà ce qui est plus original et plus intéressant à étudier que le livre lui-même.

Il est vrai de dire que M. Jacques Pérès, qui a, je le répète, lu énormément, est resté, malgré les modernes, quelque peu empêtré dans l'ornière de la scolastique. Ce n'est pas qu'il jure par Aristote ; dans son laborieux ouvrage tout est entassé : les anciens, le moyen âge, les découvertes de la science moderne. Le style est tant soit peu barbare en certains passages. M. Pérès a tenté l'impossible en voulant enfermer en une même synthèse deux mondes hétérogènes : celui de Bacon et celui de saint Thomas. L'induction, l'expérience généralisée, est cependant le procédé et la méthode que l'auteur préconise, il prétend les avoir suivis rigoureusement ; c'est par la simple induction et sans recourir à la foi, qu'il pense nous ramener dans le giron du surnaturel. Mais alors, à quoi bon la *noologie*?

Pour les amateurs de philosophie qui craindraient d'aborder les deux gros volumes dont il s'agit, M. Pérès a résumé sa théorie dans une courte et substantielle brochure : *Mémoire sur l'application de la théorie de l'intelligence humaine ou noonomie, à l'art de l'élocution, à la grammaire générale et à la logique; présenté à l'Académie des sciences morales et politiques.*

C. D.

Qu'est-ce que l'homme ? Qu'est-ce que Dieu ? — Solution scientifique des problèmes religieux. — (Bruxelles. A. Lacroix, et Leipzig.)

Voici la thèse de M. Poulin : l'homme est libre. Or, si l'homme est libre, Dieu n'existe pas : car l'existence de Dieu ferait de l'homme un pur automate.

L'homme est libre, c'est-à-dire qu'il est une force. Cette force est une substance, l'âme. « L'âme, dit l'auteur, est la sensibilité, c'est-à-dire la substance *sensiblable*. Or, la substance *sensiblable* a besoin pour être *sensiblée*, d'une chose *sensiblante*, qui est le corps. »

M. Poulin refuse l'âme aux bêtes ; sur les traces de Descartes, il en fait des mécanismes. Les bêtes sont des automates. D'où il résulterait, soit dit en passant, et selon la thèse de M. Poulin lui-même, que les bêtes ont le droit d'être créées, qu'elles ont le droit d'avoir un Dieu. Faut-il les en féliciter ?

L'âme de l'homme, « la substance sensiblable » perd la conscience de son être par la dissolution du corps, dont elle avait besoin pour être « sensiblée. » Que devient-elle ? Où va-t-elle ? Quand et comment la reverrons-nous *sensiblée*? M. Poulin l'ignore apparemment, puisqu'il a négligé de nous le dire.

L'homme se plaint en général de sa destinée et réclame l'immortalité. M. Poulin lui impose silence, le traite d'égoïste et lui affirme d'ailleurs — il ne le prouve pas — que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Ainsi pensaient Candide et M. Azaïs, lequel écrivit un livre sur les compensations dans les destinées humaines.

En somme, M. Poulin n'est pas un ami du bon Dieu, et si celui-ci continue d'exister, ce ne sera pas de sa faute. Le livre qui doit en finir avec Jéhovah est franc du collier, et pas trop bien écrit. Nous eussions désiré voir Jéhovah aboli en meilleur style. On doit des égards, après tout, aux majestés qui tombent.

C. D.

PÉRIODIQUES FRANÇAIS

Le Tour du Monde, nouveau journal des voyages, publié sous la direction de M. Charton et illustré par nos plus célèbres artistes. — 3e année. — Paris, Hachette, 1862.

Comme tout ce qui est bon, *le Tour du Monde* gagne en vieillissant, et sa troisième année nous a paru fort supérieure aux deux premières. Peut-être, par la

vertu de cet ouvrage excellent, la géographie finira-t-elle par devenir populaire en France.

Il faudrait tout citer; mais pour signaler seulement ce qui nous a paru le meilleur, nommons les Voyages en Californie de M. Simonin, en Danemark de M. Dargaud, de M. Lejean dans l'Afrique orientale (c'est presque une découverte du pays); les Chasses en Perse du commandant Duhousset, le Voyage du capitaine Richard Burton au pays des Mormons, la Revue de l'année géographique par notre excellent collaborateur M. Vivien de Saint-Martin, et le Voyage de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, à travers l'Amérique du Sud, par M. Paul Marcoy, aussi remarquable par l'*humour* et l'esprit d'observation de l'auteur que par le curieux caractère des lieux parcourus.

Les illustrations valent au moins les textes. Citons seulement les vues du Danemark, pleines d'une délicieuse architecture de châteaux et de vieilles maisons, les croquis de M. Paul Marcoy, d'une observation aussi juste que ses notes écrites, et les dessins rapportés par M. Gustave Doré de son voyage en Espagne, qu'on rangera certainement parmi les plus remarquables productions de ce crayon, dont la fécondité n'a jamais eu d'égale. Non-seulement M. Doré se montre ici paysagiste comme toujours, mais ses personnages sont réussis, justes de dessin, beaux à l'occasion, et expressifs sans caricature, d'une expression où la vérité locale, la passion et l'idéal trouvent également leur compte. Le supplice de la garrotte et la scène d'enterrement à Barcelone, les portraits d'hommes et de femmes à Valence et les scènes de combats de taureaux sont de petits chefs-d'œuvre qui annoncent, à notre avis, un grand progrès dans la manière de M. Doré. Tant il est vrai que la réalité est le meilleur point d'appui, même pour la fantaisie.

F. B.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE

Geschichte der Erdkunde und der Entdeckungen. Vorlesungen an der Universitæt zu Berlin gehalten, von CARL RITTER... (Histoire de la Géographie et des découvertes géographiques. Cours professé à l'Université de Berlin par CARL RITTER. Edité par H. A. Daniel.) Berlin, 1861, in-8, VIII-265 pages.

L'éditeur nous apprend, dans un court avant-propos, que les cahiers de ces leçons avaient été revus par l'illustre professeur lui-même peu de temps avant sa mort, en vue d'une prochaine publication. L'histoire de la Géographie y est prise depuis les temps les plus anciens et conduite jusqu'à la fin du moyen âge, c'est-à-dire jusqu'au seuil du XVIe siècle. Elle se divise ainsi en deux périodes générales : l'antiquité et le moyen âge; et, dans chacune des deux périodes, le sujet présente une série de coupes naturelles, selon les grandes époques de l'histoire. Dans l'antiquité, le professeur s'occupe successivement des Hébreux et des

Égyptiens, des Phéniciens et des Carthaginois, des Grecs avant Alexandre, d'Alexandre et de ses expéditions, des Indiens et des Chinois, et enfin des Romains. Dans le moyen âge, les grandes divisions du cours sont au nombre de sept : les migrations des Barbares et la chute de l'Empire, la propagation du christianisme, l'apparition de l'Islam et l'empire des khalifes, les courses maritimes et les découvertes des Normans, les relations commerciales des républiques italiennes, les Croisades, et finalement les découvertes maritimes des Portugais jusqu'à Christophe Colomb.

Il serait inutile d'insister sur ce que ce plan a de rationnel, et sur ce que l'érudition de Carl Ritter y devait répandre de vie et d'intérêt. Aussi, cette partie historique qui n'était en quelque sorte, dit l'éditeur, que l'introduction du cours, remplissait-elle chaque année un aussi grand nombre de leçons que la partie descriptive. Le professeur se complaisait dans ces prolégomènes, qui sont les avenues de la science et qui préparent admirablement à en contempler la grandeur. Aussi nous paraît-il que les cahiers publiés renferment plutôt le cadre et la substance des leçons que les leçons mêmes, telles qu'elles se développaient pour les auditeurs, agrandies et fécondées par l'improvisation. C'est un vaste tableau dont les principaux groupes, bien disposés pour la perspective et les proportions, ne sont marqués encore que dans leurs grands contours et leurs traits généraux, quoique çà et là une figure se détache plus particulièrement étudiée, et déjà frappée de ses touches caractéristiques.

Mais la main d'un maître se reconnaît aussi bien dans la sûreté d'une rapide esquisse que dans la perfection d'une figure achevée. Toutes les grandes qualités de Carl Ritter se retrouvent dans ces cahiers universitaires, la profondeur du savoir, l'étendue et l'universalité des lectures, la justesse des aperçus, la fécondité des rapprochements. C'est ainsi que, dès le début, recherchant ce que le plus ancien livre connu, le *Pentateuque* hébreu, fournit à l'histoire de la science, le professeur nous y montre les premiers modèles des trois formes éternelles sous lesquelles se produit le document géographique : la carte générale du monde dans le chapitre x de la Genèse, la carte spéciale et la description d'une contrée particulière dans le livre de Josué, un itinéraire dans l'*Exode*. Il est d'ailleurs indubitable que les Hébreux avaient puisé en Égypte aussi bien les notions générales que les connaissances pratiques dont témoignent les livres de Moïse et de Josué ; il y a plus, Carl Ritter fait remarquer avec beaucoup de justesse, sans toutefois entrer dans le détail des noms et des faits qui comporterait quelques restrictions, que la mappemonde qui ressort du chapitre x de la *Genèse* correspond précisément à ce que devait être la mappemonde égyptienne, d'après les expéditions des anciens conquérants et les relations politiques ou commerciales qui en furent la suite. Ceci est un point capital d'exégèse biblique, que les récentes études égyptiennes pouvaient seules mettre en lumière.

Après les Égyptiens et les Hébreux, le professeur arrive aux Phéniciens, dont il suit les navigations et les établissements dans la Méditerranée, puis dans les mers extérieures du Midi, de l'Ouest et du Nord, en rattachant aux découvertes des navigateurs de Sidon et de Tyr celles de la colonie tyrienne de Carthage. Ici

se présente la question d'Ophir, obscure entre les plus obscures. Carl Ritter paraît pencher vers l'hypothèse récente de M. Lassen, qui voit Ophir chez les Abhîras du bas Indus; mais cette opinion a contre elle de bien graves, pour ne pas dire d'insurmontables objections. Ritter touche rapidement à la navigation d'Hannon, le plus grand fait de l'histoire maritime de l'antiquité; et l'on voit que sur le point extrême de cette navigation, il n'avait encore que des idées mal arrêtées. Il faut dire, au surplus, que sur les différents problèmes de géographie critique que soulève l'histoire des anciens peuples navigateurs, Ritter ne se livre guère à des investigations personnelles; il se borne en général à rapporter les opinions antérieures, en se rattachant à celle qui lui paraît la plus probable.

C'est la marche qu'il suit pour la navigation des Argonautes, cette tradition fameuse qui ouvre l'histoire de la géographie chez les Grecs. Prise en elle-même, et à n'y voir que les premiers essais des nautonniers grecs, se hasardant, après les Phéniciens, dans les parages redoutés de la mer inhospitalière [1], cette tradition n'offre sans doute qu'un médiocre intérêt pour l'histoire positive; mais à un autre point de vue, en suivant les développements de la tradition populaire et ses transformations successives dans les poëtes et dans les logographes, depuis les allusions sommaires qu'on en trouve dans Homère et dans Hésiode jusqu'aux fictions laborieusement développées des Alexandrins et de leurs imitateurs, on en peut tirer de curieuses indications pour l'histoire de la géographie des contrées du Nord chez les Grecs et chez les Romains. Nous croyons qu'il y aurait là une étude à faire, à laquelle ne se sont pas suffisamment arrêtés les commentateurs.

Les études de ce genre, nous l'avons déjà dit, occupent peu de place dans l'exposition historique de Carl Ritter; elle n'aurait pu, dans tous les cas, en présenter que les résultats. A mesure qu'il entre plus avant dans des temps mieux connus, le récit se développe et les détails se multiplient. Les Grecs n'agrandirent pas seulement la connaissance de la terre; ils sont aussi les premiers qui aient donné à la géographie le caractère d'une science. Aussi, à partir de leur époque, le savant professeur embrasse-t-il l'histoire géographique sous un double aspect: en même temps qu'il résume les notions toujours plus étendues des poëtes, des périégètes et des historiens, il a désormais à suivre les travaux des géographes et à exposer leurs doctrines; à côté des grands événements qui agitent le monde, des lointaines expéditions militaires, de la formation de nouveaux empires, il montre dans les auteurs contemporains l'extension et le perfectionnement de la connaissance du monde. Après les guerres médiques, Hérodote; après Alexandre, Eratosthène; après la soumission du monde aux armes romaines, Strabon, Pline, Marin de Tyr et Ptolémée.

Par la richesse prodigieuse de ses matériaux (bien plus, malheureusement, que par l'emploi qu'il en a su faire), Ptolémée nous a laissé le résumé le plus complet et le plus vaste répertoire des notions dont se composa la science géographique des Grecs et des Romains. Après Ptolémée, il se fait dans la science un temps

[1] *Pontus Euxinus, antea ab inhospitali feritate Axenos appellatus*, a dit Pline au début de son sixième livre.

d'arrêt, prélude d'une triste période de décadence. On n'a plus que d'insipides abréviateurs, des compilateurs et des lexicographes. Puis le monde romain disparaît sous la double avalanche de Barbares que le Nord et l'Orient, à dix siècles d'intervalle, versent sur ses provinces démembrées; de la civilisation brillante de Rome et de Constantinople, quelques lueurs à peine se conservent au milieu de la confusion universelle. Ce qui garde alors au fond des cloîtres le nom de science, est empreint, comme tout le reste, d'un profond cachet de barbarie.

Et cependant, même au sein de ce sombre affaissement, il se faisait un travail de rénovation latent, insensible, inaperçu, d'où devait sortir, à un moment donné, l'esprit retrempé des sociétés modernes. Le germe était étouffé, il n'était pas détruit. C'est le privilége et la noblesse des races occidentales d'avoir en elles ce principe de vie intérieure, cette force d'expansion morale qui est la condition et le point de départ des hautes civilisations. C'est par là que la société moderne est sortie du sein des ruines, plus grande, plus forte, illuminée de plus de clartés et remplie de plus nobles aspirations que ne le furent jamais les civilisations antiques.

Quand nous ramenons aujourd'hui nos regards vers les siècles obscurs du moyen âge, nous y pouvons cependant reconnaître un certain nombre de faits généraux qui contribuèrent à arracher les esprits à la torpeur morale qu'engendre la barbarie. Au premier rang est la propagation du christianisme. L'islamisme lui-même eut sa part dans l'œuvre de rénovation, en renvoyant à l'Occident, par la double voie de l'Espagne et des Croisades, quelque chose de la civilisation extérieure qu'il devait à l'empire grec. Par plusieurs côtés, ces faits touchent à la science du globe, et Carl Ritter a dû les comprendre dans le cadre de son étude historique. Ils en forment, nous l'avons vu, la seconde partie, et dans chacun d'eux le professeur s'attache à signaler ce qu'ils ont successivement apporté d'aperçus, de notions et d'idées à ce qui devait finir par former la science nouvelle. Ainsi, les invasions mêmes des Barbares, leurs mélanges et leurs établissements, ne sont pas seulement devenus le point de départ d'une géographie politique absolument différente de celle de l'ancienne Europe; ils ont introduit dans l'histoire des peuples une foule de noms nouveaux, et fourni un vaste sujet de recherches à une science que ne connut pas l'antiquité, l'ethnologie. La propagation du christianisme dans le nord, le centre et l'orient de l'Europe, durant les huit ou dix premiers siècles de notre ère, a enfanté toute une littérature, celle de la vie des saints ou hagiographie, qui, dans sa naïveté crédule, n'en est pas moins une mine aussi riche que curieuse pour la topographie locale et pour l'histoire des mœurs. Puis l'islamisme et sa littérature, qui donna de bonne heure à l'Europe, en même temps que les relations de la chrétienté avec les conquérants tartares du XIIIe siècle, une première idée des pays et des nations de l'extrême Asie; les courses maritimes et les colonies des pirates de la Norwége et de la Baltique, connus sous l'appellation générique de Normans ou Hommes du Nord; les établissements et les lointaines relations commerciales des républiques italiennes; les Croisades, qui pendant deux siècles entiers entretinrent dans toute l'Europe féodale un mouvement prodigieux d'hommes et

d'idées ; et enfin les premières navigations des Portugais au long des côtes africaines dans le cours du xv[e] siècle, jusqu'à la découverte du cap de Bonne-Espérance par Bartholomeo Dias, et à l'ouverture de la route de l'Inde par Vasco de Gama. Ce sont là autant de chapitres, ou plutôt comme autant de stations de cette longue pérégrination à travers la période crépusculaire qui prépara lentement la renaissance de la lumière intellectuelle en Occident. Le professeur en aurait pu ajouter une huitième, l'invention de l'imprimerie, qui, dès le dernier quart du xv[e] siècle, donna un si vigoureux et si rapide élan à la reprise des études cosmographiques : témoin cette longue suite d'éditions de Ptolémée reproduites coup sur coup par les presses toutes neuves encore du nord de l'Italie et de l'ouest de l'Allemagne, avec des additions de cartes nouvelles, où l'on suit en quelque sorte d'année en année le progrès alors si rapide des découvertes [1].

Telle est l'œuvre posthume du savant professeur de Berlin; la publication qu'en a faite un de ses fervents disciples est un véritable service rendu aux études et à la science, et elle ne peut qu'ajouter à la juste réputation de son illustre auteur. Ce n'est pas sur quelques erreurs de détail, sur quelques vues incomplètes ou fautives, sur quelques hypothèses hasardées, sur quelques étymologies aventureuses qu'il faut apprécier cette grande et belle esquisse de l'histoire d'une science qui tient de si près à l'histoire même de l'esprit humain, mais sur l'ensemble, le plan et le caractère général. Sous tous ces rapports l'ouvrage est digne du maître. Les faits sont vus de haut, bien groupés et bien ordonnés; le plan se déroule largement; les appréciations sont justes et souvent profondes; d'heureux rapprochements ajoutent fréquemment à l'intérêt du sujet et du récit. Le cours s'arrête à l'entrée du xvi[e] siècle, au moment où les découvertes presque simultanées de Gama et de Colomb marquent une ère nouvelle dans l'histoire de la science, celle de la géographie moderne. Ritter jette en terminant un dernier coup d'œil sur les trois siècles et demi que comprend aujourd'hui cette nouvelle période, et il en note en deux pages les traits caractéristiques. Trois noms en résument les trois phases capitales : Colomb, Cook, Alexandre de Humboldt. Christophe Colomb ouvre la carrière des grandes découvertes; Cook, celle des grandes explorations maritimes; de Humboldt, celle de l'exploration scientifique des continents. A côté de ces noms illustres des grands explorateurs du globe, une place doit être faite aux hommes qui ont fait marcher la science de pair avec la découverte, et, parmi ceux-là, Carl Ritter lui-même a vaillamment conquis un des premiers rangs.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

[1] Il y a là, dans cette histoire bibliographique des éditions de Ptolémée jusqu'au commencement du xvii[e] siècle, le sujet d'une belle et curieuse étude qui n'a pas encore été faite.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Notre littérature d'imagination atteint-elle bientôt le terme de la pénible carrière qu'elle fournit depuis plus de dix années ? Après tant de haltes et de saccades dues au découragement comme à une surexcitation factice, touchons-nous enfin à quelque plaine fertile et favorisée des dieux ? Ces lueurs qui s'élèvent parfois, et dont l'éclat nous trompe, indiquent-elles une flamme éphémère ou une lumière qui ne s'éteindra plus ? Vivons-nous encore sur le passé ou faisons-nous déjà partie de l'avenir ? Sommes-nous à l'aurore d'une résurrection ou bien contemplons-nous le reflet crépusculaire d'un jour qui tombe ? Y a-t-il quelque œuvre individuelle dont le mérite, tout à coup révélé, soit un signe que quelque chose va renaître ? Y a-t-il surtout quelque sentiment général qui, si vague qu'il se manifeste tout d'abord, indique de nouveaux besoins à satisfaire, de nouvelles idées à revêtir de costumes nouveaux ? — On ne peut rien affirmer de positif sur chacune de ces questions. L'extrême confiance dans un nouvel et immédiat essor de l'imagination semble tout d'abord rencontrer pour ses plus sûrs adversaires, non pas l'indifférence et le dédain du public, mais la lassitude et le découragement des écrivains eux-mêmes. Il se présente ici, entre ce qu'on peut appeler le producteur et le consommateur, un phénomène assez contraire aux lois de l'économie sociale : c'est que le premier s'est lassé de produire avant que le second se soit lassé de consommer. De là, si l'on nous permet de continuer la comparaison, est née pour satisfaire aux besoins de la demande une quantité d'offres de valeur secondaire. De là enfin, au théâtre comme dans le roman, cette multitude de productions sans nom, confectionnées au trivial goût du jour, qui prennent le temps et l'argent, les yeux et les oreilles du public tout aussi bien, et mieux peut-être, que ne l'eussent fait les œuvres sérieuses destinées, quel que soit leur succès d'apparition, à entrer comme éléments dans l'histoire de la littérature d'un pays.

Conclurons-nous de cette situation à la décadence littéraire ? Cette conclusion, — spécieuse, si on compare l'époque toute contemporaine à des époques plus favorisées, telles que notre transition romantique, — serait absolument injuste. Si la littérature d'imagination et la poésie font silence en ce moment, elles peuvent dire d'abord avec quelque orgueil que nous écoutons encore l'harmonie de leurs plus récents échos ; elles peuvent ajouter que leur place est tenue dignement par d'autres manifestations de la pensée humaine, sœurs et non ennemies, auxquelles l'idée et le style sont également nécessaires, c'est-à-dire les études de critique, de morale, d'histoire et de philosophie. Ces successions d'influence, ces mutations de royauté entre les divers genres de l'art et de la littérature sont les conditions mêmes de la vie morale et intellectuelle de l'humanité. Il serait donc puéril de déplorer outre mesure le rôle secondaire que tient actuellement l'imagination dans

les œuvres de la pensée : il serait difficile d'en indiquer la renaissance pour un plus ou moins proche avenir ; mais ce serait un manque dangereux de foi en nous-mêmes ou l'effet d'un point de vue bien étroit que d'en désespérer. Le feu n'est qu'apaisé, non éteint ; il jaillit assez régulièrement des cendres quelque étincelle qu'il appartient à la critique de signaler. Pour ne plus se rattacher à un ensemble ou à un système dont l'appui les fait souvent valoir outre mesure, pour ne plus se présenter avec la conception du génie, un certain nombre de tentatives individuelles témoignent encore de sérieux efforts vers l'idéal, vers l'étude morale, vers l'observation des caractères et des mœurs. — Quittons donc le terrain mobile des considérations générales pour la réalité de ces œuvres récentes, et laissons le regret de ce qui n'est plus pour les choses qui vivent et qui revendiquent à notre égard tous les droits de la vie.

M. Victor Cherbuliez, l'auteur du *Comte Kostia* [1], a fait ses débuts par une étude remarquable et toutefois singulière sur l'art grec, *A propos d'un cheval.* Une originalité incontestable s'en dégageait, due peut-être en certains endroits aux errements d'un langage à la fois genevois de naissance et genevois de parti pris. D'heureuses rencontres rachetaient, du reste, ces saillies de la forme, rencontres de pensées aussi bien que de style. En somme, le débutant avait, outre la fortune du livre présent, obtenu un succès rare : il avait appelé d'avance une grande curiosité sur son œuvre future. *Le Comte Kostia* affermira très-certainement M. Victor Cherbuliez dans l'estime première qu'il a obtenue ; mais il ne suffira point encore à dégager sa personnalité, et ne satisfait qu'à demi l'attente des gens de goût. Le succès est là, je le sais, et je le constate avec plaisir ; mais le succès n'est point, je l'espère, une raison pour M. Cherbuliez. *Le Comte Kostia*, on le sent à son allure, est une œuvre qui porte de grandes espérances et de longs travaux ; le plan, la succession et l'enchaînement des épisodes en ont été longuement pourpensés. Aussi la composition est-elle bonne, et l'unité, qui semblait d'abord avoir pour unique but quelque lutte morale, se retrouve-t-elle, malgré cette déception, tout entière dans l'action et le jeu des événements. J'ai dit déception, et je maintiens le mot, car il traduit le contraste de l'impression produite par le début du livre avec les développements inattendus qui en deviennent le principal objet. Au début, en effet, s'offrent deux caractères très-heureusement tracés : — d'une part, celui, un peu vulgarisé déjà, du comte Kostia, le grand seigneur russe, demi-barbare, demi-civilisé, exagérant tout, méprisant les hommes et, de plus, ajoutant à ce mépris une cruauté qui n'appartient pas à la vraie misanthropie ; — d'autre part, celui d'un jeune savant, éprouvé par les mensonges de la vie mondaine, un *enfant du siècle,* mais dont la mélancolie n'a rien de malsain et d'imité, et que l'auteur résume très-précisément en ces quelques lignes : « Les difficultés de sa vie avaient rendu Gilbert sérieux et réfléchi, elles n'avaient ni resserré son cœur ni éteint son imagination. Il était trop sage pour se révolter contre sa destinée, mais il était décidé à lui demeurer supérieur : — Tu es ce que tu peux, lui disait-il ; mais ne te flatte pas que je te prenne jamais pour la mesure de mes pensées. » Ce portrait de Gilbert, bien plus difficile que celui du comte russe, est parfaitement nuancé par l'auteur.

Le lecteur croit donc tout d'abord que le vrai sujet du roman est dans la lutte de ces deux caractères si bien prononcés, où les volontés sont égales, où la dignité de l'un est à la hauteur de l'orgueil de l'autre. On s'y attend d'autant

[1] Un vol., Hachette.

plus que les deux adversaires sont seul à seul, et que le comte Kostia habite un château isolé sur les bords du Rhin où rien ne retentit du monde. Mais Gilbert conquiert tout de suite l'estime et le respect, sinon l'amitié du comte. — La lutte a lieu cependant. Elle s'engage entre Gilbert et un jeune garçon de seize ans, Stéphane, un enfant violemment haï, barbarement traité par un père qui veut venger sur lui le déshonneur jadis apporté sous le toit conjugal. Cet enfant est devenu farouche, insulteur, cruel; il hait les hommes que son père méprise; il se venge injustement sur les autres des injustes souffrances qu'il endure. Quelques semaines encore, et cette âme, au fond noble et passionnée, mais brisée avant l'heure et détournée systématiquement du bien, sera tout à fait perdue. C'est à la sauver que Gilbert s'emploie. Rien ne le rebute, ni la défiance, ni le mépris, ni l'insulte. Un attrait mystérieux l'attire vers cet enfant qu'il faut rendre à lui-même et à la vie humaine: entreprise dont les difficultés morales sont presque surpassées par les dangers matériels; car elle s'accomplit à l'insu du comte, et Gilbert, qui a réussi à faire fondre les glaces où s'emprisonnait le cœur de Stéphane, doit risquer sa vie pour l'aller trouver nuitamment et lui porter ces paroles d'encouragement et de consolation qui doivent achever de lui rendre toute sa chaleur. Ici se présente tout à coup une suite d'épisodes qui se succèdent presque à la façon d'Anne Radcliffe: portes verrouillées, corridors surveillés, apparitions de fantôme frappant les murailles, entrée en scène de personnages mystérieux. On les lit avec une sorte d'intérêt inquiet, en se demandant pourquoi l'on tourne dans ce dédale de sombres aventures. Là sera pour la foule l'intérêt du roman de M. Victor Cherbuliez; là est son côté faible, d'autant plus faible que l'auteur apporte à ces détails un soin minutieux, et compte visiblement sur l'effet qu'ils doivent produire. L'art du véritable écrivain n'a rien à faire avec ces procédés *à tiroirs*: ils peuvent être quelquefois un moyen rendu nécessaire par la situation; ils ne doivent jamais être un but.

Ce défaut paraîtra plus sensible encore aux esprits délicats dans la scène principale du roman, qui contient d'ailleurs de grandes beautés. L'éducation morale que Gilbert doit donner à Stéphane est assez mollement menée, et le lecteur s'attendait à mieux de la part de Gilbert, lorsqu'il découvre tout à coup le motif même qui entravait l'auteur, ainsi obligé (ce qui est au moins inutile) de mettre ses artifices à nu. En effet, le sentiment que Gilbert et Stéphane éprouvent l'un pour l'autre atteint tout à coup des hauteurs inaccessibles à la seule amitié, et il prend une expression dont toute la force se révèle quand Stéphane avoue à Gilbert le secret de sa vie: à savoir qu'elle est fille du comte Kostia, dont la haine et la volonté d'ensevelir tout le passé, d'éteindre toute ressemblance odieuse, l'ont obligée depuis sa plus tendre enfance à revêtir des habits masculins. L'effet de cette révélation sur le lecteur est incontestable, je lui reconnais toute sa valeur morale; mais les esprits qui cherchent dans un roman une étude de caractère, et non des surprises, sauront peut-être quelque mauvais gré à l'auteur de ne les y avoir point préparés, et de mêler ainsi à leur plaisir intellectuel une secousse physique qui a toujours quelque chose de pénible. Voyez, au contraire, comme l'émotion est pleine, ferme, une et indivisible dans un passage final où M. Cherbuliez donne la vraie mesure de son talent: en présence de Gilbert, Stéphane adresse à son père, le comte Kostia (qui jadis l'a forcée de demander à son secrétaire pardon d'une insulte), ces paroles si simples, et qui transportent l'âme dans le sanctuaire du beau: « N'est-ce pas vous-même qui un jour m'avez récipitée à ses genoux?... J'y suis restée!... »

En résumé, *le comte Kostia* est un livre fermement écrit, coloré, où l'échafaudage des péripéties est régulièrement soutenu par de belles pages de réflexions morales ou de descriptions pittoresques. La conception en est si sincère et si transparente qu'on y goûte le plaisir délicat d'assister, par une intuition rétrospective, au travail de composition qui s'est fait dans l'esprit de l'écrivain. A ce jeu, l'auteur gagne; mais il est dangereux, surtout quand on distingue la naïve raison de certains effets de théâtre que M. Victor Cherbuliez a voulu produire, et sur lesquels nous appellerons d'autant plus énergiquement son attention, qu'il serait triste de voir l'auteur du *Comte Kostia* se heurter à l'écueil du mélodrame.

De même que M. Victor Cherbuliez, avant d'écrire son premier roman, M. Eugène Fromentin s'était fait connaître par des précédents littéraires plus remarquables encore. Les deux volumes intitulés : *Une année dans le Sahel* et *Un été dans le Sahara*, composaient un ensemble exquis, où s'était révélé un écrivain de grand mérite, où l'observation pittoresque et le sentiment intime des choses attestaient la plus heureuse alliance des facultés objectives de l'artiste avec les facultés contemplatives de l'homme moral. Le succès fut grand; il était mérité. Toutefois, en célébrant dans M. Fromentin sa double nature privilégiée de peintre et de littérateur, la critique eut le tort d'égaler l'une de ces deux valeurs à l'autre, de ne pas distinguer suffisamment quel rapport les unissait, et des deux quelle était la force dominante, la faculté maîtresse et la véritable source d'inspiration. On eût ainsi reconnu que ce qu'il y avait dans les aptitudes naturelles de M. Fromentin de raisonné et de voulu, de positif et de durable, appartenait au peintre; que son mérite d'écrivain, loin d'être un effet régulier des études spéciales et de l'éducation obligée d'un littérateur, était dû surtout à une heureuse expansion de son tempérament d'artiste qui lui faisait, en se souvenant, *voir* et *sentir* avec la même vivacité, et qui mettait naturellement l'expression écrite dans une parfaite et instinctive relation avec l'impression éprouvée.

Toutefois entre la traduction libre et spontanée de sentiments personnels et la forme déterminée et étudiée que réclame une création de l'imagination, il y a un immense intervalle que le don naturel du style ne peut suffire à combler. En cédant peut-être sur ce point à de flatteuses sollicitations, M. Fromentin est tombé dans un piége difficile à éviter. *Dominique* [1] est une œuvre péniblement conçue et achevée, où il s'est égaré complétement, à ce point que le style même de l'auteur s'y est perdu et qu'on y trouve à peine quelques traces de l'inspiration sympathique, de la langue colorée d'*Une année dans le Sahel*. Nous ne ferons pas l'analyse de *Dominique*, dont les défauts sont surtout la confusion et le manque de proportions dans l'étendue relative des développements, comme dans la valeur des sentiments décrits. Il semble que l'auteur, reconnaissant à mi-chemin les difficultés d'un plan primitif, qui consistait à décrire les fortunes parallèles de trois caractères entrant dans la vie avec des goûts divers et des différences bien tranchées, l'ait tout à coup abandonné pour se renfermer dans la description interminable d'un amour d'écolier qui n'a pas eu de sérieuse raison d'être, et dont les naïves exigences ont peu de rapport avec l'action générale du récit, qu'à vrai dire, on ne sait où prendre. — Que M. Fromentin se console, d'ailleurs, de l'insuccès littéraire de *Dominique* : son talent d'écrivain et son originalité, si bien

[1] 1 vol., Hachette.

attestés par ses deux livres précédents, ne peuvent point souffrir de cette tentative d'imagination, où l'exécution est à l'état d'ébauche, où l'on reconnaît, du reste, autant de lassitude que d'inexpérience.

Un livre où se montre d'une façon remarquable l'étude précise des sentiments considérés dans leur concentration intime plus encore que dans leur expansion extérieure, c'est *Une cause secrète* [1] par A. Gennevray. On dit que sous ce pseudonyme se cache une femme d'infiniment de raison et de goût. Cette supposition est assurément confirmée par la discrétion, la mesure dans l'effet dramatique, comme par le laisser-aller gracieux dans la narration courante. Toutefois, des trois nouvelles qui composent ce recueil intéressant, il en est une qu'il faut spécialement distinguer et reconnaître comme un véritable chef-d'œuvre. C'est une perle qui tiendra dignement sa place et brillera d'un vif éclat dans cet écrin de courts récits qui, depuis *la Princesse de Clèves*, forment une des richesses les plus originales et les plus pures de la littérature française. *Le comte Willy* a trente pages, et, dans ce cadre étroit, il est impossible de dire tout ce que l'auteur a mis de délicatesse et de profondeur, de nuances exquises, tantôt accusées, tantôt demi-voilées, mais toujours d'une singulière justesse de ton, pour peindre cet état d'une âme endormie dans son enfance première, fermée à toute idée sociale, et bornée à la sensation abstruse, mais singulièrement vive, d'aimer, de souffrir, d'appartenir tout entière à un autre être dans lequel elle éprouve instinctivement le besoin de s'absorber. Mais, ces trente pages, il faudrait les citer d'un bout à l'autre, et ne point essayer d'en rendre compte. Devant *le Comte Willy*, la critique ne peut que dire au public : il y a là une émotion profonde, un art parfait : hâtez-vous de vous en pénétrer.

Ces courts récits, dont je parlais tout à l'heure et qui sont, je le répète, une des meilleures gloires de la littérature française, sont également d'excellentes comme de très-rares bonnes fortunes pour les écrivains. Un auteur qui sait son métier et qui a l'habitude d'écrire peut répondre de toujours donner un intérêt suffisant à un roman de longue haleine ; mais concentrer cet arome du sentiment et du style en quelques gouttes d'élixir est chose beaucoup plus difficile que d'en répandre la vapeur un peu partout. Qui penserait aujourd'hui aux longs romans de l'abbé Prévost, parmi lesquels se trouve pourtant *le Doyen de Killerine*, sans l'immortalité des cent pages de *Manon Lescaut* ? Le parti pris d'être court ne sert de rien pour tenter de pareilles bonnes fortunes ; on les rencontre plutôt qu'on ne les trouve, et en cette affaire le hasard est souvent pour plus que la volonté. C'est entre toutes les conceptions diverses que l'écrivain agite dans ses rêves une combinaison heureuse qui s'offre à lui tout à coup dans toute l'harmonie de ses éléments, comme aussi dans toute la force de sa simplicité.

Il est un romancier, aimé d'un certain public de bonne compagnie, lequel a ses raisons pour rester fidèle à ces récits dits de *high life*, qui tiennent le milieu entre la réalité et la convention, se gardent soigneusement de tableaux malsains ou dangereux et sont écrits enfin dans un style assez rapide, s'il n'a pas toute la correction désirable : je veux parler de l'auteur de *Maurice de Treuil*, M. Amédée Achard. La principale qualité de M. Achard (je crois inutile d'insister ici sur ce qui lui manque comme sérieux observateur de la réalité et comme écrivain), c'est qu'il n'ennuie pas ; ses récits, s'ils n'ont pas cette force qui absorbe le lec-

[1] 1 vol., Hetzel.

teur, cette profondeur qui le fait penser, lui présentent toujours une distraction sûre et peut-être même plaisent particulièrement par cette absence de fatigue. Eh bien, M. Achard a eu, sans sortir de ses allures habituelles, cette bonne fortune dont je parlais plus haut. Un jour, il a écrit un petit chef-d'œuvre, *Mademoiselle du Rosier*. Néanmoins, il a continué de suivre sa voie, et il a eu raison; car il eût perdu, je crois, les qualités qui lui sont propres à vouloir se concentrer, à resserrer les portraits de ses personnages et les détails de sa narration dans un cadre bien limité, comme le faisait sciemment, par exemple, un autre conteur mondain, mais artiste d'une tout autre valeur, Charles de Bernard. Son dernier roman, l'*Histoire d'un homme*[1], est écrit dans cette gamme chevaleresque et néo-féodale qu'il affectionne volontiers, comme s'il y observait le culte des souvenirs. Il s'y trouve cependant de belles situations, exposées avec leur origine et leur développement nécessaires, mais qui, d'autre part, pèchent par l'abus du solennel. Pourquoi donc ne pas s'en tenir à l'étude, bien plus féconde qu'on ne l'imagine, des sentiments ordinaires et des mœurs moyennes? Qui des deux, de l'écrivain ou du public spécial auquel il semble s'adresser, entretient l'autre dans cette duperie d'idées conventionnelles et de personnages factices? On peut être à l'aise pour adresser ces questions à M. Achard. N'est-ce pas dans une étude de mœurs bourgeoises, de caractères qui n'ont rien d'exceptionnel, mais qu'il a su vivifier par l'observation et l'interprétation, que M. Achard a trouvé son meilleur succès et son meilleur roman : *la Famille Guillemot?*

J'ai sous les yeux trois romans de Mme Max Valrey : *les Filles sans Dot, ces Pauvres Femmes, les Victimes du Mariage*[2], où j'ai pu constater le progrès qui s'accomplit dans les idées et dans le style d'un écrivain par le seul effet du travail et de la réflexion. Cette observation m'était d'autant plus facile que la thèse, ou du moins les éléments de la thèse choisie dans le principe par l'auteur n'ont pas varié. Mme Max Valrey s'est surtout proposé d'étudier les organisations en lutte avec la réalité et entraînées vers l'idéal. Peut-être fut-elle d'abord trop entraînée elle-même d'un certain côté, et, en sa qualité de narrateur, et par conséquent de juge, ne se demanda-t-elle pas assez rigoureusement jusqu'à quel point de fausses aspirations vers un idéal de convention pouvaient être contraires à la vérité de l'art et incompatibles avec les exigences légitimes de la vie pratique. L'analyse de son premier livre accusera, mieux que je ne pourrais le faire, ces tendances originelles.

Marcelle, une jeune fille qui lit Homère, Bernardin de Saint-Pierre ou Chateaubriand au pied des vieux *dolmen*, est condamnée, ainsi que ses sœurs, à ne pas se marier pour qu'une sorte de petit gentillâtre, Hippolyte de Kerléadeuc, son frère, jouisse de toute la succession paternelle. Un jour, dans une promenade à travers bois, elle est « entraînée loin de l'abîme » par un jeune homme qui s'appelle Maurice, et qui a tout pour lui : pâle figure, blouse grise, yeux dominateurs et album. Il pousse même la précaution jusqu'à oublier auprès du châtaignier un petit carnet anglais que Marcelle ramasse, et où elle lit de sublimes pensées qui la transportent. Quelques jours après, Maurice dîne au château de Kerléadeuc, où il *domine* ses auditeurs en versant l'anathème sur les grandes cités, puis il a au bord de la mer, avec Marcelle, de longues conversations empruntées à la phraséologie des âmes romantiques et incomprises. Ces poétiques amours sont subite-

[1] Un vol., Hachette.
[2] Chez Michel Lévy.

ment contrariées. M. de Kerléadeuc, ce type du vieil honneur chevaleresque, ce représentant des traditions féodales, se décide néanmoins, pour payer ses dettes, à marier Marcelle à son créancier, un gentilhomme de campagne assez mal élevé. Dès la première nuit de ses noces, Marcelle s'enfuit avec Maurice de la maison conjugale ; une fois sur la grande route, ils se mettent à parler d'art, de poésie, d'histoire, de philosophie. Puis Maurice la conduit à Paris, où il l'installe chez sa mère, et les conversations continuent. Ils en sont tous deux à ce point où, selon Mme Sand, « la faute à commettre est l'inévitable réparation d'une série de fautes commises; » mais Marcelle, après avoir quitté son mari pour Maurice, refuse, par une fausse logique de l'esprit, de se donner à son amant, et elle revient tristement mourir en Bretagne.

Léonie, qui fait suite à *Marcelle*, lui semble déjà supérieure. Pourtant Léonie est aussi une créature exceptionnelle, qui peut servir de type dans l'idéal du faux romanesque ; mais elle est vraie comme caractère et, par conséquent, vivante. Ce n'est plus, comme Marcelle, une figure d'imagination caressée par l'auteur ; on peut la considérer comme le portrait d'une femme qui existe réellement. Léonie de Nérandal, n'ayant que son nom pour toute fortune, dédaigne, pour faire un mariage d'argent, l'amour véritable d'un jeune homme qui ne possède encore que son talent et son travail. Quelque temps plus tard, elle se sent le cœur vide, elle éprouve le besoin d'être aimée, et elle se donne au premier fat venu, qui la trompe et l'insulte. Cette désillusion lui devient encore plus amère par la contemplation du bonheur de celui qu'elle a autrefois dédaigné, et qui — blessure profonde pour l'égoïsme de Léonie, — s'est guéri de cet amour et n'en a conservé qu'un souvenir indifférent.

Dejà, je le répète, dans ce second récit, la pensée de l'auteur est plus maîtresse d'elle-même ; elle sait où se prendre, et il en résulte en même temps que l'exécution y gagne. Récemment, dans cette *Revue*, M. Elie Reclus constatait l'émotion vraie qu'inspire l'histoire d'*Hermine*, dans sa lutte, non plus avec des aspirations douteuses, mais avec les difficultés matérielles de la vie et l'oppression incessante d'un caractère aussi honnête que tyrannique, son père, le lieutenant de marine Tranchevent, type des mieux tracés, qui fait honneur au talent de l'écrivain. J'en conclus qu'à mesure que Mme Max Valrey pénétrera d'avantage dans la réalité, elle y verra se développer son talent bien plus à l'aise que dans les vagues limites, au fond très-étroites, de l'idéal de convention. Son dernier roman, *les Victimes du Mariage*, semble même une réaction voulue de sa part contre les faux artistes qui cachent derrière leur phraséologie les quatre vices cardinaux du médiocre talent, de la paresse, de l'égoïsme et de la vanité. Je ne chicanerai pas l'auteur sur la banalité du titre qui pourrait bien être dû à une maladroite insistance d'éditeur, qui s'inquiète de l'effet de l'affiche sur le gros public et ne s'aperçoit pas qu'il déprécie d'avance sa marchandise auprès des gens de goût. Mais ce que je reprocherai à Mme Max Valrey, c'est de n'avoir pas suffisamment concentré l'action, et d'avoir éparpillé l'intérêt sur un trop grand nombre de personnages qui finissent de la sorte par se trouver tous sur le même plan et se nuisent ainsi les uns aux autres. L'histoire de Marguerite Daniel, et son admirable dévouement, qui est une belle idée et neuve autant que belle, ne pourrait-elle être reprise par l'auteur et traitée avec les développements nécessaires ? Il y a là le germe d'un beau livre, si l'auteur s'appuie sur la seule condition qui puisse régénérer la littérature d'imagination, je veux dire la saine et sympathique interprétation de la simple réalité.

EUGÈNE LATAYE.

CHRONIQUE POLITIQUE

26 février 1863.

Si nous n'étions obligé, dans ce récit des événements du mois, de respecter l'ordre chronologique, nous donnerions la première place à l'insurrection de Pologne, car après l'exercice de la liberté, nous ne savons rien de plus digne d'intérêt que la revendication de l'indépendance. Nous ne partageons pas l'avis de ceux qui pensent que les peuples sans histoire sont des peuples heureux, et les libertés acquises nous paraissent plus désirables que les libertés octroyées. Mais les faits sont là, se succédant par ordre de date, s'expliquant l'un par l'autre, et ne souffrant pas d'interversion arbitraire. Nous devons donc nous occuper tout d'abord du Corps législatif et du Sénat, et reléguer la Pologne au second plan.

Le Sénat a tenu à honneur de suivre l'exemple de la libre Angleterre. L'adresse, à peine discutée, a été votée à l'unanimité, moins une voix, celle du prince Napoléon. L'attention publique s'est tournée alors du côté du Corps législatif. Le pays s'attendait à des accès de franchise de la part des députés appelés à rendre bientôt des comptes aux électeurs et pensait que la pratique de la liberté parlementaire en généraliserait l'usage. Sauf les cinq dissonances prévues, l'harmonie la plus complète a régné entre les orateurs officiels et les députés; les seuls signes extérieurs remarqués, ont été des signes d'impatience. Depuis le 24 novembre, la clôture de la discussion n'a jamais été plus vivement et plus bruyamment demandée.

Il n'y a pas d'éloquence qui tienne contre la foi du Centenier. Devant cette résolution d'en finir vite et bien, la tâche des orateurs de l'opposition devenait difficile. Ils devaient parler par-dessus les murailles du palais Bourbon, et, tout en s'adressant aux uns, se faire écouter des autres. Cette tactique de ricochets a par-

faitement réussi. Il ne faut point s'en étonner, on entend toujours ce qu'on écoute volontiers. Du reste, le succès des députés de l'opposition est fort naturel, et si la France convertie pense sur quelques points comme eux, il en faut faire honneur aux discours du chef de l'État, qui convie les Français à une liberté dont les *Cinq* revendiquent l'exercice ; si bien que, par un effet d'optique parlementaire qui mérite d'être observé, il semble que MM. Baroche et Billault sont membres de l'opposition, tandis que les cinq députés paraissent être en parfait accord de tendances avec le chef de l'État. Mais, nous l'avons dit, ce n'est la qu'un mirage, sur lequel il n'est pas sans danger de fixer trop longtemps les yeux.

En matière de libertés intérieures, l'opposition avait le champ libre, et pouvait tout demander sans crainte de faire double emploi, sauf aux commissaires du gouvernement à répondre par l'officielle fin de non-recevoir. Les choses se sont passées comme de coutume, et nous ne sommes pas plus avancés aujourd'hui qu'il y a un an. Cependant, nous avons cru remarquer dans les discours de M. Baroche un nouveau moyen d'argumentation sur lequel nous appelons toute l'attention de nos lecteurs. Autrefois, quand nous réclamions la liberté promise, on nous disait d'attendre : on nous ajournait au moment où la dynastie serait solidement assise, où les anciens partis, vaincus et dispersés, seraient réduits à l'impuissance. On nous promettait l'ordre, la grandeur et la prospérité en échange de la liberté à laquelle nous devions renoncer pendant quelque temps. Aujourd'hui, on constate que l'anarchie est vaincue, que les masses confiantes sont devenues dociles et que la dynastie repose sur des bases inébranlables, et, à qui demande la liberté, M. Baroche répond : « Comment! quand le gouvernement a fait un si merveilleux emploi du temps par les moyens que vous voulez nous retirer, vous voulez modifier le gouvernement, le faire sortir de cette voie de sécurité, pour le faire entrer dans la voie des aventures ! Non! non! La Chambre ne le voudrait pas, et puisque nous sommes dans cette belle situation que vous avez décrite, tenons-nous-y, restons-y fermement; nous y sommes forts; fortifions-nous-y encore, et attendons avec calme ce que l'avenir nous réserve. »

Nous voici bien loin des promesses faites et des encouragements donnés. Sans insister outre mesure, nous ne pouvons nous empêcher de faire observer que les paroles du président du Conseil d'État ne tendraient à rien moins qu'à éterniser une immobilité condamnée par l'Empereur lui-même dans son discours aux exposants français. Le pays, invité à compter sur lui-même, ne doit pas attendre ce que l'avenir lui prépare, mais bien travailler à préparer les éléments de cet avenir.

Ch. Fourier avait raison de le dire, le reproche de présomption n'est point applicable à la nation française : « la nation, collectivement prise, tombe dans » le vice contraire, dans la défiance d'elle-même; elle croit impossible toute » entreprise confiée à elle seule. Le mot *c'est impossible* retentit en France dans » toutes les bouches, et l'on peut surnommer les Français : *la nation des impos-* » *sibles.* » Il est vrai d'ajouter, à la décharge du peuple français, que l'administration pousse fort loin la sollicitude et que les langes dont elle l'entoure ressemblent fort à des liens. N'avons-nous pas vu, dernièrement, M. le Préfet de police refuser, de concert avec le ministre de l'Instruction publique, l'autorisation sollicitée par une société de personnes éminentes, de faire des lectures où le public devait être admis. Le but était louable, il s'agissait de venir en aide aux ouvriers en chômage ; le programme irréprochable : M. le Préfet de police

en convenait lui-même; les organisateurs de cet acte de bienfaisance étaient au-dessus de tout soupçon. L'autorisation nécessaire n'a pas été accordée. Elle ne dépassait pas les limites indiquées par le discours impérial sur la liberté anglaise. Les meilleurs esprits se découragent devant cette persistante résistance, et le couronnement de l'édifice se trouve retardé d'autant, puisque nous n'y aurons droit que lorsque l'apaisement sera général. Nous pensons malgré nous à Sisyphe et à son rocher, et nous regrettons bien de perdre en quelques minutes le fruit de nos efforts d'une année. Il ne paraît pas cependant que le gouvernement ou plutôt l'administration se décide de sitôt à renoncer à ses errements. La Chambre, consultée sur ces différents points, n'a voulu permettre, ni que la presse fût plus libre, ni que le droit de réunion fût rendu aux citoyens, ni qu'on renonçât au système des candidatures officielles, ni que les ouvriers eussent le droit de se coaliser.

Nous persistons à espérer que le suffrage universel, prochainement consulté, fera cesser cette espèce de malentendu immense, qui empêche le gouvernement d'être aussi libéral qu'il le voudrait. Il nous semble que les députés actuels, résultante modeste d'une situation spéciale, élus bien avant la promulgation du décret du 24 novembre, ne sont plus en communication directe avec l'esprit du pays. Les mandats se sont transformés, mais non les mandataires.

Tout s'enchaîne dans la vie politique, et nous tenons en médiocre estime ces esprits illogiques qui rêvent l'alliance d'une politique libérale à l'extérieur, et d'un système de compression à l'intérieur. A ce point de vue, nous n'avons pas de reproches à adresser au Corps législatif. Il a obéi aux mêmes inspirations en applaudissant au langage déplomatique de M. Billault, sur la question romaine ou sur l'expédition du Mexique, et en demandant la clôture alors que M. Jules Favre, d'une voix patriotique, contestait la grandeur de la cause pour laquelle coule et va couler le sang français. Il nous serait difficile de dire de quel côté s'est rangée l'opinion publique, car un *communiqué*, mal interprété sans doute, est venu tout à coup glacer le zèle des journaux indépendants qui s'apprêtaient à se prononcer dans le débat. Les journaux agréables, mieux inspirés, ont fort injurié M. Jules Favre. On voit que l'interprétation exacte et hardie d'un texte douteux peut être quelquefois d'une grande utilité. Ce *communiqué* verbal portait sur l'observation de l'article 42 de la Constitution. Les uns ont compris qu'il fallait garder le silence, les autres qu'on pouvait, sans danger, accuser un député du crime de lèse-nation. Ce sont ces derniers qui ont eu raison. Nous n'en sommes ni surpris, ni irrités.

C'est une vérité bonne à dire, qu'il est moins dangereux de contredire le chef de l'État que l'administration. Qui le nierait, en voyant avec quelle liberté la colonie algérienne émet des vœux diamétralement opposés aux désirs du Souverain. Alors qu'il n'est pas permis de discuter un *communiqué*, une population tout entière, évêque en tête, couvre de signatures une pétition ayant pour but de détourner de la colonie certaines mesures considérées comme désastreuses par les colons. Le clergé fait des prières publiques, les journaux convient les citoyens à s'unir contre le danger qui les menace, une députation est nommée qui doit venir plaider la cause algérienne en France.

L'Empereur, que nous sachions, ne s'irrite pas de cette unanimité dans la contradiction, et laisse le champ libre aux adversaires du système préconisé dans

une lettre récente au maréchal Pélissier. La France gagnera, à ce libéralisme, de connaître des graves intérêts qui se débattent par delà la Méditerranée.

La lettre de l'Empereur au maréchal duc de Malakoff dénotait l'intention de ne pas laisser la colonisation européenne se répandre librement sur tout le sol algérien, et fixait le territoire actuellement occupé par les colons comme un aliment suffisant à leur activité. Quant aux Arabes, qu'il importe de soustraire au plus vite à la féodalité des grands chefs algériens, leur fusion définitive avec la population européenne semblait être écartée par les dispositions de la lettre impériale. Cette lettre affligea d'autant plus les Algériens, que le conseil d'État était saisi depuis longtemps déjà d'un projet de loi destiné à régler d'une manière définitive le cantonnement des tribus, c'est-à-dire, la constitution de la propriété individuelle chez les indigènes, et que, quelques jours seulement avant la réception à Alger de la lettre de l'Empereur, ils avaient commencé une pétition dans le but de hâter le travail du conseil d'État et l'adoption de la loi dont le retrait leur était annoncé.

Les Algériens, sachant combien peu sont connues en France les questions qui ont trait à leur pays, ont eu l'heureuse idée de faire suivre leur pétition d'extraits de circulaires et de discours émanés de tous les gouverneurs qui se sont succédé depuis l'occupation française. Tous, depuis le maréchal Bugeaud jusqu'au duc de Malakoff, sont du même avis et tous pensent avec les colons Algériens que le seul moyen de civiliser les Arabes et de rendre durable notre domination, c'est de constituer la propriété individuelle chez les indigènes. Cette mesure doit, suivant les avis de tous les hauts personnages, dont les Algériens invoquent le témoignage, satisfaire à la fois le colon européen, auquel elles assurent des débouchés et des bras pour l'aider, et l'Arabe, qui verra ainsi finir la longue suite des misères dues à son état nomade et au système féodal auquel il est encore soumis.

L'agitation algérienne porte avec elle un enseignement qu'il ne faut pas négliger, et rend au centuple, par l'exemple qu'elle donne à la métropole, les bienfaits qu'elle en a reçus. Si des colons, placés sous un régime spécial où l'élément militaire domine, ont pu se réunir, se concerter librement, manifester pacifiquement, mais non sans énergie, leur opinion sur les mesures contenues en germe dans la lettre de l'Empereur, des Français, au moment des élections générales, ne sauraient rencontrer plus d'obstacles en France. Il est donc permis de conclure que le gouvernement, plus libéral en réalité qu'en apparence, nous rendra facile l'exercice des droits dont les Algériens usent d'une si admirable façon et que nous pourrons tout à notre aise nous concerter et donner notre avis sur la politique intérieure ou la politique extérieure, en repoussant ou en acceptant les candidats qui solliciteront nos suffrages. Nous n'ignorons pas, il est vrai, que M. Baroche, d'accord avec la Chambre, ne nous a laissé que peu d'illusion à cet égard ; mais, pour les raisons déduites plus haut, nous ne voulons pas nous décourager. Nous n'oublions pas avec quel ton absolu M. Billault a repoussé l'amendement de M. Guyard Delalain, sympathique à la Pologne, et cependant, il n'est pas certain que le gouvernement français soit décidé à laisser massacrer plus longtemps les Polonais.

Nous en avons l'espoir, avec l'aide du temps, les peuples s'habitueront à être moins gouvernés, et les gouvernements renonceront à se substituer à chaque instant à l'initiative individuelle. Le progrès, boiteux pour ceux qui suivent sa

marche d'un œil intéressé, va plus vite qu'on ne se l'imagine. Puis la nécessité est là qui l'aiguillonne. Le 14 février, au Parlement de Turin, M. Minghetti, ministre des Finances, a bravement accusé un énorme déficit dans les finances du nouveau royaume d'Italie et exposé l'urgence d'un emprunt de 700 millions. En échange de la somme demandée, M. Minghetti a dit plusieurs vérités qu'on ne saurait payer trop cher. « La bureaucratie, selon l'honorable ministre des Finances, » est une plaie qui doit disparaître. Il importe de prouver que l'État peut gouver- » ner sans se mêler à tout et partout. » Voici une déclaration qui rassurera ceux qui se défiaient de la centralisation piémontaise. Déjà plus avancés dans la carrière, les Grecs, après avoir renversé leur roi, viennent de déposséder de tout pouvoir le Triumvirat qui avait pris sur lui de faire le bonheur du peuple hellène. Les Grecs, depuis quelques jours, se gouvernent eux-mêmes et les choses ne paraissent pas en aller plus mal. Il faut suivre curieusement l'histoire quotidienne de ce petit peuple qui se relève. Elle contient de graves enseignements pour l'avenir et servira peut-être à démontrer qu'il n'est point de théories si hardies qui ne puissent être mises en pratique, quand elles ont la liberté pour base.

Le public, déjà fort distrait pendant les séances du Corps législatif, a laissé passer inaperçus les indices que nous venons de rappeler pour mémoire. Les infiniments petits dont se composent les grandes choses le laissent indifférent, et il ne se passionne guère que pour les synthèses. Nous ne saurions l'en blâmer, et nous comprenons sans peine qu'il réserve toute son attention et toute son admiration pour la Pologne en armes, toutes ses colères pour les soldats russes.

On attachait d'abord peu d'importance au mouvement insurrectionnel. On s'était habitué à ces indignations périodiques dont l'explosion était contenue par le sabre ou étouffée dans le sang. Les plus sympathiques à la cause polonaise avaient déploré, en recevant les premières nouvelles du soulèvement, une levée de boucliers qui ne devait aboutir qu'à un nouveau massacre. Puis, de ce côté aussi, il y avait des malentendus. Alexandre II était fort libéral ; il avait signé l'ukase d'émancipation des serfs et promis des réformes à la Pologne. Les efforts du grand-duc Constantin témoignaient de la bonne volonté impériale. La reconstitution du royaume était un rêve auquel avaient depuis longtemps renoncé les meilleurs esprits. On invoquait l'exemple du marquis Vielopolski : Il fallait en finir avec cette vieille politique des nationalités, battue en brèche par nos penseurs les plus illustres ; et mille autres sophismes inventés pour rassurer les consciences troublées. Mais il arrive un moment où la force, c'est sa raison d'être, vient au secours du droit. Si elle ne le grandit pas, elle aide à son affirmation. Les Polonais suppliants étaient oubliés et n'inspiraient qu'une pitié passagère : ils ont frappé, on a écouté. La sympathie s'est accrue en même temps que l'armée insurrectionnelle, et, résultat inespéré, la délivrance de la Pologne est devenue le mot d'ordre de l'Europe.

Nous arrivons bien tard pour retracer les péripéties d'une lutte où la gloire des victimes fait presque oublier la honte des bourreaux, et nous ne pouvons suivre pas à pas, dans sa marche, l'armée de l'indépendance. Les lecteurs de la *Revue* nous pardonneront de négliger les faits de la guerre pour nous attacher aux faits de la politique.

Il ne s'agit plus seulement aujourd'hui de l'indépendance de la Pologne, c'est la paix européenne qui est mise en question. La Russie, en concluant une conven-

tion offensive et défensive avec le roi de Prusse, a ouvert la porte à l'intervention anglo-française.

En effet, l'Europe libérale obéissant à des scrupules diplomatiques tout au moins discutables, eût pu assister, l'arme au bras, à la victoire des troupes du czar sur les insurgés, mais le traité du 8 février, en constituant une véritable violation du principe de non-intervention, a donné aux gouvernements voisins le droit et le devoir de faire entendre d'énergiques protestations. Ce traité, auquel l'Autriche a refusé de s'associer, portait que les troupes russes pourraient passer librement et avec armes et bagages, de la Pologne en Prusse et de la Prusse en Pologne, selon les exigences de la stratégie moscovite; que les déserteurs ou fugitifs seraient désarmés et remis ès mains des autorités russes. Enfin, le roi Guillaume paraissait s'être engagé à coopérer effectivement à la répression et à jouer en Pologne un rôle semblable à celui joué par la Russie en Hongrie. La Prusse a tenu largement ses promesses et a pris soin de dissiper tous les doutes qui pouvaient exister sur les clauses de la convention, en occupant pendant huit heures la ville polonaise de Dobrzyn, menacée par les insurgés. L'émotion produite par ces nouvelles a été immense. A Berlin, M. de Bismarck, interpellé, s'est tenu sur une réserve extrême, et la Chambre des députés a dû voter la résolution suivante contre la politique russe du gouvernement: « L'intérêt de la Prusse demande que le gouvernement, en face de l'insur- » rection éclatée dans le royaume de Pologne, n'accorde aucune aide et ne favo- » rise ni le gouvernement russe ni les insurgés; conséquemment, qu'il ne » permette à aucune des parties combattantes d'entrer sur le territoire prussien » sans être désarmées à l'instant. » A Londres, lord Russell, répondant à lord Ellenborough, a reconnu la nationalité polonaise en condamnant la conscription militaire appliquée par les ordres de l'empereur de Russie. Il a qualifié sévèrement la conduite du roi de Prusse et n'a point cherché à dissimuler, sous la réserve de l'homme d'État, l'indignation de l'honnête homme. Quant à la presse anglaise, son langage est significatif. Le *Times*, le *Morning Post* et le *Daily News* menacent la Russie et injurient le roi Guillaume. La colère a fait taire tout autre sentiment, et l'organe du cabinet n'hésite point à déclarer que l'Angleterre verrait avec joie la France intervenir en faveur de la Pologne, dût cette intervention n'être point absolument désintéressée. Ici, le *Constitutionnel* lui-même s'irrite, et si le gouvernement est muet encore, l'opinion publique parle haut.

La situation est donc fort grave, et, posée dans ces termes, la question vaut d'être sérieusement étudiée. En faisant abstraction pour un instant des motifs d'humanité qui engagent les nations libérales à intervenir, soit moralement, soit effectivement, il nous est permis d'examiner les différentes raisons qui militent en faveur de l'hypothèse d'une intervention franco-anglaise en Pologne.

L'intérêt de l'Angleterre est immédiat: rompre l'alliance franco-russe qui menace ses intérêts en Orient, resserrer les liens de l'alliance austro-anglaise, et faire de l'armée autrichienne la sentinelle avancée du cabinet de Londres sur les Balkans et sur les bords de la mer Noire, galvaniser pendant quelque temps encore l'Empire ottoman, et mériter par son attitude les sympathies de l'Europe libérale, tel est son but. Pour l'atteindre, elle oubliera ses traditions de jalousie séculaire et verra d'un œil sec la France reprendre, à l'Est, les frontières naturelles qu'elle lui contestait avec tant d'aigreur lors de l'annexion de Nice et de la Savoie.

L'Autriche n'est pas moins intéressée à la reconstitution de la Pologne. Elle y perdrait certainement une province au Nord et probablement la Vénétie au Midi, mais elle y conquerrait l'hégémonie allemande que la Prusse, diminuée, ne pourrait plus lui disputer. La possession des provinces danubiennes compenserait largement les sacrifices qu'elle ferait au droit nouveau, c'est-à-dire au droit des peuples. C'est perdre peu pour gagner beaucoup, et M. de Schmerling n'est pas homme à ne point jouer une si belle partie.

Quant à la France, elle remplirait un rôle digne d'elle en s'interposant entre la Russie, la Prusse et les Polonais; mais n'hésitons pas à le dire, il faudrait pour conserver à son action toute sa dignité et toute sa grandeur, qu'elle renonçât tout d'abord à chercher sur les bords du Rhin la récompense des sacrifices qu'imposerait une pareille résolution. Le Piémont agrandi par la conquête de la Lombardie, des provinces romaines et du royaume des Deux-Siciles, rompait l'équilibre international. Il pouvait être juste de chercher à le rétablir par l'annexion de Nice et de la Savoie; mais nous ne voyons pas très-bien comment la reconstitution de la Pologne, en affaiblissant la Prusse et la Russie et en repoussant l'Autriche vers l'Orient, rendrait nécessaire et équitable une augmentation de territoire pour la France. Nous ne comprenons pas davantage pourquoi il nous serait profitable de faire sur le Rhin ce que nous avons empêché aux Autrichiens de faire sur le Mincio. Il ne faut pas oublier que la guerre est une terrible extrémité et qu'il importe de n'y point intéresser le patriotisme des peuples. Nous ne devons pas perdre de vue ce qui se passe au Mexique.

Engagée dans plusieurs guerres lointaines, placée en face de difficultés financières dont il ne faut pas méconnaître l'importance, la France, en entrant dans cette voie dont l'issue ne peut être que glorieuse pour son drapeau, aura fait beaucoup pour la liberté. La liberté s'acquittera envers elle. Le décret du 24 novembre a suivi d'une année la campagne d'Italie.

Si nous n'avons pas parlé des traités de 1815, invoqués et récusés tour à tour par les parties, selon les besoins du moment, c'est qu'en vérité nous ne pouvons tenir compte de leurs stipulations, violées par les signataires eux-mêmes. Sous le règne du suffrage universel, la volonté de la triple alliance ne peut rien dans la balance. Les peuples déchirent les traités plus vite que ne les signent les souverains, et ils en ont le droit aujourd'hui reconnu et consacré de fait dans certaines parties de l'Europe. Nous ne chercherons donc pas à prouver que le partage de la Pologne a été une grande iniquité, ni à justifier l'insurrection des Polonais en comptant les promesses violées, les tortures subies et les infamies commises. Il nous suffit de savoir que la Pologne veut être libre, qu'elle n'a pas confiance dans le czar, qu'elle est lasse d'être pressurée, pillée et massacrée, qu'elle est résolue à prier comme elle l'entend, à parler sa langue nationale, à refuser ses enfants aux armées russes, pour que ses volontés nous deviennent sacrées. Si son bras pèse moins que son courage, nous souhaitons d'aller à son secours, tout comme les honnêtes gens viennent à l'aide du faible attaqué par des malfaiteurs. Les traités de 1815 n'ont rien à faire dans cette question de justice et d'humanité.

On ne sait rien encore des résolutions prises par le gouvernement français. Quelques bruits sans portée ont circulé à ce sujet, nous ne croyons pas devoir les reproduire, mais nous espérons néanmoins que les paroles de M. Billault au

Corps législatif, ne sont pas les derniers mots de la politique du chef de l'État, et que les Polonais vaincus ne pourront pas dire : « Que Dieu est trop haut et la France trop loin. »

Les peuples, non plus que les hommes, ne sauraient échapper à cette loi de justice qui veut que toute faute porte avec elle son châtiment et son expiation. Cette équitable sévérité devrait être un enseignement pour les uns et les autres. Quand la république des États-Unis, la rebellion vaincue, comptera les morts, elle verra ce que lui a coûté l'*institution particulière*. Nous apprendrons bientôt peut-être quelle hécatombe il faudra pour expier l'oubli dans lequel l'Europe a laissé si longtemps la Pologne.

HECTOR PESSARD.

CHARLES DOLLFUS,
Directeur, gérant responsable.

IMP. DE L. TOINON ET Ce, A SAINT-GERMAIN.

LE THÉATRE ANGLAIS

DE LA RENAISSANCE

PREMIER ARTICLE

C'est le théâtre qui, par excellence, est le fruit original de la Renaissance anglaise, et c'est le théâtre qui, par excellence, manifeste l'esprit de la Renaissance anglaise. Quarante poëtes, parmi eux dix hommes supérieurs, et le plus grand de tous les artistes qui avec des mots ont représenté des âmes; plusieurs centaines de pièces et près de cinquante chefs-d'œuvre; le drame promené à travers toutes les provinces de l'histoire, de l'imagination et de la fantaisie, élargi jusqu'à embrasser la comédie, la tragédie, la pastorale et le rêve; jusqu'à représenter tous les degrés de la condition humaine et tous les caprices de l'invention humaine; jusqu'à exprimer toutes les minuties sensibles de la vérité présente et toutes les grandeurs philosophiques de la réflexion générale; la scène dégagée de tout précepte, affranchie de toute imitation, livrée et appropriée jusque dans ses moindres parties au goût régnant et à l'intelligence publique; il y avait là une œuvre énorme et multiple, capable par sa flexibilité, sa grandeur et sa forme, de recevoir et de garder l'empreinte exacte du siècle et de la nation [1].

[1] « The very age and body of the time, his form and pressure. » (SHAKSPEARE.)

I

Il faut tâcher de se remettre devant les yeux ce public, cet auditoire et cette scène; tout se tient ici comme en toute œuvre vivante et naturelle, et s'il y eut jamais une œuvre naturelle et vivante, c'est celle-là. Il y avait sept théâtres au temps de Shakspeare, tant le goût des représentations était vif et universel. Grandes et grossières machines incommodes dans leur structure, barbares dans leur ameublement; mais la chaleureuse imagination supplée aisément à tous les manques, et les corps endurcis supportent sans peine tous les désagréments. Sur un terrain fangeux, au bord de la Tamise, s'élève le principal, *le Globe*, sorte de grosse tour à six pans, entourée d'un fossé boueux, surmontée d'un drapeau rouge. Le peuple peut y entrer comme les riches; il y a des places de six pence, de deux pence, même d'un penny; mais on n'en a que pour son argent; s'il pleut, et il pleut souvent à Londres, les gens du parterre, bouchers, merciers, boulangers, matelots, apprentis, recevront debout la pluie ruisselante. Je suppose qu'ils ne s'en inquiètent guère: il n'y a pas si longtemps qu'on a commencé à paver les rues de Londres, et quand on a pratiqué comme eux les cloaques et les fanges, on n'a pas peur de s'enrhumer. En attendant la pièce, ils s'amusent à leur façon, boivent de la bière, cassent des noix, mangent des fruits, hurlent et parfois se servent de leurs poings; on les a vus tomber sur les acteurs et mettre le théâtre sens dessus dessous. D'autres fois, mécontents, ils sont allés à la taverne bâtonner le poëte, ou le berner dans une couverture; ce sont de rudes gaillards, et il n'y a point de mois où le cri de *clubs* (en avant les gourdins!) ne les appelle hors de leur boutique pour exercer leurs bras charnus. Comme la bière fait son effet, il y a une grande cuve adossée au parterre, réceptacle singulier qui sert à chacun. L'odeur monte, et on crie: « Brûlez du genièvre. » On en brûle avec un réchaud sur la scène, et la lourde fumée emplit l'air. Certainement, les gens qui sont là ne sont guère dégoûtés ou du moins n'ont pas l'odorat sensible. Au temps de Rabelais, la propreté était médiocre. Comptez qu'ils sortent à peine du moyen âge, et que le moyen âge a vécu dans un fumier.

Au-dessus d'eux, sur la scène, sont les spectateurs capables de payer un shilling d'entrée, les élégants, les gentilshommes. Ceux-là sont à l'abri de la pluie, et s'ils payent un shilling de plus, ils peuvent avoir un escabeau. A cela se réduisent les prérogatives du rang et les inven-

tions du bien-être; même il arrive souvent que les escabeaux manquent; alors ils s'étendent par terre; ce n'est pas en ce temps-là qu'on fait des façons. Ils jouent aux cartes, fument, injurient le parterre qui le leur rend bien, et par surcroît leur jette des pommes. Pour eux, ils gesticulent, ils jurent en italien, en français, en anglais [1]; ils plaisantent tout haut avec des mots recherchés, composites, colorés; bref, ils ont les manières énergiques, originales et gaies des artistes, la même verve, le même sans-gêne, et, pour achever la ressemblance, la même envie de se singulariser, les mêmes besoins d'imagination, les mêmes inventions saugrenues et pittoresques, la barbe taillée en éventail, en pointe, en bêche, en T, les habits voyants et riches, empruntés aux cinq ou six nations voisines, brodés, dorés, bariolés, incessamment exagérés et remplacés par d'autres; il y a un carnaval dans leur tête, comme sur leur dos.

Avec de pareils spectateurs, on peut produire l'illusion sans se donner beaucoup de peine; point d'apprêts, de perspective, peu ou point de décors mobiles; leur imagination en fait tous les frais. Un écriteau de grosses lettres indique au public qu'on est à Londres ou à Constantinople; et cela suffit au public pour se transporter à l'endroit voulu. Nul souci de la vraisemblance: « Vous avez l'Afrique d'un côté, dit sir Philip Sidney, et l'Asie de l'autre, avec une si grande quantité d'États secondaires, que l'acteur, quand il entre, est toujours obligé de vous dire d'abord où il est; autrement on n'entendrait rien à son histoire. Puis voici trois dames qui se promènent pour cueillir des fleurs, et là-dessus nous devons croire que la scène est un jardin. Un peu après, nous entendons parler au même endroit d'un naufrage, et notre devoir est d'accepter le même endroit pour un rocher... Arrivent deux armées représentées par quatre épées et un bouclier, et quel est le cœur si dur qui refuserait de prendre cela pour une bataille rangée? Quant au temps, ils sont encore plus libéraux. D'ordinaire, un jeune prince et une jeune princesse tombent amoureux l'un de l'autre; après beaucoup de traverses, elle devient grosse, accouche d'un beau garçon, le garçon est perdu, devient homme, est prêt à engendrer un autre garçon... Tout cela en deux heures. » Sans doute, ces énormités s'atténuent un peu sous Shakspeare; avec quelques tapisseries, quelques grossières imitations d'animaux, de tours, de forêts, on aide un peu l'imagination du public. Mais en somme, chez Shakspeare comme chez les autres, c'est l'imagination du public qui est le machiniste; il faut

[1] Ben Jonson. *Every man in his humour; — Cynthia's Revels.*

qu'elle se prête à tout, remplace tout, accepte pour une reine un jeune garçon qui vient de se faire la barbe, supporte en un acte trente changements de lieu, saute tout d'un coup vingt ans [1] ou cinq cents milles, prenne six figurants pour quarante mille hommes, et se laisse figurer par un roulement de tambour toutes les batailles de César, de Henri V, de Coriolan et de Richard III. Elle fait tout cela, tant elle est surabondante et jeune! Rappelez-vous votre adolescence; pour mon compte, les plus grandes émotions que j'ai eues au théâtre m'ont été données par une troupe ambulante de quatre demoiselles qui jouaient le vaudeville et le drame, sur une estrade au fond d'un café; il est vrai que j'avais treize ans. Pareillement, dans le théâtre en ce moment, les âmes sont neuves, prêtes à tout sentir comme le poëte à tout oser.

II

Ce ne sont là que les dehors; tâchons d'entrer plus avant, de voir les passions, la tournure d'esprit, l'intérieur des hommes; c'est cet état intérieur qui suscite et modèle le drame, comme le reste; les inclinations invisibles sont partout la cause des œuvres visibles, et le dedans fait le dehors. Quels sont-ils ces bourgeois, ces courtisans, ce public dont le goût façonne ce théâtre? Qu'y a-t-il de particulier dans la structure et l'état de leur esprit? Il faut bien que cet état soit particulier, puisque tout d'un coup et pendant soixante ans le drame pousse ici avec une merveilleuse abondance, et qu'au bout de ce temps il s'arrête sans que jamais aucun effort puisse le ranimer. Il faut bien que cette structure soit particulière, puisque entre tous les théâtres de l'antiquité et des temps modernes, celui-ci se détache avec une forme distincte, et présente un style, une action, des personnages, une idée de la vie qu'on ne rencontre en aucun siècle et en aucun pays. Ce trait particulier est la libre et complète expansion de la *nature*.

Ce qu'on appelle nature dans l'homme, c'est l'homme tel qu'il est avant que la culture et la civilisation l'aient déformé et réformé. Presque toujours, lorsqu'une génération nouvelle arrive à la virilité et à la conscience, elle rencontre un code de préceptes qui s'impose à elle de tout le poids et de toute l'autorité du passé. Cent sortes de chaînes, cent

[1] *Winter's tale; Cymbeline; Julius Cæsar.*

mille sortes de liens, la religion, la morale, le savoir-vivre, toutes les législations qui règlent les sentiments, les mœurs et les manières, viennent entraver et dompter l'animal instinctif et passionné qui palpite et se cabre en chacun de nous. Rien de semblable ici; c'est une renaissance, et ce frein du passé manque au présent. Le catholicisme, réduit aux pratiques extérieures et aux tracasseries cléricales, vient de finir; le protestantisme, arrêté dans les tâtonnements ou égaré dans les sectes, n'a pas encore pris l'empire; la religion disciplinaire est défaite, et la religion morale n'est pas encore faite; l'homme a cessé d'écouter les prescriptions du clergé, et n'a pas encore épelé la loi de la conscience. L'église est un rendez-vous, comme en Italie; les jeunes gentilshommes vont à Saint-Paul se promener, rire, causer, étaler leurs manteaux neufs; même la chose est passée en usage; ils payent pour le bruit qu'ils font avec leurs éperons, et cette taxe est un profit des chanoines [1]; les filous, les filles sont là, en troupes; elles concluent leurs marchés pendant le service. Songez enfin que les scrupules de conscience et la sévérité des puritains sont alors choses odieuses, qu'on les tourne en ridicule sur le théâtre, et mesurez la différence qui sépare cette Angleterre sensuelle, débridée, et l'Angleterre correcte, disciplinée et raidie, telle que nous la voyons aujourd'hui. Ecclésiastique ou séculière, nulle part on ne découvre de règle. Dans la défaillance de la foi, la raison n'a pas pris l'empire, et l'opinion est aussi dépourvue d'autorité que la tradition. L'âge imbécile qui vient de finir demeure enfoui sous le dédain avec ses radotages de versificateurs et ses manuels de cuistres, et parmi les libres opinions qui arrivent de l'antiquité, de l'Italie, de la France et de l'Espagne, chacun peut choisir à sa guise, sans subir une contrainte ou reconnaître un ascendant. Point de modèle imposé comme aujourd'hui; au lieu d'affecter l'imitation, ils affectent l'originalité [2]. Chacun veut être soi-même, avoir ses jurons, ses façons, son costume propre, ses particularités de conduite et d'humeur, et ne ressembler à personne. Ils ne disent pas : « Cela se fait, » mais « je fais cela. » Au

[1] « Parmi les laïques, il y avait peu de dévotion; le jour du Seigneur était grandement » profané et peu observé; les prières communes n'étaient pas fréquentées; plusieurs vivaient » sans rendre aucun culte à Dieu. Beaucoup étaient purement païens et athées; la cour de la » reine elle-même était un asile d'épicuriens et d'athées et de gens sans loi. » (STRYPE, en 1572.) « Dans ma jeunesse.... le dimanche... le peuple ne voulait pas interrompre ses jeux et ses danses, et bien des fois celui qui lisait la Bible était forcé de s'arrêter jusqu'à ce que le joueur de flageolet et les acteurs eussent fini. Parfois les danseurs entraient dans l'église avec tous leurs accoutrements, leurs écharpes, leurs déguisements, et des clochettes qui sonnaient à leurs jambes, et, aussitôt que la prière commune était dite, retournaient ensuite à leur divertissement. » (*Baxter's Narrative.*)

[2] BEN JONSON; — *Every man in his humour.*

lieu de se comprimer, ils s'étalent. Nul code de société; sauf un jargon exagéré de courtoisie chevaleresque, ils restent maîtres de parler et d'agir selon l'impulsion du moment; vous les trouverez affranchis des bienséances comme du reste. Dans cette rupture et dans cette absence de toutes les entraves, ils ressemblent à de beaux et forts chevaux lâchés en plein pâturage. Leurs instincts natifs n'ont été ni apprivoisés, ni muselés, ni amoindris.

Au contraire, ils ont été maintenus intacts par l'éducation corporelle et militaire; et comme c'est de la barbarie, non de la civilisation, qu'ils sortent, ils n'ont point été entamés par l'adoucissement inné et par la modération héréditaire qui aujourd'hui se transmet avec le sang et civilise l'homme avant sa naissance. C'est pourquoi l'homme qui, depuis trois siècles, devient un animal domestique, est, à ce moment encore, un animal presque sauvage, et la force de ses muscles, comme la dureté de ses nerfs, augmente l'audace et l'énergie de ses passions. Regardez chez les hommes incultes, chez les gens du peuple, comme tout d'un coup le sang s'échauffe et monte au visage; les poings se ferment, les lèvres se serrent, et ces vigoureux corps se précipitent tout d'un bloc vers l'action. Les courtisans de ce siècle ressemblent à nos hommes du peuple. Ils ont le même goût pour les exercices des membres, la même indifférence aux intempéries de l'air, la même grossièreté de langage, la même sensualité avouée. Ce sont des corps de charretiers avec des sentiments de gentilshommes, des habits d'acteurs et des goûts d'artistes. « A quatorze ans [1], un fils de lord va aux champs pour chasser le daim et prendre de la hardiesse. Car, chasser le daim, l'égorger et le voir saigner, donne de la hardiesse au cœur. A seize ans, guerroyer, faire des entreprises, jouter, chevaucher, assaillir des châteaux, et tous les jours essayer son armure en appertises d'armes avec quelqu'un de ses serviteurs. » Homme fait, il s'emploie au tir de l'arc, à la lutte, au saut, à la voltige. La cour de Henri VIII, pour la bruyante gaieté, ressemble à une fête de village. Le roi [2] « s'exerce tous les jours à tirer, chanter, danser, lutter, jeter la barre, jouer du flageolet, de la flûte, de l'épinette, arranger des chansons, faire des ballades. » Il saute les fossés à la perche, et manque une fois d'y périr. Il aime si fort la lutte, que son premier salut à François Ier est de l'empoigner à bras le corps, publiquement, pour le jeter par terre. C'est de cette façon qu'un cuirassier ou un maçon accueille aujourd'hui et essaye un nouveau

[1] *Chronique d'Hardinge.*

[2] HOLINSHED, 806, LODGE. FENTON. HARRINGTON; *Nugæ antiquæ*. M. PHILARÈTE CHASLES; *Études sur Shakspeare*. Voir Shakspeare et tous les auteurs dramatiques.

camarade. En effet, pour divertissements ils ont, comme les cuirassiers et les maçons, la grosse gaudriole et la bouffonnerie brutale. Dans chaque grande maison, il y a un fou « dont le métier est de lancer des » plaisanteries mordantes, de faire des gestes baroques, des grimaces, » de chanter des chansons graveleuses, » comme dans nos cabarets. Ils trouvent l'injure et l'ordure plaisantes, ils sont mal embouchés, ils mâchent les mots de Rabelais tout crus, et s'amusent de conversations qui nous révolteraient. Nul respect humain; l'empire des convenances et l'habitude du savoir-vivre ne commencera que sous Louis XIV et par l'imitation de la France; en ce moment, tous disent le mot *propre*, et c'est le plus souvent le gros mot. Vous verrez sur la scène, dans le *Périclès*, de Shakspeare, toutes les puanteurs d'un bouge de prostitution [1]. Les grands seigneurs, les dames parées ont le langage des halles. Quand Henri V fait la cour à Catherine de France, c'est avec le grossier entrain d'un matelot qui aurait pris goût pour une vivandière; et comme les gabiers qui, aujourd'hui, se tatouent un cœur sur le bras pour prouver leur passion à leur payse, vous trouvez des gens qui « avalent du soufre et boivent de l'urine [2] » pour gagner leur maîtresse par un témoignage d'amour. L'humanité manque aussi bien que la décence. Le sang, la souffrance ne les émeut pas. La cour assiste à des combats d'ours et de taureaux, où les chiens se font éventrer, où l'animal enchaîné est parfois fouetté à mort, et c'est, dit un officier du palais [3], « une charmante récréation. » Rien d'étonnant qu'ils se servent de leurs bras, comme les paysans et les commères. Élisabeth donnait des coups de poing à ses filles d'honneur, « de telle façon qu'on entendait souvent ces belles filles crier et se lamenter d'une piteuse manière. » Un jour, elle cracha sur l'habit à franges de sir Mathew; une autre fois, comme Essex, qu'elle tançait, lui tournait le dos, elle le souffleta. C'était alors l'usage des grandes dames de battre leurs enfants et leurs serviteurs. La pauvre Jane Grey était parfois « si misérablement bousculée, frappée, pincée, et maltraitée encore en d'autres façons qu'elle n'ose rapporter, » qu'elle se souhaitait morte. Leur première idée est d'en venir aux injures, aux coups, de se satisfaire. Comme au temps féodal, ils ont encore l'appel aux armes, et l'habitude de se faire justice par eux-mêmes et sur-le-champ. « Jeudi dernier [4], écrit Gilbert Talbot, comme

[1] Rôle de Calypso dans MASSINGER; de Putana dans FORD; de Protalyce dans BEAUMONT AND FLETCHER.

[2] MIDDLETON; *Dutch Courtezan*. PH. CASLES, 99.

[3] LANGHAM; *A goodly relief*.

[4] 13 février 1587. Voir pour tous ces détails, NATHAN DRAKE, *passim*, *Shakspeare and his times*. — PHIL. CHASLES, *Études sur le* XVI[e] *siècle*.

milord Rytche allait à cheval dans la rue, un certain Wyndhans lui tira un coup de pistolet... Et le même jour, comme sir John Conway se promenait, M. Ludovyk Grevell arriva soudainement sur lui, et le frappa de son épée sur la tête... Je suis forcé d'importuner Vos Seigneuries de ces bagatelles, n'ayant rien appris de plus important. » Nul, même la reine, n'est en sûreté parmi des âmes si violentes [1]. Aussi, quand un homme en frappe un autre dans l'enceinte du palais, on lui coupe le poing, et on bouche les artères avec un fer rouge. Il n'y a que ces images atroces, et le douloureux fantôme de la chair saignante et souffrante qui puisse dompter la véhémence et contenir les soubresauts de leurs instincts. Jugez maintenant des matériaux qu'ils fournissent au théâtre et des personnages qu'ils demandent au théâtre; pour être d'accord avec le public, la scène n'aura pas trop des plus franches concupiscences et des plus puissantes passions; il faudra qu'elle montre l'homme lancé jusqu'au bout de son désir, effréné, presque fou, tantôt frissonnant et fixe devant la blanche chair palpitante que ses yeux dévorent, tantôt hagard et grinçant devant l'ennemi qu'il veut déchirer, tantôt soulevé hors de lui-même et bouleversé à l'aspect des honneurs et des biens qu'il convoite, toujours en tumulte et enveloppé dans une tempête d'idées tourbillonnantes, parfois secoué de gaietés impétueuses, le plus souvent voisin de la fureur et de la folie, plus fort, plus ardent, plus abandonné, plus audacieusement laché à travers le réseau de la raison et de la loi qu'il ne fut jamais. Nous entendons à travers les drames comme à travers l'histoire du temps ce grondement farouche; le XVIe siècle ressemble à une caverne de lions.

Parmi ces passions si fortes, nulle ne manque. La nature apparaît ici dans toute sa fougue, mais aussi dans toute sa plénitude. Si rien n'a été amorti, rien n'a été mutilé. C'est l'homme entier qui se déploie, cœur, esprit, corps et sens, avec les plus nobles et les plus fines de ses aspirations, comme avec les plus bestiaux et les plus sauvages de ses appétits, sans que la domination de quelque circonstance maîtresse le jette tout d'un côté, pour l'exalter ou le rabaisser. Il n'est point raidi comme il le sera sous le puritanisme. Il n'est point découronné comme il le sera sous la Restauration. Après le vide et l'ennui du XVe siècle, il s'est réveillé, par une seconde naissance, comme jadis en Grèce il s'est éveillé par une première naissance, et cette fois, comme l'autre, les sollicitations du dehors sont venues toutes ensemble pour faire sortir

[1] Essex, souffleté par la reine, mit la main sur la garde de son épée.

ses facultés de leur inertie et de leur torpeur. Une sorte de température bienfaisante s'est épandue sur elles pour les couver et les faire éclore. La paix, la prospérité, le bien-être ont commencé ; les industries nouvelles et l'activité croissante ont tout d'un coup décuplé les objets de commodité et de luxe ; l'Amérique et l'Inde découvertes ont fait briller à tous les yeux des trésors et des prodiges entassés dans le lointain des mers inconnues ; l'antiquité retrouvée, les sciences ébauchées, la Réforme entreprise, les livres multipliés par l'imprimerie, les idées multipliées par les livres, ont doublé les moyens de jouir, d'imaginer et de penser. On veut jouir, imaginer, penser, car le désir croît avec l'attrait, et ici tous les attraits se rencontrent. Il y en a pour les sens, dans ces appartements que l'on commence à chauffer, dans ces lits qu'on garnit d'oreillers, dans ces carrosses, dont pour la première fois on fait usage. Il y en a pour l'imagination, dans ces palais nouveaux, arrangés à l'Italienne ; dans ces tapisseries nuancées, apportées de Flandre ; dans ces riches costumes, brodés d'or, qui, incessamment changés, rassemblent les fantaisies et les magnificences de toute l'Europe. Il y en a pour l'esprit dans ces nobles et beaux écrits qui, répandus, traduits, interprétés, apportent la philosophie, l'éloquence et la poésie de l'antiquité restaurée et des Renaissances environnantes. Sous cet appel, toutes les aptitudes et tous les instincts se dressent à la fois : les bas, les sublimes, l'amour idéal et l'amour sensuel, l'avidité grossière et la générosité pure. Rappelez-vous ce que vous avez ressenti vous-même au moment où, d'enfant, vous êtes devenu homme, quels souhaits de bonheur, quelle grandeur d'espérances, quelle intempérance de cœur vous poussait vers toutes les joies, avec quel élan vos mains, d'elles-mêmes, se portaient à la fois vers chaque branche de l'arbre, et refusaient d'en laisser échapper un seul fruit. A seize ans, comme Chérubin, on désire une servante en adorant une madone ; on est capable de toutes les concupiscences et, aussi, de toutes les abnégations ; on trouve la vertu plus belle, et les soupers meilleurs ; la volupté a plus de saveur, et l'héroïsme a plus de prix ; il n'est pas d'attrait qui ne soit poignant ; la suavité et la nouveauté des choses sont trop fortes ; et, dans l'essaim de passions qui bourdonne au dedans de nous et nous pique comme des dards d'abeille, nous ne savons que nous précipiter tour à tour en tous les sens. Tels étaient les hommes de ce temps, Raleigh, Essex, Élisabeth, Henri VIII lui-même, excessifs et inégaux, prompts aux dévouements et aux crimes, violents dans le bien et dans le mal, héroïques avec d'étranges faiblesses, humbles avec de soudains redressements, jamais vils de parti pris comme les viveurs de la Restauration, jamais

rigides par principes comme les puritains de la Révolution, capables de pleurer comme des enfants [1], et de mourir comme des hommes, souvent bas courtisans, plus d'une fois véritables chevaliers, et qui, parmi tant de contrariétés de conduite, ne manifestent avec constance que le trop plein de leur nature. Ainsi disposés, ils peuvent tout comprendre, les férocités sanguinaires et les générosités exquises, la brutalité de la débauche infâme et les plus divines innocences de l'amour, accepter tous les personnages, des prostituées et des vierges, des princes et des saltimbanques, passer subitement de la bouffonnerie triviale aux sublimités lyriques, écouter tour à tour les calembours des clowns et les odes des amoureux. Même il faudra que le drame, pour imiter et contenter la fécondité de leur nature, prenne tous les langages, le vers pompeux, surchargé, florissant d'images, et, tout à côté, la prose populacière; bien plus, il faudra qu'il violente son style naturel et son cadre naturel; qu'il mette des chants, des éclats de poésie dans les conversations des courtisans et dans les harangues des hommes d'État; qu'il amène sur la scène des féeries d'opéra [2], « des gnomes, des nymphes de la terre et de la mer, avec leurs bosquets et leurs prairies; qu'il force les dieux à descendre sur le théâtre, et l'enfer lui-même à livrer ses féeries. » Nul théâtre n'est si complexe; c'est que jamais l'homme ne fut plus complet.

III

Dans cet épanouissement si universel et si libre, les passions ont pourtant leur tour propre qui est anglais, parce qu'elles sont anglaises. Après tout, à tout âge, sous toute civilisation, un peuple est toujours lui-même; quel que soit son habit, sayon de poil de chèvre, pourpoint doré, ou frac noir, les cinq ou six grands instincts qu'il avait dans ses forêts le suivent dans ses palais et dans ses bureaux. Aujourd'hui encore, les passions militantes, l'humeur sombre subsistent sous la régularité et le bien-être des mœurs modernes [3]. L'énergie et l'âpreté native font irruption à travers la perfection de la culture et les habitudes du *comfort*. Les jeunes gens riches, au sortir d'Oxford, vont chasser l'ours au

[1] Le grand chancelier Burleigh pleurait souvent, tant il était rudoyé par Élisabeth.

[2] MIDDLETON.

[3] Voir, pour comprendre ce caractère, les rôles de James Harlowe dans RICHARDSON, du vieil Osborne dans THACKERAY, de sir Giles Overreach dans MASSINGER, de Manly dans WYCHERLEY.

Canada, l'éléphant au cap de Bonne-Espérance, vivent sous la tente, boxent, sautent les haies à cheval, manœuvrent leurs *clippers* sur les côtes périlleuses, jouissent de la solitude et du danger. L'ancien Saxon, le vieux *rover* des mers scandinaves n'a pas péri. Jusque dans les écoles, les enfants se rudoient, se résistent, se battent comme des hommes, et leur naturel est si indompté qu'il faut les verges et les meurtrissures pour les réduire sous la discipline de la loi. Jugez de ce qu'ils étaient au XVIe siècle : la race anglaise[1] passe alors pour « la plus belliqueuse » de l'Europe, « la plus redoutable dans les batailles, la plus impatiente de tout ce qui ressemble à la servitude. « Les bêtes sauvages anglaises, » c'est ainsi que Cellini les appelle, et « les énormes pièces de bœuf » dont ils s'emplissent, entretiennent la force et la férocité de leurs instincts. Pour achever de les endurcir, les institutions travaillent dans le même sens que la nature. La nation est armée, chaque homme est élevé en soldat, tenu d'avoir des armes selon sa condition, de s'exercer le dimanche et les jours de fête ; depuis le yeoman jusqu'au lord, la vieille constitution militaire les tient enrégimentés et prêts à l'action. Dans un État qui ressemble à une armée, il faut que les châtiments, comme dans une armée, soient terribles, et pour les aggraver, la hideuse guerre des Deux Roses qui, à chaque incertitude de la succession, peut reparaître, est encore présente dans tous les souvenirs. De pareils instincts, une semblable constitution, une telle histoire, dressent devant eux l'idée de la vie avec une sévérité tragique ; la mort est à côté, et aussi les blessures, les billots, les supplices ; le beau manteau de pourpre que les renaissances du Midi étalent joyeusement au soleil, pour s'en parer comme d'une robe de fête, est ici taché de sang et bordé de noir. Partout[2] une discipline rigide, et la hache prête pour toute apparence de trahison ; les plus grands, des évêques, un chancelier, des princes, des parents du roi, des reines, un protecteur, agenouillés sur la paille, viendront éclabousser la Tour de leur sang ; un à un, on les voit défiler, tendre le col : le duc de Buckingham, la reine Anne de Boleyn, la reine Catherine Howard, le comte de Surrey, l'amiral Seymour, le duc de Somerset, lady Jane Grey et son mari, le duc de Northumberland, la reine Marie Stuart, le comte d'Essex, tous sur le trône ou sur les marches du trône, au faîte des honneurs, de la beauté, de la jeunesse et du génie; de cette procession éclatante, on ne voit revenir que des

[1] *Hentzner's Travels.*—BENVENUTO CELLINI ; voyez *passim* les costumes avec notices, imprimés à Venise et en Allemagne : *Bellicosissimi.* — FROUDE, I, 19, 52.

[2] V. FROUDE, *History of England,* tomes I, II, III.

troncs inertes, maniés à plaisir par la main du bourreau. Compterai-je les bûchers, les pendaisons, les hommes vivants détachés de la potence, éventrés, coupés en quartiers[1], les membres jetés au feu, les têtes exposées sur les murailles? Il y a telle page d'Holinshed qui semble un nécrologe : « Le vingt-cinquième jour de mai, dans l'église de Saint-» Paul de Londres, furent examinés dix-neuf hommes et six femmes nés » en Hollande, » qui étaient hérétiques ; « quatorze d'entre eux furent » condamnés, un homme et une femme brûlés à Smithfield ; les douze » autres furent envoyés dans d'autres villes pour être brûlés. — Le » dix-neuvième juin, trois moines de Charterhouse furent pendus, » détachés, et coupés en quartiers à Tyburn, leurs têtes et leurs » morceaux, exposés dans Londres, pour avoir nié que le roi fût le chef » suprême de l'Église. — Et aussi le vingt-unième du même mois, et » pour la même cause, le docteur John Fisher, évêque de Rochester, » fut décapité pour avoir nié la suprématie, et sa tête exposée sur le » pont de Londres. Le pape l'avait nommé cardinal et lui avait envoyé » son chapeau jusqu'à Calais, mais la tête était tombée avant que le » chapeau fût dessus, de sorte qu'ils ne se rencontrèrent pas. — Le » premier de juillet, sir Thomas More fut décapité pour le même » crime, c'est-à-dire pour avoir nié que le roi fût chef suprême de » l'Église. » Aucun de ces meurtres ne semble extraordinaire ; les chroniqueurs en parlent sans s'indigner ; les condamnés vont au billot paisiblement, comme si la chose était toute naturelle. Anne de Boleyn dit sérieusement avant de livrer sa tête : « Je prie Dieu de conserver le roi, et de lui envoyer un long règne, car jamais il n'y eut prince meilleur et plus compatissant[2]. » La société est comme en état de siége, si tendue que chacun enferme, dans l'idée de l'ordre, l'idée de l'échafaud. On l'aperçoit, la terrible machine, dressée sur toutes les routes de la vie humaine ; les petites y conduisent comme les grandes. Une sorte de loi martiale, implantée par la conquête dans les matières civiles, est entrée de là dans les matières ecclésiastiques[3], et le régime économique lui-même a fini par s'y trouver asservi. Ainsi que dans un camp[4], les dépenses, l'habillement, la nourriture de chaque classe sont fixés et restreints ; nul homme ne peut vaguer hors de son district, être oisif, vivre à sa volonté. Tout inconnu est saisi, interrogé ; s'il ne

[1] « Quand son cœur fut arraché, il poussa un gros gémissement. » Exécution de Parry, STRYPE, III, 251. Consulter LINGARD, IV, 259. HOLINSHED, II, 938.

[2] *Holinshed*, 940.

[3] Sous Henri IV et Henri V.

[4] FROUDE, I, 15.

peut rendre bon compte de lui-même, les *stocks*[1] de la paroisse sont là pour meurtrir ses jambes ; comme dans un régiment, il passe pour un espion et pour un ennemi. Quiconque, dit la loi[2], aura vagabondé pendant trois jours, sera marqué d'un fer rouge sur la poitrine, et livré comme esclave à celui qui le dénoncera. « Celui-ci prendra l'esclave, » lui donnera du pain, de l'eau, de la petite boisson, des aliments de » rebut, et le forcera à travailler, en le battant, en l'enchaînant, ou » autrement, quel que soit l'ouvrage ou le travail, si abject qu'il soit. » Il peut le vendre, le léguer, le louer, trafiquer de lui, « comme de tout autre bien, meuble ou marchandise, » lui mettre un cercle de fer au cou et à la jambe ; s'il fuit et s'absente plus de quatorze jours, il est marqué au front d'un fer rouge, et esclave pour toute sa vie ; s'il fuit une seconde fois, il est tué. Parfois, dit More, on voit une vingtaine de voleurs pendus au même gibet. En un an[3], quarante personnes furent mises à mort dans le seul comté de Somerset, et, dans chaque comté, on trouvait trois ou quatre cents voleurs et vagabonds qui parfois s'assemblaient et pillaient en troupes armées de soixante. Qu'on regarde de près à toute cette histoire, aux bûchers de Marie, aux pilo-ris d'Élisabeth, et on verra que la température morale de ce pays, comme sa température physique, est âpre entre toutes. La joie n'y est point savourée comme en Italie ; ce qu'on appelle alors *Merry England*, c'est l'Angleterre livrée à la verve animale, au rude entrain que communiquent la nourriture abondante, la prospérité continue, le courage, et la confiance en soi ; la volupté manque en ce climat et dans cette race. Au milieu des belles croyances populaires apparaissent les lugubres rêves et le cauchemar atroce de la sorcellerie. L'évêque Jewell[4] déclare devant la reine que, « dans ces dernières années, les sorcières et sorciers se sont merveilleusement multipliés. » Tels ministres affirment « qu'ils ont eu à la fois dans leur paroisse dix-sept ou dix-huit sorcières, entendant par là celles qui pourraient opérer des miracles surnaturels. » Elles jettent des sorts qui « pâlissent les joues, dessèchent la chair, barrent le langage, bouchent les sens, consument l'homme jusqu'à la mort. » Instruites par le diable, elles font « avec les entrailles et les membres des enfants des onguents pour chevaucher

[1] Machine de bois qui servait pour les punitions ; c'est une sorte de cangue.
[2] En 1547. *Pictorial history*, II, 467.
[3] *Pictorial history*, tom. II, 907, année 1596.
[4] *Démonologie* du roi Jacques, 1597-1613, statuts du Parlement : « Un nommé Scot, dit le roi Jacques, *n'a pas eu honte* de nier dans un imprimé public qu'il y eût une chose telle que la sorcellerie, soutenant ainsi la vieille erreur des Sadducéens, lesquels niaient qu'il y eût des esprits. » V. le livre de Reginald Scot, 1584. (*Nathan Drake*.)

dans l'air. » Quand un enfant n'est pas baptisé ou préservé par le signe de la croix, « elles vont le prendre la nuit dans son berceau ou aux côtés de sa mère..., le tuent..., puis, l'ayant enseveli, le dérobent du tombeau pour le faire bouillir en un chaudron jusqu'à ce que la chair soit devenue potable. C'est une règle infaillible que, chaque quinzaine ou tout au moins chaque mois, chaque sorcière doit au moins tuer un enfant pour sa part. » Il y avait là de quoi faire claquer les dents d'épouvante. Joignez-y la saleté et le grotesque, les misérables polissonneries, les détails de marmite, toutes les vilenies qui ont pu hanter l'imagination triviale d'une vieille dégoûtante et hystérique, voilà les spectacles que Middleton et Shakspeare étalent, et qui sont conformes aux sentiments du siècle et à l'humeur nationale. A travers les éclats de la verve et les splendeurs de la poésie perce la tristesse foncière. Les légendes douloureuses ont pullulé; tout cimetière a son revenant; partout où un homme a été tué revient un esprit. Beaucoup de gens n'osent sortir de leur village après le soleil couché. Le soir, à la veillée, on parle du carrosse qui apparaît mené par des chevaux sans tête avec un postillon et des cochers sans tête, ou des esprits malheureux qui, obligés d'habiter la plaine sous le souffle aigu de la bise, implorent l'abri d'une haie ou d'un vallon. Ils rêvent horriblement de la mort: « Mourir, aller nous ne savons pas où! — Être couché, cloué dans la fosse froide, et pourrir! Cette chaude vie frémissante qui devient une motte de terre gluante et pétrie! — Et l'heureuse âme, qui tout à l'heure sera plongée dans des flots de feu, — ou résidera dans des régions frissonnantes barrées d'une triple enceinte de glace, — ou sera emprisonnée dans les vents aveugles, et roulée avec une violence incessante tout autour de ce monde suspendu, — ou, pis que le pire de tout cela, — être ce que les pensées sans loi ni limite imaginent, hurlantes, — c'est trop horrible [1]. » Les plus grands parlent avec une résignation morne de la grande obscurité infinie qui enveloppe notre pauvre petite vie vacillante, de cette vie qui n'est qu'une « fièvre anxieuse, » de cette triste condition humaine qui n'est que passions, déraison et douleur, de cet être humain qui lui-même n'est peut-être qu'un vain fantôme, un rêve douloureux de malade. A leurs yeux, nous roulons sur une pente fatale où le hasard nous entre-choque, et le destin intérieur qui nous pousse ne nous brise qu'après nous avoir aveuglés. Au delà de tout « est la tombe muette, où l'on n'entend plus rien,

[1] SHAKSPEARE: *Measure for Measure, Tempest, Hamlet, Macbeth.*—BEAUMONT AND FLETCHER: *Thierry and Theodoret,* act. IV.

ni le pas joyeux de son ami, ni la voix de son amant, ni le conseil affectueux de son père, où il n'y a plus rien, où tout est oubli, poussière, obscurité éternelle. » Encore s'il n'y avait rien ! « Mourir, dormir ! oui, et rêver peut-être. » Rêver lugubrement, tomber dans un cauchemar pareil à celui de la vie, pareil à celui où nous nous débattons aujourd'hui, où nous crions, haletants, d'un gosier rauque ! Voilà leur idée de l'homme et de la vie, idée nationale qui remplit le théâtre de calamités et de désespoirs, qui étale les supplices et les massacres, qui prodigue la folie et le crime, qui met partout la mort comme issue; une brume menaçante et sombre couvre leur esprit comme leur ciel, et la joie comme le soleil ne perce chez eux que violemment et par intervalles. Ils sont autres que les races latines, et, dans la Renaissance commune, ils renaissent autrement que les races latines. Le libre et plein développement de la pure nature qui, en Grèce et en Italie, aboutit à la peinture de la beauté et de la force heureuse, aboutit ici à la peinture de l'énergie farouche, de l'agonie et de la mort.

IV

Ainsi naquit ce théâtre, théâtre unique dans l'histoire comme le moment admirable et passager d'où il est sorti, œuvre et portrait de ce jeune monde, aussi naturel, aussi effréné et aussi tragique que lui. Quand un drame original et national s'élève, les poëtes qui l'établissent portent en eux-mêmes les sentiments qu'il représente. Ils manifestent mieux que les autres hommes l'esprit public, parce que l'esprit public est plus fort chez eux que chez les autres hommes. Les passions environnantes éclatent dans leur cœur avec un cri plus âpre ou plus juste, et c'est pour cela que leur voix devient la voix de tous. L'Espagne chevaleresque et catholique rencontre ses interprètes dans des enthousiastes et des don Quichotte, dans Calderon, soldat, puis prêtre; dans Lope, volontaire à quinze ans, amoureux exalté, duelliste errant, soldat de l'Armada, à la fin prêtre et familier du Saint-Office, si fervent, qu'il jeûne jusqu'à s'épuiser, s'évanouit d'émotion en disant la messe, et ensanglante de ses flagellations les murs de sa chambre. La sereine et noble Grèce a pour chef de ses poëtes tragiques un des plus accomplis et des plus heureux de ses enfants [1], Sophocle, le premier

[1] Διεπονήθη δὲ ἐν παισί και περὶ παλαίστραν και μουσικὴν, ἐξ ὧν ἀμφοτέρων εστεφανώθη. (*Scoliaste*) Φιλαθηναιότατος καὶ θεοφίλης.

dans les choses du chant et de la palestre, qui, à quinze ans, chantait nu le pœan devant le trophée de Salamine, et qui, depuis, ambassadeur, général, toujours aimé des Dieux et « passionné pour sa ville, » offrit en spectacle dans sa vie comme dans ses œuvres l'harmonie incomparable qui a fait la beauté du monde antique, et que le monde moderne n'atteindra plus. La France éloquente et mondaine, dans le siècle qui a porté le plus loin l'art des bienséances et du discours, trouve pour écrire ses tragédies oratoires, et peindre ses passions de salon, le plus habile artisan de paroles, Racine, un courtisan, un homme du monde, le plus capable par la délicatesse de son tact et par les ménagements de son style de faire parler des hommes du monde et des courtisans. Pareillement ici les poëtes conviennent à l'œuvre. Presque tous sont des bohêmes, nés dans le peuple [1], instruits pourtant, et le plus souvent élèves d'Oxford ou de Cambridge, mais pauvres, en sorte que leur éducation fait contraste avec leur état : Ben Jonson est beau-fils d'un maçon, maçon lui-même; Marlowe est fils d'un cordonnier; Shakspeare, d'un marchand de laine; Massinger, d'un domestique de grande maison. Ils vivent comme ils peuvent, font des dettes, écrivent pour gagner leur pain, montent sur le théâtre. Peel, Lodge, Marlowe, Jonson, Shakspeare, Heywood sont acteurs; la plupart des détails qu'on a sur leur compte sont tirés du journal d'Henslowe, un ancien prêteur sur gages, plus tard bailleur de fonds et impresario, qui les fait travailler, leur accorde des avances, reçoit en nantissement leurs manuscrits ou leur garde-robe. Pour une pièce de théâtre, il donne sept ou huit livres sterling; après l'an 1600, les prix montent, et vont jusqu'à vingt ou vingt-cinq livres. On voit bien que, même après cette hausse, le métier d'auteur donne à peine du pain; pour gagner quelque argent, il faut, comme Shakspeare, se faire entrepreneur, tâcher d'avoir une part dans la propriété du théâtre; mais le cas est rare, et la vie qu'ils mènent, vie de comédiens et d'artistes, imprévoyante, excessive, égarée à travers les débauches et les violences, parmi les femmes de mauvaise vie, au contact des jeunes galants, parmi les provocations de la misère, de l'imagination et de la licence, les mène ordinairement à l'épuisement, à l'indigence et à la mort. On jouit d'eux, et on les néglige ou on les méprise; tel, pour une allusion politique, est mis en prison, et manque de perdre les oreilles; les grands, les gens d'administration, les rudoient comme des valets. Heywood qui joue presque tous les jours, s'impose, en outre, pendant

[1] Excepté Beaumont et Fletcher.

plusieurs années l'obligation d'écrire un feuillet chaque jour, compose à la diable dans les tavernes, peine et sue en vrai manœuvre littéraire [1], et meurt laissant deux cent vingt pièces, dont la plupart se perdront. Kyd, un des premiers, meurt dans la misère. Shirley, l'un des derniers, à la fin de sa carrière, est contraint de redevenir instituteur. Massinger meurt inconnu, et on ne trouve sur lui dans le registre de la paroisse que cette triste mention : « Philippe Massinger, un étranger. » Peu de mois après la mort de Middleton, sa veuve est forcée de demander un secours à la Cité, parce qu'il n'a rien laissé. « L'imagination opprime [2] en eux la raison, c'est la maladie commune des poètes. » Ils veulent jouir, et se laissent aller ; leur tempérament, leur cœur les maîtrise ; dans leur vie comme dans leurs pièces, les impulsions sont irrésistibles ; le désir arrive tout d'un coup, comme un flot qui noie les raisonnements, la résistance, et qui souvent même ne laisse pas aux raisonnements, à la résistance, le temps de se montrer [3]. Beaucoup sont des viveurs, des viveurs tristes, sortes de Mussets et de Murgers, qui s'abandonnent et s'étourdissent, capables des rêves les plus poétiques et les plus purs, des attendrissements les plus délicats et les plus touchants, et qui, néanmoins, ne savent que miner leur santé, et gâter leur gloire. Tels sont Nash, Decker, et Greene ; Nash, satirique fantaisiste, qui « abusa de son talent, et conspira en prodigue contre les bonnes heures » [4]; Decker, qui passa trois ans dans la prison du Banc du Roi ; Greene surtout, charmant esprit, riche, gracieux, qui se perdit à plaisir, confessant ses vices [5] publiquement, avec des larmes, et un instant après s'y replongeant. Ce sont tous des hommes-filles, vraies courtisanes de mœurs, de corps et de cœur. Au sortir de Cambridge, « avec de bons drilles aussi libertins que lui, » Greene avait parcouru l'Espagne, l'Italie, où il « avait vu et pratiqué, dit-il, toutes sortes d'infamies abominables à déclarer. » Vous voyez que le pauvre homme est franc, et ne s'épargne guère ; il est naturel, emporté en toutes choses, dans le repentir comme dans le reste, inégal par excellence, fait pour se démentir, non pour se

[1] *A Literary hack*, comme on dit aujourd'hui.

[2] Drummond, à propos de Ben Jonson.

[3] Voyez entre autres à *Woman killed with kindness* de Heywood. Mistress Frankford, si honnête de cœur, accepte Wendoll à la première proposition. Sir Francis Acton, à l'aspect de celle qu'il veut déshonorer et qu'il hait, tombe « en extase, » et ne souhaite plus que l'épouser. — Voyez l'entraînement subit de Juliette, de Roméo, de Macbeth, de Miranda, etc.; les recommandations de Prospero à Fernando, quand il le laisse seul un instant avec Miranda.

[4] Paroles de Nash.

[5] Voyez pareillement la *Vie de Bohème* et les *Nuits d'hiver*, de Murger, la *Confession d'un enfant du siècle*, de Musset.

corriger. Au retour il devint, à Londres, un pilier de tavernes, hanteur de mauvais lieux. « J'étais noyé dans l'orgueil, dit-il; courir les filles » était mon exercice journalier, et la gloutonnerie avec l'ivrognerie, mon » seul plaisir... je prenais du plaisir à jurer et à blasphémer le nom » de Dieu... Ces vanités et autres pamphlets futiles, où j'écrivaillais » sur l'amour et sur mes vaines imaginations, étaient mon gagne-pain, » et, à cause de tous mes vains discours, j'étais aimé de toutes sortes » de gens frivoles, qui étaient mes compagnons assidus, venaient incessamment à mon logis, et là passaient le temps à trinquer, à sabler le » vin, à se gorger avec moi toute la journée »... « Si je puis avoir mon » contentement tant que je vis, disait-il encore, cela me suffit, je me tirerai d'affaire après la mort comme je pourrai... L'enfer, qu'est-ce que » vous me parlez de l'enfer ? Je sais que si j'y vais j'aurai la compagnie » de gens meilleurs que moi, et j'y rencontrerai aussi quelques bons » drôles à tête chaude, et pourvu que je n'y sois pas cloué seul, je ne » m'en soucie pas... Si je ne craignais pas plus les juges du Banc du Roi » que je ne crains Dieu, j'irais avant de me coucher, fourrer la main » dans le sac d'un bourgeois ou d'un autre. » Un peu après, il a des remords. Il se marie, peint en vers délicieux la régularité et le calme de la vie honnête, puis revient à Londres, mange son bien et la dot de sa femme, avec une drôlesse de bas étage, parmi les ruffians, les entremetteurs, les filous, les filles, buvant, blasphémant, s'excédant de veilles et d'orgies, écrivant pour avoir du pain, quelquefois rencontrant parmi les criailleries et les puanteurs d'un bouge des pensées d'adoration et d'amour dignes de Rolla, le plus souvent dégoûté de lui-même, pris d'un accès de larmes entre deux buvettes, et composant de petits traités pour s'accuser, regretter sa femme, convertir ses camarades, ou prémunir les jeunes gens contre les ruses des prostituées et des escrocs. A ce régime on s'use vite ; il ne lui fallut que six ans pour s'épuiser. Une indigestion de vin du Rhin et de harengs salés l'acheva. Sans son hôtesse qui le recueillit, « il serait mort dans la rue. » Il dura encore un peu, puis s'éteignit; quelquefois il lui demandait en pleurant un sou de vin de Malvoisie ; il était plein de poux, n'avait qu'une chemise, et quand la sienne était au blanchissage, il était obligé d'emprunter celle du mari. Ses habits et son épée furent vendus trois shillings, et les pauvres gens payèrent les frais d'enterrement : quatre shillings pour le linceul, et six shillings quatre pence pour le convoi. C'est dans ces bas-fonds, sur ces fumiers, parmi ces dévergondages et ces violences, que poussa le génie dramatique, entre autres celui du premier, d'un des plus puissants, du vrai fondateur, Christopher Marlowe.

Celui-ci était un esprit déréglé, débordé, outrageusement véhément et audacieux, mais grandiose et sombre avec la « véritable fureur poétique; » païen, de plus, et révolté de mœurs et de doctrines. Dans cet universel retour aux sens, et dans cet élan des forces naturelles qui fait la Renaissance, les instincts corporels et les idées qui les consacrent se débrident impétueusement. Marlowe comme Green, comme Kett [1] est un incrédule, nie Dieu et le Christ, blasphème la Trinité [2], prétend que Moïse était un imposteur, que le Christ était plus digne de mort que Barrabas, que « si lui, Marlowe, entreprenait d'écrire une nouvelle religion, il la ferait meilleure, » et « dans chaque compagnie où il va, prêche son athéisme. » Voilà les colères, les témérités et les excès que la liberté de penser met dans ces esprits neufs qui, pour la première fois après tant de siècles, osent marcher sans entraves. De la boutique de son père, encombrée d'enfants, du milieu des tire-pieds et des alènes, il s'est trouvé étudiant à Cambridge, probablement par le patronage d'un grand, et de retour à Londres, dans l'indigence, la licence des coulisses, des taudis et des tavernes, sa tête a fermenté, et ses passions se sont échauffées. Il devient acteur, mais s'étant cassé la jambe « dans une scène de débauche, » il reste boiteux, et ne peut plus paraître sur les planches. Il annonce tout haut son incrédulité, et un procès s'entame qui, si le temps n'eût manqué, l'eût peut-être conduit au bûcher. Il fait l'amour avec une espèce de souillon [3], et, voulant poignarder son rival, il a le poignet retourné par l'adversaire, en sorte que sa propre lame lui entre dans l'œil et dans la cervelle, et qu'il meurt, toujours maudissant et blasphémant. Il n'avait que trente ans; jugez de la poésie qui peut sortir d'une vie aussi emportée et aussi remplie : d'abord la déclamation exagérée, les entassements de meurtres, les atrocités, la pompeuse et furieuse fanfare de la tragédie éclaboussée dans le sang, et des passions exaltées jusqu'à la démence. Tous les commencements du théâtre anglais, *Ferrex et Porrex*, *Cambyses*, *Hieronymo*, même le *Périclès* de Shakspeare atteignent à ce même comble d'extravagance, d'emphase et d'horreur [4]. C'est la première explosion de la jeunesse; rappelez-vous les brigands de Schiller, et comment notre démocratie moderne a reconnu pour la

[1] Brûlé en 1589.

[2] *Marlowe's Works*, édition Dyce, appendice II.

[3] Drab.

[4] V. surtout le *Titus Andronicus*, attribué à Shakspeare : il y a des parricides, des mères à qui on fait manger leurs enfants, une jeune fille violée qui paraît sur la scène avec la langue et les deux mains coupées.

première fois son image dans les métaphores et les cris de Charles Moor. Pareillement ici les personnages se démènent et hurlent, frappent la terre du pied, grincent les dents, montrent le poing au ciel. Les trompettes sonnent, les tambours battent, les armures défilent, les armées s'entre-choquent, les gens se poignardent entre eux ou se poignardent eux-mêmes; les discours ronflent avec des menaces titanesques et des figures lyriques ; les rois expirent, tendant leurs voix de basse ; « la mort hagarde, de ses serres rapaces, étreint leur cœur sanglant, et comme une harpie se gorge de leur vie. » Le héros, le grand Tamerlan, assis sur un char que traînent des rois enchaînés, fait brûler les villes, noyer les femmes et les enfants, passer les hommes au fil de l'épée, et à la fin, atteint d'un mal invisible, s'emporte en tirades gigantesques contre les dieux qui le frappent et qu'il voudrait détrôner. Voilà déjà la peinture de l'orgueil insensé, de la fougue aveugle et meurtrière qui, promenée à travers les dévastations, arrive à s'armer contre le ciel lui-même. La surabondance de la séve sauvage et intempérante amène ce puissant vers tonnant, cette prodigalité de carnage, cet étalage de splendeurs et de couleurs surchargées, ce déchaînement de passions démoniaques, cette audace de l'impiété grandiose. Si dans les drames qui suivent, *la Saint-Barthélemy*, *le Juif de Malte*, l'enflure diminue, la violence reste : Barrabas, le Juif, ensauvagé par la haine, est désormais sorti de l'humanité ; il a été traité par les chrétiens comme une bête, et il les hait à la façon d'une bête. Il a purgé son cœur « de la compassion et de l'amour; il rit quand les » chrétiens pleurent. Il va se promener la nuit pour empoisonner les » puits, ou achever les malades qui gémissent sous les murailles. Il a » étudié la médecine et s'en sert pour occuper les fossoyeurs, pour » leur fournir des tombes à creuser, et des crânes de morts à faire » sonner sous leur bêche. » Il s'est donné la joie « de remplir en un » an les prisons de banqueroutiers, de combler d'orphelins les hôpitaux, » et, à chaque lune, de rendre fou quelqu'un, ou de pousser un homme » au suicide. » Toutes ces cruautés, il les étale, il s'en applaudit, comme un démon qui se réjouit d'être un bon bourreau, et d'enfoncer les patients dans la dernière extrémité de l'angoisse. Sa fille a deux prétendants chrétiens, et, au moyen de lettres supposées, il les fait tuer l'un par l'autre. De désespoir elle se fait religieuse, et, pour se venger, il empoisonne sa fille et tout le couvent. Deux moines veulent le dénoncer, puis le convertir; il étrangle le premier, et plaisante avec son esclave Ithamore, un coupe-gorge de profession, qui aime le métier, et se frotte les mains de plaisir. « — Fais un joli nœud, serre fort;

» bien étranglé. » « — Voilà qui est proprement fait, il n'y a pas de trace; » dressons-le contre le mur, et appuyons-le sur son bâton. Parfait, il a » l'air de quêter un morceau de lard. — O le brave, l'habile maître que » j'ai là! » — Survient le second moine, qu'ils accusent de l'assassinat : « Comment, un moine qui en tue un autre! Le ciel me bénisse. Allons, » Ithamore, il faut le mener devant les juges. La, j'ai presque envie » de pleurer du malheur qui vous arrive. Ce n'est pas nous qui vous » arrêtons, c'est la loi, nous ne faisons que vous conduire. » Joignez à cela deux autres empoisonnements, une machine infernale qui fait sauter toute la garnison turque, un complot pour jeter dans un puits le commandant turc. Il y tombe lui-même, et dans la chaudière rougie [1] meurt hurlant, endurci, sans remords, n'ayant qu'un regret, celui de n'avoir pas fait assez de mal. Ce sont là les férocités du moyen âge; on les rencontrerait encore aujourd'hui dans les compagnons d'Ali-Pacha, dans les pirates de l'Archipel; nous en avons gardé l'image dans ces peintures du XVe siècle qui représentent un roi avec sa cour tranquillement assis autour d'un homme vivant qu'on écorche; au centre, l'écorcheur à genoux qui travaille avec conscience, fort attentif à ne point gâter la peau [2].

Tout cela est raide, dira-t-on; ces gens tuent trop facilement et trop vite; c'est justement pour cela que la peinture est vraie. Car le propre des hommes de ce temps comme des personnages de Marlowe est la brusque détente de l'action; ce sont des enfants, des *enfants robustes;* comme un cheval au lieu d'un discours vous lâche une ruade, au lieu d'une explication ils vous donnent un coup de couteau. Nous ne savons plus aujourd'hui ce que c'est que la nature; nous gardons encore à son endroit les préjugés bienveillants du XVIIIe siècle; nous ne la voyons qu'humanisée par deux siècles de culture, et nous prenons son calme acquis pour une modération innée. Le fond de l'homme naturel, ce sont des *impulsions* irrésistibles, colères, appétits, convoitises, toutes aveugles. Il voit une femme [3], il la trouve belle; tout d'un coup sa gorge se serre, il a chaud dans le dos, il lui court sus; quelqu'un veut l'en empêcher, il tue l'homme, s'assouvit, puis n'y pense plus, sauf lorsque parfois quelque vague image d'une mare de sang clapotante vient traverser sa cervelle, et le rendre morne. Les subites et extrêmes décisions

[1] A cette époque encore en Angleterre, les empoisonneurs étaient jetés dans une chaudière bouillante.

[2] Musée de Gand.

[3] Voyez la séduction d'Ithamore, par Bellamira, peinture fruste et d'une vérité admirable.

se confondent en lui avec le désir; à peine imaginée, la chose est faite; le grand intervalle qui se rencontre chez nous entre l'idée de l'action et l'action elle-même manque tout à fait [1]. Barrabas conçoit les meurtres, et sur-le-champ les meurtres sont accomplis; nulle délibération, nul tiraillement; c'est pour cela qu'il peut en commettre une vingtaine; sa fille le quitte, le voilà dénaturé, il l'empoisonne; son confident le trahit, il se déguise et l'empoisonne. La rage les prend au ventre, comme un accès, et alors il faut qu'ils tuent. Cellini raconte qu'offensé, il essaya de se contenir, mais qu'il suffoquait, et que, pour ne pas mourir de ce tourment, il sauta avec son poignard sur l'homme. Pareillement ici, dans *Edward II*, le roi, les nobles en appellent tout de suite aux épées; tout y est excessif et imprévu; entre deux réponses, le cœur s'est trouvé bouleversé, transporté jusqu'aux extrémités de la haine ou de la tendresse. Edward, revoyant son favori Gaveston, verse devant lui son trésor, jette à ses pieds les dignités, lui donne son sceau, se donne lui-même; et, sur une menace de l'évêque de Coventry, crie tout d'un coup : « Jetez bas sa mitre d'or, déchirez son étole, baptisez-le à nou- » veau dans le chenil. » Puis, quand la reine le supplie : « Pas de cajo- » leries, catin française, va-t-en d'ici; Gaveston, ne lui parle pas, qu'elle » sèche et crève. » Fureurs contre fureurs, les haines s'entre-choquent comme des cavaliers dans une bataille : le duc de Lancastre tire son épée devant le roi pour tuer Gaveston; Mortimer blesse Gaveston. Les puissantes voix tendues grondent. Jamais ils ne souffriront qu'un chien accapare leur prince, les dépossède de leur rang. « Pour voir sa cha- » rogne naufragée sur la côte, il n'y a pas un de nous qui ne crevât » son meilleur cheval. » « Nous le traînerons par les oreilles jusqu'au » billot. » Ils l'ont saisi, ils vont le pendre à une branche; ils refusent de le laisser parler une seule minute au roi. En vain on les supplie; quand à la fin, ils ont consenti, ils se repentent; c'est une curée qu'il leur faut tout de suite, et Warwick le reprenant de force lui tranche la tête dans un fossé. Voilà les hommes du moyen âge. Ils ont l'âpreté, l'acharnement, l'orgueil de grands dogues bien nourris et de forte race. C'est de cette raideur et de cette impétuosité des passions primitives que les massacres de la guerre des Deux Roses sont sortis.

Au bout de toutes ces frénésies et tous ces assouvissements, qu'y a-t-il? Le sentiment de la nécessité écrasante et de la ruine inévitable par laquelle tout croule et finit. Mortimer, mené au billot, dit avec un

[1] Rien de plus faux que le *Guillaume Tell* de Schiller, ses hésitations et ses raisonnements; voyez par contraste le *Gœtz* de Goëthe.

sourire : « Il y a un point dans la roue de la Fortune où les hommes » n'atteignent — que pour rouler en bas la tête la première. Ce point, » je l'ai touché. — Et maintenant qu'il n'y a plus d'échelon pour monter » plus haut, — pourquoi est-ce que je m'affligerais de ma chute ? — » Adieu, noble reine. Ne pleure pas Mortimer — qui méprise le monde, » et, comme un voyageur — s'en va pour découvrir des contrées » inconnues. » Pesez bien ces grandes paroles, c'est le cri du cœur, et la confession intime de Marlowe, comme aussi celle de Byron et des vieux rois de la mer. Le paganisme du Nord s'exprime tout entier dans cet héroïque et douloureux soupir ; c'est ainsi qu'ils conçoivent le monde tant qu'ils restent hors du christianisme, ou sitôt qu'ils en sortent. Aussi bien, quand on ne voit dans la vie, comme eux, qu'une bataille de passions effrénées, et dans la mort qu'un sommeil morne, peut-être rempli de songes funèbres, il n'y a d'autre bien suprême qu'un jour de jouissance et de victoire. On se gorge, fermant les yeux sur l'issue, sauf à être englouti le lendemain. C'est là la pensée maîtresse du *Faust*, le plus grand drame de Marlowe : contenter son cœur, n'importe à quel prix et avec quelles suites. « Un bon magicien est un Dieu tout-puissant ! » Cette seule imagination suffit à l'enivrer [1]. Il aura des esprits qu'il enverra chercher de l'or dans l'Inde, et « fouiller l'Océan pour entasser devant lui les perles orientales, » qui lui apprendront les secrets des rois, qui, à son ordre, enfermeront l'Allemagne d'un mur d'airain, ou feront couler les flots du Rhin autour de Wittenberg, qui marcheront devant lui « sous la forme de lions, pour lui servir de » garde, ou comme des géants de Laponie, ou comme des femmes et » des vierges, dont le front sublime ombragera plus de beauté que la » gorge blanche de la reine de l'Amour. » Quels rêves éclatants, quels désirs, quelles curiosités gigantesques ou voluptueuses, dignes d'un César romain ou d'un poëte d'Orient, ne viennent pas tourbillonner dans cette cervelle fourmillante ! Pour les apaiser, pour obtenir vingt-quatre ans de puissance, il donne son âme, sans peur, sans avoir besoin d'être tenté, du premier coup, de lui-même, tant l'aiguillon intérieur est âpre ! « Si j'avais autant d'âmes qu'il y a d'étoiles, je les don- » nerais toutes pour avoir à moi ce Méphistophélès. Je puis bien donner » mon âme, puisqu'elle est à moi ; et puisque je suis damné et que je » ne puis être sauvé, à quoi bon penser à Dieu ou au ciel ? » Et sur cela il se donne carrière, il veut tout savoir, tout avoir : un livre où il puisse contempler toutes les herbes et tous les arbres qui croissent sur

[1] « How I am glutted with conceit of this! »

la terre; un autre où soient marquées toutes les constellations et les planètes; un autre, qui lui apporte de l'or quand il voudra, et aussi les plus belles des femmes; un autre, qui évoque des hommes armés pour exécuter ses ordres, et déchaîner à sa volonté les tonnerres et les tempêtes. Il est comme un enfant, il étend les mains vers toutes les choses brillantes, puis se désole en pensant à l'enfer, puis se laisse distraire par des parades. « Oh! ceci me rassasie l'âme! » — « N'est-ce pas, Faust? sache bien qu'il y a toutes sortes de plaisirs dans l'enfer! — Oh! si je pouvais voir l'enfer et revenir, comme je serais heureux! » On le promène invisible par tout l'univers, puis à Rome, parmi les cérémonies de la cour du pape. Comme un écolier, un jour de congé, il a les yeux insatiables, il oublie tout devant un *pageant*, il s'amuse à faire des farces, à donner un soufflet au pape, à battre les moines, à faire des tours de magie devant les princes, à la fin à boire, à banqueter, à remplir son ventre, à étourdir sa tête. Dans son emportement, il se fait athée, il dit qu'il n'y a pas d'enfer, que ce sont là « des contes de vieilles femmes. » Puis, tout d'un coup, la funèbre idée choque aux portes de sa cervelle : « Je renoncerai à cette magie, je me repentirai.
» — Mon cœur est trop endurci, je ne puis pas me repentir. — A
» peine puis nommer le salut, la foi ou le ciel, — que des échos terri-
» bles tonnent à mon oreille : — « Faust, tu es damné! » — Puis des
» épées, du poison, des fusils, des cordes, des aciers envenimés —
» se présentent à moi pour que j'en finisse avec moi-même. — Il y a
» longtemps que je me serais tué — si le plaisir délicieux n'avait pas
» vaincu le profond désespoir. — N'ai-je pas évoqué l'aveugle Homère
» pour me chanter — les amours de Pâris et la mort d'Œnone? Et le
» chantre qui a bâti les murs de Thèbes, — avec les sons ravissants de
» sa harpe mélodieuse, — n'a-t-il pas accompagné la voix de mon
» Méphistophélès? — Pourquoi mourir alors, ou me désespérer lâche-
» ment? — Je suis résolu, Faust ne se repentira jamais... — Viens,
» Méphistophélès, disputons encore — et raisonnons sur l'astrologie
» divine. — Dis-moi, y a-t-il beaucoup de cieux au-dessus de la lune?
» — Tous les corps célestes ne sont-ils qu'un globe — comme cela est
» pour la substance de cette terre centrale? — Non, plutôt une chose
» qui rassasie la faim de mon cœur. — Je veux avoir pour maîtresse —
» cette céleste Hélène que j'ai vue ces derniers jours — afin que de ses
» suaves caresses elle éloigne, sans en rien laisser, — ces pensées qui
» me détournent de mon vœu. — Divine Hélène, fais-moi immortel
» avec un baiser. — Ses lèvres sucent mon âme, mon âme s'en va. —
» Viens, Hélène, viens, rends-moi mon âme, — j'habiterai là, le ciel

» est sur tes lèvres. — Tout est boue qui n'est pas Hélène. » — « O » mon Dieu, je voudrais pleurer, mais le démon retient mes larmes. Que » mon sang sorte à la place de mes larmes; oui, ma vie et mon âme ! » Oh ! il arrête ma langue ! Je voudrais lever les mains, mais, voyez, ils » les retiennent, Lucifer et Méphistophélès les retiennent... — Plus » qu'une heure, une pauvre heure à vivre... L'horloge va sonner, le » démon va venir, Faust sera damné. Oh ! je veux sauter jusqu'à mon » Dieu ! Qui est-ce qui me tire en arrière? Regardez, regardez là-haut, » où le sang du Christ coule à flots sur le firmament ! Une goutte sau- » verait mon âme, une demi-goutte. Ah ! mon Christ ! Ah ! ne déchire » pas mon cœur pour avoir nommé mon Christ ! Si, si ! Je l'appellerai. » — Oh ! il y a une demi-heure de passée; toute l'heure sera bientôt » passée... O Dieu ! que Faust vive en enfer mille années, cent mille » années, mais, qu'à la fin, il soit sauvé !... Oh ! l'heure sonne, l'heure » sonne... Ah ! que mon âme n'est-elle changée en petites gouttes » d'eau, pour tomber dans l'Océan, et qu'on ne la retrouve jamais ! » Voilà l'homme vivant, agissant, naturel, personnel, non pas le symbole philosophique qu'a fait Gœthe, mais l'homme primitif et vrai, l'homme emporté, enflammé, esclave de sa fougue et jouet de ses rêves; tout à l'instant présent, pétri de convoitises, de contradictions et de folies; qui, avec des éclats et des tressaillements, avec des cris de volupté et d'angoisse, roule, le sachant, le voulant, sur la pente et les pointes de son précipice. Tout le théâtre anglais est là, ainsi qu'une plante dans son germe, et Marlowe est à Shakspeare ce que Pérugin est à Raphaël.

V

Insensiblement l'art se forme, et vers la fin du siècle il est complet. Shakspeare, Beaumont, Fletcher, Jonson, Webster, Massinger, Ford, Middleton, Heywood, apparaissent ensemble, ou coup sur coup, génération nouvelle et favorisée, qui fleurit largement sur le terrain fertilisé par les efforts de la génération précédente. Désormais les scènes se développent et s'agencent; les personnages cessent de se mouvoir tout d'une pièce, le drame ne ressemble plus à une statue. Le poëte, qui ne savait tout à l'heure que frapper et tuer, introduit maintenant un progrès dans la situation et une conduite dans l'intrigue. Il commence à préparer les sentiments, à annoncer les événements, à combiner des

effets, et l'on voit paraître le théâtre le plus complet et le plus vivant, et aussi le plus étrange qui fût jamais.

Il faut le voir se faire, et regarder le drame au moment où il se forme, c'est-à-dire dans l'esprit de ses auteurs. Que se passe-t-il dans cet esprit ? Quelles sortes d'idées y naissent, et de quelle façon est-ce qu'elles y naissent? En premier lieu, ils *voient* l'événement, quel qu'il soit et tel qu'il est ; j'entends par là qu'ils l'ont présent intérieurement avec les personnages et les détails, beaux et laids, et aussi plats et grotesques. Si c'est un jugement, le juge est là, pour eux, à cette place, avec sa trogne et ses verrues, le plaignant à cette autre, avec ses bésicles et son sac de procédures, l'accusé en face, courbé et contrit, chacun avec ses amis, cordonniers ou seigneurs ; puis la foule grouillante par derrière, tous avec leurs pourpoints tachés, leurs vieux souliers, leurs museaux risibles, leurs yeux ahuris ou allumés. C'est un vrai jugement qu'ils imaginent, un jugement pareil à celui qu'ils ont vu devant le *justice*, où ils ont crié ou glapi comme témoins ou parties, avec les termes de chicane, les *pro*, les *contra*, les rôles de griffonnages, les voix aigres des avocats, les piétinements, le tassement, l'odeur des corps et le reste. Les infinies myriades de circonstances qui accompagnent et nuancent chaque événement accourent avec cet événement dans leur tête, et non pas simplement les extérieures, c'est-à-dire les traits sensibles et pittoresques, les particularités de coloris et de costumes, mais aussi et surtout les intérieures, je veux dire les mouvements de colère et de joie, le tumulte secret de l'âme, le flux et reflux des idées et des passions qui griment les physionomies, qui enflent les veines, qui font grincer les dents, serrer les poings, qui lancent ou retiennent l'homme. Ils voient tout le détail et tout l'ondoiement de l'homme, celui du dehors et celui du dedans, l'un par l'autre, et l'un dans l'autre, tous les deux ensemble sans défaillir ou s'arrêter. Et qu'est-ce que cette vue, si ce n'est la sympathie, la sympathie imitative, qui nous met à la place des gens, qui transporte leurs agitations en nous-mêmes, qui fait de notre être un petit monde, capable de reproduire le grand en raccourci ? Comme les personnages qu'ils imaginent, les poëtes et les spectateurs font des gestes, tendent leurs voix, et sont acteurs. Ce n'est point le discours ou le récit qui peut manifester leur état intérieur, c'est la mise en scène ; ainsi que les inventeurs du langage, ils jouent et miment leurs idées; l'imitation théâtrale, la représentation figurée est leur vrai langage; toute autre expression, le chant lyrique d'Eschyle, le symbole réfléchi de Gœthe, le développement oratoire de Racine, leur serait impraticable. Invo-

lontairement, de prime-saut, sans calcul, ils découpent la vie en scènes, et la portent par morceaux sur les planches; cela va si loin que souvent leur personnage[1] de théâtre se fait acteur, et joue une pièce dans la pièce. La faculté scénique est la forme naturelle de leur esprit. Sous l'effort de cet instinct, toutes les parties accessoires du drame arrivent à la rampe, et s'étalent sous les yeux. Une bataille s'est livrée, au lieu de la raconter, ils l'amènent devant le public, clairons et tambours, foules qui se bousculent, combattants qui s'éventrent. Un naufrage est arrivé; vite le vaisseau devant le spectateur, avec les jurons des matelots, les commandements techniques du pilote. De toutes les parties de la vie humaine[2], tapages de taverne et conseils de ministres, bavardages de cuisine et processions de cour, tendresses de famille et marchandages de prostitution, nulle n'est trop petite, ou trop haute; elles sont dans la vie, qu'elles soient sur la scène, chacune toute entière, toute grossière, atroce et saugrenue, telle qu'elle est, il n'importe. Ni en Grèce, ni en Italie, ni en Espagne, ni en France, on n'a vu d'art qui ait tenté si audacieusement d'exprimer l'âme, et le plus intime fond de l'âme, le réel et tout le réel.

Comment ont-ils réussi, et quel est cet art nouveau qui foule toutes les règles ordinaires? C'est un art, cependant, puisqu'il est naturel; un grand art puisqu'il embrasse plus de choses, et plus profondément que ne font les autres; tout semblable à celui de Rembrandt et de Rubens; mais comme celui de Rembrandt et de Rubens, c'est un art germanique et dont toutes les démarches sont contraires à celles de l'art classique. Ce que les Grecs et les Latins, inventeurs de celui-ci, ont cherché en toutes choses, c'est l'agrément et l'ordre. Monuments, statues et peintures, théâtre, éloquence et poésie, de Sophocle à Racine, ils ont coulé toute leur œuvre dans le même moule, et produit la beauté par le même moyen. Dans l'enchevêtrement et la complexité infinie des choses, ils saisissent un petit nombre d'idées *simples* qu'ils assemblent en un petit nombre de façons *simples*, en sorte que l'énorme végétation embrouillée de la vie s'offre désormais à l'esprit tout élaguée et réduite, et peut être embrassée aisément d'un seul regard. Un carré de murs avec deux files de colonnes toutes semblables; un groupe symétrique de corps nus ou drapés dans un linge; un jeune homme debout qui lève un bras; un guerrier blessé qui ne veut pas revenir au camp et qu'on supplie; voilà, dans leur plus beau temps, leur archi-

[1] Rôle de *Falstaff*, dans Shakspeare; rôle de la reine, dans *London*, de Green et Decker; rôle de *Rosalinde*, dans Shakspeare.

[2] V. WEBSTER; *Dutchess of Malfi*; une scène d'accouchement admirable.

tecture, leur peinture, leur sculpture et leur théâtre. Pour poésie, quelques sentiments peu compliqués, toujours naturels, point raffinés, intelligibles à tous; pour éloquenee, un raisonnement continu, un vocabulaire limité, les plus hautes idées ramenées à leur origine sensible, tellement que des enfants peuvent comprendre cette éloquence et sentir cette poésie, et qu'à ce titre elles sont classiques. Entre les mains des Français, derniers héritiers de l'art simple, ces grands legs de l'antiquité ne s'altèrent pas. Si le génie poétique est moindre, la structure d'esprit n'a pas changé. Racine ne met sur le théâtre qu'une action, une action unique, dont il proportionne les parties, et dont il ordonne le cours; nul incident, rien d'imprévu, point d'appendices ni de disparates; nulle intrigue secondaire. Les rôles subordonnés sont effacés; cinq ou six personnages principaux, on n'en amène que le moins possible; les autres réduits à l'état de confidents prennent le ton de leurs maîtres et ne font que leur donner la réplique. Toutes les scènes se tiennent et coulent insensiblement l'une dans l'autre; et chaque scène, comme la pièce entière, a son ordre et son progrès. La tragédie se détache symétrique et nette au milieu de la vie humaine, comme un temple complet et solitaire qui dessine son contour régulier sur le bleu lumineux du ciel. Rien de semblable ici. Tout ce que nous appelons proportion et commodité fait défaut; ils ne s'embarrassent pas, ils n'en ont pas besoin. Nulle liaison, on saute brusquement vingt ans ou cinq cents lieues. Il y a vingt scènes en un acte; on tombe sans préparation de l'une à l'autre, de la tragédie à la bouffonnerie; et le plus souvent, il semble que l'action ne marche pas; les personnages s'attardent à causer, à rêver, à étaler leur caractère. Nous étions agités, inquiets de l'issue, et voilà qu'on nous amène des domestiques qui se querellent, ou des amoureux qui font un sonnet. Même le dialogue et le discours, qui par excellence semblent devoir être des courants réguliers et continus d'idées entraînantes, demeurent en place tout stagnants, ou s'éparpillent en déviations et en vagabondages. Au premier regard, on croit qu'on n'avance point, on ne sent point à chaque phrase qu'on a fait un pas. Point de ces plaidoyers solides, point de ces discussions probantes, qui, de moment en moment, ajoutent une raison aux raisons précédentes, une objection aux objections précédentes; on dirait qu'ils ne savent qu'injurier, se répéter et piétiner en place. Et le désordre est aussi grand dans l'ensemble que dans les parties. C'est un règne entier, une guerre complète, ou tout un roman qu'ils entassent dans un drame; ils découpent en scènes une chronique anglaise ou une nouvelle italienne, à cela se réduit leur art;

peu importe les événements, quels qu'ils soient, ils les acceptent. Ils n'ont point d'idée de l'action progressive et unique. Deux ou trois actions soudées bout à bout, ou enchevêtrées l'une dans l'autre, deux ou trois dénouements inachevés, mal emmanchés, recommencés; pour tout expédient, la mort prodiguée à tort, à travers et à l'improviste, voilà leur logique. C'est que notre logique, la logique latine leur manque. Leur esprit ne chemine point par les routes aplanies et rectilignes de la rhétorique et de l'éloquence. Il arrive au même but, mais par d'autres voies. Il est à la fois plus compréhensif et moins ordonné que le nôtre. Il demande une conception plus complète, et ne demande pas une conception aussi suivie. Il ne procède point comme nous par une file de pas uniformes, mais par sauts brusques et par longs arrêts. Il ne se contente point d'une idée simple extraite d'un fait complexe, il exige qu'on lui présente le fait complexe tout entier, avec ses particularités innombrables, avec ses nuances infinies, avec ses ramifications interminables. Il veut voir dans l'homme non quelque passion générale, l'ambition, la colère ou l'amour; non quelque qualité pure, la bonté, l'avarice, la sottise; mais le *caractère*, c'est-à-dire l'empreinte extraordinairement compliquée, que l'hérédité, le tempérament, l'éducation, le métier, l'âge, la société, la conversation, les habitudes ont enfoncée en chaque homme, empreinte incommunicable et personnelle qui, une fois enfoncée dans un homme, ne se retrouve nulle part ailleurs. Il veut voir dans le héros, non-seulement le héros, mais l'individu avec sa façon de marcher, de boire, de jurer, de se moucher, avec le timbre de sa voix, avec sa maigreur, ou sa graisse [1], et plonge ainsi, à chaque regard, jusque dans le dessous des choses comme par une profonde percée de mineur. Cela fait, peu lui importe que la seconde percée soit à deux pas ou à cent pas de la première; il suffit qu'elle aille aussi à la rencontre du même fonds et serve aussi à manifester la couche intérieure et invisible. La logique ici est en dessous, non en dessus. C'est l'unité d'un caractère qui lie deux actions du personnage, comme c'est l'unité d'une impression qui lie deux scènes du drame. A proprement parler, le spectateur est comme un homme qu'on promènerait le long d'un mur percé de loin en loin de petites fenêtres; à chaque fenêtre, il embrasse pour un instant, par une échappée, un paysage nouveau avec ses millions de détails; la promenade achevée, s'il est de race et d'éducation latines, il sent tourbillonner dans sa tête un pêle-mêle d'images, et demande une carte de géographie pour se

[1] Voyez *Hamlet, Coriolan, Hotspur*. « Our son is fat and scant of breath. »

reconnaître; s'il est de race et d'éducation germaniques, il aperçoit d'ensemble, par une concentration naturelle, la large contrée dont il n'a vu que des fragments. Une telle conception par la multitude des détails qu'elle rassemble et par la profondeur des lointains qu'elle embrasse est une demi-vision qui ébranle toute l'âme. Avec quelle énergie, avec quel dédain des ménagements, avec quelle violence de vérité elle ose frapper et marteler la médaille humaine, avec quelle liberté elle peut reproduire l'âpreté entière des caractères frustes et les extrêmes saillies de la nature vierge, c'est ce que ses œuvres vont montrer.

VI

Considérons les deux sortes de personnages que cet art si appliqué à la peinture des mœurs réelles, et si propre à la peinture de l'âme vivante, va chercher parmi les mœurs réelles et les âmes vivantes de son temps et de son pays. Il y en a deux sortes, ainsi qu'il convient à la nature du drame, les uns qui produisent la terreur, les autres qui excitent la pitié, les uns gracieux et féminins, les autres virils et violents; toutes les différences du sexe, tous les extrêmes de la vie, toutes les ressources de la scène sont contenues dans ce contraste, et si jamais le contraste a été complet, c'est ici.

Que le lecteur lise lui-même quelques-unes de ces pièces, autrement il n'aura pas l'idée des fureurs dans lesquelles le drame s'est précipité; la force et la fougue s'y lancent à chaque instant jusqu'à l'atrocité, et plus loin encore s'il y a quelque chose au-delà. Assassinats, empoisonnements, supplices, vociférations de la démence et de la rage, aucun emportement et aucune souffrance ne sont trop extrêmes pour leur élan ou leur effort. La colère ici est une folie, l'ambition une frénésie, l'amour un délire. Hippolyto, qui a perdu sa maîtresse[1], l'aperçoit rayonnante dans le ciel comme une vision bienheureuse. « Elle est là-» haut, sur ces tours d'étoiles, debout, les yeux fixés sur moi pour » savoir si je lui reste fidèle. » Arétus pour se venger de Valentinien, l'empoisonne après s'être empoisonné lui-même, et râlant se fait porter devant le lit de son ennemi pour lui donner un avant-goût de l'agonie. La reine Bruhenaut a chez elle un pourvoyeur d'amants qu'elle emploie sur la scène, et fait tuer les deux fils l'un par l'autre. La mort est partout; à la fin de chaque drame, tous les grands personnages tré-

[1] MIDDLETON, *the honest Whore.*

buchent ensemble dans le sang; tueries et boucheries, la scène devient un champ de bataille ou un cimetière[1]. Conterai-je quelques-unes de ces tragédies? Francesco, pour venger sa sœur séduite[2], veut séduire à son tour la duchesse Marcella, femme de Sforza, le séducteur; il la veut, il l'aura, il le lui dit avec des cris d'amour et de rage : « Avec ces » bras, je traverserai une mer de sang, je me ferai un pont avec des » ossements d'hommes, mais mes bras iront jusqu'à vous, jusqu'à » vous, ma bien-aimée, la plus aimée et la meilleure des femmes. » Car c'est le duc qu'il veut atteindre, à travers elle, vivante ou morte, sinon par le déshonneur, du moins par le meurtre; le second vaut le premier, et vaut mieux puisqu'il fera plus de mal. Il la calomnie, et le duc, qui l'adore, la tue, puis désabusé devient forcené, ne veut pas croire qu'elle est morte, fait exposer le corps revêtu d'habits royaux sur un lit de parade, s'agenouille devant elle, hurle et pleure. Il connaît maintenant le nom du traître, et à cette idée il tombe dans des défaillances ou des transports : « Je le suivrai dans l'enfer, jusqu'à ce » que je l'y trouve, — et j'habiterai-là, furie acharnée pour le torturer. » — Pour cette détestable main, pour ce bras qui ont guidé — l'a- » cier maudit, — je les déchiqueterai pièce à pièce — avec des fers » rougis, et je les mangerai — comme un vautour que je suis, fait pour » goûter pareille charogne. » Tout d'un coup, il halète et tombe; Francesco y a pourvu, et le poison fait son office. Le duc meurt, et on emmène le meurtrier à la torture. — Il y a pis; pour trouver des sentiments assez violents, ils vont jusqu'à ceux qui dénaturent l'homme. Massinger met sur la scène un père justicier qui poignarde sa fille; Webster et Ford, un fils qui assassine sa mère; Ford, les amours incestueux d'un frère et de sa sœur[3]. C'est l'amour irrésistible qui tombe sur eux, l'amour antique de Pasiphaé ou de Myrrha, sorte de folie qui ressemble à un enchantement, et sous lequel toute volonté plie. « Perdu, je suis perdu, dit Giovanni, ma destinée m'a condamné à mort. » Plus je lutte, plus j'aime, et plus j'aime, moins j'espère; je vois ma » ruine sûre. — J'ai vainement fatigué le ciel de prières, — épuisé la » source de mes larmes continuelles, — desséché mes veines de jeûnes » assidus. Ce que l'invention ou l'art — peuvent conseiller, je l'ai fait,

[1] BEAUMONT AND FLETCHER, *Valentinian; Thierry and Theodoret.* Voir dans Massinger, *the Picture :* c'est *la Barberine* de Musset. La crudité, l'énergie extraordinaire et repoussante montreront la différence des deux siècles.

[2] MASSINGER : *Duke of Milan.*

[3] MASSINGER : *The fatal Dowry.* WEBSTER AND FORD, *a late meurther of the soun upon the mother.* FORD, *'Tis pity she is a whore.* Voir encore *the Broken heart,* de FORD, et les sublimes scènes d'agonie et de folie.

» et après tout cela, ô malheur, — je trouve que tout cela n'est qu'un » rêve, un conte de vieillard, — pour contenir la jeunesse. Je reste » toujours le même. — Il faut que je parle ou que je meure. » Quels transports ensuite ! Quelles âpres et poignantes délices, et aussi combien courtes, combien douloureuses et traversées d'angoisses, surtout pour elle ! On la marie à un autre, lisez vous-même l'admirable et horrible scène qui représente la nuit de noces. Elle est grosse, et Loranzo, le mari, la traîne à terre, avec des exécrations, voulant savoir le nom de son amant. « Catin des catins ! parfaite, notable prostituée ! N'y » avait-il point d'autres hommes à Parme, pour être l'endosseur » du mic-mac qui grouille dans cet ignoble ventre, dans ce sac » de bâtards ? Faut-il que votre prurit, votre chaleur de luxure » se soient gorgés jusqu'au trop plein, et aviez-vous besoin de me » trier entre cent pour être le manteau de vos tours secrets, de vos » tours d'alcôve ? Je le traînerai dans la poussière ce corps pourri de » luxure. Qui est-ce ? Dis-moi le nom, ou je hâcherai ta chair en lam- » beaux. Qui est-ce ? » Elle rit, l'excès de l'opprobre et de la peur l'a relevée ; elle l'insulte en face ; elle chante ; que cela est bien femme ! Elle se laisse frapper et traîner. « Faites, faites. » En cet état, les nerfs s'exaltent, et ne sentent plus rien ; elle refuse de dire le nom, et par surcroît, elle loue son amant, elle l'adore en présence de l'autre. Cet acte d'adoration au plus fort du danger est comme une rose qu'elle cueille et dont elle s'enivre. « Vous n'êtes pas digne de le prononcer, » ce nom ; pour avoir l'honneur de l'entendre d'une autre bouche, il » faudrait vous mettre à deux genoux. » — « Qui est-ce ? » — Elle rit nerveusement, et tout haut : « Pas si vite, nous n'en sommes pas » encore là. Qu'il vous suffise de savoir que vous aurez la gloire de » fournir un père à ce qu'un si brave père a engendré. C'est un gar- » çon, félicitez-vous, monsieur, vous aurez un garçon pour hériter de » votre nom. — Misérable damnée ! — Ah, si vous ne voulez pas » écouter, je ne dirai plus rien. — Si, parle, et ce seront tes dernières » paroles ! — Accepté, accepté ! » Quel mot, quel cri soudain, rompant ce torrent d'ironie, vrai cri d'exaltée, qui est affamée de mourir, et demande qu'on se dépêche ! — A la fin, tout s'est découvert, et les deux amants savent qu'ils vont mourir. Pour la dernière fois, ils se voient dans la chambre d'Annabella, écoutant au-dessous d'eux le bruit de la fête qui leur servira de funérailles. Giovanni, qui a pris sa résolution en furieux, regarde Annabella toute parée, éblouissante. Il la regarde silencieusement, et se souvient. Il pleure. « Ce sont des » larmes funéraires, Annabella, des larmes pour votre tombe ; de

» pareilles larmes sillonnaient mes joues, quand pour la première fois » je vous aimais et ne savais comment vous prier d'amour... Donnez-» moi votre main. Comme la vie coule suavement dans ces veines azu-» rées ! Comme ces mains promettent bien la santé... Embrasse-moi » encore, pardonne-moi. Adieu. » Sur ce mot il la poignarde, et, arrachant le cœur, l'apporte au bout de sa lame dans la salle du banquet, devant Loranzo, avec des ricanements et des insultes. « Tiens, voilà le » cœur de ta femme; c'est un échange royal, je prends le tien en » échange. » Il le tue, et se jetant sur des épées se fait tuer lui-même. Il semble que la tragédie ne puisse aller au-delà.

Elle a été au-delà; car si ce sont ici des mélodrames, ce sont des mélodrames sincères, fabriqués, non pas comme les nôtres, par des littérateurs de café pour des bourgeois paisibles, mais écrits par des hommes passionnés, et experts en fait d'actions tragiques, pour une race violente, surnourrie et triste. De Shakspeare à Milton, à Swift, à Hogarth, nulle ne s'est plus soûlée de crudités et d'horreurs, et ses poëtes lui en donnent à foison, Ford encore moins que Webster, celui-ci un homme sombre, et dont la pensée semble habiter incessamment les sépulcres et les charniers. « Les places à la cour, dit-il, sont comme » des lits dans un hôpital, où la tête de l'un est aux pieds de l'autre, » et ainsi de suite, toujours en descendant [1]. » Voilà de ses images. Pour faire des désespérés, des scélérats parfaits, des misanthropes acharnés [2], pour noircir et blasphémer la vie humaine, surtout pour peindre la dépravation effrontée et la férocité raffinée des mœurs italiennes, personne ne l'égale [3]. La duchesse de Malfi a épousé secrètement son intendant Antonio, et son frère le sait; presque fou [4] de fureur et d'orgueil blessé, il se tait, attendant pour savoir le nom du père; puis, tout d'un coup, il arrive. Il veut la tuer, mais en lui faisant savourer la mort. Qu'elle souffre bien, et surtout ne meure pas trop vite ! Qu'elle souffre du cœur, ces douleurs-là sont pires que celles de la chair. Il envoie des

[1] Éd. Dyce, *Duchess of Malfi*, 60.

[2] Personnages de Rosola, de Flaminio.

[3] Voyez Stendhal, *Chroniques italiennes*, les *Cenci*, la *Duchesse de Palliano*, et toutes les vies du temps; celle des Borgia, de Bianca Capello, de Vittoria Accoramboni, etc.

[4] I would have their bodies
Burnt in a coal-pit, with the ventage stopp'd,
That their curs'd smoke might not ascend to heaven;
Or dip the sheets they lie in in pitch or sulphur,
Wrap them in't, and then light them as a match;
Or else to boil their bastard to a cullis
And give't his lecherous father to renew
The sin of his back.

assassins contre Antonio, et cependant, il vient à elle dans l'obscurité, avec des paroles affectueuses, semble se réconcilier avec elle, et subitement lui montre des figures de cire couvertes de blessures, qu'elle prend pour son mari et ses enfants égorgés. Elle s'abat sous le coup, et reste morne, sans crier, comme « un misérable brisé sur la roue. » Aux encouragements, aux consolations, elle ne répond que par un étrange sourire de statue. « Allons, courage, je sauverai votre vie.
» — En vérité, je n'ai pas le loisir de songer à une si petite chose. —
» Sur ma parole, j'ai pitié de vous. — Alors, tu es fou de dispenser ta
» pitié ainsi; moi je ne peux pas avoir pitié de moi-même.... Mon cœur
» est plein de poignards. » Paroles lentes, prononcées à mi-voix, comme en un rêve ou comme si elle parlait d'un autre. Son frère lui envoie une bande de fous qui gambadent, et hurlent, et divaguent lugubrement autour d'elle, horrible vue capable de renverser la raison, et qui est comme un avant-goût de l'enfer. Elle ne dit rien, elle regarde; son cœur est mort, ses yeux sont fixes: « A quoi pensez-vous? — A rien. Quand
» je rêve ainsi, je dors. — Comme une folle, les yeux ouverts? — Crois-
» tu que nous nous connaîtrons l'un l'autre, dans l'autre monde? — Oui,
» sans aucun doute. — O, si l'on pouvait avoir un entretien de deux jours
» seulement avec les morts! J'apprendrais quelque chose que je ne
» saurai jamais ici, j'en suis sûre. Je vais te dire un miracle. Je ne
» suis pas encore folle... Le ciel sur ma tête semble d'airain fondu, et
» la terre de soufre enflammé, et pourtant je ne suis pas folle. J'ai
» pris l'habitude du désespoir, comme un galérien tanné celle de son
» aviron. » En cet état, les membres, comme ceux d'un supplicié, tressaillent encore, mais la sensibilité est usée; le misérable corps ne remue plus que machinalement; il a trop souffert. — Enfin, le fossoyeur vient avec des bourreaux, un cercueil, et on chante devant elle son service funèbre. « Adieu, Cariola, songe à donner à mon petit
» garçon un peu de sirop pour son rhume, et fais dire à la petite fille
» ses prières avant qu'elle s'endorme... A présent, à votre volonté.
» Quelle mort? — L'étranglement; voici vos exécuteurs. — Je leur
» pardonne: une toux, l'apoplexie, le catarrhe en feraient autant...
» Vous donnerez mon corps à mes femmes, n'est-ce pas?... Serrez,
» serrez ferme... vous direz à mes frères, quand je serai ensevelie, qu'ils
» peuvent dîner tranquilles. » Après la maîtresse, la suivante: celle-ci crie et se débat: « Je ne veux pas mourir, je ne puis pas mourir, je
» suis engagée à un jeune gentilhomme. » — « La corde vous servira
« d'anneau de mariage. » — « Si vous me tuez maintenant, je suis
» damnée, il y a deux ans que je n'ai été à confesse. » — « Vite donc. »

— « Je suis grosse. » — Elle égratigne et mord, on l'étrangle et les deux enfants avec elle. Antonio est assassiné, le cardinal et sa maîtresse, le duc et son confident sont empoisonnés ou égorgés; et les paroles solennelles des mourants viennent au milieu de ce carnage dénoncer comme des trompettes de deuil une malédiction universelle sur la vie. « O ce sombre monde! — Dans quelle ombre, dans quel » profond puits d'obscurité vit cette pauvre humanité craintive! — » Nous courons après la grandeur, comme les enfants après les bulles » soufflées dans l'air. — Le plaisir, qu'est-ce? Rien que les heures de » répit dans une fièvre, un repos qui nous prépare à supporter la dou- » leur. — Quand nous tombons par l'ambition, par le meurtre, par la » volupté, — toujours comme les diamants, nous sommes tranchés » par notre propre poussière[1]. » Vous ne trouverez rien de plus triste et de plus grand de l'Edda à lord Byron.

On devine bien quels puissants caractères il faut pour soutenir ces terribles drames. Tous ces personnages sont prêts aux actions extrêmes; leurs résolutions partent comme des coups d'épée; on suit, on voit à chaque tournant des scènes, leurs yeux ardents, leurs lèvres blémies, le tressaillement de leurs muscles, la tension de tout leur être. Le trop plein de la volonté crispe leurs mains violentes, et leur passion accumulée éclate en foudres qui déchirent et ravagent tout autour d'eux et dans leur propre cœur. On les connaît, les héros de cette population tragique, les Iago, les Richard III, les lady Macbeth, les Othello, les Coriolan, les Hotspur, tous comblés de génie, de courage et de désirs, le plus souvent insensés ou criminels, toujours précipités par eux-mêmes dans leur tombe. Il y en a autant autour de Shakspeare que chez Shakspeare; laissez-moi en montrer un seul, cette fois encore, chez ce Webster. Personne, après Shakspeare, n'a vu plus avant dans les profondeurs de la nature diabolique et déchaînée. *The White Devil*, c'est le nom qu'il donne à son héroïne. Sa Victoria Corambona prend pour amant le duc de Brachiano, et dès la première entrevue songe à l'issue. « Pour passer le temps, je dirai à Votre Grâce un rêve que j'ai fait la nuit dernière. Un rêve bien vain, bien ridicule. » Certainement, il est bien conté et encore mieux choisi, de sens profond, et de sens fort clair. « Charmant démon, dit tout bas son frère, l'entremetteur, elle lui apprend sous couleur de rêve à expédier son mari et la duchesse. » En effet, le mari

[1] This busy trade of life appears most vain,
Since rest breeds rest, where all seeok pain by pain.
(*The White Devil*, dernière scène.)

est étranglé et la duchesse empoisonnée, et Victoria, accusée des deux crimes, est amenée devant le tribunal. Pied à pied, comme un soldat acculé contre une muraille, elle se défend, réfutant et bravant les avocats et les juges, incapable de pâlir ou de se troubler, l'esprit lucide, et la parole prête, au milieu des injures et des preuves, sous la menace de l'échafaud. L'avocat parle d'abord latin : « Non, qu'il parle en langue ordinaire; autrement, je ne répondrai pas. — Mais vous comprenez le latin. — Je le comprends, mais je veux que toute cette assemblée entende. » Poitrine ouverte, en pleine lumière, elle veut un duel public, et provoque l'avocat : « Me voici au blanc, tirez sur moi, je » vous dirai si vous touchez près. » Elle le raille sur son jargon, l'insulte, avec une ironie mordante. « Sûrement, messeigneurs, cet avocat a » avalé quelque ordonnance ou quelque formule d'apothicaire, et main- » tenant les gros mots indigestes lui reviennent au bec, comme les » pierres que nous donnons aux faucons en manière de médicaments. » Certainement, après son latin, ceci est du bas-breton. » — Puis, au plus fort des malédictions des juges : « Au fait, et pas de phrases; » pas de grâce non plus. Prouvez-moi coupable, séparez ma tête de » mon corps; nous nous quitterons bons amis, mais je dédaigne de » devoir ma vie à votre pitié, monsieur, ou à celle de tout autre... » Quant à vos grands mots, libre à vous, monseigneur, d'effrayer les » petits enfants avec des diables peints. Je n'ai plus l'âge de ces ter- » reurs vaines. Pour vos noms de catin et d'homicide, ils viennent de » vous ; comme lorsqu'un homme crache contre le vent, son ordure lui » revient à la face. » Argument contre argument, elle a une parade contre tous les coups, une parade et une riposte. « Vous m'avez déjà » mise à l'aumône, et vous voulez encore me perdre. J'ai des maisons, » des bijoux, et un pauvre reste de ducats; sans doute, cela vous don- » nera le moyen d'être charitables... » Puis, d'une voix stridente : « En » vérité, monseigneur, vous feriez bien d'aller tirer vos pistolets contre » les mouches : le jeu serait plus noble. » On la condamne à être enfermée dans une maison de repenties. « Une maison de repenties? » qu'est-ce que cela? — Une maison de catins repentantes. — Est-ce » que les nobles de Rome l'ont bâtie pour leurs femmes, qu'on m'envoie » loger là? » Le sarcasme part droit comme un coup d'épée, puis sur celui-ci, un autre, puis des cris et des exécrations. Elle ne pliera pas, elle ne pleurera point. Elle sort debout, âpre et toujours plus hautaine : « Une maison de repenties? Non, ce ne sera pas une maison de » repenties. Ma conscience me la fera plus honnête que le palais du pape, » et plus paisible que ton âme, quoique tu sois un cardinal. » —

Contre son amant furieux qui l'accuse d'infidélité, elle est aussi forte que contre ses juges; elle lui tient tête, elle lui jette à la face la mort de sa duchesse, elle le force à demander pardon, à l'épouser; elle jouera la comédie jusqu'au bout sous le pistolet, avec une effronterie et un courage de courtisane et d'impératrice [1]; prise au piége à la fin, elle restera sous le poignard aussi brave et encore plus insultante. « Je » ne crains rien, je recevrai la mort comme un prince reçoit les grands » ambassadeurs. Je ferai la moitié du chemin pour aller au-devant de » ton arme. — Un coup viril que tu viens de faire là. Ton premier sera » d'égorger quelque enfant à la mamelle. Alors tu seras célèbre. » Quand une femme se dépouille de son sexe, ses actions vont au-delà de celles de l'homme, et il n'y a plus rien qu'elle ne sache souffrir ou oser.

En face de cette bande tragique aux traits grimaçants, au front d'airain, aux attitudes militantes, est un chœur de figures suaves et timides, tendres par excellence, les plus gracieuses et les plus dignes d'amour qu'il a été donné à l'homme d'imaginer; vous les retrouverez, chez Shakspeare, dans Miranda, Juliette, Desdémone, Virginia, Ophélia, Cordélia, Imogène; mais elles abondent aussi chez les autres, et c'est le propre de cette race de les avoir fournies, comme c'est le propre de ce théâtre de les avoir représentées. Par une rencontre singulière, les femmes sont plus femmes et les hommes plus hommes ici qu'ailleurs. Les deux natures vont chacune à son extrême; chez les uns l'audace, l'esprit d'entreprise et de résistance, le caractère guerrier, impérieux et rude; chez les autres, la douceur, l'abnégation, la patience, l'affection inépuisable[2]; chose inconnue dans les pays latins, surtout en France; la femme ici se donne sans se reprendre, et met sa gloire et son devoir à obéir, à pardonner, à adorer, sans souhaiter ni prétendre autre chose que se fondre et s'absorber chaque jour davantage en celui qu'elle a volontairement et pour toujours choisi [3]. C'est cet instinct, un antique instinct germanique, que ces grands peintres de l'instinct mettent tous ici en lumière. Penthéa, Dorothea, chez Ford et Greene; Isabelle et la duchesse de Malfi, chez Webster; Bianca, Ordella, Aréthusa, Juliane,

[1] Comparez à madame Marneffe, de Balzac.

[2] De là le bonheur et la solidité de leur mariage. En France, il n'est qu'une association de *deux camarades*, presque semblables et presque égaux, ce qui produit les tiraillements et la tracasserie continue.

[3] Voir la peinture de ce caractère dans toute la littérature anglaise et allemande. Le plus grand des observateurs, Stendhal, tout imprégné des mœurs et des idées italiennes et françaises, est stupéfait à cette vue. Il ne comprend rien à cette espèce de dévouement, « de ser- » vitude, que les maris anglais, sous le nom de devoir, ont eu l'esprit d'imposer à leurs » femmes. » Ce sont « des mœurs de sérail. » — V. aussi *Corinne*.

Euphrasie, Amoret, d'autres encore, chez Beaumont et Fletcher; il y en a vingt qui, parmi les plus dures épreuves et les plus fortes tentations, manifestent cette admirable puissance d'abandon et de dévouement [1]. L'âme, dans cette race, est à la fois primitive et sérieuse. La candeur chez les femmes y subsiste plus longtemps qu'ailleurs. Elles perdent moins vite le respect, elles pèsent moins vite les valeurs et les caractères; elles sont moins promptes à deviner le mal et à jauger leurs maris. Aujourd'hui encore, telle grande dame habituée aux réceptions est capable de rougir en présence d'un inconnu et de se trouver mal à l'aise comme une petite fille; les yeux bleus se baissent et la pudeur enfantine arrive d'abord aux joues vermeilles. Elles n'ont pas la netteté, la hardiesse d'idées, l'assurance de conduite, la précocité qui chez nous en six mois font d'une jeune fille une femme d'intrigue et une reine de salon [2]. La vie enfermée et l'obéissance leur sont plus faciles. Plus pliantes et plus sédentaires, elles sont en même temps plus concentrées, plus intérieures, plus disposées à suivre des yeux le noble rêve qu'on nomme le devoir, et qui ne s'éveille guère en l'homme que dans le silence des sens. Elles ne sont point tentées par la suavité voluptueuse qui, dans les pays du Midi, s'exhale du climat, du ciel et du spectacle de toutes choses, qui fond les résistances, qui fait considérer la privation comme une duperie et la vertu comme une théorie. Elles peuvent se contenter des sensations ternes, se passer d'excitation, supporter l'ennui, et, dans cette monotonie de la vie réglée, se replier sur elles-mêmes, obéir à une pure idée, employer toutes les forces de leur cœur au maintien de leur noblesse morale. Ainsi appuyées sur l'innocence et la conscience, on les voit porter dans l'amour un sentiment profond et honnête, mettre bas la coquetterie, la vanité et les manéges, ne pas mentir, ne pas minauder. Lorsqu'elles aiment, ce n'est pas un fruit défendu qu'elles goûtent, c'est leur vie tout entière qu'elles engagent. Ainsi conçu, l'amour devient une chose presque sainte: le spectateur n'a plus envie de faire le malin et de plaisanter; elles songent non à leur bonheur, mais au bonheur de celui qu'elles aiment; c'est le dévouement qu'elles cherchent et non le plaisir. « On m'appela en hâte, dit Euphrasie à Philas-
» ter, en lui contant son histoire [3], pour vous entretenir; jamais homme
» — soulevé tout d'un coup d'une hutte de bergers jusqu'au trône —
» ne se trouva si grand dans ses pensées que moi. Vous laissâtes alors

[1] « A perfect woman already : meek and patient. » (HEYWOOD.)
[2] Voir par contraste toutes les femmes de Molière, si françaises, même Agnès et la petite Louison.
[3] *Philaster*, act. V, sc. v. BEAUMONT AND FLETCHER.

» un baiser — sur ces lèvres, qui maintenant ne toucheront plus » jamais les vôtres. Je vous entendis parler — votre voix était bien » au-dessus d'un chant. Après que vous fûtes parti — je rentrai dans » mon cœur et je cherchai — ce qui le troublait ainsi; hélas! je trouvai » que c'était l'amour! — Non pas l'amour des sens. Si seulement j'avais » pu vivre en votre présence — j'aurais eu tout mon désir. » Elle s'est déguisée en page, elle l'a suivi, elle a été sa servante [1]. Et quel plus grand bonheur pour une femme que de servir à genoux celui qu'elle aime? Elle s'est laissé rudoyer par lui, menacer de mort, blesser. « Bénie » soit la main qui m'a blessée! » Quoi qu'il fasse, il ne peut sortir de ce cœur, de ces lèvres pâles, que des paroles de tendresse et d'adoration. Bien plus, elle prend sur elle un crime dont il est accusé, elle contredit ses aveux, elle veut mourir à sa place. Bien plus encore, elle le sert auprès de la princesse Aréthusa qu'il aime; elle justifie sa rivale, elle accomplit leur mariage, et pour toute grâce, demande à les servir tous deux [2].

Quelle idée de l'amour ont-ils donc en ce pays? D'où vient que tout égoïsme, toute vanité, toute rancune, tout sentiment petit, personnel ou bas, disparaît à son approche? Comment se fait-il que l'âme se donne ainsi tout entière, sans hésitation, sans réserve, et ne songe plus qu'à se prosterner et s'anéantir comme en la présence d'un Dieu [3]? Bianca croyant Césario ruiné, vient s'offrir à lui comme épouse, et, apprenant qu'il n'en est rien, renonce à lui à l'instant sans une plainte. « Ne m'aimez plus; je prierai pour vous afin que vous ayez une femme » vertueuse et belle, et quand je serai morte, pensez à moi quelquefois, » avec un peu de pitié pour ma témérité... J'accepte votre baiser, » c'est un cadeau de noces sur une tombe de vierge. » La duchesse de Brachiano est trahie, insultée par son mari infidèle; pour le soustraire à la vengeance de sa famille, elle prend sur elle la faute de la rupture, joue exprès la mégère, et, le laissant libre avec sa courtisane, va mourir en embrassant son portrait. — Aréthusa se laisse blesser par Philaster, arrête les gens qui veulent retenir le bras du meurtrier, déclare qu'il n'a rien fait, que ce n'est pas lui, prie pour lui, l'aime en dépit de tout, jusqu'au bout, comme si toutes ses actions étaient sacrées, comme s'il avait droit de vie et de mort sur elle. — Ordella s'offre afin que le roi

[1] Rôle de Kaled dans *Lara*, de lord Byron.

[2] Chose étrange! la princesse n'est point jalouse : « Viens, vis avec moi, vis aussi librement que moi-même. Celle qui aime mon seigneur, maudite soit l'épouse qui voudrait la haïr! »

[3] « I saw a god ; » *Philaster*, act. V, sc. v.

son mari puisse avoir des enfants [1]; elle s'offre simplement, sans grands mots, tout entière, au sacrifice; quoi que ce soit, « pourvu que ce soit » honnête, elle est prête à tout hasarder et à tout souffrir. » — Lorsqu'on la loue de son héroïsme, elle répond qu'elle fait « simplement » son devoir. — Mais ce sacrifice est terrible ! — Il n'en est que plus » noble. — Il est plein d'ombres effrayantes ! — Le sommeil aussi, » seigneur, et toute chose qui est humaine et mortelle. Nous serions » nés dieux, autrement. Mais toutes ces peurs, sitôt qu'elles sentent » la flamme des pensées nobles, s'envolent et s'évanouissent comme des » nuages. — Supposez que ce soit la mort. — Je l'ai supposé. — La » mort, et la perte éternelle de tout ce que nous aimons, la jeunesse, » la force, le plaisir, la compagnie, l'avenir, la raison elle-même. Car, » dans le tombeau silencieux, les entretiens, la joyeuse démarche des » amis, la voix des amants, les conseils affectueux d'un père, rien, on » n'entend plus rien, il n'y a plus rien; tout est oubli, poussière, obscu» rité éternelle; et osez-vous bien, femme, souhaiter une pareille » demeure? — C'est de tous les sommeils le plus doux. Les rois y » reviennent, du haut de leurs grandeurs fardées, comme des brouillards » qui tombent. Insensés ceux qui la craignent ou essayent de la retar» der, jusqu'à ce que la vieillesse ait soufflé leur lampe. — Ainsi vous » pouvez vous offrir? — Aussi volontiers que je le dis. — Martell, un » miracle, une femme qui ose mourir ! Pourtant, dites-moi, êtes-vous » mariée? — Je le suis, seigneur. — Et vous avez des enfants? » — Elle soupire et pleure. « Oh non ! seigneur. — Avez-vous bien le cou» rage, pour une pauvre stérile louange que vous n'entendrez jamais, » de renoncer à ces chères espérances? — A tout, excepté au Ciel. » Cela n'est-il pas énorme? Comprenez-vous qu'un être humain se détache ainsi de lui-même, qu'il s'oublie et se perde dans un autre? Elles s'y perdent comme dans un abîme. Quand elles aiment en vain et sans espérance, ni leur raison, ni leur vie n'y résistent; elles languissent, deviennent folles, et meurent comme Ophélia. Aspasia délaissée, « mar» che sombre, les yeux humides et attachés sur la terre. — Elle ne se » plaît qu'aux bois solitaires, et, quand elle voit une rive, — toute » pleine de fleurs, avec un soupir elle dit à ses femmes, — quelle » jolie place ce serait pour y ensevelir des amants; elle leur dit — de » cueillir les fleurs et de l'en joncher comme une morte. Partout avec » elle, elle porte sa peine, qui, comme une contagion — gagne tous les

[1] BEAUMONT AND FLETCHER, *Thierry and Theodoret*, *The Maid's tragedy*, *Philaster*; Voyez aussi le rôle de Lucina, dans *Valentinius*.

» assistants. Elle chante — les plus tristes choses que jamais une » oreille ait entendues — puis soupire et chante encore. Et quand les » autres jeunes dames — dans la gaieté folâtre de leur jeune sang, » content tour à tour des contes joyeux qui remplissent la chambre de » rires, — elle, avec un regard désolé, apporte l'histoire de la mort » silencieuse — de quelque jeune fille abandonnée, avec des paroles si » douloureuses — qu'avant la fin, elle les renvoie toutes une à une les » larmes aux yeux. » Comme un spectre autour d'une tombe, elle erre incessamment autour des restes de son amour détruit, languit, pâlit, s'affaisse, et finit par s'achever elle-même. — Plus tristes encore sont celles qui, par devoir et soumission, se sont laissé conduire à un autre mariage. Elles ne se résignent pas, elles ne se relèvent pas, comme la Pauline de *Polyeucte*. Elles sont brisées. Penthéa est aussi honnête mais non aussi forte que Pauline; c'est l'épouse anglaise; mais ce n'est point l'épouse romaine, stoïque et calme [1]. Elle est désespérée, doucement, silencieusement, et se laisse mourir. Au fond du cœur, elle se juge mariée avec celui à qui elle a engagé son âme; c'est le mariage du cœur qui, à ses yeux, est le seul véritable; l'autre n'est qu'un adultère déguisé. En épousant Bassanès, elle a péché contre Orgilus; l'infidélité morale est pire que l'infidélité légale, et, désormais, elle est déchue à ses propres yeux : « Tuez-moi, mon frère, je vous en prie; » dites, le voulez-vous?.. Vous avez fait de moi une parjure, une prosti- » tuée salie. Pardonnez-moi, j'en suis une de fait, non de désir, les Dieux » m'en sont témoins. Oui, j'en suis une; car celle qui est la femme d'Orgi- » lus, et vit en adultère public avec Bassanès, est à tout le moins une » prostituée. A présent, voulez-vous me tuer?.... Une servante à » gages à la campagne étanche sa soif avec ses chevreaux et ses » agneaux, dans une source fraîche, et moi je n'ai que mes larmes pour » apaiser la chaleur de ma poitrine.... » Avec une grandeur tragique, du haut de son deuil incurable, elle jette les yeux sur la vie : « Nous, » nous travaillons en vain pour allonger notre pauvre voyage, ou » implorer un répit afin de respirer; notre patrie est dans le tombeau... » Ah! chère princesse, le sablier de ma vie n'a plus guère que quel-

1 Avant d'abandonner mon âme à mes douleurs
Il me faut essayer la force de mes pleurs;
En qualité de fille ou de femme, j'espère
Qu'ils vaincront un époux ou fléchiront un père :
Que si sur l'un ou l'autre ils manquent de pouvoir,
Je ne prendrai conseil que de mon désespoir.
Apprends-moi cependant ce qu'ils ont fait au temple.

Impossible de rencontrer une femme plus raisonnable et plus raisonneuse. De même Éliante, Henriette, dans Molière.

» ques minutes pour couler; le sable est épuisé; je sens les avertisse-
» ments d'un messager intérieur et sûr qui m'appelle pour partir vite...
» Un remède? Mon remède sera un suaire, une enveloppe de plomb, et
» un coin de terre où personne n'ira marcher. » Point de révolte, ni d'aigreur; elle aide affectueusement son frère qui a causé son malheur; elle tâche de lui faire obtenir la femme qu'il aime. La bonté, la douceur féminine surnagent en elle au plus fort du désespoir. L'amour ici n'est point despotique, emporté, comme dans les climats du Midi. Il n'est que profond et triste; la source de la vie est tarie, voilà tout; elle ne vit plus, parce qu'elle ne peut plus vivre; tout s'en va par degrés, la santé, la raison, puis l'âme; au dernier moment, elle délire, et on la voit venir échevelée, les yeux tout grands ouverts, avec des paroles entrecoupées. Il y a dix jours qu'elle ne dort plus, et ne veut plus manger, et toujours la même fatale pensée lui serre la poitrine, parmi de vagues rêves de tendresse et de bonheur maternel frustré, qui reviennent en son esprit comme des fantômes. « Nulle fausseté n'égale
» une promesse rompue. Il n'y a pas de cheveu planté sur ma tête qui,
» comme un morceau de plomb, ne m'enfonce dans ma tombe. J'aurais
» pu être la mère de jolis petits enfants qui auraient babillé sur mes
» genoux. Quand j'aurais souri, ils auraient souri, et certainement
» quand ils auraient pleuré, j'aurais pleuré. Bien vrai, mon père
» aurait dû me choisir un mari, et alors mes petits enfants n'auraient
» pas été bâtards; mais il est trop tard pour me marier maintenant;
» je suis trop vieille pour avoir des enfants; ce n'est pas ma faute...
» Donne-moi ta main; crois-moi, je ne te ferai pas de mal; ne te plains
» pas si je la serre trop fort, je la baiserai. Oh! c'est une belle main
» douce!... Bon Dieu, nous aurions été heureux! trop heureux, le bon-
» heur rend hautain, à ce qu'on dit.... Il n'y a pas de paix pour une
» épouse arrachée à son vrai mari, arrachée de force par un mariage
» infâme. Dans toute mémoire, désormais, le nom de Penthéa, de la
» pauvre Penthéa est sali... Pardonnez-moi, oh! je défaille. » Elle meurt, demandant quelque douce voix qui lui chante un air plaintif, un air d'adieu, un doux chant funèbre. Je ne sais rien au théâtre de plus pur et de plus touchant.

Lorsqu'on rencontre une structure d'âme si neuve et capable d'aussi grands effets, il faut regarder le corps. Les actions extrêmes de l'homme proviennent, non de sa volonté, mais de sa nature[1]; pour comprendre

[1] SCHOPENHAUER, *Métaphysique de l'amour et de la mort*. Swift aussi disait que « la mort et l'amour sont les deux seules choses où l'homme soit foncièrement déraisonnable. » En effet, c'est l'espèce et l'instinct qui s'y manifestent, non la volonté et l'individu.

les grandes tensions de toute sa machine, c'est sa machine entière qu'il faut regarder, j'entends son tempérament, la façon dont son sang coule, dont ses nerfs vibrent, et dont ses muscles se bandent; le moral traduit le physique, et les qualités humaines ont leur racine dans l'espèce animale. Considérez donc l'espèce ici, c'est-à-dire la race; car les sœurs de l'Ophélia et de la Virginia de Shakspeare, de la Claire et de la Marguerite de Gœthe, de la Belvidera d'Otway, de la Paméla de Richardson, font une race à part, molles et blondes, avec des yeux bleus, d'une blancheur de lis, rougissantes, d'une délicatesse craintive, d'une douceur sérieuse, faites pour se subordonner, se plier et s'attacher. Leurs poëtes le sentent bien, quand ils les amènent sur la scène; ils mettent autour d'elles la poésie qui leur convient, le bruissement des ruisseaux, les chevelures pendantes des saules, les frêles et moites fleurs de leur pays, toutes semblables à elles[1], « la primevère, pâle » comme leur visage, la jacinthe des prés, azurée comme leurs veines, » la fleur de l'églantier, aussi suave que leur haleine. » Ils les font « douces, comme le zéphyr qui de son souffle penche la tête des vio- » lettes, » abattues sous le moindre reproche, déjà courbées à demi par une mélancolie tendre et rêveuse. Philaster dit en parlant d'Euphrasie qu'il prend pour un page, et qui s'est déguisée ainsi, pour obtenir d'être à son service : « Je l'ai rencontré pour la première fois » assis au bord d'une fontaine, — il y puisait un peu d'eau pour étan- » cher sa soif, — et la lui rendait en larmes. — Une guirlande était » auprès de lui faite par ses mains, de maintes fleurs diverses, nour- » ries sur la rive, — arrangées en ordre mystique, tellement que la rareté » m'en charma. — Mais quand il tournait ses yeux tendres vers elles, » il pleurait — comme s'il eût voulu les faire revivre. — Voyant sur » son visage cette charmante innocence, — je demandai au cher pau- » vret toute son histoire. — Il me dit que ses parents, de bons parents, » étaient morts, — le laissant à la merci des champs — qui lui don- » naient des racines, des fontaines cristallines qui ne lui refusaient pas » leurs eaux, — et du doux soleil qui lui accordait encore sa lumière. » — Puis il prit la guirlande et me montra — ce que chaque fleur, dans » l'usage des gens de campagne, signifie, — et comment toutes, » rangées de la sorte, exprimaient sa peine. — Je le pris, et j'ai gagné » ainsi le plus fidèle, le plus aimant, le plus gentil enfant qu'un » maître ait jamais eu. » L'idylle naît d'elle-même parmi ces fleurs

[1] Mort d'Ophélia, funérailles d'Imogène.

humaines; le drame suspend son cours pour s'attarder devant la suavité angélique de leurs tendresses et de leurs pudeurs. Parfois même, l'idylle naît complète et pure, et le théâtre tout entier est occupé par une sorte d'opéra sentimental et poétique. Il y en a deux ou trois dans Shakspeare; il y a chez le rude Jonson, le *Berger affligé*, chez Fletcher, le *Berger fidèle*[1]. Titres ridicules aujourd'hui, parce qu'ils nous rappellent les fadeurs interminables de d'Urfé ou les gentillesses maniérées de Florian; titres charmants, si l'on regarde la sincère et surabondante poésie qu'ils recouvrent. C'est dans le pays imaginaire que vit Amoret, la bergère fidèle, pays plein de dieux antiques, et pourtant anglais, pareil à ces paysages humides et verdoyants, où Rubens fait danser des nymphes. « Les plaines penchées descendent, » étendant leurs bras jusqu'à la mer, et les bois épais cachent des » creux que n'a jamais baisés le soleil... Là est une source sacrée, où » les fées agiles forment leurs rondes, à la pâle clarté de la lune, » elles y trempent les petits enfants dérobés, pour les affranchir des » lois de notre chair fragile, et de notre grossière mortalité... Là est » un air aussi frais et aussi suave, que lorsque le zéphyr qui se joue » vient caresser la face des eaux frémissantes. Là sont des fleurs » choisies, toutes celles que donne le jeune printemps, des chèvre- » feuilles, des narcisses, des chrysanthèmes. » — Le soir venu, « la » brume monte, les gouttes de rosée viennent baiser chaque petite » fleur et se suspendre à leur tête de velours, comme une corde de » grains de corail. » Ce sont là les plantes et les aspects de la campagne anglaise toujours fraîche, tantôt enveloppée d'une pâle brume diaphane, tantôt luisante sous le soleil qui l'essuie, toute regorgeante d'herbes, et ces herbes, si emplies de séve, si délicates qu'au milieu de leur plus éclatant lustre et de leur plus florissante vie, on sent que le lendemain va les faner. Là, pendant une nuit d'été, selon l'usage du temps[2], les jeunes hommes et les jeunes filles vont cueillir des fleurs et échanger des promesses; Amoret avec Périgot, « Amoret, plus belle que la » chaste aube rougissante, ou que cette belle étoile qui guide le marin » errant à travers l'abîme, » pudique comme une vierge et tendre comme une épouse. « Je te crois, dit-elle à Périgot; cher ami, il me » serait dur de te tenir pour infidèle, plus dur qu'à toi de me tenir pour » impure. » Si fortes que soient les épreuves, ce cœur donné ne se

[1] *The sad Shepherd. The faithfull Shepherdess.*
[2] *Nathan Drake.*

retirera jamais. Périgot trompé, poussé au désespoir, persuadé qu'elle est une débauchée, la frappe de son épée et la jette à terre, sanglante. Les calomniateurs vont la jeter dans la profonde fontaine; mais le dieu, prenant une des perles de sa chevelure liquide, la laisse tomber sur la blessure; la chaste chair se referme au contact de l'eau divine, et la jeune fille, revenue à elle, va retrouver celui qu'elle aime encore: « Parle, si tu es là, c'est ton Amoret, ta bien-aimée — qui prononce » ton cher nom. C'est ton amie, — ton Amoret, viens ici, pour mettre » fin — à tous ces déchirements; regarde-moi, mon ami bien-aimé, — » j'ai oublié les souffrances, les chères peines — que j'ai souffertes » pour l'amour de toi; je veux bien — être encore ton amour. Pourquoi » as-tu déchiré — ces cheveux bouclés où j'ai souvent attaché — des » roses fraîches et des rubans, et où j'ai versé — des eaux distillées » pour les rendre luisants et doux, — plus parfumés que des bouquets » un jour de noces? — Pourquoi croises-tu tes bras et courbes-tu ta » tête — sur ta poitrine, laissant tomber coup sur coup de tes deux » yeux, — de tes deux yeux, mon ciel, — une pluie de larmes plus » précieuses, plus pures que les perles — suspendues autour du front » pâle de la lune? Quitte ces désespoirs. Me voici, — la même que j'ai » toujours été, aussi tendre et tout à toi comme auparavant. — Je » suis capable de vous pardonner avant que vous le demandiez. — » En vérité, j'en suis capable, car, c'est fait. » Quelqu'un peut-il résister à ce sourire si doux et si triste? — Toujours trompé, il la blesse encore; elle tombe mourante, mais sans colère. — « Voici la fin. Adieu, » et vis. Ne trompe pas celle qui t'aimera la première après moi. » — Enfin, une nymphe la guérit, et Périgot, désabusé, vient se mettre à genoux devant elle. Elle lui tend les bras; il a eu beau faire, elle n'a pas changé. « Je suis ton amour — encore et pour toujours ton amour. » — Frappe encore une fois sur ma poitrine nue, et je me montrerai — » encore aussi constante. Oh! que seulement tu veuilles m'aimer » encore! — et comme j'oublierai vite toutes mes peines[1]! » Voilà les touchantes et poétiques figures que ces poëtes mettent dans leurs drames ou à côté de leurs drames, parmi les meurtres, les assassinats, le cliquetis des épées, et les hurlements des tueries, aux prises avec des furieux qui les adorent ou les supplicient, étalées comme eux dans toute la plénitude de leur nature, conduites comme eux jusqu'à l'extrémité de leur nature, emportées par leurs tendresses comme ils le sont

[1] Comparez, pour voir le contraste des races, les Pastorales italiennes, *Il Pastor fido*, de Guarini, etc.

par leurs violences ; c'est ici le déploiement complet, comme l'opposition parfaite de l'instinct féminin porté jusqu'à l'effusion abandonnée, et de l'âpreté virile portée jusqu'à la raideur meurtrière. Ainsi composé et ainsi muni, ce théâtre a pu mettre au jour le plus intime fonds de l'homme, et mettre en jeu les plus puissantes émotions humaines, amener sur la scène Hamlet et Lear, Ophélie et Cordélia, la mort de Desdémone, et les meurtres de Macbeth.

H. Taine.

(La suite à un prochain numéro.)

ÉTUDES CRITIQUES SUR LES ÉVANGILES

TROISIÈME ARTICLE [1]

L'ÉVANGILE DE SAINT JEAN

I

Si, par quelque heureux hasard, l'Évangile et les Épîtres qui portent le nom de saint Jean, restés pendant dix-huit siècles dans un complet oubli, nous étaient révélés aujourd'hui pour la première fois, tout le monde, fait remarquer Bretschneider en commençant son ouvrage sur ces écrits[2], serait unanime à reconnaître que le Jésus qui y est dépeint est tout autre que celui que nous présentent les Évangiles de Matthieu, de Marc et de Luc.

Dans les synoptiques, en effet, nous voyons dans Jésus-Christ un prophète, le plus grand des prophètes sans doute, mais enfin un révélateur qui ne se distingue de Moïse que parce qu'il le dépasse en connaissances, en élévation de sentiments, en profondeur de pensées, et qui n'est en définitive qu'un mandataire de Dieu, qu'un envoyé chargé de donner leur forme dernière aux instructions communiquées autrefois seulement à la famille de Jacob et destinées maintenant, après avoir été complétées et purifiées, à devenir l'apanage de l'espèce

[1] Voir la *Revue germanique* des 1er septembre et 1er décembre 1862.

[2] Bretschneider, *Probabilia de Evangelii et Epistolarum Joannis apostoli indole et origine*; Leipzig, 1820. In-8.

humaine tout entière. Le quatrième Évangile nous montre, non plus un prophète, mais un être surhumain, descendu du ciel sur la terre pour y remplir sa mission, antérieur à son existence terrestre et tenant par des liens si étroits à la nature divine qu'il est en réalité dans la plus intime unité avec Dieu lui-même.

Les synoptiques nous présentent Jésus-Christ comme le révélateur d'une doctrine nouvelle qui ne se rattache pas autrement à sa personne qu'en ce qu'il en est le prédicateur. Dans le quatrième Évangile, il est et le prédicateur et l'objet de sa prédication, à la lettre, le dogme constitutif et fondamental de son propre enseignement, et par conséquent de la religion nouvelle qu'il vient établir parmi les hommes[1]. Il ne s'agit plus ici, pour devenir son disciple, de croire à ce qu'il annonce, et de le mettre en pratique, comme il est dit dans les trois premiers Évangiles[2]; il faut croire en sa personne, c'est-à-dire, l'accepter pour ce qu'il annonce qu'il est, et cette foi constitue entre lui et le croyant un lien spirituel qui, en transformant celui-ci en une nouvelle créature, l'arrache aux ténèbres du monde, et le rend participant au royaume de Dieu[3].

Et non-seulement Jésus-Christ est, dans le quatrième Évangile, un dogme, le dogme essentiel, central de la religion nouvelle, mais encore un dogme absolument inconnu aux autres Évangiles et sans analogie avec ce qui y est raconté de sa vie et de ce qui y est rapporté de ses enseignements. Par rapport à sa dignité personnelle, il parle de lui-même, dans les synoptiques, comme étant le Messie, prédit par les prophètes et attendu par les enfants d'Israël, et s'il spiritualise l'idée que s'en faisaient les Juifs de son temps, il ne laisse pas pour cela de rester au point de vue des anciens prophètes. Dans le quatrième Évangile, il y a plus qu'une spiritualisation, si je puis me servir de ce terme, de l'idée et de la fonction du Messie; une idée nouvelle est ajoutée à celle qui domine dans les synoptiques. Le Christ, le Messie, n'est plus seulement le fils de David et, sous ce rapport, dans un sens métaphorique, le fils de Dieu; il est, au sens exact du mot, un être divin, le *Logos*, le Verbe de Dieu.

Deux idées distinctes jusqu'alors chez les Juifs, se trouvent ici, pour la première fois, associées, intimement unies ensemble. Le Messie annoncé par les prophètes et attendu par les Juifs devait donner à la loi sa perfection dernière et établir sur la terre le royaume des cieux.

[1] Reuss, *Histoire de la théologie chrétienne au siècle apostolique*, t. II, p. 295.
[2] *Matth.*, VII, 21-27; XXVIII, 20; *Luc*, XI, 28.
[3] *Jean*, III, 36; V, 40; VI, 33, 40, 47; VIII, 24; XVII, 2, 3 et suiv.

Mais ce Messie n'était pour les Juifs qu'un héros animé de l'esprit de Dieu, descendant véritablement de David, seulement plus grand que son aïeul. Il ne se distinguait pas autrement, quant à sa nature, du reste des hommes. D'un autre côté, le Verbe de Dieu était, pour les Juifs palestiniens, la vertu active de Dieu, sa manifestation dans ses rapports avec les hommes et les choses de ce monde, et pour les Juifs alexandrins, le Dieu second, c'est-à-dire, un être divin émané de Dieu comme la pensée émane de l'esprit pensant, le ministre et l'exécuteur de ses volontés, son agent et son intermédiaire auprès des enfants de la terre. Mais le Verbe n'est jamais, chez les Juifs, identifié avec le Messie, ni présenté comme devant à la fin des temps jouer le rôle attribué au Messie. Ces deux êtres demeurent distincts [1]; ils appartiennent à deux mondes différents, le Verbe à la sphère des choses divines, le Messie à la sphère des choses humaines. Dans le quatrième Évangile, ils sont réunis en Jésus qui est tout à la fois le Verbe et le Messie, c'est-à-dire le Verbe descendu ici-bas en un corps, pour remplir les fonctions du Messie [2]. Les synoptiques ne connaissent pas Jésus comme le Verbe; ils ne voient en lui que le Messie.

C'est bien sans doute le salut que Jésus vient apporter aux hommes, autant d'après les synoptiques que d'après le quatrième Évangile. Mais, dans celui-ci, son œuvre est présentée sous une autre forme que dans ceux-là. C'est par son enseignement que, dans les trois premiers Évangiles, il ouvre aux hommes de bonne volonté la voie étroite qui conduit au royaume des cieux [3]. Il y a plus que cela dans le quatrième. Le Verbe divin, antérieur à toutes les choses créées [4], auteur lui-même de tout ce qui existe [5], est descendu dans le monde [6], pour y faire briller la lumière qui y était éclipsée, pour y rétablir la vie qui en avait disparu [7], pour l'arracher à l'empire des ténèbres [8].

[1] Quand j'appelle le Verbe un être divin, je parle du point de vue des Juifs alexandrins, car, pour les Juifs palestiniens, le Verbe était une vertu divine et non un être au sens propre du mot. Dans le quatrième Évangile, il est pris dans le sens des Alexandrins.

[2] J'ai dit, ailleurs, qu'une des différences essentielles entre la notion chrétienne du Verbe et celle que s'en fait la théosophie judéo-alexandrine, c'est que d'après celle-ci le Verbe reste toujours dans le monde suprasensible et ne prend ni ne peut prendre de corps, la matière étant regardée comme la source ou du moins l'alliée du mal, tandis que d'après celle-là il s'est incarné. On a ici la raison de cette différence. Pour remplir la fonction du Messie, il a bien fallu que le Verbe prît un corps. Parmi les chrétiens, ceux qui, tout en voyant le Verbe en Jésus, restèrent dans l'opinion judéo-alexandrine sur la nature mauvaise de la matière, prétendirent que Jésus n'avait revêtu qu'un corps apparent : ce fut le docétisme; les gnostiques, qui se faisaient la même idée de la matière, furent également des docètes.

[3] *Matth.*, v, 19, 20; vii, 13, 14, 24-27. — [4] *Jean*, i, 1 et 2; xvii, 5. — [5] *Ibid.*, i, 3. — [6] *Ibid.*, xvi, 28. — [7] *Ibid.*, i, 5; xvii, 25. — [8] *Ibid.*, iii, 17; xii, 31.

Mais les ténèbres n'ont pas voulu recevoir la lumière [1]. De là, une lutte entre la lumière et les ténèbres, lutte dans laquelle la mort de Jésus est une première victoire [2], le signe de la victoire définitive dans la lutte qu'il continuera, par son esprit [3], à soutenir contre l'empire des ténèbres [4].

En un certain sens, il n'y a guère là, à première vue, qu'une différence de langage et d'images. Jésus est présenté aussi dans les synoptiques comme en lutte avec les hommes qui ne comprennent pas les choses qui sont de Dieu; et, après être monté au ciel, il doit envoyer son esprit à ses disciples pour continuer et achever l'œuvre [5] dont il a posé les bases; le levain qu'il a déposé dans leurs cœurs doit enfin faire lever toute la pâte [6]. En y regardant de près cependant, on voit que l'auteur du quatrième Évangile transporte l'action du Verbe sur un autre terrain que celui sur lequel l'ont maintenu Matthieu, Marc et Luc. Ceux-ci ne quittent pas le terrain pratique, ce terrain qui est aussi celui des prophètes de l'Ancienne Alliance. Dans ce qu'ils nous rapportent, il s'agit pour Jésus-Christ de ramener les hommes de leurs mauvaises convoitises à des sentiments plus dignes de leur destination éternelle, de purifier leurs cœurs, de sorte que, devenus semblables à de bons arbres, ils portent de bons fruits. Le quatrième Évangile nous fait assister à un drame métaphysique dans lequel se trouvent en présence deux principes contraires [7], le Verbe, la lumière d'un côté, et le monde, les ténèbres de l'autre. Le but de la lutte est le salut des âmes. Il faut les arracher à la puissance du prince du monde, les faire passer de la mort à la vie [8]; mais le Verbe a déjà vaincu le monde [9] et après lui le Paraclet achèvera la défaite du prince des ténèbres [10] et quiconque croira au Verbe et se rattachera à lui par la foi, prendra part à sa victoire, sera aussi vainqueur du monde [11], deviendra une nouvelle créature [12] et passera des ténèbres à la lumière [13], de la mort à la vie [14].

Cette manière de présenter l'œuvre de Jésus, quelques différences qu'elle présente au fond avec celle des synoptiques, n'aurait soulevé aucune difficulté sérieuse, on l'aurait expliquée par l'esprit métaphysique de l'auteur de cet Évangile, par quelque besoin propre à sa nature de s'attacher dans la religion nouvelle plutôt à l'idée qu'au fait, ou pour mieux dire de chercher l'idée sous le fait qui la couvre, si,

[1] *Jean*, I, 5; III, 19. — [2] *Ibid.*, VI, 51; X, 11, 15; XVI, 33. — [3] *Ibid.*, XIV, 16, 26; XV, 26. — [4] *Ibid.*, XVI, 8-14. — [5] *Matth.*, X, 20; *Luc*, XI, 13; XII, 12. — [6] *Matth.*, XIII, 35: *Luc*, XIII, 21. — [7] *Jean*, XII, 46; XV, 18, 19; XVI, 8, 20; XVII, 16, 25; XVIII, 36. — [8] *Ibid.*, V, 14; *I Jean*, III, 4. — [9] *Ibid.*, XII, 31; XVI, 11, 33. — [10] *Ibid.*, XIV, 16, 26; XV, 26; XVI, 7. — [11] *I Jean*, II, 13; IV, 4. — [12] *Jean*, III, 3-6. — [13] *Ibid.*, III, 20, 21. — [14] *I Jean*, III, 14.

autant dans l'ensemble que dans ses principaux détails, elle ne rappelait involontairement et la forme et le contenu des systèmes gnostiques.

Quand nous lisons si souvent dans cet Évangile que personne n'a connu le père que le fils [1], nous pensons aussitôt au père inconnu (πατὴρ ἄγνωστος) inaccessible à la connaissance humaine, de Saturnin, au Dieu ineffable (Θεός αῤῥητός) de Basilide, à l'Abîme (βυθός) de Valentin. Quand nous voyons Jésus-Christ représenté comme le Fils unique de Dieu (υἷος μονογενὴς) [2], tellement uni cependant au Père qu'il n'en est que l'apparition concrète [3], qu'il est une même chose avec lui [4], on se reporte immédiatement au premier-né (μονογενὴς), première incarnation du *Buthos* de Valentin, au *Nous* qui s'unit à l'homme Jésus dans le système de Basilide, au premier homme (πρῶτος ἀνθρωπὸς) des ophites, au Christ de Saturnin qui le représente comme n'étant pas né à la manière des autres êtres.

Comme l'auteur du quatrième Évangile, tous les gnostiques nous parlent d'une lutte entre la lumière et les ténèbres, d'une lutte dont le but est également d'arracher à l'empire du mal les âmes d'origine divine, et, dans cette lutte, les principes en présence sont, sous des noms analogues, les mêmes que nous voyons dans le quatrième Évangile, d'un côté, les ténèbres, le monde; de l'autre, le Christ, l'esprit de lumière. De même encore, c'est par la foi à la manifestation sensible du divin, surtout par la foi au Sauveur que l'âme se relève, selon le système de Valentin, qu'elle s'unit plus intimement à Dieu, d'après les Basilidiens, qu'elle se dégage de l'empire de Satan pour être rendue à sa source primitive, comme l'enseigne Saturnin [5], et cette foi est entendue dans un sens qui n'est pas très-différent de celui qui lui est donné dans le quatrième Évangile. Elle est, pour les gnostiques, un état mystique de l'âme qui la met en communication directe avec le monde supérieur [6].

Ce n'est pas à dire toutefois que la christologie du quatrième Évanvile soit identique à celle des gnostiques, tant s'en faut. Elle s'en distingue par plusieurs côtés; elle n'a rien surtout de ce caractère fantastique qui est propre à toutes les branches de la gnose. C'est d'un Jésus historique, réel, qu'il est ici question, et non d'une vertu métaphysique de Dieu, agissant dans un monde chimérique. Pour être

[1] *Jean*, I, 18; XVII, 25. — [2] *Jean*, I, 14. — [3] *Jean*, XIV, 9.
[4] Ἐγὼ καὶ ὁ πατὴρ ἕν ἐσμεν. *Jean*, X, 30, 38; XVII, 21, 22.
[5] RITTER, *Hist. de la phil. chrét.*, t. I, p. 107, 127 et suiv., 225 et suiv.
[6] HAAG, *Hist. des dogmes*, t. I, p. 119.

le Verbe, le premier-né de Dieu, un être surhumain, le Sauveur du quatrième Évangile n'en est pas moins le Christ entendu au sens juif, le Messie accomplissant le rôle que lui avaient assigné les prophètes, d'après les croyances de la synagogue. La métaphysique s'associe ici avec l'histoire [1], mais elle ne l'a pas absorbée, comme c'est le cas dans la gnose. L'auteur du quatrième Évangile dégage l'idée du fait, mais il maintient le fait ; les gnostiques n'en tiennent aucun compte. De sorte qu'on pourrait dire que cet écrivain, quel qu'il soit, tient une sorte de milieu entre les gnostiques qui ont tellement subtilisé l'œuvre du Christ qu'elle n'est qu'une abstraction métaphysique, et les synoptiques qui n'ont guère vu que le Christ agissant et enseignant dans la vie réelle. C'est, sans le moindre doute, ce qu'entendait Clément d'Alexandrie, quand il appelait ce livre un Évangile pneumatique, par opposition aux autres qu'il appelait somatiques.

Mais après tout, il n'en reste pas moins du gnostique dans cet Évangile. Cet élément s'y montre sous deux rapports, d'abord dans sa tendance générale qui est un mysticisme métaphysique, analogue, quoique non identique, à l'esprit qui domine dans la gnose, et ensuite dans l'emploi d'une foule d'expressions, telles que *Lumière, Vie, Verbe, Premier-né, Ténèbres, Vérité*, etc., qui appartiennent à la langue des gnostiques.

Comment un écrivain chrétien en vint-il à concevoir sous cette forme encore inconnue ou du moins inusitée, dans le christianisme, l'œuvre de Jésus-Christ, et, en même temps, comment fut-il amené à adopter, pour rendre cette conception, un langage jusqu'alors étranger à l'Église et propre au gnosticisme? Problème dont la solution est d'autant plus importante, qu'en nous faisant connaître les circonstances au sein desquelles cet Évangile prit naissance, elle jetterait une lumière nouvelle sur l'origine de la forme dogmatique, sous laquelle la christologie a été reçue dans l'Église.

Michaëlis a cru le résoudre, en admettant que l'auteur de cet Évangile qu'il regarde, avec la tradition chrétienne, comme l'apôtre Jean, s'étant proposé dans cet écrit de réfuter les erreurs des gnostiques, fut obligé de se placer à leur point de vue et de se servir de leur langage. Le point de départ de cette hypothèse est une assertion d'Irénée reproduite par Jérôme. « Jean, disciple du Seigneur et prédicateur de la foi, nous dit Irénée, voulut, en publiant l'Évangile, détruire l'erreur que Cérinthe avait propagée, et longtemps avant lui les Nicolaïtes. Son but

[1] Reuss, *Hist. de la théologie chrétienne au siècle apostolique*, t. II, p. 296 et suiv.

fut de les confondre et d'enseigner qu'il n'y avait qu'un seul Dieu qui a tout fait par sa parole et que, comme ils le prétendent, l'un n'est pas le Créateur et l'autre le Père du Seigneur [1]. »

Michaëlis attache une grande importance à cette déclaration d'Irénée. Il fait remarquer qu'ayant été disciple de Polycarpe, qui lui-même avait été disciple de l'apôtre Jean, il devait avoir reçu des informations exactes. On sait combien en une foule de cas ces prétendues informations des Pères de l'Église laissent à désirer. Ici même Irénée, se montre fort mal renseigné, puisque dans les adversaires contre lesquels l'apôtre Jean aurait écrit son Évangile, il place à côté de Cérinthe une secte de Nicolaïtes qui n'a jamais existé que dans l'imagination des anciens docteurs chrétiens et qui est née tout simplement d'un terme de l'Apocalypse mal entendu [2].

Michaëlis toutefois ne s'en tient pas exclusivement à cette autorité. Il ajoute qu'en dehors du témoignage d'Irénée, on a dans le quatrième Évangile lui-même la preuve qu'il est dirigé contre les gnostiques et en particulier contre Cérinthe. « En choisissant les expressions de *Lumière*, de *Vie*, etc., l'apôtre avait en vue, dit-il, la philosophie des gnostiques qui usaient ou, pour mieux dire, qui abusaient de ces termes. Quand on dit que les quatorze premiers versets de l'Évangile de saint Jean sont purement historiques, et ne contiennent qu'un récit abrégé de l'histoire de Jésus avant qu'il parut sur la terre, c'est une supposition dénuée de toute probabilité. Il est certain, au contraire, qu'ils sont purement dogmatiques, et qu'ils ont été mis dans un but polémique, afin de réfuter les erreurs qui alors avaient prévalu sur la personne de Jésus-Christ. Et la preuve, c'est que si l'apôtre ne s'était pas proposé de réfuter les gnostiques, il n'aurait pas employé les expressions dont ils se servaient, ces expressions n'étant déterminées que par leur application au système qu'ils soutenaient [3]. »

Ce raisonnement de Michaëlis laisse beaucoup à désirer ; il ne porte que sur l'emploi, dans cet Évangile, de termes usités dans les systèmes

[1] IRÉNÉE, *Adv. hæres.*, lib. III, cap. 11, au commencement. Ce Père dit un peu plus bas, dans le même chapitre, que c'est par le Prologue de cet Évangile que Cérinthe est réfuté. Jérôme ajoute cette circonstance que ce fut sur la demande des évêques d'Asie que Jean composa son Évangile contre Cérinthe, *Catalogus scriptor. ecclesiast.*, cap. 9.

[2] *Apocal.*, II, 6 et 15. Les Nicolaïtes dont il est question dans ce passage de l'*Apocalypse*, et dont les Pères de l'Église ont fait les disciples d'un hérétique appelé Nicolas, sont, comme l'explique l'auteur de cet écrit (*Apocal.*, II, 14), ceux qui, à l'exemple de Balaam, cherchent à surprendre les chrétiens et à les faire tomber dans le péché, afin d'attirer sur eux la colère de Dieu. *Nicolaïtes* est en grec ce que *balaamites* est en hébreu.

[3] MICHAELIS, *Introd. au Nouv. Testam.*, t. III, p. 343 et suiv.

gnostiques, et ce n'est pas là que se trouve la difficulté réelle. Si ce que j'appelle l'élément gnostique de cet écrit ne résidait que dans ces termes, il ne mériterait pas d'attirer un moment l'attention, tant il serait aisé de l'écarter. Ce ne serait pas certes en disant avec Bleck que ce n'est pas l'auteur de cet Évangile qui les a empruntés aux gnostiques, mais que ce sont au contraire les gnostiques qui les ont empruntés à cet Évangile [1], thèse en faveur de laquelle on aurait quelque peine à recueillir des preuves historiques. Mais il suffirait de rappeler que la plupart de ces termes, pour ne pas dire tous, se retrouvent soit dans Philon [2], soit dans les livres apocryphes de l'Ancien Testament [3]. L'auteur de cet Évangile aurait bien pu les prendre dans ces écrits qui ne lui étaient pas probablement inconnus. Aussi ces termes ne suffiraient pas pour y indiquer un élément gnostique s'il n'y avait en outre dans ce livre une certaine manière de concevoir ou, si l'on aime mieux, de présenter l'œuvre de Jésus-Christ, qui rappelle les tendances et les caractères des conceptions religieuses de la gnose. Et de cela, Michaëlis ne dit pas un seul mot. On ne saurait au reste s'en étonner. Le gnosticisme était encore trop mal connu de son temps pour qu'on pût être frappé de l'analogie du point de vue de l'auteur du quatrième Évangile avec le point de vue général de la théosophie gnostique.

C'est ce point de vue général, dont Michaëlis ne parle pas et dont, en un certain sens, il ne pouvait pas parler, qu'il s'agit ici de prendre en considération. Or, ce point de vue, de quelque manière que l'auteur du quatrième Évangile y soit arrivé, est ce qu'il y a d'essentiel dans sa conception chrétienne, et non un accident de polémique. L'écrivain ne s'y est pas placé pour réfuter un système quelconque; s'il touche parfois à quelque opinion contraire, ce n'est qu'en passant [4], comme il arrive à quiconque expose une suite bien liée d'idées; son but réel, c'est de raconter, telle qu'il la comprend, l'œuvre de Jésus-Christ.

Veut-on avoir une preuve sensible, irrécusable, du caractère dogmatique et non polémique du quatrième Évangile, on n'a qu'à le comparer avec la première des Épîtres qui portent le nom de saint Jean. Les deux

[1] Bleck, *Einleit. ins N. T.*, p. 226.

[2] Par exemple, λόγος, παράκλητος, etc.

[3] Μονογενής, dans *Sapience*, VII, 22; quelques autres se présentent dans les apocryphes dans un sens un peu différent de celui dans lequel ils sont employés dans le quatrième Évangile, pas assez toutefois pour ne pas conduire à celui qui leur est donné ici; ainsi λόγος κυρίου, la puissance divine (*Sapience*, IX, 1; *Ecclésiastique*, XXX, 17; XLVIII, 3, 5, etc.); Πνεῦμα ζωῆς, l'esprit de vie (*Jud.*, X, 13; XVI, 22; *III Esdras*, V, 13, etc,).

[4] Reuss, *Imit. de la Théolog. chrét.*, t. II, p. 301.

écrits sont bien certainement de la même main. C'est dans l'un et dans l'autre le même ordre d'idées, la même doctrine, la même terminologie, le même style. Mais, dans l'Épître, l'auteur suppose que ceux auxquels il s'adresse sont suffisamment au courant de son système. « Je vous écris, leur dit-il, comme à des personnes qui connaissent la vérité[1]. » Aussi, il ne leur expose pas sa doctrine; il leur montre seulement que deux erreurs qu'on répand parmi eux se trouvent en opposition directe avec elle. « Je vous écris ces choses, au sujet de ceux qui vous séduisent[2]. » De ceux qui les séduisent, les uns, véritables antéchrists (ennemis du Christ, du Messie), admettaient bien que Jésus avait été le Verbe, mais ils niaient qu'il eût été le Christ, le Messie, au sens des anciens prophètes, c'est-à-dire que, pour eux, Jésus était un être divin, mais n'avait pas été un être humain, au sens propre du mot, et n'avait pas revêtu, par conséquent, un corps réel[3], doctrine dangereuse en ce qu'elle détruisait le lien qui unit les hommes à Dieu, Jésus à la fois être humain et être divin. Les autres, faisant une fausse application de l'idée que par Jésus nous sommes unis à Dieu, soutenaient que, dès que cette union a été opérée, on n'a plus à compter avec le péché[4], théorie qui a si souvent reparu dans le mysticisme et qu'on ne saurait s'étonner de rencontrer déjà à la fin du premier siècle, tant elle se présente facilement, j'allais dire logiquement, dans cet ordre d'idées, dès qu'on se laisse absorber par son côté spéculatif. L'auteur de l'Épître revient sans cesse sur ces deux points. « Que personne ne vous séduise, dit-il; celui qui pèche est du diable, tandis que quiconque est né de Dieu évite les transgressions[5]. » Et d'un autre côté : « Ne croyez pas à tout esprit, mais éprouvez les esprits pour savoir s'ils viennent de Dieu. Quiconque nie que Jésus ait eu un corps humain est un menteur et n'est pas de Dieu[6]. »

Est-ce ainsi qu'il procède dans l'Évangile ? en aucune façon. Il expose dogmatiquement, il raconte, il affirme, il ne s'arrête pas à faire sentir le danger ou l'erreur des opinions opposées. Qu'il y ait parfois des allusions à des vues qu'il n'approuve pas et qu'il repousse, je le veux bien; il ne saurait en être autrement dans un écrit dogmatique ou même dans un écrit historique qui, comme celui-ci, conduit à des propositions dogmatiques. Mais, quand on accorderait que l'auteur de cet Évangile aurait été, en le composant, sous la préoccupation d'adversaires qu'il avait à réduire, comme aussi d'indifférents qu'il voulait con-

[1] *I Jean*, II, 21. — [2] *Ibid.*, II, 26. — [3] *Ibid.*, II, 19, 27; IV, 3. — [4] *I Jean*, I, 6 et suiv. — [5] *Ibid.*, III, 7, 8, 9, etc.; II, 4, etc. — [6] *Ibid.*, II, 19; IV, 1, 3, etc.

vaincre, il n'en resterait pas moins que la polémique n'est pas l'essentiel dans cet écrit. S'il se sert dans son exposition d'un langage qui est celui des gnostiques, si l'ensemble de ses vues rappelle, en général, une certaine manière de considérer la révélation, qui fut en partie et en un certain sens celle de la gnose, c'est tout simplement parce que cette terminologie exprimait clairement ses idées, et qu'il envisageait l'œuvre et la personne de Jésus-Christ d'un point de vue qui, pour n'être pas absolument le même que celui des gnostiques, n'en différait pas cependant complétement.

Tandis qu'Irénée et Jérôme regardaient le quatrième Évangile, en tout ou en partie, comme dirigé contre Cérinthe, un parti religieux de cette époque le prit pour une œuvre gnostique et l'attribua précisément à celui-là même contre lequel il aurait été dirigé, c'est-à-dire à Cérinthe. Ce parti qu'on désigne, d'après Épiphane, sous le nom de secte des Aloges, parce qu'il rejetait la doctrine du Logos, doctrine qui constitue un des traits essentiels de cet Évangile, paraît remonter assez haut. Il naquit dans l'Asie-Mineure, probablement dans la première moitié du second siècle et fut un des plus ardents adversaires des Montanistes. C'est, selon toutes les vraisemblances, à cette secte qu'appartenaient ces hommes dont parle Irénée et qui de son temps rejetaient le quatrième Évangile et l'Apocalypse ; du moins les raisons qu'ils faisaient valoir étaient analogues à celles que présentaient contre l'authenticité de ces livres les Aloges de Thyatire, dont il est question dans Épiphane. Il existait encore plusieurs siècles après des hérétiques qui, à ce qu'on assure, attribuaient également ces deux livres au gnostique Cérinthe. Il est assez étrange qu'on ait pu attribuer en même temps le quatrième Évangile à Cérinthe et à l'apôtre Jean, deux personnages que la tradition ecclésiastique est unanime à donner pour des adversaires. La possibilité d'une si complète discordance sur un point qui plus tard devint capital, et avec juste raison, ne s'explique que par la supposition qu'on n'avait pas encore attaché l'importance nécessaire à la détermination précise des livres saints de la Nouvelle-Alliance.

Je ne veux pas attacher plus de valeur qu'elle n'en mérite à l'opinion des Aloges sur la provenance du quatrième Évangile. Il convient cependant de faire remarquer que ce quatrième Évangile jouit d'une haute considération dans plusieurs sectes gnostiques. Les Basilidiens paraissent s'être appuyés de son autorité; les Valentiniens l'invoquaient en faveur de leur théorie des Syzygies[1], et on sait qu'Héracléon, un des

[1] Qui a Valentino sunt, eo quod est secundum Johannem plenissime utentes, ad ostensionem conjugationum suarum. — IRÉNÉE, *Adv. hæres.*, lib. III, cap. 11, § 7.

disciples de Valentin, le commenta[1]. Que conclure de là ? que cet Évangile avait une origine gnostique ? Ce serait donner à ces différents faits une portée qu'ils n'ont pas, qu'ils ne sauraient avoir. Mais on peut raisonnablement y voir un indice des rapports que cet Évangile présentait, par un certain côté, avec les tendances et les conceptions propres, en général, à la gnose.

II

Si, après avoir caractérisé la tendance générale et la manière de concevoir le christianisme qui éclatent dans cet Évangile, nous nous demandons quel en est l'auteur, il me semble impossible de ne pas supposer qu'il dut vivre dans un milieu où la gnose florissait, où elle avait du moins jeté une profonde empreinte sur les esprits. Je ne veux pas dire que l'auteur, quel qu'il soit d'ailleurs, de cet écrit fut un gnostique ; mais il me semble qu'il subit l'influence du gnosticisme, en ce sens du moins, qu'il fut amené par l'exemple qu'il lui donna, à envisager le christianisme d'un point de vue métaphysique. La gnose ne le convertit pas à l'un de ses systèmes ; elle ne lui apparut même probablement que comme une erreur, mais elle fit en quelque sorte son éducation philosophique, en l'appelant à considérer le Sauveur sous un côté qui n'avait pas peut-être encore obtenu toute l'attention qu'il demande, en provoquant en lui, si l'on veut, pour me servir d'une expression qui a été déjà employée dans ce sujet, une crise qui lui donna une claire conscience du sens idéal de l'œuvre du Christ.

Il est certain que la doctrine du haut de laquelle est racontée la vie de Jésus dans le quatrième Évangile se rencontre pour la première fois dans cet écrit ; et cet écrit est, on n'en peut douter, postérieur à la plupart de ceux qui composent le Nouveau Testament. Je ne dis pas qu'elle soit entièrement neuve et qu'elle n'ait encore été entrevue dans quelqu'une de ses parties par aucun des autres prédicateurs de l'Évangile. La préexistence du Christ est annoncée par l'apôtre Paul[2] ; il le

[1] Des fragments de ce commentaire sont cités par Origène ; — *Opera*, éd. de la Rue. t. IV, p. 226.

[2] *Colossiens*, I, 17. Je sais bien qu'on a mis en doute l'authenticité de cette Épître, par des raisons tout à fait semblables à celles qui ont fait placer la composition du quatrième Évangile dans le milieu du second siècle ; mais je montrerai plus loin que ces raisons ne sont pas valables en ce qui concerne l'Évangile ; elles ne sauraient l'être davantage pour l'Épître aux Colossiens.

représente comme la première émanation divine [1], et comme ayant renfermé en son corps toute la plénitude de la Divinité [2]; il lui attribue la création de l'Univers [3]. C'était là un pas, et un grand pas dans la doctrine du *Logos;* ce nom que Paul ne lui donne pas devait se présenter de lui-même. Mais, dans le quatrième Évangile, cette doctrine s'est complétée ; ce qui n'était dans l'apôtre des Gentils qu'un coup-d'œil, si je puis ainsi dire, jeté dans le champ de la métaphysique chrétienne, devient ici un système bien lié, la théorie du Verbe-Messie, Dieu-Homme, lien entre le ciel et la terre.

Et que l'on remarque que Paul fut aussi amené à la christologie par le gnosticisme. Ce fut pour répondre aux théosophes gnostiques qui troublaient la foi des fidèles de l'Asie-Mineure, qu'il sentit le besoin de s'expliquer sur la nature hyperphysique du Sauveur. J'ignore si, avant ce moment, il avait des conceptions bien nettes sur ce point; mais il est certain qu'il n'en parle pas dans ses autres Épîtres, quoique peut-être l'occasion de le faire ne lui eût pas manqué. Il est peut-être téméraire de supposer que son attention fut attirée de ce côté par des théories qu'il fallait repousser et remplacer par une plus juste vue de la nature divine du Christ; mais il est permis de croire qu'ici, comme il arrive si souvent dans les choses de l'esprit, ce fut en réfléchissant sur des opinions qu'il tenait pour erronées et, avec juste raison, qu'il en vint à une plus claire conscience de conceptions qui n'avaient été jusqu'alors qu'en germe, qu'à l'état latent, dans son intelligence. C'est, dans tous les cas, un travail de ce genre que je crois nécessaire de supposer dans l'auteur du quatrième Évangile. Sans ce travail fait en présence du gnosticisme, provoqué par les hardies spéculations de cette théosophie, je ne saurais m'expliquer comment il aurait pu présenter ses idées sur la nature et l'œuvre de Jésus, sous des expressions qui appartiennent en propre à la gnose.

Est-il possible cependant de connaître de plus près l'auteur de cet Évangile ? La question a été mille et mille fois débattue. Est-elle enfin résolue ? Les débats recommençant chaque jour ne nous prouvent que trop le contraire. Sans espérer cependant de conduire le lecteur à un résultat incontestable, il me semble indispensable de dérouler devant lui, sinon l'histoire entière de cette discussion, du moins ce qu'il me semble le plus nécessaire d'en connaître. Cet examen aura, dans tous les cas, cette utilité de le mettre en garde contre les solutions hasardées et précipitées.

[1] *Colossiens*, I, 19; II, 10. — [2] *Ibid.*, I, 16, 17. — [3] *Ibid.*, II, 9.

La tradition ecclésiastique, à partir d'Irénée et de Théophile d'Antioche [1], s'accorde à attribuer le quatrième Évangile à l'apôtre Jean, et c'est sous ce nom que cet écrit figure dans le Nouveau-Testament. On a vu que de bonne heure cette tradition fut contestée. Mais les raisons par lesquelles les Aloges la combattirent, fort bonnes pour nous apprendre qu'on appréciait différemment, au milieu du second siècle, le caractère de l'enseignement de cet Évangile, n'ont pas la moindre valeur, quand il s'agit de l'authenticité de ce livre. Elles ne s'appuient en effet sur aucun fait historique, elles ne sont que l'expression des sentiments subjectifs des hommes de ce parti et le résultat de ce raisonnement *à priori*: Ce livre porte l'empreinte du gnosticisme ; un apôtre ne peut pas avoir été gnostique, donc ce livre n'est pas de l'apôtre Jean.

Il faut descendre jusqu'aux temps modernes pour trouver la question dégagée de préoccupations dogmatiques et placée sur le terrain historique, le seul sur lequel elle puisse légitimement être débattue.

Examinons d'abord les raisons qui plaident en faveur de l'authenticité.

La première est le témoignage des Pères de l'Église. Comme je l'ai dit, il ne remonte pas au-delà de Théophile d'Antioche et d'Irénée, qui, les premiers, parlent de cet Évangile comme de l'œuvre de l'apôtre Jean. Ce n'est pas qu'on ne puisse en trouver des citations [2] dans des écrits antérieurs à la fin du IIe siècle; mais, comme le nom de l'auteur dont on cite les paroles ou du moins aux paroles duquel on fait allusion, n'est point prononcé, ces témoignages peuvent bien fournir une preuve en faveur de l'existence de cet Évangile, mais ne servent de rien dans la question de son authenticité. On dit, il est vrai, que l'affirmation d'Irénée est d'un poids décisif, puisqu'il était disciple de Polycarpe, disciple lui-même de l'apôtre Jean. Mais sans aller rechercher si Irénée et Théophile d'Antioche n'ont pas commis ici quelqu'une de ces confusions qui ne sont pas rares chez les Pères de l'Église, quand il s'agit de points historiques, j'éprouve quelque embarras du silence de Papias, qui était, aussi bien qu'Irénée, un disciple de Polycarpe, et qui avait sur l'évêque de Lyon l'avantage de n'avoir jamais quitté les lieux dans lesquels la tradition nous apprend que cet Évangile fut écrit. Papias ne connaissait pas d'autres écrits d'origine apostolique sur Jésus-Christ que les *Logia* de Matthieu et le

[1] THÉOPHILE D'ANTIOCHE ; — *ad Antolichum*, lib. II, cap. 22.
[2] Il serait toutefois plus exact de parler d'allusions que de citations.

recueil que Marc avait fait des récits de l'apôtre Pierre. N'est-il pas étrange que l'évêque de Hiérapolis n'ait pas entendu parler d'un Évangile écrit par l'apôtre Jean?

Un autre argument est emprunté à l'Évangile lui-même. L'auteur du chapitre XXI qui, je l'ai déjà prouvé, est d'une main postérieure, dit en finissant, après avoir raconté un fait relatif à l'apôtre Jean : « C'est ce disciple qui rend témoignage de ces choses et qui les a écrites, et nous savons que son témoignage est véritable [1]. » On fait grand cas de ce témoignage. J'avoue que je suis plus difficile. Cette attestation de véracité donnée par un inconnu à un apôtre me paraît suspecte, entendue du moins à la lettre, car il y aurait peut-être quelque moyen de lui donner un sens convenable; j'y reviendrai plus tard.

Il est une autre attestation plus étonnante encore, en ce que l'auteur de cet Évangile se la donne à lui-même. Après avoir raconté le fait, inconnu aux synoptiques, du coup de lance donné par un soldat dans le côté de Jésus au moment qu'il venait d'être descendu de la croix, il ajoute : « C'est celui qui l'a vu qui rend ce témoignage (et son témoignage est véritable, et il sait qu'il dit vrai) afin que vous le croyiez [2]. » Ne faudrait-il pas attribuer ce qui est contenu dans la parenthèse à l'auteur de l'attestation de XXI, 24? Même avec cette correction, on est surpris de cette affectation à rendre témoignage à la compétence et à la véracité de l'auteur. Ne suffisait-il pas qu'un livre fût de l'apôtre Jean, pour qu'il fût admis sans la moindre réclamation? Ces passages inspirent plutôt la défiance qu'ils ne plaident pour l'authenticité de cet écrit.

On trouve dans une expression qui revient assez fréquemment dans cet Évangile un argument en faveur de son authenticité. Par une singularité qui ne peut manquer de frapper, tandis que tous les autres apôtres dont il est parlé sont désignés par leurs noms, l'apôtre Jean n'y est jamais présenté que par ces formules : « Le disciple que Jésus aimait [3], »—« un autre disciple [4], » ou bien il est englobé avec son frère dans celle-ci : « Les fils de Zébédée [5]. » On a conclu de là que l'apôtre Jean pouvait seul, par une sorte de modestie, se cacher sous l'une ou l'autre de ces expressions. D'ailleurs, pourquoi un autre écrivain aurait-il obstinément évité de désigner Jean par son nom? Il y a certaine-

[1] *Jean*, XXI, 24. Le verset suivant est une addition plus récente encore, comme on s'en était douté plusieurs fois. Le *Codex sinaiticus* ne le porte pas.
[2] *Jean*, XIX, 35.
[3] *Jean*, XIII, 23; XIX, 26; XX, 2; XXI, 7, 20.
[4] *Ibid.* XVIII, 15 et 16.
[5] *Ibid.*, XXI, 2. Comparez la désignation encore plus vague I, 35, 37.

ment là quelque chose de singulier, même dans le cas où l'authenticité de cet Évangile serait mise hors de toute contestation.

On tire d'ordinaire un argument, en faveur de l'authenticité du quatrième Évangile, de la première des Épîtres qui portent le nom de l'apôtre Jean. Il est incontestable que les deux écrits sont de la même main [1]. Si la première Épître est de l'apôtre Jean, l'Évangile ne peut avoir un autre auteur. Cette première Épître a-t-elle été écrite par l'apôtre? Les preuves qu'on en donne ne me paraissent pas concluantes. Polycarpe [2] en cite bien un passage [3], mais il ne dit pas que ce passage soit de l'apôtre Jean; cette citation prouve donc l'antiquité de cette épître, mais nullement son authenticité. Eusèbe nous dit que Papias avait invoqué le témoignage de la première Épître de Jean [4]. Faut-il entendre par là que l'évêque de Hiérapolis avait cité cette Épître en la rapportant à Jean comme à son auteur, ou simplement qu'il l'avait citée, comme le fait Polycarpe, sans en nommer l'auteur? Ce dernier cas est le plus probable; l'indication que cette Épître est de Jean est du fait d'Eusèbe, qui parle de cette citation de Papias, comme nous le faisons de celle de Polycarpe, quand nous disons que l'évêque de Smyrne a cité dans son épître aux Philippiens la première Épître de Jean.

Il en est donc de cette Épître absolument comme du quatrième Évangile. L'antiquité en est positivement affirmée par des témoignages compétents; mais il n'y a pas, à mon avis du moins, une seule preuve satisfaisante qu'elle soit de l'apôtre Jean. Il est vrai que l'auteur de cette Épître se donne à lui-même, comme on a vu qu'il le fait dans l'Évangile, une attestation de crédibilité; il y répète à plusieurs reprises qu'il a été témoin de ce dont il parle [5]; mais encore ici on ne comprend pas comment Jean, s'il est l'auteur de cette Épître, a cru nécessaire de faire remarquer à des chrétiens qui connaissaient très-bien les rapports qu'il avait eus avec Jésus-Christ, qu'il était un témoin bien qualifié et digne de foi.

Enfin, quelques critiques en appellent en faveur de l'authenticité du quatrième Évangile à leur sentiment intime. Au ton de cet écrit, à la vivacité de la narration, à la précision des détails, à la profondeur religieuse qui y est empreinte, au charme irrésistible qu'il produit sur

[1] Reuss, *Die Geschichte der heiligen Schriften N. T.*, § 227.
[2] Polycarpe, *Epist. ad Philip.*, cap. 7.
[3] *I Jean*, iv, 3.
[4] Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. iii, cap. 39 vers la fin.
[5] *I Jean*, i, 1, 2, 3; iv, 14.

l'âme, on ne peut, disent-ils, méconnaître, non pas seulement un témoin oculaire, mais parmi tous ceux qui ont vécu avec le Sauveur, celui qui était entré le plus avant dans son affection, l'apôtre Jean, fils de Zébédée [1]. A des impressions personnelles, il n'y a rien à répondre. Mais on peut du moins faire remarquer que le sentiment intime, très-valable en religion, ne l'est pas du tout en fait de critique et de science. Que, dans certains points obscurs, on en appelle, en désespoir de cause, à ce tact scientifique qu'une étude approfondie et des connaissances étendues et variées ont aiguisé, cela se comprend ; encore même dans ce cas, les appréciations qui ne reposent que sur cette base n'ont qu'une valeur fort contestable, en quelque sorte intérimaire, si je puis ainsi dire, et attendant toujours un plus ample informé.

Ici, le sentiment auquel on en appelle n'est valable que dans son ensemble, en bloc, si l'on veut me permettre cette expression. Il est certain que le quatrième Évangile est bien autrement impressif que les récits impersonnels des synoptiques ; qu'il s'en exhale un parfum de religiosité qui saisit immédiatement l'âme, tandis qu'on ne le retrouve dans les trois premiers Évangiles qu'autant qu'on l'y cherche ; qu'il s'y montre une tendance idéale, qu'il y respire une sorte de tendresse humaine, qui ne percent guère dans les espèces de procès-verbaux de Matthieu, de Marc et de Luc ; et je reconnais que, sous le coup du sentiment qui en résulte, on tourne presque irrésistiblement les yeux sur l'apôtre qui témoigna une si touchante affection au jeune homme entraîné par ses passions au milieu des brigands [2], et dont la dernière pensée, celle qui était devenue sa vie, fut de recommander à ses disciples de s'aimer les uns les autres.

Mais l'effet que ce livre produit sur le cœur ne serait-il pas simplement l'effet du mysticisme dont il est empreint? Et en quoi y aurait-il là un indice qu'il est l'œuvre de l'apôtre Jean? Le sentiment mystique est-il donc tellement étranger au christianisme qu'il n'eût pu se developper, tel que nous l'admirons dans le quatrième Évangile et dans la première des Épîtres attribuées à cet apôtre, en quelque autre des prédicateurs de l'Évangile, ou en quelqu'un de leurs disciples? Il ne faut pas oublier que, par suite de circonstances qui nous sont entièrement inconnues, toute l'histoire apostolique s'est résumée dans quatre apôtres, Pierre, Jacques, Jean et Paul. Des autres, nous ne savons à peu près rien de plus que leurs noms. Dans ces conditions, il n'est pas impossible, il est même probable que la tradition a reporté sur l'une

[1] Credner, *Einleit. in das N. T.*, t. I, p. 108. C'est aussi le sentiment de Schleiermacher.
[2] Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. III, cap. 23.

ou l'autre de ces quatre grandes figures bien des choses qui appartiennent en réalité à ceux de leurs compagnons d'œuvre dont le souvenir des destinées s'est effacé de bonne heure dans l'Église chrétienne. Comment, dans un sujet si plein d'incertitudes, s'en rapporter à un sentiment subjectif qui manque évidemment de points d'appui? C'est bien certainement parce qu'il est dominé par une conception religieuse franchement accusée, que le quatrième Évangile porte le caractère d'individualité qui le distingue des synoptiques, et c'est ce caractère qui lui donne cette vie, cette animation qui a paru à un certain nombre de critiques une preuve manifeste que son auteur avait été le témoin des scènes qu'il raconte.

En plusieurs points, d'ailleurs, le sentiment qu'on invoque est l'effet d'une illusion évidente. S'il fallait conclure des détails d'un récit que le narrateur a été témoin oculaire des faits qu'il raconte, Marc l'emporterait sur l'auteur du quatrième Évangile. Le deuxième donne bien plus de traits de détail que celui-ci. Marc n'avait pas assisté cependant aux scènes qu'il retrace. Il y a plus, l'auteur du quatrième Évangile est tout aussi explicite dans la narration des faits dont l'apôtre Jean n'avait pas été témoin, que dans le récit de ceux auxquels il avait été présent. Une des scènes les plus détaillées, les plus minutieusement décrites, est sans le moindre doute celle de l'entretien de Jésus-Christ avec la Samaritaine[1]. Jean ni aucun autre des Apôtres, ni même, à ce qu'il paraît, aucune autre personne que les deux interlocuteurs, n'y assistèrent. Il en est de même de l'entretien de Jésus-Christ avec Nicodème[2]. Or, si dans le quatrième Évangile le récit de ce que Jean n'a pu connaître que par ouï-dire offre les mêmes caractères que le récit des événements auxquels il a été présent, comment peut-on trouver dans la nature de la narration de cet Évangile une preuve qu'il est l'œuvre d'un témoin oculaire?

Mais il y a plus, une minutieuse exactitude est si peu recherchée par l'auteur du quatrième Évangile qu'une foule d'indications en apparence historiques ne sont que des cadres qu'il a imaginés pour y renfermer l'enseignement de Jésus-Christ. « A voir les choses de près, nous dit M. Reuss, ce qu'on appelle des discours dans cet Évangile, ce ne sont pas des discours véritables dans le sens propre du mot : ce

[1] *Jean*, IV, 5-27.
[2] *Ibid.*, III, 1-11. A partir du verset 12, le discours de Jésus-Christ ne se rapporte plus à son entretien avec Nicodème. L'analogie du sujet ou, pour mieux dire, le verset 11 a appelé un discours prononcé en une toute autre circonstance et qui touche par le verset 12 à ce qui vient d'être dit.

sont des conversations. Il y a partout des interlocuteurs, c'est-à-dire que les personnes auxquelles Jésus s'adresse d'abord, l'interrompent par différentes questions ou objections, et ces dernières fournissent l'occasion du développement ultérieur de la pensée ou de la marche progressive de l'exposition dogmatique. Et toutes ces questions ou objections, sans en excepter une seule, proviennent de malentendus, de méprises, l'une plus étrange que l'autre, en ce sens que les paroles spirituelles et figurées de Jésus sont régulièrement comprises matériellement et au sens propre [1]. Quelquefois on peut être tenté de trouver ces méprises naturelles et explicables par le faible degré d'éducation et d'instruction que l'on croit pouvoir supposer aux personnes mises en scène. La Samaritaine, par exemple, n'est pas tenue sans doute de comprendre de prime abord le mysticisme de l'Évangile. Mais le plus souvent une pareille explication est inadmissible; les objections sont tellement absurdes, dans la plupart des cas, qu'on a le droit de demander comment Jésus, en présence de pareils auditeurs, a pu oublier la règle qu'il donne lui-même à ses disciples. (*Matth.*, VII, 6). Il y a une analogie trop constante entre toutes ces objections, que nous appellerons hardiment des caricatures de la pensée évangélique, pour qu'il soit possible de les expliquer diversement. Excepté le seul cas mentionné dans *Matth.* XVI, 7, qui présente quelque analogie avec les objections dont nous parlons, les synoptiques n'offrent rien de semblable. C'est qu'il n'en est pas une qui appartienne à l'histoire; elles sont toutes simplement une forme de rédaction, un moyen d'exposition trouvé par un auteur qui n'en avait pas beaucoup à sa disposition. Il voulait opposer la doctrine évangélique aux conceptions grossières du monde qui est incapable d'en sonder les profondeurs. C'est à bien marquer ces contrastes qu'il a destiné ces singulières objections. Ce Nicodème, cette Samaritaine, ces Pharisiens, ces Juifs, ces Hellènes qui paraissent tour à tour dans son récit, ce ne sont pas des individus, ce sont des types, ce sont les représentants de diverses classes d'hommes, toutes conviées à la communion du Seigneur, toutes également incapables de comprendre cet appel au moyen de leur intelligence naturelle et mondaine, mais disposées, les uns plus, les autres moins, à recevoir la lumière d'en haut et préfigurant ainsi la position de l'espèce humaine tout entière en face de celle-ci [2]. »

[1] *Jean*, II, 20; III, 4, 9; IV, 11, 15, 33; VI, 28, 31, 34, 52; VII, 27, 35; VIII, 19, 22, 33, 39, 41, 52, 57; IX, 40; XI, 12; XIV, 5, 8, 22; XVI, 29.

[2] REUSS, *Hist. de la théol. chrét.*, t. II, p. 322-325.

Ajoutons enfin avec M. Reuss, que certains détails, en apparence historiques, qui entrecoupent çà et là les discours, sont évidemment destinés, moins à rappeler certaines circonstances particulières d'une scène ou d'un événement unique, qu'à dépeindre d'une manière générale la disposition des esprits et les tendances des masses. Qu'on lise attentivement, par exemple, le discours v, 16 et suiv., plusieurs fois interrompu par cette phrase : « Ils le poursuivaient, ils cherchaient à le tuer, » on verra autant par le contexte que par la forme du verbe, qu'il s'agit, non d'un acte spécial et momentané, mais d'une tendance constante, pouvant se manifester par toute une série de paroles ou de machinations. Et quand l'auteur continue par cette formule : « Jésus répondit, » on ne peut la prendre dans le sens anecdotique, comme s'il s'agissait d'une parole prononcée dans une occasion spéciale et exactement déterminée. Dans tous les nombreux passages de ce genre, l'évangéliste ne raconte pas une scène arrivée un certain jour ; il trace une série de tableaux destinés à présenter l'œuvre du Sauveur dans le sens qu'il l'avait conçue[1].

Il y aurait encore à emprunter à M. Reuss bien d'autres considérations[2] propres à réduire à néant cette impression d'exactitude historique que laisse, à ce qu'on assure, la lecture du quatrième Évangile. Celles qui viennent d'être présentées suffisent pour prouver que le souffle de vie qui respire dans cet écrit naît moins de l'animation qu'un témoin oculaire aurait pu imprimer au récit de faits qui l'impressionnèrent vivement lui-même, que du sentiment mystique qui a présidé à la composition de ce livre.

S'il fallait maintenant porter un jugement sur la valeur des preuves que nous avons présentées en faveur de l'authenticité du quatrième Évangile, nous trouverions sans doute peu de contradicteurs, en affirmant qu'une seule, celle du témoignage de la tradition ecclésiastique, peut être prise en sérieuse considération. Sa force varie sans doute

[1] Reuss, *Ibid.*, t. II, p. 325.

[2] Entre autres, *Ibid.*, t. II, p. 316-322, 325-327. Ce n'est pas à dire toutefois que je veuille conclure avec M. Reuss (t. II, p. 299) que cet Évangile n'est pas une histoire de Jésus-Christ, mais un exposé de la foi chrétienne, dont la personne de Jésus est le centre. Il me semble qu'il est l'un et l'autre à la fois. Si dans les synoptiques l'histoire de Jésus a été écrite *ad narrandum*, uniquement pour en mieux fixer le souvenir dans l'esprit et dans le cœur des adhérents de la religion nouvelle, on peut dire qu'elle l'a été dans le quatrième Évangile *ad probandum*, pour faire connaître la nature de l'œuvre du Sauveur. Au point de vue de l'auteur de cet écrit, l'histoire de Jésus était une théologie ; raconter la vie du Sauveur, c'était exposer l'œuvre divine pour le salut des hommes. Il ne pouvait même y avoir, à ses yeux, d'autre théologie que l'histoire de Jésus-Christ, comme pour les gnostiques il n'y avait pas d'autre théosophie que l'histoire de leurs æons.

avec l'idée qu'on se fait des connaissances et du jugement des Pères de l'Église, ainsi que de la nature de la science et de l'état des esprits dans les premiers siècles de notre ère. Mais quelque opinion qu'on puisse avoir d'hommes chez lesquels le sentiment et les préoccupations dogmatiques l'emportaient sur tous les autres besoins de l'esprit et qui vivaient à une époque de profonde décadence intellectuelle, on ne peut, ce me semble, se refuser à reconnaître qu'une tradition constante, quelque forme erronée qu'elle ait pu revêtir, doit en définitive reposer sur un fait réel. Je ne voudrais pas soutenir qu'ici le fait réel soit l'authenticité du quatrième Évangile; mais je suis disposé à croire que ce n'est pas sans quelque raison valable que le nom de l'apôtre Jean et cet Évangile ont été rapprochés, associés, de manière à donner naissance à l'opinion générale que Jean est l'auteur du quatrième Évangile.

Mais avant d'aborder le problème de ce côté, il nous faut examiner les raisons qu'on fait valoir contre l'authenticité de cet écrit, du moins les plus considérables d'entre elles.

MICHEL NICOLAS.

LES NATIONALITÉS

I

Deux faits contradictoires en apparence se produisent dans l'ordre politique. D'une part, grâce aux rapports multipliés, aux communications accélérées entre peuples, le cosmopolitisme, hier l'utopie de quelques rêveurs, semble sur le point de prévaloir en Occident ; les préjugés, les haines de race, héritage de dissentiments qui survivaient à des luttes séculaires, tombent d'heure en heure avec les barrières matérielles qui divisent l'Europe. D'un autre côté, tandis que ces obstacles disparaissent, balayés ou nivelés par le progrès, un phénomène se développe en sens inverse, objet de toutes les luttes présentes et de toutes les préoccupations. L'encre et le sang coulent à flots pour les *nationalités*.

Qu'y a-t-il sous cet affreux néologisme ? — Si le sentiment européen, s'affirmant dans la raison des penseurs et la conscience des foules, a pour conséquence naturelle d'anéantir, de subordonner au moins les patriotismes, comment le problème des nationalités s'impose-t-il avec tant de fracas ?

Au premier abord il semble qu'on ne parle tant des nationalités que quand il n'y a déjà plus de nations au sens étroit du terme. La guerre entre peuples européens, réduite à de formidables mais courtes rencontres, cesse d'être un fléau permanent, endémique ; le libre échange, dès longtemps réalisé entre les idées, s'étend aux produits de la matière. Les industries comme les littératures vont s'assimilant ; à travers les variétés de pensée et de langue, de procédés et de climat, elles constituent un atelier commun où le caractère général prévaut sur les différences nationales.

Pendant que ce mouvement se produit, d'où vient qu'un grand nombre de ces peuples si près de s'entendre sur leurs croyances et sur leurs intérêts revendique une existence distincte fondée sur l'autonomie de la race? Du Bosphore à la Baltique, de l'Apennin aux Carpathes, de la Vistule au Danube, au nom de Périclès ou de Constance Chlore, de Jagellon ou d'Arpad, de la civilisation italique ou de l'indépendance originelle des fils d'Hermann, Hellènes, Slaves, Hongrois, Polonais, Italiens, Allemands des duchés, ont l'air de réclamer au même titre le droit d'être et de se développer comme nation.

L'agitation qui s'étend à toutes ces populations semble d'abord avoir chez toutes le même caractère. On conçoit donc qu'elle excite indistinctement l'animadversion de certains esprits trop absolus. Ceux-ci, préoccupés avant tout d'un principe supérieur à l'idée qui provoque ces tumultes, réprouvent également comme des éveils intempestifs d'un sentiment étroit et rétrograde l'héroïque résistance de la Pologne et le soulèvement du Monténégro.

En effet, le mot nationalité s'applique à deux situations qu'il n'est pas facile de distinguer, si l'on ne tient compte du degré de développement auquel est parvenu chacun des peuples dont il exprime soit l'autonomie réalisée, soit l'aspiration à l'indépendance. Ou bien il représente la séve ascendante d'une barbarie qui n'est pas sans vertu, le génie encore vivant du clan, de la tribu, persistant dans les peuplades du bassin du Danube, par exemple; ou bien il signifie la pleine conscience que possède un peuple de son rôle comme organe de la civilisation. La nationalité est alors le fruit mûr d'un long développement militaire, industriel, intellectuel, d'une fusion d'éléments combinés par la chimie de l'histoire qui obéit, comme l'autre, dans ses composés, à une loi de proportion numérique, et dont les *précipités*, pour ainsi dire, sont les grandes nations européennes : latines, germaniques, slaves. Considéré sous cet aspect, le droit des nationalités n'est que la légitimité de chacun des organes constitutifs de la civilisation occidentale. Il se distingue profondément du droit pur des races, reposant sur une affirmation exclusive, tandis que la raison d'être pour l'Allemagne, pour la France, pour l'Italie, par exemple, se tire des conditions mêmes de la civilisation générale. Celle-ci, en effet, n'est qu'une combinaison supérieure d'éléments déjà combinés selon la même loi, et qu'il est légitime de soustraire à toute aggrégation perturbatrice. Le droit de la race, au contraire, est, dans sa formule absolue, éminemment anarchique. Son œuvre est barbarie, son nom, Babel.

Quelques exemples éclairciront la question.

Quand César envahit les Gaules, il y avait, au sens étroit du mot, une nationalité ibérienne ennemie de la race celtique et dont la langue et quelques traditions subsistent chez les Basques.

Les Bretons du Finistère représentent dans sa pureté l'élément celtique noyé dans le reste de la France par les invasions germanique et romaine.

En dépit de leur race, Basques et Bas-Bretons sont Français et bons Français. Mais, par une fatalité organique, ils retiennent l'usage du vieil idiome. C'est là un fait ethnologique dont la persistance maintient dans l'unité nationale des diversités pittoresques. Cette unité, d'autre part, procède de l'élément volontaire, humain, modifiant les fatalités naturelles. Par les œuvres communes de la guerre, de l'industrie, de la science et de l'art, par la fusion des patois, des idiomes connexes dans une langue littéraire qui n'est qu'un produit de la reflexion, l'Esprit est le véritable auteur des nationalités. Seul il les protége et les justifie tant qu'elles sont ses organes nécessaires, tant qu'à amputer l'une d'elles il y aurait pour la vie collective diminution, arrêt de croissance.

Telle est la nationalité légitime, produit non de la race, de la génération physique, de la chair et du sang, mais de l'intelligence, de l'activité réfléchie et consciente qui font les grands peuples, comme elles font les grands hommes. Peu importe ici l'importance numérique des populations groupées dans chacun de ces organes collectifs de la civilisation. La petite Suisse est grande et sacrée, par l'idée républicaine dont elle empêche la prescription dans l'histoire. Initiatrice des Slaves, rempart contre la barbarie, la Pologne est à ce titre supérieure au colosse du Nord; elle est plus que la Russie une nationalité, c'est-à-dire un organe politique et intellectuel de l'Europe.

Du reste, il ne faut pas se méprendre sur le sens et la portée de ce terme dont on abuse. La conception de l'unité nationale appliquée à un corps de population considérable, est un fait relativement récent et qui a deux origines. L'antiquité gréco-latine, à proprement parler, ne connut que la cité. Le patriotisme si vivace des anciens se renfermait dans l'enceinte d'une ville et de son territoire immédiat, ayant pour sujets ou pour esclaves d'autres villes, d'autres territoires. Là était la *res publica*, le commun patrimoine, le dépôt des traditions sacrées dont le culte, lié à celui des dieux protecteurs (*Dei patriæ indigetes*), commandait les plus nobles sacrifices. L'idéal que ce culte enfantait ressort dans tout son éclat par le contraste des peuples orientaux, qui, courbés sous un maître ou sous le joug stupéfiant des castes, ignorent le nom

même de patrie. Elles n'étaient pas nation, mais troupeau, les hordes asiatiques qu'une poignée de citoyens dispersa à Salamine et à Platée. Journées mémorables où le libre génie de la Grèce polythéiste, en refoulant l'invasion persane, surmonta le double péril qui menaçait la civilisation occidentale : l'autocratie d'un sultan, une religion constituée, telle qu'était le mazdéisme, avec ses prêtres et son dogme défini, immobilisé.

Dès que le christianisme eut pris la forme catholique, il tendit à asseoir sur ces deux bases l'édifice politique et religieux. Ses théories à cet égard, de quelque côté qu'elles penchent, empire ou papauté, qu'elles consacrent, guelfes, la suprématie de Pierre, ou gibelines, celle de César, le gallicanisme de Bossuet, l'ultramontanisme de Bellarmin s'inspirent également des doctrines orientales. L'unité qu'elles poursuivent est le Moloch auquel Louvois, comme Torquemada, dévoue ses hécatombes humaines. Elle est la négation de l'idée de patrie. Pour ces politiques, il n'y a pas de citoyens, mais des fidèles d'une Église, des sujets d'un État qu'on rêve universels. Le mot citoyen reparaît prophétiquement au XVIIIe siècle sous la plume des philosophes qui préparent la Révolution.

Outre la théocratie et l'absolutisme, la notion de patrie avait contre elle la tradition féodale. Toute terre était un domaine emportant comme accessoire le droit de propriété sur les populations attachées à son sol. L'unité d'un État elle-même, que la politique absolutiste s'évertuait à dériver d'un principe supérieur, ne se constituait que pièce à pièce, à des titres divers, par mariages, échanges, selon les formes du droit privé. Au fond, le lien entre des territoires ainsi réunis n'était que le droit de propriété du monarque; le domaine *utile* qu'en principe il avait sur tous, lui donnait la *souveraineté*. Le roi de France, possédait, comme comte seulement, la Provence relevant de l'Empire, et qui, officiellement, n'avait d'autre rapport avec le reste du royaume que d'appartenir au même propriétaire.

Nul principe, il est vrai, n'est absolu. Outre sa source féodale, l'unité française, comme celle de toutes les grandes nations de l'Europe, a pour point de départ des similitudes de race, des conditions géographiques dont l'existence, plus ou moins constatée par l'opinion, est une des origines de l'esprit de nationalité. Dès le XVe siècle, quelques signes éclatants annoncent la formation de cet esprit. L'idée qui suscita Jeanne d'Arc, la sympathie populaire qui accueillit et soutint cette héroïne, signalent le développement déjà considérable du sentiment français. Toute idée a pour prélude une vague intuition de l'ins-

tinct. Par quelles étapes celle de la patrie française doit-elle passer encore pour être comprise de tous, pour être affirmée également par des populations, des classes divisées de mœurs, de langage, d'intérêts!... La noblesse, sous Louis XIV, l'entendait encore assez mal. Condé, Turenne, au gré de leur ambition et de leurs rancunes, passaient tour à tour et sans remords de la bannière des lis sous le drapeau de l'Espagne. L'opinion publique était peu sévère pour des défections où elle voyait moins la trahison envers la patrie que l'infidélité d'un sujet. Toutefois, le sentiment féodal était encore assez puissant sous la Fronde pour que cette qualité de sujet ne primât point celle du grand seigneur pouvant dénier l'allégeance due au suzerain, en cas de forfaiture de celui-ci.

Au soleil levant du grand roi, quand la France est déjà si puissante et si compacte, sous Mazarin vainqueur de la Fronde, le sentiment national, presque nul dans les hautes classes, s'ébauche à peine au sein des masses.

C'est qu'indépendamment des causes qui retardent son développement : traditions féodales et provinciales, intérêts de castes et de sectes, le principe de nationalité n'est, pour ainsi dire, pas encore sorti de son alvéole. Il n'est pas nettement posé, il ne peut l'être qu'à la suite d'une élaboration que le XVIIIe siècle doit accomplir avant d'introduire dans la politique le protocole d'un droit nouveau.

En dehors de la cité antique et de la commune qui en dérive, le droit civique n'avait pas encore de place. Que les apparences ne nous trompent pas à cet égard. Élections, états généraux, parlements, toutes ces formes politiques, pour sérieuse qu'en ait été l'application, en Angleterre par exemple, et en France sous Charles V, n'indiquent pas que la classe qui en profitait surtout — la bourgeoisie, — s'élevât en les pratiquant jusqu'au principe de l'unité nationale, telle que nous l'entendons aujourd'hui. Ainsi, la Chambre basse du Parlement anglais ne renferme que deux éléments, — les délégués des corporations municipales, — les députés de la noblesse inférieure, chevaliers (*knights*), qui siégent non en qualité de mandataires des populations des campagnes, mais comme représentant les possesseurs d'arrière-fiefs. Cette assemblée, dans l'esprit de son institution, n'est donc qu'une délégation des puissances (propriétés ou souverainetés, les deux termes se confondent), qui constituent sous le roi suzerain la fédération anglaise, l'union des seigneuries entre lesquelles les cités figurent au même titre que les fiefs-terriens. Le droit est identique pour les uns et pour les autres; seulement, pour les premières, ce droit est exercé par une

individualité collective au lieu de l'être par un homme. Mais toutes ces puissances sont également fondées sur le privilége; leur ensemble constitue moins une nation qu'une aggrégation d'autonomies politiques, liguées pour leur protection mutuelle contre l'autonomie supérieure du roi. Leurs pouvoirs sont, si je puis dire, essentiellement locaux; ils ne satisfont en rien à la notion moderne d'une autorité résidant indivise dans chacun des citoyens qui composent ou représentent la nation. En droit, au moins, les assemblées législatives, avant notre Révolution, sont plutôt des amphyctionies, des diètes d'ambassadeurs, que des parlements représentatifs.

En Angleterre, la nationalité politique fit son avénement par la révolution de 1649; 1688 la consacra définitivement. En dépit de fictions qui persistèrent, le droit féodal cédait au droit national, dont tous les membres des communes étaient regardés comme les représentants. Il y avait une nation anglaise, et sous ces termes gothiques : bourgeois, chevaliers, francs-tenanciers, des citoyens.

Dans l'histoire, il est vrai, comme en tout ordre de phénomènes, rien ne commence, rien ne conclut : les principes sont éternels. Quand l'un d'eux n'apparaît pas, ce n'est point qu'il soit absent, il n'est qu'enveloppé dans la complication des principes contraires, dont il se dégagera, l'heure venue. Mais l'idée qu'alors il primera ne peut pas plus mourir que lui-même il a pu naître. Ce n'est donc que d'un point de vue relatif que l'on peut fixer une date à l'avénement du principe de nationalité.

Si nous résumons cependant les notions politiques réalisées des premiers temps historiques à l'âge moderne, nous n'apercevons pas, avant 1688, surtout avant 1789, d'équivalent au sens attaché désormais au mot nation.

On ne voit, avant cette époque, que des cités, des communes reliées en fédérations, tantôt amphictyoniques, tantôt féodales, ou absorbées, comme elles le furent dans l'empire romain, par la Cité suprême. Celle-ci ne leur communique en ce cas l'existence politique, qu'en se les rattachant par une fiction qui, de sujettes, les transforme en annexes de Rome. Jamais l'antiquité ni le moyen âge ne s'élevèrent à ce principe, que l'unité nationale réside au même degré dans toutes les parties du territoire, qu'il n'en est point de subordonnées à d'autres, que le seul lien qui les réunisse est un lien d'association, non de dépendance.

II

Il faut le reconnaître : applicables seulement à un certain degré de civilisation et entre populations de culture égale, ces principes ne pouvaient prévaloir avant notre époque. A l'égard des peuples étrangers à la civilisation européenne, ils sont même aujourd'hui impraticables. Comment agréger sur le pied de l'égalité la tribu arabe à l'empire français, et la peuplade de l'Orénoque à l'Union américaine? L'annexion violente a donc été, elle est encore dans une certaine mesure, un mode de civilisation. En tous cas, il est difficile de repousser toujours les résultats acquis de la conquête, au nom du principe de nationalité, tel que nous venons de le définir.

En effet, cette notion est toute relative, elle se pose à un moment de la vie des peuples, et se justifie par des motifs d'un ordre supérieur à celui qu'on invoque d'ordinaire : le droit des populations à se parquer, de par l'ethnographie, selon la formule d'un inflexible *shiboleth*... Où en serait l'Europe si cette tendance, trop encouragée par un respect pour les traditions de la race, non moins superstitieux que le légitimisme monarchique, venait à prévaloir sur le véritable esprit de la Révolution française? On l'invoque trop souvent à faux, cet esprit, dans des questions complexes, troublées à plaisir, et qui offrent un double péril. Elles amusent d'abord, au préjudice de problèmes plus importants, l'attention des nations les plus avancées ; puis, par les théories absolues qu'elles invoquent, elles jettent de la défaveur, à la grande joie des défenseurs du passé, sur la cause des nationalités, telle qu'il faut l'entendre.

La Révolution française fut éminemment cosmopolite, humaine : ce fut là sa gloire et aussi son écueil. Mais si elle ploya parfois trop violemment la tradition sous la logique abstraite des systèmes, si elle eut le tort de poser sans restriction un droit absolu, irréalisable, dont la poursuite effrénée est un danger pour l'ordre comme pour le progrès, sa métaphysique noblement imprudente ne servit pas seulement l'idéal, elle apportait des solutions pratiques que seule elle pouvait donner alors. Dans la matière qui nous occupe, elle était d'ailleurs plus près de la vérité que les doctrines plus savantes qui posèrent le droit historique en face des droits de l'homme et du citoyen.

Scrutons, en effet, au point de vue de la Révolution, le principe des nationalités.

La pensée qui inspire à la Constituante son immortel *Credo* politique est profondément spiritualiste. Dans le Français, encore distingué par l'appellation de sa province, elle ne voit que le citoyen, dans le citoyen elle voit l'homme... La France stipule pour l'humanité.

Les nations, à ses yeux, ne sont pas des familles naturelles groupées d'après la loi du sang, des manifestations de la fatalité organique. En toute chose, et jusqu'à l'utopie du *Contrat social*, elle poursuit l'unification logique, la constitution volontaire, l'affirmation libre des peuples et des individus. Dans sa noble ivresse, la liberté naissante aspire à l'impossible: anéantir la fatalité, proclamer, en face de la nature vaincue, la royauté du moi individuel et collectif, la souveraineté de l'homme dans celle du peuple. Splendide erreur, et salutaire! car la chimère d'un but qu'on n'atteindra pas centuple l'effort qui nous en rapproche. Le Droit international est fondé sur sa véritable base: le Droit politique individuel, qui lui commande désormais au lieu de s'assujettir à lui.

Ainsi se concilie l'antagonisme apparent des deux principes que la Révolution dégage: l'aspiration nationale, et la tendance cosmopolite qui doit aboutir à confondre la qualité d'homme et le titre universalisé de citoyen, qui en attendant place au-dessus des nationalités particulières la grande nationalité européenne. Ce qu'il y a de remarquable dans ce double développement, c'est que le premier ne trouve sa formule complète qu'au moment même où il se subordonne de plus en plus au second. On n'a jamais tant parlé des nationalités, jamais plus héroïques, plus fructueux efforts n'ont été tentés pour les reconstituer qu'à l'heure où l'esprit local qui enfanta le patriotisme exclusif des cités et des communes, les jalousies, les haines de races, tombe avec les barrières qui séparaient les empires. Ainsi, la révolution renforce, élargit le sentiment patriotique, et, en même temps, elle semble, par un jeu contradictoire, le rendre inutile et sans objet. D'où vient ce phénomène? Pourquoi la Pologne, affirmant sa vie par le martyre, l'Italie réalisant politiquement l'unité intellectuelle et morale qui l'a faite dès longtemps nation, pourquoi ces grands spectacles paraissent-ils les signes d'un avenir dont la réalisation prochaine devrait rendre au moins superflue la restauration d'une nationalité perdue, l'établissement d'une nationalité nouvelle?

Mais l'objection n'est que spécieuse, les faits parlent plus haut qu'une logique étroite et superficielle. Avouons que l'idée cosmopolite de la révolution s'appuie sur une reconstitution de l'Europe. Dans quelles limites seulement cette œuvre doit-elle se contenir? Là est le

problème qu'on ne résoudra pas, en se fondant sur un droit des races dont l'application exclusive est l'anarchie et la dissolution européenne, mais sur les divers éléments géographiques, ethnographiques, et, par-dessus tout, intellectuels et moraux dont se composent les nationalités véritables. Elles sont avant tout des *organes :* elles manifestent les aspects essentiels de la civilisation. Le grand corps qui s'appela la chrétienté, et qui aspire à devenir la fédération européenne, éprouve, par l'oppression d'un seul de ses membres, un arrêt de développement, une diminution dans ses facultés, dans ses puissances, — comme s'exprime la diplomatie.

C'est qu'au même titre que la cité, et comme partie immédiate d'une association plus générale, la nation a son autonomie naturelle qu'on ne violente pas impunément : l'oppresseur qui l'entreprend est amené par la logique de la conquête et de la tyrannie à absorber un mode de civilisation dans un autre, à détruire une forme essentielle de la pensée collective, une langue, une littérature, un art, une spécialité industrielle. Il amoindrit, pour ainsi parler, l'âme de l'Europe, sa civilisation générale formée de civilisations distinctes et connexes, qui, gardant leurs traits, réalisent la variété dans l'unité. La France, l'Italie, la Péninsule ibérique, — l'Angleterre et l'Allemagne, — la Pologne (comme organe le plus développé du slavisme), sont, à ce titre imprescriptible, des NATIONS. Leur autonomie intellectuelle, partant politique, importe au progrès général, car elles sont des *langues*. Je ne saurais les mieux caractériser que par cette expression qui servait à désigner les divisions ethnologiques de l'ordre de Malte.

Une des grandes doctrines de ce siècle, celle qui, selon nous, en formule le mieux les tendances, reconnaît si bien à ce caractère d'une langue fixée par une littérature le signe de la nationalité légitime, qu'elle en fait la base de sa chimérique organisation d'un sacerdoce. N'admettant, au lieu de nos vastes sociétés politiques, que des États restreints formés de cités ou de communes, le Positivisme conserve dans l'ordre spirituel aux unités nationales manifestées par une langue littéraire, leur rôle et leur dénomination. Ainsi, l'Utopie exprime à sa manière la double évolution par laquelle le cosmopolitisme se développe en même temps que l'idée nationale qu'il précise en l'utilisant.

III

Ces principes reçoivent dans la crise nationale de l'Italie une éclatante application.

Le développement italien répond à notre définition de la nationalité. L'Autriche, au contraire, en est, à deux points de vue, la négation, — soit qu'on regarde au principe de propriété privée par lequel règne son *Keiser*, soit qu'à l'unité naturelle, sociale, intellectuelle de l'Italie triomphant des fatalités politiques qui la morcelaient, on oppose une agglomération de races qui ne peut former une nation.

Un peuple s'affirmant au nom d'une idée poursuivie depuis des siècles, une nation qui se fonde (fait unique dans l'histoire!) avec pleine conscience de l'œuvre qu'elle accomplit, ce spectacle fixe l'attention sur le caractère spécial du développement italien. Il y a là un phénomène aussi curieux qu'émouvant.

Ce qu'a de vraiment extraordinaire cet avénement d'une nation, c'est qu'il s'est opéré en dehors des conditions accoutumées de la genèse sociale. Jamais l'Italie ne fut, presque jusqu'à cette heure où elle *se fait*, qu'un espoir au cœur d'une élite d'hommes... espoir immortel, et, comme la torche des Panathénées, transmis à travers les âges, des chefs de la Guerre Sociale, qui ne veulent pas que Rome cosmopolite absorbe sa mère, aux héros des ligues lombardes, à Dante, à Pétrarque, à Machiavel, aux *carbonari!*

Sans cette lueur qui éclaire l'avenir, on n'aperçoit en Italie que l'antagonisme du pape et du César allemand, rattachant chacun à sa cause une partie des communes. L'unité pour ces puissances n'est pas celle d'une nation qui se cherche dans ses membres épars, mais le rêve d'un empire universel, la chimère guelfe ou gibeline à travers laquelle un petit nombre de penseurs et d'enthousiastes entrevirent la patrie.

Encore cette vision se mêlait d'ordinaire à leurs yeux avec les spectres d'un passé dont l'obsession pesa longtemps sur les destinées de leur pays. C'est parce qu'elle se confondait avec le monde, que l'Italie ne se trouvait pas, immolant sa nationalité à un faux cosmopolitisme.

Malheur à la nation qui se croit née pour commander à l'univers, pour imposer d'autorité cette unité qui ne peut surgir entre peuples que d'une tacite entente ou d'un pacte d'égaux!

Au regard de Dante, abîmé dans le rêve mystique, apparaissait toujours l'aigle lumineuse qu'il a peinte dans son paradis. Ce grand Italien

nourrissait avec amour dans son âme enthousiaste et profonde l'illusion gibeline qui rend si étrange pour nous son patriotisme, si bizarre sa théorie politique, hybride et romanesque comme toutes les conceptions du moyen âge.

L'Europe revenait à l'enfance; comme un vieillard radoteur, elle brouillait ses souvenirs : Hector, baron de Troie, César, empereur d'Allemagne. Et de cette mascarade de traditions, à laquelle n'échappa point celle du christianisme, il ne sortit pas que des effets grotesques, mais un tour d'esprit naïf et subtil à la fois, ergoteur et passionné, syllogistique et pittoresque, qui produisit la scolastique et la *Divine Comédie*. Une grâce singulière est attachée aux créations hybrides de ces temps, aux villes italiennes surtout où, comme à Florence, l'antique, aperçu à travers le catholicisme et la chevalerie, inspirait aux artistes des chefs-d'œuvre inattendus. Les politiques puisaient aux mêmes sources. On vit un tribun monseigneurisé au Capitole, chaussant l'éperon d'or des chevaliers. Rienzi rappelle les Gracques, comme le Virgile mystagogue et un peu magicien de Dante rappelle le chantre de l'*Énéide*. Idées et formes, les contraires s'accouplent, les sens se heurtent et les dissonances font une harmonie... Vaste coq-à-l'âne que parodiera l'Arioste et qui enfante, en attendant, avec la légende du Saint-Empire, la longue guerre du temporel et du spirituel!

On sait les phases de cette lutte et comment le parti du pape dans l'empereur, la faction impériale dans le pape combattaient chacun l'une des prétentions rivales qui retardèrent si longtemps l'avénement de l'Italie.

Cette fatalité pesa par contre-coup sur l'Allemagne. En jetant en de lointaines entreprises la royauté germanique affolée de son fantôme ultramontain, en tournant son activité, ses ressources, vers l'Italie, elle l'empêcha d'accomplir la mission qui lui incombait d'absorber la féodalité dans l'unité monarchique.

C'est ainsi que l'Allemagne et l'Italie, qui sont, au même titre que la France, l'Angleterre et l'Espagne, des nationalités, traversent tardivement les phases d'un développement accompli déjà par les trois autres grandes nations de l'Europe. Mais tandis que l'Allemagne s'avance à pas comptés dans la voie où elle est entrée comme l'Italie, celle-ci aurait touché le but sans le dernier obstacle qui l'en sépare et qu'il ne dépend pas d'elle de lever.

Ce n'est pas d'hier qu'elle y travaille pourtant : il y a plus de trois siècles que Machiavel, dégageant l'idée nationale des fantastiques traditions qui l'altéraient, signalait la papauté temporelle comme le fléau de

l'Italie. Il faut relire cet admirable chapitre XII des *Discorsi*, dont nous résumons les conclusions nerveuses. « Aux criminels exemples de la » cour de Rome, les Italiens doivent leur impiété, leurs divisions et » leur faiblesse... Sans cette cour, ils seraient une nation... Mais, » trop faibles pour la réunir tout entière sous leur sceptre temporel, » les papes surent bien appeler l'étranger... Telle est encore, telle sera » toujours leur conduite envers toute puissance italienne, capable de » faire, — œuvre au-dessus de leur force, — un seul empire de » l'Italie. »

IV

La formation de la nationalité italienne a ceci d'original qu'elle procède de l'aspiration idéale, du travail intellectuel, très-long, très-complexe, d'une élite d'hommes d'État et de penseurs.

Ailleurs, dans cette œuvre, en quelque sorte végétative, l'instinct des peuples domine. Ici, l'érudition et la réflexion ont la part principale. La coopération des grands hommes dépasse celle de la foule. Chez quel patriote, même de l'antiquité, retrouver au même degré qu'en Machiavel, discipliné au service d'un idéal, l'accord de l'enthousiaste et du politique? Le livre du *Prince* le montre bien sous ce double aspect. Sous le parti pris d'une politique indifférente en apparence au mal, quand elle n'est que peu scrupuleuse sur les moyens d'obtenir ses fins, on sent, contenue mais brûlant d'une flamme secrète, l'ardeur du grand Italien qui « va cherchant » la patrie. A la fin, cette aspiration éclate dans un transport presque lyrique. On peut rapprocher cette page, en contraste avec le ton général du livre, des stances où Pétrarque exalte le futur libérateur de son pays :

Sopra 'l monte tarpeo...
Un cavalier, ch'Italia tutta onora [1].....

L'écrivain, on dirait presque le poëte, s'adresse ainsi à Laurent de Médicis, petit-fils du *Magnifique :*

« Ne laissons pas passer l'occasion. Que l'Italie voie enfin apparaître » son rédempteur. Je ne puis exprimer avec quel amour il serait reçu » dans toutes les provinces qui ont souffert de l'invasion étrangère,

[1] PETR. — *Rim.*, *Canzone* VI.

» avec quelle soif de vengeance, quelle foi obstinée, avec quelle piété » et quelles larmes! Quelles portes se fermeraient pour lui? quels » peuples lui refuseraient l'obéissance? quels envieux s'opposeraient à » lui? quel Italien lui dénierait la soumission? Pour chacun pue cette » tyrannie barbare. Que votre illustre Maison mette la main à cette » œuvre, avec ce courage, avec cette espérance qui président aux justes » entreprises, afin que sous ses enseignes cette patrie soit glorifiée, et » que sous vos auspices se vérifie la parole de Pétrarque :

« La vertu contre la fureur prendra les armes, et le combat sera » court, car l'antique valeur dans les cœurs italiens n'est pas encore » morte. »

Le côté poétique de l'œuvre de Machiavel mérite d'autant plus d'être mis en lumière, qu'un préjugé trop répandu tient pour incompatibles l'inspiration idéale et les qualités pratiques de l'homme d'État. Certes, à étudier, comme Machiavel l'a fait, dans ses engrenages meurtriers, la machine politique, à scruter les mobiles souvent si mesquins du monde des intérêts, l'esprit s'habitue à ramper, s'il est médiocre. Au-dessous des hautes régions, dans une atmosphère épaisse et viciée, où les sains rayonnements de l'idéal pénètrent à peine, s'étiolent les généreux sentiments, par suite, les idées générales. Peu d'esprits ont la puissance d'y respirer l'aliment d'une vie supérieure. Mais ceux-là s'élèvent encore par un commerce intime avec le réel. Pour dures que soient les leçons de l'expérience, elles n'amoindrissent point en eux l'idéal. Loin d'en éteindre le sentiment, la notion pratique des faits le raffermit et l'active en le précisant, et, parce qu'elle empêche la pensée de flotter sur elle-même, elle l'oblige à se porter en avant.

Tel est le caractère des écrits politiques de Machiavel, de ses vues sur l'ordre social, dont il analyse chaque élément, mais non pas avec l'indifférence immorale qu'une superficielle lecture autorise seule à lui prêter. Ainsi, quand il compare tour à tour son Prince au lion et au renard, que fait-il que constater, pour ainsi dire, les virtualités organiques auxquelles obéit la nature humaine placée dans certaines conditions et sous l'empire de nécessités spéciales? Il étudie physiologiquement et au point de vue statique, en dehors de la notion du progrès, l'*homme*, qui ne change pas, quand la *société* s'améliore, ce dont il ne pouvait s'apercevoir déjà, car nous le voyons à peine nous-mêmes.

Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue quand on veut juger sainement le *Prince*. A ce compte, toutes les manifestations de la vie collective ont leur idéal perçu par le penseur politique. Il les décrit, il s'y attache avec l'amour de l'artiste pour son œuvre, quels que soient les

types qu'elle mette en relief; car ils représentent un côté de la nature reproduite par lui sous ses aspects cléments ou funestes. Selon le précepte de Boileau, le monstre Borgia peut « plaire aux yeux. » Le virtuose du crime politique revit sous la plume de Machiavel, pour l'instruction du monde plus encore que pour celle des émules dont sa gloire sanglante troublerait le sommeil.

V

Il n'est pas hors de notre sujet d'étudier de près les héros du drame dont le dénoûment est arrivé pour l'Italie. Si, dans le passé, l'œuvre d'unité y procède moins du sentiment populaire, de l'instinct de la race, que de la conscience réfléchie d'une élite, pour grande et glorieuse que soit la part prise par les masses à sa conclusion, cette œuvre ne peut avoir perdu tout à fait son caractère. On doit retrouver sous des noms éclatants les trois types sous lesquels se rangent les illustres promoteurs de la nationalité italienne : — le penseur homme d'État, le tribun mystique, le héros partisan.

Cavour fait songer à Machiavel. Je vois sur le front d'un grand exilé quelques rayons de l'auréole de Savonarole, un reflet d'éloquent mysticisme et d'austère dévouement. Naguère encore l'illustre ministre, trop tôt ravi à sa tâche, évoquait dans un manifeste, avec le sobre langage de l'homme d'État, les grands souvenirs qui passionnaient les Arnaud de Bresse et les Rienzi. A côté des exigences géographiques et administratives, il invoquait la fatalité de l'histoire qui sacrent Rome capitale de l'Italie.

Quelques sermons du père Gavazzi, dont la traduction a paru l'année dernière, se rattachent plus directement aux traditions du tribunat mystique. Ils éclairent une phase assez obscure du catholicisme, dont la popularité, déjà si entamée au XIIIe siècle, se retrempa par la prédication franciscaine...... On aime ces mystiques en qui l'amour absorbe la foi. D'eux au théologien quelle distance!

Les inspirés, les mystiques élargirent la théologie par l'amour, élevant au Christ dans le cœur des simples un temple plus durable que l'Église. Les frères Prêcheurs, ces inquisiteurs farouches, protégent l'orthodoxie par le fer et par le feu; les Franciscains l'amendent et la font chérir. Ils étaient l'ordre populaire, les tribuns de la démocratie catholique. Champions de la madone, ils accommodaient le dogme au

tempérament des masses, surtout des foules italiennes. Leur sujétion à Rome couvrait d'ailleurs tant de divergences, d'aspirations mal étouffées au *Millenium !* On sait leurs démêlés avec les papes d'Avignon. Leur affiliation d'un tiers-ordre laïque fut une tentative de république chrétienne, hostile au sacerdoce. Jean de Parme, général de l'Ordre, prédit, dans son *Évangile éternel,* le règne prochain du Saint-Esprit, le culte définitif sans prêtres ni mystères. En vain ce livre est brûlé en 1260. Sous une forme ou sous une autre, toujours les songes du mysticisme, ce courant vulgaire du progrès, côtoient les déductions également progressives de la raison.

En Italie surtout, la nature garda son culte, l'héroïsme aussi et l'amour, l'idéal humain incarné dans les types mêmes d'un surnaturalisme étroit. Sur ce sol à la glèbe féconde, il s'éveillait peu à peu dans l'âme des artistes, rassérénant le dogme farouche, y versant la largeur et l'indulgence. A Dante, il sourit sur les lèvres de Virgile, il dore son enfer de quelques reflets de l'Élysée. Par un miracle apocryphe, le poëte met Trajan au paradis. Des ascètes, eux-mêmes, des saints communient avec la nature maudite. Dans l'arbre, dans l'oiseau, ils sentent tressaillir Dieu : « O hirondelles, ô moissons, mes sœurs ! » crie saint François.

Et Dante exalte sur tous l'homme d'Assise et sa *religion,* qui fut celle du peuple, et comme le type humilié, *scalzato* de ses aspirations[1] démocratiques.

Mystique moins sérieux que ces apôtres, le père Gavazzi a, comme eux, dans sa parole cette puissance communicative que l'éloquence seule ne donne pas. Il s'appuie sur les mêmes symboles, modifiés pourtant par une plus large interprétation, mais dont ses triomphes oratoires montrent la popularité persistante. Le chapelain de Garibaldi sait les rajeunir, en tirer (il n'est pas un ascète) des leçons appropriées aux exigences de la civilisation moderne et de l'humanité.

Il y a tout un livre à faire, une série de monographies très-curieuses sur ces mystiques prédicateurs que le père Gavazzi rappelle seulement par ses tendances démocratiques. Ses prédécesseurs, au contraire, se proposaient de développer l'esprit d'ascétisme, en même temps que la notion d'égalité. Adversaires, à la fois, de la renaissance et de la féodalité, brûlant les tableaux et les livres profanes, ils prêchaient, avant les *Indépendants* d'Angleterre et les anabaptistes de Munster, le nivellement des classes sous la royauté du Christ.

[1] *Div. Com.,* Par., c. XI

Sans parler du dominicain de Ferrare, si connu par ses vertus, par ses erreurs, surtout par son glorieux martyre, — on voit, deux siècles avant Savonarole, Jacob de Bussolari opposer à la tyrannie des Beccaria l'enthousiasme démocratique des Pavesans. Au XII[e] siècle, un moine que Dante a mis aux enfers, *fra* Dolcino, prêcha la communauté des biens dans les montagnes de Novare [1]. Comme Luther, qu'il imita d'avance en se mariant, comme le chapelain de Garibaldi, il attaquait le célibat des prêtres.

L'illustre *condottiere* de Caprera appartient aussi à la tradition italienne. Il est l'Aventurier, le hardi partisan. Mais comme les Sforzeschi et les Bracceschi, il n'est pas seulement un virtuose de batailles; il rappelle plutôt les derniers champions de Florence, Marc Salviati, Feruccio, et aussi nos Latour-d'Auvergne, nos Hoche et nos Marceau, tous ces grands soldats qui furent les missionnaires armés d'une cause, d'une nationalité.

VI

Le contraste est grand si, en regard de la régénération italienne, on contemple le mouvement qui s'opère dans les régions du Danube soumises à l'Autriche. Quel que soit l'intérêt qui s'attache à des populations opprimées depuis trois siècles par la triple tyrannie, militaire, cléricale et bureaucratique, les questions de nationalité débattues entre les Carpathes et la côte orientale de l'Adriatique ne sont pas du même ordre que celle qui vient d'être tranchée en Italie. Elles n'offrent pas la même netteté, et, croyons-nous, ne sont pas susceptibles de la même solution.

Tout est flottant, indéterminé dans cette Babel des races et des langues où résonnent encore les échos du grand tumulte des invasions barbares, où la tribu, la horde primitive ont laissé leur empreinte sur la cité. C'est là comme une Europe adolescente pleine de séve et de poésie; la prépondérance y appartient évidemment à la race héroïque, artiste et politique des fils d'Arpad. Il n'en est pas moins certain que la nationalité hongroise n'est que le principal élément d'une combinaison fédérale, dont la nécessité, reconnue par M. Kossuth, justifie le

[1] *Enf.*, ch. XXVIII.

maintien de l'Autriche, moins le despotisme impérial, et Venise à rendre aux Italiens.

Quoi qu'il en soit de cette solution et de bien d'autres, il est grand temps que les questions extérieures n'absorbent pas toute l'attention dont l'esprit public est encore capable. — L'indépendance maintenue, ou conquise sur l'étranger, n'est pas une fin pour les peuples ; elle ne doit être que le point de départ d'une activité libre et féconde dont les conditions sont parfois plus difficiles à réaliser que les efforts d'un héroïsme passager.

Ces efforts font les peuples célèbres; la Liberté les fait grands et enviables, elle est bonne à tous et partout, et ce n'est que par elle et pour elle que vaut la Nationalité.

ALBERT CASTELNAU.

LA CHANSON DE ROLAND

ET LES NIBELUNGEN

On a souvent remarqué qu'au moyen âge les traits distinctifs qui séparent aujourd'hui les diverses littératures nationales, et constituent leur génie propre et leur originalité, apparaissent beaucoup moins saillants. Provençaux et Français, Espagnols et Italiens, Anglais et Allemands chantent les mêmes sujets et les chantent à peu près sur le même ton. On retrouve dans les *Lieder* des Minnesinger les éternels combats entre le cœur et l'amour, les plaintes interminables sur la cruauté de la dame, les malédictions acharnées contre les langues médisantes, qui font aussi le fond des chansons des troubadours et des trouvères; et de même les hauts faits de Charlemagne ou de Guillaume d'Orange, les aventures et les amours des chevaliers de la Table-Ronde, les fables accumulées par les siècles sur le souvenir de la guerre de Troie ou des conquêtes d'Alexandre sont les matières épiques de tous les poëtes de l'Europe chrétienne, et non le patrimoine exclusif de la nation qui les a célébrés la première. Il n'est pas impossible, toutefois, de discerner dans les divers ouvrages inspirés par le même motif quelques-uns des caractères propres à la nation de l'auteur. Ces caractères, effacés à une époque où s'opérait sur le monde barbare tout entier la grande œuvre uniforme du christianisme, ne pouvaient cependant être complétement éteints, et leur renaissance aux siècles postérieurs, qui est en partie l'originalité des littératures modernes, ne pouvait être absolument sans précédents.

Mais il n'y a pas que ces nuances dans la manière de concevoir ou de traiter le même sujet qui permettent de constater la vie particulière des différents peuples dans l'ensemble, homogène au premier abord, des œuvres poétiques du moyen âge. En dehors de ce fonds commun venu presque

entièrement de la France, chaque peuple possédait son trésor particulier de poésie nationale, qui avait un caractère plus spécial et n'était guère exploité par ses voisins. L'Espagne traduisait nos romans carlovingiens, mais elle avait à elle son poëme du Cid ; l'Angleterre, tout en adoptant les richesses poétiques de ceux qui l'avaient conquise, n'oubliait pas ses vieilles traditions que le génie populaire perpétuait dans les ballades ; l'Allemagne, la plus zélée et la plus intelligente des nations qui s'appropriaient les récits de nos trouvères, conservait cependant son cycle des *Nibelungen;* les imitations des poëmes français qui constituent en partie la littérature scandinave de cette époque n'empêchaient pas les *Norois* de se transmettre les anciennes chansons dont le recueil forme les *Edda*, et qui sont restées vivantes jusqu'à nos jours dans le pays de leur naissance.

Nos pères avaient aussi, à côté des *matières de Bretagne et de Rome la grant*, comme dit Jehan Bodel, la *matière de France*, qui leur appartenait tout entière, et qui forme le vrai noyau et comme le cœur de notre ancienne littérature. Seulement, tandis qu'ils laissaient aux autres nations leurs traditions particulières, et n'imitaient ni les *Nibelungen*, ni le *Cid,* leurs poëmes passaient souvent la frontière, et prenaient ainsi le caractère d'universalité signalé plus haut, ne conservant leur cachet national que dans les rédactions françaises et même dans les plus anciennes de ces rédactions. Au reste, tous ne se vulgarisaient pas ainsi ; il en est quelques-uns dont le sujet était trop exclusivement français pour pouvoir jamais tenter les imitateurs étrangers : telle est la grande *geste* des Loherains, monument presque unique dans son genre, et que son originalité même a privé des honneurs faits à d'autres moins remarquables.

Il y en a aussi quelques-uns, parmi les poëmes purement français, qui, tout en passant à l'étranger, ont obtenu un succès médiocre, et se sont bien moins répandus que ceux dont le caractère était moins accusé. Le cycle de Guillaume d'Orange, par exemple, n'a guère pénétré qu'en Allemagne, et là même, bien qu'il ait été parfois traité par les poëtes les plus célèbres, il n'a pas eu, à beaucoup près, le succès des récits de la Table-Ronde. La chanson de Roland, le plus beau et le plus vraiment national de nos vieux poëmes épiques, a eu des destinées différentes chez les différents peuples qui l'ont accueillie : l'Espagne l'a complétement défigurée en portant, dans ses romances de *Roncesvalles*, l'intérêt sur les vainqueurs et non sur les Francs qui succombent ; l'Italie ne l'a pas moins altérée en substituant, aux mœurs rudes et héroïquement grossières de la féodalité primitive, l'esprit romanesque, la galanterie et les aventureux exploits de la chevalerie errante ; l'Allemagne l'a modifiée dans un autre sens en ne lui donnant pour mobile que le sentiment religieux, et en changeant les guerriers qui combattent pour la cause de Dieu, mais au moins autant pour la gloire et pour la *douce France,* en apôtres armés qui vont prêcher l'Évangile à la pointe du glaive, n'ont d'autre ardeur

que celle de la foi, et n'envisagent d'autre couronne que celle du martyre. Dans ces différentes formes qu'a revêtues notre poëme, on voit qu'il a toujours perdu ce qui en constituait le plus essentiellement l'inspiration, et que ce thème tout patriotique est devenu, dans les variations qu'il a subies, une sorte de lieu commun à peine distinct de tout autre sujet belliqueux et chrétien.

La vieille chanson française, telle que nous l'a conservée ce précieux manuscrit d'Oxford dont nous aurons enfin bientôt une bonne édition [1], vient de franchir de nouveau le Rhin et de passer encore une fois en vers allemands. M. Wilhelm Hertz, auquel nous devions déjà l'élégante traduction des lais de Marie de France [2], a traduit fort exactement l'œuvre anonyme [3] du XIe siècle, et a permis ainsi aux critiques allemands de le comparer aux imitations qu'en ont rimées jadis leurs poëtes avec plus de connaissance de cause qu'ils ne l'avaient fait jusqu'à présent. Je crois cette épreuve destinée à modifier quelque peu le jugement qu'ils en ont porté, et bien que M. Hertz, dans sa préface, partage à peu près les opinions émises jusqu'à lui sur le mérite de notre poëme, et particulièrement sur le rang respectif des *Nibelungen* et du Roland, je pense que son excellent travail amènera plusieurs esprits impartiaux, de l'autre côté du Rhin, à se rapprocher des observations que je vais présenter sur ce sujet.

Le caractère d'une épopée est, avant tout, d'être vraiment nationale, d'être sortie des entrailles du peuple qui l'a produite, de résumer sous une forme poétique les grandes idées de son siècle, et principalement celles qui touchent la religion et la patrie; de s'adresser à tous les citoyens, et de remuer en tous la fibre qui peut s'exalter jusqu'à l'héroïsme; d'offrir, en un mot, à chacun, idéalisés par l'imagination et dramatisés par le récit, les sentiments qui constituent le plus essentiellement sa personnalité sociale. Ces caractères ne suffisent pas pour faire qu'une épopée soit belle, ils sont nécessaires pour qu'elle existe; et c'est parce qu'ils manquent à des poëmes, d'ailleurs de premier ordre, comme l'Enéide ou la *Gerusalemme*, qu'on hésitera à leur donner ce grand nom d'épopée que l'on accordera au contraire à des œuvres bien moins parfaites sous le rapport de l'art, à notre chanson de Roland, par exemple.

C'est, en effet, la réunion de ces caractères qui fait la valeur de ce poëme et qui lui assure le premier rang parmi les nombreuses chansons de gestes du moyen âge. C'est l'âme de la France féodale, telle qu'elle existait au XIe siècle, qui le vivifie et l'inspire. Chaque chevalier chré-

[1] M. Conrad Hoffmann, en Allemagne, et M. Guessend, à Paris, préparent, chacun de leur côté, une édition; on peut en attendre une bonne de l'un et de l'autre.

[2] Voir la *Revue germanique* du 15 février 1862.

[3] Le Turold nommé à la fin du manuscrit d'Oxford n'est très-probablement que le copiste du poëme ou le jongleur à qui appartenait le manuscrit.

tien pouvait croire avoir lui-même composé ces énergiques tirades où il retrouvait tous ses sentiments, toutes ses idées, toute sa vie ; et on comprend parfaitement que les guerriers normands à la bataille d'Hastings, au moment d'une action décisive pour leur chef et pour eux, sentissent leur emplir le cœur et leur monter aux lèvres les rudes vers qui chantaient des Francs prêts comme eux à vaincre ou à mourir.

Et cependant il ne faudrait pas pousser trop loin cette remarque, dont on risquerait de fausser le sens en l'exagérant. Le grand malheur du moyen âge, en politique comme en littérature, a été la division trop rigoureuse de la nation en trois classes distinctes : le clergé, qui formait pour ainsi dire une patrie à part pour ses membres ; la noblesse, guerrière et toute-puissante, et ce qu'on appela plus tard le tiers-état, dans l'embarras où l'on se trouvait de le désigner par un nom plus précis, c'est-à-dire la masse du peuple. Le clergé avait sa littérature, restée latine par la langue et consacrée à la religion ou à l'histoire ; les barons avaient leurs chansons épiques, et ce n'est guère que de cette classe, la plus importante au point de vue de la civilisation, qu'il s'agit, quand on parle de littérature nationale. Quelque opinion qu'on ait de l'ignorance plus ou moins profonde de la foule au moyen âge, quelque littérature dont on lui attribue la connaissance, on sera obligé de convenir qu'antérieurement au XIII[e] siècle, la poésie est à peu près exclusivement destinée à l'aristocratie, et que des poëmes surtout de la nature de celui qui nous occupe ne pouvaient être écrits qu'en vue d'un public chevaleresque ; aussi les adresses aux auditeurs qui commencent plusieurs chansons de gestes les appellent-elles toujours *Seigneurs* ou *Barons*. Il y en a même qui défendent positivement aux *vilains* d'écouter ces vers qu'ils ne peuvent pas mieux apprécier *qu'un âne les sons de la harpe* [1]. C'est donc dans ce sens que nous pouvons regarder la chanson de Roland comme nationale, et c'est surtout pour la classe aristocratique et guerrière de la nation qu'elle était vraiment épique.

Aussi l'homme, avec ses passions naturelles, ses sentiments généraux, ses affections communes, est-il bien moins le sujet de ce poëme que le baron avec ses passions particulières et ses sentiments conventionnels. Le guerrier ne nous apparaît guère que comme membre de la vaste organisation féodale ; ses devoirs sont ceux du chrétien envers la religion, du vassal envers le suzerain, du seigneur envers les vassaux, du frère d'armes envers son *compagnon ;* les sentiments étrangers à ceux-là tiennent dans les vers du poëte une place imperceptible. J'en citerai quelques exemples.

Ganelon a été désigné par Charlemagne, sur le conseil de Roland, pour porter au roi sarrazin Marsile la réponse de l'empereur à une ambassade.

[1] Voyez Ed. du Niéril, introduction à *la Mort de Gairin.*

Dans les mêmes circonstances, l'année précédente, deux envoyés francs avaient été décapités par ordre du traître infidèle; Ganelon s'attend au même sort, aussi jure-t-il, s'il en revient, de se venger de Roland et des douze pairs qui l'ont exposé à ce péril. Mais, même dans Ganelon, le caractère le plus saillant de tous parce qu'il fait exception à l'idéal dont tous les autres se rapprochent plus ou moins, le sentiment de son devoir comme ambassadeur est encore si puissant, qu'au moment de trahir son maître et de concerter avec Marsile un odieux guet-apens où doit périr la fleur de l'armée française, il veut d'abord s'acquitter de son message, et le fait avec cette fierté insultante qui caractérise souvent les discours de ce genre dans les chansons de geste et vaut parfois la mort aux orateurs. La scène est belle et vivante. « Le comte Ganelon s'était bien préparé à son discours; il commence à parler avec grande sagesse, comme un homme qui sait bien s'en acquitter, et dit au roi : « Soyez salué au nom du Dieu de gloire que nous adorons! Voici ce que vous mande le puissant Charlemagne : recevez la sainte chrétienté, il vous donnera en fief la moitié de l'Espagne. Si vous ne voulez accepter cet accord, vous serez pris et lié par force, on vous conduira à son tribunal, à Aix, et là vous mourrez par jugement, avec honte et déshonneur. » Le roi Marsile fut indigné de ce langage; il tenait à la main un javelot empenné d'or, il l'en eût frappé si on n'avait arrêté son bras.

« Le roi Marsile change de couleur, il brandit la haste de son javelot; Ganelon, à cette vue, met la main à l'épée, il la tire de deux doigts hors du fourreau, et lui dit : « Vous êtes belle et brillante; il y a longtemps que je vous porte en cour de roi; l'empereur de France ne pourra pas dire que je sois mort seul en pays lointain; avant cela les plus braves vous auront payée cher. » Les païens s'écrient : « Empêchons la lutte. »

On calme Marsile, et Ganelon achève ce qu'il a à dire. On le voit, ce traître est prêt à mourir pour remplir le message dont on l'a chargé, dont il a reçu l'investiture symbolique par *le bâton et le gant*.

Plus tard, Olivier et Roland, laissés à l'arrière-garde, et engagés avec leurs compagnons dans les défilés des Pyrénées, voient venir à eux l'immense armée des Sarrazins. Leur perte est presque certaine, s'ils n'appellent à leur aide le gros des troupes françaises qui ont pris l'avance avec l'empereur : Roland n'a qu'à sonner son grand *olifant* (cor d'ivoire) et Charlemagne va revenir sur ses pas. Par trois fois Olivier l'y engage : « Compagnon Roland, sonnez votre olifant; Charles l'entendra et fera retourner l'armée; le roi et tous ses barons viendront nous secourir. — Ne plaise à Dieu, répond Roland, que mes parents soient blâmés à cause de moi, et que la douce France tombe en déshonneur!... Non, mes parents n'auront jamais de reproche à mon sujet. »

Cette héroïque folie est essentiellement propre à la chevalerie française, et on la retrouve à toutes les époques de son histoire, cause sou-

vent, comme à Roncevaux, comme à la Massourah, comme à Crécy, des plus grands désastres, mais aussi source des plus brillants exploits. Jamais un guerrier grec n'aurait parlé comme parle ici Roland, qui est inspiré non par la bravoure ordinaire qui n'exclut pas la prudence, mais par le sentiment exalté de l'*honneur*, cette nouvelle vertu inconnue aux temps anciens, et l'un des mobiles les plus considérables de la poésie épique des temps modernes. Ce sentiment, et l'idée des devoirs guerriers d'un vassal, respire bien dans ces paroles de Roland :

« Quand Roland voit qu'il y aura bataille, il se fait plus fier que lion ou léopard ; il appelle les Français, et s'adressant à Olivier : « Compagnon, ami, n'exprimez pas ces craintes ; l'empereur qui a laissé avec nous ces Français, en a choisi tels vingt mille qu'il n'y savait pas un seul couard. Pour son seigneur on doit souffrir les plus grands maux, et endurer et grand chaud et rude froid ; on doit pour lui perdre du sang et de la chair. Que chacun avise à donner de grands coups, qu'on ne chante pas sur nous de mauvaises chansons ! Frappe d'Hauteclaire, et moi de Durandal, ma bonne épée que le roi me donna. Si j'y meurs, celui qui l'aura pourra dire : Cette épée fut à un noble vassal ! »

Mais le passage où se montre le mieux cette atténuation des sentiments les plus naturels et les plus généraux au profit des sentiments particuliers à l'époque et à la caste est celui de la mort de Roland. Au moment de rendre le dernier soupir, le héros, couché sous un arbre, la tête tournée, comme plus tard Bayard, vers l'ennemi qui n'ose encore l'approcher, rappelle à ses yeux sa vie entière et donne un regret à tout ce qu'il va quitter : l'empereur, son épée, la douce France, la famille féodale, sont successivement mentionnés ; mais il n'a pas une pensée pour la belle Aude, la sœur d'Olivier, sa fiancée, qui doit pourtant mourir de douleur en apprenant qu'il n'est plus : « Le comte Roland est couché sous un pin ; il a tourné son visage vers l'Espagne ; il se prit à se ressouvenir de plusieurs choses, de toutes les terres qu'il a conquises, de la douce France, des hommes de sa lignée, de Charlemagne son seigneur qui l'a élevé ; il ne peut s'empêcher de pleurer et de soupirer ; mais il ne veut pas s'oublier lui-même ; il bat sa coulpe et réclame la pitié de Dieu. »

Tel est, si je ne me trompe, le trait caractéristique de la chanson de Roland : l'homme ne s'y montre guère que sous l'armure du *baron ;* les sentiments guerriers et féodaux sont les seuls qui fassent battre son cœur ; la religion forme toute sa morale et donne aussi à l'homme toute sa vertu. Les Sarrazins, par exemple, ont beau avoir toutes les qualités, ils n'en sont pas moins traités de *félons ;* et si le poëte se prend quelquefois à tracer de quelque infidèle un portrait flatteur, il ajoute aussitôt : « S'il était chrétien, nul ne vaudrait mieux que lui. » Les rapports d'homme à homme ne sont pas purement naturels ; l'amitié même de

Roland et d'Olivier, l'union des douze pairs, sont fondées sur des coutumes féodales. C'est ce qui différencie profondément notre épopée des deux autres compositions avec lesquelles on est le plus tenté de la comparer, et qui sont aussi parfaitement distinctes entre elles, l'*Iliade* et les *Nibelungen*.

Les *Nibelungen* ont été, depuis le commencement de ce siècle, pour l'Allemagne entière, l'objet d'un légitime orgueil; bien loin de le critiquer, je souhaiterais que nos anciens poëmes eussent excité en France autant d'admiration et de fierté. C'était, sans doute, une belle chose pour une nation aussi poétique que le peuple allemand de se trouver une vraie épopée et de pouvoir placer à côté de son âge héroïque une littérature héroïque. Ce n'est pas, d'ailleurs, une admiration inintelligente et stérile que nos voisins ont vouée à ce précieux monument; le goût éclairé et l'étude du moyen âge poétique ont marché chez eux de front avec le culte de l'antiquité; ils ont été conduits, par leur patriotisme littéraire, à franchir les limites étroites des anciennes esthétiques, et ils ont jeté les bases de ce grand Panthéon où toutes les religions littéraires se rencontrent sans se combattre, s'expliquant, au contraire, et s'ennoblissant l'une par l'autre. Ce n'est donc qu'un tort bien léger que je leur reprocherai en les accusant d'avoir un peu trop élargi le sanctuaire particulier de leurs divinités nationales, aux dépens de dieux étrangers qui n'y avaient pas moins de droits. Les *Nibelungen* sont, à coup sûr, un poëme de la plus haute valeur et de l'intérêt le plus grand; mais il ne méritait ni d'être associé au nom de l'*Iliade*, ni d'étouffer à peu près complétement celui de la chanson de Roland. A mes yeux, le poëme allemand et le poëme français ont des mérites divers, mais égaux; ce qui manque à l'un se retrouve dans l'autre, et incomplets, à peu près au même degré, ils balancent leurs qualités et leurs défectuosités respectives. La chanson de Roland a le grand avantage, que j'ai indiqué plus haut, d'être un poëme vraiment national; la tradition avait consacré dans toutes les mémoires les faits qu'elle célèbre; et les idées qui l'inspirent remplissaient tous les cœurs. Les croisades ne sont que la réalisation de ces idées, qui constituaient l'atmosphère commune où chacun respirait. De même que l'*Iliade*, la chanson de Roland célèbre la grande lutte de l'Europe contre l'Asie; de même que l'*Iliade*, elle exploite et exalte le sentiment national; de même que l'*Iliade*, elle est toute pénétrée des idées religieuses de son temps. Les familles puissantes y trouvent leur mention et y cherchent leur généalogie, comme les princes et les peuples de la Grèce dans les vers d'Homère; les diverses *échelles* y sont dénombrées, avec le nom des chefs et l'indication des peuples qui les composent, exactement comme dans le poëme grec; et les rhapsodes qui chantaient sur la lyre les vers de l'*Iliade* ne réveillaient pas plus de sentiments religieux, patriotiques et guerriers, dans les cœurs, que les jongleurs qui chantaient sur la vielle

les tirades de la chanson de Roncevaux. Ce caractère fait complétement défaut aux *Nibelungen*, et c'est là ce qui constitue, à mon avis, leur infériorité sur notre poëme.

En quel temps, en effet, se passent les événements que racontent les *Nibelungen?* Certains personnages, comme Alberich, Siegfried, Brünhild, se perdent dans la nuit du passé immémorial et semblent même des figures mystiques plutôt que des êtres réels ; d'autres sont d'une époque presque toute récente ; le margrave Rüdiger et l'évêque de Passow, Pilgrin, appartiennent au xe siècle ; la majeure partie, comme Gunther, Etzel, Dietrich, se rapportent à la période des invasions. C'est aussi cette dernière époque dont on a voulu voir l'inspiration dans les *Nibelungen ;* je ne nie pas que ce poëme, dans ses premières données, ne date du ve siècle, mais assurément il n'en a pas conservé de traces morales. Quoi ! ces rois paisiblement établis, régnant magnifiquement les uns en Hongrie, les autres aux bords du Rhin, seraient des souvenirs fidèles de ces chefs de peuplades barbares qui traversaient l'Europe en pillant et ne se fixaient guère que quand le sol leur manquait ou qu'elles étaient arrêtées dans leur course? Ce débonnaire Etzel, qui se laisse mener par sa femme, aurait emprunté autre chose que son nom au terrible Attila, le fléau de Dieu ? Il n'y a pas dans tout l'ouvrage un vestige des idées, des sentiments, des passions de cette époque, ni, disons-le, d'aucune autre époque. Tandis que l'*Iliade* et la chanson de Roland ont été composées environ deux siècles après les événements qu'elles racontent, quand la tradition en était vivante encore, et quand aucun grand changement social ou religieux n'avait altéré sa nature, les *Nibelungen* n'arrivèrent qu'au xiiie siècle à la forme que nous possédons et perdirent sur la route, à travers les grandes révolutions qui s'étaient accomplies dans l'intervalle, tout ce qu'ils avaient de national. La religion elle-même changea : païen dans sa conception primitive, le poëme reçut un vernis de christianisme qui ne pénétra pas à l'intérieur, mais qui détruisit l'influence de l'ancien culte; aussi, cette epopée est-elle une des seules où le sentiment religieux ne tienne à peu près aucune place. Le sentiment de la patrie y est plus effacé encore; je ne sais si on y trouverait un seul vers où il se manifestât, et il suffit de songer à la puissance qu'il a dans la chanson de Roland pour sentir combien ce dernier poëme est supérieur comme épopée nationale. Le seul trait bien germanique qui se fasse sentir dans les *Nibelungen*, c'est la fidélité absolue du vassal au seigneur, fidélité qui ne recule ni devant un crime, ni devant un sacrifice, et qui pousse Hagen à tuer Siegfrid, comme Rüdiger à combattre ses plus chers amis.

Ainsi, les *Nibelungen* manquent de cette inspiration nationale, de ce fond grandiose et original sur lequel se détachent les figures et les événements dans l'*Iliade* ou le Roland. Ils prennent leur revanche contre ce

dernier poëme par leurs côtés humains; les idées et les sentiments qu'ils expriment, par cela même qu'ils ne sont pas propres à une nation et à une époque, sont plus universels et partant plus touchants et plus sympathiques; nous n'avons plus affaire uniquement à des guerriers bardés de fer; nous n'assistons plus seulement à des batailles; l'honneur, le dévouement, la religion, ne sont plus les mobiles exclusifs : les femmes se mêlent aux héros et occupent presque autant l'attention ; les scènes pacifiques, les mariages, les fêtes, les plaisirs, alternent avec les combats; l'amour, l'amitié, l'affection paternelle tiennent la place la plus considérable et sont les passions qui font le plus marcher l'action.

Une foule d'idées complétement étrangères à la sphère morale de la chanson de Roland s'expriment et remplissent le poëme; et si bien des traits décèlent l'âge encore barbare où il a été composé, c'est dans la manière d'éprouver les sentiments communs aux hommes de tous les temps, et non dans l'empire exclusif et universel d'un sentiment propre à cette époque. En un mot, les *Nibelungen* sont un poëme humain, la chanson de Roland est un poëme national. On sent que ce que l'épopée allemande perd en force, en inspiration, en importance historique, elle le regagne en vérité, en intérêt et en valeur esthétique. Si dans l'histoire littéraire, envisagée au point de vue des différentes manifestations nationales de la pensée, des génies et des idées diverses des peuples, la chanson de Roland doit occuper une place plus importante, il faut assigner aux *Nibelungen* un rang plus élevé dans l'histoire de la littérature envisagée sous le rapport de l'art. Mais la balance, qui penche pour le poëme germanique, si on fait abstraction du genre auquel il prétend appartenir, incline sensiblement pour notre vieille geste dès qu'il s'agit de comparer entre elles deux épopées; car, malgré ses imperfections et ses lacunes, la chanson de Roland mérite complétement ce beau nom, qu'il n'est permis d'accorder aux *Nibelungen* qu'avec bien plus de réserve.

J'ai nommé tout à l'heure l'*Iliade*, et il m'est impossible de terminer cette rapide étude sans jeter un coup d'œil sur cet admirable monument, à la hauteur duquel on prétendrait vainement élever les essais du moyen âge. Les Grecs, *enfants gâtés des filles de Mémoire*, ont eu seuls le privilége de posséder une parfaite épopée, et toutes celles des autres peuples ne paraissent que des ébauches dès qu'on les rapproche de ce modèle. Si l'on veut examiner spécialement l'*Iliade* au double point de vue où je me suis placé pour comparer la chanson de Siegfried et celle de Roland, on verra qu'elle réunit en elle les qualités qui se trouvent divisées dans les deux autres. Certes, jamais poëme ne fut plus national que celui qui chantait la guerre de Troie, le plus grand événement dont les Grecs aient gardé mémoire jusqu'aux guerres médiques, arrivées à une époque déjà trop civilisée pour l'épopée; jamais poëme ne fut non plus pénétré

plus profondément de toutes les idées religieuses, morales et sociales du peuple auquel il s'adressait. Et, sur ce point même, il est supérieur à la chanson de Roland ; car ce n'était pas une certaine caste, c'était bien vraiment la nation tout entière qui trouvait dans les vers du poëte l'expression idéale de tout ce qui constituait sa vie publique. De même, les qualités des *Nibelungen* se retrouvent dans le poëme grec, mais avec une écrasante supériorité : là aussi il y a des caractères, mais au lieu d'être à peine indiqués, de ne se développer qu'à l'aide des circonstances, d'offrir souvent de singulières contradictions, ils sont à la fois toujours conséquents avec eux-mêmes et étudiés dans tous leurs détails ; ils s'annoncent dès leur apparition et se développent logiquement *à propos* des diverses péripéties. Toutes les passions humaines, l'ambition, l'amour, l'amitié, la vengeance, les affections domestiques, trouvent dans les divers personnages une expression à la fois dramatique et vraie, vraie d'abord pour les Grecs et aussi pour l'humanité entière. Et enfin, si, laissant de côté la matière, nous en étudions le travail, le génie hellénique apparaît encore plus admirable : le plan, simple et grand, n'est ni trop stérile comme dans Roland, ni confus et disproportionné comme dans les *Nibelungen;* les divers incidents, tous subordonnés à une action principale, se succèdent de manière à exciter un intérêt croissant ; les personnages secondaires occupent une juste place et s'effacent de plus en plus à mesure que grandissent dans l'action les deux figures principales ; la seule marque peut-être d'un art encore imparfait, l'importance, pour nous fort excessive, donnée aux descriptions de combats, trouve aisément sa justification dans les goûts de l'auditoire auquel elles étaient destinées ; elle se retrouve d'ailleurs dans tous les poëmes épiques des temps primitifs, et se rencontre dans les *Nibelungen*, et à un degré encore bien plus fastidieux dans la chanson de Roland. Parlerai-je de la forme ? et parmi les plus ardents admirateurs des poëmes du moyen âge, s'en est-il jamais trouvé qui ne convinssent de leur infériorité sur ce point ? Les tirades souvent énergiques, mais rudes, monotones et dénuées de souplesse autant que d'harmonie, du poëme francais ; les quatrains traînants, bien qu'à l'occasion gracieux et poétiques, des *Nibelungen*, peuvent-ils entrer en lice avec ces beaux et pleins hexamètres qui prêtent à la pensée une forme à volonté si majestueuse, si puissante et si délicate ? Là encore il faut se résigner à reconnaître la suprématie de ce peuple favorisé, et les nations modernes peuvent dire à leur épopée, en parlant de l'*Iliade*, ce que Stace disait à son poëme à propos de l'*Énéide :* « N'essaye point d'atteindre la divine *Iliade*. »

« Sed longe insequere et vestigia semper adora. »

Est-ce à dire que ces essais qui n'ont pu arriver jusqu'à la perfection

dont l'*Iliade* nous offre un exemple unique méritent le mépris où on les a tenus longtemps et soient indignes d'occuper les labeurs des hommes de goût? Je crois avoir suffisamment montré que cette idée était loin de mon esprit. Il est à regretter, au contraire, que nos anciennes productions épiques n'aient pas encore attiré en France l'attention qu'elles réclament et qui n'aurait besoin que de s'y porter sans préjugés pour en reconnaître toute la valeur. Non-seulement elles sont précieuses en ce qu'elles sont la mine la plus abondante et la plus pure d'où nous puissions extraire des renseignements sur les coutumes, les mœurs et les idées de nos aïeux, elles le sont à un plus haut degré encore en ce qu'elles nous révèlent leur génie original. La France a, depuis les croisades, subi bien des révolutions successives, et chaque siècle qui a prétendu inaugurer l'avenir a d'abord voulu rompre avec le passé. Il est donc bien difficile de renouer aujourd'hui une chaîne si souvent brisée, et la complète transformation qui semble s'être opérée en nous explique l'indifférence avec laquelle ont été accueillies ces œuvres du génie français à son aurore. Cette transformation n'est pas aussi profonde qu'elle le paraît au premier abord ; en vain nous ne voulons dater que de nous; nous sommes bien les fils de nos pères, et nous ne pouvons renier notre origine. L'époque n'est-elle pas encore arrivée où nous sentirons que la vraie grandeur d'un peuple doit s'appuyer sur son histoire, et que l'avenir, bien loin d'être l'ennemi du passé, ne fait que développer et mûrir le germe contenu dans celui-ci? Quand nous serons pénétrés de cette grande et sainte vérité, nous respecterons et nous aimerons davantage les œuvres vraiment nationales des générations qui nous ont précédé sur le sol que nous appelons la patrie, et nous comprendrons qu'il faut conserver le dépôt que nous avons reçu d'elles, et le transmettre à nos fils, entouré de notre respect, si nous voulons qu'à leur tour ils honorent celui que nous leur laisserons : l'espoir de vivre dans la mémoire de nos descendants nous fera conserver le souvenir de nos aïeux : *Memores*, comme dit Tacite, *majorum et posterorum*.

GASTON PARIS.

VIE, GESTES ET GUERRES PRIVÉES

DU CHEVALIER

GOETZ DE BERLICHINGEN

SURNOMMÉ A LA MAIN DE FER

ÉCRITS PAR LUI-MÊME[1]

XXV

PREMIÈRE GUERRE AVEC MAYENCE

Maintenant et en onzième lieu, je veux faire connaître comment je me trouvai entraîné à guerroyer contre l'Église de Mayence. Voici la chose : quand j'eus fait ma paix et mon arrangement à Würzbourg avec ceux de Nuremberg, je quittai Würzbourg pour me rendre à Grünsfeld, où il y avait un gentilhomme nommé Barthélemy Hund, qui possédait là une maison, et qui était mon très-cher beau-frère et ami. Il me demanda si je ne savais point ce qui était arrivé à mon fermier de Heimstatt? Je lui répondis que non, comme c'était la vérité, car je ne savais rien. Il m'apprit alors que les habitants de Buchen avaient fait pâturer en fraude et méchamment tout leur bétail dans un grand champ cultivé, de six à douze journaux, ensemencé de blé qui avait parfaitement levé et que l'on aurait presque pu moissonner; ce champ était dit *in der Lappen* et touchait à un bois qui s'appelait aussi *in der*

[1] Voir la *Revue germanique* des 1er mars, 1er avril, 1er novembre 1862, et 1er février 1863.

Lappen. Les envahisseurs donnaient à entendre que le champ leur appartenait et que le paysan l'avait mis indûment en culture. Mais cela n'était pas, à telle enseigne que ce terrain est encore aujourd'hui à moi et à mes tenanciers. Je dis à Barthélemy Hund : « Je commence à croire que je suis prédestiné à tomber d'une guerre dans une autre. Je viens de m'arranger hier avec ceux de Nuremberg, et me voilà déjà une nouvelle affaire sur les bras. » Là-dessus, je me rendis droit à Zafsthausen, où je mandai sur l'heure le paysan de Heimstatt qui s'appelait Christmann et qui était très-honnête homme, pour me dire comment les choses s'étaient passées. Il me raconta toute l'affaire comme ci-dessus, et encore y en avait-il plus. J'écrivis à ceux de Buchen qu'ils eussent à me faire, à moi et à mon pauvre tenancier, réparation du tort que par fraude, méchamment et violemment, contre Dieu, le droit de toute justice, ils avaient causé à mon vassal. Mais cela ne servit de rien et je demeurai plus d'une année entière en correspondance avec ceux de Buchen et l'évêque de Mayence. L'évêque de Mayence m'appela à plusieurs reprises à Adelsheim où je me rendis, mais où personne des leurs ne vint. Puis il me fixa un jour à Bischoffsheim où je me rendis également. J'y trouvai en séance les baillis mayençais, nommés Léonard de Thurn et Wolff de Hartemheim, qui devaient entendre les parties et jouaient aux échecs, ce qui me parut de prime abord injurieux. Les Mayençais se prirent de querelle entre eux, et l'un d'eux resta mort sur le carreau. Il me revint qu'en parlant de moi ils s'étaient vantés que je ne retrouverais pas en eux des gens de Nuremberg. Cela ne me déplut pas trop. En somme, nous nous séparâmes sans avoir pu nous mettre d'accord, et je songeai à ce qu'il me restait à faire. Après cela je dénonçai la trêve à l'évêque de Mayence et le laissai averti. Je me tins en même temps sur mes gardes, me mis en mesure d'entreprendre quelque chose, et pris mes informations dans le diocèse de Mayence pour savoir comment j'entamerais l'affaire.

Mon plan et mon projet furent d'abord d'attaquer sur le territoire de l'évêque, aux environs d'Aschaffenbourg, à la haie de démarcation, le convoi de Francfort. Je voulais mener la chose rondement et avais mis sur pied cent ou cent cinquante chevaux, à l'aide desquels je pensais battre au plus tôt l'évêque et les siens, car je savais bien qu'ils feraient diligence. Je laissai le gros de la bande au loin sur le haut Reissig, dans une position que je voulais faire garder ; moi-même je voyageai jour et nuit pour arriver au Damsfeld où je me proposais d'attaquer. Je n'avais alors pas plus de trente-deux chevaux avec moi. Quoique j'eusse des renseignements écrits pour me guider depuis

Nuremberg jusqu'à Francfort, je voulus avoir plus de certitude encore et fis faire halte à un écuyer au-dessus de Miltenberg, en lui recommandant de s'assurer par où les marchands prendraient et quelle était leur force. Je lui enjoignis, de plus, de se trouver le jour de la Nativité de Notre-Dame, avant le jour, dans un lieu de halte au Damsfeld où, si Dieu me prêtait son aide et sa grâce, je me trouverais également, le premier arrivé devant attendre l'autre. Ce qui fut dit fut fait, et je trouvai l'écuyer à son poste. Je lui demandai où en étaient les choses et à combien de monde ils étaient entrés dans Miltenberg ? Il me répondit qu'il y en avait six ou sept, et qu'il n'en avait pas vu davantage. Bref, l'écuyer n'avait pas attendu assez longtemps. S'il avait attendu une heure de plus à peine, il aurait vu toute la troupe et j'aurais gagné et mis en sûreté ce jour-là plus de quatre ou cinq tonnes d'or, car il y avait là les plus riches marchands de l'Empire et près d'une centaine. Là-dessus je réfléchis à ce que l'écuyer m'avait rapporté, et je me dis qu'en laissant aller ceux qu'il avait vus, mon plan n'en était pas moins éventé, attendu que tous les autres allaient être avertis et que je ne pourrais me retirer sans donner l'éveil à une troupe aussi nombreuse. Je me disais : « Mieux vaut peu que rien : il y a moyen de tirer de là quelque huit mille florins, et ce sera toujours avoir commencé la guerre, puisque le grand coup est manqué quand même. » Pour conclure, les gens que mon écuyer avait vus arrivèrent en effet, et je les enlevai pour le début des hostilités; et si la nuit ne m'avait pas surpris, j'aurais encore atteint et battu les autres au Spessart; mais, avant de rejoindre ma bande de gendarmes, la nuit survint m'obligeant à la retraite, et l'on se dispersa chacun de son côté.

Je formai un second plan que voici : je jugeai que ceux de Buchen ayant été les auteurs de la guerre, il était juste de les attaquer les premiers. J'en donnai l'ordre à mes écuyers et ils l'exécutèrent de leur mieux, n'ayant pas plus de cinq ou six chevaux avec eux. Je me dis que ce que Dieu avait une fois résolu devait arriver ; et je me rendis dans un endroit où je laissai souffler un moment les chevaux. J'avais disséminé mes écuyers, l'un par ici, l'autre par là, et il ne restait auprès de moi qu'un page qui me dit que mon destrier était fort mal ferré, et qu'il ne l'avait pas été depuis longtemps. Il y avait à Marbach un excellent maréchal-ferrant qui m'était connu, et je poussai mon cheval de ce côté pour lui faire remettre des fers. En passant devant une auberge dont le maître m'était également connu et que l'on appelait le Petit-Greffier, je pensai d'entrer là et de manger un morceau pendant que l'on ferrerait mon cheval, et c'est ce que je fis. En causant avec

l'aubergiste, j'appris que des Mayençais avaient passé la nuit chez lui avec seize chevaux, dont douze lances nues, qu'ils avaient tous rebroussé chemin, tandis qu'un conseiller de la ligue se dirigeait vers le pays haut; mais l'aubergiste ne savait pas où. Je devinai aisément qu'il se rendait à Ulm pour assister à la diète. Sur ce j'ordonnai, à mon page de faire avant tout ferrer le cheval et de se dépêcher autant qu'il pourrait. Nous mangeons notre morceau et nous voilà en selle, le page et moi. Je n'avais le loisir ni d'écrire ni de prévenir mes écuyers. En arrivant à la hauteur de Turkheim, je me souvins d'un sentier qui prenait derrière le parc d'Esslingen en se dirigeant vers la Filz. Je m'y serais engagé sans hésiter de jour, mais à cette heure que la nuit approchait, je craignis de le manquer. Je rencontrai à Turkheim un paysan que je payai pour me guider dans ce sentier jusqu'à la Filz. Là, je lui permis de me quitter. Cependant, il faisait noir comme dans un four; je sondais le chemin devant moi à l'aide de la hampe de ma lance, tant je prenais garde à ne pas le manquer, car il fait détour sur détour, comme le savent ceux qui ont pratiqué cette route entre Gœppingen et Esslingen. Je ne voyais ni les entrées ni les issues, et il fallut m'aider tant bien que mal. Enfin j'arrivai en un lieu où j'avais de bons amis et compagnons, et je parvins à réunir une demi-douzaine de chevaux que j'emmenai avec moi. Le coup me réussit si bien que je rattrapai le conseiller de la ligue sur la route d'Ulm; car je tenais par dessus tout à ménager les routes würtembergeoises. Cette affaire tourna bien et se termina heureusement. C'était la veille de la Sainte-Luce, en l'an 15. Quand je voulus, avant l'attaque, traverser la Filz, j'arrivai à un très-ancien gué, dont on ne se servait plus, et je craignais de n'y pouvoir passer; mais j'avais avec moi un homme qui connaissait ce gué secret, de sorte que nous parvînmes à le franchir. Le conseiller de la ligue arriva de son côté, lui sixième, dont un maître arquebusier de l'empereur. Je ne lui fis pas le moindre mal; au contraire, je ne lui adressai que de bonnes paroles. J'ordonnai à mes écuyers, quand on se mêla, de ne s'en prendre qu'aux varlets et de n'en laisser échapper aucun, comme ils firent. Les écuyers se conduisirent bien, moi de même, et quand je m'approchai de mon homme, un varlet qu'il avait près de lui me reconnut et dit à son maître: « En vérité, c'est Gœtz! » Mais je me trouvais déjà à portée; ayant donné à mes gens les ordres nécessaires, je fonds sur lui et lui de s'escrimer en belles paroles et de me lanterner. Il ne me convenait pas de m'arrêter à toutes ces façons dans un endroit si exposé. Je sonnai un peu matines sur sa tête, mais l'épée me tourna dans la main, et je lui ouvris, je ne sais comment, une petite veine.

Elle saigna si abondamment que cela me donna de l'inquiétude. Je donnai au blessé de la tormentille qui arrêta l'hémorrhagie. Enfin je le menai dans un lieu où il me paraissait devoir être bien gardé; il m'avait fait de grandes promesses et donné les meilleures assurances, de sorte que je croyais que son affaire serait bientôt réglée. Mais ma capture fut éventée, et l'on m'enleva mon prisonnier hors du pays de Würtemberg et de la maison d'un gentilhomme. On prétendit que Marc Stumpff avait gagné par là son bailliage de Krautheim; et le fait est qu'il en fut investi peu après. J'ai quelques raisons de penser que la chose n'est pas incroyable [1]. J'avais bien recommandé à celui à qui j'avais confié le prisonnier, que s'il croyait ne pas pouvoir ou devoir le garder, il n'avait qu'à me le dire, que je saurais bien où aller avec lui. Mais, après m'être adressé à lui par hasard, j'aimais mieux lui laisser cet honneur ou, si l'on veut, cet embarras, plutôt qu'à un autre, et puis mon affaire ne tenait pas à un homme de plus ou de moins; il fallait voir ce qu'il me restait à faire. Mais il m'assura positivement que rien ne pressait, et que si les choses tournaient mal, il saurait toujours le transférer en lieu sûr.

Je jugeai à propos de donner pour un moment ma bénédiction à ce canton et de chercher fortune plus loin. Cependant, je résolus de me venger d'abord un peu, et mis en une nuit le feu en trois endroits différents, n'ayant que sept chevaux avec moi. C'étaient Ballenberg, Oberndorff et, en dernier lieu, la bergerie de Krautheim au-dessous du château. Nous en étions si près que nous pouvions nous parler du pied au haut du mur. J'avoue que je n'aimais pas brûler le pauvre monde; mais je le fis cette fois pensant que le châtelain courrait au feu, et je m'arrêtai bien une heure ou deux entre Krautheim et Neuenstetten, occupé à voir si nous n'en viendrions pas aux mains. Il faisait très-clair et la neige qui couvrait la terre y aidait encore. Pendant que l'incendie faisait des siennes, le châtelain appelait à grands cris, du haut des murs, les gens de Kleppsheim à son secours. Et moi je lui criais de bas en haut: « Baise mon c... »

Mais il ne s'agissait pas de perdre là son temps, le derrière en selle; je vidai le pays et, trois jours après, j'arrêtai un bourgeois de Miltenberg, un voiturier qui s'appelait le Petit-Russe, avec trois attelages. Le coup fait, je songeais à me rendre fort loin, dans un pays inconnu, quand je faillis avoir une bonne fortune : c'étaient six chanoines et conseillers qui

[1] Le lecteur se souviendra de cette insinuation, quand il verra le même Marc Stumpff insister auprès de Gœtz pour lui faire accepter le commandement des paysans révoltés.

étaient allés en voiture vers Halle en Saxe, chez l'évêque de Mayence, accompagnés de quatorze chevaux. C'étaient, comme il est dit, de riches chanoines, des conseillers. Je pris de bonnes informations sur leur compte, et elles me donnèrent la certitude qu'ils devaient être sur leur retour. Cependant la chose traîna longtemps, bien près d'un mois, et il m'en coûta fort de les attendre. J'occupais trois passages : la forêt de Thuringe, le pays de Franconie et les Hêtres. Quelque route qu'ils prissent, ils étaient à moi. J'avais dans ce moment mes gens dans le pays de Hesse ; je leur ordonnai de garder ces trois routes et de ne rien entreprendre, mais d'attendre mes ordres et le moment d'agir. Je me fiais à ces dispositions, et si je n'avais pas cru pouvoir compter sur mes hommes, je serais intervenu moi-même. Mais mes écuyers ne firent rien de ce que je leur avais dit : ils s'emparèrent de deux villages du bailliage d'Amelburg, les pillèrent, les brûlèrent, les rançonnèrent. Ce fut la ruine du plan que j'avais conçu : quand les conseillers arrivèrent à Amelburg, qui est une possession de l'évêque de Mayence, et qu'ils apprirent que l'on avait rançonné ces villages, ils plièrent bagage pendant la nuit, mirent des chevaux frais à leurs voitures et partirent en grande hâte. J'étais informé qu'ils transportaient dans le moment à Francfort jusqu'à trente-quatre mille florins pour les remettre à Fugger, qui les avait avancés à l'évêque de Rome pour le pallium [1]. Je me trouvai très-mal de voir échouer en si peu de temps tant et de si grands projets par l'indigne négligence de quelques mauvais soldats.

XXVI

GUERRE PRIVÉE AVEC LE COMTE DE WALDECK, SA DÉFAITE

Entretemps j'avais appris qu'un château de la Westphalie m'était ouvert ; je ne m'en étais pas douté jusque-là, et cela me convint fort. Je m'y rendis pour voir quelle maison cela faisait et ce qui se passait par là. J'arrivai la veille des Rameaux, dans le voisinage du château,

[1] M. V. Chauffour-Kestner, dans le beau travail que j'ai mentionné, constate l'indignation que ce trafic du pallium soulevait parmi les contemporains : « Le pallium de l'archevêque de Mayence coûtait autrefois dix mille florins, s'écrie Hutten dans sa *Triade romaine ;* maintenant il en coûte vingt mille, et, dans l'espace de la vie d'un homme, on a dû le renouveler huit fois. » D'après le passage ci-dessus des *Mémoires de Gœtz*, il paraît que la progression ne s'était pas arrêtée là.

dans un bourg qui se trouve juste au pied; comme c'était la veille des Rameaux, j'assistais à l'office divin comme il convient à un bon chrétien. Quand la messe fut dite, les seigneurs, collateurs de l'église, me prirent à part et me racontèrent que, peu de temps auparavant, le comte de Waldeck leur avait écrit de venir le rejoindre dans un de ses villages qui s'appelait Adorff. A leur arrivée, il s'était expliqué avec eux : il savait que j'avais trouvé un asile chez eux à Bottberg, quoique je fusse en guerre avec l'Église de Mayence ; il ne leur cachait pas qu'il s'était allié, même par traité écrit, lui, ses châteaux et ses villes, y compris la seigneurie de Waldeck, avec l'Église de Mayence, dont il était le serviteur et le conseiller ; il ne lui convenait en aucune façon de tolérer quoi que ce fût contre elle ; on devait cesser de lever des contributions, mettre les prisonniers en liberté et rendre le butin que l'on avait fait. En un mot, il se fit connaître comme mon ennemi. C'était bien de la loyauté de sa part de m'avertir ainsi ; s'il ne l'avait point fait, j'aurais pu en éprouver du dommage ; car je ne savais pas qu'il s'était mis du côté de Mayence, et je crois que je l'ignorerais encore aujourd'hui, s'il ne s'était ainsi déclaré mon ennemi. Je ne m'étais en aucune façon précautionné contre lui, et cela aurait pu m'attirer un échec. Mes deux compagnons, les propriétaires de la maison, me demandèrent là-dessus ce que je pensais et disais de cela. Je leur répondis : « Que voulez-vous que je pense et dise à cet égard ? Il s'est déclaré notre ennemi ; il veut se comporter en ennemi à notre égard : je ne demande pas mieux que de lui rendre la pareille. » Ils m'interrogèrent encore sur ce que nous avions à faire contre lui ? « Comment nous y prendre ? répliquai-je. Je ne suis qu'un inconnu dans ce pays, et je n'y connais personne ; en croyant m'adresser à un ami, je risque de rencontrer un ennemi. Mais si nous pouvions obtenir quelques renseignements, nous aviserions sans peine, car nous saurions ce qu'il se propose de faire et verrions à ne point rester en arrière. » Cela leur plut beaucoup, et ils découvrirent que le comte se trouvait pour lors dans un de ses châteaux, du nom de Willenberg, situé sur une haute montagne, tout à côté de la maison ; il avait un bain minéral où il se baignait. J'avais passé devant, la veille des Rameaux, mais sans me douter qu'il fût mon ennemi. Son intention était de partir de là sous peu, pour se rendre dans le pays de Juliers, où il possédait à titre viager une seigneurie nommée Arnsberg, qui lui avait été cédée par Juliers, fils de la propre sœur du comte de Waldeck. Nous sûmes le jour où il devait se mettre en selle. Là-dessus je me dis en moi-même : « Si tu lèves du monde ici, tu peux racoler aussi bien un ennemi qu'un ami. »

J'avais alors un fin écuyer, brave homme en qui je mettais toute ma confiance et qui me servait fidèlement. Je lui demandai s'il ne pourrait pas me procurer dix ou douze chevaux, en lui disant comment je les voulais. Il me répondit : « Damoiseau, j'en connais. » Je lui dis : « Comment et où les connais-tu? » Il me dit : « Georges Bischoffrath tient la maison que l'on appelle du Coq; c'est l'ennemi de l'abbé de Fulde; il a toujours dix, douze ou quinze chevaux à ses ordres, et il m'a chargé de vous dire que si vous aviez besoin de lui, il vous servirait avec ses écuyers et ses chevaux. » — « Par le corps du Christ! m'écriai-je, je l'ai une fois porté par terre quand j'étais l'ennemi de ceux de Nuremberg; il était le chef de leur gendarmerie et leur serviteur. Crois-tu donc que je pourrais me fier à lui? » Il me répondit : « Voilà ce qu'il m'a offert. » — « Qu'à cela ne tienne! répliquai-je; Georges Bischoffrath est d'une bonne et honorable famille; son père était un prud'homme. C'est en considération de sa parenté et de son père que je l'ai bien traité et me suis contenté d'une faible rançon. Ainsi va chez lui; dis-lui que tu m'as fait part de sa proposition, que je lui en suis fort obligé et que je veux dorénavant le traiter en ami; prie-le enfin de te suivre avec ce qu'il pourra ramasser à la hâte d'écuyers et de chevaux; j'espère que lui et moi nous nous en trouverons bien. »

Quand mon varlet me l'amena et que je les eus tous les deux auprès de moi, voici comment les choses tournèrent : je n'attendais pas depuis une heure le passage du comte de Waldeck, qu'il arriva avec des forces égales aux miennes. J'ordonnai à deux de mes hommes de ne s'occuper que du comte, de s'attacher à lui, d'éviter de tirer sur lui ou de le blesser, mais s'il essayait de se sauver, d'abattre son destrier d'un coup de feu ou de lance; moi, pendant ce temps, je me battrais contre les gendarmes du comte. La chose s'arrangea au mieux; j'en eus bientôt fini avec les écuyers et piquai droit au comte. Je trouvai mes deux varlets liés à lui comme chiens couplés, suivant mon ordre. Je m'adressai à lui, lui demandant ce que je lui avais fait pour qu'il se permît de prendre, retenir, détourner le fruit de mes exploits et de plus se déclarer mon ennemi. Là-dessus il me répondit : « Gœtz de Berlichingen, ne valait-il pas mieux vous le dire que de me taire? » A quoi je répondis : « Seigneur, si vous l'avez fait par loyauté, vous en aurez plus de profit que de dommage; mais, en attendant, vous êtes mon prisonnier. » (Le fait est que sa loyauté le tira d'affaire, lui et les siens, moyennant vingt mille florins). Après l'action, je l'emmenai lui et ses gendarmes, que je pris quelque temps avec moi, jusqu'environ une demi-heure après la nuit tombée.

Pendant que nous chargions, j'avais remarqué un berger qui gardait son troupeau tout près de là, à telle enseigne que je vis cinq loups se jeter sur ses moutons et faire également leur affaire. J'eus beaucoup de plaisir à les entendre et à les voir, et leur souhaitai bonne chance et à nous aussi, leur criant : « Bonne chance, bons compagnons, bonne chance à nous tous ! » et je considérai comme un bon augure que nous eussions attaqué ensemble.

J'attaquai donc le comte sur le territoire de Willparn ; de là je le conduisis sur le finage de Cologne, puis à travers sa propre seigneurie, par le landgraviat de Hesse ; de là sur Hersfeld qui est aussi une principauté ; puis à Fulde et à Henneberg, autre principauté ; puis à travers les domaines de Saxe, de Würzbourg, de Bamberg, du Margraviat, de Nuremberg et du Palatinat ; ensemble douze principautés et le finage de Nuremberg. Sur tous ces territoires je ne cherchai aucun abri ni pour moi, ni pour le prisonnier, mais le menai d'un trait à sa destination [1].

Il avait échappé à l'évêque de Mayence de dire que j'étais son premier ennemi et que je mourrais tel. Son propre capitaine, Josse Freund, m'avait répété ce propos chez mon frère Jean de Berlichingen. Mais il arriva que je n'étais pas depuis six mois l'ennemi de Sa Grâce Électorale, qu'on me dépêcha quelqu'un pour m'engager à écouter des ouvertures de paix, tellement en cela Dieu se montra bon pour moi, en me donnant le moyen de réduire en si peu de temps un si puissant prince à me demander la paix. Aussi n'appartient-il à personne de se confier en sa force et en son orgueil. Je fais mention de tout cela parce que quelques menteurs, mes détracteurs (qui se sent morveux qu'il se mouche), ont tiré parti de mon affaire avec le comte et peut-être de quelques autres encore, pour me décrier tant qu'ils ont pu. Je les ai en partie appelés en désaveu, et ils ont reconnu, par écrit et sous leur scel, qu'en tout ceci j'étais fondé en droit. Mais ils sont devenus parjures à mon égard et se sont soustraits à l'obligation contractée, comme je puis le prouver et l'établir de reste par lettres

[1] Une lettre du fils du prisonnier, le comte Philippe de Waldeck l'Intermédiaire (pour le distinguer de son père, le comte Philippe le Vieux, et de son fils, le comte Philippe le Jeune), nous apprend que l'événement eut lieu le 11 avril 1516, près de Dallheim. Le prisonnier recouvra sa liberté dans les premiers jours de juillet, sous la promesse garantie d'une rançon de huit mille florins, le solde sans doute des vingt mille dont parlent les *Mémoires*. Gœtz n'obtint le payement de ce solde que le 26 août 1517, et l'appliqua à l'acquisition du château de Hornberg.

scellées et par la propre signature dn comte de Waldeck, comme aussi par d'autres conventions scellées. Il n'y a réellement pas plus d'une demi-année que surgit la difficulté qui me fit agir contre l'évêque de Mayence et lui contre moi ; et tout ce que j'entrepris contre lui ne dura en tout qu'à peu près une demi-année. Après cela nous fîmes la paix, et je ne puis croire autre chose, sinon que Dieu tout-puissant m'accorda en si peu de temps, à moi pauvre chevalier, cette chance et ce succès pour me dédommager de tous les beaux plans que des imbéciles avaient fait manquer et échouer par leur négligence, comme il est dit ci-dessus. Dans ma jeunesse, je me suis trouvé entraîné à de grandes guerres, hostilités et inimitiés. Il y en a bien quinze pour mon propre compte que j'ai menées à bonne fin. Je ne parle point de ce que j'ai fait auprès d'empereurs et de rois, électeurs, princes et seigneurs, ni des services que j'ai rendus à d'autres de mes seigneurs, amis et bons compagnons dans les affaires qui les concernaient; dont le nombre s'élève à autant, mais dont je n'ai pas fait mention ici. Tout compte fait, je ne sais aucune des guerres privées que j'ai eues qui m'ait duré, grâce à Dieu, plus de deux ans, sans aboutir à la paix et à une conclusion. J'en rends à Dieu la louange, l'honneur et la reconnaissance que je lui dois; car je m'étonne moi-même quelquefois d'avoir pu toujours terminer mes affaires avec un tel bonheur et en si peu de temps.

Après l'affaire que j'ai racontée ci-dessus, mon gracieux seigneur le comte de Mansfeld m'envoya mon vieux compagnon d'armes, Jean de Selbitz, et me fit prier de laisser Sa Grâce s'entremettre entre la cathédrale de Mayence, le vieux comte Philippe de Waldeck et moi. Je donnai à Sa Grâce mon consentement, et là-dessus on nous fixa un jour à Schweinfurth. Là, le comte Albert de Mansfeld et le comte Philippe de Solms, prononcèrent leur sentence et m'accordèrent avec l'Église de Mayence ainsi que le prouvent les lettres scellées que je puis encore produire [1].

[1] Le jugement arbitral des comtes de Solms et de Mansfeld est daté du 27 août 1516. Les mêmes servaient de caution au comte de Waldeck pour le payement de sa rançon. Plusieurs lettres publiées par le comte de Berlichingen attestent que son aïeul ne les ménagea guère sur ce point. Gœtz paraît avoir été aussi rude créancier que vaillant soldat.

XXVII

GUERRE PRIVÉE AVEC CUNZ SCHOTT

Passons. Tout le monde sait, dans ce pays et ailleurs, au loin et au large, comment feu Georges de Bœdigheim (qui était dans ce temps un jeune compagnon, serviteur de l'électeur palatin) avait été innocemment et injustement porté par terre. Moi, Godefroi de Berlichingen, je fus sollicité par le comte Michel de Wertheim, mon gracieux seigneur et mon suzerain, par les deux frères Schenk Valentin et Schenk Eberhard d'Herbach, qui m'avaient attiré dans le parti du comte palatin peu de temps auparavant, de venger l'attentat qui avait été commis sur la personne de Georges de Bœdigheim. Mon gracieux électeur et seigneur le comte palatin Louis, de très-louable mémoire, nous manda à Guillaume, comte de Habern, et à moi, de nous rendre à Heidelberg. Sa Grâce électorale avait également convoqué le comte Michel de Wertheim, Schenk Valentin et Schenk Eberhard, les deux pères d'Erbach, ainsi que les conseillers intimes de Sa Grâce électorale, que nous trouvâmes de même auprès d'elle. L'intention de Sa Grâce électorale était de nous exposer comment et pourquoi l'on avait agi contre Georges de Bœdigheim, et comment il avait été porté à terre, contre tout droit et toute justice, déloyalement et injustement, sans cause valable. Sa Grâce électorale nous fit connaître les faits, à savoir que le père de Georges de Bœdigheim avait prêté au seigneur Conrad Schott cent florins que ce dernier lui avait dus longtemps. Il lui avait fait ce prêt en toute confiance et sûreté, du temps qu'il possédait encore ma maison de Hornberg. Pour conclure, l'avis de mon seigneur fut que nous devions, Guillaume de Habern et moi, entamer l'affaire et nous employer pour le compte de Sa Grâce électorale. Je dis à Guillaume de Habern : « Compère, tu sais de reste que j'ai eu maintes guerres et inimitiés, que j'ai eu recours à l'aide de mes seigneurs et amis, qui se sont exposés pour l'amour de moi à grand'peines et dangers. Maintenant qu'un de ces bons compagnons se trouve ou va se trouver dans une affaire en état de suspicion, il me serait pénible de le porter par terre, surtout sans mettre mon honneur en sûreté. » J'ajoutai qu'étant l'un et l'autre serviteurs du comte palatin, puisque notre très-gracieux électeur et seigneur le comte palatin exigeait cela de nous, en vertu du service auquel nous étions engagés, il me parais-

sait convenable de déclarer à Sa Grâce électorale que, tout en nous reconnaissant obligés à le servir, il nous répugnait hautement de nous laisser employer contre quelqu'un avant d'avoir mis notre honneur à couvert. Mon avis était donc, si mon très-gracieux électeur et seigneur exigeait ici nos services, d'émettre une déclaration pour faire connaître à un chacun ce qui avait donné lieu à cette affaire et comment l'innocent compagnon Georges de Bœdigheim avait été porté à terre et fait prisonnier déloyalement, à propos d'une somme prêtée de bonne foi par feu son père; comment ledit Georges de Bœdigheim ayant exigé, en sa qualité de fils, le payement de l'argent prêté, on lui avait mandé et écrit qu'on lui donnerait en à-compte un destrier qui valait cent florins, qu'il n'avait qu'à venir le chercher; comment ledit de Bœdigheim était allé chercher le cheval. Mais en voulant retourner à Bœdigheim, tout au sortir de Mœckmühl, il avait été fait prisonnier, le cheval enlevé et emmené, et le bruit commun disait que c'étaient les écuyers du seigneur Conrad Schott qui avaient fait le coup et porté ledit de Bœdigheim à terre, comme il n'était que trop vrai. Il avait auprès de lui un homme qui se déclara dans la suite ennemi du comte palatin, que j'ai vu depuis, mais qui devint aussi, peu après, serviteur du comte palatin; son nom m'a échappé, mais je me souviens bien que c'était un grand, fort, gros homme d'armes. Tout cela, nous le fîmes placarder, sous forme de déclaration publique, à la cour de plusieurs princes où nous savions que nos futurs adversaires avaient noué des intrigues. On peut trouver là toute l'affaire mieux exposée que je ne puis le faire ici. Après cette proclamation, nous agîmes tous deux, Guillaume de Habern et moi, comme serviteurs, et nous nous laissâmes employer. Bientôt après, mon très-gracieux électeur et seigneur le comte palatin me fit remettre, par sa chancellerie, un écrit pour m'apprendre comment je devais chevaucher et me conduire. Je jetai le papier au nez des conseillers, leur disant : « Je ne puis chevaucher d'après vos instructions; il ne s'agit pas de retourner au Hornberg. Je ne sais ce que je puis rencontrer en mon chemin et ne le trouverai pas sur ce papier. C'est à moi d'ouvrir l'œil et de voir ce que j'ai à faire. »

XXVIII

CONRAD SCHOTT A LA DIÈTE D'ONOLZBACH

Peu après, je fus informé que le seigneur Conrad Schott et sa bande devaient prendre part à une grande diète à Anspach, devant le mar-

grave. Là-dessus je me mis en campagne, et j'envoyai un écuyer de confiance à Anspach, chez un ami sûr, un de mes compagnons d'armes, pour me renseigner. Mais, immédiatement après, nos adversaires quittèrent la diète, formant une troupe de quatre-vingt quinze chevaux. Ils passèrent la nuit à Bergel; moi je la passai à Windsheim, non loin de là. Je n'avais pas plus de quinze chevaux avec moi. Mes renseignements étaient positifs : ils devaient passer la nuit à Bergel. J'établis mon plan en conséquence; je résolus de laisser filer le gros de la bande, de tomber sur l'arrière-garde et les bagages, pendant leur marche d'Anspach à Bergel, et de les porter à terre. Je savais que tous les hommes de la bande étaient bien armés et que je risquais de me brûler les doigts, comme il arriva.

En effet, comme je sortais de Windsheim, je trouvai un chemin creux menant vers Bergel, par où l'on pouvait arriver sans être vu jusque près de Bergel. J'ordonnai à un varlet, nommé Martin Meürer (il y avait au haut de la montée un plateau qui s'étendait vers Bergel), d'aller là-haut et de prendre garde si l'ennemi s'était mis en route ou non ; si la bande se mettait en marche, il devait la laisser passer et venir m'en rendre compte. Le varlet revint et me dit : « Il ne sort de Bergel que quinze chevaux. » C'était leur avant-garde. Je ne me fiai pas à son rapport et l'envoyai en haut pour la seconde fois, en lui disant : « Fais-y bien attention; il y avait cette nuit beaucoup de chevaux à Bergel, je le sais, » et lui parlai des quatre-vingt-quinze dont j'avais connaissance. J'ajoutai que c'était un mauvais chemin où on ne pouvait pas passer à cheval à plus de trois de front; il devait donc faire bien attention pour s'assurer du nombre de ceux qui sortiraient de Bergel, et m'en rendre compte bien exactement; car il ne s'agissait point d'aller nous brûler les doigts. Pour conclure, il revint en me disant : « Il n'y en a pas plus de quinze. » Je finis par m'en rapporter à lui, et ne m'imaginai point qu'il pût en être autrement. Je montai jusqu'à la rencontre de la bande. Ce n'était réellement, comme il est dit, que l'avant-garde. Les gens d'armes qui m'accompagnaient tombèrent au milieu d'elle. Par bonheur, j'aperçus au même moment mon cousin Jean-Sigismond de Thüngen et Jean de Selbitz. Mon cousin, le seigneur Sigismond de Thüngen, m'adressant la parole, me dit : « Cousin, je voudrais te voir loin d'ici, car je sais qu'il n'y en a pas dix dans la troupe qui soient de cœur au comte palatin. » Mais mes hommes s'étaient mêlés aux leurs : il y avait déjà des dents cassées et des nez en sang. Averti par le seigneur Sigismond, je lance mon cheval au milieu d'eux, et, m'adressant à mes gens d'armes : « Que faites-vous là ? m'é-

criai-je, étourdis! Qu'on me suive, ou le diable nous brûle! » Je les entraîne : il était temps, et avant que nos adversaires se fussent remis de leur surprise, j'avais déjà pris une avance et me débarrassai d'eux tous, avec l'aide de Dieu, sans mal ni dommage. Cependant, quelques mauvaises têtes voulurent me suivre; elles s'étaient mises fort en colère et avaient cherché noise au seigneur Sigismond de Thüngen; mais il leur dit : « Tenez, il vous attend là-bas; allez le prendre. »

M'étant tiré de là les braies nettes avec les miens, je résolus de me diriger par Onolzbach pour voir si je ne rencontrerais pas du monde à moi, et si je ne trouverais pas une autre occasion. Mais ne voilà-t-il pas que je butte sur la propre femme du seigneur Conrad Schott! Moi, second, j'approche de son chariot pour voir qui s'y trouvait; je laisse les autres gens d'armes derrière moi, de crainte qu'elle ne les aperçût. Du plus loin qu'elle me voit, elle me dit : « Beau-frère, où courez-vous donc comme cela? » A quoi je réponds : « Dieu vous bénisse, belle-sœur; est-ce bien vous? Je ne sais pas moi-même où je vais. » En attendant, je demeurai là presque jusqu'au soir, afin de pouvoir retourner à Windsheim. Comme je ne fis plus aucune rencontre, je finis par y rentrer, et, pendant la nuit, je fis réparer à ma main de fer une pièce qui s'était brisée. Après cela, je fis encore une course ou deux dans les mêmes parages, et m'arrêtai quelques jours devant Vrankenberg.

XXIX

DÉFAITE DE SCHENK DE LIMBURG

Puis, tandis que le seigneur Conrad Schott perdait quelques moments chez son beau-père, je fis la rencontre de Schenk Frédéric de Limburg, que je portai par terre. Mes compagnons et moi, nous étions persuadés que c'était le seigneur Conrad Schott en personne : il en avait tout l'extérieur; son armure était, comme la sienne, relevée de cuivre, et ses vêtements ressemblaient à ceux du seigneur Conrad Schott; car je savais comment et sous quel costume il se mettait en selle. Et cependant, c'était bien Schenk Frédéric de Limburg. Je m'en fiai à de vieilles lettres de soumission, lui rendis sa liberté, et lui laissai continuer son chemin. J'avais aussi, peu auparavant, porté à terre un maître arquebusier qui appartenait au seigneur Conrad Schott. Je l'ajournai, mais je ne sais s'il se présenta ou non.

XXX

DÉFAITE D'UN VARLET DE SCHOTT

De plus, un varlet qui s'appelait Heinz Buschmann, et que j'ajournai dans ma maison. Il ne manqua point de se présenter. C'était un varlet expérimenté, à qui le seigneur Conrad Schott était très-attaché, que je connaissais depuis son jeune âge, et je savais bien chez qui il avait servi depuis lors dans les guerres. Mais j'écrivis à mon très-gracieux électeur et seigneur, le comte palatin, que si Sa Grâce électorale voulait le tenir quitte de la corde et de la prison perpétuelle, je consentais à le lui envoyer à Heidelberg. Le varlet s'y présenta, en effet, indépendamment de sa comparution dans ma demeure. Et je n'ai guère entendu parler de capitaines, de princes, qui se soient ainsi conduits vis-à-vis des ennemis de leurs maîtres.

XXXI

CARNAVAL A HASSFURTH ET DÉFAITE DE JEAN-GEORGES DE THUNGEN

Bientôt après j'appris qu'il devait y avoir à Hassfurth un grand carnaval. Les gens d'armes du seigneur Conrad Schott m'avaient porté à terre un jeune page (c'était mon cousin, et il s'appelait Jean-Georges de Thüngen), qui est devenu depuis un galant homme. Je l'avais envoyé chez un chevalier du pays de Franconie pour le service d'un prince, j'entends le duc Ulrich de Würtemberg. Les varlets l'avaient conduit à Aichelsdorff (au-dessous du Hassberg), chez Valentin Schott, dans sa maison. Il les reçut et je l'appris. J'appris encore que Valentin Schott avait déclaré que si les hommes de son cousin, le seigneur Conrad Schott, se présentaient encore une fois, il leur ouvrirait toujours sa porte, y eût-il deux Gœtz de Berlichingen au lieu d'un. J'avais quelques amis dans ce canton, que j'affectionnais beaucoup, qui m'étaient très-dévoués et me servaient bien, et je pensai bien que lui, Valentin Schott, se rendrait avec quelques amis à Hassfurth, notamment avec son cousin Erhard Truchsess dont il était pour lors le serviteur. J'avais avec moi un écuyer très-intelligent, que j'avais attiré dans le parti

du comte palatin, ainsi que plusieurs gentilshommes qui étaient chez eux dans le canton et qui chevauchaient en ma compagnie; j'avais en tout seize chevaux dont deux pages. Pendant que nous guettions nos ennemis, nous les vîmes venir forts de dix ou douze chevaux, au juger; or, comme ils ne paraissaient pas plus nombreux, nous nous partageâmes. Je donnai les meilleurs chevaux à Georges Gebsattel; il devait passer le ruisseau près d'un moulin (il n'aurait pu le franchir autre part) et se porter en vue de l'ennemi; s'il le heurtait, je promettais de n'être pas loin de lui; si au contraire c'était moi qui le rencontrais, il devait également être prêt à me soutenir. En somme, je me dirige vers un village où je me couvre d'une grange, dans la pensée de laisser passer devant moi Valentin Schott et Erhard Truchsess avec leur monde, afin de les suivre pas à pas, ainsi que j'en étais convenu avec mes gens d'armes. Mais ils m'aperçurent derrière la grange et se serrèrent sur une petite élévation auprès du village, la lance sur la cuisse et l'arbalète bandée. Quand chacun se fut apprêté, je marchai vers eux à pas comptés, pour donner à Georges Gebsattel et aux autres gens d'armes que j'avais détachés le temps de venir à mon aide et de prendre part à l'action. Ce fut un rude moment à passer, car plus j'approchais et plus la troupe me paraissait nombreuse. Ils avaient bien vingt-quatre ou vingt-cinq chevaux. Je n'aurais pas mieux demandé que de m'éloigner d'eux avec l'aide et la grâce de Dieu, mais je songeai aux cavaliers qui m'avaient quitté et que ma retraite exposait à se faire battre, prendre ou tuer. J'aurais donc éprouvé grand tort et grand dommage en manquant au rendez-vous que je leur avais donné. De même que les ennemis s'étaient postés au haut de la butte, je me postai au bas. Mais voyant que je ne les abordais point, ils me chargèrent, et Erhard Truchsess me perça de part en part un écuyer (il s'appelait Léonard Schüdlin, il portait la livrée palatine, et il n'y avait auprès de moi que lui à la porter), de sorte qu'il resta étendu le dos sur son destrier. Je ne fis ni un ni deux, et portant un coup de lance à Erhard Truchsess, je lui fis vider les étriers. Le voilà étendu dans la crotte, lui et son panache. Ce fut, je crois, notre salut. Un de ceux qui se trouvaient près de lui lança son arbalète après moi, mais je ne m'en aperçus pas, car j'étais trop occupé des autres pour voir ce qu'il faisait. Enfin il m'arriva de me faire jour trois ou quatre fois avec mes dix chevaux et mes deux pages, avant que les six autres chevaux ne me rejoignissent. Alors nous les prîmes tous, à l'exception de ceux qui s'échappèrent; or, si tous s'étaient comportés comme le vaillant Erhard Truchsess et un bout d'écuyer qui appartenait à Bernard de Hutten,

nous aurions été, moi et ma petite troupe, fort maltraités. Quand je parvenais à nous débarrasser de ce diable de petit homme et que je m'attachais à un autre, il revenait aussitôt à la charge sur moi. Il réussit même à me porter à travers la manche de ma cotte une estafilade qui entama quelque peu la chair. Mais j'avais trop de monde sur les bras pour m'occuper seulement de lui. Le même petit homme me proposa dans la suite de me servir pendant un an sans gages, si je voulais le prendre comme varlet. Je ne sais ce qui l'attirait vers moi. Je lui répondis qu'il n'avait qu'à venir, que je ne voulais ni ne demandais son service pour rien, et que je le traiterais comme un autre écuyer. Et quoique ce petit homme ne m'eût point ménagé ce jour-là, et que je n'eusse pas besoin de lui, je ne l'en aurais pas moins accepté volontiers comme serviteur, car il m'avait plu ce jour-là plus que de raison. Bref, je les fis tous prisonniers et les remis en liberté, me contentant d'une vieille lettre de soumission, hors Valentin Schott qui avait donné accès et abri aux écuyers du seigneur Conrad Schott dans sa maison, au grand dam de mon jeune cousin de Thüngen, de mon très-gracieux électeur et seigneur le comte palatin et de moi. Je le gardai en mes mains pour le profit de Georges de Bœdigheim et de mon page et cousin Jean-Georges de Thüngen, et tous ces exploits ont été accomplis par moi et ma petite troupe dans l'espace d'un mois ou deux.

Quand je les eus tous remis en liberté, je passai outre, et, au bout d'un quart de mille, nous rencontrâmes une autre compagnie, forte d'environ trente et quelques chevaux, qui suivait les autres de près, pour se rendre également au carnaval de Hassfurth. Je pensai bien que mon beau-frère Sigismond Truchsess, le mari de ma sœur, en était. Je le sommai de sortir de la bande pour venir à moi. Il m'apprit qui étaient tous ces gens d'armes. Je lui racontai, pour ma part, ce qui venait de m'arriver, et on me laissa passer mon chemin; mais, quand mon beau-frère dit à ses compagnons que c'était moi, plusieurs d'entre eux se permirent beaucoup de méchants propos.

Je devais encore deux mille florins au seigneur Conrad Schott sur la maison de Hornberg [1], et je devais les lui payer le jour de Saint-Pierre,

[1] M. de Berlichingen publie une petite vue du château de Hornberg dont Gœtz fit sa demeure habituelle. Sans être imposant, l'aspect de ce manoir prouve qu'il pouvait servir d'abri : au milieu d'une enceinte fortifiée de bastions circulaires s'élève une maison à pignons gradués, comme on en rencontre dans toutes les vieilles villes allemandes, adossée à une tour très-élevée, servant de donjon et d'observatoire. Devant cette habitation, une seconde tour isolée, plus petite, servait sans doute de refuge en cas d'assaut.

à Schweinfurth, comme je ne manquai pas de le faire à l'époque convenue. Je trouvai sa femme, à qui je comptai l'argent. Quand j'eus pris ses quittances et comme je traversais le marché pour me rendre chez moi à l'hôtellerie, l'écuyer du margrave vint à moi sur la place; il me connaissait bien, et, m'adressant la parole avec beaucoup d'amitié, il m'avertit et me dit comment il avait fait, le jour même, non loin de Schweinfurth, la rencontre de près de soixante chevaux; que je devais bien me tenir sur mes gardes, car il avait remarqué que c'était à moi qu'on en voulait. Je le remerciai comme de juste et l'écoutai avec plaisir, afin de prendre mes mesures en conséquence. Du reste, même avant cet avis, je me doutais que le seigneur Conrad Schott se remuerait pour me nasarder. Je ne fis semblant de rien et me rendis à l'hôtellerie, où je soupai. Il faisait nuit depuis une heure ou deux, et toutes les portes de la ville étaient fermées et verrouillées. Je pensais bien que je trouverais mes ennemis postés devant toutes les portes, notamment devant celle du Mein, ou devant celle qui mène dans la vallée de Schweinfurth, par où je voulais passer. Ce que je craignais n'était que trop vrai; je pris la résolution de sortir par la porte qui donne sur le canal, et c'est ce que je fis sur l'heure, quoique ce ne fût pas mon chemin; mais j'espérais leur échapper ainsi. J'avais peu de chevaux avec moi, et rien que mes écuyers. Avant de passer la porte, j'ordonnai à mes gens d'armes par-dessus tout de tenir la lance sur la cuisse, attendu que certaines gens nous barraient notre chemin, et que nous aurions à combattre pour nous ouvrir un passage. Mais je pris tout juste la porte par laquelle ils ne pensaient point que je dusse sortir, pendant qu'ils faisaient bonne garde devant les deux autres, où je craignais de les rencontrer. Je dus chercher mon avantage pour passer le Mein dans la direction de Heidelberg. Cependant, j'avais prévenu d'abord mon très-gracieux électeur et seigneur, par Jean de Rottenhan, de ce que je venais de faire. Ainsi, je passai le Mein à Zellingen, et, en prenant par la seigneurie de Wertheim, je rentrai à Heidelberg.

XXXII

S'ENSUIT LA GUERRE DES RUSTAUDS

Passons. Il est au su de tout le monde qu'il y a eu dans ce pays un soulèvement des paysans comme on n'en avait jamais vu précédem-

ment. Alors feu mon frère, Jean de Berlichingen, m'écrivit ici à Hornberg pour que je vinsse chez lui, que beaucoup de rustauds se tenaient à Schoenthal, et que je devais lui venir en aide pour l'empêcher d'être débordé par eux. C'est ce que je fis en bon frère; je vins chez lui et négociai tant avec leurs capitaines, qu'ils le laissèrent tranquille. Après cela, le grand-maître de l'ordre teutonique m'envoya dans la vallée de Weinsberg. Je m'y rendis, quoique fort inquiet, en fidèle voisin, pour la gloire et le bon plaisir de Sa Grâce princière, et fis connaître ce que je vis en mon chemin à Sa Grâce et à ses commandants à Horneck, notamment que les rustauds n'avaient point d'artillerie, pas même une arquebuse, pour abattre une seule pierre aux murailles. Ce que j'en disais là était pour mettre ceux de Horneck au courant, et pour les engager à se régler là-dessus; car il y était resté quelque peu de monde qui faisait encore au château une sorte de garnison.

Comment les paysans en agirent à Weinsberg, c'est ce que chacun sait dans ce pays. Après cela, ils se dirigèrent droit sur Horneck, dont ils s'emparèrent sans la moindre résistance [1].

Quoique je ne fusse plus alors serviteur du comte palatin, j'aurais cependant bien aimé être avec Sa Grâce électorale dans cette affaire, et je mandai à Guillaume de Habern de m'écrire comment je devais me comporter. Je craignais d'être surpris par les rustauds pendant qu'ils étaient si près de moi; outre cela, j'étais en mal de ma femme et de mes enfants, de ma femme surtout, qui était grosse. Mes frères et d'autres bons amis et compagnons m'avaient donné rendez-vous dans un bois près de Boxberg, qui s'appelle le Hofpach, où je les rejoignis à grand'peine, car le diable était déchaîné partout. Nous délibérâmes à l'effet de savoir vers quel prince du voisinage nous irions. J'alléguai, pour ma part, que je ne connaissais dans le voisinage aucun prince autre que mon gracieux seigneur le comte palatin, qui fit des levées. Le moindre nombre d'entre nous fut d'avis que nous devions nous rendre chez le comte palatin. Là-dessus, je dis : « J'attends un mot d'écrit qui peut m'arriver d'un instant à l'autre; s'il y a moyen, je voudrais vous en donner connaissance. » Et, sur l'heure, je retournai dans ma maison.

[1] Il existe un mandement au nom de Gœtz de Berlichingen, de George Metzler de Ballenberg, les deux commandants militaires de la « claire bande, » de Jean Reuter de Bieringen, son prévôt, datée du 5 mai 1525, par lequel il est ordonné à la commune de Gundelshein, sur le Necker, de démolir et raser le château de Horneck. Le comte de Berlichingen, qui publie ce document, a oublié de justifier son aïeul de sa participation à cet ordre, que ni les mémoires, ni le procès n'expliquent.

Avant de me déharnacher, je demandai à ma femme s'il n'était pas venu de message de Heidelberg? Elle me répondit : « Non. » Je fus en vérité fort effrayé et ne sus que devenir, car le bruit courait que monseigneur le comte palatin voulait s'accorder avec les paysans, de sorte que je ne savais comment me comporter avec lui. Je n'ai depuis jamais vu cette lettre, mais j'ai appris qu'elle était bien parvenue à ma belle-mère et à ma femme, et que quand ma femme la lut à ma belle-mère, celle-ci lui recommanda, sur son âme et sur sa vie, de ne m'en rien dire, sans quoi elles étaient toutes mortes et perdues. C'est ainsi, comme il est dit, que je ne vis jamais cette lettre, et c'est pour cette cause que je tombai dans tous mes malheurs et pris le mauvais parti [1]. Aussi, dès que je fus mieux informé, je ne voulus pas avoir plus longtemps ma belle-mère dans ma maison, et depuis lors elle n'y a plus mis les pieds.

Et pendant que les rustauds se tenaient à Gundelsheim, il y avait là plusieurs Berlichingen et d'autres encore, tels que Bérenger de Berlichingen, homme d'un très-grand âge, mon frère Wolff de Berlichingen, ainsi que plusieurs autres nobles qui se trouvaient dans la même perplexité que moi, ne sachant s'il fallait tirer à hue ou à dia, et qui auraient tous bien aimé obtenir la paix. Je me trouvais avec eux, et ils s'arrangèrent avec les rustauds comme bien d'autres princes, comtes et seigneurs. Mais moi je ne me liai en aucune façon avec les rustauds, ni par paroles, ni par actes, ayant grand soin de m'en abstenir et de réserver ma liberté. Je retournai dans ma petite maison et j'attendais toujours les missives de Heidelberg, qui devaient m'être envoyées comme j'en étais convenu avec Guillaume de Habern. Aujourd'hui encore j'en ignore le contenu; je le jure, aussi vrai qu'il y a un Dieu au ciel, dussé-je mourir, par le salut de mon âme, par ma part de paradis.

A mon retour dans ma maison, les paysans se soulevèrent de nouveau à Gundelsheim, et leurs capitaines me députèrent mon prévôt pour m'inviter à venir auprès d'eux : ils avaient affaire à moi. Je ne savais ni le pourquoi ni le comment; avec cela je craignais qu'ils ne me surprissent au grand dam de ma femme, de mes enfants et des miens. Je n'avais personne en état de se défendre chez moi ; les rustauds avaient tous le diable au corps ; ni valets ni servantes n'étaient plus sûrs. Je montai donc près d'eux avec le prévôt et mis pied à terre

[1] D'après les dépositions recueillies lors du procès intenté à Gœtz, le porteur de cette lettre avait ordre de ne la remettre qu'au chevalier ; mais, ne le trouvant pas à Hornberg, il se laissa persuader de la confier à sa femme. Un des témoins croit savoir que par ce message le comte palatin ordonnait à Berlichingen de tout quitter et de venir le rejoindre.

devant le cabaret. Comme j'allais entrer, voilà Marc Stumpff qui descend l'escalier avec des paysans et me dit : « Gœtz, es-tu là? » Je lui répondis : « Oui ; de quoi s'agit-il? que dois-je faire? que me veulent les capitaines? » Là-dessus il commença : « Il faut que tu sois leur capitaine. » A quoi je répondis : « Dieu m'en garde ! Bon pour le diable ! Pourquoi pas toi? Accepte à ma place. » Il me dit alors : « Ils me l'ont proposé, mais je m'en suis excusé ; si mon office me le permettait, j'accepterais. » Là-dessus je dis comme devant : « Moi, je ne veux pas. J'aime mieux aller moi-même auprès des capitaines ; nous verrons s'ils sauront m'y forcer ou m'y contraindre. » Il me dit encore : « Accepte, pour le bien de mon gracieux seigneur, des princes, et de tous ceux de la noblesse. » Je répondis derechef : « C'est ce que je ne ferai pas [1]. » Et je me rendis sur l'heure auprès des capitaines qui me donnèrent de bonnes paroles. Mais ils me pressèrent d'aller aussi trouver les autres capitaines qui se tenaient au milieu de l'attroupement, hors de la porte. Je les verrais dans la campagne, leur donnerais également mes raisons et les prierais de m'excuser, comme je venais de le faire auprès des autres. C'est ce que je fis ; je sortis et les haranguai groupe par groupe, compagnie par compagnie, comme ils étaient assemblés, bannières déployées. Là je trouvai encore bon accueil chez les alliés et vassaux de tous les princes, comtes et seigneurs qui faisaient partie de l'attroupement, à l'exception de ceux de Hohenlohe, qui saisirent mon destrier par la bride et m'enveloppèrent en me sommant de me rendre prisonnier, de promettre et jurer d'être le lendemain auprès d'eux, à Buchen, dans leur camp, où je les trouverais, et de ne pas me retirer à leur insu [2].

La foi jurée me contraignit de comparaître à Buchen pour ne pas mettre à mal ma femme, mes enfants et d'autres nobles. J'obéis, le cœur attristé, plein de trouble et d'inquiétude ; mais je n'aurais pas aimé me faire égorger, comme les rustauds avaient fait récemment à Weinsberg de plusieurs bons gentilshommes. J'espérais toujours que la chose tournerait à bien, et je me rendis le jour suivant, le cœur bien gros, auprès d'eux dans leur camp. J'aurais mieux aimé me voir dans

[1] Pendant le cours du procès que Gœtz eut à soutenir, il envoya Frédéric Wolffart, curé à Neuenstetten, le même dont il va être question, s'informer auprès de Stumpff si, oui ou non, il avait engagé notre héros, dans l'auberge de Gundelsheim, à accepter le commandement des paysans. Stumpff fit quelques difficultés, mais reconnut enfin qu'il avait complimenté Gœtz non dans la maison, mais pendant que ce dernier se trouvait encore à cheval.

[2] Gœtz rapporte, dans sa défense en justice, que ces pourparlers durèrent trois heures.

la plus dure prison qu'il y ait en Turquie ou sur la terre, résigné à la volonté de Dieu et confiant dans son assistance.

Enfin, j'arrivai près des bandes ; Dieu sait et connaît ce que j'éprouvais ! On prit mon destrier par la bride, et il fallut descendre au milieu du cercle. Ils m'entreprirent au sujet du commandement. Je refusai franchement et carrément : ni mes offices, ni mon honneur ne me permettaient d'accepter[1]; outre cela, je n'entendais rien à leur affaire : la leur et la mienne, leur sort et le mien étaient aussi loin l'un de l'autre que le ciel de la terre[2]. De plus, je n'en saurais répondre avec honneur devant Dieu, devant Sa Majesté Impériale, les électeurs, les princes, les comtes et seigneurs, ni devant la commune chevalerie, ni devant la Ligue, ni devant aucun État, ni devant les amis et les ennemis de l'Empire, et les suppliai de m'en dispenser. Mais, c'était peine perdue, ils me voulaient pour capitaine. Là-dessus, je dis : « Avant d'être votre capitaine et d'agir aussi tyranniquement que vous l'avez fait à Weinsberg, ou seulement d'y aider, je me ferai plutôt assommer par vous comme un chien en rage. » Ils me répondirent que c'était chose faite, que si c'était à refaire, cela n'arriverait peut-être plus.

Sur ces entrefaites, les conseillers de Mayence se présentèrent aussi à cette entrevue en rase campagne devant Buchen, Marc Stumpff avec eux, et ils n'étaient pas plus de cinq ou six, et, si j'ai bonne mémoire, l'un entre autres s'appelait Buckher. En somme, les conseillers de Mayence me prièrent, comme Marc Stumpff, d'accepter ce commandement pour complaire à leur très-gracieux seigneur, et pour le bien de tous les princes, de toute la noblesse et des hauts et bas États de l'Empire ; je préviendrais par là bien des désordres. Je leur répondis : « Si les rustauds voulaient renoncer à leur entreprise, obéir à l'autorité et aux seigneurs en acquittant services et corvées, en se soumettant à être jugés et à plaider, conformément aux us et coutumes, s'ils voulaient se comporter envers les autorités comme il convient à de loyaux et humbles vassaux et manants, je me résignerais à un essai de huit jours. »

[1] Ce qui engageait l'honneur de Gœtz, c'était le serment qu'il avait prêté à la ligue de Souabe, en recouvrant sa liberté en 1521 : tous les témoignages constatent que, pour s'excuser, il insista particulièrement sur cette circonstance, qu'il était le prisonnier de la ligue.

[2] Denis Schmidt, l'un des chefs des paysans, mis à la question, déclara que Gœtz avait promis aux révoltés de leur amener les nobles, écrasés à leur égal par les princes et les seigneurs. Ces aveux furent rétractés dans la suite. Cependant, lors du procès, les vues qu'ils prêtaient à Gœtz devinrent l'objet d'une information spéciale, mais sans ésurltat.

Là-dessus, ils me proposèrent un terme fort long ; à la fin, nous tombâmes d'accord pour un mois, mais sous la condition expresse que, dans toutes les seigneuries et bailliages, villes, bourgs et villages quelconques d'où ils relevaient, près ou loin, ils s'engageraient par écrit et sous leur scel à observer ce que j'avais stipulé, comme il est dit ci-dessus ; que, de plus, ils s'abstiendraient de brûler ou endommager la maison d'aucun prince ou gentilhomme. Puis, je pris quelques-uns de leurs conseillers et capitaines, les plus aptes que je pus trouver ; il y en avait un surtout, Vendelin Hippler, aussi habile homme, aussi habile greffier qu'on en pouvait trouver dans l'Empire, ancien chancelier de Hohenlohe, et ceux de Hohenlohe l'estimaient aussi plus haut que personne, à ce que j'ai pu savoir[1]. Je le pris auprès de moi et nous fîmes, comme il est dit ci-dessus, un traité par lequel ils s'engageaient à la soumission et au reste. Ils l'envoyèrent dans tous les bailliages et seigneuries dont ils relevaient, pour y être accepté et juré. Il fut encore dûment approuvé par la bande de ses capitaines, de telle sorte que j'étais fermement persuadé, après toutes les précautions susdites, que mes conditions étaient entendues et acceptées.

Mais qu'arriva-t-il ? Les rustauds se décidèrent à descendre d'Amorbach sur Miltenberg, et le comte Georges de Wertheim voulut aussi y venir pour traiter avec ces scélérats. Je me dirigeai donc sur Miltenberg, pensant qu'ils me suivaient ; mais les voilà qui, à mon insu, assemblent tout l'attroupement, et vous allez voir où ils en voulaient venir. Les paysans, auxquels on avait écrit, avaient là leurs envoyés chargés de parler pour eux. Ils avaient cru, disaient-ils, se battre pour leur liberté : on leur avait écrit et commandé de faire et agir comme devant, et autres propos semblables. Ces paroles insurgèrent toutes les bandes : elles jurèrent, la main levée, d'assommer avec moi tous ceux qui avaient dressé la convention et qui la leur avaient envoyée pour s'y soumettre et s'y conformer, comme il est dit ci-dessus. Seigneur Dieu ! je ne savais rien de tout cela, et cependant je revins sur mes pas pour rejoindre l'attroupement et pour voir à qui en avaient ces désespérés. Un soldat se détacha et vint au-devant de moi ; il était de Heilbronn

[1] D'après Zimmermann, Vendelin Hippler a été l'âme de la révolte, qu'il doit avoir inspirée et dirigée. Il existe de lui trois lettres confidentielles adressées à Berlichingen, desquelles il résulte que ses maîtres, les comtes de Hohenlohe, l'avaient député vers les paysans pour traiter avec eux ; qu'il s'employa à procurer des traités à d'autres seigneurs encore. Mais quand les paysans furent écrasés, les comtes de Hohenlohe renièrent leur agent et le dénoncèrent à Rothwiel. Il est certain cependant que Hippler s'entremit avec Gœtz pour faire modifier « les douze articles » dans un sens favorable à la noblesse.

et s'était aussi mis avec les rustauds (je l'avais connu autrefois, lorsque Philippe Echter, Franz de Sickingen, moi et d'autres bons amis et compagnons, nous nous emparâmes d'Umbstadt, et que ledit Franz tenait la campagne devant Darmstadt). Cet homme me voulait assurément beaucoup de bien, et il avait entendu tous ces propos que j'ignorais ; il me dit très-sèchement : « Damoiseau, ne chevauche pas vers la bande. » Cela me mit en colère, et je me pris à jurer vilainement : « Que le grand diable d'enfer vous taille tous en pièces ! Qu'ai-je donc fait ? » Car je ne pouvais pas savoir ce qui en était, ni pourquoi je devais être sur mes gardes. Je ne songeais plus à la convention et croyais fermement qu'elle dût être maintenue et exécutée. Quand je ne fus plus qu'à une petite distance de la troupe, je vis un château en feu, qui s'appelait Willenberg et appartenait à l'évêque de Mayence. C'était agir tout au rebours des conditions dont nous étions convenus.

Pendant que nous les débattions devant Buchen, et que les rustauds voulaient, comme il a été dit, m'obliger à demeurer avec eux plus longtemps que je ne voulais, j'avais dit franchement à la bande qu'on devait se contenter des huit jours que je leur proposais; que je me conduirais de manière qu'ils se lasseraient de moi encore plus tôt que moi d'eux. C'est aussi ce qui arriva, et ce commandement ne dura que huit jours, ainsi que je l'avais prédit. En effet, ils marchèrent sur Würzbourg et établirent leur campement au dehors, à Hoechberg. Là, ils tinrent encore une commune et ne voulurent plus souffrir auprès d'eux ni princes, ni seigneurs, ni gentilshommes, et me donnèrent mon congé avant le temps révolu, comme je le leur avais prédit. Je ne fus de ma vie plus aise, car pendant ces huit jours je n'avais rien su garder de ce que j'avais sur le cœur, n'ayant jamais été un hypocrite, pas plus qu'aujourd'hui; je ne leur parlais pas pour les flatter, et ne leur donnais pas raison quand ils avaient tort.

Quand ils arrivèrent devant Würzbourg, ils prirent leurs dispositions de telle sorte qu'on les laissa entrer dans la ville, et ils s'établirent auprès de la cathédrale de Saint-Burcard et dans les environs, autour des ponts, et en partie dans l'intérieur de la ville; car il y avait nombre de compagnies. Après qu'ils eurent passé ainsi quelques jours à Würzbourg, un brave homme, plein de sens et de cœur (qui voyait peut-être qu'à mon point de vue, je leur voulais du bien, leur étais fidèle, et que je ne disais pas à un chacun ce qui lui plaisait), vint à moi tout seul et m'avertit pour ma gouverne, et assurément en bonne et loyale intention. Il me dit que j'étais un bon et vrai gentilhomme, que je parlais avec franchise sans dire à chacun ce qu'il lui plaisait

d'entendre, et que je n'étais pas un hypocrite ; mais qu'il me conseillait nonobstant, en confidence, de m'abstenir de ces discours; que, si la vie m'était chère, je ne devais laisser paraître en rien que je fusse averti, car si je ne retenais pas ma langue, on avait résolu de me couper la tête. Cet homme, soit dit en passant, était l'un des sept, du conseil secret, qui exécutaient ce que les rustauds avaient résolu, et sur les actes desquels les rustauds ne revenaient pas. Comme de juste, je reçus cet avis avec beaucoup de reconnaissance, ayant bien vu qu'il partait d'une bonne et loyale intention.

Je réfléchis à ce que je devais faire et comment je devais me conduire. J'étais embarrassé de la promesse et du serment que je leur avais faits de rester avec eux pendant un mois. Je m'étais cependant comporté de manière que j'avais obtenu mon congé au bout de huit jours, ainsi qu'il est dit plus haut. Mais je n'en demeurai pas moins les quatre semaines, comme je le leur avais promis et juré, pour ne pas leur donner lieu de me reprocher de n'avoir pas rempli mon engagement et mes devoirs.

Qu'il en soit du reste comme il voudra, je ne pus ni à Würzbourg, ni en campagne me tirer du milieu d'eux; car si Dieu même était descendu du ciel pour me voir, ils ne l'auraient point laissé me parler, à moins que ce fût en présence de dix ou douze témoins auriculaires. Et je craignais que tous les princes, comtes, seigneurs, chevaliers et écuyers ne payassent pour moi, si je les avais quittés trop tôt, par la raison que j'aurais paru manquer à l'engagement juré pour un mois, et qu'ils auraient pu s'autoriser de ce prétexte pour faire tort à beaucoup d'innocents, nobles et autres, qui n'en pouvaient mais.

Sur ces entrefaites, Dieu tout-puissant accorda chance et victoire à la ligue de Souabe, qui battit une bande dans le pays de Souabe. Je vis alors mes rustauds faire la grimace d'un rat à qui un chat saute sur le dos; aussi ne tardèrent-ils pas à lever le pied de Würzbourg pour se retirer sur Landa. Ils établirent leur premier campement sur la Tauber, puis à Krantheim; ensuite ils se dirigèrent sur Neuenstatt et à travers le pays de Hohenlohe. Je les accompagnai jusqu'à Adelsfurth, qui est également pays de Hohenlohe, et où ils campèrent. C'était le jour même qu'expiraient mon engagement et les quatre semaines que je leur devais. Ils me dirent : « Il est temps que tu voies ce qui te reste à faire. » Ils ne se doutaient point, je crois, de l'aventure, et ne soupçonnaient point que ce fût le terme de mon délai; mais je le savais bien, moi, car j'en faisais le compte presque chaque jour. Ainsi Dieu tout-puissant

m'accorda le bonheur de m'éloigner de ces méchantes ou bonnes gens, comme on voudra que je dise [1].

Maintenant, tout homme honnête et raisonnable, quel qu'il soit, peut déduire de mes explications écrites si je me suis bien ou mal comporté avec les rustauds, et je voudrais bien entendre un homme loyal, même prévenu, me dire si j'aurais pu, au milieu de cette foule tyrannique, me conduire autrement que j'ai fait, étant lié envers elle par mon engagement. Et si j'avais su mieux faire, j'aurais aussi mieux fait; or, je sais n'avoir rien fait que préserver, autant qu'il dépendait de moi, de grands et considérables dommages plus d'un électeur et prince, tant ecclésiastique que séculier, de même que des comtes, seigneurs, chevaliers et écuyers, de haute et basse condition, en y exposant mon corps et ma vie, car je ne sais pas de jour où je n'aie risqué d'être assommé ou d'avoir la tête coupée. Nul ne peut m'accuser d'avoir, au détriment de personne, pris, détourné ou exigé la valeur d'une aiguillette, ayant au contraire empêché, autant que possible, qu'il fût fait tort ou dommage à qui que ce soit, et, pendant toute ma vie, je ne me suis trouvé à nulle autre guerre où j'aie plus et plus souvent prié et supplié Dieu en campagne de me donner la paix et de me tirer de là avec honneur et convenance, que du temps que j'étais avec ces infâmes rustauds.

[1] D'après une déclaration de Gœtz consignée dans les actes de son procès, il doit s'être joint aux paysans environ quinze jours après Pâques, célébrée, en 1525, le 16 avril. Les premiers documents où il figure comme chef des paysans sont du 4 et du 5 mai. Il les avait quittés le 29 mai, ainsi que le constate la lettre suivante écrite sous cette date :

« A Jean Beuter de Bieringen, le prévôt des paysans.

» Mon cher Jean et vous mes bons amis et mes soutiens, j'ai personnellement traité avec Dietrich Spet. Il m'a assuré qu'il avait ordre de la ligue de vous recevoir à discrétion, si vous voulez de votre côté entrer en pourparlers et arrangement avec elle. Cependant j'ai bon espoir d'obtenir la grâce qu'on vous laissera tranquilles, à l'exception de ceux qui ont commencé la révolte, et de ceux qui ont pris part au meurtre de la noblesse à Weinsberg. D'après ce que tu m'écris, on craint que je ne trahisse votre cause : comme on n'a pas confiance en moi, plus je me trouverai loin de vous et plus j'en serai aise. Du train que cela marchait, je ne pouvais m'attirer grand merci. Retourner au camp, marcher contre l'ennemi, ne saurait me convenir. Lorsque je traitais avec vous, vous saviez que j'étais engagé vis-à-vis de la ligue, qui ne demande pas mieux que de m'attacher des grelots. En considération du grand zèle que je vous ai témoigné, je vous prie très-amicalement de me tenir quitte de cette charge. Après cela, je ne sais pas grand'chose de neuf à te mander, si ce n'est que la ligue a force troupes sur pied, et qu'elle doit me faire une réponse. Elle me parviendra au plus tôt, et j'ai promis à Dietrich de l'attendre. J'ai envoyé mon page au camp; il n'est pas encore de retour et je ne puis savoir ce qui s'y passe.

» Donné le lundi après *Exaudi*, l'an, etc. XXV. »

C'est aussi la vérité que l'abbé et le couvent d'Amorbach donnèrent à chacun des capitaines, quels qu'ils fussent, une ou deux coupes, et je remarquai bien qu'il y avait une tromperie là-dessous. Mais, pendant que les autres emportaient les leurs, moi je rendis les miennes et les laissai sur la table, n'en voulant pas. Je ne sais ce qu'elles devinrent; le fait est que je n'en ai rapporté aucune dans ma maison. Cependant j'ai bien acheté, des rustauds, quelques objets que je croyais être en vermeil, mais ce n'étaient que des vases en cuivre doré, et c'est Léonard de Thurn qui me prêta l'argent nécessaire, que je lui ai rendu depuis. Je ne saurais donc dire que j'ai profité de la valeur d'un denier. Et plus tard j'appris, d'une source digne de foi, que l'abbé d'Amorbach s'était plaint d'avoir perdu beaucoup de vaisselle d'argent, et prétendait qu'elle lui avait été prise. A quoi je ne sais que dire, par la vérité de Dieu, sinon que j'ai été indignement trompé, comme j'ai dit, avec ces prétendues pièces d'argenterie, et cela au su de beaucoup de braves et honnêtes témoins. De plus, on a retrouvé plus tard, à sa mort, l'argenterie que le moine se plaignait d'avoir perdue, détournée par lui, et cachée sous le lit où il avait trépassé. Il est bien à croire que lui-même l'avait voulu garder et subtiliser. C'est ce que je tiens de l'un de mes curés, homme des plus honorables, à qui je n'ai jamais entendu faire un mensonge, et qui s'appelait Frédéric Wolffart, qui a été mon curé et celui de mes frères à Jagsthausen et à Neuenstetten pendant plus de cinquante ans. Il l'avait entendu dire à quelques moines du couvent de Schoenthal, qui le savaient sans doute par ceux d'Amorbach, car ces moines ont l'habitude de ne rien se cacher entre eux. C'est ce que je n'ai pas voulu passer sous silence, pour sauvegarder mon honneur et celui de plusieurs autres également innocents de cette imputation[1].

Maintenant, je ne peux ni ne veux, pour en arriver à la grande extrémité où je fus réduit, cacher à personne que, d'après le conseil de diverses gens qui avaient parlé de moi au seigneur Georges Truchfels,

[1] L'abbé d'Amorbach, intervenant dans le procès intenté à Gœtz, produisit un inventaire des pièces d'orfévrerie et autres provenant du pillage du couvent, que Gœtz était censé avoir rachetées des paysans. Cet inventaire devait avoir été dressé sur une déclaration de sa femme, et ne renfermait pas seulement des vases en cuivre doré : il y figure en outre deux calices, une patène, une monstrance, un bras en argent servant de châsse à une relique de saint Simplicius, une crosse, deux mitres, de l'une desquelles la femme du chevalier devait avoir retiré, en la décousant, des perles pour s'en faire un collier. La dame était morte, et Gœtz nia énergiquement qu'elle eût pu faire une déclaration de ce genre. Il offrit en même temps de rendre au couvent les objets lui ayant appartenu, qu'il reconnaissait avoir en sa possession, moyennant le remboursement de la somme qu'ils lui avaient coûtée. Il ne paraît pas que l'abbé ait accepté cette offre.

je me rendis auprès de lui à Stuttgard. Il était pour lors premier capitaine et gouverneur de tout le pays de Wurtemberg. Après quelques jours passés chez lui à Stuttgard, et de fréquents entretiens sur le soulèvement des rustauds et sur d'autres sujets, il arriva qu'à la fin, il me proposa d'entrer au service de Sa Majesté royale, l'empereur Ferdinand, actuellement régnant [1]. Je savais déjà où aller et pouvais compter sur un bon emploi qui me convenait fort (un de mes bons amis me l'avait procuré); cependant je réfléchis que pour ma femme et mes enfants, et aussi à cause de ma pauvreté, il me fallait entreprendre quelque chose; que je devais en droit mon service à Sa Majesté impériale, notre tout gracieux seigneur, et qui est en même temps notre suzerain par tout l'empire romain, plutôt qu'à un autre. Je lui dis, en conséquence, que je n'accepterais pas d'autre seigneur, et que j'attendrais ses instructions. Pour donner plus de créance à mes paroles, je renouvelai plus d'une fois cet engagement à Sa Grâce, et je me fiai là-dessus. Lui, de son côté, reçut mon engagement, et, comme de juste, je voulais y faire honneur. Il se passait rarement une semaine que je n'allasse à Stuttgard; il m'invitait et me comblait d'égards. J'attendais sa réponse, et croyais que tout allait bien.

Mais, pour ce qui m'arriva, Dieu le sait, quand avec toute ma fidélité et ma bonne foi, je tombai entre les mains de la ligue, ainsi que je l'ai mentionné et indiqué assez au long ci-dessus. Et si je m'étais écouté moi-même, je me serais vengé de tous mes ennemis, quitte à périr corps et biens, de quoi je m'en serais rapporté au Dieu tout-puissant. Je dus me lier par serment à comparaître dès que l'on m'ajournerait, et l'on ne m'avait fixé aucun endroit, ni dans ma demeure, ni autre part, où je dusse me rendre; je devais seulement attendre la citation, et là-dessus on me laissa partir. Chacun peut déduire de là que si j'avais eu quelque sujet de craindre la prison ou de juger que je la méritais, j'aurais pu me rendre en un lieu où ils ne seraient pas venus me chercher leur vie durant; j'aurais bien su m'aider, ou si je m'étais constitué, j'aurais pris mes précautions aussi bien que personne au monde. Mais j'étais innocent, sans peur et sans reproche.

Bien plus : du temps que je devais me constituer, j'arrivai peu de jours auparavant à Wertheim, chez mon gracieux seigneur le comte Georges de Wertheim, mon gracieux seigneur qui avait en moi pleine et entière confiance, et s'ouvrait avec moi de toutes choses, corps, avoir et biens, pays et gens, en qui je plaçais à mon tour la même

[1] Ferdinand Ier, alors roi des Romains.

confiance, et qui était en outre mon suzerain. Je trouvai là le seigneur Thilmann, de Brême, qui était serviteur de ceux de Nuremberg et, si je me souviens bien, leur prévôt. Tout le monde logeait dans la même hôtellerie à Wertheim, moi aussi. Voilà que mon gracieux seigneur le comte Georges m'envoie quelqu'un à l'hôtellerie, à une heure très-avancée de la soirée, comme nous avions déjà soupé, pour m'inviter à monter, le lendemain de grand matin, au château, chez Sa Grâce, comme je fis. Je trouvai Sa Grâce qui m'attendait comme elle s'y était engagée, car c'était un seigneur très-actif dans ses affaires. Il me tendit la main, m'accueillit et me demanda, dans une bonne et fidèle intention, comment je comptais me comporter; si, oui ou non, je voulais me constituer à Augsbourg. A quoi je répondis : « Oui! » Mais il chercha à m'en détourner, sans doute par bonté et loyauté, car je n'y vois pas d'autre explication, et me demanda si je persistais à me constituer. Et je lui dis encore : « Je me constituerais même si je savais qu'on dût me plonger au fond d'un cul de basse-fosse, car je me juge innocent de tout ce qui concerne le soulèvement des rustauds, comme Votre Grâce le sait elle-même, et crois que je puis m'en excuser avec honneur. » Là-dessus il s'ouvrit davantage et me dit qu'il ne voulait pas, dans sa bonne volonté pour moi, me dissimuler qu'un ordre avait été donné par les États de la ligue; qu'aussitôt descendu à l'hôtellerie, on devait s'emparer de moi sans retard et me jeter en prison. Je me doutai que Sa Grâce avait appris cela du seigneur Thilmann de Brême ; je ne pus du moins m'imaginer autre chose, quoique je n'en sois pas sûr, attendu que je ne l'ai pas positivement entendu dire à Sa Grâce et que je n'ai pas non plus voulu le lui demander. Et, comme il est dit, ce seigneur Thilmann logeait dans la même hôtellerie que moi. Et il m'advint tout ainsi que le bon et loyal comte m'avait donné à entendre, sauf cette différence que l'on me mit au haut de la tour et non en bas[1].

XXXIII

PRISON DE HEILBRONN, D'AUGSBOURG

J'y demeurai deux ans et à mes frais, réduit à manger mon bien, ce

[1] L'ordre d'arrêter Berlichingen fut donné par les États de la ligue de Souabe à Georges Truchsess de Waldburg, en date d'Augsbourg, 4 décembre 1528. Il fut relâché le 5 mars 1530. Sa lettre de soumission est datée de la veille.

qui me fut longtemps amer. De plus, je restai prisonnier à Heilbronn l'espace de trois ans et demi, du fait du duc de Würtemberg ; j'y dépensai également mon bien, et dus, en outre, leur donner de l'argent. Cela fait déjà cinq ans et demi que j'ai passés en prison. Après cela, lorsque Sa Majesté impériale me prit sous sa sauvegarde et sa protection, en me donnant par ses lettres de sauf-conduit l'assurance qu'elle m'emploierait en Hongrie, je me suis tenu pendant seize ans, sur parole, dans ma maison, sans dépasser la limite de mes domaines et sans me comporter autrement que j'y étais tenu, comme je puis l'affirmer par la vérité de Dieu. Un jour que je me trouvais à la chasse, j'arrivai à une clairière en prairie sans avoir songé aux limites qui m'étaient fixées par écrit. J'en fus tout ahuri, m'imaginant que je les avais dépassées. Mais les lettres de sauf-conduit stipulaient formellement qu'il m'était permis d'aller aussi loin que je touchais cens et rentes sur mes terres. Sur quoi, j'appris aussitôt de mes parents que ce bout de prairie me payait une redevance d'une poule d'été. Je fus tout rassuré et tout réjoui de n'avoir pas, en définitive, dépassé mes limites, même par hasard. Tout le monde, électeurs, princes, comtes, barons, chevaliers et écuyers, de haute et basse condition, peut juger par là quels furent en tout temps mes sentiments et ma façon d'agir. On sait, en outre, que j'ai exposé mon corps et ma vie, mon sang et mon bien, sans aucun salaire, par simple bon vouloir, soit pour les électeurs et princes, soit pour mes pairs et autres, de haute et basse condition, pour ainsi dire depuis le plus élevé jusqu'au plus humble, dans les difficultés et guerres qu'ils ont eues, et à mon grand dommage. Mais je m'arrête sur cet article et n'y reviendrai plus.

Et ce qui va plus loin encore, c'est que je suis resté deux ans en prison à Augsbourg. Je m'en suis expliqué de reste ci-dessus, et j'ai marqué comment je m'étais conduit, après avoir été prévenu, à bonne intention, par gens de haute et basse condition. J'avais si peu de reproches à me faire, que je ne voulais me soustraire ni au droit ni à la justice, et, fidèle à mes engagements, malgré le grand péril et l'avis sûr qui m'avait été donné, je me constituai à Augsbourg. Et après que les conseillers de la ligue m'eurent interrogé maintes fois, au sujet du soulèvement des rustauds, je leur déclarai net que je me croyais là-dessus en paix avec Dieu et la justice [1], et je les priai de mettre à ma dis-

[1] Le procureur fiscal près la chambre impériale avait commencé à informer contre Berlichingen, au sujet de sa participation à la révolte des paysans ; mais il dut reconnaître, par acte du 17 octobre 1526, qu'il n'y avait pas de charges suffisantes.

position un greffier de la ligue pour noter par écrit comment les choses s'étaient passées, espérant en âme et conscience que la ligue y aurait plaisir. On se rendit à ma prière et on m'envoya un habile homme qui était d'Augsbourg même. Alors je couchai par écrit, de ma propre main, toutes choses comme elles avaient eu lieu, et fis recopier ma relation au greffier pour la remettre aux mains de la ligue.

Longtemps après, quelques conseillers de la ligue vinrent auprès de moi dans ma prison et me montrèrent, de la part de la ligue, divers protocoles tout à fait contraires à mon mémoire et à ma relation. J'eus le cœur percé de voir que l'on n'avait pas voulu faire état de mon véridique écrit, ni y ajouter foi; dans l'excès de ma colère et de mon mécontentement, je m'écriai les yeux pleins de larmes : « Celui qui m'attribue autre chose que ce que j'ai mentionné dans le mémoire adressé à la louable ligue use envers moi de violence et d'injustice, et ment à mon égard comme un infâme calomniateur, qu'il soit qui il voudra ; et je m'engage à le prouver avec l'aide de Dieu, comme il convient à un homme d'honneur et à un noble. » Et qui plus est, quand je sortis de ma prison, on m'obligea de promettre et de jurer que j'acceptais la juridiction des évêques de Mayence et de Würzbourg, et je le fis.

Pendant que ma cause se débattait, j'avais un de mes bons amis, Wolff de Freyberg, capitaine de ceux d'Augsbourg, qui me témoignait un véritable et fidèle intérêt ; il vint me voir plusieurs fois dans ma prison, au haut de la tour, et, dans sa compassion pour moi, il m'a toujours fait du bien et offert son amitié, en brave gentilhomme qu'il était ; je n'ai jamais remarqué en lui que la grand'pitié qu'il avait pour moi. Et quand j'eus à me justifier avec l'évêque de Mayence à Augsbourg, devant la ligue, il eut occasion, comme d'autres encore peut-être, de parler et solliciter pour moi auprès des conseillers de la ligue pour Mayence. Il m'écrivit dans ma maison pour m'apprendre cette démarche et son avis, pour me faire connaître les conditions que lui et d'autres avaient débattues avec ceux de Mayence. Il espérait que j'en serais quitte pour une somme peu importante, un millier de florins, plus ou moins ; il me donna donc en conscience le conseil d'y réfléchir et de ne pas refuser ; car, moyennant un morceau de pain, il prétendait satisfaire tous les conseillers de la ligue qui siégeaient là, et qui étaient pleins de bon vouloir pour mes affaires. A quoi je répondis de pied ferme que je me sentais innocent de toute ma participation à la révolte des paysans, et que si je trouvais dans ma chambre le plus chétif denier qui fût sur la terre, je ne le donnerais point, mais voudrais

voir qui aurait raison en droit. Par là tout homme raisonnable peut juger sans peine avec quelle innocence j'étais tombé dans cet embarras et ce péril.

Les conseillers de la ligue décidèrent de confier à cinq d'entre eux l'examen de mon affaire et le prononcé du jugement. C'est ce qu'ils firent, et c'est maintenant un fait accompli dont les effets subsistent encore. Et dans le moment je n'ai pas su qui étaient les cinq conseillers qui rendirent le jugement, je ne l'ai appris que depuis que le jugement a été publié, et je crois que si j'avais su plus tôt qui étaient les cinq, j'eusse été tourmenté pour plusieurs motifs. Cependant il y avait parmi eux un gentilhomme; je le connaissais : il n'avait qu'un œil et il était maréchal de Pappenheim. Comme gentilhomme, je ne l'aurais pas suspecté; mais les autres m'auraient été en partie fort suspects, par la raison que les ecclésiastiques n'étaient pas de ma confession, et que j'avais eu avec leurs princes de nombreuses guerres et difficultés. J'avais même porté l'un de ces juges par terre, dans une guerre privée avec son seigneur et l'avais gardé prisonnier quelque temps; mais dans sa prison il m'avait toujours fait l'effet d'être un prud'homme. Je ne l'ai jamais rencontré depuis, mais avant, aux diètes ou ailleurs, et il venait toujours vers moi et me tendait la main. Il est vrai que je l'avais toujours traité, pendant sa captivité, comme il convient qu'un preux gentilhomme traite un prud'homme prisonnier, et je ne fais aucun doute qu'il ne le reconnaisse, s'il est encore en vie. Quant aux trois autres juges, abbés ou prélats, quels qu'ils fussent, j'aurais eu plus d'une réclamation à faire, ne fût-ce que sur le chapitre de la secte, car nous n'étions pas de la même confession. Je savais bien qu'en matière de foi, je ne pouvais attendre de certains princes, ecclésiastiques et laïques, ni faveur ni grâce. Mais ils se conduisirent bien à mon égard et agirent, sans aucun doute, comme il convient à de loyaux seigneurs et juges; je ne veux donc pas les en blâmer, et tout au contraire user, autant qu'il dépendra de moi, de bons procédés à leur égard. Et là-dessus je vais quitter ce sujet.

XXXIV

JUSTIFICATION DE BERLICHINGEN SUR SA PARTICIPATION AU SOULÈVEMENT DES RUSTAUDS

Et finalement, je fais connaître tout cela afin que chacun puisse voir et conclure avec certitude de cet écrit combien j'étais innocent, com-

bien je subissais injustement la prison précitée et cette lourde peine ; et si la ligue de Souabe n'avait pas été dissoute, je ne doute pas que je n'eusse obtenu, par mon mémoire justificatif, un adoucissement pour moi et mes hoirs. Je l'avais même annoncé à mes amis, lorsque j'étais encore en prison. Je leur disais de ne pas s'effrayer, car je ne craignais rien en bonne justice, et avec le temps j'éclairerais si bien messieurs de la ligue sur mon affaire et mon innocence, que j'étais certain qu'ils allégeraient cette étroite lettre de soumission et se montreraient gracieux à mon égard, comme il est dû à un gentilhomme et à un chevalier. C'est ce qui serait positivement arrivé si, comme il est dit, la ligue n'avait été dissoute[1].

Il est donc constant que j'étais innocent du soulèvement des paysans, même aux yeux et de l'aveu des conseillers et baillis de Mayence, qui m'ont attiré cette affaire, qui m'ont poursuivi et cité à comparaître au nom de leur seigneur. Vrai, je m'étais conduit de manière à préserver les intérêts des électeurs, des princes et de tous ceux de la noblesse ; aussi aurais-je mérité louanges, honneur et remercîments, plutôt qu'une peine, ayant journellement exposé ma tête, mon corps et ma vie pour l'amour d'eux, gens de haute et basse condition, comme il est dit souventes fois ci-dessus dans ma justification. Et on ne s'étonnera pas trop de me voir supposer que je payais là pour les guerres que j'avais soutenues contre quelques membres de la ligue, et qui se trouvaient cependant toutes apaisées et terminées, plutôt que pour mes rustauds. Me voilà donc clairement et amplement justifié au sujet de ce soulèvement, et de tout cela je m'en suis toujours remis et m'en remets encore aux mains toutes-puissantes de l'Éternel.

XXXV

S'ENSUIVENT QUELQUES FAITS D'ARMES EN DEHORS DES GUERRES PRIVÉES
PREMIER FAIT D'ARMES AVEC LE LANDGRAVE DE LEUCHTENBERG

Premièrement, peu après l'affaire de Rottenbourg, j'eus de nouveau maille à partir, car feu le seigneur Melchior Sützel m'écrivit à Zagsthausen, comme je venais d'y arriver par hasard, pour me prier de le rejoindre sans retard à Balbach. Je ne savais pas autre chose, sinon

[1] La dissolution de la ligue de Souabe eut lieu vers la fin de l'année 1533.

qu'il avait à mon égard de bonnes et fidèles intentions. Quand j'arrivai chez lui, je trouvai sa maison pleine de monde, gens qu'il avait peut-être racolés comme moi. On vint à moi, on me fit connaître de quoi il s'agissait et pourquoi le seigneur Melchior Sützel m'avait écrit. Le landgrave de Leuchtenberg lui avait porté à terre, la veille à la chasse, un écuyer, persuadé à tort que le droit de chasse lui appartenait. Le seigneur Melchior Sützel avait formé le projet de se venger sur le landgrave; il savait où ce dernier devait chasser le lendemain et voulait user de représailles. A quoi je répondis, quoique le plus jeune d'entre eux : « Comment ! Et si le traître que vous avez parmi vous vous trahit ainsi qu'il a fait des autres ? » Et mon pressentiment se réalisa.

Nous nous trouvâmes de bonne heure hors de Balbach, et je donnai à un écuyer qui s'appelait Dalle, deux hommes d'armes, l'un à Gœtz de Thüngen, l'autre à moi; je lui ordonnai de les prendre avec lui, d'ouvrir les yeux, de battre les bois et la plaine, car il ne s'agissait pas de nous brûler les doigts. Mais ni lui ni ses deux hommes ne découvrirent rien. Je laissai Gœtz de Thüngen auprès des gens d'armes, et suivis les traces de Dalle et des deux hommes pour m'assurer si réellement on ne trouvait nulle part de gendarmerie, afin de pouvoir en avertir Gœtz de Thüngen et sa petite bande. Mais Dalle et les siens passèrent outre sans rien remarquer, comme il est dit. Jean vom Wald, d'Alzheim, cheminait comme moi, sur la droite, mais à une bonne distance de moi. Un homme armé d'une lance marche sur lui, et avant qu'il l'eût rejoint, à une demi-longueur de champ, mon Jean vom Wald tombe de cheval. Un autre se mit après moi; mais je n'en eus cure, et ne le craignis point, car je n'étais pas mal monté. Je touchais à la forêt quand mon assaillant me fit presque vider les étriers dans un taillis, mais je me retins. Cependant, avant que je me fusse bien remis en selle, un second assaillant que je n'avais pas aperçu me porta par terre d'un coup de lance. En un clin d'œil, je me retrouve sur pied et mets flamberge au vent. L'autre n'avait plus aucun avantage sur moi, car il avait aussi perdu sa lance. Me voilà donc en garde, prêt à lui tenir tête et à me défendre. Survient le seigneur Georges Truchsess d'Au, avec les gens d'armes du landgrave; mais je me trouvais déjà à deux pas du bois, pensant m'y jeter et y choisir quelque bon poste; mais, avant que je pusse l'atteindre, un autre varlet courut sur moi, la lance en arrêt, et, de même que le premier m'avait jeté à bas de mon destrier, celui-ci me renversa d'un coup de lance pendant que j'étais à pied. Le seigneur Georges Truchsess fut bientôt auprès de

moi avec son monde, et me demanda : « Beau-frère Gœtz, est-ce toi ? » — « Oui, » fis-je. Il reprit : « Rends-toi prisonnier du landgrave et de moi. » Il le fallut bien, et je retournai comme prisonnier à Balbach, quoique le seigneur Georges Truchsess ne m'eût rien dit de plus, si ce n'est de me rendre prisonnier à lui et au landgrave, et qu'il ne m'eût fait connaître ni le lieu où je devais me constituer, ni comment je devais me comporter, ni où je devais attendre l'assignation.

Quand j'arrivai à Balbach, j'y retrouvai Jean vom Wald prisonnier comme moi et également embarrassé de ce qu'il avait à faire. Je lui dis : « Nous sommes de jeunes compagnons; on pourrait aisément nous attacher des grelots, prenons les devants. Demain, de grand matin, nous nous rendrons devant le château de Louda. Nous enverrons quelqu'un chez Georges Truchsess pour lui dire que nous sommes de jeunes compagnons et en son pouvoir, puisqu'il nous a portés par terre et fait prisonniers. N'ayant pas reçu d'instructions sur la conduite à tenir, nous n'en voulons pas moins agir comme de preux et loyaux gentilshommes pour éviter les méchants propos. Comme nous ne sommes pas du reste sur un mauvais pied ni avec lui ni avec le landgrave, nous le prierons poliment de nous tenir quittes ou de nous donner ses ordres pour que nous sachions que faire. » Là-dessus, il nous donna rendez-vous pour le lendemain à Boxberg, où il viendrait nous trouver et nous donnerait ses instructions, comme il est dit. Et quand il vint à nous, il ne stipula rien, mais nous déclara libres et quittes, sans exiger de lettres de soumission. Depuis lors il se comporta toujours bien à mon égard, à telle enseigne qu'il me rendit un grand service de la plus haute conséquence. Un ami en aurait à peine fait autant, et il a été, il est resté depuis mon bon seigneur et ami. Et pendant que j'y suis, je n'ai pas voulu négliger ce fait, quoique j'y aie été battu, pris et jeté à bas de mon cheval.

XXXVI

FAIT D'ARMES AVEC CEUX DE HOCHSCHWALBACH

En second lieu, après tout cela, mon beau-frère Frantz de Sickingen m'écrivit un jour à Moeckmühl d'aller chez lui à Eberberg. C'est ce que je fis et pris mon chemin de Moeckmühl sur Heidelberg. Je souffrais d'un mal secret de méchante nature et ne me trouvais pas à mon aise.

Je laissai en partie mon harnais à l'hôtellerie du Brochet, à Heidelberg, cuissards, brassards et le reste. C'était la veille de la Toussaint au matin; je m'étais levé de bonne heure sans boire ni manger, car c'était généralement mon habitude les jours de jeûne de ne rien manger tout le long du jour jusqu'à la nuit. Après avoir avancé dans le pays jusqu'à Pfedersheim, il fallut passer tout contre la porte, et il y avait là un chemin creux si profond que l'on ne pouvait se voir les uns les autres. Je montai par ce chemin vers Alzheim sans apercevoir aucune gendarmerie, je n'y songeais même pas, car j'avais si mal que j'étais plus disposé à pleurer qu'à me battre. Au sortir du chemin creux, nous nous trouvâmes en pays plat; il y avait là quelques vignes et des guérets avec du blé d'automne. J'avais avec moi un page et mon écuyer Kitz qui dépista l'ennemi, s'approcha de moi et me dit : « Damoiseau, il y a des gens qui nous poursuivent. » Je lui dis : « Hâtons un peu le pas afin de prendre quelque avance et de les empêcher de nous gagner de vitesse. » C'est ce que nous fîmes, car je supposais que ce pouvait être quelque conseiller du palatin. Nous conservions notre avantage quand nous vîmes courir sur nous deux hommes qui avaient l'air de vouloir nous avaler. Toutefois ils ne nous faisaient pas peur, mais nous craignions qu'ils ne fussent suivis et prenions bien garde pour voir s'il n'en débouchait pas d'autres du chemin creux. Quand nous fûmes certains qu'ils étaient seuls, nous courûmes sur eux et leur fîmes dire qui ils étaient. Comme nous étions postés sur un petit champ uni, je demandai à Kitz à qui nous avions affaire et comment ils se nommaient, car je l'avais oublié. Il me répondit qu'il n'en savait pas plus que moi. Je lui dis alors : « Décidément, il faut le savoir, » et nous piquons des deux, moi vers le vieux, mon Kitz vers le jeune, son fils. Dans cette course le vieux laisse échapper son arbalète que je ramasse, et je le serre de si près que je l'oblige à me dire qui il était : il déclara se nommer Rodolphe de Schwalbach. Je lui fis reprendre le chemin creux. Le jeune Schwalbach tire et traverse l'oreille du cheval de Kitz; Kitz riposte et l'atteint à la fesse. Moi-même, si je n'avais pas eu ma lance déferrée, l'ayant rompue, j'aurais fait un mauvais parti au vieux Schwalbach, par le motif que c'était une forte lance, de sorte que mon arme m'aurait donné un grand avantage sur lui si la rencontre avait pris une tournure plus sérieuse. Mais je dus me contenter de mon épée, et, Dieu soit loué! je m'en tirai heureusement. Je dis alors à Kitz : « Or sus, nous allons rester encore un moment sur le champ de bataille, pour voir s'ils reviendront à la charge. Dans ce cas nous leur prêterons encore le collet. » Nous demeurâmes encore bien une demi-heure,

mais ils ne revinrent plus. Pendant que nous nous pourchassions les uns les autres à travers champs, les paysans, fort nombreux dans les vignes, criaient de là : « Sus, sus ! tayaut, tayaut ! hallali, hallali ! » En somme, je pris l'arbalète avec moi et l'apportai à Eberberg. Je racontai à mon beau-frère Frantz la rencontre que j'avais faite et avec qui, et lui fis voir l'arbalète que j'avais enlevée. Il me dit alors : « Ah ! c'est un tel ! c'est mon serviteur, et je veux terminer la guerre. » Mais je lui donnai l'arbalète et lui dis : « La guerre sera bientôt terminée ; qu'il se rende à merci ; tu n'as qu'à lui restituer l'arbalète. » Depuis lors je n'ai vu aucun des Schwalbach. Seigneur Dieu ! je n'étais pas là pour me battre ; je souffrais cruellement et n'avais pas le cœur à la besogne. Ce fut l'autre qui me chercha noise, et de là toute la querelle.

XXXVII

BERLICHINGEN TENU QUITTE DE LA PRISON ET CONSIGNÉ DANS SA MAISON

Sa Majesté impériale romaine, sur les supplications d'électeurs, de princes et d'autres de mes seigneurs et amis, m'avait donc, après plusieurs années, tiré de ma prison pour me consigner dans ma maison, où je demeurai, comme je l'ai dit plus haut, pendant quelques années, sur parole. Et sachez que, suivant les propres expressions de Sa Majesté dans ses lettres et sauf-conduit, je m'étais comporté, seize ans durant, d'une manière irréprochable, selon les prescriptions de ma lettre de soumission. Là-dessus, les capitaines m'écrivirent de lever cent chevaux et de les mettre en état de marcher en moins de quinze jours. Mais, comme dans ce temps je n'avais ni varlets ni chevaux, à cause de ma qualité de prisonnier et de ma lettre de soumission, je leur répondis aussitôt que je ne pouvais m'engager pour aucun chiffre, par la raison que je craignais de ne pas trouver de gens d'armes, mais que je n'épargnerais aucune peine pour les rejoindre avec le peu que je pourrais rassembler. Je n'en parvins pas moins à réunir cent et quelques chevaux avec lesquels j'allai au rendez-vous. Plusieurs de mes amis, qui avaient aussi reçu des lettres, montèrent à cheval et me suivirent de près par déférence pour moi. C'était de leur part bien de la fidélité, de l'honneur et de la loyauté, que je sentis comme je le devais. En somme, avant notre arrivée en Autriche, les Turcs avaient déjà battu le prin-

cipal corps d'armée à Pesth, et nous rencontrâmes dans le pays de Bavière des fuyards de cette journée. Nous n'en continuâmes pas moins notre marche et nous prîmes quartier autour de Vienne, dans plusieurs bourgs. Nous y demeurâmes un mois ou presque deux, je ne puis le dire au juste, parce que cela m'est sorti de la mémoire. L'hiver survint, et nous obtînmes licence et congé de nous en aller. La plus grande aventure que nous ayons eue, moi et ma bande, c'est que depuis le pays de Bavière il régnait une grande mortalité jusqu'en Autriche. La mort s'en prit aussi à ma bande, et nous perdîmes plusieurs nobles et roturiers. Telle est l'aventure que j'eus à supporter en cette guerre. Après cela, je pris avec ma bande par le pays de Bohême, me dirigeai sur la nouvelle marche, et, finalement, chacun s'en alla chez soi.

XXXVIII

EXPÉDITION EN FRANCE

Après cela, l'année qu'on écrivait, 1544, il y eut une diète à Spire, et Sa Majesté impériale entra en France, suivie de nombreux États, avec une grosse armée. On marcha sur Saint-Dizier, et j'étais de la partie. Nous l'assiégeâmes bien pendant un mois ou deux. On tirait jour et nuit, et on donna plusieurs assauts; mais ceux de Saint-Dizier se défendirent vigoureusement et longtemps, jusqu'à ce que la faim et les privations, notamment le manque de poudre et autres munitions, ne leur permirent plus de tenir. Mais ils se défendirent vaillamment avant de rendre la ville. Cependant ils finirent par là, moyennant qu'on les laisserait sortir librement avec armes et bagages, comme gens de guerre.

Sur cela, nous pénétrâmes plus avant en France et commençâmes à brûler tout sur notre chemin. Alors commença l'hiver qui alla son train. Et quand Sa Majesté impériale commença à incendier le pays, je puis dire que j'en avais eu l'idée avant notre départ et que je m'en étais même ouvert à plusieurs. Je leur disais dès lors : « Si Sa Majesté impériale doit faire le siége de toutes les villes et de tous les bourgs qu'on nomme en si grand nombre, elle y trouvera de la résistance (nous le vîmes bien à Saint-Dizier); nous serons surpris par l'hiver avant d'avoir rien mené à bien. Nous aurons fait de grosses dépenses, nous aurons eu beaucoup de mal et de peine, perdu bien du monde,

et il faudra opérer notre retraite à notre grand dam et désavantage. » Je le disais entre autres à un grand et fort homme de guerre, de beaucoup de mine, et qui n'était pas sans intelligence; je ne sais s'il vit encore ou non; je le connaissais, mais ne sais comment il s'appelait, car j'ai oublié son nom. Cependant, les renseignements que je vais donner sur lui serviront à le faire reconnaître : il était serviteur de Sa Majesté impériale Ferdinand; l'empereur actuellement régnant, et commandait les gens d'armes de Sa Majesté, que l'on appelle les archers de la garde; mais, au moment où nous étions en France, il était attaché à Maximilien, le fils de l'empereur actuel. Et comme nous nous connaissions bien, nous eûmes ensemble de fréquents entretiens, et nous arrivâmes ainsi à dire comme quoi Sa Majesté impériale avait l'intention de faire le siége de quelques villes et bourgs. L'un parla de Paris, l'autre d'un autre endroit, selon la diversité des propos. Là-dessus je lui dis, comme je l'ai rapporté plus haut : « Si Sa Majesté impériale doit assiéger tant de villes et de bourgs, nous le savons et en avons l'expérience, nous aurons affaire à gens vaillants, qui tiennent bon et se défendront bravement. Si nous commençons un siége, l'hiver arrivera et nous serons obligés de faire honteuse retraite, en perdant nos frais, notre peine et notre travail, à notre grand tort et dommage, avec mille railleries par-dessus le marché. Mais, si je m'appelais l'empereur Charles, il me semble que j'irais de l'avant et laisserais derrière moi de tels souvenirs en brûlant tout, que dans cent ans on dirait encore : l'empereur Charles a passé par ici. Et par là j'aurais plus tôt la paix. »

Les choses se passèrent comme j'avais prédit. Une fois en marche, nous commençâmes à brûler comme j'en avais eu la pensée; je ne sais qui en donna le conseil à Sa Majesté; peut-être en avait-elle eu l'idée comme moi[1]. Et il se passait rarement une nuit ou deux sans que l'ambassade française se présentât devant l'empereur dans notre camp et ne se jetât aux pieds de Sa Majesté impériale pour implorer la paix. On finit par y venir, et Sa Majesté impériale obtint une bonne paix, honorable et avantageuse. Et quand nous arrivâmes à Cambrai, on donna congé à toutes les bandes et on les licencia.

Pour moi, il faillit m'arriver malheur devant Saint-Dizier : je fus pris du flux de ventre, révérence parlant, qui me dura jusque dans ma maison, c'est-à-dire neuf semaines. Cependant, je ne quittai point le harnais tant que nous marchâmes à l'ennemi, jusqu'à ce que la paix fût

[1] Nos voisins d'outre-Rhin, qui ont conservé un si vif ressentiment de l'incendie du Palatinat, ont fait comme nous quant aux dévastations commises en France pendant la campagne de 1544 : ils les ont oubliées.

publiée. J'en fus quitte pour ne pas chevaucher avec la colonne, obligé que j'étais de prendre mon temps comme je pouvais, et comme la nécessité l'exige dans des maladies semblables. Plus d'un jeune compagnon disait en parlant de moi : « Le vieux soudard n'en réchappera point. » Je m'en tirai cependant, et pour eux ils y restèrent en partie.

Et si mes récits se sont allongés à ce point, c'est que j'ai dû céder malgré moi à un désir exprimé, il y a bien des années, par une foule de personnes dont la bienveillance, l'honneur et la loyauté me sont connus. Elles m'ont voulu et me veulent encore tout bien et tout honneur; elles ont en partie su et appris comment j'ai passé ma vie, m'exposant à toutes sortes d'aventures et de périls à l'encontre de mes ennemis. Elles m'ont enfin sommé et prié de mettre par écrit toutes mes affaires, persuadées que je ne pouvais qu'y gagner, pour moi, pour mes hoirs et mes descendants, et que ces récits pourraient plaire à gens de haute et basse condition, particulièrement à ceux qui ne sont pas engagés dans les partis. Quant à mes détracteurs qui, si injustement et sans que je l'aie mérité, se mettent contre moi, en secret ou en public, par haine et par envie, qui se permettent et tentent de me décrier partout auprès des honnêtes gens, ce que je n'ai certes pas mérité, je les méprise et ne m'en soucie point autrement.

Et là-dessus, je vais clore ces récits en répétant que j'y ai mis le fond de ma pensée, les motifs sincères de mes actions et la vérité pure. Je n'y ai mis aucun passage, aucune expression qui ne soit, autant que je puis m'en souvenir, l'exacte et entière vérité. Et je n'ai plus qu'à remettre ici ma cause aux mains de Dieu ; c'est lui que je prends à témoin, ici dans cette vallée de lamentations et au jour du jugement dernier. Oui, pendant toute ma vie, dans mon enfance comme aux jours de ma virilité, je n'ai jamais rien dit à aucun prud'homme, ami ou ennemi, peu ou prou, pour petites ou grandes choses, depuis ma jeunesse jusqu'à ma vieillesse, qui ne fût la vérité. Je leur ai toujours tenu ma parole ou ma foi ; je n'ai jamais manqué à aucun engagement écrit ou scellé, ni à propos de mon emprisonnement, ni en aucune autre occasion. Je ne me suis jamais écarté du devoir d'un honnête et preux gentilhomme, ni aux dépens d'un ami, ni à ceux d'un ennemi. Voilà de quoi je puis me vanter devant Dieu et la vérité. Une fois au moins en ma vie, j'ai été sollicité par gens de haute et basse condition, d'agir contre mon engagement, ma foi et mon devoir. C'eût été pour me soustraire à mes ennemis, dont un grand nombre, princes et autres, se trouvaient dans la ligue de Souabe, étant alors en guerre et en hostilité avec elle, et réduit aux expédients. Mais, gloire à Dieu !

tout est arrangé, jugé, apaisé; et je ne m'en remis pas moins entre leurs mains, comme le voulaient mon honneur et mon devoir, sans autre consolation que la seule justice de ma cause, tant le diable avait brouillé les cartes. Quelques princes, et de ceux de la ligue, m'ont soutenu que ç'avait été une étourderie de me livrer à des hommes que j'avais grièvement offensés, et qui m'en gardaient rancune et haine; mais il m'en arriva ce que m'avait prédit le loyal comte Georges de Wertheim, mon gracieux seigneur.

Tout cela est bien l'exacte vérité, et je ne sais aucun mot à y changer, de par la vérité divine. Je veux mourir là-dessus, et si Dieu tout-puissant m'en accorde la grâce à ma dernière heure, quand je devrai quitter ce monde, je veux recevoir là-dessus le très-vénérable sacrement. Et quiconque, parlant de moi, m'attribue d'autres actes ou d'autres sentiments que ceux qui sont marqués et retracés en ce présent écrit, celui-là me fait tort et violence.

CONCLUSION

Je ne puis ni ne veux méconnaître que, pour un pauvre homme comme moi, Dieu m'a bien souvent accordé dès ma jeunesse, par sa grâce et son secours divin, chance et victoire entre tous mes ennemis. Et quant au malheur où j'ai longtemps langui, il provient uniquement de ce que, dans mes démêlés avec mes ennemis et adversaires, je me fiais à eux, persuadé qu'un oui doit être un oui, qu'un non doit être un non, que promettre et tenir ne font qu'un. Je me reposais là-dessus, convaincu que les autres gens devaient agir comme j'ai fait toute ma vie et ferai encore (s'il plaît à Dieu). C'est par cette cause et cet excès de confiance que je suis tombé et me suis abîmé dans tous mes malheurs. Quand je me suis, au contraire, défié de mes ennemis en adversaire prudent, et, comme on y est certainement autorisé en plus d'une rencontre, je me suis toujours heureusement tiré d'affaire et d'embarras avec l'aide et la grâce de Dieu. C'est aussi qu'en ces occasions je savais, gloire à Dieu! discerner comment je devais me conduire avec eux.

Que ce Dieu tout-puissant m'assiste encore! Vieux chevalier, chargé de jours et d'épreuves, dans la fidélité et la bonté de mon cœur, je n'ai pas voulu garder pour moi tant de faits propres à servir de leçon

et d'exemple à tous les gens de bien, francs et loyaux, hommes de guerre ou de paix, de haute ou basse condition, empereurs, rois, électeurs et princes, comtes, barons, chevaliers et écuyers, bourgeois ou autres, dans n'importe quel état, ecclésiastiques ou laïques, qui peuvent se trouver exposés à des guerres privées et publiques.

Sur ce, que Dieu, le Verbe éternel, nous vienne en aide dans notre pauvre corps ici-bas et là-haut dans notre âme, et que Dieu tout-puissant nous garde de la mort éternelle. Amen.

GODEFROI DE BERLICHINGEN, à Hornberg.

Traduit par L. MOSSMANN.

AD MAJOREM DEI GLORIAM[1]

NOUVELLE TRADUITE DE L'ALLEMAND DE ALFRED MEISSNER

IX

UNE PENSÉE DE SALUT

Les jésuites durent considérer l'envoi mystérieux de la relique comme la raillerie la plus impudente que jamais meurtrier se fût permise. D'autre part, l'envoi était une preuve que le forfait ténébreux provenait moins d'un motif personnel contre la victime, que du désir de porter un coup à la convoitise des jésuites.

En ce temps, l'Ordre comptait environ vingt mille membres, les affiliés secrets non compris. On peut juger de quelle sûreté et de quelle force étaient les opérations d'une telle société organisée despotiquement, et qui maintenait sa discipline jusque sur ses derniers échelons.

Les jésuites étaient parvenus à jeter leurs réseaux sur toutes les classes et tous les états, et à exercer l'influence la plus immédiate sur la vie publique comme sur la vie privée. Ils avaient gagné les grands en sachant s'accommoder à eux, et en trouvant des excuses à tous leurs vices et tous leurs crimes. De plus, ils avaient le droit d'absoudre le fidèle d'un grand nombre de péchés qui ne se rapportaient autrefois qu'au saint-siége. Comme ils avaient voix principale auprès de l'Inquisition, les princes comme les citoyens, les nobles comme les vilains

[1] A la plus grande gloire de Dieu. — Voir la *Revue germanique* des 1er janvier, 1er février et 1er mars 1863.

en avaient peur, prenaient garde de les blesser, et cherchaient même à les avoir pour amis. Quand ils en voulaient à quelqu'un, il leur était aisé de le faire saisir comme hérétique, et de le dépouiller corps et biens. Ils avaient acquis la prérogative de toujours être sous la protection des pouvoirs temporels; ils pouvaient imposer des taxes, et lancer l'interdit aux villes où se réfugiaient leurs ennemis.

Depuis longtemps ils ne se contentaient plus de leurs colléges et de leurs écoles, mais s'étaient introduits en qualité de professeurs dans les universités, et avaient ainsi acquis une influence considérable sur la jeunesse. Le général de l'Ordre jouissait du droit d'envoyer ses subordonnés où bon lui semblait pour tenir des cours, et les chaires leur étaient ouvertes sans autre autorisation. Comme dans la plupart des villes, ils exerçaient la juridiction sur les libraires et les imprimeurs, les ouvrages des savants, leurs antagonistes, se publiaient ou se vendaient à peine dans quelques endroits. Enfin, pour que les instituteurs jésuites jouissent d'une plus grande considération, leur général avait le droit de distribuer le titre de docteur, ainsi que les autres dignités académiques.

Ils agissaient sur les classes inférieures par leurs missions, par leur éloquence coloriée et ardente, par tout un apparat de cérémonies et de miracles. Ils pouvaient confesser dans les diocèses étrangers, et transformer librement la pénitence de leurs ouailles en œuvres *méritoires*. Ils avaient le droit, quand l'interdit ou le ban pesait sur une ville, d'y lire la messe, et, pour que, jusqu'aux malfaiteurs, tout les respectât, le droit d'asile était conféré à chacune de leurs maisons, à leurs colléges et à leurs cloîtres.

L'esprit de la Société avait à cette époque atteint sa maturité. Leur morale, leur règle de conduite, avait pris la forme dont le souvenir est resté au monde. Mariana, Suarez, et un nombre considérable de semblables docteurs, n'étaient que les enfants terribles qui trahissaient l'esprit secret de leur Société. Les livres de ces hommes, qui laissent loin derrière eux tout ce que Machiavel a écrit, se publièrent avec l'autorisation du général.

D'après l'éthique des jésuites, on pouvait faire un faux serment, pourvu qu'on n'eût pas l'intention de prendre Dieu à témoin; le malfaiteur n'était point tenu de dire la vérité aux juges, ou n'avait point à tenir parole aux hérétiques; il était permis, plus on était agréable à Dieu, en tuant le prince ou le roi hostile aux jésuites et, partant, à l'Église.

Cette morale avait été mise en action. Barrière, Châtel et Ravaillac

attentèrent sur la vie de Henri IV; les deux premiers avouèrent qu'ils avaient été incités par les jésuites. Il était avéré que le supérieur Varade avait donné l'absolution, la communion, et sa bénédiction à Barrière. De même, on savait de notoriété publique que les conspirations contre la reine Élisabeth d'Angleterre, l'attentat contre le prince d'Orange, étaient l'œuvre des révérends pères. Cependant ils ne perdaient en considération dans le monde catholique, ni par leurs actes, ni par leurs livres; les crimes honteux commis par leurs membres étaient masqués, palliés; de quelques-uns même, on faisait des vertus aux yeux de la postérité. Mais ils avaient des ennemis acharnés.

On se demandera comment un homme comme M. d'Ancier, auquel le bon sens et l'usage du monde ne faisaient pas défaut, et qui avait, en outre, une âme bienveillante, comment cet homme avait pu se faire une idée si fausse de cet Ordre. Il partageait son erreur et sa prévention avec un nombre considérable de gens; car le jugement que peuvent porter des contemporains sur une grande institution, est toujours hasardeux. On a cherché à définir, par nombre d'images, cette incapacité des individus à se rendre compte d'un grand tout coexistant; aucune d'elles ne me paraît plus juste que celle du chasseur qui poursuivait une chèvre sur le mont Athos, qu'un sculpteur avait transformé en tête d'Alexandre, ou du charbonnier qui y brûlait sa houille. Ce chasseur et ce charbonnier voient ici une pente, là un rocher escarpé, plus loin, un large précipice; à droite, des grottes étranges; au bas, une vallée tranquille et douce. Ils parviennent au plus haut sommet, et ne voient point la montagne qu'ils occupent. Seul, le voyageur la voit qui a marché durant des heures et se retourne soudain. Maintenant que le détail a disparu, l'ensemble se révèle, et le voyageur reconnaît le front impératif, les sourcils penseurs, le noble nez, la bouche contractée d'Alexandre.

En outre, toute secte ou association, quelque corrompues que soient ses maximes et ses tendances, compte parmi ses membres d'honnêtes gens, et voit éclore dans son sein de hautes vertus. Qui oserait prétendre qu'il n'en ait point été ainsi chez les anabaptistes, et que ce ne soit pas le cas chez les mormons, les marabouts ou les derviches? M. d'Ancier s'était, pour ainsi parler, embarqué sur une galère possédant des centaines de cahuttes, et ayant quelques braves matelots. Des centaines d'esclaves sont assis et rament avec une obéissance aveugle. Seuls, le capitaine et ses affidés connaissent le but du voyage et la cargaison du vaisseau.

Après cette digression longue, mais nécessaire, nous revenons à notre récit.

Vers le midi de la journée suivante, il se confirma que les vêtements trouvés par la femme aux bords du Tibre, appartenaient à M. d'Ancier. Dans le pourpoint se trouvait un mouchoir dont le père Ortiz sut s'emparer, et que la blanchisseuse du couvent reconnut immédiatement pour avoir passé souvent par ses mains.

Vitelleschi, Ortiz et Cabano sentirent amèrement le coup porté à leurs intérêts. C'était un million de perdu. Il est douteux qu'ils ressentissent une autre douleur que celle de l'égoïsme trompé, sans quoi ils n'auraient pas maintenu, après l'événement, une si longue expectative. De leur point de vue, la poursuite et le châtiment du malfaiteur n'était qu'un moyen, qu'ils ne voulaient employer qu'après en avoir pesé le pour et le contre. Rien n'était absolu pour leur casuistique.

Sur un ordre du général, Ortiz et Cabano ne mentionnèrent pas d'un mot la disparition de M. d'Ancier. Il fut ébruité, pour ceux qui pourraient remarquer son absence, qu'il était en visite chez un ami à Castelgandolfo, ce qui parut d'autant plus vraisemblable que le gentilhomme y avait fait deux excursions. Sans savoir à quel but cela les mènerait, les révérends pères agissaient avec la plus prudente précaution, et plusieurs jours avaient déjà passé sur la ténébreuse affaire qu'un silence de mort entourait encore la destinée de M. d'Ancier.

« Il ne vient toujours pas, dit un matin le père Cabano, comme il référait, selon son habitude, au général.

— Qui? demanda Vitelleschi.

— Celui auquel je pense sans cesse, celui qui viendra nous enlever notre succession, le neveu Villiers, dit Cabano. Mon Dieu, Votre Révérence devrait bien fixer un plan à suivre, afin qu'il ne nous surprenne et ne nous tienne, pour ainsi dire.

— Un plan! dit Vitelleschi avec dédain. Je prétends que nous ne pouvons pas le former préalablement. Le hasard, mon bon Cabano, est le maître de ce monde; comprendre ses offres et les saisir, c'est tout ce que nous pouvons. Les circonstances nous guideront. »

Entra Ortiz l'astronome. Un sourire infernal jouait sur les plis de sa figure décharnée, comme si une idée qui ne savait comment s'exprimer chatouillait son cœur.

« Qu'y a-t-il, mon fils? demanda le général, qui s'entendait en physionomies.

— C'est une idée — une idée ! avança Ortiz, encore indécis.

— Dis ton idée ! s'écria le général, qui comptait Ortiz parmi les têtes éminentes. Tes idées sont souvent risquées, étranges, paradoxales, mais je ne les ai jamais trouvées niaises ou absurdes.

— Cette nuit, dit Ortiz, comme j'étais dans mon observatoire, et que je calculais, voulant substituer une quantité à une autre, je pensai (car mes esprits n'étaient guère rassemblés et je songeais à toute autre chose) je pensai que M. d'Ancier était absent depuis plusieurs nuits, et il me vint une idée, oh ! mais une idée burlesque; mais, ajouta-t-il d'une voix sévère et basse, qui a son revers très-sérieux. Un mot de Vidot jeté au hasard me l'a inspirée. »

Vidot était un frère jésuite qui était venu, de Besançon où il stationnait, à Rome, pour se joindre aux missions orientales.

« Qu'y a-t-il avec Vidot ? demanda Vitelleschi.

— Peu de temps avant son départ, reprit Ortiz, Vidot me dit qu'il s'était entretenu avec M. d'Ancier, lequel avait été désireux d'avoir de sa patrie des nouvelles directes. Vidot fut frappé de la ressemblance de M. d'Ancier avec un individu de Besançon qu'il connaissait fort bien; cette ressemblance était si forte qu'il crut, en apercevant notre gentilhomme pour la première fois dans le corridor, que c'était ce Denis Éverard, fermier d'une métairie à Montferrand, appartenant à M. d'Ancier. Taille, âge, jusqu'à la voix, tout fait de cet homme un Sosie de notre pauvre ami. Comme je lui demandais si les qualités intellectuelles étaient à l'avenant : « Celles-là diffèrent du tout au tout, me répondit Vidot, le fermier est brutal, commun, cupide. »

— Est-ce tout ? demanda Vitelleschi, du ton d'un homme à demi satisfait.

— Je crois !... fut la diplomatique réponse d'Ortiz.

— Tu parlais d'une idée drolatique dont le revers était sérieux, répliqua le chef. Parle !

— Je pensais, dit Ortiz, qu'on pourrait faire venir le fermier de Montferrand... »

Cabano bâilla de grands yeux, tandis que le général tombait en une sombre méditation.

« Mon idée est-elle donc si mauvaise ? demanda Ortiz avec une modestie singulière en dévisageant le général.

— Mauvaise ? s'écria Vitelleschi. Elle est parfaite, elle vaut un million. Ne tarde pas, Ortiz, pars pour Besançon, amène le fermier. D'après la description de Vidot, on en peut tout faire. Il est brutal, cupide, commun, et la cupidité engendre toutes les énormités. »

Il accentua ces derniers mots, qui eurent l'air de la plus âpre critique prononcée sur soi par le jugement le plus impersonnel.

« Ma réfutation de Galilée est bien ajournée, soupira Ortiz.

— Va, pars, tu es l'homme de cette entreprise, dit Vitelleschi. Que ton pamphlet paraisse quinze jours plus tard! Il se tourna vers Cabano et lui dit d'un air triomphant : « Tu me demandais quel plan j'avais conçu au cas de l'arrivée de Villiers? Vois comme les circonstances règnent! Par un instinct mystérieux j'étais contre l'ébruitement de la disparition de M. d'Ancier, vois comme je suis rémunéré. Nous avons maintenant plus qu'un subterfuge heureux, plus qu'une intrigue bien nouée, nous avons M. d'Ancier. »

Cabano embrassa son habile confrère.

« Tu nous a sauvés de la terreur de Villiers Gautriot, s'écria-t-il.

— Prends des ailes, dit Vitelleschi, que nous gagnions du temps! Ton esprit armé de toutes pièces n'a pas besoin de mes instructions. Amène-nous le fermier et je me charge de tout. Ici, Cabano, le mot d'ordre est : M. d'Ancier est parti, mais revient dans douze jours. Tu m'entends? »

Cabano s'inclina.

Une heure après, le père Ortiz prenait la route de Besançon.

(La suite à un prochain numéro.)

CHRONIQUE LITTÉRAIRE D'ALLEMAGNE

HENRI DE KLEIST

Œuvres de Kleist, précédées d'une introduction par Louis Trieck. 1821. — ***Sa vie et sa correspondance avec sa fiancée***, par Bulow. 1848. — ***Nouvelle édition de ses œuvres***, précédée d'une ***introduction***, par Julien Schmidt. 1859. — ***Sa correspondance avec sa sœur***, publiée par Kobberstein. 1860. — ***Les écrits politiques***, publiés par Rudolphe Koepke. 1862.

Henri de Kleist, dont le talent et le caractère ont été longtemps méconnus, est aujourd'hui l'un des écrivains les plus populaires de l'Allemagne. Ses nouvelles, *Michel Kohlhaas*, la *Marquise d'O.*, les *Fiançailles à Saint-Domingue*, sont considérées comme les modèles du genre ; et ses drames, *Catherinette de Heilbronn*, le *Prince de Hombourg*, la *Cruche cassée*, obtiennent le même succès, à la représentation ou à la lecture, que les pièces de Gœthe et de Schiller. Quant à son histoire, dont le dénoûment a été si prématuré et si tragique, elle éveille partout, chez les esprits sévères comme chez les âmes sensibles, le plus légitime et le plus sympathique intérêt. La littérature et la politique, la poésie et la patrie se le disputent tour à tour comme un de leurs plus fervents apôtres et citent avec un égal orgueil sa *Hermannschlacht* et sa *Catherinette de Heilbronn*. On connaissait depuis longtemps ses œuvres littéraires, réunies et publiées pour la première fois par Louis Trieck en 1821, et rééditées par M. Julien Schmidt en 1859; on connaissait aussi sa correspondance, dont M. Édouard de Bulow avait publié une partie en 1848, et dont M. Koberstein nous avait donné le reste en 1860. Mais on ne possédait pas encore les écrits politiques qui avaient paru ou dû paraître de 1808 à 1811 dans quelques journaux de Dresde, de Prague et de Berlin, où ils étaient restés enfouis. Un éditeur patient et dévoué, M. Rudolphe Koepke, mécontent de cette lacune, a eu le courage de s'enfoncer dans cet amas de poussière et de paperasses, pour y recueillir les rares et précieux articles échappés à la plume de son auteur favori. Le résultat de ses laborieuses recher-

ches a été la publication d'un petit volume qu'il a fait précéder d'une excellente préface, et qui a été accueilli par le public avec une véritable reconnaissance. Le nouveau recueil se compose de satires dirigées contre l'Empire français, et rédigées sous formes de lettres, de fables, de dissertations, ainsi que d'articles de fond, destinés à réveiller le patriotisme endormi des Allemands. Il s'y trouve aussi quelques compositions étrangères à la politique, et reproduisant des anecdotes ou des critiques dramatiques. Mais avant d'offrir au lecteur la traduction de quelques-unes des premières, nous croyons lui être agréable en lui donnant une légère esquisse de la vie et des travaux de l'auteur; il comprendra mieux l'intérêt qui s'attache en général à sa personne et en particulier à la récente publication dont il a été l'objet.

Henri de Kleist naquit en 1776, à Francfort-sur-l'Oder, où son père était en garnison. Il reçut sa première éducation dans la maison paternelle, sous la direction d'un jeune précepteur qui suivait encore les cours de l'université, et en compagnie d'un de ses cousins, qui s'est aussi donné la mort plus tard. Il ne serait donc pas improbable que les deux enfants eussent puisé, dès cette époque, soit dans leurs rapports soit dans leur enseignement, ce germe fatal du suicide qui devait sitôt étouffer en eux l'amour de la vie et le sentiment du devoir. Le développement de l'imagination, la surexcitation de la sensibilité suffisaient à préparer ce funeste résultat. Quoi qu'il en soit, le professeur s'est plu dans la suite à rendre justice à son élève, en faisant l'éloge de son caractère aimable, de son intelligence brillante et surtout de son vif amour pour l'étude.

A onze ans, le jeune Kleist, ayant perdu ses parents, fut envoyé à Berlin et mis en pension chez un pasteur de la ville. A dix-neuf ans, il entra comme enseigne dans le régiment de la garde à pied, qui était en garnison à Postdam, et fit en cette qualité la campagne du Rhin. C'était alors un beau jeune homme, aux manières distinguées, à l'esprit cultivé, aimant le monde et passionné pour la musique. Mais un amour malheureux vint tout à coup altérer son humeur et changer ses habitudes: il évita la société, rechercha la solitude et se remit à l'étude des mathématiques et de la philosophie. Il s'aperçut alors que la vie militaire ne convenait ni à ses goûts ni à son caractère. « Les plus grandes merveilles de la discipline militaire, écrit-il à un de ses amis, qui faisaient l'étonnement des connaisseurs, n'excitaient que mon plus profond mépris; les officiers étaient pour moi autant de maîtres d'exercice, les soldats, autant d'esclaves; et lorsque le régiment se livrait à ses évolutions, il me semblait voir un monument vivant de la tyrannie. Il arriva alors que je commençai à ressentir vivement la mauvaise impression que ma position faisait sur mon caractère. J'étais souvent obligé de punir alors que j'aurais voulu pardonner, ou de pardonner alors que j'aurais dû punir, et dans les deux cas, je me considérais moi-même comme coupable. Dans de tels moments, je devais naturellement éprouver le désir d'abandonner une carrière dans laquelle j'étais sans cesse tourmenté par deux principes tout à fait contraires, et où j'étais toujours dans l'incertitude si je devais agir comme homme ou comme officier, car dans l'état actuel de l'armée, je croyais impossible de concilier les devoirs de tous deux. » Il crut donc qu'il était de son devoir de quitter

une carrière où ses moindres actions se trouvaient en opposition avec sa conscience, et il se retira du service avec le grade de lieutenant en second. C'était en 1799, et il avait vingt-trois ans. Il se rendit aussitôt à Francfort-sur-l'Oder, sa ville natale, pour y suivre les cours de l'université et y achever ses études. Ses amis et ses parents, sa tante et sa sœur Ulrique surtout, essayèrent en vain de l'en dissuader en lui représentant son âge et son peu de fortune, ainsi que les difficultés et les retours qu'il éprouverait dans le choix d'une carrière libérale : il resta sourd à leurs prières et à leurs représentations. Le caprice et l'entêtement étaient cependant tout à fait étrangers à sa résolution ; en agissant ainsi, il ne faisait que suivre les principes d'une philosophie qu'il croyait être celle de la vérité, et qui lui montrait le but de la destinée humaine dans le développement intellectuel et moral de l'homme. Voici comment il était arrivé à cette philosophie, et quels étaient les devoirs qu'elle lui imposait. « J'étais bien jeune et me trouvais, je crois, sur le Rhin, lorsque la lecture d'un ouvrage de Wieland m'avait déjà persuadé que le perfectionnement était le but de l'homme. Je croyais qu'après la mort, nous passerions, du degré de perfectionnement que nous aurions atteint ici-bas, à un degré plus élevé où nous pourrions nous servir du trésor de vérité que nous aurions amassé sur cette terre. Cette pensée donna peu à peu naissance en moi à une religion individuelle, et poussé par le désir de ne jamais rester au même point, mais de chercher sans cesse à atteindre un degré plus élevé, le développement devint bientôt l'unique principe de mon activité. Le développement intellectuel et moral me parut le seul but digne de nos efforts, et la vérité le seul trésor digne de notre possession. »

Il s'accoutuma bien vite à la vie universitaire qu'il menait pour la première fois, mais à laquelle il s'était suffisamment préparé pendant les loisirs de la garnison. « J'ai toujours été étudiant plutôt que soldat, » disait-il. Il reprit l'étude des langues anciennes qu'il avait toujours fort négligée, et continua celle de la philosophie et des mathématiques, qu'il n'avait jamais tout à fait abandonnée. Il se livra au travail avec une telle ardeur que son esprit perdit un peu de son élasticité et qu'il tomba d'abord dans de risibles distractions qui eussent ravi la Bruyère, et plus tard dans un profond abattement contre lequel il pouvait à peine réagir. « Je crois, écrit-il un jour à sa sœur, que je me suis trop appliqué à Francfort, car depuis ce moment mon esprit est étrangement abattu. » Cependant, il pouvait, avec raison, compter cette époque parmi les plus heureuses de sa vie : entouré de la troupe bruyante de ses frères et sœurs qui le chérissaient, tantôt il se livrait à leurs jeux avec un charmant abandon, tantôt, au contraire, il leur faisait la leçon comme un grave professeur. Ce dernier rôle surtout paraissait lui convenir tout particulièrement. Il corrigeait leur prononciation défectueuse, dirigeait leur lecture, surveillait leur style et, du haut d'une chaire placée dans un coin du salon, leur faisait un cours sur l'histoire de la civilisation. Il prenait son rôle au sérieux, et ne souffrait ni la moindre distraction ni la moindre légèreté de la part de son jeune et pétulant auditoire. La leçon troublée, ne fût-ce même que par un simple éclat de rire, était aussitôt suspendue et renvoyée indéfiniment, et cette perspective suffisait à maintenir l'ordre. Quelques

amies de sa sœur Ulrique assistaient aussi à ces leçons, et l'une d'elles, sans doute plus attentive que les autres, ne tarda pas à toucher le cœur du grave professeur. Ils négligèrent un peu tous deux l'histoire de la civilisation et, après s'être déclaré un mutuel et éternel amour, ils se fiancèrent secrètement. Cet engagement modifia ses projets d'avenir : pressé de se créer le plus tôt possible une position qu'il pût offrir à sa fiancée, il quitta l'université et se rendit à Berlin dans l'espérance d'y obtenir promptement un poste de secrétaire ou d'attaché d'ambassade. Les parents de sa fiancée, auxquels il avait enfin consenti à déclarer ses intentions, n'envisageaient pas l'avenir sous des couleurs aussi riantes; mais ils n'essayèrent pas de changer sa résolution, de peur de le décourager tout à fait, et ils le laissèrent partir.

Quelque temps après son arrivée à Berlin, qui avait eu lieu dans le courant de l'été 1800, il fit un voyage à Vienne dont le but est resté secret. Dans sa correspondance avec sa sœur et avec sa fiancée, il n'en parle que d'un ton mystérieux et s'en promet les plus grands résultats. On a dit alors qu'il s'agissait d'une mission politique; dans tous les cas, elle ne devait pas être d'une nature bien pressante, car il s'arrêta deux mois à Wurtzbourg, plongé dans l'admiration de la nature et dans les spéculations de la métaphysique. A son retour à Berlin, il parut d'abord très-satisfait du résultat de son voyage et de ses méditations : d'un côté il était bien accueilli à la cour, et les princes avaient mille attentions pour lui; de l'autre, son horizon s'était agrandi, sa pensée avait pris plus d'essor, et il se sentait capable de réaliser bientôt la promesse qu'il avait faite à sa fiancée. Mais sa confiance ne devait pas durer jusqu'à la fin de l'hiver. Au lieu d'un poste de secrétaire d'ambassade et même d'ambassadeur, qu'il s'était flatté d'obtenir bientôt, on lui offrit une place de commis au ministère des finances. La chute était trop forte et il se retira tout meurtri dans son amour-propre, en refusant fièrement de consacrer son temps à aligner des chiffres et à dresser des listes de statistiques. Cet échec le dégoûta tout à fait des charges publiques; il s'observa attentivement et reconnut qu'il n'était pas fait pour la carrière administrative. « Je ne conviens pour aucun emploi, écrit-il à sa fiancée. L'ordre, l'exactitude, la patience sont des qualités qui sont indispensables dans un emploi, et qui me font tout à fait défaut. Je ne travaille avec plaisir qu'à mon développement intellectuel et moral; là, je suis infatigable. Je déroberais le temps que je dois à mes fonctions pour le consacrer à mon éducation. » Il propose alors à sa fiancée de se marier, et d'aller se fixer aussitôt dans le midi de la France, où il pourra apprendre le français et enseigner en même temps la philosophie de Kant. « Ce séjour, lui écrit-il encore, me serait agréable pour trois raisons. D'abord, parce qu'à cette distance il me serait facile de vivre à ma fantaisie, sans entendre les conseils de mes bons amis qui ne comprennent ni mon caractère ni mes projets. Ensuite parce que je pourrais vivre quelques années, ainsi que je le désire, tout à fait inconnu. Enfin, et c'est ici la raison principale, parce que je pourrais y étudier à fond la langue française dont la connaissance est nécessaire à mon projet de révéler à ce pays la nouvelle philosophie qui y est encore tout à fait inconnue. » Rien de plus beau que ce projet; mais pour l'exécuter, il fallait connaître à fond la philosophie de

Kant, et Kleist n'en avait qu'une connaissance superficielle. Quoiqu'il se fût toujours occupé de philosophie, il avait borné ses recherches et ses méditations à l'étude de la morale et de la logique ; ses seuls maîtres étaient Wieland, Rousseau et ses professeurs de Francfort, qui n'avaient probablement pas encore adopté la *Nouvelle Philosophie*. Dès qu'il eut conçu le dessein d'aller en France pour y faire connaître les grandes découvertes de Kant, il se mit donc sérieusement à les étudier par lui-même. Affranchi de tout devoir, puisqu'il avait refusé d'entrer au ministère des finances, fréquentant peu le monde, où il ne se trouvait pas à son aise, et ne voyant que quelques officiers de ses amis, comme MM. Rhule, Pfuel, etc. il put consacrer tout son temps et toute son attention à cette grande étude. Mais, ici encore, il fut cruellement déçu dans son attente : il cherchait la vérité, et il ne trouva que le doute et l'incertitude; il croyait à la vertu, et il vit cette croyance s'abîmer avec celle de l'immortalité de l'âme et de la destinée morale de l'homme dans le sombre gouffre du scepticisme. A partir de ce moment, il sent qu'il n'y a plus de bonheur pour lui, et que c'en est fait de son repos et de son activité. Mais laissons-le raconter lui-même à sa fiancée ses regrets et son désespoir : « Il y a quelque temps, lui dit-il, j'appris à connaître la philosophie de Kant, et je dois te faire part là-dessus d'une pensée qui, j'en suis certain, ne te causera pas une émotion aussi profonde et aussi douloureuse que celle qu'elle m'a causée... Si tous les hommes avaient des verres de couleur verte à la place de leurs yeux, ils jugeraient que les objets sont verts, et ils ne pourraient jamais décider si leurs yeux leur présentent les objets tels qu'ils sont, ou si leur organe n'y ajoute pas quelque chose qui ne leur appartient point. Il en est de même de l'entendement. Nous ne pouvons pas décider si ce que nous nommons la vérité est vraiment la vérité, ou si ce n'en est qu'une apparence. Dans ce dernier cas, la vérité que nous chercherions à saisir ici-bas ne serait plus rien après la mort, et il serait inutile de chercher à acquérir un trésor que nous pussions emporter dans la tombe. Si cette pensée ne te frappe pas au cœur, ne ris pas d'un malheureux qu'elle a profondément blessé dans ce qu'il a de plus sacré. Mon noble, mon unique but s'est évanoui, et je n'en ai plus. Depuis que cette conviction est entrée dans mon âme, je n'ai plus touché de livres. J'ai parcouru ma chambre, je me suis assis à ma fenêtre ouverte, j'ai couru dans la rue ; une agitation intérieure m'a entraîné dans les tabagies et dans les cafés; pour me distraire, j'ai été au théâtre et au concert; pour m'étourdir, j'ai même fait une folie; et cependant, au milieu de cette agitation intérieure, la seule pensée qui occupât mon âme et la remplît d'angoisse était celle-ci : Ton but, ton noble et unique but s'est évanoui! » Enfin, il ajoutait en terminant sa lettre : « Au milieu de cette angoisse une pensée m'est venue. Chère amie, laisse-moi voyager! Il m'est impossible de travailler, et pourquoi travaillerais-je? Je n'en sais rien. Si je reste chez moi, je me croiserais les bras et je penserais. Le mouvement du voyage me sera plus supportable que cette oisiveté. Si c'est une erreur, elle se laisse du moins réparer et elle me préserve d'une autre qui serait peut-être irréparable. Aussitôt que j'aurai recueilli une pensée qui me console, aussitôt que j'aurai conçu

un but que je puisse de nouveau poursuivre, je te jure que je m'en reviendrai. »

Son désespoir est si profond, sa douleur si sincère et si respectable qu'on lui pardonne volontiers de s'y abandonner sans réserve, et d'y sacrifier avec un amer plaisir ses projets d'avenir et de bonheur. Le séjour de Berlin, où il avait fait les plus tristes expériences, lui était devenu insupportable, et, ainsi qu'il le déclare à sa fiancée, il lui fallait absolument entreprendre un voyage pour changer le cours de ses idées et ramener le calme dans son cœur. Il se décida pour Paris, et comme, pour obtenir un passe-port, il devait déclarer ce qu'il y allait faire, il dit qu'il y allait pour étudier les sciences sous la direction de Lalande, de Laplace, etc. Sur une telle déclaration, on s'empressa de lui accorder sa demande, et on joignit à cette faveur plusieurs lettres de recommandation dont il se souciait fort peu ; car en réalité le but de son voyage était bien moins l'étude que la distraction. Il prit avec lui sa sœur Ulrique, qu'il aimait beaucoup et qui le payait bien de retour. « Tu es la seule qui m'aimes véritablement, lui disait-il, parce que tu es la seule qui me comprennes parfaitement. » Il mit souvent son dévouement à l'épreuve, soit par les singularités de son caractère qui devint de jour en jour plus suceptible et plus sombre, soit par l'insouciance de sa conduite et le désordre de ses finances. Lorsqu'il eut dissipé son modeste héritage, elle mit le sien à sa disposition, et l'on est forcé de reconnaître qu'il abusa plus d'une fois d'une générosité dont il aurait pu, dont il aurait dû se passer en se livrant à un travail plus régulier. Dès qu'il avait besoin d'argent, il s'adressait à elle sans façon, et l'on ne sache pas qu'elle lui ait jamais fait de refus ni de reproches. Elle aimait son frère, ainsi qu'il le disait, parce qu'elle le comprenait. Elle avait une intelligence distinguée, un jugement prompt et sûr et beaucoup de lecture. Mme de Genlis, qui apprit à la connaître à Paris, essaya, plus tard, mais en vain, de la rappeler auprès d'elle pour lui confier une charge importante dans une pension de la capitale. A toutes ces qualités, elle joignait un caractère d'une gaieté inaltérable. Elle n'était jamais plus heureuse que lorsqu'elle avait rendu un service à son frère, ou joué une espièglerie aux personnes qui l'entouraient. Afin d'être plus indépendante, pendant le voyage, et de pouvoir accompagner son frère partout, elle porta presque continuellement un costume masculin, et ce qu'il y eut d'assez singulier, c'est que sous ce déguisement personne ne découvrit son sexe, si ce n'est un vieil aveugle de Paris, qui se nommait Dubon, et qui jouait de la flûte au Palais-Royal.

Leur voyage fut une véritable partie de plaisir. Partis de Berlin, dans les premiers jours de printemps, ils traversèrent lentement l'Allemagne : la voiture et les chevaux leur appartenaient, et ils s'arrêtaient où et quand ils le voulaient. « Nous voyageons, écrit-il à sa fiancée, comme les anciens chevaliers qui allaient de château en château ; nous faisons halte et nous échangeons une parole amicale avec les gens. » Ils s'arrêtèrent quelques jours à Dresde, où ils eurent beaucoup à voir et à admirer, soit dans les magnifiques environs de cette ville, soit dans les mille collections qu'elle possède. A la vue du chef-d'œuvre de Raphaël, il eût

voulu se faire peintre ; en entendant la musique de la chapelle royale, il fut sur le point de se faire catholique. « Ah ! une goutte seulement du fleuve de l'oubli, et j'aurais abjuré avec délices ! » Enfin, une jeune et belle personne, Mlle de Schlieben, faillit lui faire oublier sa fiancée : il entra en correspondance avec elle, et lui écrivit de Paris sur un ton assez tendre : « Si vous voulez vous épargner des pleurs, lui dit-il, attendez peu de chose de ce monde ; il ne peut rien donner qui puisse rendre un cœur pur vraiment heureux. Lorsqu'il fait nuit, regardez quelquefois au ciel... De jour, il est vrai, nous voyons cette belle terre ; mais la nuit nous voyons les étoiles. »

Ce passage n'est pas une déclaration, sans doute, mais il l'effleure ; quand on parle à une jeune personne de la lune et des étoiles, on est bien près de l'aimer.

De Dresde, ils se rendirent à Leipsick, où Ulrique commit une légère infraction aux règlements universitaires. Curieuse d'entendre le célèbre Platner, philosophe et médecin, elle assista à son cours de physiologie sous le costume d'un étudiant. Aucun des nombreux auditeurs ne reconnut le déguisement, et le professeur, qui l'avait permis et même recommandé, afin d'éviter toute distraction, dut leur paraître encore plus intéressant que d'habitude.

A Halberstadt, les deux voyageurs visitèrent le vieux Gleim, qui les accueillit très-bien en souvenir de son ami Éwald Kleist qui portait le même nom qu'eux ; à Gœttingue, ils allèrent voir le célèbre Blumenbach. Enfin, après avoir éprouvé deux accidents qui auraient pu avoir le plus triste dénoûment, l'un à Francfort-sur-le-Mein, où leurs chevaux s'emportèrent et brisèrent la voiture dans laquelle ils se trouvaient, l'autre, à Cologne, où une tempête faillit faire chavirer la barque dans laquelle ils traversaient le Rhin, ils arrivèrent sains et saufs à Paris dans la première quinzaine de juillet. L'illustre Lalande, à qui ils avaient été recommandés, leur offrit un logement chez lui ; mais Kleist ne profita ni des avantages d'un tel séjour, ni des lettres de recommandation qu'on lui avait remises à Berlin pour quelques savants de Paris. Le voyage l'avait agréablement distrait, sans lui rendre toutefois la paix du cœur. Il était sombre, taciturne, et si sa sœur essayait de dissiper son chagrin par des conseils ou par des tendresses, il s'en offensait aisément, et gardait un silence farouche pendant plusieurs jours. Il a reconnu plus tard que c'était moins l'esprit que le corps qui était souffrant chez lui. Dans une telle disposition d'esprit, il devait juger sévèrement les Français en général, et les Parisiens en particulier. « Jamais nation, dit-il, ne fut plus mûre pour la ruine que celle-ci. » Il ne voit partout que la corruption et l'infamie, et ce spectacle le confirme dans son doute sur la légitimité et sur la nécessité du développement intellectuel de l'homme. « Quelquefois, dit-il, lorsque je vois dans les bibliothèques les œuvres de Rousseau et de tant d'autres, magnifiquement reliées et rangées dans des salles superbes, je me demande à quoi elles ont servi. » Il reprend la vieille thèse paradoxale de Rousseau, et fait plus que de la développer à nouveau, il l'adopte pour sa règle de conduite. Désormais il ne veut plus étudier, il veut agir ; une belle action lui paraît infiniment préférable à une belle connaissance. Ainsi, le séjour de Paris, tout abominable qu'il lui parût, l'amena peu à peu à prendre une résolution.

C'était beaucoup pour lui, dont l'énergie et le courage s'étaient considérablement affaiblis pendant la lutte philosophique qu'il avait soutenue. Mais sa résolution une fois prise, il s'agissait de l'exécuter, et ici encore il retrouvera une vigueur de décision qui ne lui était plus ordinaire. Il résolut d'aller en Suisse pour y acheter une ferme et s'y faire agriculteur. « Sais-tu, écrit-il à sa fiancée, ce que les anciens font lorsqu'il ont brigué pendant cinquante ans la fortune et les honneurs? Ils s'établissent à la campagne et cultivent la terre. Alors, et seulement alors, ils se nomment sages! Dis-moi, ne serait-il pas plus prudent d'aller tout d'abord où l'on doit se rendre enfin? » Sa sœur, bien loin de l'encourager, s'oppose fortement à son projet: « J'ai dû livrer un grand combat avec Ulrique, écrit-il encore. Elle tient l'exécution de mon plan pour impossible, et ne croit pas qu'il me rende jamais heureux. » Sa fiancée pensait de même, et se hâta de le lui dire; mais soit que dans sa lettre elle prît un ton de fermeté inaccoutumé, soit qu'elle ne ménageât pas assez ses expressions, Kleist se crut offensé et considéra leurs fiançailles comme rompues. Il ne lui répondit que cinq mois après pour le lui annoncer. Cet événement, quelque pénible qu'il fût pour lui, l'affecta cependant moins vivement qu'il ne l'eût fait, avant la triste expérience dont il avait été victime dans ses recherches philosophiques. Depuis ce moment, incertain sur son propre sort, il avait éprouvé quelque scrupule à le faire partager à sa fiancée: « Je me suis souvent demandé, lui écrivait-il dès son arrivée à Paris, s'il n'était pas de mon devoir de t'abandonner. » Ce qui pouvait aussi calmer un peu sa douleur était le sentiment que, pendant leur liaison, il avait tout fait pour préparer un semblable dénoûment. Tour à tour capricieux, exigeant et sentencieux, il avait traité sa fiancée en maître plutôt qu'en amant: il lui donnait des leçons de style, lui apprenait à penser, et lui recommandait surtout l'impératif catégorique de Kant. « Je me réjouis, lui écrivait-il un jour, satisfait de ses progrès, je me réjouis de ne plus te reconnaître lorsque je te reverrai. »

Il devait, en effet, la revoir quelques années plus tard, et ne plus la reconnaître : elle était mariée et aimait beaucoup son mari, ce qui ne l'empêcha pas toutefois de bien accueillir son ancien fiancé, et d'écouter avec intérêt la lecture qu'il lui faisait de ses nouvelles et de ses drames.

Après la rupture de ses fiançailles, Kleist ne songea plus qu'à se hâter de quitter Paris et d'aller se fixer en Suisse. Il reconduisit sa sœur jusqu'à Francfort, d'où il se rendit à Berne pour y passer l'hiver. Son intention avait d'abord été d'acheter une ferme et de la faire valoir; sa bonne sœur lui avait déjà envoyé la somme nécessaire à cet effet, mais l'occupation du pays par les Français lui fit concevoir des craintes sur l'avenir et le détourna de son projet. En même temps, il avait fait la connaissance de quelques écrivains, entre autres de Zschokke et du fils de Wieland. A leur contact, il sentit s'éveiller en lui le talent poétique, et il put dire avec fierté: Moi aussi, je suis poëte! Son début fut la composition d'une tragédie, intitulée la *Famille Schoffrenstein* qui renferme des beautés de premier ordre et dignes des chefs-d'œuvre de Shakspeare. Le dénoûment seul en est défectueux: « Lorsque Kleist nous lut un jour sa tragédie de la *Famille Schoffrenstein*, dit Zschokke, le rire des auditeurs et de l'auteur lui-

même devint si bruyant et si prolongé au dernier acte qu'il fut impossible d'arriver jusqu'à la scène du meurtre. » Il n'avait pas encore achevé cette pièce, qu'il en commençait déjà une seconde, dont il avait trouvé le sujet dans une de ses réunions avec ses deux amis Wieland et Zschokke, et qui est devenue sous sa main un véritable chef-d'œuvre de verve comique. « Nous nous réunissions aussi, écrit Zschokke à ce sujet, comme les bergers de Virgile pour nous livrer à une lutte poétique. Il y avait dans ma chambre une gravure française : la *Cruche cassée.* Il nous sembla voir, dans les personnages qui s'y trouvaient représentés, deux amants plongés dans la tristesse, une mère en fureur tenant une cruche peinte et un juge de paix affecté d'un gros nez. Wieland composa là-dessus une sottise, Kleist une comédie et moi un conte. C'est la *Cruche cassée* de Kleist qui a remporté le prix. » Enfin, Kleist était animé d'une telle ardeur poétique qu'il avait déjà entrepris la composition d'une nouvelle tragédie, intitulée *Robert Guiscard*, lorsqu'il tomba tout à coup dangereusement malade : tant d'émotions et tant de travaux avaient complétement épuisé ses forces. Il était alors dans un chalet, situé sur les bords du lac de Thun, où il avait passé l'été, et sur la porte duquel il avait fait graver cet étrange quatrain :

Je viens je ne sais d'où !
Je suis je ne sais quoi !
Je vais je ne sais où !
Je m'étonne d'être si joyeux !

Aux premières nouvelles de sa maladie, sa sœur accourut auprès de lui pour le soigner, et dès qu'il fut rétabli, grâce à ses soins et à son amour, elle l'emmena en Allemagne.

Il s'arrêta d'abord à Iéna, où il fut bien reçu par Schiller, ensuite à Weimar, où Gœthe lui fit également un bon accueil, et de là, il alla se fixer quelque temps à Osmanstaedt, auprès de Wieland, à qui son fils avait parlé de lui comme d'un génie extraordinaire, et qui, sur cette recommandation, le traita comme un membre de la famille. L'auteur *d'Obéron* ne put résister à l'amabilité de son hôte, et il fut bientôt avec lui d'une franchise et d'une confiance toutes juvéniles. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir avec regret qu'au lieu de répondre à ses avances, Kleist conservait avec lui un air mystérieux et taciturne. Il était distrait, répondait à peine aux questions qu'on lui faisait, et ne desserrait ordinairement les dents que pour murmurer des aparté inintelligibles. Il avoua un jour pour excuser sa conduite, qui paraissait de plus en plus singulière, qu'il était occupé d'une tragédie, et après s'être fait longtemps prier, il lut, une après-midi à son hôte curieux, les quelques scènes seulement qu'il avait écrites. « Je vous avoue que j'en fus étonné, écrivit Wieland à un de ses amis ; et, en admettant que le reste réponde à ce que j'ai entendu, je ne crois pas exagérer en vous assurant que, si le génie d'Eschyle s'unissait à celui de Sophocle et à celui de Shakspeare pour produire une tragédie, ce serait certainement celle de la mort du Normand Guiscard de Kleist. A partir de ce moment, continue-t-il, j'ai eu la

conviction que Kleist est né pour combler le vide qui existe dans notre littérature dramatique et qui, selon moi, n'a encore été comblé ni par Schiller, ni par Gœthe. » Il l'encouragea vivement à achever son travail, mais sans obtenir beaucoup de succès. Kleist lui en représentait les difficultés, en lui parlant de l'idéal élevé qu'il avait conçu, et bientôt après il partait avec son œuvre inachevée pour Leipsick et pour Dresde.

Il retrouva dans cette dernière ville quelques-uns de ses amis, entre autres M. de Pfuel ainsi que Mlle de Schlieben qui, plus heureuse que lui, était toujours fiancée. L'affection qu'il lui avait conservée abrégea même considérablement son séjour dans la capitale de la Saxe. La voyant souffrir de l'incertitude où elle était sur le sort de son fiancé, qui devait être en Suisse, et qui la laissait sans nouvelles, il prit tout à coup une résolution chevaleresque, et partit à sa recherche en compagnie de M. de Pfuel.

Les deux amis parcoururent la Suisse à pied, et, n'y ayant pas trouvé l'amant négligent, ils se rendirent dans le Milanais, où on leur avait dit qu'il devait être. Mais leurs nouvelles recherches n'ayant pas été plus heureuses que les précédentes, ils revinrent sur leurs pas, et, au lieu de rentrer directement en Allemagne, ils poussèrent une pointe jusqu'à Paris. Pendant tout le voyage, Kleist avait été d'une humeur très-capricieuse et très-irritable : un mot, un geste qu'il interprétait mal, le mettait dans des transes dont il ne revenait que difficilement. Cette funeste disposition, augmentée encore dans les derniers temps par les fatigues de la composition littéraire, qu'il n'avait pas interrompue un seul moment, amena une rupture entre les deux amis, dès leur arrivée à Paris. Une discussion sur l'existence et le néant (*sein oder nicht sein*) en fut l'occasion. Kleist quitta Pfuel en colère et resta longtemps dehors; lorsqu'il revint, il ne trouva qu'un billet de son ami qui lui annonçait son départ, et lui laissait le logement. Aussitôt Kleist, dont l'imagination maladive lui faisait voir partout des dangers, se hâta de brûler tous ses papiers, y compris son passe-port et la tragédie de Guiscard, à laquelle il avait travaillé pendant le voyage, et qui était probablement la cause innocente de tout ce malentendu. Il sortit ensuite de Paris avec non moins d'empressement, et se dirigea sans trop savoir pourquoi sur Boulogne. Il avait tant d'effroi ou si peu conscience de ses actes qu'il essaya mais inutilement de se faire recevoir dans une troupe de conscrits qui se rendaient au corps. Arrivé à Saint-Omer, il n'a pas encore abandonné le désir de se faire soldat, et il écrit de cette ville à sa sœur dans une fiévreuse agitation :

« Je ne puis plus me montrer digne de ton amitié, et cependant sans cette amitié il m'est impossible de vivre : je veux mourir ; mais sois tranquille, noble cœur, je mourrai de la mort des braves. J'ai quitté la capitale de ce pays et je me suis rendu sur les côtes du Nord ; je veux prendre du service dans l'armée française ; notre perte est assurée et je me réjouis à la pensée de l'immense et magnifique tombeau qui nous attend. O toi, ma chérie, tu seras ma dernière pensée ! » N'ayant pas réussi à se faire recevoir comme engagé volontaire, il se dirigea sur Boulogne dans l'espérance d'être plus heureux dans ses tentatives. Mais il fit la rencontre en route d'un chirurgien-major qui, apprenant qu'il

voyageait sans passe-port, lui représenta vivement les dangers auxquels il s'exposait. Il lui raconta que, quelque temps auparavant, un officier prussien, se trouvant dans la même situation, avait été pris et fusillé comme espion. En même temps, il lui offrit de le faire passer pour son domestique. Kleist, effrayé par ce récit, accepta avec empressement, et une fois à Boulogne, il se hâta d'aller demander un passe-port au consul de Prusse, qui ne fit aucune difficulté de lui en délivrer un. Muni de la précieuse feuille, et oubliant les projets d'engagement militaire, il se mit en route pour rentrer en Prusse. Mais à peine avait-il mis le pied sur le sol allemand, qu'il tomba dangereusement malade, et resta près de six mois alité dans la ville de Mayence. Ses parents et ses amis ignoraient son sort, et ne savaient ce qu'il était devenu. Ils ne l'apprirent qu'à son arrivée à Berlin, qui eut lieu au commencement de l'été de 1804. Sa sœur Ulrique s'empressa de se rendre auprès de lui. Elle lui représenta les inconvénients et les dangers de la carrière littéraire, à laquelle elle attribuait ses récents malheurs, et l'encouragea vivement à entrer dans l'administration. D'après les conseils et sur la recommandation de ses amis, il demanda et obtint, dans le courant de l'automne, une place de surnuméraire appointé dans les Domaines, à Kœnigsberg. Il s'y remit peu à peu de ses dernières et fortes émotions, et comme ses fonctions administratives lui laissaient beaucoup de loisir, il se livra bientôt avec une nouvelle ardeur à ses travaux littéraires. Il revit attentivement ses premières compositions, écrivit *Michel Kohlhaas* qui, suivant l'expression d'un critique, appartient aux créations les plus remarquables de la littérature allemande, ainsi que la *Marquise d'O*, dont il emprunta le sujet aux *Cent Nouvelles nouvelles*, de Mme Gomez, et traduisit avec intelligence et avec bonheur l'*Amphitryon* de Molière. Son activité littéraire n'en serait pas restée là si elle n'avait été tout à coup arrêtée dans son plus vif essor par les soucis et les préoccupations de la politique. Napoléon venait de déclarer la guerre, et sa rapide et brillante campagne faisait saigner le cœur de Kleist : il oubliait, en ce moment, qu'il était Prussien pour se souvenir qu'il était Allemand. L'inaction armée du roi de Prusse lui semblait une trahison, et lui annonçait en même temps de nouveaux malheurs prêts à fondre sur la patrie allemande. « N'est-tu pas persuadé avec moi, écrivait-il à son ami Ruhle, que les Français nous attaqueront, si nous continuons à rester les armes à la main et à menacer leur retraite de l'Autriche? Pourquoi le roi, aussitôt après le passage des Français à travers la Franconie, n'a-t-il pas convoqué ses États? Pourquoi ne leur a-t-il pas exposé la situation dans un discours éloquent? s'il s'était adressé à leur honneur pour leur demander s'ils veulent être gouvernés par un roi maltraité, est-ce que le sentiment national ne se serait pas éveillé en eux? Et si ce sentiment s'était montré, n'aurait-ce pas été l'occasion de leur déclarer qu'il ne s'agissait pas en cette occurrence d'une guerre ordinaire? Il s'agissait d'être ou de ne pas être, et, s'il n'avait pu augmenter son armée de trois cents mille hommes, il ne lui restait qu'à mourir avec honneur. Ne crois-tu pas qu'on aurait pu faire une telle levée? S'il avait fait battre monnaie avec sa vaisselle d'or et d'argent, s'il avait renvoyé ses valets de chambre et ses chevaux, toute sa famille l'aurait suivi et, après cet exemple, il aurait demandé ce que la nation pensait faire. Je

ne sais pas comment il trouve son dîner servi dans sa vaisselle d'argent, mais je sais que l'Empereur ne trouve pas le sien bon à Olmutz. » Ses prévisions et ses craintes se réalisèrent, et l'année suivante, la Prusse fut attaquée à son tour. Cet événement l'affecta encore plus vivement que le précédent, et altéra même sensiblement sa santé déjà si éprouvée et si faible. Il avait souvent la fièvre, et restait des journées entières au lit. Il est vrai que, pour tranquilliser ses amis, il leur disait que c'était moins par maladie que par ennui. Il ne sortait presque jamais, pas même lorsqu'il était remis de ses crises, si ce n'est pour se rendre de temps en temps à son bureau. Malade ou en santé, il s'enfermait dans sa chambre, et ne voulait voir personne. « Comme ces temps sont effrayants, ma chère Ulrique, écrit-il à sa sœur, peu de temps après la bataille d'Iéna. Ah! je voudrais bien te voir assise auprès de mon lit, et tenir ta main dans les miennes. Je me sens déjà réconforté rien qu'en pensant à toi! Est-ce que vous vous sauverez? On dit que l'Empereur des Français a promis de livrer toutes les grandes villes au pillage. On peut à peine croire à un tel excès de méchanceté! Comme tout ce que nous avions prévu, il y a un an, s'est confirmé! On aurait pu écrire alors tous les journaux d'aujourd'hui. Avez-vous des nouvelles de Léopold de Pannwitz? Il n'est resté que trois officiers seulement du régiment de Moellendorff. Laisser quarante mille hommes sur le champ de bataille, et cependant ne pas remportér la victoire! C'est horrible!... Il n'est pas de moment plus heureux pour moi que celui où je vous reverrai. Nous nous embrasserons dans le sentiment de la misère générale, nous nous pardonnerons, nous nous aimerons, seule et dernière consolation qui reste à l'homme dans ces temps épouvantables.

« Ce serait effrayant, si ce furieux venait à fonder son empire. Il n'y a qu'un très-petit nombre qui comprenne quelle ruine ce serait de passer sous sa domination. Nous sommes les malheureux peuples esclaves des Romains. On a résolu le pillage de l'Europe pour enrichir la France. Cependant, qui sait ce que nous réserve la providence? » Ces sentiments de haine pour les vainqueurs, ses ennemis, et de pitié pour les vaincus, ses frères, inspireront plus tard sa *Hermanschlaht*, qui est une de ses compositions les plus vigoureuses et les plus étranges. En attendant, son inquiétude et son irritation ne faisaient qu'augmenter. A la nouvelle de la bataille d'Eylau, il n'y tint plus; il donna sa démission et partit pour Berlin. Il était accompagné de trois de ses amis, tous anciens officiers comme lui. L'un d'eux, Pfuel, quitta ses compagnons de route un peu avant d'arriver à Berlin. Les trois autres poursuivirent leur chemin, et sans trop savoir ce qu'ils feraient lorsqu'ils auraient atteint le terme de leur voyage. Mais leur incertitude ne devait pas durer longtemps: à peine arrivés, ils furent arrêtés par l'ordre du commandant français de la ville, sous prétexte que leurs passe-ports n'étaient pas en règle. C'est en vain que Kleist, qui parlait très-bien le français, essaya de se justifier en faisant voir sur leurs passe-ports, le visa des autorités françaises de Stettin. Le zélé fonctionnaire les fit saisir par deux gendarmes, et conduire au fort de Joux. « Tu peux te figurer notre effroi et nos craintes sur l'avenir, écrit-il à sa sœur, lorsque nous vîmes assimilés aux plus vils criminels, et incarcérés dans le cachot le plus horrible qu'on puisse imaginer. Cependant nous fûmes assez

heureux, le lendemain, pour convaincre un des gendarmes qui nous accompagnaient, de l'injustice dont nous étions victimes. Il devait obéir à sa consigne; mais il promit de nous recommander à chaque étape, et, en effet, à partir de ce moment, nous fûmes ordinairement logés chez les particuliers sous la garde d'une sentinelle qui se tenait à la porte de notre chambre. » Les trois prisonniers auraient pu facilement s'échapper en route; mais pleins de confiance dans la justice du général Clarke, gouverneur de Berlin, qui s'était laissé égarer un moment, mais que la sœur de Kleist allait bientôt éclairer en lui exposant la véritable situation, ils se rendirent à leur destination pour y attendre tranquillement l'ordre de leur mise en liberté. Ils l'attendirent longtemps; mais laissons de nouveau la parole à Kleist: « Après avoir été encore plusieurs fois jetés en prison, ou avoir fait, pour n'y pas aller, des démarches presque aussi pénibles, nous arrivâmes enfin le 5 mars au fort de Joux. Rien n'est aussi désolé que la vue de ce château, situé sur un roc et destiné seulement à renfermer des prisonniers.

» Il nous fallut descendre de voiture et gravir la montagne à pied; il faisait un temps affreux, et le vent menaçait à chaque instant de nous jeter du sentier étroit et couvert de verglas que nous suivions dans le fond du précipice. En Alsace et dans le reste de la Franche-Comté, le printemps commençait à paraître; à Besançon, nous avions déjà vu des roses; mais dans le château, situé sur le flanc du Jura, il y avait encore trois pieds de neige. On commença par enlever à mes deux compagnons tout l'argent qu'ils possédaient, et dans cette opération, c'est moi qui ai dû servir d'interprète. Quant à moi, on ne me prit rien, parce que je n'avais rien. On nous assura ensuite que nous serions bien traités, et on commença par nous conduire chacun dans un cachot séparé, en partie creusé dans le roc, en partie construit avec d'énormes blocs de pierres, où l'air et la lumière ne pouvaient pas pénétrer. Gauvain (l'un de ses deux amis) fut placé dans le cachot où est mort Toussaint-Louverture. Nos fenêtres étaient pourvues d'un triple grillage, et je ne sais combien il y avait de portes verrouillées derrière nous; et cependant on appelait ce lieu une prison passable, un logement supportable! Lorsqu'on nous apportait à manger, il y avait toujours un officier présent; à peine nous accordait-on un couteau et une fourchette, de crainte de nous voir commettre quelque attentat. Ce qu'il y avait de plus étrange dans cette triste situation, c'est qu'on ne nous accordait rien; mais comme on ne savait pas si nous étions des prisonniers d'État ou des prisonniers de guerre, on ignorait sur quel pied on devait nous payer. Le Français se laisserait mourir, et le monde avec lui, avant que de violer sa consigne. Cependant cette situation était trop pénible pour que mes deux compagnons, qui sont d'une faible santé, pussent la supporter longtemps. Ils désiraient un médecin et j'écrivis au commandant, qui paraissait être un homme généreux et qui avait déjà deviné le malentendu qui existait dans notre affaire. Il s'adressa au gouverneur de Besançon, qui nous fit donner d'autres cellules, qui méritaient au moins le nom de logement. Après avoir donné notre parole d'honneur de ne pas chercher à nous évader, nous pûmes ensuite aller nous promener sur les remparts; il faisait beau; les contrées environnantes étaient romantiques, et, comme mes

amis subvenaient à mes besoins, et que ma chambre m'offrait assez de commodité pour le travail, je me trouvai de nouveau satisfait et un peu consolé sur ma situation. »

Pendant ce temps, les trois prisonniers avaient envoyé un mémoire au ministre de la guerre, pour réclamer contre l'injustice dont ils étaient les victimes. Le ministre, persuadé sans doute que leur arrestation avait été le résultat d'un malentendu, donna l'ordre de les faire sortir du fort de Joux, où ils avaient passé six semaines, et de les conduire à Châlons-sur-Marne, où ils resteraient libres sur leur parole, jusqu'à ce que leur affaire fût éclaircie.

Ce nouveau séjour offrait plus de commodité pour le travail que le précédent; toutefois, Kleist ne s'y livra qu'avec une extrême modération: le ressentiment de l'injustice qu'on commettait à son égard, la douleur de voir sa patrie opprimée, le souvenir de ses amis absents, occupent presque exclusivement son cœur et sa pensée pendant les longues heures de solitude que lui laisse sa captivité. « Je travaille comme bien vous pensez, écrit-il à un de ses amis, mais sans plaisir et sans amour. Lorsque j'ai lu les journaux et que, le cœur plein d'amertume, je saisis ma plume pour écrire, je me dis comme Hamlet aux comédiens: « Eh! que m'importe Hécube! Je vis ici à Châlons aussi solitaire qu'à Kœnigsberg. C'est à peine si je remarque que je suis dans un pays étranger, et souvent il me semble rêver lorsque je pense que j'ai fait deux cents lieues sans avoir rien changé à ma situation. Il n'y a personne ici avec qui je voulusse me lier, ni parmi les Allemands, ni parmi les Français, contre lesquels j'éprouve naturellement un éloignement qui s'est encore accru par la manière dont ils nous traitent à présent. Et cependant mon cœur a besoin d'épanchement. Dernièrement, j'étais assis sur un banc, dans une promenade peu fréquentée, et il commençait à faire nuit, lorsqu'un inconnu m'adressa la parole d'une voix qui me sembla sortir de la poitrine de Pfuel. Je ne puis vous décrire la tristesse qui me saisit en cet instant. Et sa conversation avait ce caractère sérieux et intime que lui seul sait communiquer à son entretien. Il me semblait qu'il était assis près de moi, comme pendant l'été d'il y a trois ans, alors que nos entretiens revenaient sans cesse sur la mort comme sur l'éternel refrain de la vie. Hélas! c'est un état pénible que celui de la vie; c'est une véritable *fatigue* comme vous dites. Il faudrait une éternité pour apprécier les expériences dont elle est entourée; et, à peine sont-elles comprises, qu'elles disparaissent pour faire place à d'autres. » Le souvenir de sa sœur Ulrique, si bonne et si dévouée, aurait dû cependant lui faire envisager l'existence avec plus de bienveillance. S'oubliant sans cesse elle-même pour ne penser qu'à lui, dès qu'elle avait appris son arrestation, elle s'était rendue aussitôt à Berlin pour intercéder en sa faveur auprès du général Clarke. La lettre qu'elle écrivit à ce sujet à cet officier supérieur, est d'une élégance vraiment touchante, et mériterait d'être reproduite ici en entier, si l'espace le permettait. Enfin elle eut la joie de voir ses démarches couronnées de succès, et de pouvoir bientôt serrer sur son cœur ce frère qui est la personne qu'*elle aime le plus au monde*.

Kleist ne s'arrêta que quelques jours à Berlin, le temps de voir sa sœur et de

faire une visite au général Clarke, et il repartit aussitôt pour Dresde, où il espérait trouver une occupation dans la carrière littéraire. Un libraire de la ville, Arnold, avait édité sa traduction d'*Amphitryon*, et la nouvelle publication avait obtenu quelque succès. Encouragé par cet heureux début, Kleist avait l'intention de publier ses autres ouvrages, et d'entrer, s'il était possible, dans la rédaction de quelque journal. Il fut servi à souhait par les circonstances, car peu de temps après son arrivée, un écrivain d'une certaine réputation, Adam Muller, fonda un journal sous le nom de *Phœbus*, et lui confia la partie de la rédaction qui concernait spécialement la poésie et la littérature. Kleist publia alors dans les colonnes de la nouvelle feuille plusieurs fragments de sa *Penthésilée* et de sa *Cruche cassée*, ainsi que *Catherinette de Heilbronn* et la *Marquise d'O*. Ces compositions, toutes quatre fort remarquables, se trouvaient trop en dehors du courant général des idées littéraires du temps pour ne pas éveiller la susceptibilité et la sévérité des partisans de la littérature en vogue. Gœthe lui-même ne sut pas rester impartial, et il répondit à Kleist, qui lui avait envoyé son journal, par cette sévère critique de *Penthésilée*: « Je ne puis me familiariser avec cette *Penthésilée*. Elle est d'une nature si singulière et se meut dans une région si étrangère, qu'il me faut le temps de m'y habituer. Permettez-moi de vous dire aussi que je suis toujours attristé lorsque je vois des jeunes gens de talent attendre un théâtre qui doit surgir. Un juif attendant le Messie ; un chrétien la nouvelle Jérusalem ; un Portugais, don Sébastien, ne me causent pas un plus grand déplaisir. Je dirais volontiers au génie dramatique devant chaque tréteau: « *Hic Rhodus, hic salta !* » Gœthe avait parfaitement raison; mais ainsi que le fait remarquer avec beaucoup de justesse M. Julien Schmidt, il est étrange qu'il se soit exprimé de cette manière, alors qu'il écrivait Pandore, achevait Faust et protégeait les monstruosités de Zacharie Werner, à qui il faisait accorder une pension. Il fit un meilleur accueil à la *Cruche cassée*, et permit qu'on la représentât à Weimar; mais il avait eu soin auparavant de la défigurer par des coupures, qui nuisaient beaucoup à l'effet dramatique, ce qui causa un tel dépit à l'auteur, qu'il lui envoya un cartel. Avec moins de respect pour sa personne, on dirait qu'il fut jaloux de Kleist ; dans tous les cas, il ne le comprit pas. Son entourage adopta et exagéra encore ses préventions. Mme de Knebel, qui en faisait partie et vivait à la cour de Weimar, s'exprima ainsi sur le compte de Kleist : « Une comédie que nous venons de voir représenter et qui a fait sur moi et sur nous tous une impression désagréable, est la *Cruche cassée* de M. de Kleist, collaborateur du *charmant Phœbus*. Je n'aurais vraiment pas cru qu'il fût possible d'écrire quelque chose d'aussi ennuyeux et d'aussi insipide. La princesse pense que M. de Kleist a des droits à l'ordre de Saint-Lazare. La lèpre morale est aussi un vilain mal. Je crois que chez ce monsieur le sang qui aurait dû se verser sur le champ de bataille, s'est changé en encre. Dans le prochain numéro du *Phœbus* que la Princesse t'enverra bientôt, ce même écrivain apparait encore avec une affreuse histoire (la marquise d'O) longue et ennuyeuse au possible. »

Tout le monde cependant ne pensait pas comme la coterie de Weimar, et Kleist eut bientôt, soit à Dresde, soit dans le reste de l'Allemagne, un nombre

assez considérable d'admirateurs. Parmi les plus judicieux et les plus sincères, se trouvait Louis Tieck, qui habitait aussi Dresde. Il reçut Kleist avec une extrême bienveillance, écouta la lecture de ses compositions, et lui prodigua ses encouragements et ses conseils. Du vivant de son jeune protégé, il prit souvent sa défense, et après sa mort, il lui consacra quelques pages très-sympathiques et très-élogieuses. Toutefois malgré cet appui, Kleist et ses collaborateurs eurent le chagrin de voir le nombre de leurs abonnés diminuer peu à peu, et, bientôt après, ils furent forcés, vers la fin de l'année 1808, de suspendre la publication de leur journal. Ils avaient retiré peu de bénéfice de cette entreprise, et, au moment où elle marchait le mieux, Kleist avait dû souvent s'adresser à sa sœur pour lui demander de l'argent; il recourut à elle bien plus souvent encore lorsque le *Phœbus* eut cessé de paraître. Ces demandes réitérées lui coûtaient beaucoup; mais elles coûtent peut-être tout autant à l'admiration du lecteur, qui les retrouve sans cesse dans sa correspondance avec Ulrique. Il n'y a rien d'aussi pénible que de voir un homme de talent, implorer le secours d'autrui, qu'il s'adresse à sa sœur ou à son pays, peu importe. Une peine de cœur vint encore augmenter l'embarras de sa situation et lui faire prendre l'existence en dégoût : une jeune personne dont il avait fait la connaissance dans la famille de Kœrner, et qui commençait à éprouver pour lui un véritable attachement, refusa de se fiancer avec lui à l'insu de son tuteur. Ce refus lui fut si sensible, qu'il résolut de ne pas y survivre et prit à cet effet une forte dose d'opium. Heureusement, un de ses amis survint au moment où le poison n'avait pas encore produit tout son effet, et put le rappeler à la vie. Il se remit peu à peu de cette nouvelle épreuve, par les soins de l'amitié, et tâchant d'oublier ses propres souffrances, il ne pensa plus qu'à celles de sa patrie. Cet effort valut à l'Allemagne ce drame étrange et saisissant d'*Hermannschlacht*, dont chaque vers, dont chaque mot est un appel aux armes, et qu'on a surnommé avec raison la *Marseillaise* de l'Allemagne. Il fut composé en 1808, et à la même époque paraissaient les *discours* de *Fichte à la nation allemande*.

Ces deux manifestes parurent réveiller le patriotisme des cours et du peuple, et la guerre recommença, l'année suivante, entre l'Autriche et la France. Kleist partit alors plein d'espoir pour Prague, dans l'intention d'y fonder un journal destiné à maintenir les esprits dans des dispositions belliqueuses, et à les enflammer contre la domination étrangère. Un moment il crut que l'Autriche serait victorieuse et repousserait Napoléon du sol allemand : c'était après la bataille d'Aspern. Mais la bataille de Wagram vint de nouveau détruire ses illusions. Les événements de la guerre s'étaient déroulés avec tant de rapidité et d'intérêt, qu'il n'avait pas eu le temps de s'occuper de son nouveau journal; il ne l'eut pas davantage après la fin de la campagne, dont les désastres affectèrent vivement sa santé et lui causèrent une grave maladie. D'ailleurs, la conclusion de la paix, qui eut lieu au mois d'octobre, rendait inutile la fondation d'une nouvelle feuille dont l'Autriche n'aurait peut-être pas toléré l'ardent patriotisme, et Kleist se rendit à Berlin. Il passa à Francfort, où il revit la sœur de sa fiancée, et éprouva une nouvelle mortification. Lui ayant récité, un soir, une de ses poésies qu'elle

trouva charmante, elle lui demanda quel en était l'auteur. « — Vous aussi, vous ne le savez pas ! » s'écria-t-il d'un ton déchirant, en saisissant son front dans ses deux mains. « O mon Dieu ! continua-t-il, pourquoi fais-je donc des vers ?

Dans les premiers temps de son séjour à Berlin, il déploya une grande activité littéraire. Il avait retrouvé daus cette ville son ancien collaborateur, Adam Muller, avec qui il fonda un nouveau journal, la *Feuille du soir*. Cette fois, la littérature n'était qu'en seconde place; la politique occupait la première. Mais l'entreprise n'eut pas un meilleur sort que celle de Dresde, et, malgré le talent des deux rédacteurs, ainsi que la collaboration des d'Arnim, des Fouqué, etc., la *Feuille du soir* ne parut que pendant le dernier trimestre de 1810. Ses parents et ses amis lui conseillèrent alors d'écrire un drame, qui pût attirer sur lui l'attention du gouvernement, et lui valoir une honorable récompense. Soutenu par cet espoir, il composa le *Prince de Hombourg*, qui est son chef-d'œuvre dramatique et l'une des meilleures pièces du théâtre allemand. Malheureusement elle déplut, en haut lieu, parce qu'elle semblait attaquer la discipline militaire et défendre l'insubordination. Ce nouvel échec porta le dernier coup à ses espérances et à son courage. Il évita le monde avec plus de soin que jamais, et rechercha avidement la solitude et le silence. « La vie que je mène, écrit-il à Adam Muller, qui était retourné à Vienne après la chute de la *Feuille du soir*, la vie que je mène est vraiment trop vide et trop triste. J'en suis presque venu à rompre avec les deux ou trois familles que je fréquentais ici, et tous les jours, pour ainsi dire, je reste dans ma chambre, du matin jusqu'au soir, sans voir une seule personne qui me dise comment le monde va. » Cependant quelques rayons de soleil viennent encore, de temps en temps, éclairer sa sombre solitude : « Il me vient quelquefois, dit-il, à la lecture ou au théâtre, comme une brise de ma jeunesse; la vie qui est pour moi si désolée revêt alors une singulière et magnifique apparence, et je sens se réveiller en moi les forces que je croyais tout à fait éteintes. » La musique, dans laquelle il excellait autrefois, a seule conservé pour lui les mêmes charmes. « Je considère cet art, dit-il, comme la racine, ou plutôt, pour parler le langage de l'école, comme la formule algébrique de tous les autres, et comme nous avons déjà un poëte avec lequel, d'ailleurs, je ne puis d'aucune manière entrer en comparaison, qui a emprunté aux conteurs tout ce qu'il a formulé sur son art, moi j'ai, dès ma jeunesse, tiré des sons ce que j'ai dit de l'art poétique. Je crois que les explications les plus importantes de l'art poétique se trouvent dans la basse continue. » Il poussait, en effet, si loin l'assimilation de la poésie et de la musique, qu'il avait formé le projet, bien avant l'époque où nous sommes arrivés, de noter une simple pièce de vers, et même une simple conversation, au moyen des signes de la musique. La seule personne avec laquelle il conservât à Berlin des relations suivies avait la même passion que lui pour la musique ; c'était une jeune dame qui s'appelait Henriette Vogel. Ils étaient rapprochés l'un de l'autre par un autre point de contact encore : tous deux éprouvaient le même dégoût de la vie. Souvent, après avoir chanté ensemble de vieux psaumes dont les airs simples et graves avaient beaucoup d'attraits pour eux, ils amenaient la conversation sur la mort. Henriette envisageait cet événe-

ment avec une très-grande sérénité et ne voyait aucun mal à le hâter de sa propre main. Quant à Kleist, il y avait longtemps qu'il avait tranquillisé sa conscience sur ce point. On a vu qu'à Dresde il avait essayé de se donner la mort en prenant une forte dose d'opium. Lors de son premier séjour dans cette ville, il avait déjà exprimé la même intention. C'était un jour que Mlle de Schlieben, qui ne recevait pas de nouvelles de son fiancé, venait de lui dire que si ce silence se prolongeait encore, elle en deviendrait folle. « Vous avez raison, reprit-il aussitôt, c'est ce que vous pouvez faire de mieux ; et si vous recouvrez la raison, je prends un pistolet, je vous tue et moi après. Si vous le désirez, ajouta-t-il, je puis même vous procurer à l'instant ce plaisir. » On s'imagine aisément avec quel effroi la jeune fiancée refusa cette offre aimable et désintéressée. Une autre fois, se promenant avec deux de ses amis à l'endroit où il devait se donner la mort dix ans plus tard, il vint à parler du suicide, et regretta seulement qu'on ne fût pas assez sûr de réussir dans une pareille entreprise. Ils convinrent alors tous trois que le meilleur moyen d'atteindre ce but était de se diriger en bateau vers l'endroit le plus profond de la rivière, de remplir ses poches de lourdes pierres, puis de se placer sur le bord de la barque et de se tirer un coup de pistolet. De cette manière, si l'arme ratait ou déviait, on avait au moins la certitude de trouver la mort rebelle au fond de l'eau.

La résolution qu'il prit avec Henriette d'en finir une bonne fois avec la vie était donc arrêtée depuis longtemps dans son cœur ulcéré. Un jour, dans un mouvement d'expansion, il lui avait promis de lui rendre le premier service qu'elle exigerait. A quelque temps de là, elle lui demande s'il est toujours prêt à tenir sa promesse. « — Toujours, reprit Kleist. — Eh bien, tuez-moi, dit-elle ; mes souffrances ne me permettent plus de supporter la vie. Mais il est sans doute peu probable que vous fassiez ce que je vous demande, car il n'y a plus d'hommes ici-bas. Seulement... — Je le ferai, interrompit Kleist; je suis un homme et je tiens ma parole. »

En conséquence, le 20 novembre après-midi, ils sortirent tous deux de Berlin en voiture et se dirigèrent vers le lac de Wansée, situé à deux lieues de Postdam. Ils passèrent la nuit dans une auberge des environs, et le lendemain après-midi, ils sortirent, dirent-ils à leur hôte, pour aller se promener. Quelques instants après on entendit une double détonation, et lorsqu'on accourut à eux, on les trouva morts. Henriette était assise les mains jointes : la balle l'avait si bien frappé au cœur que pas une goutte de sang ne s'échappait de sa blessure. Quant à Kleist, il était à genoux à côté d'elle, et s'était tiré son coup de pistolet dans la bouche. Du reste ni l'un ni l'autre n'étaient défigurés; ils avaient au contraire l'air souriant et heureux. On les transporta dans la chambre qu'ils avaient occupée, et où ils avaient passé la nuit à écrire des lettres. L'une était adressée à la femme d'Adam Muller, ancien collaborateur de Kleist. « Dieu sait, y était-il dit, ma chère, mon excellente amie, quel étrange sentiment à la fois mélancolique et folâtre nous pousse à vous écrire encore une fois dans un moment où nos âmes, semblables à deux joyeux aéronautes, vont s'élever au-dessus de ce monde. Il faut que vous sachiez que nous étions résolus à ne déposer aucune carte par

procuration chez nos amis et connaissances. La raison de cette exception en votre faveur vient de ce qu'en des milliers d'instants de bonheur, nous avons pensé à vous, et de ce que nous nous sommes représentés des milliers de fois combien vous auriez ri si vous nous aviez vu dans la chambre verte ou rouge (celle de l'auberge où ils se trouvaient). Oui, le monde est une étrange institution! Il est juste qu'Henriette et moi, semblables à deux personnes tristes et mélancoliques qui se sont toujours plaintes de sa froideur, nous nous soyons tendrement aimés, et la meilleure preuve en est que nous mourons à présent ensemble.

» Adieu, chère, chère amie, et soyez aussi heureuse qu'il est possible de l'être ici-bas! Pour nous, nous ne voulons plus rien savoir des joies de ce monde, et rêver tout bas aux campagnes resplendissantes du ciel où nous allons errer avec de grandes ailes aux épaules.

» Adieu! un baiser de la part de celui qui écrit ces lignes à Muller; qu'il pense quelquefois à moi, et qu'il reste un vigoureux champion de Dieu contre le diable qui tient le monde dans ses fers. »

(*De la main d'Henriette :*)

» Comment tout s'est passé?
» Je vous le raconterai une autre fois,
» Car aujourd'hui je suis trop pressée.

» Adieu donc, mes chers amis, et souvenez-vous, dans la joie et dans la douleur, de deux étranges personnes qui vont bientôt commencer leur grand voyage de découverte.

» HENRIETTE. »

(*De nouveau de la main de Kleist.*)

« Écrit dans la chambre verte le 21 novembre 1811. »

Il y avait une autre lettre de Kleist à sa sœur Ulrique, dont voici également la traduction : « Je ne puis mourir, content et gai comme je le suis, sans m'être réconcilié avec le monde entier et avec toi, ma chère Ulrique. Permets-moi de reprendre les sévères expressions qui sont renfermées dans la lettre au Kleist. Vraiment tu as fait pour me sauver ce qui dépend non des forces d'une sœur, mais de celles d'un homme : la vérité est que rien ne pouvait me venir en aide ici-bas. A présent, adieu; puisse le Ciel t'envoyer une mort semblable à la mienne en joie et en sérénité. C'est le vœu le plus profond et le plus sincère que je puisse faire pour toi.

» Stimmings près de Postdam, le matin de ma mort.

» TON HENRI. »

Ainsi que ce couple infortuné en avait exprimé le désir, on confia leur dépouille mortelle à la même tombe. Voici le portrait que Tieck nous a conservé de son ami : « Henri de Kleist était de taille moyenne, mais bien prise; il avait l'air sérieux et taciturne; rien dans sa conduite ne révélait la vanité; mais on y

voyait de nombreux indices d'une noble fierté. Il me parut avoir quelque ressemblance avec les portraits de Torquato Tasso; du reste il avait aussi de commun avec lui une élocution un peu difficile. »

Sa mort fut longtemps le sujet de toutes les conversations : les uns la condamnaient avec une implacable sévérité; les autres au contraire s'efforçaient de l'absoudre avec une bienveillante indulgence. On aime à rencontrer parmi ces derniers, la bonne et spirituelle Rachel, épouse de Varnhagen. « La mort de Kleist, écrit-elle un jour, ne m'a pas détournée de lui; il était sincère et avait beaucoup souffert; » et ailleurs : « Je me réjouis que mon noble ami, car c'est ainsi que je l'appelle en versant des larmes amères, n'ait pu supporter la honte (des Unwurdige); il a assez souffert. Aucun de ceux qui le blâment à présent ne lui aurait prêté dix écus s'il avait pu le rencontrer dans le besoin. » Il ne faudrait sans doute pas pousser l'indulgence trop loin; mais si jamais le suicide a été sinon excusable, du moins compréhensible, c'est bien à l'époque où Kleist commit le sien. Les esprits se trouvaient encore sous le charme funeste de Werther, et le monde entier était le théâtre de scènes sanglantes. « Le macrocosme, disait un cabaliste, a son reflet dans le microcosme. »

A. MAILLARD.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

HISTOIRE

Mémoires de Nicolas-Joseph Foucault, publiés et annotés par M. F. BAUDRY, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal. — Paris, Imprimerie impériale, 1862, in-4, de CCLXXVII et 590 pages. (*Collection des documents inédits sur l'Histoire de France.*)

Les *Mémoires* de Foucault ne sont pas une simple biographie du personnage dont ils portent le nom et qui les a écrits. Quoiqu'il y soit toujours en scène, c'est moins de sa personne que de son administration qu'il y parle. On y chercherait presque en vain ce que fut l'homme; on n'y voit guère que l'administrateur dans l'exercice de ses fonctions. Quelques très-rares réflexions sur les événements auxquels il a pris part permettent à peine de se faire quelque idée de ses opinions personnelles, et à part deux ou trois passages où il a occasion de dire quelques mots, en passant, de ses manuscrits et de ses médailles, on ne se douterait même pas qu'il fut un amateur passionné autant qu'éclairé de recherches archéologiques. Le récit de ses travaux d'antiquaire n'aurait certes pas manqué d'intérêt, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les détails que M. Baudry a recueillis sur ce sujet dans la notice biographique qu'il lui a consacrée et qui forme une partie de l'excellente introduction placée en tête de ce volume. Mais il n'entrait pas dans le plan de Foucault d'en parler. Œuvre de sa vieillesse, ses *Mémoires*, qui n'étaient pas destinés à la publicité, ne furent écrits que dans l'intention de se tracer à lui-même un tableau résumé de sa longue carrière administrative. Et c'est là ce qui leur a valu d'entrer dans l'importante collection des documents inédits sur l'histoire de France, que publie le gouvernement, collection dont ils ne seront pas une des parties les moins utiles. D'un autre côté, comme ils ne sont d'ordinaire que l'analyse des pièces qu'il avait conservées, analyse exacte jusqu'à la reproduction des termes, ils offrent, comme le fait remarquer M. Baudry, un grand caractère de certitude et d'authenticité, qui leur donne une valeur incontestable.

Foucault exerça pendant trente-deux années consécutives, de 1674 à 1706, les fonctions d'intendant dans plusieurs provinces très-importantes, à Montauban, à Pau, à Poitiers et à Caen. Les attributions des intendants étaient nombreuses et variées; leur compétence, au fond, illimitée; tout le poids des affaires dans l'ad-

ministration des provinces retombait sur eux. Les *Mémoires* de Foucault, qui nous le présentent dans l'exercice de ces fonctions, nous font voir, ainsi que s'exprime M. P. Clément, « le mécanisme de l'administration française, tel qu'il existait encore au moment où la Révolution française éclata. Leur auteur fait mieux que d'en expliquer les rouages; il les montre, non au repos et en quelque sorte sous le cylindre, comme on peut tout au plus se les représenter au moyen d'un exposé didactique très-exact, mais fonctionnant, animés et doués de vie. Je ne saurais, ajoute M. P. Clément, donner une plus juste idée de l'effet produit, sous ce rapport, par la lecture des *Mémoires* de Foucault. » M. Baudry, en analysant avec soin, dans son introduction, tous les actes de son administration et en les classant par ordre de matières, a présenté un tableau aussi clair que complet des attributions si diverses des intendants.

De tous les événements auxquels Foucault dut prendre part pendant le cours de sa longue carrière administrative, le plus important fut, sans aucun doute, la révocation de l'édit de Nantes. Les quatre généralités à la tête desquelles il se trouva placé successivement, étaient remplies de protestants; le commerce, l'industrie et une grande partie de biens territoriaux étaient entre leurs mains. Quand l'extinction du protestantisme en France fut décidée, l'exécution des ordres qu'il recevait sur ce sujet devint sa principale affaire. Ses *Mémoires* sont pleins de détails curieux autant sur les mesures par lesquelles on préluda à la révocation de l'édit de Nantes, que sur celles qui suivirent l'édit de révocation et qui furent employées pour assurer son exécution.

On a accusé Foucault d'avoir déployé contre les protestants une excessive cruauté. Il est certain qu'il fut le premier à se servir des gens de guerre pour forcer les conversions et qu'il est le véritable inventeur des missions bottées. Louvois se refusa même d'abord à lui envoyer des ordres en blanc pour loger des compagnies de soldats dans les villes remplies de religionnaires [1]. Foucault eut besoin, pour vaincre les scrupules du ministre, de l'assurer qu'il n'entendait procéder que par intimidation, qu'il tiendrait la main à ce que les soldats ne commissent aucune violence, et qu'il se rendrait responsable des plaintes qui pourraient être portées à ce sujet contre lui [2].

Une foule de circonstances semblent prouver que, quand il proposa à Louvois d'employer les gens de guerre à la conversion des protestants, Foucault ne croyait pas que la voie dans laquelle il s'engageait dût le conduire à des mesures d'une odieuse rigueur. Il n'avait que de très-fausses idées de l'attachement des protestants à leurs croyances religieuses. Il ne s'attendait de leur part qu'à une très-faible résistance, tout juste ce qu'il en fallait pour sauver les apparences. Et cette illusion, il faut bien le reconnaître, il la devait aux quelques protestants qui, par leur position, avaient avec lui à Montauban des rapports suivis. Soit qu'ils n'eussent eu d'autre dessein que de faire la cour à l'intendant, en abondant

[1] *Mémoires de Foucault*, p. 509 et 510, lettres de Louvois, l'une du 7 août 1681 et l'autre du 2 mai 1685.

[2] *Mémoires*, p. 118.

dans ses idées et ses espérances, soit qu'ils fussent de ces hommes qui font plus de cas de leur fortune que de leur conscience, ils avaient persuadé à Foucault que leurs coreligionnaires ne demandaient qu'un prétexte honnête pour rentrer dans le catholicisme. Ils lui avaient même suggéré un moyen infaillible, selon eux, pour enlever les conversions en masse. L'intendant eut même la naïveté de le proposer au P. La Chaise et au chancelier Le Tellier qui, mieux instruits du véritable état de choses, le repoussèrent sans la moindre hésitation.

« Le 6 août 1681, dit-il, j'ai écrit une lettre au P. La Chaise par laquelle je lui ai mandé les bonnes dispositions où je trouvois être les ministres et principaux religionnaires de Montauban pour leur retour à l'Église romaine; que leur conversion attireroit infailliblement celles de toutes les villes de Quercy, du Rouergue et du Bas-Languedoc, qui ne cherchoient qu'une porte honnête pour rentrer dans l'Église; qu'ils demandoient, pour cet effet et pour sauver leur honneur, qu'on fît une conférence où les points controversés seroient agités, et ceux qui sont les plus considérés et les plus accrédités dans le parti m'ont assuré que c'étoit la seule voie qui pût faire réussir le grand projet des conversions; que celles de rigueur, de privation des emplois, les pensions et les grâces seroient inutiles [1].

» Ayant fait depuis la même proposition à M. le chancelier Le Tellier, dans un voyage que je fis à Paris, il la rejeta absolument, disant qu'une pareille assemblée auroit le même succès que le colloque de Poissy, et me défendit d'en parler au roi [2]. »

Et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que Foucault resta persuadé, jusqu'à la fin de ses jours, que ce moyen aurait eu le plus grand succès. Quand il écrivit ses *Mémoires*, par conséquent, à un moment où les événements accomplis auraient dû le désabuser, il pensait encore que le refus du chancelier était « peut-être cause que l'ouvrage des conversions, qui aurait pu réussir par les conférences soutenues d'autres moyens doux [3], avait causé la ruine d'un si grand nombre de religionnaires et la perte du commerce et des arts [4]. »

On comprend comment, sous l'impression de ces fausses idées, il put croire que l'intimidation serait ce prétexte honnête qui suffirait aux protestants pour se convertir. Mais l'intimidation n'eut pas les effets qu'il en attendait, et force lui fut alors de pousser plus loin. D'ailleurs, son amour-propre et ses intérêts se trouvèrent bientôt engagés dans cette affaire des conversions. Les dépêches qu'il adressait au ministre sur ses succès eurent le privilége de causer une vive satisfaction au roi qui lui en fit faire ses compliments. Comment après cela retourner en arrière? Et puis, ces missions bottées qu'il avait inventées, furent reconnues utiles; elles furent, non pas seulement autorisées, mais encore expressément commandées par la cour: « M. de Louvois, dit Foucault, m'a mandé, par sa lettre du 17 novembre 1685, que l'intention du roi est que les dragons demeurent chez les gentilshommes de la R. P. R. du Bas-Poitou jusqu'à ce qu'ils soient convertis et

[1] *Mémoires*, p. 79, 470. — [2] *Ibid.*, p. 80. — [3] Sans doute la séduction et la corruption. — [4] *Ibid.*, p. 80.

qu'on leur laisse faire le plus de désordre qu'il se pourra[1]. » Le chancelier d'Aguesseau fait également remonter jusqu'au roi ces ordres impitoyables. « C'est par l'autorité du roi, dit-il, que les troupes marchèrent précédées de la crainte et de la terreur qu'elles répandaient partout[2]. »

Il est encore bien d'autres points sur lesquels les *Mémoires* de Foucault peuvent fournir d'utiles renseignements. Je n'en citerai qu'un seul. La police rentrait dans les attributions des intendants; le soin de la sûreté générale leur était confié. Ce que fit Foucault sous ce rapport peut nous permettre de nous faire une idée de la civilisation de son temps. Or, la nature des crimes qu'il eut à réprimer, leur gravité, leur nombre sont des marques certaines d'un état moral et social déplorable. J'ai quelque peine à croire que la généralité de Montauban ait mérité seule, parmi les généralités qu'administra Foucault, d'être désignée par de Boze, comme pays ouvert à la tyrannie des grands, à l'indépendance des peuples et aux malversations des juges[3]. Dans le Béarn, le Poitou et la Normandie, Foucault n'eut pas à poursuivre des gentilshommes qui, continuant les traditions des barons du moyen âge, détroussaient les passants sur les grands chemins, bravaient les agents de la police et de la justice, et qu'il fallut assiéger dans leurs châteaux[4]. Mais partout il eut à sévir contre des nobles qui, se mettant au-dessus de la loi, opprimaient les paisibles habitants des campagnes[5]. Dans la Normandie comme dans le Rouergue, dans le Poitou aussi bien que dans le Béarn, bien des châteaux étaient des lieux de refuge pour les Bohémiens qui allaient y cacher les fruits de leurs déprédations et de leurs vols, pour les soustraire aux gens de loi, et qui payaient cette criminelle hospitalité en partageant avec les seigneurs, qui se trouvaient ainsi leurs associés[6]. Il n'était pas rare que les maisons fussent forcées et pillées la nuit par des bandes armées; et si quelque gentilhomme avait pris part à ces expéditions nocturnes, la justice restait inactive soit par mauvais vouloir, soit par impuissance.

Dans tous les degrés de la hiérarchie administrative, même dans les tribunaux et les parlements, les concussionnaires abondent[7]. Il faut dire, à l'honneur de Foucault, qu'il les poursuivit à outrance, comme il le fit, d'ailleurs, pour tous les autres criminels; mais, plus d'une fois, ceux qui étaient haut placés eurent assez de crédit pour se faire renvoyer devant une autre juridiction et se faire absoudre[8].

Presque partout on trouve des fabriques de fausse monnaie et de faux timbre: « La fausse monnoie et le faux timbre, dit Foucault, se faisoient publiquement à Cahors, où les juges ne faisoient aucune diligence pour les faire prendre et punir[9]. » Les coupables n'appartenaient pas toujours aux derniers rangs de la société. On voit parmi eux un arpenteur de Montpezat, un professeur de méde-

[1] *Ibid.*, p. 147, comparez p. 174, 219, 521. — [2] *Œuvres de d'Aguesseau*, t. XIII, p. 51.
[3] *Éloge de M. Foucault*, dans l'*Histoire de l'Acad. des Inscriptions*, par de Boze et l'abbé Goujet, t. II, p. 225.
[4] *Mémoires de Foucault*, p. 50. — [5] *Ibid.*, p. 32, 37, 85, 177, 179. — [6] *Ibid.*, p. 39, 76, 81, 57, 379. — [7] *Ibid.*, p. 40, 42, 93, 244, 296, 308, 346. — [8] *Ibid.*, p. 308. — [9] *Ibid.*, p. 31, 32, 33, 41, 43, 76, 78, 82, 432.

cine de l'université de Cahors, et un président en l'élection d'Angoulême; mais ce dernier trouva « tant d'appui auprès des officiers du présidial, qu'il fut renvoyé absous [1]. »

Le faux en écriture n'était pas moins commun. On est étonné du nombre d'officiers ministériels, notaires et sergents que Foucault fit poursuivre pour ce crime [2]. En novembre 1677, un notaire plus que centenaire, impliqué dans une affaire de pillage et de meurtre, avoua qu'il n'avait jamais passé un acte qui ne fût entaché de faux.

Enfin, et c'est peut-être ici qu'on voit le mieux combien cette époque diffère de la nôtre, l'armée était un foyer de continuels désordres. En route, les soldats pourvoyaient eux-mêmes à leur subsistance par le maraudage; en garnison, ils étaient la terreur des honnêtes bourgeois. Foucault en fit pendre en diverses époques un nombre considérable, pour vols, pour viols, pour assassinats [3]. A plusieurs reprises Louvois lui intima l'ordre de « visiter souvent lui-même tous les quartiers, pour voir ce qui s'y passe et les obliger à vivre dans l'ordre que Sa Majesté désire [4]. » Aujourd'hui les villes sollicitent des garnisons comme un avantage; dans la seconde moitié du XVIIe siècle, il suffisait d'annoncer l'approche d'un régiment ou même d'une compagnie pour jeter la consternation dans le pays; et bien avant que les troupes fussent employées à la conversion des protestants, on avait coutume de les envoyer dans les localités auxquelles i fallait infliger un châtiment [5]; on en dispensait, au contraire, les lieux qu'on voulait favoriser [6].

Les supplices auxquels les criminels étaient condamnés étaient atroces : on sait que les voleurs étaient pendus et que les meurtriers périssaient sur la roue; mais ce qui est moins connu, c'est que les déserteurs étaient punis par la mutilation ; on leur coupait le nez, après quoi on les envoyait ramer sur les galères. On apporta cependant, en 1686, un léger adoucissement à cette peine, non pas, certes, par un sentiment d'humanité, mais, d'après ce que Louvois en écrivit à Foucault, parce que le roi avait été informé, par les officiers des galères, que plusieurs des soldats qui y avaient été condamnés pour désertion avaient eu le nez coupé si près qu'ils étaient incapables de résister à la fatigue de la mer. « Sa Majesté désire, ajoute Louvois, que l'on ne coupe aux déserteurs que l'extrémité du bout du nez, pour les marquer seulement [7]. » Sa Majesté avait également désiré qu'on enfermât au mont Saint-Michel, dans une cage de bois, Chauvigny, qui avait rédigé la *Gazette de Hollande* de 1672 à 1678. C'était une bien dure peine pour un crime bien léger! En 1698, Foucault, plus humain que le roi, prit sur lui de tirer le pauvre gazetier de sa cage [8].

Quelque incomplètes que soient les indications que je viens de donner des *Mémoires* de Foucault, j'espère qu'elles suffiront pour en faire sentir l'importance au point de vue historique. Ce seront sans doute les écrivains qui consacren

[1] *Mémoires de Foucault*, p. 82. — [2] *Ibid.*, p. 37, 39, 43, 296, 401. — [3] *Ibid.* p. 32, 36, 317, 321. — [4] *Ibid.*, p. 508, 509. — [5] *Ibid.*, p. 47. — [6] *Ibid.*, p. 30. — [7] *Ibid.*, p. 151. — [8] *Ibid.*, p. 327.

leurs veilles à l'étude approfondie de l'histoire de notre pays qui en retireront le plus de profit. Cette publication ne sera pas cependant inutile au commun des mortels, ne fût-ce qu'en leur inspirant de salutaires réflexions sur un régime où les biens, la liberté et la vie des citoyens étaient, sans aucune garantie, entre les mains d'un maître absolu et où une créature humaine pouvait, sans forme de procès, être traitée comme une bête féroce. MICHEL NICOLAS.

Souvenirs de la guerre d'Espagne, dite de l'Indépendance, **1809-1813, par A.-L.-A. FÉE. Deuxième édition. Paris, Michel Lévy frères, 1861. 1 vol. in-18 de XI-333 p.**

Puisque les lecteurs de la *Revue* savent déjà tout le mérite des relations de voyage de M. Fée, ils me permettront, avant d'entrer dans l'appréciation de ce nouveau volume, de raconter une petite histoire, sans trop m'éloigner du sujet car il s'agit précisément d'un souvenir de la guerre d'Espagne qui m'est bien précieux.

Parmi mes meilleurs amis, j'en ai un qui pourrait être pour le moins mon grand-père; il me rend en affection toute l'estime que m'inspirent pour sa personne un caractère droit et ferme, et une conduite toujours inflexible, dans les circonstances les plus difficiles, durant le cours d'une si longue vie. Ce vieil ami, qui est pour moi un modèle, s'est retiré dans une modeste habitation champêtre, voisine des bords verdoyants de l'Indre, et il m'a donné plus d'une fois l'hospitalité dans sa retraite. Parmi ses livres, tous excellents et visiblement choisis par un vrai disciple de Voltaire, j'avisai un matin neuf petits volumes habillés, pour ainsi dire, à l'espagnole, car les relieurs en Espagne ont une façon particulière et toute nationale d'habiller les livres. Je m'approche de la tablette, et, sur le dos du premier volume de cette petite collection, je lis ces mots : *Don Quixote de la Mancha;* j'ouvre le volume avec empressement, et je lis encore avec un plaisir extrême, sous le titre, le nom de l'éditeur, Pellicer, dont l'érudition, bien qu'un peu pesante, a tant contribué à éclaircir le texte de l'ingénieuse narration.

Mon hôte me surprit en contemplation profonde devant ce chef-d'œuvre des lettres et de la typographie espagnoles, et, heureux de cette satisfaction mêlée d'un peu d'envie qu'éprouvent tous les bibliophiles en présence des beaux livres des autres, il me dit : « C'est à force de lire ces in-16 que vous admirez si fort, que j'ai appris tout ce que je sais de la langue castillane. » Je répondis qu'il n'était guère possible d'avoir un meilleur maître d'espagnol, et que je l'estimais pardessus tous les autres, non sans lui demander si les leçons lui en avaient coûté cher. — « Elles ne m'ont coûté rien du tout, poursuivit-il en riant; le don Quichotte que vous voyez là est un prisonnier de guerre : avant de m'appartenir, il était la propriété d'un ecclésiastique, docteur en théologie et en droit-canon, et néanmoins homme de savoir, à ce que j'ai ouï dire, car je ne l'ai jamais vu, malgré mon plus vif désir de faire sa connaissance ; mais j'ai bu son vin, qui était excellent, et couché dans son lit, moelleux comme un lit de chanoine, — mon

hôte invisible et inconnu faisait partie du chapitre de la cathédrale de Valence; quand j'entrai dans cette ville à la tête de ma compagnie, sous le commandement du maréchal Suchet, un billet de logement m'ouvrit les portes de sa maison. Je n'y trouvai que la vieille gouvernante du maître, bonne femme qui s'entendait à merveille aux secrets de la cuisine, et qui m'initia par expérience aux raffinements de la bonne chère. J'appris que monseigneur le chanoine passerait dans sa maison des champs tout le temps que je passerais en sa maison de ville, ou plutôt en son palais, dont il me laissait d'ailleurs la libre disposition, ne voulant pour rien au monde vivre sous le même couvert qu'un Français. Nous n'étions pourtant pas de ces pillards de l'armée du Midi, dont le nom est exécré en Espagne, et dont les excès ne font pas grand honneur aux talents d'administrateur du maréchal Soult. Touché de la confiance de mon hôte, et plein de respect pour ses scrupules de patriotisme, je me conduisis dans son logis comme un vrai sage. J'étais même en chemin de devenir un gros savant, à force de visiter la riche bibliothèque du chanoine, quand il fallut brusquement renoncer à cette douce existence, et prendre congé de la gouvernante et des livres. En m'en allant, je voulus emporter un souvenir, et je glissai dans ma valise ces neuf volumes, si petits, qu'ils ne pouvaient m'être un embarras, et j'y ajoutai ces quatre in-32, en veau plein et à tranches dorées, que vous avez là sur la sixième tablette de droite, et qui renferment, en beaux et fins caractères, l'*Esprit des lois*, de Montesquieu. Permettez-moi de garder ce dernier ouvrage, et faites-moi la grâce d'accepter l'édition de *Don Quichotte*, par Pellicer. Vous admirez Cervantes, vous êtes son compatriote; gardez les neuf volumes, et ce sera une restitution. Il n'est jamais trop tard pour réparer un tort, car enfin, ces jolis volumes ne sont pas à moi, non plus que le Montesquieu; mais ce dernier, vous voudrez bien me le laisser; c'est une édition française, et, en la relisant, je penserai à ce bon chanoine de Valence, et à vous qui héritez aujourd'hui d'un des plus merveilleux bijoux de sa bibliothèque. »

Le moyen d'argumenter contre un casuiste d'une morale si sévère et si délicate? Mon hôte n'accepta même pas de remerciments; mais il me permit de lui exprimer ma reconnaissance pour un autre petit livre dont il me fit présent, et qu'il tenait d'un libraire, moyennant finance. Ce dernier bijou n'est autre que la charmante édition de *Garcilaso de la Vega*, par le chevalier Azara. Il brille maintenant sur mes tablettes, à côté de *Don Quichotte*, et je ne céderais à aucun prix ces dix volumes, qui renferment les productions les plus parfaites du génie espagnol, dans la poésie et dans la prose.

Cervantes et Garcilaso résument toute la grande littérature espagnole du XVIe siècle. Tous les deux, hommes d'épée, l'un mort à la fleur de l'âge, sur le champ de bataille; l'autre, blessé dans un combat naval, ils ont conquis l'immortalité par la plume, et leurs noms dominent tous les autres dans l'histoire des lettres espagnoles. Ce n'est point en souvenir de leur profession que mon hôte de Touraine en avait fait ses compagnons familiers, durant cette désastreuse guerre de l'Indépendance, dont M. Fée a retracé les souvenirs, avec un talent de narrateur que relèvent encore davantage des sentiments profondément humains,

des idées saines et des pensées solides. Du reste, nulle prétention; tout est dit et conté simplement, bonnement, avec cette familiarité pleine de charme et de bon goût, qui gagne la confiance du lecteur le plus indifférent. M. Fée a le rare secret de plaire sans y penser; il puise dans son cœur autant que dans sa mémoire; il est sincère jusqu'à la candeur, et, quoique septuagénaire, ses impressions de la vingtième année gardent encore toute la fraîcheur et la naïveté de la jeunesse. C'est un plaisir de le suivre dans ses pérégrinations, d'entrer avec lui sous la tente, dans les maisons où il a reçu l'hospitalité, dans les hôpitaux même et dans les ambulances qu'il fréquentait, pour obéir aux devoirs de sa profession, car ses goûts pour les sciences naturelles l'entraînaient plus volontiers à l'étude des plantes, à laquelle il doit sa réputation de savant. Sa passion dominante a été de tout temps la botanique, pour laquelle il a dû sentir une vocation précoce; car, à la suite des armées, en pays ennemi, il herborisait avec persévérance, comme un homme que la force d'une passion irrésistible emporte et maîtrise, en dépit des plus grands obstacles.

Puisque M. Fée est si familier avec la flore espagnole, il devrait consacrer quelques loisirs à commenter en botaniste lettré les chants harmonieux de Rioja sur les fleurs, et couronner ainsi les ingénieux travaux qu'il a consacrés aux poëmes de Théocrite et de Virgile.

Nous ne pouvons analyser ici les *Souvenirs de la guerre d'Espagne;* il nous suffit de les recommander à l'attention des lecteurs curieux, comme dit Cervantes, qui cherchent le plaisir à côté de l'instruction.

Le livre de M. Fée n'est point une histoire, il n'en a point les prétentions ni les allures; mais précisément à cause de cela, il intéresse vivement, car il renferme des détails circonstanciés, des particularités et minuties que l'histoire oublie ou dédaigne: il nous montre les choses telles qu'elles se passaient en ces temps de malheur, où triomphaient à la fois l'ambition, la folie et la gloire; il nous éclaire et sur la conduite des chefs d'armée, et sur les vrais sentiments des soldats, et sur les dispositions des indigènes, soumis impitoyablement à toutes les rigueurs du régime militaire, et de la part des ennemis et de la part des alliés. Parmi ces derniers, les brigands ne manquaient pas non plus; les Anglais et les Portugais, auxiliaires des Espagnols, se livraient eux aussi à des excès dont le souvenir n'est point encore effacé en Espagne.

Certes, je suis bien loin de contester à M. Fée tout ce qu'il rapporte au sujet des troupes alliées; mais je n'ose pas le suivre sur le terrain de la guerre; car nous ne saurions nous entendre. D'accord avec lui sur l'appréciation générale de l'invasion française, je suis en dissentiment avec lui touchant les moyens de défense et d'attaque adoptés par les Espagnols. Je déplore les barbaries et les cruautés, les actes sauvages d'une vengeance implacable; je voudrais effacer de l'histoire d'Espagne l'épisode des pontons et l'agonie des prisonniers relégués sur l'îlot de Cabrera; mais je crois de toute mon âme que la guerre de l'Indépendance était juste et sainte, et que le premier devoir d'un peuple est d'expulser de son territoire l'étranger, qui, s'y étant introduit en ami, prétend y devenir le maître.

Sans doute, Ferdinand VII était un misérable roi, coupable de beaucoup de

crimes et d'odieuses infamies; mais mieux valait subir la tyrannie de ce despote imbécile que de courber le cou sous l'épée du vainqueur et du conquérant. Il y a, certes, des choses excellentes dans l'appendice que M. Fée intitule : *Quelques réflexions sur la guerre dite de l'Indépendance;* mais les opinions que je professe et mes convictions intimes m'empêchent de partager l'avis de l'auteur. Je n'admire pas outre mesure l'Espagne contemporaine, et ne me fais aucune illusion sur la valeur réelle des descendants de la vieille race ibérique. Le peuple espagnol a commis des fautes énormes qu'il expie et continuera d'expier durement; mais je suis de ceux qui pensent que les nations vraiment fortes et viables se régénèrent en rentrant, si l'on peut ainsi dire, en possession de leur conscience, en reprenant leur dignité, en repoussant, au nom de l'indépendance, autrement dit, du sentiment d'individualité, par instinct de race, ces bienfaits dérisoires que la politique des gouvernements absolus prodigue volontiers, au nom de la liberté et des principes de la Révolution. Je ne crois point à la propagande de la civilisation par la guerre, et j'estime que les peuples dignes de vivre libres sont ceux-là qui ne doivent rien aux autres pour leur affranchissement.

En voilà bien assez sur ce point, et que M. Fée me pardonne d'avoir résisté à ses arguments. Dans toutes les autres parties de son excellent livre, je l'ai suivi docilement et avec un plaisir infini; j'ai appris, en le lisant, à le connaître, à l'estimer, et, qu'il me le permette, à l'aimer davantage. Les détails que son volume m'a fournis sur Broussais m'ont paru si instructifs et si intéressants, que je veux le remercier de les avoir consignés dans des pages qui auront certainement beaucoup de lecteurs.

Les *Souvenirs de la guerre d'Espagne* ont eu les honneurs d'une seconde édition. Espérons, en finissant, que la troisième ne sera point la dernière.

J.-M. Guardia.

LITTÉRATURE

Shakspeare, ses œuvres et ses critiques, par A. Mézières, ouvrage couronné par l'Académie française. — Paris, Charpentier, 1861.

Certains auteurs ont le privilége d'être un éternel sujet de recherches et de méditations. L'étendue de leur génie, la profondeur de leurs pensées, la variété de leurs œuvres, leur caractère essentiellement philosophique, et souvent, aussi, la singularité de leur existence, les rendent intéressants pour tous les pays et tous les siècles. Non-seulement on les lit, et on les traduit presque sans relâche; mais encore, on ne se lasse pas de poursuivre en quelque sorte l'origine de leurs idées et de leurs sentiments, de les apprécier, de faire leur exégèse. Et, chose étrange! il y a toujours à dire sur eux. Dans leurs ouvrages, chaque esprit, chaque époque, chaque peuple, semble trouver une saveur particulière, découvrir un sens, un aspect différent. Ils sont ainsi l'occasion d'une multitude de travaux qui ont leur importance, et méritent à leur tour l'attention des érudits et des critiques. Certes, des génies si puissants par leur influence et leur séduction,

justifient ce mot célèbre : « Les grands écrivains appartiennent à l'humanité tout entière. »

Shakspeare est au premier rang parmi ces auteurs à la fois originaux et universels, dont le culte est toujours vivant et fécond. Que de lettrés ont mis leur bonheur, leur gloire à creuser son existence et ses œuvres, et pris la plume pour exposer leurs découvertes et leurs impressions! On formerait une bibliothèque avec tout ce qui a été publié sur Shakspeare, dans sa patrie et à l'étranger. Nul homme plus que lui, alors qu'il composait ses pièces, n'aurait eu le droit de dire comme Horace : *Me Colchus et ultimi noscent Geloni.... me peritus discet Iber Rhodanique potor;* mais sans doute, il était bien loin de prévoir sa haute destinée, le poëte-acteur, dont les prétentions se bornaient à captiver un public capricieux, ou à célébrer en vers classiques les grands seigneurs qui ne songeaient même pas à tirer vanité de la protection accordée par eux à l'humble comédien.

En France, depuis Voltaire, qui le premier nous l'a fait connaître par des éloges assez dédaigneux, bien des écrivains se sont déjà occupés de Shakspeare. A la fin du siècle dernier, Chateaubriand en a parlé çà et là dans ses œuvres, sans être envers lui beaucoup plus juste que Voltaire. Letourneur l'a traduit, Ducis l'a exploité en le défigurant. Maintenant enfin, on l'étudie avec l'attention et l'estime qu'il mérite. Les traducteurs et les commentateurs se succèdent. Chacun sait les études de MM. Guizot, Barante, Villemain, Hugo; et l'accueil favorable qu'elles ont reçu ou reçoivent du public. Heureux signe, suivant nous, que cette prédilection pour un auteur digne d'être mis à côté des grands moralistes où le genre humain va pour ainsi dire se retremper!

Sous le titre de *Shakspeare, ses œuvres et ses critiques*, M. A. Mézières, ancien professeur de littérature étrangère à la Faculté de Nancy, maintenant chargé du même cours à la Sorbonne, vient de publier un travail précieux pour les amis des lettres anglaises, et du poëte qui en est peut-être la première gloire. Ce travail est la réunion et le remaniement des leçons faites par l'auteur sur le père du théâtre anglais. Il a donc une qualité qui assure généralement l'excellence d'une œuvre; c'est d'avoir été en quelque sorte deux fois composé, d'avoir pu être jugé par l'auteur lui-même avant l'impression, d'après l'effet produit sur ses auditeurs. Aussi un grand caractère de maturité et de force critique règne-t-il dans ce volume, offert aujourd'hui définitivement au public.

M. Mézières a divisé ses études sur Shakspeare en trois parties. Dans la première, il remonte jusqu'à l'adolescence du poëte, mais sans insister beaucoup sur son existence avant son départ de Stratfort, cette période ayant été souvent et amplement traitée. Une fois son héros à Londres, il craint moins de répéter des choses connues, et se donne plus large carrière. L'état du théâtre à cette époque, la lutte entre les classiques et les romantiques d'alors, les prédécesseurs de Shakspeare, la condition des acteurs parmi lesquels il vient prendre place, ses premières pièces et ses sonnets, voilà les éléments de ce préambule, riche en détails sur les mœurs, les idées, et les goûts du règne d'Élisabeth.

L'étude suivante, beaucoup plus développée, a pour objet la seconde phase de a vie et du talent de Shakspeare. Il y est question de ses comédies et de ses drames nationaux, que nous font connaître, conformément à la méthode suivie

dans tout le volume, des citations et des analyses rapides. Le critique en examine le caractère moral et littéraire; il en fait ressortir le mécanisme et les ressorts, tout en envisageant le système dramatique anglais dans son ensemble. Les personnages les plus importants de ces drames, ceux dans lesquels l'auteur s'est en quelque sorte complu, sont esquissés et appréciés d'une manière spéciale; et les opinions des Allemands sur ces créations sont discutées avec beaucoup de justesse et de sagacité.

Enfin, la troisième étude nous montre Shakspeare devenu tout à fait poëte tragique, et, dans ses drames, reléguant l'élément comique au second plan. C'est l'époque de ses plus nobles compositions, d'*Othello*, de *Macbeth*, du *roi Lear*, d'*Hamlet*, la pièce des rêveurs mélancoliques, de ces âmes chez lesquelles, suivant les expressions d'Hamlet lui-même, « la vigueur de la résolution est perpétuellement affaiblie par l'action énervante de la pensée. » Une place d'honneur est accordée dans l'œuvre de M. Mézières aux tragédies romaines; compositions bien différentes de la pièce d'*Hamlet*, et par lesquelles le poëte du règne d'Élisabeth nous transporte, avec tant de puissance et de vérité, au milieu du *Forum* et de la république expirante; en face du peuple le plus fait pour l'action, le moins porté aux philosophies maladives des temps modernes et des nations du Nord. L'appréciation des drames romanesques, pastoraux et fantastiques complète cette troisième partie, la plus importante du volume. Plusieurs passages sont consacrés à faire ressortir les analogies qui existent entre le caractère de Shakspeare et celui de quelques-uns de ses personnages.

Un dernier chapitre comprend des considérations générales sur cet esprit si remarquable et les nombreux critiques anglais, allemands, français, qui s'en sont occupés; sur les revirements d'opinion dont il a été l'objet, et dont les promoteurs ont été surtout, Garrick, Lessing, Gœthe, Schlegel, et aussi nos plus éminents littérateurs. Rien de curieux comme ces fluctuations de goût, se rattachant parfois aux passions politiques et aux intérêts nationaux. Le livre se termine par des remarques qui mettent en relief les traits particuliers du génie de Shakespare, son étendue, sa variété, sa ressemblance avec la nature, enfin, la moralité de ses œuvres.

Nous pensons avoir à peu près déterminé le cadre et les éléments du travail de M. Mézières. Toutefois, dans une analyse aussi rapide, il n'a pas été possible de mentionner certains détails qui ajoutent à la valeur et à l'attrait du livre. A dire vrai, la lecture seule peut faire connaître et sentir les pensées délicates, les aperçus ingénieux et les observations profondes que l'auteur a eu l'art de réunir, avec une singulière variété, en un seul volume. Mais il est un mérite, mérite capital dans une œuvre littéraire, dont il n'a pas été fait mention, et dont l'oubli serait impardonnable; nous voulons parler de celui du style, qui, tantôt vigoureux, tantôt agréable, mais toujours élevé, répond à toutes les exigences d'un si grand sujet.

H. Gomont.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE

THÉOLOGIE

Dogmatique évangélique protestante, par le Dr Karl Hase, **professeur de théologie à l'Université d'Iéna, 5e édition, revue et corrigée. Leipzig, 1860, in-8 de XVI et 510 pages. (En allemand.)**

De toutes les dogmatiques qui ont vu le jour de notre temps en Allemagne, — et le nombre en est considérable, — aucune, s'il est permis d'en juger par le nombre des éditions déjà obtenues, ne jouit, croyons-nous, d'une estime aussi grande et aussi durable que celle sur laquelle nous nous proposons d'appeler ici l'attention. Pour ce qui nous concerne, nous félicitons de ce succès, moins encore l'auteur lui-même que les théologiens d'outre-Rhin en général, qui font voir par là que la clarté, la simplicité et le bon sens trouvent encore toujours parmi eux bien plus d'appréciateurs et de partisans qu'on pourrait être tenté parfois de le supposer. Le livre de M. Hase présente en effet à un haut degré ces qualités précieuses; et on les y rencontre avec un plaisir d'autant plus vif, qu'elles se montrent plus rarement, il faut le reconnaître, dans la branche de la littérature à laquelle il appartient. Les mots n'y servent pas, comme il arrive trop souvent dans les travaux de ce genre, à déguiser la pensée, ni la dialectique, à amasser des nuages et à produire l'illusion. Les choses y sont appelées de leur vrai nom, avec l'intention formelle de se bien comprendre soi-même et d'être pour les autres aussi intelligible que possible.

M. Hase ne relève, dans sa *Dogmatique*, ni de Hegel, dont la plupart des théologies spéculatives de l'Allemagne contemporaine portent encore si profondément l'empreinte, ni de Schelling, qu'on semble vouloir remettre en honneur dans certains cercles, ni même en général d'aucune école philosophique ou théologique quelconque. A égale distance de l'orthodoxie plus bruyante que réelle des uns, et des négations non moins funestes que peu fondées des autres, il n'est point non plus cependant un éclectique, quoique la nature particulière de son esprit le dispose à goûter aisément ce que les vues de ceux qui se trouvent sur un terrain différent du sien peuvent contenir de juste et de vrai, et qu'il ne redoute pas de se rencontrer avec eux. Le fondement sur lequel il pose et d'où il part, est le christianisme historique; sa méthode, une critique libre de toute entrave et qui ne se croit liée, comme il s'exprime lui-même, « par aucune lettre prétendue sacrée. » Pour caractériser son système, nous ne connaissons pas de meilleur terme, quel que soit le discrédit dans lequel il est tombé, que celui de rationalisme, — rationalisme de bon aloi et pris dans son acception la plus relevée et la plus naturelle.

L'ouvrage de M. Hase s'ouvre par une introduction, qui traite du contenu, de la forme, des sources et enfin de l'histoire de la dogmatique. La dogmatique proprement dite se divise en deux parties principales : l'ontologie et la christologie. L'ontologie comprend : 1° l'anthropologie, ou tout ce qui se rapporte à l'homme,

sa création, sa nature, l'existence du mal, la chute, le péché et la vie à venir; 2° la théologie, ou ce qui concerne Dieu, son existence, sa définition, la création du monde, la providence, puis, sous forme d'appendice, la prière et le miracle, les anges et les démons. La deuxième partie, ou la christologie, a pour sujet la personne et l'œuvre du Christ, la prédestination et la grâce, la justification, enfin l'Église, ses livres saints, ses sacrements, ses ministres et son avenir. La doctrine de la sainte Trinité, qui constitue le dernier chapitre, sert de conclusion. Sous ces diverses rubriques, l'auteur passe successivement en revue tous les dogmes crus et professés au sein du christianisme. Il commence, pour chacun d'eux, par quelques considérations générales. Vient ensuite l'histoire, d'abord de leur origine, soit au sein du judaïsme, soit dans l'enseignement de Jésus, puis de leur développement graduel au temps des apôtres, dans l'Église catholique, parmi les sectes protestantes et jusque dans les divers systèmes de notre époque. L'étude se termine enfin par une critique ou jugement raisonné, dans lequel l'auteur, après avoir fait la part du vrai et du faux, expose sa propre opinion, blâme ou approuve, accepte ou rejette, et indique ordinairement, dans ce dernier cas, si et jusqu'à quel point il peut convenir de conserver à l'idée une expression qui a eu et a encore souvent, dans de certaines limites, sa vérité relative.

Nous avons dit que M. Hase ne partage, ni dans un sens ni dans l'autre, les illusions auxquelles les esprits nous semblent trop volontiers s'abandonner en Allemagne. Le Dieu dont il parle et qu'il adore est un Dieu personnel et intelligent, non un mot, un fantôme; l'immortalité sur laquelle il compte est une permanence réelle de l'être, non la participation momentanée de l'individu à l'ordre universel. D'autre part, il maintient haut et ferme les droits de la raison, et condamne tout ce que celle-ci lui semble réprouver. C'est ainsi qu'il dit entre autres : « Le dogme de la rédemption par les mérites de Jésus-Christ, ou de la satisfaction vicaire, tient à celui du péché originel, et tombe avec lui; le péché et la sainteté ont leurs racines dans la liberté, et l'imputation d'une faute étrangère répugne autant à la conscience que l'imputation des mérites d'autrui. » (§ 153.) A la rectitude du jugement, l'auteur joint aussi une entière impartialité. Quoique beaucoup plus rapproché, par son principe et par l'ensemble de ses vues, des doctrines protestantes que du catholicisme, il se plaît, lorsque l'occasion s'en présente, à rendre justice à ce dernier et à faire ressortir les points sur lesquels il le croit supérieur au protestantisme orthodoxe. Mais pour donner une idée plus exacte de sa manière de voir et de sa méthode, on voudra peut-être bien nous permettre de présenter ici la traduction du dernier paragraphe de l'ouvrage, de celui qui termine le chapitre relatif à la Trinité, et qui, quoique peu convenablement placé, selon nous, est cependant devenu, entre les mains de M. Hase, une conclusion assez heureuse.

« Le dogme orthodoxe de la Trinité, dit-il, n'a qu'une existence flottante entre l'unitarisme, le trithéisme et le sabellionisme, dont il se borne, en définitive, à affirmer tour à tour les prémisses, en en niant les conséquences. Si cependant la divinité du Fils et la personnalité de l'Esprit sont des vérités, le supernaturalisme dogmatique peut bien accorder que les mots de personne et de substance divines

ne représentent rien d'exact et de déterminé à la raison humaine, ces idées n'ayant avec la notion ordinaire de la substance et de la personne qu'une analogie purement apparente; mais il n'en est pas moins forcé de maintenir les données fondamentales du dogme, l'unité et la triplicité, propriétés dont la combinaison est absolument incompréhensible, le rapport des parties au tout ou de l'espèce et de l'individu au genre se trouvant exclu par les conditions mêmes du problème. Pour que la difficulté métaphysique disparût, il faudrait reconnaître franchement, à l'encontre de l'Église, qui l'accorde et le nie à la fois, que le Fils est dépendant du Père; mais alors il ne saurait plus être sérieusement et scientifiquement question de la Trinité comme dogme. C'est une œuvre vaine que de vouloir établir d'une manière philosophique la doctrine de l'Église. En effet, le caractère hypostatique ou distinctif de chaque personne divine est une perfection ou une imperfection : si une imperfection, il ne saurait s'allier à la divinité; si une perfection, il manquerait donc aux deux autres personnes quelque chose, sans quoi la Divinité ne pourrait se concevoir. Ce qui constitue ces peronnes comme telles, c'est d'être par une autre propriété diamétralement opposées à l'absolu; de sorte que le Fils et l'Esprit ont pour caractère particulier d'être privés de la qualité essentielle de la Divinité. Il faut donc avoir le courage de reconnaître que le dogme de la Trinité n'est pas seulement au-dessus de la raison, mais qu'il lui est absolument contraire. Sans vouloir rabaisser Dieu aux conditions de l'homme, prétendre que ce qui n'est dans l'âme humaine qu'une simple propriété, qu'un acte intérieur de conscience, doive passer dans la Divintié à l'état de personne, n'en est pas moins absurde. La mystique peut être disposée, pour gratifier Dieu même d'un être semblable à lui, à lui supposer une plénitude de vie suffisante pour produire un Dieu, et un amour assez puissant pour transformer la dualité en unité; mais cette poésie du cœur tombe impitoyablement devant l'idée de l'absolu, de la perfection qui se connaît en soi et se suffit à soi-même. La spéculation peut avoir des motifs pour placer dans la Divinité un mouvement interne et des principes divers de relation avec le monde; mais rapporter tout cela au Dieu fait homme en Jésus-Christ et aux trois personnes de la Trinité, n'est pourtant autre chose qu'une pure accommodation. La doctrine religieuse a de commun avec celle de l'Église le contenu pratique; mais le sens chrétien a si peu besoin pour la rédemption et la sanctification d'une diversité de sujets en Dieu, qu'il n'hésite jamais au contraire à attribuer directement et en dernier ressort, avec l'Écriture, cette rédemption et cette sanctification au Père de Jésus-Christ, la source de toutes les grâces. Ce n'est qu'en revenant au contenu purement pratique de la formule baptismale, la somme de tout le christianisme, qu'il est possible de retrouver le sentiment religieux primitif d'où est sortie la doctrine de la Trinité, à savoir : un Père au-dessus de tout, uni, par le Fils de l'homme, qui, éternellement Fils de Dieu en un sens, le devint en un autre, d'un nouvel amour à l'humanité, pour que tous deviennent aussi ses fils par le libre et saint Esprit qui anime l'Église, et que Dieu soit enfin tout en tous. La Trinité est donc vraiment le résumé et le symbole du christianisme. » N'oublions pas, pour bien apprécier la portée de ces lignes,

qu'elles ont été écrites par un des professeurs de théologie les plus renommés de l'Allemagne et dans un Manuel dont le succès est incontestable.

Nous avons payé jusqu'ici à la *Dogmatique* de M. Hase le tribut d'éloges que nous croyons lui revenir. Un examen plus développé et plus approfondi nous fournirait cependant l'occasion de faire aussi des réserves et des critiques. Et d'abord, le plan général nous paraît défectueux sous plusieurs rapports. Nous comprenons bien comment l'auteur a été amené par l'ensemble de ses vues à l'adopter; mais il nous semble qu'il eût pu facilement se rapprocher davantage de l'ordre généralement reçu, et que nous estimons meilleur. La pensée n'est rien moins que satisfaite, par exemple, de rencontrer la création de l'homme avant celle du monde, ou l'eschatologie avant la théologie et la sotériologie. Nous regrettons ensuite de voir M. Hase incliner vers l'opinion, du reste commune de nos jours, qui fait résider la religion principalement dans le sentiment et n'y donne à la science qu'une place secondaire. (*Cap.* notamment §§ 4, 5, 16.) L'instinct n'est pas une règle suffisante d'action; il demande à être jugé et conduit. L'homme est naturellement porté à la religion; mais il a en lui bien d'autres penchants, auxquels il est loin de pouvoir s'abandonner de confiance. Doit-il donc suivre ici son impulsion, et dans quel sens? La religion, en tant que sentiment, se manifeste d'ordinaire, comme le prouvent les peuples primitifs ou sauvages, par la frayeur et la crainte. Or, ce n'est point ce genre d'hommage que la Divinité réclame, mais une soumission raisonnable. La religion, à notre avis, consiste à affirmer Dieu, à se savoir uni à lui dans la limite qu'il nous est donné d'atteindre, à s'efforcer de découvrir sa volonté, sa loi, et à y conformer sa conduite. On honore les saints comme on les connaît, dit le proverbe, et il n'a point tort. L'idée est, en définitive, souveraine dans la vie de l'homme, qui n'est pas réellement une vie lorsque la première fait défaut. La religion sera donc en rapport direct avec notre connaissance, et n'aura pas au fond d'autre base que la philosophie, c'est-à-dire la science de Dieu et de soi-même. A ce point de vue, elle est ce qu'il y a de plus relevé et de plus général dans l'homme, qu'elle embrasse tout entier. « Soit que vous mangiez, ou que vous buviez, quelque chose que vous fassiez, faites-le pour la gloire de Dieu, » dit saint Paul. Tout faire en vue de la loi de Dieu, voilà la religion, et la connaissance, quelque petite qu'elle soit, en est le principe.

Nous aurions encore bien des observations à présenter, notamment au sujet de la notion de l'essence divine, que nous ne croyons pas aussi incompréhensible, aussi ineffable que M. Hase semble l'admettre avec les Alexandrins. (*Cap.*, § 94.) Mais il est temps de mettre un terme à cette digression théologique. Nous ne ferons plus qu'une seule remarque. Parlant de l'avenir de l'Église, M. Hase dit : « L'Église, triomphant de plus en plus de tous les obstacles et de toutes les oppositions, se constituera enfin comme le royaume de Dieu, son propre idéal. » Il est possible que l'auteur ne pense pas ici autrement que nous; mais pour rendre notre idée personnelle à cet égard, nous aurions besoin de nous exprimer un peu différemment. Ce n'est pas une Église avec sa signification toujours plus ou moins séparatiste, mais la communauté humaine, l'État, si l'on veut, qui doit devenir la véritable expression du principe religieux. « Alors, disait récemment la *Revue de théologie*

de Strasbourg dans des termes que nous aimons à reproduire ici, alors évidemment l'Église, en tant qu'institution spéciale, n'aura plus de sens; alors le culte ne se distinguera plus des coutumes populaires; alors les fêtes ecclésiastiques seront des fêtes nationales; alors l'art profane deviendra religieux, et l'art religieux deviendra profane; alors le théâtre et le temple ne feront plus qu'un, — à peu près comme chez les Grecs. En d'autres termes, le royaume de Dieu dont parle le Christ se réalisera, et par conséquent l'Église, forme imparfaite, inadéquate de ce royaume, cessera d'exister. »

Quoi qu'il en soit de ces critiques et quelques divergences qu'il puisse y avoir entre M. Hase et nous, nous n'en prisons pas moins très-haut, nous l'avons dit, les mérites intrinsèques et relatifs de sa *Dogmatique*, qui a de plus l'avantage d'offrir une histoire du dogme assez étendue et appuyée de tous les principaux textes. L'*Histoire de l'Église*, du même auteur, a été traduite récemment en France; nous souhaitons que le présent ouvrage, qui en est en quelque sorte la suite, puisse devenir à son tour l'objet d'un travail semblable.

A. STAP.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Il faut regarder comme un grand événement littéraire la publication des premières livraisons du *Dictionnaire de la langue française*, de M. E. Littré [1]. La ferme volonté d'un érudit armé de toutes pièces et, ajoutons, d'un homme de cœur, a suffi pour accomplir en une quinzaine d'années une œuvre capitale dont l'Académie française, en deux siècles de travaux, n'avait pas même réussi à poser les bases. N'y eût-il d'abord que cette supériorité de la persévérance individuelle dans un travail si immense qu'il soit, mais où elle fait œuvre de création, sur les efforts indifférents et, pour ainsi, dire impersonnels d'une mise en œuvre collective, que cela suffirait à provoquer notre admiration. Mais le service rendu par M. Littré à la littérature française est encore de toute autre valeur : maintenant nous pouvons, — sachant que les dernières lignes du manuscrit sont écrites, — nous vanter de posséder enfin ce monument, ce véritable *temple* de la langue et de la littérature françaises où seront rassemblées et classées leurs immortelles richesses, où se trouvera enfin fixé et conservé d'une manière impérissable le dépôt de leurs traditions. En effet, c'est surtout ce dernier point qui nous importe. Bien que nous devions admettre comme M. Littré que « le néologisme naît à fur et à mesure de la durée d'une langue, » par suite du changement de l'état social, de la transformation des institutions, des découvertes de la science, du mélange réciproque des idiomes de peuples qui multiplient leurs rapports et leurs moyens de communication ; — bien que nous pensions également « qu'il est impossible qu'une langue, parvenue à un point quelconque, y demeure et s'y fixe, » et la preuve, c'est que pour peu que vous considériez l'usage contemporain, par exemple, vous serez tout de suite, pour ne parler que d'une difficulté, renvoyé des locutions qui se disent et ne s'écrivent pas aux locu-

[1] Les trois premières livraisons forment un volume grand in-4 de 416 pages ; chez L. Hachette.

tions qui s'écrivent, mais qui manquent d'autorité et sont même fautives; — bien qu'enfin ce soit là « le fond où le néologisme commence; là qu'apparaît le mouvement intestin qui travaille une langue et fait que la fixité n'en est jamais définitive, » — nous pensons cependant que tous nos efforts doivent tendre à retarder les progrès de ces transformations, si inévitables qu'elles soient. La langue *littéraire,* en un mot, telle qu'elle a été constituée par de grands écrivains de divers styles et de différents siècles, doit demeurer comme un impérissable modèle à notre imitation et à notre étude, comme un fonds immuable où, pour les idées nouvelles elles-mêmes, on devra savoir trouver une expression, non-seulement exacte, mais ayant ces caractères de généralité et de noblesse qui, lorsqu'ils sont trop vite remplacés par la spécialité technique des termes, indiquent une prompte décadence de la langue, j'entends la vraie langue de la pensée, la vraie langue philosophique et littéraire.

C'est donc celle-ci qui représente la vraie langue d'un peuple, et qui, pour la littérature française, en particulier, a été si merveilleusement constituée, qu'il faut s'efforcer à maintenir. Or, comme le plan adopté par M. Littré le destine forcément à remplir cette tâche d'une admirable façon, par un procédé aussi rigoureusement scientifique que propre à satisfaire les besoins de l'imagination elle-même, voilà pourquoi le *Dictionnaire de la langue française* nous apparaît comme un des plus importants événements littéraires de notre temps. Ainsi, nous y voyons bien tout ce que l'auteur nous annonce, et nous en tenons grand compte : à savoir, la nomenclature la plus complète possible de tous les mots usités, la discussion grammaticale, les définitions, les diverses acceptions rangées dans leur ordre logique, avec de nombreux exemples tirés des auteurs classiques et autres, l'historique des divers mots depuis les premiers temps de la langue française jusqu'au XVIe siècle; enfin, pour l'étymologie, la détermination ou la discussion de l'origine de chaque mot; — mais ce que nous y voyons surtout, ce qui fait pour nous la haute valeur du livre, c'est la conservation vivante, pour ainsi dire, de notre langue traditionnelle. Écrivains, savants, hommes du monde, sauront maintenant où puiser, — si cette conservation leur tient à cœur, — les éléments de leur étude et de leur comparaison : le *Dictionnaire* de Littré, avec ses nombreux exemples où apparaissent rangées dans l'ordre les nuances infinies de la pensée de nos grands écrivains, toutes les délicatesses de leur style, enfin ce qui constitue le génie d'une langue, est un véritable musée.

M. Littré commence par le dire : il a été entraîné dans une telle entreprise par son plan lui-même, — et, à considérer, en effet, la simplicité, la grandeur, et cette sorte de rigueur scientifique qui lui donne une efficacité obligée, nous concevons que ce plan si séduisant l'ait entraîné, et que, l'heure venue, il n'ait point reculé devant les nombreuses difficultés de la mise en œuvre, et qu'il ait abordé résolûment le passage si difficile de la conception à l'exécution. Après le plan, venait la définition du dictionnaire, destiné « à embrasser et à combiner l'usage présent de la langue et son usage passé, afin de donner à l'usage présent toute la plénitude et la sûreté qu'il comporte. » Et l'auteur commente ainsi cette définition : « Mon dictionnaire, à moi, a pour éléments fondamentaux un choix d'exemples

empruntés à l'âge classique et aux temps qui l'ont précédé, l'étymologie des mots et la classification rigoureuse des significations d'après le passage de l'acception primitive aux acceptions détournées et figurées. Si l'on considère l'ensemble et la connexion de cès éléments, on reconnait qu'ils donnent précisément l'idée d'un dictionnaire qui, usant de la part d'histoire inhérente à toute langue, montre quels sont les fondements et les conditions de l'usage présent, et par là permet de le juger, de le rectifier, de l'assurer... » Enfin M. Littré termine par ces beaux développements où se trouve résumée toute la philosophie de la littérature et de la langue:

« Imposer à la langue des règles tirées de la raison générale et abstraite, telle que chaque époque conçoit cette raison, conduit facilement à l'arbitraire. Un dictionnaire historique coupe court à cette disposition abusive. Comme il consigne les faits, il remplit, quant à la langue, le rôle que remplissent les observations primitives et les expériences quant aux sciences naturelles. Ces faits ainsi donnés, l'analyse, j'allais dire la raison grammaticale, s'y subordonne, et, en s'y subordonnant, trouve les vraies lumières. Il faut, en effet, transporter le langage des sciences naturelles] dans la science des mots, et dire que les matériaux qu'elle emploie sont les équivalents des faits expérimentaux, équivalents, sans lesquels on ne peut procéder ni sûrement, ni régulièrement. Puis intervient le rôle de la critique lexicographique et grammaticale, s'efforçant de tirer de ces faits toutes les informations qui y sont implicitement renfermées. De la sorte, la raison générale se combine avec les faits particuliers, ce qui est le tout de la méthode scientifique. »

Autour du *Dictionnaire* de M. Littré se groupent de jour en jour quelques études curieuses sur notre vieille langue française. La recherche des étymologies longtemps déconsidérée par les extravagances où elle conduisait les savants du XVIe et du XVIIe siècle, est aujourd'hui remise en honneur par des philologues éminents, et aussi par des esprits ingénieux, comme était le regrettable Génin, comme est aujourd'hui M. Charles Nisard, auteur des *Curiosités de l'Étymologie française* [1]. M. Ch. Nisard ne prétend pas remonter jusqu'aux antiques radicaux transplantés de l'Inde en Gaule, en Italie, en Grèce; il laisse de côté la question de savoir si le celte a influé sur le latin avant que le latin transformât le gaulois; mais, cantonné dans un étroit et agréable domaine, il cherche et trouve le plus souvent l'origine de certaines locutions familières, incomprises aujourd'hui ou détournées de leur sens, dans des comparaisons heureuses, et d'habiles rapprochements entre les divers patois du nord et du midi; il lui arrive de pousser jusqu'aux comiques et aux satiriques latins, parfois même jusqu'aux grecs. Il suit, d'ailleurs, très-sagement la voie indiquée par M. Littré : « Rechercher la forme ancienne, s'il en existe une; mettre à côté toutes les formes qu'on peut recueillir dans les autres langues romanes et dans les patois; puis, de là, essayer de remonter au radical latin, ou germain, ou celtique, etc. » Le livre de M. Ch. Nisard est

[1] Un vol., Hachette.

un répertoire fort gai, fort intéressant de locutions proverbiales et de citations choisies avec art dans les romans et les poëmes du moyen âge et de la Renaissance. Les romans de la *Rose* et du *Renard*, Rabelais, Bonaventure des Perriers, Marot, plus tard Saint-Amant, telles sont les autorités joyeuses et respectables auxquels l'auteur demande tous les exemples dont il assaisonne ses démonstrations. Avons-nous en tout et partout partagé l'avis de M. Ch. Nisard ? Assurément non, et un travail si minutieux et si subtil produit souvent des résultats que l'on a peine à accepter; il n'en peut être autrement. Mais qu'importe que l'étymologie de *Cocquecigrue*, par exemple, nous ait semblé moins naturelle que l'origine des locutions *courir le guilledou, aller à l'amble, machin et machine* et tant d'autres; qu'importe, si nous avons appris beaucoup avec agrément, surtout si nous avons eu envie de vérifier nous-même quelques conclusions? Nous devons donc remercier M. Nisard de nous avoir fait part de ses lectures, et l'engager à poursuivre ses amusantes recherches; à voltiger, pour tout dire, à côté de cette philologie savante qui se hérisse d'alphabets étrangers, et reste l'épouvantail des profanes.

Les recueils de poésies qui atteignent rapidement une seconde édition sont assez rares de nos jours pour que la critique leur doive en quelque sorte des honneurs spéciaux. Lorsque ce succès ne doit rien au scandale, au goût du jour, à une excentricité quelconque, n'est-ce point une preuve incontestable du talent de l'auteur, qui a su forcer l'attention d'un public si volontiers indifférent? — Voici d'abord les *Sonnets et Poëmes* de M. Edmond Arnould[1], qui ont dû surtout leur fortune à de sympathiques regrets. M. Arnould, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Paris, avait passé laborieusement par tous les grades difficiles du professorat, gardant jusqu'au bout sur ses études poétiques, qui faisaient sa consolation et sa force, un silence modeste. Dans une préface où ce talent délicat, un peu optimiste, un peu trop résigné peut-être, est finement apprécié, M. Saint-Marc Girardin cite le beau sonnet suivant comme caractéristique de la pensée générale de M. Arnould :

En vain nous vieillissons, la terre est toujours belle,
En hiver sous la neige, au printemps sous les fleurs,
Sous sa robe d'automne aux changeantes couleurs,
Sous sa couronne d'or que l'été renouvelle.

Fière des sucs puissans qui gonflent sa mamelle,
Elle semble nous dire, insensible à nos pleurs,
Que rien ne dure en nous, excepté nos douleurs,
Que nous allons mourir et qu'elle est immortelle.

Dans le nombre des jours, un jour pourtant viendra,
Jour fatal où la vie en ses flancs s'éteindra,
Où rien ne sera plus de ses œuvres fécondes,

[1] Un vol., Hachette.

Si ce n'est cet essaim par la mort dispersé,
Ces atomes chétifs, ces riens, plutôt ces mondes,
Qui ne pouvaient périr puisqu'ils avaient pensé!

Et l'éminent critique ajoute : « L'âme humaine, et par conséquent la poésie, ne s'élève que lorsqu'elle croit qu'elle n'est pas faite pour mourir; il lui faut le sentiment de la vie immortelle pour avoir l'enthousiasme poétique; c'est de ce côté que l'on peut dire que le Parnasse touche au Paradis. Mais, parmi nos poëtes, comme parmi nos philosophes, il y a diverses sortes, et je dirai presque divers degrés de spiritualisme. Je ne demande certainement pas aux poëtes la précision et la rigueur qu'on doit exiger des philosophes. Cependant on peut distinguer parmi nos poëtes spiritualistes ceux qui se contentent de l'idée générale que le monde vit par l'esprit, ce qui n'exclut pas le panthéisme, mais ce qui seulement le spiritualise; et ceux qui, comme M. Arnould, arrivent jusqu'à la pensée individuelle, la seule qui existe véritablement, la seule, enfin, qui constitue des personnes, soit la personne humaine, soit la personne divine. »

J'ai reproduit dans son entier cette opinion de M. Saint-Marc Girardin, précisément parce qu'elle pourrait aussi se rapporter (cette fois plutôt comme contraste) au remarquable volume de poésies dont je reçois également la seconde édition, *la Flûte de Pan*, par M. André Lefèvre [1]. Oui, il y a plusieurs manières de comprendre le « spiritualisme poétique, » ce qui revient simplement à examiner sous ses différentes faces une seule et même idée. Embrasser le plus grand nombre de ces faces mobiles et vivantes sous une même expression au lieu de limiter de plus en plus l'idée; chercher la forme concrète en place de cette forme simple, qui, loin d'exprimer sûrement le sentiment individuel, n'aboutit d'ordinaire qu'à une froide abstraction, — telle a été, au contraire, la tâche que s'est proposée M. André Lefèvre. On pourrait dire qu'au fond de l'interprétation de la nature des choses par sa propre nature de poëte, l'auteur de *la Flûte de Pan* a surtout, dans l'expression, visé au *complexe*. Cette multitude de sentiments, de couleurs, de nuances de toute espèce qu'on voit rayonner à la même heure sur le même objet, M. André Lefèvre a voulu les saisir, les rendre également sous le même aspect, en oubliant le moins possible de leurs éléments. Cette idée, dont nous reconnaissons toute la valeur, tient nécessairement à une conception particulière de la poésie qui nous est exposée du reste avec beaucoup d'indépendance et de netteté dans une préface ajoutée à cette nouvelle édition. « La poésie, dit M. André Lefèvre, confine aux arts plastiques; sans avoir les mêmes moyens, ni le même objet, elle atteint comme eux le relief et la couleur; mais son domaine est plus vaste, et nous le croyons sans limite... Elle n'a pas, il est vrai, de plus grande ennemie que l'abstraction, mais elle lui prend des idées et les fait siennes par le rhythme et l'image... La poésie est aux idées ce que la peinture est aux objets sensibles; elle anime tout ce qu'elle touche; elle donne aux êtres inertes, aux spectres imaginaires, des personnes et des

[1] 1 vol., collection Hetzel.

voix. Là est son essence, et où la trouver ailleurs?... La poésie proprement dite réside dans la personnification. Le *style figuré*, bien que fort à propos raillé par Molière, est la marque et le sceau de la poésie; mais le goût de l'artiste fait la valeur de l'empreinte. La poésie est une *mythologie* perpétuelle, un *anthropomorphisme* constant. »

Nos lecteurs ont été déjà entretenus de la première édition de *la Flûte de Pan*. Je leur rappellerai (car nous sommes, hélas! si oublieux de poésie) cette interprétation si personnelle et si libre des symboles et des mythes de l'antiquité antique qui semblait d'abord être le principal but du jeune poëte. Et tout de suite la marque de la véritable inspiration se faisait sentir; car on ne retrouvait rien ici du genre maniéré propre à cette poésie contemporaine qui s'est qualifiée de néo-grecque. Persuadé que les expressions du génie poétique se perpétuent à travers les âges dans un véritable accord, M. André Lefèvre a cherché à traduire ce qu'on en pourrait appeler la disposition présente. Cette interprétation, il l'a d'abord appliquée à ces merveilleuses traditions antiques, *Danaé*, *Léda*, *Daphné*, si précises et si étendues à la fois qu'elles s'offriront toujours comme un symbole exact aux sentiments de l'humanité. — C'est alors que, revenant tranquillement vers les choses familières, l'écrivain a suivi ce courant poétique qu'il était allé chercher dans les mers où naquit Vénus, et qu'il s'est vu doucement ramener vers les choses et les paysages qu'il avait observés lui-même, qu'il avait appris à aimer.

Le sentiment du paysage compose une des qualités les plus exquises du talent poétique de M. André Lefèvre. Avec cette instinctive méthode de l'esprit dont je parlais plus haut, et qui le fait tendre dans l'expression à la recherche du complexe, il possède un avantage qui apparaît bien vite dans ses descriptions. C'est que rien de la sorte ne lui échappe de cette *ondoyance* des choses de la nature qui flatte si souverainement, elle-même, la puissance de vision collective de notre esprit. Je ne parle pas en ce moment de l'impression personnelle, du sentiment éprouvé, de l'émotion enfin; tout cela, nous le retrouvons traduit dans *la Flûte de Pan*, selon sa valeur obligée; j'insiste seulement sur le point de vue de l'interprétation esthétique. Parmi les quinze pièces inédites qui ont été ajoutées à cette seconde édition, il en est une, *Vendange et Semailles*, qui à ce point de vue semble un véritable chef-d'œuvre. C'est la réunion la mieux ordonnée d'éléments et d'idées de toute sorte, de tableaux réels et de visions idéales, s'engendrant réciproquement et se prêtant les uns aux autres les raisons mêmes de leur développement. Mais que peut dire notre prose à côté des beaux vers que voici :

Une claire vapeur étend ses blancs réseaux
Sur l'immense horizon. De la terre et des eaux
Le soir épaissit les haleines,
Où les travaux de l'homme ont mêlé leurs sueurs.
Vers le couchant voilé les diffuses lueurs
Effacent le contour des plaines;

Et le soleil terni, de verdâtres rougeurs
Enveloppe là-bas le chœur des vendangeurs;
Leur gaîté maintenant détonne;
Car la terre pensive a brusquement jeté
Dans les vapeurs du soir le masque de l'été,
Et montre un visage d'automne.

Bientôt le chant s'émousse aux détours des vallons;
Si l'on entend un bruit ramper sur les sillons,
C'est la plainte de la charrue,
C'est le rappel du pâtre, ou le cri des chevaux
Qui disent : — Retournons! à demain les travaux;
Car la lumière est disparue...

Les chevaux dans la raie ont repris leur chemin.
Le semeur les précède à pas lents; de sa main,
Par jets égaux tombe et poudroie
Et se répand le grain au sillon mesuré;
Un grain pur et choisi, blanc de chaux, assuré
Contre les insectes de proie.

Ciel et Terre, écoutez! Et toi, Terre d'abord,
Conserve dans ton sein qu'engraisse notre mort
L'espérance de notre vie;
Terre, nous t'adjurons, commencement et fin!
Par nos longues sueurs, par nos maux, par ta faim
De nos dépouilles assouvie!

Songe que, chaque jour, la pâle humanité
Sur le marbre funèbre offre à ta cruauté
Une renaissante hécatombe;
En mémoire des morts, sois clémente aux vivants.
Tes dons sont une dette, et ce que tu nous vends
D'avance est payé par la tombe!

Et toi, Ciel vénéré, front d'azur à l'œil d'or,
Ciel de qui les humains attendent le trésor
Des chaleurs et des eaux fécondes!
Trop souvent l'innocent sert de cible à tes coups;
Épargne à nos moissons, maître de ton courroux,
Les fléaux dont tu les inondes.

Mais, quel que soit le sort, hâtez-vous, ô semeurs!
Tandis que la vendange, ivre de ses clameurs,
En danses, en chansons, déchaîne
Autour du vin nouveau l'oublieux tourbillon,
O semeurs prévoyants, au fidèle sillon
Confiez la moisson prochaine...

Hâtez-vous donc, semeurs, n'épargnez pas le grain
Que menacent la taupe et le ver souterrain;
Si la vendange séductrice
Vous appelle en passant, fermez-lui votre cœur
Et ne répondez pas. Mais, sous le grain vainqueur,
Que l'ivraie à son tour périsse!

C'est de vous que le monde attend sa guérison;
Secrètement glacé par la froide saison,
L'esprit doute et se décolore.
Semez à pleines mains la jeunesse et l'amour;
Semez la vérité, la science, le jour!
Préparez la nouvelle aurore...

La nuit depuis longtemps régnait sur l'univers;
Comme un flambeau furtif, des brouillards entr'ouverts
La lune avait percé les voiles.
La terre se perdait en des flots d'azur noir,
Les hameaux éclairés pour le repas du soir
Paraissaient des groupes d'étoiles.

Le rêveur attardé croyait entendre un bruit.
— Les parfums voyageurs, l'haleine de la nuit
Ou la chute de la rosée?
— Non. Des astres au ciel il entendait le vol;
Il entendait le grain éclore dans le sol
Et l'avenir dans sa pensée!

Le lecteur nous saura gré de cette longue citation qui, mieux que tout ce que nous aurions pu dire, donne une idée complète de la force de la pensée chez l'auteur de *la Flûte de Pan*, de la beauté de l'expression, de la maturité du talent. On voit également qu'on a ici affaire à une véritable personnalité poétique, qui ne doit rien au parti pris ni à l'imitation, et qui ne sait qu'une chose: être elle-même et obéir à sa seule inspiration. Il faut espérer que M. André Lefèvre ne s'en tiendra pas à ce premier recueil déjà consacré par le succès. Mais, peut-être, au lieu de recommencer une succession de pièces détachées, ferait-il bien maintenant d'élargir son cadre, d'agrandir sa conception au point de lui donner la forme de poëme. Il y aurait là matière à de plus grands dessins, à de plus vastes ensembles, auxquels ne saurait faire défaut le souffle de l'écrivain qui s'est si bien révélé, soit dans cette interprétation nouvelle donnée à divers symboles antiques, soit dans l'étude du paysage, soit enfin dans l'expression d'idées et de sentiments tout modernes, appartenant à l'individu ou à l'humanité.

Quel que soit d'ailleurs le discrédit où la poésie est tombée de nos jours, il est encore des critiques qui osent la tenir pour le premier et le plus noble des genres littéraires. Tel est M. G. Vapereau, qui la place en tête du livre important où il a entrepris de classer et de juger tous les ans avec une impartialité conscien-

cieuse les œuvres éphémères ou durables des poëtes, des romanciers, des auteurs dramatiques, des historiens et des philosophes. La difficulté de la tâche ajoute au mérite de celui qui l'accomplit avec honneur; l'auteur de l'*Année littéraire*[1] ne se contente pas de dresser une statistique exacte; il veut aussi apprécier tout ce qu'il passe en revue. C'est là ce qui assure à son ouvrage annuel le rang le plus distingué parmi les divers recueils de ce genre que publie la maison Hachette. Tandis que d'autres écrivains spéciaux enregistrent simplement les faits et les découvertes qui constituent le mouvement scientifique, historique, agricole, M. G. Vapereau joint à ses comptes rendus les opinions et les conseils que lui dicte son esprit libéral et bienveillant sans faiblesse. En un mot, il s'assimile pleinement tous les sujets qu'il traite, et les condense en un livre où il fait œuvre de critique personnelle.

Le mois dernier, l'Académie française a procédé à la réception solennelle de M. le prince Albert de Broglie. L'éloge du P. Lacordaire y a été prononcé avec une sorte de lourde et diffuse éloquence. Jeudi, 26 mars, ce fut le tour de M. Octave Feuillet. Il a prononcé l'éloge de Scribe avec un optimisme qui l'a même poussé à une excursion extra-littéraire. La fine ironie de M. Vitet lui a répondu : « Ne forçons point notre talent. »

EUGÈNE LATAYE.

[1] Un vol., Hachette.

CHRONIQUE POLITIQUE

Paris, 29 mars 1863.

Langiewicz battu, l'armée insurrectionnelle en partie dispersée, les Russes dépassant, dans la répression, les limites extrêmes de l'horrible, l'Europe assistant jusqu'à présent, l'arme au pied, à ce spectacle et délibérant tandis qu'on meurt et qu'on égorge en Pologne, tel est le bilan de la politique extérieure pendant le mois dernier.

Un moment, nous avions espéré qu'il n'en serait pas de l'insurrection de 1863 comme de ses devancières. On faisait grand bruit de la discussion du Sénat, relative aux pétitions polonaises; sur tous les points de l'Europe, on organisait des meetings, des comités de souscription; dans tous les pays où le régime parlementaire subsiste, on interpellait les ministres. Puis, on se racontait les traits d'héroïsme des Faucheurs, et ce sont là des histoires qui trouvent de l'écho en France. Mais il y a des questions de politique qui dominent, paraît-il, les questions de justice et d'humanité. Jadis, pensait ainsi l'Angleterre, lors des massacres des chrétiens en Syrie. Elle devait avoir raison, car les cabinets paraissent unanimes aujourd'hui à se prononcer dans le même sens en ce qui concerne la Pologne. La diplomatie compte sur la magnanimité du czar, et le bruit court qu'elle se dispose à le lui faire savoir dans un congrès européen.

Si quelque chose nous a surpris dans cet épisode sanglant de l'histoire contemporaine, c'est la docilité de l'opinion publique. A la première heure, on battait des mains aux bulletins victorieux de l'insurrection; un air chaud, le souffle de l'enthousiasme, circulait dans les poitrines; on s'enrôlait, on portait son obole ou sa cartouche à l'avoir de la Pologne. Il a suffi d'un discours de M. Billault pour rappeler la France à la modération et à la modestie. N'en avons-nous pas fini depuis longtemps avec la politique d'aventures, et ne convient-il pas d'être assuré du concours de nos voisins avant d'agir? Or, comme l'a dit M. Billault, nous ne pouvons compter sur l'Italie, fort occupée de ses propres affaires, ni sur la Suède qui est trop près, ni sur l'Espagne qui est trop loin.

La convention prusso-russe, du 8 février, avait failli donner aux événements une toute autre tournure, et c'est sous l'impression de l'effet qu'elle avait produit en Europe que nous considérions, il y a un mois, la paix comme sérieusement compromise. Mais on a déclaré que cette convention avait à peine existé, qu'elle était, en tout cas, devenue lettre morte, et cette assurance a désarmé les plus indignés.

Le rapport de la commission sur les pétitions polonaises a été lu au Sénat par M. Larabit. Il concluait à l'ordre du jour. M. de la Rochejacquelein a appuyé la

proposition du rapporteur, l'honorable sénateur ayant découvert dans l'insurrection la main perfide de Mazzini; le prince Napoléon a combattu les conclusions de la commission et protesté en termes énergiques contre le discours de M. de la Rochejacquelein. M. Billault a pris la parole au nom du gouvernement, et 109 voix contre 17 ont adopté l'ordre du jour. Mentionnons encore deux avertissements donnés, l'un à la *Gazette de France*, l'autre au *Courrier de Nantes*, une petite manifestation d'étudiants, quelques arrestations, et nous aurons, au moins en ce qui concerne la France, traité suffisamment la question polonaise.

N'exagérons rien, cependant, et pour nous punir d'avoir trop espéré, ne nous laissons pas aller au découragement. L'insurrection polonaise, battue sur un point, n'a rien perdu de son unanimité. La défaite de Langiewicz ne met point en question le succès de la cause, et si, sur les bords de la Vistule, il faut absolument des dictateurs, il en naîtra sur les champs de bataille. L'Europe, quelle que soit son indifférence, ne peut assister longtemps au spectacle que donnent les soldats du czar. Par une porte ou par une autre, elle sortira de la réserve extrême que lui commande peut-être la gravité des événements. A Londres, lord Palmerston annonçait, il y a trois jours, que le gouvernement anglais venait de s'entendre avec le cabinet des Tuileries, pour exercer une action diplomatique en faveur de la Pologne. A Turin, la chambre des députés a voté le renvoi des pétitions polonaises au ministre. Aujourd'hui, enfin, on parle fort sérieusement d'un congrès européen. Or, qu'arrivera-t-il si la Russie, qui voit rouge en ce moment, passe outre les résolutions du congrès, ou ne tient aucun compte de la diplomatie? La France acceptera-t-elle une pareille situation? Une grande nation comme la nôtre peut-elle se borner à donner des conseils?

Admettons encore que le czar, faisant à peu de frais étalage de libéralisme, promette l'amnistie, redige une constitution, et ordonne à ses soldats de se montrer moins féroces? L'Europe se déclarera-t-elle satisfaite? et si elle signe cette déclaration, la Pologne déposera-t-elle les armes? Non, la Pologne ne veut ni concessions, ni améliorations, ni constitutions, ni aucun de ces gros mots qui cachent de si petites choses. Elle veut être libre, elle ne veut pas être russe, et sa liberté, elle ira la chercher jusque dans la gueule des canons. Tout congrès qui ne sera pas animé de cette conviction peut considérer son œuvre comme avortée. Il pourra éterniser la question polonaise, il ne la résoudra pas.

En dehors des événements de Pologne qui intéressent l'humanité tout entière, nous avons à enregistrer quelques faits particuliers à nos voisins. En Angleterre, le mariage du prince de Galles avec la princesse Alexandra de Danemark a été célébré en grande pompe; rien ne manquait à la fête, pas même la joie sincère du peuple anglais; joie mal contenue, puisqu'on a eu à déplorer la mort d'un assez grand nombre de personnes étouffées dans la foule, mais joie immense que ces tristes incidents ne sont pas parvenus à assombrir. Il a été fait force cadeaux à la jeune princesse, et le *Foreign-Office* a poussé l'enthousiasme jusqu'à offrir au jeune frère de la princesse Alexandra le trône de Grèce. Ce nouveau prétendant est âgé de dix-sept ans et s'appelle Christian-Guillaume. Il est cadet dans la marine danoise. On ne croit pas que les puissances repoussent le protégé de l'Angleterre, et on affirme que la Grèce, si on la consulte, acceptera volontiers le prince Christian pour le mettre à sa tête. Car, grâce aux empêchements de la diplomatie, ce petit pays, qui semblait, il y a quelque temps, renaître à la liberté, est aujourd'hui dans une anarchie d'autant plus regrettable qu'elle

n'exclut en aucune façon l'idée de tyrannie, et que vingt dictatures se disputent les morceaux du trône du roi Othon.

Nous ne saurions infliger le moindre blâme aux Hellènes, la patience, même celle des peuples, a des bornes, et il faut convenir que les Grecs ont donné jusqu'à ce jour un bel exemple de longanimité. Le mal dont ils gémissent, ils le doivent au désir qu'ils ont eu de ne point mécontenter les grandes puissances en proclamant la république. La diplomatie, selon nous, doit leur en savoir le plus grand gré, et ne les point châtier de cette marque de condescendance en plaçant à leur tête un roi de dix-sept ans, auquel il faut encore un gouverneur. Les hommes d'État anglais devraient, mieux que personne, comprendre qu'on ne peut faire un fond absolu sur la sagesse et la résignation humaines. Ils voient en ce moment la population ouvrière du Lancashire, vaincue par le chômage et la misère, oublier le magnifique exemple qu'elle a donné au monde depuis deux ans, et chercher dans le bruit des rues et le tumulte de l'émeute, à s'étourdir sur ses souffrances. Ils seraient malvenus, présentement, à venir railler ces milliers d'affamés en leur offrant quelque palliatif dérisoire. Ils le savent et s'abstiennent. Nous leur conseillons de ne point faire aux Grecs ce qu'ils n'oseraient faire aux ouvriers du Lancashire. Il ne doit pas y avoir deux morales, l'une à l'usage des forts, l'autre invoquée contre les faibles.

L'Italie, qui sait par expérience que les vérités philosophiques sont souvent méconnues dans la pratique, s'organise de façon à jouir des bénéfices de la grande morale. Elle veut être forte et s'absorbe tout entière dans l'œuvre de son organisation intérieure. L'emprunt de 700 millions, voté par acclamation, a été d'autant plus rapidement souscrit, que les capitaux n'ont point été effrayés par quelque revendication intempestive de Rome. Au surplus, on était bien rassuré; Garibaldi malade, mourant peut-être, on n'avait point à redouter quelques-unes de ces grandes actions qui font les grandes nations, mais terrifient les banquiers. M. Farini a pu quitter le ministère, cette crise ministérielle a passé inaperçue.

Le sage dit qu'il faut tourner sept fois la langue avant de parler. Cette recommandation est surtout salutaire quand il s'agit de prononcer un panégyrique de l'autorité. Le mois dernier, nous félicitions les Algériens d'avoir pu, sans soulever de tempête, dire leur opinion sur un projet de sénatus-consulte intéressant la colonie. On va voir que nous nous étions trop hâté. Depuis, les journaux algériens ont dû se taire, et de nombreux avertissements sont venus les éclairer sur le danger qu'il y a à étudier la constitution de la propriété arabe. L'administration a interdit à la presse algérienne l'insertion des communications des *prétendus* délégués qui n'avaient pu obtenir une entrevue du chef de l'État. Enfin le sénatus-consulte, relatif à l'Algérie, est venu du conseil d'État au Sénat, dans l'état qui inspirait des craintes si vives aux Algériens.

Heureusement la lecture du rapport sur une pétition, signée par plus de 17,000 colons, a donné quelques espérances aux amis de l'Algérie. Le rapporteur, M. Dupin, a rendu justice aux colons, démontré par des chiffres officiels que le mouvement commercial entre la France et l'Algérie était fort important, et que cette colonie était aujourd'hui un des débouchés indispensables à la métropole. Il a constaté, de plus, que l'Arabe apathique laisserait inexploitées les richesses de l'admirable pays qu'il habite, s'il n'était directement stimulé par la présence du colon qui, par son exemple, l'initie à la civilisation. M. Dupin a conclu au renvoi au ministre d'État, pour en référer à l'Empereur et au ministre de la

guerre, à raison de sa compétence. Le rapport de M. Dupin laisse entrevoir une grande sympathie pour la population européenne d'Algérie, et le Sénat a dû être fort impressionné des faits nouveaux et des chiffres habilement groupés qu'il renferme.

La discussion complétera cet exposé, et la France sera enfin éclairée sur la question algérienne, car plusieurs sénateurs ont administré la colonie, et ont, par conséquent, une autorité irrécusable pour traiter d'intérêts aussi graves.

On nous pardonnera de passer si rapidement cette revue de faits de la politique, mais rien ne nous paraît si intéressant que les élections générales, et nous voulons avoir le loisir de nous y arrêter.

Le mouvement électoral a pris une véritable importance depuis une quinzaine de jours, et les préoccupations légitimes qu'il fait naître nous empêchent de regarder du côté du Mexique, où, du reste, il ne se passe rien d'extraordinaire. Nous avons le devoir de dire notre opinion sur la lutte qui va s'engager autour des urnes; nous examinerons aujourd'hui les principes en jeu, et nous ne reculerons pas devant l'examen des personnes quand le moment en sera venu.

La démocratie libérale veut-elle abdiquer ou s'affirmer? La question est résumée tout entière entre ces deux termes. Si elle veut abdiquer, qu'elle le dise hautement, franchement, sans ambages : qu'elle s'abstienne, non pas seulement de briguer des suffrages, mais encore d'appuyer telle ou telle candidature, de faire acte, à un titre quelconque, de citoyen actif. Les principes ne valent qu'à la condition d'être renfermés dans un cercle étroit.

Mais alors qu'il soit permis aux nouveaux venus, à ceux qui unissent au respect de la tradition, au culte des souvenirs, le besoin et la volonté de l'action, à ceux qui veulent vivre, à ceux qui ont des regrets, mais auxquels n'incombe aucune part de responsabilité, qu'il leur soit permis, disons-nous, de s'affirmer sur le terrain de la lutte légale.

Nous sommes du parti de l'action, car nous pensons que, tandis qu'on délibère sur des infiniment petits, de graves questions sociales, qui attendent depuis longtemps leur solution, sont posées dans la nation. Le peuple, Dieu merci, n'est pas un électeur platonique, votant pour voter; il veut qu'il sorte de l'urne, où il va déposer son suffrage, une amélioration, une promesse, une espérance, un fait. Il ne se soucie pas, il ne veut pas se soucier des détails qui paraissent être la préoccupation unique des hommes politiques.

Le suffrage universel n'aime à se prononcer que sur les questions simples et d'ordre général. En 1857, on lui a demandé s'il était pour l'abstention absolue, ou bien pour l'abstention que nous appellerons à deux degrés et qui consiste à nommer un mandataire décidé à refuser le mandat, ou bien encore pour l'action sur le terrain de l'opposition légale. Il a répondu en envoyant au Corps législatif MM. Darimon, Jules Favre, Hénon, Ollivier et Picard. C'était peu, dira-t-on. Certes, à ne considérer que l'influence exercée par les cinq sur les votes de l'Assemblée, c'était tout, si on reconnaît que de ce jour date la rentrée de l'opposition libérale dans la vie politique. Sept années se sont écoulées depuis cette époque, les enfants sont devenus des hommes, et pourtant la question est restée la même. Elle se débat encore entre l'action et l'abstention.

Deux questions d'ordre supérieur nous paraissent donc, cette fois, être posées au suffrage universel.

La première de ces questions est celle-ci : Approuvez-vous les motifs qui ont

décidé, en 1857, les électeurs de Paris et de Lyon à envoyer les *cinq* au Corps législatif?

Et si la réponse est affirmative, la seconde question se pose dans ces termes : L'opinion publique croit-elle le moment opportun pour revendiquer les libertés dont elle s'est dessaisie à une autre époque, et pense-t-elle que ces libertés soient indispensables à l'étude et à la solution des questions sociales?

Les préfets répondent négativement, et c'est parce que nous savons qu'ils disposent de moyens sérieux de faire triompher leur opinion, que nous souhaitons de voir l'opposition libérale choisir, pour agir, un terrain commun, où toutes les nuances diverses à la démocratie puissent se rencontrer sans se heurter. Ce terrain, nous le répétons, c'est la liberté.

Sur ce point, pas de discussions, pas d'équivoques, pas de malentendus. On peut ne pas s'entendre sur la solution à donner à la question romaine, sur l'unité de l'Italie, sur la politique d'intervention, mais tout le monde convient qu'il faut demander l'abrogation des lois de sûreté générale, des lois sur la presse, des lois sur le droit de réunion. Si le choix de ce terrain, commun aux différentes nuances de l'opposition, constitue, aux yeux de l'administration, un acte de *logique haineuse*, comme voudrait le faire croire certain journal inspiré, voilà ce que nous ne saurions dire ni même examiner. Les intentions individuelles nous sont sacrées, et nous ne voulons, sous aucun prétexte, faire à une jurisprudence inquisitoriale l'honneur de la consacrer par la discussion. Mais, si aux yeux de certains fonctionnaires, revendiquer la liberté, c'est faire acte d'hostilité systématique, nous serions curieux de savoir comment ces zélés s'y prendront pour concilier leur accusation avec le respect qu'ils doivent aux paroles du chef de l'État. Quant à nous, nous n'avons pas encore oublié le discours adressé aux exposants français de l'Exposition de Londres, et nous ferons de notre mieux pour agrandir l'espace si restreint dans lequel notre patriotisme est condamné à se mouvoir.

Comme il n'est point de situation si grave dont un certain côté ne prête à rire, la question électorale s'est compliquée d'un nouvel incident spirituellement appelé par la *Presse*, la question Havin. Le directeur politique du journal *le Siècle* a été assez mal inspiré pour annoncer qu'il solliciterait les suffrages des électeurs de M. Picard, et pour jouer ainsi le jeu du candidat officiel. C'était sans doute, de la part de M. Havin, un acte de reconnaissance courtoise, une façon de remercier l'administration de l'appui qu'elle a bien voulu lui prêter à Thorigny-sur-Vire; mais la démocratie eût trouvé sans doute que ce n'est point à elle d'acquitter les dettes personnelles du directeur politique du *Siècle*. Aujourd'hui, cet incident est vidé.

HECTOR PESSARD.

CHARLES DOLLFUS,
Directeur, gérant responsable.

IMP. DE L. TOINON ET Ce, A SAINT-GERMAIN.

DE LA PHYSIOLOGIE APPLIQUÉE A LA CRITIQUE

OU

ESSAI DE CRITIQUE NATURELLE

PREMIER ARTICLE

L'AME ET LE CORPS

Ame et *Corps* : — on ne sait ce que ces mots veulent dire, et les personnes qui croient les entendre le mieux sont peut-être celles qui les entendent le moins ; mais enfin c'est une hypothèse assez généralement admise, que l'homme est composé d'âme et de corps, et que la vie résulte de l'union complexe de ces deux éléments.

Bossuet, qui n'est pas suspect de matérialisme, insiste sur cette complexité, et ne veut pas que le moi humain se réduise à l'âme toute seule. S'il semble d'abord se contenter de la définition idéaliste de Platon, ensuite il la dépasse. Voici en effet comment, dans le traité *de la Connaissance de Dieu et de soi-même,* il conclut son raisonnement sur ce sujet :

« Ainsi on peut dire que le corps est un instrument dont l'âme se sert à sa volonté; et c'est pourquoi Platon définissait l'homme en cette sorte : « L'homme est une âme se servant du corps. » C'est de là qu'il

concluait l'extrême différence du corps et de l'âme; parce qu'il n'y a rien de plus différent de celui qui se sert de quelque chose, que la chose même dont il se sert. »

Mais Bossuet, avec son grand bon sens, ajoute : « Il y a pourtant une extrême différence entre les instruments ordinaires et le corps humain. Qu'on brise le pinceau d'un peintre, ou le ciseau d'un sculpteur, il ne sent point les coups dont ils ont été frappés ; mais l'âme.... parce qu'elle est sensitive (*en même temps qu'intellectuelle*), est forcée de s'intéresser d'une façon plus particulière à ce qui touche le corps, et de le gouverner, non comme une chose étrangère, mais comme une chose naturelle et intimement unie. En un mot, l'âme et le corps ne font ensemble qu'*un tout naturel*, et il y a entre les parties une parfaite et nécessaire communication. »

Admettons donc cette hypothèse, puisqu'elle paraît assez généralement reçue, et qu'elle semble d'ailleurs moins hasardée que celles qui consistent, soit à supprimer l'un des deux termes au profit de l'autre, soit à les supprimer tous deux en tant qu'existences réelles, et à ne plus les considérer que comme des modes ou manières d'être de l'unité substantielle infinie. Admettons, dis-je, les deux éléments, et admettons-les comme ne faisant ensemble qu'un tout naturel, selon la forte et profonde expression de ce grand esprit qui, sans supprimer ni l'un ni l'autre, essayait cependant de ne pas verser dans le dualisme platonicien.

Descartes lui-même, qui renouvela ce dualisme, ne fut-il pas enfin amené, par les objections de ses adversaires, à confesser que la pensée « est substantiellement unie au corps[1] ? »

Inutile, après cela, de rechercher si l'âme, selon les divers philosophes, est une simple habitante, logée en quelque endroit du corps, dans une situation plus ou moins favorable à l'exercice de ses fonctions ; ou une associée, prenant part de temps en temps aux affaires communes, tout en faisant principalement les siennes ; ou bien une prisonnière, enchaînée dans une caverne, où elle ne voit que les ombres des réalités extérieures, et d'où elle aspire toujours à sortir, pour jouir de la liberté et de la vie véritable; ou bien une souveraine, dont les organes sont tantôt les ministres habiles, tantôt les serviteurs gênants; ou, enfin, un simple nom collectif, désignant un ensemble de phénomènes particuliers opérés par le cerveau.

Laissons toutes ces hypothèses : tenons-nous-en à celle que nous

[1] *Méditation* VI*e*. *Réponse aux quatrièmes Objections.*

venons de dire,— sans prétendre, pour le moment du moins, l'épouser ni la garantir plus qu'une autre. — Nous nous gardons de décider ces questions avec l'assurance intrépide des philosophes de cahier. Nous ne sommes pas de ceux qui se plaisent à dogmatiser sur ce qu'ils ignorent, et qui mettent la philosophie en catéchisme. Plus nous sentons la grandeur des problèmes, plus nous sentons aussi notre faiblesse. Si nous croyons *d'instinct* que le matérialisme (supposé que ce mot ait encore un sens après la *Critique de la Raison pure*) est la doctrine des esprits courts, cependant nous ne faisons pas grand cas de ce spiritualisme discipliné, qui ne doute de rien, qui parade à merveille et qui manœuvre *en douze temps* avec une précision automatique.

Si donc nous admettons le corps et l'âme (sans chercher à les définir), et leur complexité en un tout naturel, avec une parfaite et nécessaire communication entre les parties, il résulte de cette complexité et de cette intime communication que le corps doit avoir son influence jusque dans les ouvrages de l'âme ou de l'esprit.

Et l'observation, en effet, aussi bien que le raisonnement, nous fait voir qu'il en est ainsi, et que, même dans les œuvres intellectuelles, l'organisation physique de l'écrivain ou de l'artiste laisse, pour ainsi dire, ses empreintes, que la critique doit savoir démêler. Car comment apprécier l'œuvre sans connaître l'homme tout entier? L'étude littéraire mène à l'étude morale, et l'étude morale ne serait ni sérieuse ni complète, si elle n'avait pour contre-épreuve l'étude physiologique.

Mais, si l'on veut analyser l'organisme de la personne, n'est-on pas obligé de remonter aux influences du sang et de la parenté, de la famille, de la race, du sol, du climat?

Cela est tellement évident que personne n'oserait le contester. Si, pour connaître le fruit, il faut connaître l'arbre, comment étudier l'arbre sans le terroir, et le terroir sans tout le reste?

Vous commencez à découvrir l'étendue de la critique naturelle ou physiologiste.

Il va sans dire que, si le corps agit sur l'âme, l'âme agit sur le corps à plus forte raison, et parvient souvent à le gouverner. Mais, comme tout le monde, ou à peu près, est d'accord sur ce second point, il est permis de ne développer que le premier.

Je me propose donc simplement de faire voir, par un certain nombre d'exemples et de faits, comment on peut et on doit reconnaître, dans une œuvre de style et d'art, non-seulement le siècle où elle a été produite, mais aussi le climat, le pays; la race à laquelle appartient l'auteur;

puis l'auteur lui-même, et son sexe, et peut-être son âge; mais très-certainement sa complexion, son tempérament, son humeur; et, qui sait? sa santé, bonne ou mauvaise; à plus forte raison, son caractère, son éducation, ses habitudes, son état et sa profession.

Paradoxe! diront les uns.— Banalité! diront les autres.— Renvoyons ceux-ci à ceux-là, et laissons-les s'accommoder entre eux. Qu'importe qu'une chose soit vieille, si elle est vraie? Et n'est-on pas suffisamment neuf, par le temps qui court, si l'on est précis et sincère?

Bien entendu, il ne s'agit ici ni d'une théorie absolue, ni d'une démonstration didactique. Les livres faits à l'équerre peuvent avoir du bon; pour moi, ce n'est pas ma manière. Ceci est une simple causerie sur la littérature et l'art; ce sont quelques aperçus, quelques indications rapides. Imaginez que vous feuilletez, pour passer le temps, un album d'autographes ou de photographies : c'est à peu près cela que je vous présente.

Avant de l'ouvrir, encore un mot, et mon préambule sera fini.

J'ai dit : dans les œuvres de style et d'art. Il faut, en effet, distinguer ces œuvres de celles qui sont purement scientifiques : l'expérience n'est guère faisable que sur les premières, elle ne l'est presque pas sur les secondes. On comprend pourquoi. Dans un livre scientifique, par exemple dans un traité de géométrie, de chimie, de physique, d'histoire naturelle, ou de mécanique céleste, pourvu qu'il y ait de la clarté, de la méthode et de la justesse, des faits bien observés et bien classés, des généralisations prudentes, des déductions précises, des inductions légitimes, tout cela dans un langage net, vous n'en demandez pas davantage; il suffit de ces qualités; c'est par elles et par leur degré plus ou moins haut qu'un livre scientifique se distingue d'un autre livre du même genre; c'est seulement ainsi que s'y révèle le talent de l'auteur. — Ajoutez-y l'élévation des vues et la grandeur des horizons, ce sera du génie. Mais *la personne* de l'auteur ne se révèle pas autrement dans une œuvre scientifique.

Au contraire, dans une œuvre d'art, et particulièrement dans une œuvre littéraire, le tour d'esprit de la personne, son caractère, sa complexion, son humeur, ses sentiments, ses passions, percent involontairement à travers les idées. C'est ce qui constitue le style.

Le *style*, dans son acception primitive, étymologique, était, pour les anciens, ce poinçon de métal avec lequel ils écrivaient sur des tablettes enduites de cire. Selon que la main était plus ou moins légère, plus ou moins fougueuse et passionnée, ce style, ce poinçon, le révélaient, par le caractère de ses empreintes.

C'est pourquoi aussi le mot *caractère*, qui ne voulait dire primitive-

ment que l'empreinte de l'écriture, signifia ensuite, au figuré, le naturel de l'homme.

Remarquons en passant que, de nos jours, toute la curiosité qui s'attache aux collections d'autographes ne repose que sur cette idée, sur les rapports probables de l'écriture de chaque personne avec son naturel et son humeur. Ce point seul pourrait faire tout un chapitre: Lavater et M. Feuillet de Conches y fourniraient des matériaux. Mais nous aurons assez l'occasion de flâner, sans commencer déjà l'école buissonnière.

Le *style* est donc, soit au propre, soit au figuré, la marque de l'écrivain, l'impression de son naturel dans son écrit. Les idées, en passant par chaque esprit, se colorent du jour qui lui est propre. C'est cette couleur personnelle qui leur donne leur physionomie particulière. Les idées, avant d'être ainsi marquées et teintes du style et de la couleur de l'écrivain, appartiennent vaguement à tout le monde. Elles flottent dans le ciel commun, et l'auteur de *Tristram Shandy* se vante d'en avoir attrapé plus d'une, pendant qu'elle flottait ainsi, destinée peut-être à un autre. Mais dès que l'auteur l'a happée, il se l'approprie, il se l'assimile; elle passe dans sa substance, elle devient sienne, elle devient lui-même. Les idées, les faits, les opinions, les connaissances, comme le dit admirablement Buffon, « sont hors de l'homme; le style est l'homme même; le style ne peut donc ni s'enlever, ni se transporter, ni s'altérer. »

Ainsi, tandis que dans une œuvre scientifique proprement dite, la personnalité ne paraît presque pas, elle éclate dans une œuvre de style et d'art. Ici, la forme emporte le fond. Ici, ce qu'on reconnaît avant tout, c'est le caractère et le tempérament et la passion de l'écrivain ou de l'artiste.

Prenez le même sujet traité par trois écrivains différents : vous aurez trois œuvres très-dissemblables. Cependant les idées, au fond, seront les mêmes; mais la forme et le mouvement et la couleur différeront. De même, si deux peintres de génie ont fait le portrait de la même personne, vous avez deux portraits fort différents, qui tous deux cependant ressemblent au modèle, mais dont chacun, en même temps, exprime le caractère et le tempérament du peintre. Il en est de même dans tous les arts. Toute œuvre d'art exprime, avant tout, son auteur.

Il est donc entendu qu'il ne s'agit ici que des œuvres de style et d'art, et que nous devons laisser de côté toutes les œuvres scientifiques, dont la beauté consiste précisément à être, si l'on peut ainsi dire, impersonnelle, et à paraître venue du ciel, c'est-à-dire de la raison, sans

l'intermédiaire d'un homme. Au contraire, dans une œuvre de style et d'art, la passion tient pour le moins autant de place que la raison, et c'est là justement ce qui fait la beauté de cette sorte d'œuvres; beauté surtout personnelle et humaine : générale, il est vrai, par la raison; mais particulière par la passion; particulière à tel homme, et en même temps commune, sensible, sympathique ou antipathique à tous.

LE SIÈCLE

Nous disons donc qu'il est facile, dans une œuvre de cette sorte, de reconnaître, premièrement, *le siècle* de l'auteur.

« Chaque siècle, dit Fontenelle, a son tour d'esprit. »

De même que chaque souverain refrappe les monnaies à son effigie, chaque époque reforge les idées à son image. Le tour des pensées et des sentiments, la couleur des expressions, la forme des phrases, les constructions plus ou moins périodiques et lourdes, plus ou moins prestes et dégagées, la grammaire et la syntaxe avec leurs modifications incessantes, les mots qui marquent l'état moral du temps, ou ses allures littéraires, ses affectations, ses modes, — car il y a des modes dans les langues et les littératures, comme dans les vêtements et les costumes, — tout cela saute aux yeux d'abord.

De quart de siècle en quart de siècle, on pourrait constater le travail continu qui modifie le langage. A chaque minute, la pensée, pour exprimer les nouveaux rapports qu'elle saisit, pour peindre les nouveaux aspects qu'elle découvre, crée de nouvelles combinaisons de style, de nouvelles images, de nouveaux tours, de nouveaux mots, bons ou mauvais, mais qui ont d'abord le relief et les arêtes vives d'une monnaie toute neuve. Puis ces formes, où l'on sentait un certain effort de création, passent dans l'usage commun, circulent, s'effacent, perdent la marque de l'effort, le relief de la nouveauté, ne coûtent plus rien à prononcer ni à écrire, et alors on en cherche de nouvelles pour remplacer celles-là, et ainsi de suite, toujours. Incessamment toutes les formes antérieures se condensent, se réduisent, se refondent dans des formes actuelles, à la fois plus individuelles et plus synthétiques, qui ne sont pas toujours de bon aloi, mais qui paraissent nécessaires sur le moment : on ne se contente pas des formes, parfois meilleures, que l'on avait en magasin; la pensée et la vie éprouvent le besoin instinctif de se traduire en créations continuelles.

A ces diverses marques, il est aisé de reconnaître tel ou tel siècle. En moins de deux pages, et quelque fois d'une, vous reconnaîtrez, chez nous, un auteur du XIXe siècle, ou du XVIIIe, ou du XVIIe : je dis un auteur véritable, un écrivain, un homme, ayant un caractère, un style, une physionomie à lui ; non pas un faiseur de pastiches, qui s'étudie à écrire aujourd'hui dans la langue de tel autre siècle, ni un esprit mou et sans caractère, dont les idées et les expressions sont comme de vieilles pièces de monnaie, effacées à force d'avoir couru.

Mais peut-être qu'en remontant au delà de notre XVIIe siècle, l'épreuve serait plus difficile ?

Au contraire ! car, au XVIe ou au XVe, la langue, en train de se former, offre des variations plus nombreuses, qui sont des indications de plus.

Toutefois, il y a lieu de remarquer qu'une langue, tout au commencement, n'est pas encore assez ferme ni assez flexible pour recevoir l'empreinte de l'écrivain, et que, tout à la fin, elle est devenue trop molle pour la garder.

De plus, il faut distinguer certains écrivains qui sont en avance sur leur siècle. Ainsi Bayle, aussi bien que Saint-Évremond et tout le Temple, semblent être du XVIIIe siècle. La Bruyère en est aussi à certains égards.

Toujours est-il, qu'en général, ce qui fait reconnaître d'abord le siècle, c'est le tour des idées et des sentiments.

Si nous ouvrons un livre en vieux langage, et que, lisant çà et là quelques lignes, nous y trouvions le mot *malice* pris ordinairement en bonne part, et *malicieux* mis comme un éloge; si je vois qu'il y est question d'un roi, et qu'en parlant de lui l'auteur emploie volontiers cette formule : « C'étoit un sage homme et malicieux, » ai-je besoin de beaucoup chercher pour reconnaître, et le roi Louis XI, et son historien Philippe de Commines, et le XVe siècle, ce siècle hideux, où l'on ne trouve partout que ruse et trahison, où la perfidie habile passe pour vertu ; où, pendant que ce Louis XI règne en France, on voit en Angleterre Richard III, et en Italie les Borgia ?

Ouvrons un autre livre. Est-ce que toute la violence effrénée des passions du XVIe siècle n'éclate pas dans Shakspeare, outre la complexion même du poëte, ultra-nerveuse et sensitive, outre son imagination surexcitée ?

M. Taine, dans sa belle étude sur le grand poëte anglais, a fort bien expliqué cela. Il ajoute cette double formule, très-condensée et très-spirituelle :

« Si Racine et Corneille avaient fait une psychologie, ils auraient dit

avec Descartes : L'homme est une âme incorporelle, servie par des organes, douée de raison et de volonté, habitant des palais ou des portiques; dont l'action abstraite se développe avec unité, c'est-à-dire « avec nullité » de temps et de lieu. — Si Shakspeare avait fait une psychologie, il aurait dit avec Esquirol : L'homme est une machine nerveuse, gouvernée par un tempérament, disposée aux hallucinations, emportée par des passions sans frein, déraisonnable par essence, mélange de l'animal et du poëte, ayant la verve pour esprit, la sensibilité pour vertu, l'imagination pour ressort et pour guide, et conduite au hasard, par les circonstances les plus déterminées et les plus complexes, à la douleur, au crime, à la démence et à la mort [1]. »

Lisez les lettres authentiques d'Abélard : il discute toujours; il démontre par arguments et citations les sentiments les plus simples, les émotions les plus vives. De même, dans les lettres d'Héloïse, l'érudition et la scolastique se mêlent avec la passion. Vous reconnaissez le XII[e] siècle.

Et, maintenant, prenons au hasard un autre livre sur les rayons d'une bibliothèque. Je l'ouvre, et vous lis cette phrase : « Homme insensible et dur! deux larmes versées dans mon sein m'eussent mieux valu que le trône du monde; mais tu me les refuses, et te contentes de m'en arracher! Eh bien! garde tout le reste, je ne veux plus rien de toi! »

Peut-être, si vous croyez que c'est une femme qui parle, hésiterez-vous un instant. Mais, si je vous dis que c'est un homme, alors vous n'hésiterez plus, vous direz hardiment que cette phrase est du XVIII[e] siècle, et même de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, c'est-à-dire d'un temps où les âmes, échauffées par tant d'idées nouvelles, donnaient parfois à la sensibilité même vraie les formes, les allures et le ton d'une sentimentalité déclamatoire et fausse. Non-seulement, sur ces quatre ou cinq lignes, vous reconnaîtrez la seconde moitié du XVIII[e] siècle, mais encore vous vous écrierez que c'est évidemment Jean-Jacques Rousseau qui parle, et vous ne serez pas loin de deviner que c'est à Diderot qu'il s'adresse.

Dans Homère, la naïve brutalité des mœurs indique assez une époque primitive. Ses héros sont des enfants énormes et violents; son Achille est un grand boudeur, qui répète toujours : « On m'a pris ma récompense! » — Opposez à ces personnages ceux de quelque roman licencieux de Duclos ou de Crébillon fils. Ceux-ci ne portent-ils pas aussi

[1] *Shakspeare, son génie et ses œuvres.* — *Revue des Deux-Mondes,* 15 juillet 1856.

leur date? Et cette date n'est-elle pas la même qui se révèle également dans les peintures érotiques de Fragonard et de Boucher?

En fait d'art, chaque siècle voit différemment les choses et conçoit la beauté à sa façon; et, dans chaque siècle, cinquante artistes ou poëtes imaginent cent sortes de beautés diverses, qui toutes cependant rentrent visiblement dans cette physionomie générale de l'époque, que l'on reconnaît tout d'abord et qu'on désigne clairement d'un seul mot : style Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI.

Chaque siècle a tellement sa mode, qu'il en habille tous les autres. Claude Lorrain représente la Reine de Saba vêtue en princesse du XVII[e] siècle. Paul Véronèse met les personnages de son temps, et lui-même, et son frère, aux noces de Cana, avec Jésus-Christ. Salvator Rosa place des canons à la porte de la tente d'Holopherne. Et Milton en fait manœuvrer dans les montagnes et les vallées du ciel : les anges rebelles et les anges fidèles se battent avec de l'artillerie, avant la création de l'homme. Le *Mystère de la Passion* est rempli de ces amusants anachronismes, nécessaires pour interpréter le passé au présent, les faits anciens aux peuples nouveaux.

Une œuvre d'art est, comme on dit en langage scientifique, *une moyenne* entre l'auteur, le public et le sujet; ou bien c'est, comme on dit encore, *une résultante* de ces trois termes.

Voulez-vous concevoir un peu à quel point le siècle contribue à déterminer le caractère de l'homme et de son œuvre? Essayez d'imaginer Voltaire au commencement du règne de Louis XIV, tout de suite après la Fronde, et Bossuet sous M[me] de Pompadour : qui dira ce que chacune de ces deux grandes individualités, si fortes qu'elles soient, eût pu devenir, si elle eût été ainsi transposée et changée de siècle par le hasard de la naissance? Mais l'hypothèse est impossible. Car chacun de ces deux grands génies résulte de tout son siècle. Et c'est précisément ce que je veux montrer. Chacun d'eux exprime toute une époque!

Ce qui est vrai de l'individu, l'est également de la société : si le style « est l'homme même, » la littérature est la société même.

Seulement hâtons-nous de remarquer, pour prévenir les objections, que, si la littérature est l'expression de la société, c'est tantôt directement et tantôt indirectement, tantôt à l'endroit et tantôt à l'envers.

Ainsi tout le côté grimaçant et grotesque de l'art du moyen âge est une réaction évidente contre l'excès de l'idéalisme et du mysticisme chrétien. Réciproquement, les romans de chevalerie, par leur pureté

idéale, donnent très-exactement le contraire de la réalité. De même, au commencement du XVIIe siècle, la grande pastorale d'Honoré d'Urfé, ce fameux roman de l'*Astrée*, dans lequel il y a plus de cent personnages, tous bergers, tous amoureux, et presque tous vertueux, exprime le désir des imaginations, le besoin des âmes, la soif des esprits et des cœurs, en un mot *l'idéal* de la société, après les cruautés sauvages des guerres religieuses du XVIe siècle, après la corruption hideuse de la cour des derniers Valois, et au milieu de la licence encore un peu soldatesque de la nouvelle cour du Béarnais.

George Sand écrivait *la Petite Fadette* au lendemain des funestes journées de Juin 1848, et disait : « Dans les temps où le mal vient de ce que les hommes se méconnaissent et se détestent, la mission de l'artiste est de célébrer la douceur, la confiance, l'amitié, et de rappeler ainsi aux hommes endurcis ou découragés que les mœurs pures, les sentiments tendres, l'équité primitive, sont ou peuvent être encore de ce monde. »

Théocrite, Virgile, André Chénier, enfin Robespierre et Marat eux-mêmes, sont aussi des exemples de ces contrastes : Robespierre composa des bergeries, et Marat un roman de cœur. Les fables de Florian sont de 1792, et en 93 Legouvé donna au Théâtre-Français *la Mort d'Abel*, tragédie pastorale et patriarchale, qui dut son succès au contraste des discordes civiles.

C'était le temps des bergeries dans la littérature, parce que c'était celui des révolutions dans la société.

Il arrive parfois, au contraire, que tout est tranquille dans la société, tout, excepté les imaginations, qui alors (on a pu le voir sous Louis-Philippe) demandent à la littérature des drames échevelés, pantelants.

Souvent donc la littérature exprime tout à fait l'envers des mœurs. Mais par l'épreuve négative on obtient l'épreuve positive. Ainsi donc, soit par ressemblance, soit par contraste, la littérature peint les mœurs du siècle. Qu'importe qu'elle travaille parfois comme les ouvriers des Gobelins, qui font leurs tapisseries à l'envers ?

LE CLIMAT

Si, la plupart du temps, il ne faut qu'une page, ou moins encore, pour reconnaître à quelle époque appartient un écrit, parfois il n'en faudra pas beaucoup plus pour dire également sous quel *climat*, dans quel pays, telle œuvre de style s'est produite.

Cependant ce point-ci, comme le précédent, le climat physique comme le climat moral, se marquera plutôt dans l'ensemble que dans les détails.

Hippocrate, Platon, Aristote et les plus savants esprits de l'antiquité ont reconnu et proclamé l'influence du climat sur l'homme, — et par conséquent sur ses œuvres. — Varron, dans son traité de l'*Agriculture*, cite un ouvrage d'Eratosthènes, perdu pour nous, dans lequel celui-ci cherchait à établir que le caractère de l'homme et de la nation, et la forme du gouvernement, dépendent de la distance plus ou moins grande du soleil. Ne croit-on pas déjà lire *l'Esprit des Lois*, au livre *des Climats*, où Montesquieu exagérant cette doctrine vit se réunir contre elle les critiques de Rousseau et de Voltaire, — de Voltaire qui toutefois, dans maint passage de ses œuvres et de sa correspondance, exprime des idées analogues, et de Rousseau, qui en émet aussi de pareilles pour son compte dans ses fragments sur les Institutions politiques.

Herder, après Montesquieu, exagéra encore plus la même théorie, dans ses *Idées sur la philosophie de l'histoire*, — « auxquelles, dit M. P.-J. Proudhon, je ne trouve qu'un défaut, c'est que les *idées* n'y sont absolument pour rien. Tout le système repose sur le fatalisme géographique, chimique et organique : sol, climat ; plaines et montagnes, rivières, lacs et mers ; d'où se déduisent successivement, pour chaque latitude et méridien, la flore et la faune, puis l'homme ; finalement, la société et son histoire. Rien à y reprendre ; seulement on se demande ce que la liberté et le progrès ont à faire là-dedans ; on ne voit pas même de quoi y sert l'intelligence. »

Cette doctrine d'Hippocrate, de Platon, d'Aristote, d'Ératosthènes, de Varron, de Montesquieu, de Voltaire, de Rousseau, de Herder, a été reprise et continuée de nos jours avec beaucoup d'éclat. Elle est devenue la base de la critique *naturiste*, qui est la critique naturelle poussée à l'extrême.

La terre, selon cette doctrine, est la prophétie de l'histoire. Dis-moi d'où tu sors, je te dirai qui tu es. Et réciproquement, voyant qui tu es, je te dirai d'où tu sors.

Après tout, soit qu'on dise : « La Providence avait partout disposé le sol pour l'idée ; » soit qu'on dise : « Partout l'idée résulte du sol et du climat ; » si l'explication diffère, le fait est le même. Or, c'est le fait que nous étudions.

Si la flore d'un pays, la faune d'un pays, l'humanité d'un pays, s'expliquent les unes par les autres, et s'accordent dans une harmonie intime, comme choses qui ne sont, au fond, que la même essence sous

diverses formes — produites par les différents degrés d'influence du climat, du sol, en un mot du milieu, il suit de là que les œuvres de l'homme, volontaires ou instinctives, les langues, les littératures, les arts, les législations, les religions et les philosophies, ne sont à leur tour que des formes émanant des précédentes, et exprimant encore les mêmes choses, et répondant aux mêmes harmonies.

Les langues d'abord, comme le démontre M. Renan dans son beau livre de l'*Origine du Langage*, ne sont, dans leur diversité originelle, que le résultat instinctif de la diversité des races et des climats. « A chaque époque apparaît le merveilleux accord de la psychologie et de la linguistique ; nous sommes donc fondés à considérer les langues comme les formes successives qu'a revêtues l'esprit humain aux différentes périodes de son existence, comme le produit des forces humaines agissant à tel moment donné et dans tel milieu. L'harmonie non moins parfaite des langues et des climats confirme cette manière de voir. Tandis que les langues du Midi abondent en formes variées, en voyelles sonores, en sons pleins et harmonieux, celles du Nord, comparativement plus pauvres et ne recherchant que le nécessaire, sont chargées de consonnes et d'articulations rudes. On est surpris de la différence que produisent à cet égard quelques degrés de latitude... »

Voltaire écrit à Mme Du Deffand : « Savez-vous le latin, madame? Non. Voilà pourquoi vous me demandez si j'aime mieux Pope que Virgile. Ah! madame, toutes nos langues modernes sont sèches, pauvres et sans harmonie, en comparaison de celles qu'ont parlées nos premiers maîtres, les Grecs et les Romains. Nous ne sommes que des violons de village. »

Ce que disent Voltaire et M. Renan de la rudesse des langues du Nord, en général, est incontestable; quant à la pauvreté de ces idiomes, il y a lieu, ce me semble, de faire une distinction, que M. Renan admettrait sans doute : c'est que, dans les langues du Nord, la profondeur, l'intensité du caractère sentimental, pensif, humain, est aussi une richesse, qui peut bien être équivalente à cette autre richesse presque purement sensitive, à cette musique un peu vaine, des langues du Midi. — Cela soit dit encore en général, sauf les exceptions d'une et d'autre part.

Sans sortir d'un même climat, on a remarqué en Suisse que la même langue, douce dans la plaine, s'aspire à mesure qu'on entre dans la montagne.

En tout pays les gens de la montagne et ceux de la plaine ne forment-ils pas comme deux races distinctes? De même, ceux des champs

et ceux des forêts ; ceux de terre et ceux de mer : autant de caractères différents, autant de races diverses dans une seule. Eh bien! comment toutes ces différences ne perceraient-elles pas dans les idiomes?

Mais, sans aller jusqu'aux racines, observons les fleurs et les fruits : — la littérature et les arts.

Si, à cause de notre hypothèse, que l'homme est composé de matière et d'esprit, on se refuse à admettre qu'il soit tout entier le produit du milieu où il respire (car la matière ne saurait produire l'esprit), du moins on ne peut contester que l'homme prend toujours quelque chose du milieu dans lequel il vit. Boileau lui-même le reconnaît :

Les climats font souvent les diverses humeurs.

Est-il donc étonnant que ces humeurs diverses se manifestent jusque dans les ouvrages de l'esprit? « Qui ne sait, dit M. de Sacy, que les teintes du climat se reflètent en quelque sorte dans les monuments de la littérature? »

La même observation que nous avons faite tout à l'heure à propos du siècle, doit se répéter ici à propos du climat : C'est tantôt par la ressemblance, et tantôt c'est par le contraste, que le climat se peint dans les écrits.

Un poëte se plaît-il à célébrer, comme un idéal de délices, la fraîcheur profonde, *frigus opacum*, qu'on goûte au bord des eaux, au fond des bois, dans les antres et dans les vallons glacés? Je devine que c'est un poëte du Midi, d'un pays que tourmente le soleil. Et c'est Virgile en effet qui s'écrie :

..... O qui me gelidis in vallibus Hæmi
Sistat, et ingenti ramorum protegat umbra?

Un tel souhait fait frissonner les gens du Nord. Eux, dans leurs poésies, ne rêvent que soleil, et chantent avec Victor Hugo :

Quand vient l'été, le pauvre adore!
L'été, c'est la saison de feu;
C'est l'air pur et la tiède aurore :
L'été, c'est le regard de Dieu!

On rêve toujours ce que l'on n'a pas. Notre idéal est toujours loin de nous.

Idéal de beauté, idéal de laideur, n'importe! Dans les croyances des nègres, le diable, dit-on, est un blanc. — Et cela, par la même raison que, dans les croyances des blancs, — des blancs qui croient au diable, — le diable est un noir.

Pourquoi les poëtes latins, lorsqu'ils veulent peindre la grâce et la beauté des femmes, leur donnent-ils plus volontiers des cheveux blonds que des cheveux bruns? C'est parce que chez eux, en Italie, presque toutes les femmes ont les cheveux noirs. — Réciproquement, quand les poëtes célèbrent plus volontiers les beautés brunes, vous devinez qu'ils sont du Nord, climat des beautés blondes.

Mais à l'ordinaire, c'est directement, par une harmonie naturelle et non par le contraste, que le climat se réfléchit dans la littérature et dans les arts.

LE SOL, LA RACE

Et, avec le climat, avons-nous dit, *le sol*, *la race*, et le caractère de la nation.

Les esprits du Nord ont plus de vigueur; ceux du Midi ont plus de grâce. Ceux-ci ont le don et le besoin de la clarté, de l'élégance, de l'harmonie; ceux-là ont plus de profondeur, d'audace et d'originalité, même lorsqu'ils imitent. Shakspeare, par exemple, même en imitant les Italiens dans ses *sonnets* et dans une dizaine de ses *drames*, reste profondément Anglais et profondément de son siècle comme de son pays. Spenser de même, tout en imitant visiblement l'Arioste, est toujours bien un homme du Nord, ami de la réflexion et de l'analyse, et qui ne se contente pas de représenter le jeu de la vie, mais qui cherche à en pénétrer les causes. Il en faut dire autant de Pope. Chaucer alourdit Boccace et l'approfondit. Un poëte italien ne songe qu'à peindre les sensations de la vie, un poëte anglais veut l'anatomiser.

Dans la prose, « les Anglais, comme le disait un jour Gœthe à Eckermann, écrivent en gens pratiques et tournés vers la réalité; les Français ne démentent pas dans leurs écrits le caractère essentiel de leur race : ils sont sociables par nature, et, comme tels, ils n'oublient jamais le public auquel ils s'adressent; ils s'efforcent d'être clairs, afin de convaincre le lecteur, et ornés, afin de lui plaire. »

Gœthe semble sous-entendre que, comme l'habitude des Anglais n'est pas de se mettre en frais d'amabilité pour autrui, et comme la

nature de leur esprit n'est pas aussi légère que vigoureuse, ils ne cherchent pas autant que les Français le plaisir du lecteur, ou bien ils se proposent tout au plus le plaisir du lecteur anglais.

Le tour compliqué de l'esprit anglais, même lorsqu'il va au fait par le fond des idées, diffère beaucoup de la clarté et de la rapidité françaises. Celles-ci sont pour le lecteur une récréation et un charme; l'autre est d'abord une fatigue, et reste longtemps un travail, jusqu'à ce qu'on y soit habitué. Que d'enchevêtrements! que de circuits! Comme l'idée principale, traversée de toutes sortes d'idées accessoires, entrecroisée d'incises, de restrictions, de modifications *par les contraires* comme on dit en rhétorique, a peine à se dégager et à se produire! Quel laborieux enfantement! quelle opération césarienne!... Mais, lorsqu'enfin a lieu la délivrance, lorsque la pensée est sortie, quelle vigueur! quelle éloquence familière! quels arguments pris de la vie de chaque jour! Avec quelle énergie l'idée se démène! comme elle joue des pieds et des poings! Quelle allégresse à tout casser! La plaisanterie elle-même, chez ce peuple vigoureux, aux nerfs robustes, est lancée comme avec une catapulte.

On a proposé, non sans apparence, de diviser toutes les littératures européennes en deux grandes familles : les littératures du Nord et les littératures du Midi. On pourrait démontrer, en effet, que cette division correspond assez bien à toutes les autres dénominations qu'on a imaginées.

Le climat de la France étant intermédiaire, la littérature française participe des littératures du Midi et des littératures du Nord, ou du moins sert de trait d'union entre les unes et les autres. M. Edgar Quinet remarque combien la France est heureusement placée pour remplir ce rôle de médiatrice et d'interprète, et pour entrer dans un système de critique comparée, qui semble lui appartenir par la nature même des choses. « La variété de ses provinces ne correspond-elle pas à celle des littératures modernes, et, quelle que soit la diversité des instincts de l'Europe, n'a-t-elle pas autant d'organes pour en saisir le caractère? Par le Midi et le golfe de Lyon ne touche-t-elle pas à l'Italie, à la patrie du Dante? De l'autre côté, les Pyrénées ne la rattachent-elles pas comme un système de vertèbres à la contrée d'où sont sortis les Calderon, les Camoëns, les Michel Cervantes? Par les côtes de Bretagne ne tient-elle pas intimement au corps entier de la race gallique, qui a laissé son empreinte dans tout le génie anglais? Enfin, par la vallée du Rhin, par la Lorraine et par l'Alsace, ne s'unit-elle pas aux traditions

comme aux langues germaniques, et ne jette-t-elle pas un de ses rameaux les plus vivaces au cœur de la littérature allemande? Les provinces de France sont ainsi, en quelque manière, les membres et les organes par lesquels ce grand corps atteint toutes les parties de l'horizon et saisit les objets et les formes qu'il veut s'assimiler. Il résulte aussi de cette diversité, qu'étant en communication avec l'Europe entière par sa circonférence, la France n'a point à redouter une influence exclusive, que le Nord et le Midi s'y corrigent l'un l'autre, et que ce pays, appelé à tout comprendre, peut s'enrichir de chaque élément nouveau sans jamais se laisser absorber par aucun. »

Et c'est ce que la France a fait, de siècle en siècle. Au commencement, les invasions germaniques fécondent la race gallo-romaine; et réciproquement, comme il arrive, la civilisation gallo-romaine s'empare de ses vainqueurs. Au XVIe siècle, c'est l'Italie qui agit sur la France, par une sorte de greffe ou d'inoculation. Au XVIIe siècle, c'est l'Espagne; au XVIIIe siècle, c'est l'Angleterre; au XIXe siècle, c'est l'Allemagne.

Ainsi, à toutes les époques, il y a, en quelque sorte, des migrations d'idées qui, d'un climat à l'autre, sèment des colonies. Les idées ont, comme les fleurs, leurs mariages lointains à travers les airs. Par-là les influences des climats et des races se croisent et se modifient.

Mais la flore de chaque climat et la littérature de chaque pays n'en persistent pas moins au fond, avec leurs caractères essentiels; et, dans chaque littérature, le style personnel de chaque écrivain, digne de ce nom, n'en garde pas moins sa physionomie propre, son caractère et son tempérament individuels.

Et le génie français, quoique intermédiaire, quoique doué tout exprès, ce semble, pour unir le Midi au Nord et pour les interpréter l'un à l'autre en profitant de tous les deux, n'en a pas moins son caractère bien accusé.

Bella gerere et argute loqui, « faire la guerre et bien parler, » disait César, définissant le génie naturel de nos ancêtres les Gaulois, qui n'étaient encore que barbares. Il serait bien à désirer que la première moitié de la définition, suffisamment démontrée pendant dix-huit siècles, passât enfin à l'état de glorieux souvenir. Quant à la seconde, il faut souhaiter qu'elle reste toujours une réalité vivante.

Car qu'est-ce que le don de bien dire, si ce n'est la raison, l'esprit, la grâce, se répandant sur tout sujet comme une lumière et un sourire? Qu'est-ce encore, si ce n'est, au fond, ce que M. Michelet, au commencement de son *Histoire de France*, a appelé d'une manière plus générale

et plus philosophique, « la vive et rapide sympathie du génie gallique, son instinct social? »

Chaque peuple a donc son génie qui éclate principalement dans les œuvres de ses grands hommes, de ses grands écrivains et de ses grands artistes.

Qui ne reconnaîtrait l'Angleterre dans Shakspeare, même lorsqu'il veut peindre l'ancienne Rome, comme dans ses drames de *Jules César* et de *Coriolan?* Qui ne reconnaîtrait l'Espagne dans Calderon? La France, dans Voltaire, dans Molière, dans La Fontaine et dans Mme de Sévigné?

Bien plus! je vois dans celle-ci non-seulement une Française, mais une Bourguignonne, au style chaud, coloré et rubicond, comme le vin de son pays. « Faute de lectures robustes, disait-elle, l'esprit a les pâles couleurs. » Le sien, certes, ne les a pas! Il est empourpré de santé, comme était le visage de la femme elle-même, qu'une autre femme, sa contemporaine et son amie, nous peint si éblouissante. « Le brillant de votre esprit donne un si grand éclat à vos yeux et à votre teint que, quoiqu'il semble que l'esprit ne dût toucher que les oreilles, il est pourtant certain que le vôtre éblouit les yeux. »

M. de Lamartine, visitant Bourbilly, patrie de Mme de Sévigné, sent l'influence que dut avoir sur la jeune fille et sur la femme le lieu où elle naquit et fut élevée. « Là, dit-il, elle avait respiré, avec cet air élastique et toujours frissonnant de la Haute-Bourgogne, cette vigueur de santé et cette impressionnabilité des sens, qui donnèrent à son teint ces roses célèbres, et à son âme ce perpétuel frisson de sensibilité, prélude du génie, quand il n'est pas le prélude de la passion. J'étudiais avec complaisance les analogies mystérieuses de ce paysage serein sur un horizon grave, avec l'esprit de cette femme mobile dont le sourire éclate sur un fond caché de mélancolie. *Qui ne connait pas le site ne connait pas la plante,* disent les Persans. L'homme est plante jusqu'à un certain âge de la vie, et l'âme a ses racines dans le sol, dans l'air et dans le ciel qui ont formé les sens. » Ensuite, esquissant le portrait de la séduisante marquise, il rappelle cette « fleur printanière de teint qu'elle avait apportée de ses montagnes natales, et qu'au récit de ses contemporains, on ne vit jamais se flétrir, même sous les années et sous les larmes. »

Bien entendu, nous ne voulons pas dire que le mot *Bourguignonne* explique tout dans cette nature très-riche et très-complexe, où il y aurait à démêler encore bien d'autres éléments, bien d'autres influences. Il y aurait à reconnaître en elle le tempérament nerveux et sanguin, qui,

du reste, résulte de son climat natal; il y aurait à rappeler qu'instruite par Chapelain et par Ménage, qui lui enseignèrent le latin, l'italien et l'espagnol, elle reçut d'eux la solidité, sans en prendre le pédantisme; que, de même, à l'hôtel de Rambouillet, où, dans sa jeunesse, elle fut présentée avec Mme de La Fayette, elle prit la fleur des élégances et laissa l'affectation; car, aux sains, tout est sain. Là, son génie bourguignon et gaulois se tempéra, s'affina, se polit, et à la vigueur naturelle s'ajouta la délicatesse acquise, qui fit de cet esprit quelque chose d'unique, quelque chose d'aristocratique et de populaire à la fois.

Pour caractériser sa verve un peu gaillarde, qui éclate quelquefois en mots salés, un éminent critique va jusqu'à dire que Mme de Sévigné « est une Dorine de bonne compagnie. »

Soit! mais, en même temps, une autre La Fayette, et bien digne de la première, qui fut son amie de toute la vie, et qui tantôt, en ce portrait, savait la peindre si vivement dans tout son éclat; enfin, une vraie jolie marquise, mais une marquise bourguignonne et parisienne tout ensemble, et un peu bretonne par-dessus le marché; et bonne aux champs, aux bois et aux Rochers, comme à la ville et à la Cour.

Tant cette complexion est riche et profonde! —Mais, en dessous de tout cela, je le maintiens, il y a la Bourguignonne.

A propos d'elle — et de Buffon et de Rameau, — d'Alembert a dit quelque part : « La Bourgogne est le climat de l'esprit et du génie. Située dans la juste proportion d'une favorable température, elle ne reçoit du soleil que des rayons bienfaisants. Le degré de chaleur qui donne l'excellence à ses vins donne aussi une heureuse maturité à ses esprits et à ses génies. »

Diderot, dans une lettre à Mlle Voland, peint, avec le climat de Langres, son propre caractère. « Les gens de ce pays, dit-il, ont beaucoup d'esprit, trop de vivacité, une inconstance de girouettes. Cela vient, je crois, des vicissitudes de leur atmosphère, qui passe en vingt-quatre heures du froid au chaud, du calme à l'orage, du serein au pluvieux. Il est impossible que ces effets ne se fassent pas sentir sur eux, et que leurs âmes soient quelque temps de suite dans une même assiette. Elles s'accoutument ainsi, dès la plus tendre enfance, à tourner à tout vent. La tête d'un Langrois est sur ses épaules comme un coq d'église au haut d'un clocher : elle n'est jamais fixe dans un point; et, si elle revient à celui qu'elle a quitté, ce n'est pas pour s'y arrêter. Avec une rapidité surprenante dans les mouvements, dans les désirs, dans les projets, dans les fantaisies, dans les idées, ils ont le parler

lent. Pour moi, je suis de mon pays. Seulement le séjour de la capitale et l'application assidue m'ont un peu corrigé... »

Joinville, l'ami de saint Louis et son chroniqueur, est Champenois comme La Fontaine, ou La Fontaine comme lui. M. Taine, en étudiant le fabuliste, vous a décrit, mieux que personne, les harmonies du sol et du climat de la Champagne avec l'écrivain qu'elle produit. On les retrouverait, ces harmonies, dans le doux chroniqueur naïf, comme dans l'aimable fabuliste : la grâce avec la bonhomie, la finesse avec la crédulité.

Joinville n'hésite pas à vous dire que le Nil « est un flum qui vient d'Égypte et de Paradis terrestre, » et que l'on pêche dans ses eaux la rhubarbe, le gingembre, l'aloès et la cannelle, bois sec tombé des arbres du Paradis quand il fait du vent.

Au reste, Joinville est du XIIIe siècle. Mais La Fontaine, qui est du XVIIe siècle, se montre-t-il beaucoup moins crédule ? Par exemple, trouvant amusante la *Vie d'Ésope*, attribuée à Planude, et ses chapelets d'anecdotes, il dit que cette biographie doit être crue, parce que Planude était contemporain d'Ésope. Or il n'y a, entre Ésope et Planude, que dix-huit siècles d'intervalle.

D'autre part, cette sensibilité, que l'on goûte dans la fable des *Deux Amis* et dans celle des *Deux Pigeons*, ne se trouve-t-elle pas déjà dans ces lignes où le bon Joinville, partant pour la croisade, regrette son cher foyer et ses enfants ? « Je ne voulus oncques retourner mes yeux vers Joinville, pour ce que le cœur ne me attendrît du biau chastel que je laissois et de mes deux enfants. »

Il semble, toutefois, que chez Joinville cette sensibilité fût plus dans les entrailles, et chez La Fontaine plus à fleur de peau, ou autant dans l'imagination que dans le cœur.

En ce sens, — encore d'autre part, car les aperçus s'entre-croisent, — La Fontaine serait l'ancêtre de Jean-Jacques, qui est le père du romantisme en France, et qui s'acquitte envers la sensibilité et la vertu par l'imagination.

La Provence, comme le remarque M. Michelet, « est le pays des beaux parleurs, abondants, passionnés (au moins pour la parole), et, quand ils veulent, artisans obstinés de langage; ils ont donné Massillon, Mascaron, Fléchier, Maury, les orateurs et les rhéteurs. Mais la Provence entière, municipes, parlement et noblesse, démagogie et rhétorique, le tout couronné d'une magnifique insolence méridionale, s'est rencontré dans Mirabeau, le col du taureau, la force du Rhône[1]. »

[1] *Histoire de France*, t. II, p. 65.

Si nous sommes tombés d'accord qu'il y a quelque analogie entre le style empourpré et gaillard de Mme de Sévigné et le généreux vin de Bourgogne, n'en trouvez-vous pas une de même sorte entre le style de Montesquieu et le vin de Bordeaux? Pour moi, dans l'un comme dans l'autre, je sens, si vous me permettez de le dire en deux mots, quelque chose de fin et d'exquis, de net et de dépouillé, — et un peu de *tanin*.

Montaigne est un autre Gascon, mais très-compliqué, comme vous allez voir. Ce qui paraît d'abord en lui, c'est l'imagination, l'éloquence et la sensualité : voilà les qualités gasconnes. Mais est-il seulement Gascon?

Montaigne descendait d'une des familles anglaises établies en Guyenne à la suite des guerres entre l'Angleterre et la France. Son père s'appelait Pierre Eyquem, nom de cette famille anglaise ; le nom de Montaigne qu'il y ajouta vint de la seigneurie qu'il habitait, château situé sur une *montaigne*, comme on écrivait en ce temps-là. Notre Montaigne, l'auteur des *Essais*, est donc de deux races qui se croisent : il est *Anglo-Gascon*.

Comme Gascon, il est, avons-nous dit, éloquent et un peu hâbleur, avec beaucoup d'esprit et d'imagination, et il aime la vie sensuelle. « Je veux la vivre mollement, dit-il, pour la jouir au double des autres. »

Comme Anglais, il est d'un caractère pratique et positif ; égoïste par principes : « On doit, dit-il, se prêter à autrui, et ne se donner qu'à soi-même. » Son *moi* est toute la matière de son livre. C'est ce que Pascal déclare « haïssable. » Mais Pascal était trop chagrin. Si le *moi* de Montaigne était uniquement anglais, il serait absorbant et insupportable, cela est vrai. Qu'un Anglais monte dans un wagon, il pompe aussitôt tout l'air respirable du compartiment, et n'en laisse pour personne. Mais le *moi* de Montaigne est en même temps gascon; c'est-à-dire qu'il y a dans son fait autant d'égotisme que d'égoïsme : il est bavard, spirituel, brillant, amusant. Cela compose donc un *moi* très-riche et, au contraire, fort aimable, quoi qu'en dise le malade des *Pensées*.

Ce qui développa peut-être encore ces deux éléments dans Montaigne, — l'esprit positif, avec l'éloquence, — c'est que dès sa plus tendre enfance il fut élevé en latin, ne parla que latin jusqu'à six ans, avant de parler français ou gascon, ne lut ensuite que des livres latins, et enfin, pendant toute sa vie, n'eut guère d'autre nourriture habituelle que la moelle épaisse du génie romain. Du moins fut-ce principalement de la langue et de la littérature de ce peuple — laboureur,

militaire, usurier et plaideur, — qu'il alimenta son propre génie. « Quant au grec, dit-il, je n'en ai quasi du tout point d'intelligence. » De fait, ce fut seulement à travers le Plutarque d'Amyot qu'il put entrevoir quelque chose des grâces de l'esprit hellénique.

En résumé, Montaigne est donc, au fond, si l'on nous permet cette formule dans une étude physiologico-littéraire, « *un Anglo-Gascon, greffé de latin.* »

Aussi voyez de quel instinct Shakspeare, sans rien savoir de cette affinité anglaise, est naturellement poussé vers lui, et le pille sans façon, comme un parent!

L'élément anglais et l'élément français paraissent chez Montaigne tour à tour. D'une part, en 1583, il adresse au roi de Navarre un Mémoire pour la défense des libertés du commerce. D'autre part, il avait écrit, pour Catherine de Médicis, à l'usage de Charles IX, un projet sur les moyens d'organiser secrètement la police dans chaque grande ville du royaume[1]. Ces deux faits ne sont-ils pas caractéristiques? *Le libre-échange*, voilà l'élément anglais! *La police*, voilà l'élément français!

Autre exemple de l'influence que peut avoir sur les ouvrages de l'esprit la race à laquelle appartient l'auteur: Pourquoi Corneille, le grand Corneille met-il des plaidoyers dans presque toutes ses pièces, non-seulement dans ses œuvres d'essai, mais même dans ses œuvres de maître; je dis des plaidoyers en forme, avec débat contradictoire des parties et résumé impartial du président? Dans *le Cid* (et pourtant quelle merveille!) il n'y a pas moins de quatre plaidoyers; à savoir: de Chimène d'une part, et de don Diègue de l'autre, puis de Chimène encore d'une part, et de Rodrigue de l'autre, devant le roi Fernand, président. *Horace* nous offre aussi quatre plaidoyers: de Valère et de Sabine d'une part, du jeune et du vieil Horace de l'autre, devant le roi Tulle, président. Dans *Cinna*, plaidoyers, de Cinna d'une part, de Maxime de l'autre, pour et contre la démocratie, devant l'empereur Auguste, président. Dans *Polyeucte*, plaidoyers théologiques; dans *Pompée*, plaidoyers politiques. Dans *Rodogune*, plaidoyers, — de Cléopâtre d'une part, de Rodogune de l'autre, devant Antiochus. — Dans

[1] On y lit ce qui suit: « J'ai oublié un autre point qui est bien nécessaire, et cela se fera aisément si vous le trouvez bon: c'est que, en toutes les principales villes de votre royaume, vous y gagniez trois ou quatre des principaux bourgeois, et qui ont le plus de pouvoir en la ville, et autant de principaux marchands, qui aient bon crédit parmi leurs concitoyens; les favorisant par bienfaits et autres moyens, sans que le reste s'en aperçoive et puisse dire que vous rompiez leurs privilèges; tellement, qu'il ne se fasse et dise rien au corps de la ville, ni par les maisons particulières, dont ne soyez averti, » etc.

Sertorius, plaidoyers, ou dissertations politiques, entre Sertorius et Pompée... J'en passe.

D'où vient cela? A quoi attribuer cette habitude, ce tour d'esprit de notre grand poëte dramatique?

Quelques-uns peut-être diront: « Cela vient de ce que Corneille avait commencé par être avocat! » C'est possible, je ne dis pas non; quand on l'a été, peu ou prou, il en reste toujours quelque chose.

Mais n'est-ce pas aussi parce qu'il est Normand, et que la race normande, — elle-même l'avoue, — est naturellement encline aux *plaideries?*

On pourrait donc dire, pour formule, que Pierre Corneille est *un esprit normand, drapé de magnanimité romaine et d'emphase espagnole.*

Ai-je besoin d'ajouter que personne plus que moi n'admire notre vieux Corneille, son mâle génie, son âme héroïque, ses vers de granit d'où jaillit la flamme? N'importe! il est Normand, et il aime à plaider et à faire plaider tout le monde.

Au reste, libre à vous de ne prendre ceci que pour une plaisanterie, si vous n'y voyez aucune justesse.

Dans tout cela, rien d'absolu. Tirez ou rentrez la lorgnette, mettez-la *à votre point*. Ou bien retournez-la, selon que vous aimez à voir petit ou gros.

Si le brave curé de Meudon, « prêtre de la dive bouteille, » est un Tourangeau, allaité de ce benoît vin de Tours qui s'appelle, d'après lui peut-être, vin de curé; si Balzac, notre contemporain, est également un Tourangeau, mais doublé de Parisien, qui écrit d'une main les *Contes drolatiques*, comme un cousin de Pantagruel, de l'autre *le Père Goriot* et *les Parents pauvres*, comme un fils de Beaumarchais; n'oublions pas, cependant, que Descartes, lui aussi, est de la Touraine. Ceci suffirait à montrer que la Touraine n'est pas uniquement féconde en inspirations sensualistes.

Oui; mais Descartes écrivit en Hollande: c'est là qu'*enfermé dans un poêle*, il composa son *Discours sur la Méthode* et ses *Méditations* métaphysiques. Sous ce ciel nuageux, voilé, l'homme intelligent et rêveur tourne aisément à la mélancolie ou à l'abstraction philosophique: il est Descartes ou Spinoza, s'il n'est pas Rembrandt ou Ruysdael.

Il y a donc toujours du vrai dans la théorie physiologiste; mais il ne faut jamais l'exagérer ni s'y enfermer. Elle est comme cette petite lunette des astronomes, qui est attachée au gros télescope, et qu'on appelle *le chercheur*. Elle sert à chercher l'étoile et à courir lestement dans le ciel; l'autre sert, proprement, à *observer*. Or, l'autre, vous m'en-

tendez bien, alors qu'il s'agit de ces astres que nous appelons les grands génies, c'est l'observation psychologique, morale, spiritualiste : rappelons-le à ceux qui pourraient l'oublier, ou croire que nous l'oublions.

D'où vient qu'à la Convention presque tous les Girondins étaient orateurs? Précisément, de ce qu'ils étaient Girondins.

Chateaubriand, Lamennais, Renan, sont des Bretons, — haïssant la vulgarité frivole, avides de foi et d'idéal, en proie au doute, artistes et sceptiques, opiniâtres et inquiets, hauts comme les rocs de leur pays, agités et harmonieux comme les flots de leurs rivages.

Fourier, Hugo, Proudhon, Courbet, sont des Comtois, — natures vigoureuses et téméraires, puissantes et étranges.

Musset est archi-Parisien du XIXe siècle, non-seulement dans sa *Confession* et dans *Mardoche*, mais même dans ses *Contes d'Espagne et d'Italie*, en dépit de leur titre.

« Schiller, dit un critique, était Souabe; Gœthe, Franconien. Le premier, comme la race allemanique, d'où il sortait, race fière, hautaine, concentrée, démocratique, nous présente l'irritabilité des sentiments, la vivacité de l'imagination, le libéralisme de la raison; le second, en vertu de son origine, possède le calme, la mesure, la sérénité, et la souplesse industrieuse d'un esprit ouvert à toute culture. Schiller s'élance plus souvent vers l'idéal, Gœthe incline davantage vers la réalité. Schiller s'est usé prématurément par la fougue intérieure; Gœthe, pendant sa longue vie, s'est avancé d'un progrès insensible et continu vers la perfection. »

Tartuffe, le Misanthrope, les Femmes savantes, pouvaient-ils naître ailleurs qu'en France?

Et le récit suivant n'est-il pas bien arabe, et pourrait-il être d'un autre pays?

« Giabal avait une jument très-renommée. Hassad-Pacha, visir de Damas, offrit des sommes considérables pour l'acheter : ce fut en vain, car un Bédouin aime autant son cheval que sa femme. Le pacha fit des menaces qui n'eurent pas plus de succès. Alors un autre Bédouin, nommé Giafar, étant venu le trouver, lui demanda quelle récompense il aurait s'il lui amenait la jument de Giabal. — « Je remplirai d'or ton sac à orge, » répondit Hassad, qui regardait comme un affront de n'avoir pas réussi. La chose ayant fait du bruit, Giabal attachait sa jument la nuit par le pied avec un anneau de fer dont la chaîne passait dans sa tente et était arrêtée par un piquet fiché en terre sous le feutre qui servait de lit à lui et à sa femme. A minuit, Giafar pénètre

dans la tente en rampant, et, se glissant entre Giabal et sa femme, il pousse doucement tantôt l'un, tantôt l'autre : le mari se croyait poussé par sa femme, la femme par le mari, et chacun faisait place. — Alors Giafar, avec un couteau bien affilé, fait un trou au feutre, retire le piquet, fait couler la chaîne, détache la jument, monte dessus, et alors, prenant la lance de Giabal, l'en pique légèrement et lui crie : « Giabal ! C'est moi Giafar, qui prends ta belle jument ! je t'avertis à temps ! » Et il part. — Giabal s'élance hors de sa tente, appelle des cavaliers, saute sur la jument de son frère, et les voilà poursuivant Giafar, pendant quatre heures. — La jument du frère de Giabal était du même sang que la sienne, quoiqu'un peu moins renommée; cependant, devançant tous les autres cavaliers, Giabal était au moment d'atteindre Giafar, lorsqu'il lui crie : « Pince-lui l'oreille droite, et donne un coup d'étrier. » Giafar obéit, et part comme la foudre. La poursuite alors devient inutile : trop de distance les sépare. Les autres Bédouins reprochent à Giabal d'être lui-même la cause de la perte de sa jument. — « J'aime mieux la perdre, répond-il, que de ternir sa réputation ! Voulez-vous que je laisse dire dans la tribu Ould-Ali qu'une autre jument a pu dépasser la mienne ? Il me reste du moins la consolation de dire qu'aucune autre n'a pu l'atteindre. »

» Il revint chez lui avec cette consolation, et Giafar reçut de Hassad-Pacha le prix de son adresse. »

Mais c'est assez parler de l'influence du climat, du sol, et de la race.

Émile Deschanel.

(*La suite au prochain numéro.*)

LE THÉATRE ANGLAIS

DE LA RENAISSANCE

DEUXIÈME ARTICLE [1]

I

Lorsqu'une civilisation nouvelle amène un art nouveau à la lumière, il y a dix hommes de talent qui expriment à demi l'idée publique autour d'un ou deux hommes de génie qui l'expriment tout à fait : Guilhem de Castro, Perès de Montalvan, Tirso de Molina, Ruiz de Alarcon, Augustin Moreto, autour de Calderon et de Lope; Crayer, Van Oost, Romboust, Van Thulden, Van Dyck, Honthorst, autour de Rubens; Ford, Marlowe, Massinger, Webster, Beaumont, Fletcher, autour de Shakspeare et de Ben Jonson [2]. Les premiers forment le chœur, les deux sont les coryphées. C'est le même morceau qu'ils chantent ensemble, et dans tel passage le choriste est l'égal du chef; mais ce n'est que dans un passage. Ainsi, dans les drames qu'on vient de citer, le poëte parfois atteint au sommet de son art, rencontre un personnage complet, un éclat de passion sublime ; puis il retombe, tâtonne parmi les demi-réussites, les figures ébauchées, les imitations affaiblies, et enfin se réfugie dans les procédés du métier. Ce n'est pas chez lui, c'est dans les grands hommes, c'est chez Ben Jonson et

[1] Voir la *Revue germanique* du 1er avril 1863.

[2] M. Lafond vient de traduire, pour la première fois en français, les principales pièces de Ben Jonson, Massinger, Beaumont et Fletcher. (Chez Hetzel.)

Shakspeare, qu'il faut aller chercher l'achèvement de son idée et la plénitude de son art.

« Nombreux étaient les combats d'esprit[1] entre Shakspeare et Ben » Jonson au club de *la Sirène*. Je les considérais tous deux, l'un » comme un grand galion espagnol, et l'autre comme un vaisseau de » guerre anglais ; maître Jonson comme le galion, était exhaussé en » savoir, solide, mais lent dans ses évolutions ; Shakspeare comme le » vaisseau de guerre anglais, moindre pour la masse, mais plus léger » voilier, pouvait tourner à toute marée, virer de bord, et tirer avan- » tage de tous les vents, par la promptitude de son esprit et de son » invention. » Au physique et au moral, voilà tout Jonson, et ses portraits ne peuvent qu'achever cette exquisse si juste et si vive : « un personnage vigoureux, pesant et rude ; un large et long visage, déformé de bonne heure par le scorbut ; une solide mâchoire, de vastes joues, les organes des passions animales aussi développés que ceux de l'intelligence ; le regard dur d'un homme en colère, ou voisin de la colère ; ajoutez-y un corps d'athlète, et vers quarante ans, « une démarche lourde et disgracieuse, un ventre en forme de montagne. » Voilà les dehors, le dedans y est conforme. C'est un véritable Anglais, grandement et grossièrement charpenté, énergique, batailleur, orgueilleux, souvent morose et enclin aux bizarres imaginations du spleen. Il contait à Drummond qu'il était demeuré couché une nuit entière, « s'imaginant qu'il voyait les Carthaginois et les Romains combattre sur son orteil. » Non que de fond il soit mélancolique, au contraire, il aime à sortir de lui-même par la large et bruyante gaieté débridée, par la conversation abondante et variée, avec l'aide du bon vin des Canaries, dont il s'abreuve, et qui a fini par devenir pour lui une nécessité ; ces gros corps de bouchers flegmatiques ont besoin de la généreuse liqueur qui leur rend du ton, et leur tient lieu du soleil qui leur manque. D'ailleurs expansif, hospitalier, prodigue même, avec une franche verve imprudente[2], jusqu'à s'abandonner complétement devant l'écossais Drummond son hôte, un pédant rigoriste et malveillant, qui a mutilé ses idées et vilipendé son caractère. Pour ce qui est de sa vie, elle est en harmonie avec sa personne ; car il a beaucoup pâti, beaucoup combattu et beaucoup osé. Il étudiait à Cambridge, quand son beau-père, maître maçon, le rappela et le mit à la truelle. Il s'échappa et s'engagea comme volontaire dans l'armée des Pays-Bas,

[1] *Fuller's Worthies.*
[2] Ce caractère tient le milieu entre celui de Fielding et de Samuel Johnson.

tua et dépouilla un homme en combat singulier, à la vue des deux armées. Vous voyez qu'il était homme d'action corporelle, et que pour ses débuts, il avait exercé ses membres[1]. De retour en Angleterre, âgé de dix-neuf ans, il monta sur les planches pour gagner sa vie, et se mit aussi à remanier des drames. Ayant été provoqué, il se battit, tua son adversaire et fut grièvement blessé; là-dessus, il fut jeté en prison et se trouva « voisin de la potence. » Un prêtre catholique le visita et le convertit; au sortir de prison, sans le sou, n'ayant que vingt ans, il se maria. Enfin, deux ans après, il parvint à faire jouer sa première pièce. Les enfants arrivaient, il fallait leur gagner du pain, et il n'était pas pour cela d'humeur à suivre la route battue, étant persuadé qu'il fallait mettre dans la comédie « une belle philosophie, » une noblesse et une dignité particulières, suivre les exemples des anciens, imiter leur sévérité et leur correction, dédaigner le tapage théâtral et les grossières invraisemblances où la canaille se complaît. Il proclama tout haut son projet dans ses préfaces, railla durement ses adversaires, étala fièrement en scène[2] ses doctrines, sa morale et sa personne. Il gagna ainsi des ennemis acharnés, qui le diffamèrent outrageusement en plein théâtre, qu'il exaspéra par la violence de ses satires, et contre lesquels il lutta sans trêve et jusqu'à la fin. Bien plus, il s'érigea en juge de la corruption publique, attaqua rudement les vices régnants, « sans craindre le poison des courtisanes, ni le poignard des coupe-jarrets. » Il traita ses auditeurs en écoliers, et leur parla toujours en censeur et en maître. Au besoin, il risquait davantage. Marston et Chapman, ses camarades, avaient été mis en prison pour un mot irrévérencieux d'une de leurs pièces, et le bruit courait qu'ils allaient avoir le nez et les oreilles coupés. Jonson qui avait pris part à la pièce, alla volontairement se constituer prisonnier, et obtint leur grâce. A son retour, dans le repas des réjouissances, sa mère lui montra un violent poison qu'elle aurait mis dans sa boisson pour le soustraire à la sentence, et « afin de montrer qu'elle n'était pas poltronne, ajoute Jonson, elle était résolue à boire la première. » On voit qu'en fait d'actions vigoureuses, il trouvait des exemples dans sa famille. Vers la fin de sa vie, l'argent lui manqua; il était libéral, imprévoyant, et ses poches avaient été toujours trouées, comme sa main toujours ouverte; quoiqu'il eût écrit immensément, il était obligé d'écrire encore afin de vivre. La paralysie vint, le scorbut redou-

[1] A quarante-quatre ans, il s'en alla en Écosse à pied.
[2] Rôles de Critès et d'Asper.

bla, l'hydropisie commençait. Il ne pouvait plus quitter sa chambre, ni marcher sans aide dans sa chambre. Ses dernières pièces ne réussissaient point. « Si vous attendiez plus que vous n'avez eu ce soir, » disait-il dans un épilogue[1], songez que l'auteur est malade et triste... » Tout ce que sa langue débile et balbutiante implore, c'est que vous » n'imputiez point la faute à sa cervelle, qui est encore intacte quoique » enveloppée de douleur et incapable de tenir longtemps encore. » Ses ennemis l'injuriaient brutalement, raillaient « son Pégase poussif, » son ventre enflé, sa tête malade[2]. Son collègue, Inigo Jones, lui ôtait le patronage de la Cour. Il était obligé de mendier un secours d'argent auprès du lord trésorier, puis auprès du comte de Newcastle, sa triste « muse bloquée, claquemurée, étriquée, clouée à son lit, incapable de retrouver la santé ou même le souffle, » haletait et peinait pour ramasser quelque idée ou obtenir quelque aumône. Sa femme et ses enfants étaient morts; il vivait seul, délaissé, servi par une vieille femme. Ainsi traîne et finit presque toujours lugubrement et misérablement le dernier acte de la comédie humaine; au bout de tant d'années et d'efforts soutenus, parmi tant de gloire et de génie, on aperçoit un pauvre corps affaibli qui radote et agonise entre une servante et un curé.

Voilà une vie de combattant, bravement portée, digne du XVIe siècle par ses traverses et son énergie; partout le courage et la force ont surabondé. Peu d'écrivains ont travaillé plus consciencieusement et davantage; son savoir était énorme, et dans ce temps de grands érudits, il fut un des meilleurs humanistes de son temps, aussi profond que minutieux et complet, ayant étudié les moindres détails, et compris le véritable esprit de la vie antique. Ce n'était pas assez pour lui de s'être rempli des auteurs illustres, d'avoir leur œuvre entière incessamment présente, de semer volontairement et involontairement toutes ses pages de leurs souvenirs. Il s'enfonçait dans les rhéteurs, dans les critiques, dans les scoliastes, dans les grammairiens et les compilateurs de bas étage; il ramassait des fragments épars; il prenait des caractères, des plaisanteries, des délicatesses dans Athénée, dans Libanius, dans Philostrate. Il avait si bien pénétré et retourné les idées grecques et romaines qu'elles s'étaient incorporées aux siennes. Elles entrent dans son discours sans

[1] *New Inn*, 1626.

[2]
Thy Pegasus,...
He had bequeath'd his bellye into thee
To hold that little learning which is fled,
Into thy guts from out thy empty head.

disparate; elles renaissent en lui aussi vivantes qu'au premier jour, il invente lors même qu'il se souvient. En tout sujet il portait cette soif de science, et ce don de maîtriser sa science. Il savait l'alchimie quand il écrivit l'*Alchimiste*. Il y manie les alambics, les cornues, les récipients comme s'il avait passé sa vie à chercher le grand œuvre. Il explique l'incinération, la calcination, l'imbibition, la rectification, la réverbération aussi bien qu'Agrippa et Paracelse. S'il traite des cosmétiques [1], il en étale toute une boutique. On ferait avec ses pièces un dictionnaire des jurons et des habits des courtisans; il semble spécial en tout genre. Une preuve de force encore plus grande, c'est que son érudition ne nuit point à sa verve; si lourde que soit la masse dont il se charge, il la porte sans fléchir. Cet étonnant amas de lectures et d'observations s'ébranle en un moment tout entier et tombe comme une montagne sur le lecteur accablé. Il faut écouter chez lui sir Épicure Mammon dérouler le tableau des magnificences et des débauches où il va se plonger quand il saura fabriquer l'or. Les impudicités raffinées et effrénées de la décadence romaine, les obscénités splendides d'Héliogabale, les fantaisies gigantesques du luxe et de la luxure, les tables d'or comblées de mets étranges, les breuvages de perles dissoutes, la nature dépeuplée pour fournir un plat, les attentats accumulés par la sensualité contre la nature, la raison et la justice, le plaisir de braver et d'outrager la loi, toutes ces images passent devant les yeux avec l'élan du torrent et la force d'un grand fleuve. Phrase sur phrase, coup sur coup, les idées et les faits viennent dans le dialogue peindre une situation, ébranler un personnage, dégorgés de cette mémoire profonde, dirigés par cette solide logique, précipités par cette réflexion puissante. Il y a plaisir à le voir marcher sous le poids de tant d'observations et de souvenirs, chargé de détails techniques et de réminiscences érudites, sans s'égarer ni se ralentir, véritable « Béhémoth littéraire, » pareil à ces éléphants de guerre qui recevaient sur leur dos des tours, des hommes, des armures, des machines, et sous cet attirail couraient aussi vite qu'un cheval léger.

Dans le grand élan de cette pesante démarche, il trouve une voix qui lui est propre. Il a son style. L'érudition et l'éducation classiques l'ont fait classique, et il écrit à la façon de ses modèles grecs et de ses maîtres romains. Plus on étudie les races et les littératures latines par contraste avec les races et les littératures germaniques, plus on arrive à se convaincre que le don propre et distinctif des premières est l'art

[1] *The Devil in an ass.* 110.

de *développer*, c'est-à-dire d'aligner les idées en files continues, selon les règles de la rhétorique et de l'éloquence, par des transitions ménagées, avec un progrès régulier, sans heurt ni sauts. Jonson a pris dans le commerce des anciens l'habitude de décomposer ainsi les idées, de les dérouler pièce à pièce et dans leur ordre naturel, de se faire comprendre et de se faire croire. De la pensée première à la conclusion finale il conduit le lecteur par une pente continue et uniforme. Chez lui la route ne manque jamais comme dans Shakspeare. Il n'avance point comme ses voisins par des intuitions brusques mais par des déductions suivies ; on peut marcher chez lui, on n'a pas besoin de bondir, et l'on est perpétuellement maintenu dans la droite voie : les oppositions de mots rendent sensibles les oppositions de pensées ; les phrases symétriques guident l'esprit à travers les idées difficiles ; ce sont comme des barrières mises des deux côtés du chemin pour nous empêcher de tomber dans les fossés. Nous ne rencontrons point sur notre route d'images extraordinaires, soudaines, éclatantes, capables de nous éblouir et de nous arrêter ; nous voyageons éclairés par des métaphores modérées et soutenues ; Jonson a tous les procédés de l'art latin, même quand il le veut, surtout en sujets latins, les derniers et les plus savants artifices, la concision brillante de Sénèque et de Lucain, les antithèses équarries, équilibrées, limées, les artifices les plus heureux et les plus étudiés de l'architecture oratoire[1]. Les autres poëtes sont presque des visionnaires, Jonson est presque un logicien.

De là son talent, ses succès et ses fautes ; s'il a un meilleur style et de meilleurs plans que les autres, il n'est pas comme eux créateur d'âmes. Il est trop théoricien, trop préoccupé des règles. Ses habitudes de raisonnement le gênent quand il veut dresser et mouvoir des hommes complets et vivants. On n'est guère capable d'en former à moins d'avoir comme Shakspeare l'imagination d'un voyant. La personne humaine est si complexe que le logicien qui aperçoit successivement ses diverses parties, ne peut guère les parcourir toutes, ni surtout les rassembler en un éclair pour produire la réponse ou l'action dramatique dans laquelle elles se concentrent et qui doit les manifester. Pour découvrir ces actions et ces réponses, il faut une sorte d'inspiration et de fièvre. L'esprit agit alors comme en rêve. Les personnages se meuvent en lui, presque sans son concours ; il attend qu'ils parlent, il demeure immobile, écoutant leurs voix, tout recueilli, de peur de déranger le drame intérieur qu'ils vont jouer en son âme ;

[1] *Séjan.*

c'est là tout son artifice: les laisser faire. Il est tout étonné de leurs discours, et il les note en oubliant que c'est lui qui les invente; leur tempérament, leur caractère, leur éducation, leur genre d'esprit, leur situation, leur attitude et leurs actions forment en lui un tout si bien lié, et se réunissent si promptement en êtres palpables et solides, qu'il n'ose attribuer à sa réflexion ni à son raisonnement une création si vaste et si rapide. Les êtres s'organisent en lui comme dans la nature, d'eux-mêmes et par une force que les combinaisons de son art ne remplacent pas [1]. Jonson n'a, pour la remplacer que les combinaisons de l'art. Il choisit une idée générale, la ruse, la sottise, la sévérité, et en fait un personnage. Ce personnage s'appelle Critès, Asper, Sordido, Deliro, Pecunia, Subtil, et le nom transparent indique la méthode logique qui l'a formé. Le poëte a pris une qualité abstraite, et construisant toutes les actions qu'elle peut produire, il la promène sur le théâtre en habits d'homme. Les personnages, comme les caractères de la Bruyère et de Théophraste sont fabriqués à force de solides déductions. Tantôt c'est un vice choisi dans les catalogues de la philosophie morale, par exemple la sensualité acharnée après l'or; cette double inclination perverse devient un personnage: sir Épicure Mammon. Devant l'alchimiste, devant le *famulus*, devant son ami, devant sa maîtresse, en public ou seul, toutes ses paroles expriment la convoitise du plaisir et de l'or, et n'expriment rien de plus [2]. — Tantôt c'est une manie extraite des sophistes anciens, le bavardage avec horreur du bruit. Cette formule de pathologie mentale devient un personnage, Morose. Le poëte a l'air d'un médecin qui aurait pris à tâche de noter exactement toutes les envies de parler, tous les besoins de silence, et de ne point noter autre chose.—Tantôt il détache un ridicule, une affectation, un genre de sottise, parmi les mœurs des élégants et des gens de cour; c'est une manière de jurer, un style extravagant, l'habitude de gesticuler, ou toute autre bizarrerie contractée par vanité ou par mode. Le héros qu'il en affuble en est surchargé. Il disparaît sous son accoutrement énorme; il le traîne partout avec lui; il ne peut le quitter une minute. On ne découvre plus l'homme sous l'habit; il a l'air d'un mannequin accablé sous un manteau trop lourd. — Quelquefois, il est vrai, ces habitudes de construction géométrique produisent des personnages à peu près vivants. Bobadil, le fanfaron grave, le capitaine Tucca, matamore mendiant, bouffon inventif, parleur bizarre, le voyageur

[1] ALFRED DE MUSSET: préface de *La Coupe et les Lèvres*. — PLATON (voy. *Ion*).

[2] Comparez sir Épicure Mammon au baron Hulot (BALZAC, *Parents pauvres*). Balzac qui est savant comme Jonson, fait des êtres réels comme Shakspeare.

Amorphus, docteur pédant de belles manières, caparaçonné de phrases excentriques, font autant d'illusion qu'on en désire; mais c'est parce qu'ils sont des grotesques de passage et des personnages bas. On n'exige pas qu'un poëte étudie de pareilles âmes; il suffit qu'il découvre en elles trois ou quatre traits dominants; peu importe si elles s'offrent toujours dans la même attitude. Elles font rire comme la comtesse d'Escarbagnas ou tel Fâcheux de Molière; on ne leur demande rien de plus. Au contraire, les autres fatiguent et rebutent. Ce sont des masques de théâtre, et non des figures vivantes. Contractés par une expression fixe, ils persistent jusqu'au bout de la pièce dans leur grimace immobile ou dans leur froncement éternel. Un homme n'est pas une passion abstraite. Il frappe à son empreinte personnelle les vices et les vertus qu'il possède. Ces vices et ces vertus reçoivent en descendant en lui un tour et une figure qu'ils n'ont pas dans les autres. Personne n'est la sensualité pure. Prenez mille débauchés, vous trouverez mille manières d'être débauché; car il y a mille routes, mille circonstances et mille degrés dans la débauche. Pour que sir Épicure Mammon fût un être réel, il fallait lui donner l'espèce de tempérament, le genre d'éducation, la nature d'imagination qui produisent la sensualité. Quand on veut construire un homme, il faut creuser jusqu'aux fondements de l'homme, c'est-à-dire, se définir à soi-même la structure de sa machine corporelle et l'allure primitive de son esprit. Jonson n'a pas creusé assez avant, et ses constructions sont incomplètes; il a bâti à fleur de terre, et il n'a bâti qu'un étage. Il n'a point connu tout l'homme, et il a ignoré le fond de l'homme; il a mis en scène et rendus sensibles des traités de morale, des fragments d'histoire et des morceaux de satire; il n'a point imprimé de nouveaux êtres dans l'imagination du genre humain.

Tous les autres dons, il les a, et d'abord les dons classiques, en premier lieu le talent de composer. Pour la première fois, nous voyons un plan suivi, combiné, une intrigue complète qui a son commencement, son milieu et sa fin, des actions partielles bien agencées, bien rattachées, un intérêt qui croît et n'est jamais suspendu, une vérité dominante que tous les événements concourent à prouver, une idée maîtresse que tous les personnages concourent à mettre en lumière, bref, un art semblable à celui que Molière et Racine vont appliquer et enseigner. Il ne prend pas, comme Shakspeare, un roman de Greene, une chronique d'Holinshed, une vie de Plutarque, tels quels, pour les découper en scènes, sans calcul des vraisemblances, indifférent à l'ordre, à l'unité, occupé seulement de mettre en pied des hommes, parfois égaré dans des rêveries poétiques, et au besoin concluant subitement

la pièce par une reconnaissance ou une tuerie. Il se gouverne et gouverne ses personnages; il sent tout ce qu'ils font et tout ce qu'il fait. — Mais, par-dessus les habitudes d'ordonnance latine, il possède la grande faculté de son siècle et de sa race, le sentiment du naturel et de la vie, la connaissance exacte du détail précis, la force de manier franchement, audacieusement, les passions franches. Chez aucun écrivain en ce temps, ce don ne manque; ils n'ont point peur des mots vrais, des détails choquants et frappants d'alcôve et de médecine; la pruderie de l'Angleterre moderne et la délicatesse de la France classique ne viennent point voiler les nudités ou atténuer le coloris de leurs peintures. Ils vivent librement, largement, au milieu des choses vivantes; ils voient les convoitises s'agiter, s'élancer sans pudeur, sans hypocrisie, sans adoucissement, et ils les montrent telles qu'ils les voient, celui-ci aussi hardiment, quelquefois plus hardiment que les autres, étayé comme il l'est sur la vigueur et la rudesse de son tempérament d'athlète, sur l'exactitude et l'abondance extraordinaire de son observation et de sa science. Joignez-y encore sa noblesse morale, son âpreté, sa puissante colère grondante, exaspérée et acharnée contre les vices, sa volonté raidie par l'orgueil et la conscience, « sa main armée et résolue à dépouiller, à mettre nues, comme au jour de leur naissance, les folies débraillées de son siècle, à imprimer sur leurs flancs éhontés les sillons de son fouet d'acier [1]; » par-dessus tout, le dédain des basses complaisances, le mépris affiché « pour les esprits éreintés qui trottent d'un pied éclopé aux gages du vulgaire, » l'enthousiasme, l'amour profond « de la muse bienheureuse, âme de la science et reine des âmes, qui, portée sur les ailes de ses immortelles pensées, repousse la terre d'un pied dédaigneux, et va heurter la porte du ciel. » Voilà les forces qu'il a portées dans le drame et dans la comédie; elles étaient assez grandes pour lui faire une grande place et une place à part.

II

Aussi bien, quoi qu'il fasse, quels que soient ses défauts, sa morgue, sa dureté de touche, sa préoccupation de la morale et du passé, ses instincts d'antiquaire et de censeur, il n'est jamais petit ni plat. En vain dans ses tragédies latines, *Séjan*, *Catilina*, il s'enchaîne dans le culte des

[1] Prologue de *Every man out of his humour*.

vieux modèles usés de la décadence romaine ; il a beau faire l'écolier, fabriquer des harangues de Cicéron, insérer des chœurs imités de Sénèque, déclamer à la façon de Lucain, des rhéteurs de l'empire, il atteint plus d'une fois l'accent vrai ; à travers la pédanterie, la lourdeur et l'adoration littéraire des anciens, la nature a fait éruption ; il retrouve du premier coup les crudités, les horreurs, la lubricité grandiose, la dépravation effrontée de la Rome impériale ; il manie et met en action les concupiscences et les férocités, les passions de courtisanes et de princesses, d'assassins et de grands hommes qui ont fait les Messaline et les Agrippine, les Catilina et les Tibère[1]. On va droit au but et intrépidement dans cette Rome ; la justice et la pitié n'y sont point des barrières. Parmi ces mœurs de conquérants et d'esclaves, la nature humaine s'est renversée, et la corruption comme la scélératesse y sont regardées comme des marques de perspicacité et d'énergie. Voyez dans Séjan l'assassinat se comploter et se pratiquer avec un sangfroid admirable. Livie discute avec Séjan les moyens d'empoisonner son mari, en style net, sans phrases, comme s'il s'agissait d'un procès à gagner ou d'un dîner à rendre. Point de demi-mots, point d'hésitation, point de remords dans la Rome de Tibère. La gloire et la vertu consistent dans la puissance ; les scrupules sont faits pour les âmes viles, le propre d'un cœur haut est de tout désirer et de tout oser. « Ici, la conscience est une souillure, la fortune tient lieu de » vertu, la passion de loi, la complaisance de talent, le gain de gloire, » et tout le reste est vain. » Ravi de cette grandeur d'âme, Séjan s'écrie :

Royale princesse,
A présent que je vois votre sagesse, votre jugement, votre énergie,
Votre décision et votre promptitude à saisir les moyens
De votre bien et de votre grandeur, je proteste
Que je me sens tout enflammé et tout brûlé
D'amour pour vous.

Ce sont là les amours d'un loup et d'une louve ; il la loue d'être si prompte à tuer. Et voyez en un instant les habitudes de la prostituée derrière les mœurs de l'empoisonneuse. Séjan sort et sur le champ, en vraie courtisane, elle s'est tournée vers son médecin, lui disant : « Quel teint ai-je aujourd'hui ? — Très-bon, très-clair ! Le fard était bien appliqué. Pourtant la céruse a un peu déteint au soleil. Vous auriez dû vous servir de l'huile blanche que je vous ai donnée. » Il tire la

[1] Voir le deuxième acte de *Catilina*.

fiole de sa poche, et la farde sur les deux joues. Entre chaque coup de pinceau, ils parlent du meurtre qu'ils viennent de concerter, de ce qu'elle a fait pour Séjan, de ce que Séjan a fait pour elle. « Il a chassé sa femme, la belle Apicata. — Ne l'ai-je pas payé en lui livrant tous les secrets de Drusus ? — Il faudra, madame, que vous employiez la poudre que je vous ai prescrite pour nettoyer vos dents, et de la pommade que j'ai préparée pour adoucir la peau. Une dame ne peut être trop soigneuse de sa beauté, quand elle veut garder le cœur d'un personnage comme celui que vous avez conquis. »

Quand voulez-vous prendre médecine, madame?
LIVIE. Quand il le faudra, Eudémus. Mais, d'abord, préparez
La potion de Drusus.
EUDÉMUS. Si Lygdus était gagné, ce serait fait.
Je l'ai toute prête. Et demain matin
Je vous enverrai un parfum pour humecter
Et faire transpirer; puis je vous préparerai un bain
Pour éclaircir et nettoyer l'épiderme; en attendant,
Je composerai un nouveau fard excellent
Qui résistera au soleil, au vent, à la pluie,
Que vous pourrez appliquer avec l'haleine ou avec de l'huile,
Comme vous l'aimerez mieux, et qui durera environ quatorze heures.

Il finit en la félicitant sur son prochain changement de mari. Drusus nuisait à sa santé. Séjan est très-préférable ; conclusion physiologique et pratique. L'apothicaire romain tient sur la même planche la boîte à remèdes, la boîte à cosmétiques et la boîte à poison.

Là-dessus vous voyez tour à tour se dérouler toutes les scènes de la vie romaine : le marchandage du meurtre, la comédie de la justice, l'impudeur de l'adulation, les angoisses et les fluctuations du sénat ; quand Séjan veut acheter une conscience, il questionne, il plaisante, il tourne autour de l'offre qu'il va faire, la jette en avant comme par jeu, afin de pouvoir, au besoin, la reprendre ; puis, quand le regard intelligent du coquin qu'il marchande lui a montré qu'il est compris : « Point de protestations, mon Eudémus. Tes regards sont des serments pour moi. Hâte-toi seulement. Tu es de ceux dont on fait des consuls. » — Ailleurs le sénateur Latiaris amène chez lui son ami Sabinus, et s'indigne devant lui contre la tyrannie, souhaite tout haut la liberté, le provoque à parler. Aussitôt deux délateurs qu'il a cachés derrière la porte, se jettent sur Sabinus en criant : « Trahison contre César, » et le traînent, la face voilée, au tribunal d'où il sortira pour être jeté aux gémonies. — Un peu plus loin le sénat s'assemble.

Tibère choisit sous main les accusateurs de Latius et leur fait distribuer leurs rôles. Ils chuchottent dans un coin, pendant que l'on redit plus haut :

> Vis longtemps et heureux César, grand et royal César,
> Que les dieux te conservent, et conservent ta modération,
> Ta sagesse et ton intégrité. Jupiter,
> Protége sa piété, sa diligence, sa bonté.

Puis le héraut cite les accusés. Le consul prononce le réquisitoire. Afer déchaîne contre eux son éloquence meurtrière, les sénateurs s'échauffent, on voit à nu, comme dans Tacite et Juvénal, les profondeurs de la servilité romaine, l'hypocrisie, l'insensibilité, la venimeuse politique de Tibère. — Enfin, après tant d'autres, le tour de Séjan approche. Les Pères entrent inquiets dans le temple d'Apollon. Depuis quelques jours, Tibère semble prendre à tâche de se démentir lui-même ; il élève les amis de son favori et le lendemain il met ses ennemis aux premiers postes. On observe le visage de Séjan et on ne sait que prévoir ; Séjan s'est troublé ; puis, un instant servile, il s'est montré plus arrogant que jamais. Les intrigues se croisent, les rumeurs se contredisent. Macron seul sait le secret de Tibère, et l'on voit les soldats se ranger à la porte du temple, prêts à entrer au premier bruit. On lit la formule de convocation, et le consul note les noms de ceux qui manquent à l'appel. Puis il fait son rapport et annonce que César « confère à l'homme qu'il aime, au très-honoré Séjan » la dignité et la puissance tribunitienne.

> Voici les lettres scellées de son sceau.
> Que plaît-il au sénat que l'on fasse?

SÉNATEURS. Lisez-les, lisez-les. Qu'on les ouvre. Lisez-les publiquement.
COTTA. César a honoré beaucoup sa propre grandeur
En prenant cette mesure.
TRIO. C'est une pensée heureuse,
Et digne de César.
LATIARIS. Et le personnage qu'elle regarde
En est aussi digne.
HATÉRIUS. Très-digne.
SANQUINIUS. Rome ne s'est jamais glorifiée que d'une vertu
Qui put mettre un frein à l'envie : la vertu de Séjan.
PREMIER SÉNATEUR. Très honoré et très-noble!
DEUXIÈME SÉNATEUR. Bon et grand Séjan!
LE HÉRAUT. Silence!

On lit la lettre de Tibère. Ce sont d'abord de longues phrases obs-

cures et vagues, mêlées de protestations et de récriminations indirectes, qui annoncent quelque chose et ne révèlent rien. Tout d'un coup, paraît une insinuation contre Séjan. Les Pères s'alarment, mais la ligne qui suit les rassure. Deux phrases plus loin la même insinuation revient, plus précise. « Quelques-uns, dit Tibère, pourraient représenter sa sévérité publique comme l'effet d'une ambition privée; dire que sous prétexte de nous servir, il écarte ce qui lui fait obstacle; alléguer la puissance qu'il s'est acquise par les soldats prétoriens, par sa faction dans la cour et dans le sénat, par les places qu'il occupe, par celles qu'il confère à d'autres, par le soin qu'il a pris de nous pousser, de nous confiner malgré nous dans notre retraite, par le projet qu'il a conçu de devenir notre gendre. » Les Pères se lèvent : « Cela est étrange ! » On voit leurs yeux ardents fixés sur la lettre, sur Séjan qui sue et pâlit. Leurs pensées courent à travers toutes les conjectures, et les paroles de la lettre tombent, une à une, dans un silence de mort, saisies au vol avec une énergie d'attention dévorante. Ils sondent anxieusement les profondeurs de ces phrases tortueuses, tremblants de se compromettre auprès du favori ou auprès du maître, sentant tous qu'ils doivent comprendre sous peine de vie. « Vos sagesses, Pères conscrits, peuvent examiner et censurer ces suppositions. Mais, si elles étaient livrées à notre jugement qui veut absoudre, nous ne craindrions pas de les déclarer, comme c'est notre avis, très-malicieuses. » — « Oh ! il a tout réparé. Écoutez ! » — « Cependant on offre de les prouver, et les dénonciateurs y engagent leur vie. » Sur ce mot, la lettre devient menaçante. Les voisins de Séjan le quittent : Plus loin : plus loin ! Laissez-nous passer ! Le pesant Sanquinius saute en haletant par-dessus les bancs pour s'enfuir. Les soldats entrent, puis Macron. Et voici qu'enfin la lettre ordonne d'arrêter Séjan. On le charge d'injures : « Hors d'ici, — au cachot, — il le mérite. — Couronnons toutes nos portes de lauriers, — qu'on prenne un bœuf aux cornes dorées, avec des guirlandes, et qu'on le mène sur-le-champ au Capitole — et qu'on le sacrifie à Jupiter pour le salut de César. — Que tous nos dieux protégent César. — Qu'on efface les titres du traître. — Jetez à bas ses images et ses statues. — Liberté, liberté, liberté ! Louange à Macron qui a sauvé Rome. » Ce sont les aboiements d'une meute furieuse, lâchée enfin contre celui sous qui elle rampait et qui longtemps l'a battue et meurtrie. Jonson trouvait dans son âme énergique l'énergie de ces passions romaines; et la lucidité de son esprit jointe à sa science profonde, impuissantes pour construire des carac-

tères, lui fournissent les idées générales et les détails frappants qui suffisent pour composer les peintures de mœurs.

III

Aussi bien c'est de ce côté qu'il a tourné son talent; presque toute son œuvre consiste en comédies, non pas sentimentales et fantastiques comme celles de Shakspeare, mais imitatives et satiriques, faites pour représenter et corriger les ridicules et les vices. C'est un genre nouveau qu'il apporte; là-dessus il a une doctrine; ses maîtres sont les anciens, Térence et Plaute. Il observe presque exactement l'unité de temps et de lieu. Il se moque des auteurs qui, dans la même pièce, « montrent le même personnage au berceau, homme fait et vieillard de soixante ans, qui avec trois épées rouillées et des mots longs d'une toise, font défiler devant vous toutes les guerres d'York et de Lancastre, qui tirent des pétards pour effrayer les dames, étalent un trône disjoint pour amuser les enfants [1]. » Il veut présenter en scène « des actions et des paroles telles qu'on les rencontre dans le monde, donner une image de son temps, jouer avec les folies humaines. » Plus de « monstres, mais des hommes, » des hommes comme nous en voyons dans la rue, avec leur travers et leur humeur, avec « cette singularité prédominante, qui emporte du même côté toutes leurs puissances et toutes leurs passions, » et les marque chacun d'une empreinte unique. C'est ce caractère saillant qu'il met en lumière, non pas avec une curiosité d'artiste, mais avec une haine de moraliste. « Je les flagellerai, ces singes, et je leur étalerai devant leurs beaux yeux un miroir aussi large que le théâtre sur lequel nous voici. Ils y verront les difformités du temps disséquées jusqu'au dernier nerf et jusqu'au dernier muscle, avec un courage ferme et le mépris de la crainte... Ma rigide main a été faite pour saisir le vice d'une prise violente, pour le tordre, pour exprimer la sottise de ces âmes d'éponge qui vont léchant toutes les basses vanités. » Sans doute un parti pris si fort et si tranché peut nuire au naturel dramatique; bien souvent les comédies de Jonson sont raides; les personnages sont des grotesques, laborieusement construits, simples automates; le poëte a moins songé à faire des êtres vivants

[1] Prologue de *Every man in his humour*. V. aussi le prologue de *Every man out of his humour*.

qu'à assommer un vice ; les scènes s'agencent en se heurtant mécaniquement ; on aperçoit le procédé, on sent partout l'intention satirique ; l'imitation délicate et ondoyante manque, et aussi la verve gracieuse, abondante de Shakspeare. Mais que Jonson rencontre des passions âpres, visiblement méchantes et viles, il trouvera, dans son énergie et dans sa colère, le talent de les rendre odieuses et visibles, et produira le *Volpone*, œuvre sublime, la plus vive peinture des mœurs du siècle, où s'étale la pleine beauté des convoitises méchantes, où la luxure, la cruauté, l'amour de l'or, l'impudeur du vice, déploient une poésie sinistre et splendide, dignes d'une bacchanale du Titien [1]. Dès la première scène tout cela éclate :

« Salut au jour, dit Volpone, et ensuite à mon or !
Ouvre la châsse que je puisse voir mon saint ! »

Ce saint, ce sont des piles d'or, de joyaux, de vaisselle précieuse.

« Salut, âme du monde et la mienne ! O fils du soleil,
Plus brillant que ton père, laisse-moi te baiser
Avec adoration, toi et tous ces trésors.
Reliques sacrées de cette chambre bénite. »

Un instant après, le nain, l'eunuque et l'androgyne de la maison, entonnent une sorte d'intermède païen et fantastique, et chantent en vers bizarres les métamorphoses de l'androgyne qui d'abord fut l'âme de Pythagore. Nous sommes à Venise, dans le palais du Magnifico Volpone. Ces créatures difformes, cette splendeur de l'or, cette bouffonnerie poétique et étrange, transportent, à l'instant, la pensée dans la cité sensuelle, reine des vices et des arts.

Le riche Volpone vit à l'antique. Sans enfants ni parents, jouant le malade, il fait espérer son héritage à tous ses flatteurs, reçoit leurs dons, « promène la cerise le long de leurs lèvres, la choque contre leur bouche, puis la retire, » heureux de prendre leur or, mais encore plus de les tromper, artiste en méchanceté comme en avarice, et aussi content de regarder une grimace de souffrance que le scintillement d'un rubis.

On voit arriver l'avocat Voltore portant une large pièce d'argenterie. Volpone se jette sur son lit, s'enveloppe de fourrures, entasse ses

[1] Comparez le *Volpone* au *Légataire* de Regnard, le XVIe siècle qui finit au XVIIIe qui commence.

oreillers, et souffle à rendre l'âme. « Je vous remercie, seigneur Voltore. Où est la pièce d'argenterie? Mes yeux sont mauvais. Votre affection ne restera pas sans récompense. Je ne puis durer longtemps. Je sens que je m'en vas. Ah! ah! ah! ah! » Il ferme les yeux comme épuisé. « Suis-je héritier? » dit Voltore au parasite Mosca.

MOSCA. Si vous l'êtes,
Je vous supplie, seigneur, promettez-moi
De me mettre au nombre de vos gens. Toutes mes espérances
Reposent sur votre seigneurie. Je suis perdu
Si le soleil levant ne brille pas sur moi.
VOLTORE. Il brillera sur toi, et il te réchauffera aussi, Mosca.
MOSCA. Seigneur, je ne suis pas l'homme qui ai rendu à votre grâce
Les plus mauvais offices. Je porte ici vos clefs,
Je veille à ce que tous vos coffres et cassettes soient fermés,
Je garde le pauvre inventaire de vos joyaux,
Argent et vaisselle; je suis votre intendant, seigneur,
L'économe de vos biens.
VOLTORE. Mais suis-je seul héritier?
MOSCA. Sans associé, seigneur, confirmé de ce matin.
La cire est chaude encore, et l'encre à peine séchée
Sur le parchemin.
VOLTORE. Heureux, heureux homme que je suis!
Par quelle bonne chance, cher Mosca?
MOSCA. Votre mérite, seigneur.
Je n'y connais pas d'autre cause.

Et il lui détaille l'affluence des biens où il va nager, l'or qui va ruisseler sur lui, l'opulence qui va couler dans sa maison comme un fleuve. « Quand voulez-vous que je vous apporte votre inventaire, seigneur? ou bien la copie du testament? » C'est avec ces paroles précises, ces détails sensibles qu'on allume les imaginations. Aussi, coup sur coup, les héritiers accourent comme des bêtes de proie. Le second est un vieil avare, Corbaccio, sourd, cassé, presque mourant, et qui pourtant espère survivre à Volpone. Pour en être plus sûr, il voudrait bien lui faire donner par Mosca un bon narcotique. Il l'a sur lui, cet excellent narcotique, il l'a fait préparer sous ses propres yeux, et sa joie en trouvant Volpone plus malade que lui est d'un comique amer. « Comment va-t-il? »

MOSCA. Sa bouche est toujours entr'ouverte, et ses paupières fermées.
CORBACCIO. Bon.
MOSCA. Un engourdissement glacial raidit tous ses membres
Et fait que sa chair a la couleur du plomb.

CORBACCIO. Cela est bon.
MOSCA. Son pouls bat lentement et à peine.
CORBACCIO. Bons symptômes encore.
MOSCA. Et de son cerveau... (*Mosca crie plus haut.*)
CORBACCIO. Je t'entends. Bon.
MOSCA. Coule une sueur froide, avec une humeur
Qui suinte continuellement des coins de ses yeux noyés.
CORBACCIO. Est-ce possible. Moi, je suis mieux, hé! hé!
Où en sont les éblouissements de sa tête?
MOSCA. Oh! seigneur, il a passé l'éblouissement. A présent
Il a perdu le sentiment; il a cessé de ronfler,
A peine pourriez-vous reconnaître qu'il respire.
CORBACCIO. Excellent! excellent! Certainement je lui survivrai.
Cela me rajeunit de vingt ans.

« Si vous voulez hériter, le moment est bon. Mais ne vous laissez pas prévenir. Le seigneur Voltore vient d'apporter une pièce d'argenterie. — Tiens, Mosca, dit Corbaccio, regarde. Voici un sac de sequins qui pèsera dans la balance plus que sa pièce d'argenterie. — Faites mieux encore. Déshéritez votre fils, instituez Volpone héritier, et envoyez-lui votre testament. — Oui, j'y avais pensé. — Cela sera d'un effet souverain. Déshériter un fils si brave, d'un si grand mérite! Résistera-t-il à une telle marque de tendresse? — Tu dis bien, oui, mais l'idée est de moi. — D'ailleurs, vous êtes si certain de lui survivre. — Sans doute. — Avec une santé florissante comme la vôtre! — Cela est vrai. » Et il s'en va clopinant, n'entendant pas les injures et les bouffonneries qu'on lui lance, tant il est sourd.

Lui parti, arrive le marchand Corvino, qui apporte une perle d'Orient et un diamant superbe. « Suis-je héritier? — Oui; Voltore, Corbaccio et cent autres étaient là, bouches béantes, affamés de l'héritage. J'ai pris plume, papier et encre, et je lui ai demandé qui il voulait pour héritier? Corvino? — Qui, pour exécuteur testamentaire? Corvino? A toutes les questions, il se taisait, j'ai interprété comme marque de consentement les signes de tête qu'il faisait par pure faiblesse. — O mon cher Mosca! Mais a-t-il des enfants? — Des bâtards, une douzaine au plus, qu'il a engendrés de mendiantes, de bohémiennes, de juives, de mauresses quand il était ivre. N'ayez pas peur, il n'entend pas. Riez comme moi, maudissez-le, injuriez-le. Voulez-vous que je l'achève? — Tout à l'heure, quand je serai parti. » Corvino part aussitôt; car les passions d'alors ont toute la beauté de la franchise. Et Volpone jetant sa robe de malade, s'écrie :

Mon divin Mosca,
Aujourd'hui tu t'es surpassé toi-même. Voyons :
Un diamant, de l'argenterie, des sequins;
Une bonne matinée... Prépare-moi
De la musique, des danses, des banquets, toutes les délices.
Le Turc n'est pas plus sensuel dans ses plaisirs
Que ne le sera Volpone.

Sur cette invitation, Mosca lui fait le plus voluptueux portrait de la femme de Corvino, Célia. Blessé d'un désir soudain, Volpone se déguise en charlatan, et va chanter sous les fenêtres avec une verve d'opérateur, car il est comédien par nature, en véritable Italien, parent de Scaramouche, et aussi bien sur la place publique que dans sa maison. Une fois qu'il a vu Célia, il la veut à tout prix. « Mosca, prends mes clefs, or, argenterie, joyaux, tout est à ta dévotion. Emploie-les à ta volonté. Engage-moi, vends-moi moi-même. Seulement en ceci, contente mon désir. » Mosca va dire à Corvino que l'huile d'un charlatan a guéri son maître, qu'on cherche quelque jolie fille pour achever la cure. « N'avez-vous pas quelque parente? un des docteurs a offert sa fille. — Le misérable! crie Corvino. Le misérable convoiteux! » Lui, l'intraitable jaloux, il se trouve peu à peu conduit à offrir sa femme. Il a trop donné déjà. Il ne veut pas perdre ses avances. Il est comme le joueur à demi ruiné, qui, d'une main convulsive, jette sur le tapis le reste de sa fortune. Il amène cette pauvre et douce femme qui pleure et résiste. Excité par sa propre douleur secrète, il devient furieux [1].

Sois damnée!
Mon cœur, je te traînerai hors d'ici, jusque chez moi, par les cheveux
Je crierai que tu es une catin à travers les rues. Je te fendrai
La bouche jusqu'aux oreilles, et je t'ouvrirai le nez
Comme celui d'un rouget cru. — Ne me tente pas. Viens,
Cède. Je suis las. — Par la mort! J'achèterai quelque esclave
Que je tuerai, et je te lierai à lui vivante,
Et je vous pendrai tous deux à ma fenêtre, inventant
Quelque crime monstrueux, que j'écrirai en grosses lettres
Sur toi avec de l'eau forte qui mangera ta chair,
Avec des corrosifs brûlants sur cette poitrine obstinée.
Oui, par le sang que tu as enflammé, je le ferai.
CÉLIA. Seigneur, ce qu'il vous plaira, vous le pouvez. Je suis votre martyre.

[1] Nous supplions le lecteur de nous pardonner les grossièretés de Jonson. Si je les omets, je ne puis plus peindre le XVI[e] siècle. Accordez la même indulgence à l'historien qu'à l'anatomiste.

Songez qui vous supplie. Je t'en prie, mon amour.
En bonne foi, tu auras des bijoux, des robes, des parures,
Ce que tu pourras imaginer ou demander. — Va seulement l'embrasser.
Ou touche-le, rien de plus. — Pour l'amour de moi. A ma prière.
Seulement une fois. — Non ! non ! Je m'en souviendrai !
Voulez-vous me faire affront ? Avez-vous soif de ma perte ?

Là-dessus Mosca se tourne vers Volpone :

Le seigneur Corvino ayant appris la consultation
Qui s'est faite dernièrement pour votre santé, est venu offrir,
Ou plutôt prostituer...
CORVINO. Merci, cher Mosca.
MOSCA. Librement, de lui-même, sans être prié...
CORVINO. Bien.
MOSCA. Comme la vraie et fervente preuve de son amour,
Sa femme, sa propre femme, sa charmante femme. La seule beauté
Qui ait du prix à Venise.
CORVINO. Bien présenté.

Où trouvera-t-on de pareils soufflets lancés et assénés en plein visage par la violente main de la satire? Célia reste seule avec Volpone, qui dépouillant sa feinte maladie, arrive sur elle aussi florissant de jeunesse et de joie, aussi ardent que le jour où dans les fêtes de la République, il a joué le rôle du bel Antinoüs. Dans son transport, il chante une chanson d'amour; la volupté aboutit chez lui à la poésie; car la poésie est alors en Italie la fleur du vice. Il lui étale les perles, les diamants, les escarboucles. Il s'exalte à l'aspect des trésors qu'il fait rouler et étinceler sous ses yeux. « Porte-les, perds-les, il me reste une boucle d'oreille capable de les racheter, et d'acheter tout cet état. »

Une perle qui vaut un patrimoine privé
N'est rien. Nous en mangerons de pareilles en un repas.
Les têtes des perroquets, les langues des rossignols,
Les cervelles des paons et des autruches
Seront nos aliments.
Tes bains seront le jus des giroflées,
L'essence des roses et des violettes,
Le lait des unicornes, le parfum des panthères,
Recueillis dans des outres, et mêlés avec des vins de Crète.
Nous boirons dans l'or et l'ambre travaillés,
Jusqu'à ce que mon toit tourne autour de nos têtes

Emporté par le vertige ; et mon nain dansera,
Mon eunuque chantera, mon bouffon fera des mines,
Pendant que sous des formes empruntées, nous jouerons les contes d'Ovide,
Toi comme Europe d'abord, et moi comme Jupiter,
Puis moi, comme Mars, et toi comme Érycine,
Le reste ensuite jusqu'à ce que nous ayons parcouru
Et fatigué toutes les fables des dieux.

On reconnaît à ces splendeurs de la débauche, la Venise qui fut le trône de l'Arétin, la patrie du Tintoret et de Giorgione. Volpone saisit Célia. « Ma conscience?—La conscience? c'est la vertu des mendiants; cède ou je t'aurai de force. » Mais tout d'un coup, le fils déshérité de Corbaccio, que Mosca avait caché là dans une autre pensée, entre violemment, la délivre, blesse Mosca, et accuse Volpone devant le tribunal d'imposture et de rapt.

Les trois coquins qui prétendent hériter, travaillent tous à sauver Volpone. Corbaccio désavoue son fils, l'accuse de parricide. Corvino déclare sa femme adultère, et maîtresse déhontée de Bonario. Jamais on n'a vu sur la scène une telle énergie de mensonge, une telle franchise de scélératesse. Le mari qui sait sa femme innocente, est le plus acharné. « Cette femme, sauf le bon plaisir de vos paternités, est une catin, la plus chaude au plaisir... Elle hennit comme une jument. » Il continue en termes toujours plus violents et en descriptions toujours plus précises[1]. Célia s'évanouit. « Parfait! dit-il. Jolie feinte. Recommencez. » Ils font apporter Volpone qui a l'air expirant; ils fabriquent de faux témoignages, et Voltore les fait valoir, de sa langue d'avocat, avec des paroles « qui valent un sequin la pièce. » On met Célia et Bonario en prison, et Volpone est sauvé. Cette imposture publique n'est pour lui qu'une comédie de plus, un joyeux divertissement et un chef-d'œuvre. « Duper la cour, détourner le torrent contre les innocents, c'est un plaisir plus grand que si j'avais joui de la femme. » Pour achever, il écrit un testament en faveur de Mosca, se fait passer pour mort, et regarde, caché derrière un rideau, les visages des héritiers. Ils viennent de le sauver, tant mieux; la méchanceté en sera plus grande et plus belle. « Torture-les bien, Mosca! » Mosca étale le testament sur une table, et fait tout haut l'inventaire. « Neuf tapis de Turquie. Deux cabinets, l'un d'ivoire, l'autre d'écaille de perle. Une boîte parfumée faite d'un seul onyx. » Les héritiers défaillent de douleur, et Mosca les chasse à coups d'insultes. Il dit à Corvino:

[1] Impossible de rien traduire ici.

Que tardez-vous ici ? Dans quelle pensée ? Sur quelle promesse ?
Écoutez. Ne savez-vous pas que je vous connais pour un âne,
Et que vous auriez été bien volontiers un maquereau,
Si la fortune l'avait souffert ? Que vous êtes
Un cocu déclaré, et en bons termes ? Cette perle,
Direz-vous, était votre bien ? Très-vrai. Ce diamant ?
Je ne le nie pas, mais je vous remercie. Beaucoup d'autres choses ?
Cela peut bien être. Eh bien, imaginez que ces bonnes œuvres
Serviront à cacher vos mauvaises.

CORBACCIO. Esclave, parasite, giton, tu m'as dupé !

MOSCA. Oui, seigneur. Fermez votre bouche,
Ou j'en arracherai la seule dent qui y reste.
N'êtes-vous pas ce sordide et misérable convoiteux,
Aux trois jambes, qui, ici, dans l'espérance d'une proie,
Avez, tous les jours de ces trois années, flairé par ces salles,
De votre nez rampant ; qui auriez voulu m'acheter
Pour empoisonner mon maître, seigneur ?
N'êtes-vous pas celui qui aujourd'hui, devant le tribunal,
A déclaré qu'il déshéritait son fils.
Celui qui s'est parjuré ? Allez chez vous, crevez et pourrissez.

Volpone sort déguisé, s'attache tour à tour à chacun d'eux, et achève de leur briser le cœur. Mais Mosca qui a le testament agit en maître, et demande à Volpone la moitié de sa fortune. La querelle des deux coquins découvre leurs impostures, et le maître, le valet, avec les trois héritiers futurs sont envoyés aux galères, à la prison, au pilori, « où le peuple leur crèvera les yeux à coups d'œufs pourris, de poissons infects et de fruits gâtés. » On n'a point écrit de comédie plus vengeresse, plus obstinément acharnée à faire souffrir le vice, à le démasquer, à l'insulter et à le supplicier.

Où peut-être la gaîté dans un pareil théâtre ? Dans la caricature et dans la farce. Il y a une rude gaîté, une sorte de rire physique tout extérieur, qui convient à ce tempérament de lutteur, de buveur et de gendarme. C'est ainsi qu'il se délasse de la satire militante et meurtrière ; le divertissement est approprié aux mœurs du temps, et peut attirer des hommes qui regardent la pendaison comme une bonne plaisanterie, et rient en voyant couper les oreilles des puritains. Mettez-vous un instant à leur place, et vous trouverez comme eux que *la Femme silencieuse* est un chef-d'œuvre. Morose est un vieillard maniaque qui a horreur du bruit, et aime à parler. Il s'est logé dans une rue si étroite, qu'une voiture n'y peut entrer. Il chasse à coups de bâton les montreurs d'ours et les tireurs d'épée qui osent passer sous ses fenêtres. Il a mis à la porte son valet, dont les

souliers neufs faisaient du bruit; le nouveau valet, Mute, porte des pantoufles à semelles de laine, et ne parle qu'en chuchottant à travers un tube. Morose finit par interdire les chuchottements et exiger qu'on réponde par signes. De plus, il est riche, il est oncle; il maltraite son neveu, sir Dauphine, homme d'esprit, qui a besoin d'argent. Vous voyez d'avance toutes les tortures que va subir le pauvre Morose. Sir Dauphine lui détache une femme prétendue silencieuse, la belle Épicœne. Morose, enchanté de ses courtes réponses, et de sa voix qu'il entend à peine, l'épouse pour faire pièce à son neveu. C'est son neveu qui lui a fait pièce. A peine mariée, Épicœne parle, gronde, raisonne aussi haut et aussi longtemps qu'une douzaine de femmes. « Croyez-vous avoir épousé une statue ou une marionnette? Une poupée française, dont les yeux remuent avec un fil d'archal? Quelque idiote sortie de l'hôpital, qui se tiendrait raide, les mains comme ceci, la bouche tirée d'un côté, et les yeux sur vous. » Elle commande aux valets de parler haut; elle fait ouvrir les portes toutes grandes à ses amis. Ils arrivent par troupes, et offrent leurs bruyantes félicitations à Morose. Cinq ou six langues de femmes l'assassinent à la fois de compliments, de questions, de conseils, de remontrances. Survient un ami de sir Dauphine avec une bande de musiciens qui jouent ensemble tout d'un coup, de toute leur force. « Oh! un complot, un complot, un complot, un complot contre moi! Je suis leur enclume aujourd'hui; ils frappent sur moi, ils me mettront en pièces, c'est pis que le bruit d'une scie. » On voit arriver une procession de domestiques portant des plats; c'est tout l'attirail d'une taverne que sir Dauphine envoie chez son oncle. Les conviés entrechoquent des verres; ils crient, ils portent des santés; ils ont avec eux un tambour et des trompettes qui font un vacarme d'enfer. Morose s'enfuit au grenier, met vingt bonnets de nuit sur sa tête, se bouche les oreilles. Les convives crient: « Battez, tambours, sonnez, trompettes. *Nunc est bibendum, nunc pede libero.* » « Misérables, crie Morose, assassins, fils du diable et traîtres, que faites-vous ici? » La fête va croissant. Le capitaine Otter, à moitié gris, dit du mal de sa femme, qui tombe sur lui et le rosse d'importance. Les coups, les cris, les sons, les éclats de rire retentissent comme un tonnerre. C'est la poésie du tintamarre. Il y a de quoi ébranler les rudes nerfs et soulever d'un rire inextinguible les puissantes poitrines des compagnons de Drake et d'Essex. « Coquins, chiens d'enfer, stentors! Ils ont fait éclater mon toit, mes murs et toutes mes fenêtres avec leurs gosiers d'airain. » Morose se jette sur eux avec sa longue épée, casse les instruments, chasse les musiciens, disperse les conviés au milieu d'un

mal s'appelle en grec μανία, en latin *insania*, *furor*, *vel ecstasis melancholica*, c'est-à-dire *egressio*, quand un homme *ex melancholico evadit fanaticus*. Mais il se pourrait bien qu'il ne fût encore que *phreneticus*, madame; et la *phrenesis* n'est que le *delirium* ou à peu près. » On examine les livres qu'il faudra lui lire tout haut pour le guérir. On ajoute en manière de consolation, que sa femme parle en dormant, et « ronfle plus fort qu'un marsouin. » — O ! ô! ô misère ! crie le pauvre homme. Mon neveu, sauvez-moi ! Comment pourrai-je obtenir le divorce? » Sir Dauphine choisit deux fripons qu'il déguise, l'un en ecclésiastique, l'autre en légiste; qui se lancent à la tête des termes latins de droit civil et de droit canonique, qui lui expliquent les douze cas de nullité, qui font tinter à ses oreilles, coup sur coup, les mots les plus rébarbatifs de leur grimoire, qui se querellent, et qui font à eux deux autant de bruit qu'une paire de cloches dans un clocher. Sur leur conseil, il se déclare impuissant. Les assistants proposent de le berner dans une couverture; d'autres demandent la vérification immédiate. Chute sur chute, honte sur honte, rien ne lui sert; sa femme déclare qu'elle consent à le garder tel qu'il est. — Le légiste propose une autre voie légale; Morose obtiendra le divorce en prouvant que sa femme est infidèle. Deux chevaliers vantards qui sont là, déclarent qu'ils ont été ses amants. Morose, transporté, se jette à leurs genoux et les embrasse. Épicœne pleure, et l'on croit Morose délivré. Tout à coup le légiste décide que le moyen ne vaut rien, l'infidélité ayant été commise avant le mariage. « Oh ! ceci est le pire des pires malheurs, que le pire des diables eût pu inventer. Épouser une prostituée, et tant de bruit ! » Voilà Morose déclaré impuissant et mari trompé, sur sa propre requête, aux yeux de tout ce monde, et, de plus, marié à perpétuité. Sir Dauphine intervient en coquin habile et en dieu secourable. « Donnez-moi cinq cents guinées de rente, mon cher oncle, et je vous délivre. » Morose signe la donation avec ravissement; et son neveu lui montre qu'Épicœne est un jeune garçon déguisé. Ajoutez, à cette farce entraînante, les rôles bouffons des deux chevaliers lettrés et galants, qui, après s'être vantés de leur bravoure, reçoivent avec reconnaissance, et devant les dames, des nasardes et des coups de pied [2]. Jamais on n'a mieux excité le gros rire physique. A cette large gaieté brutale, à ce débordement de verve bruyante, vous reconnaissez le

[1] Pourceaugnac.
[2] Polichinelle dans *le Malade imaginaire*, Géronte dans *Scapin*.

robuste convive, le puissant buveur qui engloutissait des torrents de vin de Canaries, et faisait trembler les vitres de *la Sirène* par les éclats de sa bonne humeur.

IV

Il n'a pas été au delà; il n'était pas philosophe comme Molière, capable de saisir et de mettre en scène les principaux moments de la vie humaine, l'éducation, le mariage, la maladie, ou les principaux caractères de son pays et de son siècle, le courtisan, le bourgeois, l'hypocrite, l'homme du monde [1]. Il est resté au-dessous, dans la comédie d'intrigue [2], dans la peinture du grotesque [3], dans la représentation des ridicules trop temporaires [4] ou des vices trop généraux [5]. Si quelquefois, comme dans *l'Alchimiste*, il a réussi par la perfection de l'intrigue et la vigueur de la satire, il a échoué le plus souvent par la pesanteur de son travail et le manque d'agrément comique. Le critique en lui nuit à l'artiste; ses calculs littéraires lui ôtent l'invention spontanée; il est trop écrivain et trop moraliste; il n'est pas assez mime et assez acteur. Mais il se relève d'un autre côté; car il est poëte; presque tous les écrivains, les prosateurs, les prédicateurs eux-mêmes le sont en ce temps-là. La fantaisie surabonde, et aussi le sentiment des couleurs et des formes, le besoin et l'habitude de jouir par l'imagination et par les yeux. Plusieurs pièces de Jonson, *l'Entrepôt des Nouvelles*, *les Fêtes de Cynthia*, sont des comédies fantastiques et allégoriques, comme celles d'Aristophane. Il s'y joue à travers le réel et au delà du réel, avec des personnages qui ne sont que des masques de théâtre, avec des abstractions changées en personnes, avec des bouffonneries, des décorations, des danses, de la musique, avec de jolis et riants caprices d'imagination pittoresque et sentimentale. Par exemple, dans *les Fêtes de Cynthia*, trois enfants arrivent, se disputant le manteau de velours noir, que, d'ordinaire, l'acteur met pour dire le prologue. Ils le tirent au sort; l'un des perdants, pour se venger, annonce d'avance au public tous les événements de la pièce. Les autres

[1] *École des Femmes. Tartuffe. Misanthrope. Bourgeois gentilhomme. Malade imaginaire. George Dandin.*

[2] Analogue aux *Fourberies de Scapin.*

[3] Analogue aux *Fâcheux.*

[4] Analogue aux *Précieuses.*

[5] Analogue aux pièces de Destouches.

et des auteurs. Ce jeu d'enfants, ces gestes, ces éclats de voix, cette petite querelle amusante ôtent au public son sérieux, et le préparent aux bizarreries qu'il va voir.

Nous sommes en Grèce, dans la vallée de Gargaphie, ou Diane[1] veut donner une fête solennelle. Mercure et Cupidon y sont descendus, et commencent par se quereller. « Mon léger cousin, aux talons emplumés, qui êtes-vous, sinon l'entremetteur de mon oncle Jupiter, le laquais qu'il charge de ses commissions, qui, de sa langue bien pendue, va chuchotter des messages d'amour aux oreilles des filles libres de leur corps? qui chaque matin balaye la salle à manger des dieux, et remet en place les coussins qu'ils se jetteront le soir à la tête. » Voilà des dieux de bonne humeur. Cependant Écho, réveillée par Mercure, pleure le beau jeune homme « qui maintenant transformé en une fleur penchée, baisse sa tête repentante, comme pour fuir la source qui l'a perdu, dont les chères grâces se sont ici dépensées sans fruit, comme un beau cierge consumé dans sa propre flamme. » Que la source soit maudite, et que tous ceux dont son eau touchera les lèvres, soient épris, comme Narcisse, de l'amour d'eux-mêmes. Les courtisans et les dames y boivent, et là-dessus, voici venir une sorte de *revue* des ridicules du temps, arrangée, comme chez Aristophane, en farce invraisemblable, en parade brillante. Un sot prodigue, Asotus, veut devenir homme de cour et de belles manières et prend pour maître, Amorphus, voyageur pédant, expert en galanterie, qui, à l'en croire lui-même, « est d'une essence sublime et raffinée par les voyages, qui le premier a enrichi son pays des véritables lois du duel, dont les nerfs optiques ont bu la quintessence de la beauté dans quelque cent trente-huit cours souveraines, et ont été gratifiés par l'amour de trois cent quarante-cinq dames, toutes de naissance noble, sinon royale, si heureux en toute chose que l'admiration semble attacher ses baisers sur lui. » Asotus apprend à cette bonne école le langage de la cour, se munit comme les autres de calembours, de jurons savants et de métaphores; il lâche coup sur coup des tirades alambiquées, et imite convenablement les grimaces et le style tourmenté de ses maîtres. Puis quand il a bu l'eau de la fontaine, devenu tout à coup impertinent; téméraire, il propose à tous venants un tournoi de belles manières. Ce tournoi grotesque se donne devant les dames : il comprend quatre joûtes et chaque fois les trom-

[1] Entendez la reine Élisabeth.

pettes sonnent. Les combattants s'acquittent tour à tour du salut simple, de la révérence empressée, de la déclaration solennelle, de la rencontre finale. Dans cette bouffonnerie grave, les courtisans sont vaincus. Le sévère Critès, moraliste de la pièce, copie leur langage et les perce de leurs propres armes. Puis en déclamations grandioses, il châtie « la vanité mondaine et ses beautés fardées que de frivoles idiots adorent, qu'ils poursuivent de leurs appétits aboyants et altérés, toujours en sueur, hors d'haleine, dressés sur leurs pieds pour saisir ses formes aériennes, à la fin étourdis, pris de vertige, et achetant la joyeuse démence d'une heure, par les longs dégoûts de tout le temps qui suivra. » Alors pour achever la défaite des vices, paraissent deux mascarades symboliques représentant les vertus contraires. Elles défilent gravement devant les spectateurs, en habits splendides, et les nobles vers qu'échangent la déesse et ses compagnes, élèvent l'esprit jusqu'aux hautes régions de morale sereine, où le poëte le veut porter. « La chasseresse, la déesse pudique et belle a déposé son arc de perles et son brillant carquois de cristal; assise sur son trône d'argent, elle préside à la fête, » et contemple avec une majesté tranquille les danses qui s'enroulent et se développent devant ses pieds. A la fin, ordonnant aux danseurs de se démasquer, elle découvre que les vices se sont déguisés en vertus. Elle les condamne à faire amende honorable, et à se baigner dans l'Hélicon. Deux à deux, ils s'en vont chantant une palinodie, un refrain que répète le chœur.—Est-ce là un opéra ou une comédie? C'est une comédie lyrique, et si l'on n'y trouve point la légèreté aérienne d'Aristophane, du moins on y retrouve comme dans les *Oiseaux* et dans les *Grenouilles*, les contrastes et les mélanges de l'invention poétique qui à travers la caricature et l'ode, à travers le réel, l'impossible, le présent et le passé, se lance aux quatre coins du monde, assemble en un instant toutes les disparates, et fourrage dans toutes les fleurs.

Il est allé plus loin, il est entré dans la poésie pure, il a écrit des vers d'amour délicats, voluptueux, charmants, dignes de l'idylle[1] antique. Par-dessus tout, il a été le grand et l'inépuisable inventeur de ces *masques*, sortes de mascarades, de ballets, de chœurs poétiques, où se sont étalées toute la magnificence et l'imagination de la renaissance anglaise. Les dieux grecs et tout l'Olympe antique, les héros antiques des légendes populaires, avec les personnages allégoriques, tous les mondes, le réel, l'abstrait, le divin, l'humain, l'ancien, le moderne

[1] *A celebration of Charis; — Miscellaneous poems*, etc.

sont fouillés par ses mains, amenés sur la scène pour fournir des costumes, des groupes harmonieux, des emblèmes, des chants, tout ce qui peut exciter et enivrer des sens d'artistes. Aussi bien, l'élite du royaume est là, sur la scène ; ce ne sont pas des baladins qui se démènent avec des habits empruntés, mal portés, qu'ils doivent encore à leur tailleur ; ce sont les dames de la cour, les grands seigneurs, la reine, dans tout l'éclat de leur rang et de leur fierté, avec de vrais diamants, empressés d'étaler leur luxe, en sorte que toute la splendeur de la vie nationale est concentrée dans l'opéra qu'ils se donnent, comme des joyaux dans un écrin. Quelle parure ! quelle profusion de splendeurs ! quel assemblage de personnages bizarres, de bohémiennes, de sorcières, de dieux, de héros, d'êtres fantastiques ! Que de métamorphoses, de joûtes, de danses, d'épithalames ! Quelle variété de paysages, d'architectures, d'îles flottantes, d'arcs de triomphe, de globes symboliques ! L'or étincelle, les pierreries chatoient, la pourpre emprisonne de ses plis opulents les reflets des lustres, la lumière rejaillit sur la soie froissée; des torsades de diamants s'enroulent en jetant des flammes sur le sein nu des dames; les colliers de perles s'étalent par étages sur les robes de brocard couturées d'argent ; les broderies d'or, entrelaçant leurs capricieuses arabesques, dessinent, sur les habits, des fleurs, des fruits, des figures, et mettent un tableau dans un tableau. Les marches du trône s'élèvent portant des groupes de Cupidons, qui chacun tiennent une torche[1]. Des fontaines égrènent des deux côtés leurs panaches de perles ; des musiciens en robe de pourpre et d'écarlate, couronnés de lauriers, jouent dans les berceaux. Les rangées de masques défilent, entrelaçant leurs groupes ; « les uns, habillés d'orange-fauve et d'argent, les autres, parés de vert de mer et d'argent, les justaucorps blancs brodés d'or, tous les habits et les joyaux si extraordinairement riches, que le trône semble une mine de lumière. » Voilà les opéras qu'il compose chaque année, presque jusqu'au bout de sa vie, véritables fêtes des yeux, pareilles aux processions du Titien. Il a beau vieillir, son imagination comme celle du Titien reste abondante et fraîche. Abandonné, haletant sur son lit, sentant la mort prochaine, et parmi les suprêmes amertumes, il garde son coloris, il compose le *Sad Shepherd*, la plus gracieuse et la plus pastorale de ses peintures. Songez que c'est dans une chambre de malade qu'est né ce beau rêve, au milieu des fioles, des remèdes et des médecins, à côté d'une garde, parmi les anxiétés de l'indigence et les étouffements de l'hydropisie.

[1] *Masque of Beauty.*

C'est dans la forêt verte qu'il le transporte, au temps de Robin Hood, parmi les chasses joviales et les grands lévriers qui aboient. Là, sont des fées malicieuses qui, comme Obéron et Titania, égarent les hommes en des mésaventures. Là sont des amants ingénus, qui, comme Daphnis et Chloé, s'étonnent en sentant la suavité douloureuse du premier baiser. Là vivait Earine que le fleuve vient d'engloutir, et que son amant en délire ne veut pas cesser de pleurer, « Earine qui » reçut son être et son nom avec les premières pousses et les boutons » du printemps, Earine née avec la primevère, avec la violette, avec » les premières roses fleuries ; quand Cupidon souriait, quand Vénus » amenait les Grâces à leurs danses, et que toutes les fleurs et toutes » les herbes parfumées s'élançaient du giron de la nature, promettant » de ne durer que tant qu'Earine vivrait... A présent, aussi chaste que » son nom, Earine est morte vierge, et sa chère âme voltige dans l'air » au-dessus de nous. » Au-dessus de ce pauvre vieux paralytique, la poésie flotte encore comme un nuage de lumière. Il a eu beau s'encombrer de science, se charger de théories, se faire critique du théâtre et censeur du monde, remplir son âme d'indignation persévérante, se roidir dans une attitude militante et morose, les songes divins ne l'ont point quitté : il est le frère de Shakspeare.

V

Enfin nous voici devant celui que nous apercevons à toutes les issues de la Renaissance, comme un de ces chênes énormes et dominateurs auxquels aboutissent toutes les routes d'une forêt. J'en parlerai à part; il faut pour en faire le tour une large place vide. Et encore comment l'embrasser ? Comment développer sa structure intérieure ? Les grands mots, les éloges, sont vains à son endroit ; il n'a pas besoin d'être loué, mais d'être compris, et il ne peut être compris qu'à l'aide de la science. De même que les révolutions compliquées des corps célestes ne deviennent intelligibles qu'au contact du calcul supérieur, de même que les délicates métamorphoses de la végétation et de la vie exigent pour être expliquées l'intervention des plus difficiles formules chimiques, ainsi les grandes œuvres de l'art ne se laissent interpréter que par les plus hautes doctrines de la psychologie, et c'est la plus profonde de ces théories qu'il faut connaître pour pénétrer jus-

qu'au fond de Shakspeare, de son siècle et de son œuvre, de son génie et de son art.

Ce qu'on découvre au bout de toutes les expériences pratiquées et de toutes les observations accumulées sur l'âme, c'est que la sagesse et la connaissance ne sont, en l'homme, que des *effets* et des *rencontres*. Il n'y a point en lui de force permanente et distincte qui maintienne son intelligence dans la vérité et sa conduite dans le bon sens. Au contraire, il est naturellement déraisonnable et trompé. Les pièces de sa machine intérieure ressemblent aux rouages d'une horloge, qui d'eux-mêmes vont toujours à l'aveugle, emportés par l'impulsion et la pesanteur, et qui cependant, parfois, en vertu d'un certain assemblage, finissent par marquer l'heure qu'il est. Ce sage mouvement final n'est pas naturel, mais accidentel; il n'est point spontané, il est forcé; il n'est point inné, il est acquis. L'horloge n'a pas toujours marché régulièrement, au contraire, on a été obligé de la régler petit à petit, avec beaucoup de peine; sa régularité n'est point assurée, elle se détraquera peut-être tout à l'heure; sa régularité n'est point entière, elle ne marque l'heure qu'à peu près. La force machinale de chaque pièce est toujours là prête à tirer cette pièce hors de son office propre et à troubler tout ce concert. Pareillement, les idées, une fois qu'elles sont dans la tête humaine, tirent chacune leur côté à l'aveugle, et leur équilibre imparfait semble à chaque minute sur le point de se renverser. A proprement parler, l'homme est fou, comme le corps est malade, par nature; la raison comme la santé n'est en nous qu'une réussite momentanée et un bel accident [1]. Si nous l'ignorons, c'est qu'aujourd'hui nous sommes régularisés, alanguis, amortis et que par degrés, à force de frottements et de redressements, notre mouvement intérieur s'est accommodé à peu près au mouvement des choses; mais il n'y a là qu'une apparence, et les dangereuses forces primitives subsistent indomptées et indépendantes, sous l'ordre qui semble les contenir. Qu'un grand danger se montre, qu'une révolution éclate, elles feront éruption et explosion, presque aussi terriblement qu'aux premiers jours. Car une idée n'est pas un simple chiffre intérieur employé pour noter un aspect des choses, inerte, toujours disposé à s'aligner correctement avec d'autres semblables pour former un total exact; si réduite et si disciplinée qu'elle soit, elle a encore un reste de couleur sensible, par lequel elle est voisine d'une hallucination; un degré de

[1] On pourra suivre cette idée en psychologie : la perception extérieure, la mémoire sont des hallucinations vraies, etc.; ceci est le point de vue analytique. A un autre point de vue, au contraire, la raison, la santé, sont des buts naturels.

persistance personnelle par lequel elle est voisine d'une monomanie; un réseau d'affinités singulières par lequel elle est voisine des conceptions délirantes. Telle que la voilà, sachez-bien qu'elle est le rudiment d'un cauchemar, d'un tic, d'une absurdité. Laissez-la se développer dans son entier comme elle y aspire [1] et vous verrez qu'elle est par essence une image active et complète, une vision qui traîne avec soi tout un cortége de rêves et de sensations, qui grandit d'elle-même et tout d'un coup avec une sorte de végétation pullulante et absorbante, et qui finit par posséder, ébranler, épuiser l'homme tout entier. Après celle-là une autre, parfois toute contraire, puis encore une autre, et ainsi de suite ; il n'y a rien d'autre dans l'homme, point de puissance distincte et libre ; lui-même n'est que la série de ces impulsions précipitées et de ces imaginations fourmillantes; la civilisation les a mutilées, atténuées, elle n'en a pas détruites. Secousses, heurts, emportements, parfois, de loin en loin, une sorte de demi-équilibre passager, voilà sa vraie vie, vie d'insensé qui par intervalle simule la raison, mais qui véritablement est de la même « substance que ses songes ; » et voilà l'homme tel que Shakspeare l'a conçu. Aucun écrivain, non pas même Molière, n'a percé si avant par-dessous le simulacre de bon sens et de logique dont se revêt la machine humaine, pour démêler les puissances brutes qui composent sa substance et son ressort.

Comment y a-t-il réussi et par quel instinct extraordinaire est-il parvenu à deviner les extrêmes conclusions, les plus profondes percées des physiologistes et des psychologues? Il avait l'*imagination complète ;* tout son génie est dans ce seul mot : petit mot qui semble vulgaire et vide ; regardons-le de près pour savoir ce qu'il contient. Quand nous pensons une chose, nous autres hommes ordinaires, nous n'en pensons qu'une portion ; nous en voyons un aspect, quelque caractère isolé, parfois deux ou trois caractères ensemble ; pour ce qui est au-delà, la vue nous manque ; le réseau infini de ses propriétés infiniment entrecroisées et multipliées nous échappe ; nous sentons vaguement qu'il y a quelque chose au delà de notre connaissance si courte, et ce vague soupçon est la seule partie de notre idée qui nous représente quelque peu ce grand au delà. Nous sommes comme des apprentis naturalistes, gens paisibles et bornés qui voulant se représenter un animal voient le nom, l'étiquette du casier apparaître devant leur mémoire avec quelque indistincte image de son poil et de sa physionomie, mais dont l'esprit s'arrête là ; si par hasard ils veulent compléter leur connais-

[1] V. Spinoza et D. Stewart : La conception à son état naturel est croyance.

sance, ils conduisent leur souvenir au moyen de classifications régulières à travers les principaux caractères de la bête, et lentement, discursivement, pièce à pièce, ils finissent par s'en remettre la froide anatomie devant les yeux. A cela se réduit leur idée, même perfectionnée ; à cela aussi se réduit le plus souvent notre conception, même étudiée. Quelle distance il y a entre cette conception et l'objet, combien elle le représente imparfaitement et mesquinement, à quel degré elle le mutile, combien l'idée successive, désarticulée en petits morceaux régulièrement rangés et inertes, ressemble peu à la chose simultanée, organisée, vivante, incessamment en action et transformée, c'est ce que nulle parole ne peut dire. Figurez-vous au lieu de cette pauvre idée sèche, étayée par cette misérable logique d'arpenteur, une image complète, c'est-à-dire une représentation intérieure, si abondante et si pleine qu'elle épuise toutes les propriétés et toutes les attaches de l'objet, tous ses dedans et tous ses dehors, qu'elle les épuise en un instant ; qu'elle figure l'animal entier, sa couleur, le jeu de la lumière sur son poil, sa forme, le tressaillement de ses membres tendus, l'éclair de ses yeux, et en même temps sa passion présente, son agitation, son élan, puis par-dessous tout cela ses instincts, leur structure, leurs causes, leur passé, en telle sorte que les cent mille caractères qui composent son état et sa nature trouvent leurs correspondants dans l'imagination qui les concentre et les réfléchit ; voilà la conception de l'artiste, du poëte, de Shakspeare, si supérieure à celle du logicien, du simple savant ou de l'homme du monde, seule capable de pénétrer jusqu'au fond des êtres, de démêler l'homme intérieur sous l'homme extérieur, de sentir par sympathie et d'imiter sans effort le va-et-vient désordonné des imaginations et des impressions humaines, de reproduire la vie avec ses ondoiements infinis, ses contradictions apparentes, et sa logique cachée, bref, de créer comme la nature. Ainsi font tous les artistes de cet âge ; ils ont tous le même genre d'esprit, la même idée de la vie ; vous ne trouverez dans Shakspeare que les mêmes facultés avec une pousse plus forte, et la même idée avec un relief plus haut.

VI

Je vais décrire une nature d'esprit extraordinaire, choquante pour toutes nos habitudes françaises d'analyse et de logique, toute puissante,

excessive, également souveraine dans le sublime et dans l'ignoble, la plus créatrice qui fut jamais dans la copie exacte du réel minutieux, dans les caprices éblouissants du fantastique, dans les complications profondes des passions surhumaines, poétique, immorale, inspirée, supérieure à la raison par les révélations improvisées de sa folie clairvoyante, si extrême dans la douleur et dans la joie, d'une allure si brusque, d'une verve si tourmentée et si impétueuse que ce grand siècle seul a pu produire un tel enfant.

Tout vient du dedans chez lui, je veux dire de son âme et de son génie; les circonstances et les dehors n'ont contribué que médiocrement à le développer [1]. Il a été trempé jusqu'au fond dans son siècle, j'entends qu'il a connu par expérience les mœurs de la campagne, de la cour et de la ville, et visité les hauts, les bas, le milieu de la condition humaine; rien de plus; du reste sa vie est ordinaire, et les irrégularités, les traverses, les passions, les succès qu'on y rencontre sont à peu près ceux qu'on y trouve partout ailleurs [2]. Son père, un gantier marchand de laine, fort aisé, ayant épousé une sorte d'héritière campagnarde, était devenu grand bailli et premier alderman de sa petite ville. Mais quand Shakspeare atteignit l'âge de quatorze ans, il était en train de se ruiner, engageant le bien de sa femme, obligé de quitter sa charge municipale et de retirer son fils de l'école pour s'aider de lui dans son commerce. Le jeune homme s'y mit comme il put, non sans frasques et escapades; s'il en faut croire la tradition, il était un des bons buveurs de l'endroit, disposé à soutenir la réputation de la bourgade dans la bataille des pots. Une fois, dit-on, ayant été vaincu à Bidford dans un de ces combats d'ale, il revint trébuchant, ou plutôt ne put revenir, et passa la nuit avec ses camarades sous un pommier au bord de la route. Certainement, il commençait déjà à rimer, à vagabonder en vrai poëte, prenant part aux bruyantes fêtes rustiques, aux joyeuses pastorales figuratives, à la riche et audacieuse expansion de la vie païenne et poétique, telle qu'on la trouvait alors dans les villages anglais. En tout cas, ce n'était point un homme correct, et il avait les passions précoces autant qu'imprudentes. A dix-huit ans et demi, il épousa la fille d'un gros yeoman, plus âgée que lui de neuf ans, et cela en toute hâte; elle était grosse [3]. D'autres témérités ne furent

[1] HALLIWELL'S, *Life of Shakspeare.*

[2] Né en 1564, mort en 1616. Il retouche des pièces dès 1591. La première pièce qui soit de lui tout entière est de 1593. (PAYNE COLLIER.)

[3] M. Halliwell et d'autres commentateurs, tâchent de prouver qu'à cette époque, les fiançailles préalables constituaient le vrai mariage, que ces fiançailles avaient eu lieu, et qu'ainsi il n'y a rien d'irrégulier dans la conduite de Shakspeare.

pas plus heureuses. Il paraît qu'il braconnait volontiers, selon la coutume du temps, « étant fort adonné, dit le curé Davies[1], à toutes sortes de malicieux larcins à l'endroit des daims et des lapins, particulièrement au détriment de sir Thomas Lucy, qui le fit souvent fouetter et quelquefois emprisonner, et à la fin l'obligea de vider le pays... Ce dont Shakspeare se vengea grandement, car il fit de lui son juge imbécile. » Ajoutez encore que vers cette époque le père de Shakspeare était en prison, fort mal dans ses affaires, que lui-même avait eu trois enfants coup sur coup; il fallait vivre et il ne pouvait guère vivre dans sa bourgade. Il s'en alla à Londres et se fit acteur, acteur « de très-bas étage, » « serviteur » dans le théâtre, c'est-à-dire apprenti ou peut-être figurant. Même, on disait qu'il avait commencé plus bas encore, et que pour gagner son pain, il avait gardé les chevaux des gentilshommes à la porte du théâtre[2]. En tout cas, il a goûté la misère et senti, non en imagination, mais de sa personne, les pointes aiguës de l'anxiété, de l'humiliation, du dégoût, du travail forcé, du discrédit public, du despotisme populaire. Il était comédien, un des « pauvres comédiens de sa Majesté[3]. » Triste métier, rabaissé en tout temps par les contrastes et les mensonges qu'il comporte, encore plus rabaissé à ce moment par les brutalités de la foule qui souvent lançait des pierres aux acteurs, et par les duretés des magistrats qui parfois leur faisaient couper les oreilles. Il le sentait et en parlait avec amertume. « Hélas! il est bien vrai que j'ai erré à l'aventure et que j'ai fait de moi un bouffon exposé aux yeux du public, ensanglantant mon âme et vendant à vil prix mes plus chers trésors. » « Disgracié de la fortune[4], dit-il encore, disgracié aux regards des hommes, je pleure dans la solitude l'abjection de mon sort; je jette les yeux sur moi, maudissant mon destin, me souhaitant semblable à quelqu'un de plus riche en espérances, en beauté, en amis, dégoûté de mes meilleurs biens, me méprisant presque moi-même. » On retrouvera plus tard les traces de ces longs dégoûts dans ses personnages mélancoliques, lorsqu'il parlera « des coups de fouet et des dédains du siècle, de l'injure de l'oppres- » seur, des outrages de l'orgueilleux, de l'insolence des gens en place, » et des humiliations que le mérite patient souffre de la main des

[1] Halliwell, 123.

[2] Toutes ces anecdotes sont des traditions, et partant plus ou moins douteuses : mais les autres faits sont authentiques.

[3] 1589. Termes d'un document conservé. Il y est nommé avec Burbadge et Greene.

[4] *Sonnets* 91 et 111. *Hamlet*, III, sc. 2. Plusieurs des mots de la tirade sont moins bien placés dans la bouche d'un prince que dans celle de l'auteur. Comparez le sonnet : *Tired with all these*, etc.

» indignes, qu'il souffre quand il pourrait se donner à lui-même quit-
» tance et décharge avec un poinçon de fer de six pouces. » Mais le pire de cette condition rabaissée, c'est qu'elle entame l'âme. Au contact d'histrions, on devient histrion; en vain on voudrait se préserver de toute souillure; quand on habite un endroit boueux on n'y réussit pas. L'homme a beau se roidir, la nécessité l'accule et le tache. L'attirail des décors, la friperie et le pêle-mêle des costumes, la puanteur des graisses et des chandelles qui font contraste avec les parades de délicatesses et de grandeurs, toutes les tromperies et toutes les saletés de la mise en scène, la poignante alternative des sifflets et des applaudissements, la fréquentation de la plus haute et de la plus basse compagnie, l'habitude de jouer avec les passions humaines, mettent aisément l'âme hors des gonds, la poussent sur la pente des excès, l'invitent aux manières débraillées, aux aventures de coulisses, aux amours de cabotines. Shakspeare n'y a pas plus échappé que Molière, et s'en est affligé comme Molière, accusant la fortune « de ses mauvaises actions; elle ne m'a fourni pour vivre que des moyens d'homme public, qui engendrent des façons d'homme public. »

On contait à Londres[1] que son camarade Burbadge, qui jouait Richard III, ayant rendez-vous avec la femme d'un bourgeois de la Cité, Shakspeare « alla devant, fut bien reçu, et était à son affaire » quand arriva Burbadge auquel il fit répondre que Guillaume[2] le » Conquérant était avant Richard III. » Prenez ceci comme un exemple des tours de Scapin et des imbroglios fort lestes qui s'arrangent et s'entrechoquent sur ces planches. Hors du théâtre, il vivait avec les jeunes nobles à la mode, avec Pembroke, Montgomery, Southampton[3], avec d'autres encore, dont la vive et licencieuse adolescence chatouillait son imagination et ses sens par l'exemple des voluptés et des élégances italiennes. Joignez à cela la fougue et l'emportement du naturel poétique, et cette espèce d'afflux, de bouillonnement de toutes les forces et de tous les désirs qui se fait dans ces sortes de têtes lorsque, pour la première fois, le monde s'ouvre devant elles, et vous comprendrez l'*Adonis*, « le premier héritier de son invention. » En effet, c'est un premier cri, dans ce cri tout l'homme se montre. On n'a jamais vu de cœur si palpitant au contact de la beauté et de toute beauté, si ravi de la fraîcheur et de l'éclat des choses, si âpre et si ému dans l'adoration et la jouissance, si violemment et si entièrement précipité jusqu'au

[1] Anecdote écrite en 1602, d'après l'acteur Tooley.
[2] William, nom de Shakspeare.
[3] Le comte de Southampton avait dix-neuf ans quand Shakspeare lui dédia son *Adonis*.

fond de la volupté. Sa Vénus est unique; il n'y a point de peinture du Titien[1] dont le coloris soit plus éclatant et plus délicieux, point de déesse courtisane, chez Tintoret ou Giorgione, qui soit plus molle et plus belle, « dont les lèvres plus avides fourragent ainsi parmi les baisers, » qui avec un tressaillement plus fort noue ses bras autour d'un corps adolescent qui plie, tantôt pâle et haletante, tantôt « rouge et chaude comme un charbon, » emportée, irritée, et tout d'un coup à genoux pleurante, évanouie, puis subitement redressée, « collée à sa bouche, » étouffant ses reproches, affamée et « se gorgeant comme un vautour » qui prend, et prend encore, et veut toujours, et ne saurait jamais se rassasier. Tout est envahi, les sens d'abord, les yeux éblouis de la blanche chair frémissante, mais aussi le cœur d'où la poésie déborde; le trop plein de la jeunesse regorge jusque sur les choses inanimées; la campagne rit au jour levant, l'air pénétré de clarté n'est qu'une fête. « L'alouette, de sa chambrette humide, monte dans les hauteurs, éveillant le matin; du sein d'argent de l'aube, le soleil se lève dans sa majesté, et son regard illumine si glorieusement le monde, que les cimes des cèdres et les collines semblent de l'or bruni. » Admirable débauche d'imagination et de verve, inquiétante pourtant; un pareil tempérament peut mener loin[2]. Point de femme galante à Londres qui n'eût l'*Adonis* sur sa table[3]. Peut-être vit-il qu'il avait dépassé les bornes, car l'intention de son second poëme, le *Viol de Lucrèce*, était toute contraire; mais quoiqu'il eût l'esprit déjà assez large pour embrasser à la fois, comme plus tard dans ses drames, les deux extrémités des choses, il n'en continua pas moins à glisser sur sa pente; « le doux abandon de l'amour » a été le grand emploi de sa vie; il était tendre et il était poëte; que faut-il de plus pour s'éprendre, être trompé et souffrir, et pour parcourir sans relâche ce cercle d'illusions et de peines qui revient sur soi sans jamais finir. Il eut plusieurs amours de ce genre, un entre autres, pour une sorte de Marion Delorme, misérable passion aveuglante et despotique, dont il sentait le poids et la honte, et dont pourtant il ne pouvait ni ne voulait se délivrer. Rien de plus douloureux que ses Confessions, rien qui marque mieux la folie de l'amour et le sentiment de la faiblesse humaine. « Quand ma bien-aimée jure » que son cœur n'est que vérité, je la crois, tout en sachant qu'elle » ment. » Ainsi faisait Alceste auprès de Célimène; mais quelle Célimène salie que la drôlesse devant laquelle il s'agenouille, avec autant

[1] Comparez les *Amours des dieux*, au château de Blenheim, par Titien.
[2] Comparez les premières poésies d'Alfred de Musset; *Contes d'Italie et d'Espagne.*
[3] CRAWLEY, cité par CHASLES, *Études sur Shakspeare.*

de mépris que de désir! « Ces lèvres, ces lèvres qui ont profané » leur pourpre, et scellé de faux serments d'amour aussi souvent » que les miennes; ces lèvres qui ont volé au lit d'autrui sa rente » de plaisir!... Eh! j'ai bien le droit de t'aimer comme tu aimes » ceux que tes yeux provoquent! » Voilà les franchises et les grandes impudeurs de l'âme telles qu'on ne les rencontre que dans l'alcôve des courtisanes, et voici les enivrements, les égarements, le délire dans lequel les plus puissants artistes tombent [1], lorsque, dans ces molles mains voluptueuses et engageantes, ils laissent aller leur noble main. Ils valent mieux que des princes, et descendent jusqu'à des filles. Le bien et le mal alors perdent pour eux leur nom; toutes les choses se renversent : « Combien tu rends chère et aimable la » honte — qui comme un ver dans la rose parfumée, — souille la » beauté de ton nom florissant.— Dans quelles suavités enfermes-tu tes » vices! — Le voile de ta beauté couvre toutes les souillures, — et » change en charmes tout ce que les yeux peuvent voir. — Tu fais » de tes fautes un cortége de grâces. — La langue qui conte l'his- » toire de tes années, — et fait des commentaires lascifs sur tes » voluptés, — ne peut te diffamer qu'avec une sorte de louange.— » Et ton nom prononcé fait d'une médisance une bénédiction. » A quoi servent l'évidence, la volonté, la raison, l'honneur même, quand la passion est si absorbante? Que voulez-vous que l'on dise encore à un homme qui vous répond : « Je sais tout cela, et qu'est-ce que tout cela fait? » Les grandes amours sont des inondations qui noient toutes les répugnances et toutes les délicatesses de l'âme, toutes les opinions préconçues et tous les principes acceptés. Désormais, le cœur se trouve mort à tous les plaisirs ordinaires; il ne peut plus sentir et respirer que d'un seul côté. Shakspeare envie les touches de clavecin sur lesquelles les doigts courent; il a beau regarder des fleurs, c'est elle qu'il imagine à travers elles; et les folles splendeurs de la poésie éblouissante regorgent coup sur coup en lui, sitôt qu'il pense à ces ardents yeux noirs [2]. Il l'a quittée au printemps, « quand le superbe » avril dans sa pompe bariolée — avait soufflé une haleine de jeunesse » en tous les êtres, — et que le pesant Saturne riait et bondissait » à côté du printemps. Il n'a rien vu, il n'a point « admiré la blancheur des » lis, ou loué le profond vermillon de la rose. » Toutes ces suavités du printemps n'étaient que son image et que son ombre. « Je dis à la

[1] Voyez la fin de Gérard de Nerval.
[2] Elle était brune, ni belle, ni jeune, et malfamée. (V. *Sonnets*.)

» violette : Où as-tu volé ton parfum qui embaume, — si ce n'est dans » l'haleine de ma bien-aimée? La pourpre orgueilleuse qui teint ta joue » satinée,— tu l'as trempée trop visiblement dans les veines de ma bien- » aimée. — J'ai grondé le lis qui avait pris la blancheur de ta main, » — et l'œillet qui avait dérobé la couleur de tes cheveux; — les roses » craintives étaient debout sur leurs épines; — l'une rouge de honte, » l'autre pâle de désespoir; — l'autre ni rouge ni pâle, et qui, à son » double larcin — avait ajouté ton haleine. — J'ai vu encore d'autres » fleurs, mais pas une — qui ne t'eût pris sa couleur ou son parfum. » Mièvreries passionnées, affectations délicieuses, dignes de Heine et des contemporains de Dante, qui trahissent de longs rêves exaltés, toujours ramenés sur un objet unique. Contre une domination si impérieuse, si continue, quel sentiment peut tenir ferme? Les sentiments de famille? Il était marié, il avait des enfants, une famille qu'il allait voir « une fois l'an, » et c'est probablement au retour d'un de ses voyages qu'il dit les paroles qu'on vient d'entendre. La conscience? « L'amour est trop jeune pour avoir une idée de la conscience. » La jalousie et la colère? « Si tu me trahis, je me trahis bien moi-même, quand je livre la plus noble partie de moi-même à mon grossier désir. » Les rebuts? « Je suis content d'être ton pauvre souffre-douleur, de faire tes corvées, de travailler à tes affaires. » Il n'est plus jeune, elle en aime un autre, un bel adolescent blond, son plus cher ami, qu'il a présenté chez elle et qu'elle veut séduire. « Mon démon, dit-il, tente mon bon ange, et veut l'ôter de mes côtés. » Et quand elle y a réussi[1], il n'ose se l'avouer, et souffre tout, comme Molière. Que de misères dans ces minces événements de la vie courante! Comme, tout de suite, la pensée vient mettre à côté de Shakspeare, notre grand malheureux poëte, un philosophe d'instinct, un rieur de profession, un moqueur des vieillards passionnés, un railleur acharné des maris trompés, qui, au sortir de sa comédie la plus applaudie, dit tout haut à quelqu'un : « Mon cher ami, je suis au désespoir, ma femme ne m'aime pas! » C'est que ni la gloire, ni même le travail ou l'invention, ne suffisent à ces âmes véhémentes; l'amour seul peut les combler, parce qu'avec leurs sens et leur cœur, il contente aussi leur cerveau, et que toutes les puissances de l'homme, l'imagination comme le reste, trouvent en lui leur concentration et leur emploi. « L'amour est mon péché, » disait Shakspeare, comme Musset et comme Heine, et dans les *Sonnets*,

[1] Cette interprétation nouvelle des *Sonnets*, est due aux conjectures ingénieuses et savantes de M. Chasles.

on démêle encore les traces d'autres passions aussi abandonnées, une surtout qui semble pour une grande dame. La première moitié de ses drames, le *Songe d'une Nuit d'été*, *Roméo et Juliette*, *les Deux gentilshommes de Vérone*, gardent plus vivement la chaude empreinte, et on n'a qu'à considérer ses derniers caractères de femmes [1], pour voir avec quelle tendresse exquise, avec quelle adoration entière il les a aimées jusqu'au bout.

Tout son génie est là, il avait une de ces âmes délicates qui, pareilles à un parfait instrument de musique, vibrent d'elles-mêmes au moindre attouchement. On la démêlait d'abord, cette sensibilité si fine. « Mon aimable Shakspeare, » « doux cygne de l'Avon, » ces mots de Ben Jonson ne font que confirmer ce que répètent ses contemporains. Il était affectueux et bon, « civil de manières, d'ailleurs honnête et loyal dans sa conduite, » « d'un naturel ouvert et franc [2]; » s'il avait les entraînements, il avait aussi les effusions des vrais artistes; on l'aimait, on se trouvait bien auprès de lui ; rien de plus doux et de plus engageant que cette grâce, cet abandon demi-féminin dans un homme. Son esprit dans la conversation était prompt, « ingénieux et agile, sa gaieté brillante, son imagination facile et si abondante, qu'au dire de ses camarades, il ne raturait rien ; » à tout le moins, quand il récrivait une scène, c'était l'idée qu'il changeait, non les mots, par une seconde poussée d'invention poétique, non par un pénible regrattage des vers. Tous ces traits se réunissent en un seul; il avait le génie *sympathique*, j'entends par là que, naturellement, il savait sortir de lui-même et se transformer en tous les objets qu'il imaginait. Regardez autour de vous les grands artistes de votre temps, tâchez d'approcher d'eux, d'entrer dans leur familiarité, de les voir penser, et vous sentirez toute la force de ce mot. Par un instinct extraordinaire, ils se mettent de prime-saut à la place des êtres, hommes, animaux, plantes, fleurs, paysages, quels qu'ils soient, animés ou non; ils sentent par contagion les forces et les tendances qui produisent le dehors visible, et leur âme, infiniment multiple, devient par ses métamorphoses incessantes, une sorte d'abrégé de l'univers. C'est pourquoi ils semblent vivre plus que les autres hommes. Ils n'ont pas besoin d'avoir appris, ils devinent. J'ai vu tel d'entre eux, d'après une armure, un costume, un recueil d'ameublements, entrer et pénétrer dans le moyen âge plus profondément que trois savants mis bout à bout. Ils reconstruisent, comme ils

[1] Miranda, Desdemona, Viola; Premières paroles du duc, dans la *Nuit des Rois*.
[2] Témoignages de Jonson et de Chettle. *Melliflurous, honey-tongued*. V. Halliwell, 183.

construisent, naturellement, sûrement, par une inspiration qui est un raisonnement ailé. Shakspeare n'avait eu qu'une demi-éducation, savait « peu de latin, point de grec, » à peu près le français et l'italien, rien d'autre; il n'avait point voyagé, il n'avait lu que les livres de la littérature courante, il avait ramassé quelques mots de droit dans les greffes de sa petite ville; comptez, si vous pouvez, tout ce qu'il savait de l'homme et de l'histoire. Ces hommes voient plus d'objets à la fois, ils les embrassent plus complétement que les autres hommes, plus vite et plus à fond, leur esprit regorge et déborde. Ils ne s'en tiennent pas au simple raisonnement; au contact de toute idée, tout leur être, réflexions, images, émotions, entre en branle. Les voilà lancés; ils gesticulent, ils miment leur pensée, ils abondent en comparaisons; même dans la conversation, ils sont imaginatifs et créateurs, avec des familiarités et des témérités de langage, parfois heureusement, toujours irrégulièrement, selon les caprices et les accès de l'improvisation aventureuse. L'entrain, l'éclat de leur parole est étrange, et aussi leurs saccades, les soubresauts par lesquels ils joignent les idées éloignées, supprimant les distances, passant du pathétique au rire, de la violence à la douceur. Cette verve extraordinaire est la dernière chose qui les quitte. Quand, par hasard, les idées leur manquent, ou quand leur mélancolie est trop âpre, ils parlent et produisent encore, sauf à produire des bouffonneries; ils se font *clowns*, même à leurs dépens et contre eux-mêmes. J'en sais un qui dit des calembredaines quand il se sent mourir ou qu'il a envie de se tuer; c'est la roue intérieure qui continue à tourner, même à vide, et que l'homme a besoin de voir toujours tourner, même lorsqu'elle le déchire en passant; ses pantalonnades sont une échappée; vous le trouverez, ce gamin intarissable, ce polichinelle ironique, au tombeau d'Ophélie, auprès du lit de mort de Cléopâtre, aux funérailles de Juliette. Haut ou bas, il faut toujours qu'ils soient dans quelque extrême. Ils sentent trop profondément leurs biens et leurs maux, ils amplifient trop largement par une sorte de roman involontaire chaque état de leur âme. Après des dénigrements et des dégoûts par lesquels ils se ravalent hors de toute mesure, ils se relèvent et s'exaltent extraordinairement, jusqu'à tressaillir d'orgueil et de joie. Parfois, après un de ces découragements, dit Shakspeare, « je pense à toi, et comme l'alouette au retour du soleil s'élance hors » des sillons mornes, mon âme s'envole et va chanter des hymnes à » la porte du ciel. » Puis tout s'affaisse, comme dans un foyer où un flamboiement trop fort n'a plus laissé de substance. « Tu vois en moi » ce moment de l'année — où les feuilles jaunes, rares et qui s'en vont,

» — pendent aux rameaux froids qui frissonnent, — arceaux dégarnis, » nefs ruinées où tout à l'heure chantaient les doux oiseaux. — Tu » vois en moi le crépuscule d'un jour — qui, après le soleil couché, » s'évanouit à l'occident, — et que par degrés engloutit la nuit noire, » — la nuit, sœur jumelle de la mort, qui clôt tout dans le repos... Ne » pleure pas sur moi quand je serai mort; — du moins cesse de pleurer » quand cessera de tinter la morne cloche morose, — avertissant le » monde que je me suis enfui — de ce monde abject pour habiter avec » les plus abjects des vers.— Ne vous souvenez pas même, si vous lisez » ces lignes — de la main qui les a écrites; car je vous aime tant — que » je voudrais être oublié dans votre chère pensée, — si penser à moi » vous faisait du chagrin. » Ces subites alternatives de joie et de tristesse, ces ravissements divins et ces grandes mélancolies, ces tendresses exquises et ces abattements féminins, peignent le poëte extrême dans ses émotions, incessamment troublé de douleur ou d'allégresse, sensible au moindre choc, plus puissant, plus délicat pour jouir et souffrir que les autres hommes, capable de rêves plus intenses et plus doux, en qui s'agitait un monde imaginaire d'êtres gracieux ou terribles, tous passionnés comme leur auteur.

Tel que le voilà pourtant, il atteignait son assiette. De bonne heure, au moins pour ce qui est de la conduite extérieure, il était entré dans la vie rangée, sensée, presque bourgeoise, faisant des affaires, et pourvoyant à l'avenir. Il restait acteur au moins dix-sept ans, quoique dans les seconds rôles [1]; il s'ingéniait en même temps à remanier des pièces avec tant d'activité, que Greene l'appelait « une corneille parée des plumes d'autrui, un factotum, un accapareur de la scène [2]. » Dès l'âge de trente-trois ans, il avait amassé assez d'économies pour acheter à Stradford une maison avec deux granges et deux jardins, et il avançait toujours plus droit dans la même voie. Un homme n'arrive qu'à l'aisance par le travail qu'il fait lui-même; s'il parvient à la richesse c'est par le travail qu'il fait faire aux autres. C'est pourquoi, à ces métiers d'acteur et d'auteur, Shakspeare ajoutait ceux d'entrepreneur et de directeur de théâtre. Il acquérait une part de propriété dans les théâtres de Blackfriars et du Globe, achetait des contrats de dîmes, de grandes pièces de terre, d'autres bâtiments encore, mariait sa fille Suzanne, et finissait par se retirer dans sa ville natale, sur son bien, dans sa maison, en bon propriétaire, en honnête citoyen qui gère convenablement sa fortune et prend part aux affaires municipales. Il avait

[1] Le rôle où il excellait était celui du fantôme dans *Hamlet*.
[2] In his own couceit the only *shaké-scene* in the country.

deux ou trois cents livres sterling de rente, environ vingt ou trente mille francs d'aujourd'hui et, selon la tradition, il vivait de bonne humeur et en bons termes avec ses voisins. En tout cas, il ne paraît pas qu'il s'inquiéta beaucoup de sa gloire littéraire, car il n'a pas même pris le soin d'éditer et de rassembler ses œuvres. Une de ses filles avait épousé un médecin, l'autre un marchand de vins, la seconde ne savait pas même signer son nom. Il prêtait de l'argent et faisait figure dans ce petit monde. Étrange fin, qui au premier regard semble plutôt celle d'un marchand que d'un poëte. Faut-il l'attribuer à cet instinct anglais qui met le bonheur dans la vie du campagnard et du propriétaire bien renté, bien apparenté, bien muni de confortable, qui jouit posément de *sa respectabilité* établie [1], de son autorité domestique et de son assiette départementale? Ou bien Shakspeare était comme Voltaire, un homme de bon sens, quoique imaginatif de cervelle, gardant son sens rassis sous les pétillements de sa verve, prudent par scepticisme, économe par besoin d'indépendance, et capable, après avoir fait le tour des idées humaines, de décider avec Candide que le meilleur parti est de « cultiver son jardin? » J'aime mieux croire, comme l'indique sa pleine et solide tête [2], qu'à force d'imagination ondoyante, il a comme Gœthe, échappé aux périls de l'imagination ondoyante, qu'en se figurant la passion, il parvenait comme Gœthe à atténuer chez lui la passion, que la fougue ne faisait point explosion dans sa conduite parce qu'elle rencontrait un débouché dans ses vers, que son théâtre a préservé sa vie, et qu'ayant traversé par sympathie toutes les folies et toutes les misères de la vie humaine, il pouvait s'asseoir au milieu d'elles, avec un calme et mélancolique sourire, écoutant pour s'en distraire la musique aérienne des fantaisies dont il se jouait [3]. Je veux supposer enfin, que pour le corps comme pour le reste, il était de sa grande génération et de son grand siècle, que chez lui comme chez Rabelais, Titien, Michel-Ange et Rubens, la solidité des muscles faisait équilibre à la sensibilité des nerfs; qu'en ce temps-là la machine humaine plus rudement éprouvée et plus fermement bâtie, pouvait résister aux tempêtes de la passion et aux fougues de la verve; que l'âme et le corps se faisaient encore contre-poids et que le génie était alors une floraison et non comme aujourd'hui une maladie. Sur tout cela on n'a que des conjectures, et si l'on veut connaître l'homme de plus près, c'est dans ses œuvres qu'il faut le chercher.

H. Taine.

[1] « He was a respectable person. — A good word; what does it mean? — He kept a gig. » Procès anglais.

[2] Voir ses portraits et son buste. — [3] V. ses dernières pièces. *Tempest. Twelfth night.*

LES FEMMES GRECQUES

AU TEMPS D'HOMÈRE

PREMIÈRE PARTIE

I

Étudier le rôle social et politique des femmes aux temps de l'antiquité homérique, le présenter sous son jour véritable, sous une forme que ne peuvent retracer les historiens politiques absorbés par d'autres soucis; en faire ressortir tout l'éclat et, par comparaison aux temps modernes, toute la force, toute la puissance; signaler néanmoins les imperfections d'un système trop uniquement spontané pour satisfaire complétement la raison, et chercher dans la constatation des heureux résultats de ce système les éléments d'une solution pour les problèmes que soulève la science moderne, tel est le sujet de ce travail. On verra qu'il repose sur les documents les plus importants de la tradition hellénique, c'est-à-dire, sur l'analyse des mœurs générales plutôt que sur celle des idées particulières aux philosophes et aux historiens.

En effet, chez tous les peuples qui ont une histoire, le tableau de l'existence sociale des femmes se présente comme l'indispensable complément de la politique. Elles sont l'âme du foyer, c'est-à-dire le centre de tout ce qui dans l'activité de la nation n'est pas le maniement des affaires publiques; mais on a observé avec justesse que les gouvernements

sont d'autant plus rapprochés du type théorique de la perfection que l'importance du rôle des femmes y est moindre.

Hors de la maison la femme est dépouillée de son prestige et de sa puissance; quand le centre du gouvernement est un palais royal, la souveraine du foyer peut sans péril y occuper le premier rang; mais quand ce centre a nom le forum, l'agora, c'est-à-dire la place publique, la femme ne quitte pas sa demeure pour y descendre. L'histoire semble l'affirmer par d'unanimes témoignages : plus une nation est avancée dans le progrès politique, plus l'activité extérieure des femmes y est insignifiante et nulle, puisque ce n'est pas comme individu, ce n'est pas en vertu du droit commun que la femme a jamais été appelée aux fonctions politiques, mais c'est en vertu du privilége et comme représentant une situation particulière.

Laissons de côté les gynécocraties antiques dont quelques vestiges subsistent parmi les races africaines à demi sauvages [1] et considérons nos races : nous voyons la femme appelée aux affaires d'État uniquement par ses liens de famille avec les gouvernants, soit comme épouse, soit comme héritière, soit par un lien moins étroit, mais toujours par un lien du sang, par la naissance au sein de la caste privilégiée; témoins les abbesses de la féodalité.

Dans les républiques démocratiques, les femmes, n'exerçant aucun droit politique, ont une action légale ou extra légale moindre que dans les monarchies et dans les aristocraties : non-seulement il n'y a plus là d'hérédité qui leur impose des fonctions et des devoirs publics, mais encore le changement des gouvernants, consuls, présidents, ministres ou dictateurs, ne laisse à aucune femme le temps d'accumuler ses moyens d'influence indirecte. Dans les monarchies, le pouvoir féminin agit en raison inverse des garanties données à la nation. Soit que la souveraine gouverne de son chef, soit qu'elle règne par l'intermédiaire du roi dont elle possède légitimement ou illégalement le cœur, son ascendant est limité ou absolu comme le sont les prérogatives royales.

Ainsi les progrès généraux ont supprimé les priviléges dont jouissaient certaines femmes, sans y substituer jusqu'à ce jour en faveur de toutes l'égalité des droits, ce qui ne peut être considéré comme une amélioration de leur sort, et comme une forme supérieure de leur développement.

[1] Voir, dans la *Revue Archéologique*, septembre et octobre 1856 : Les *Cares ou Cariens de l'antiquité*, par le baron d'Ekstein.

Il est, toutefois, des civilisations qui, alors même qu'elles sont parvenues à la maturité, conservent aux femmes deux situations politiques, celle de reine constitutionnelle et celle de régente : le génie féminin s'adapte si bien à ces deux rôles, il a su en tirer un parti si considérable et si utile à la société, que, de nos jours, l'exclusion politique des femmes, presque universellement réalisée, ne menace pas sérieusement de les déposséder du dernier retranchement où se réfugie leur ambition et leur capacité gouvernementale.

Les marques de soumission et les honneurs solennels, un peu fictifs, dont le monarque constitutionnel est entouré, expriment mal l'égalité d'homme à homme, tandis qu'ils rappellent les hommages que la courtoisie virile rend au beau sexe, à qui d'ailleurs la finesse et la souplesse qu'exige cette fonction royale est plus familière qu'au sexe fort.

De plus, les malheurs que peut causer le droit de paix et de guerre aux mains d'un homme avide de gloire militaire et de pouvoir illimité, ne sont pas à craindre d'une reine, à qui le titre de chef d'armée ne donne aucun prestige personnel et par conséquent nulle possibilité de faire de l'armée un instrument de perturbation intérieure. Aussi, observe-t-on que les gouvernements constitutionnels sont plus prospères et acquièrent plus de stabilité chez les peuples qui n'adoptent pas la loi salique; on peut même dire qu'en fait, ils ne sont pas fondés dans les autres pays. La monarchie en Angleterre, en Espagne et en Portugal a passé par des crises auxquelles la France constitutionnelle n'a pas résisté, que la Prusse traverse bien difficilement et qui menacent de loin le royaume d'Italie en voie de formation. Ajoutons à l'honneur de l'instinct politique du peuple français, que la France, bien que n'admettant pas les femmes à la succession au trône, a toujours aimé les régentes, et s'est bien trouvée de ce régime qui est l'observance d'une loi naturelle. Entre la gloire du règne de Louis XIV et les hontes du règne de Louis XV, entre la valeur individuelle du bisaïeul et celle du petit-fils, il n'y a peut-être pas d'autre différence que la prolongation de la vie d'Anne d'Autriche et la mort prématurée de la duchesse de Bourgogne. Il semble que le caractère provisoire du gouvernement maternel le rende modéré et lui donne, dans les monarchies absolues mêmes, des analogies sensibles avec la royauté des gouvernements représentatifs.

C'est d'une reine, et non d'un roi constitutionnel, qu'on aurait pu dire : « Voilà la meilleure des républiques. » En effet, l'édifice social

couronné par un symbole de la faiblesse ne subsiste, en apparence, que par l'acquiescement de tous, et, semblable à l'idéal républicain des Grecs, il ne repose que sur la persuasion [1].

La situation si normale de reine constitutionnelle ou de régente ne se réalise, toutefois, que par un concours rare et même exceptionnel de circonstances ; c'est pourquoi, d'une manière générale, l'histoire politique n'est pas l'histoire des femmes, tandis qu'au contraire elles occupent presque toujours la première place dans l'histoire religieuse, littéraire, artistique ou morale : soit que l'on calcule l'impulsion religieuse donnée par les femmes, soit que l'on veuille analyser l'idéal féminin tel qu'un peuple le rêve, le divinise et l'adore dans son culte, ou tel que le célèbrent les poëtes et le figurent les artistes ; soit enfin, que l'on examine les lois constitutives de la famille, l'éducation, les mœurs privées ou les fonctions sociales des femmes.

Ce sujet si multiple, en apparence, se réduit en réalité à un double aspect : on considère les femmes, tantôt comme subissant les conditions dominantes d'un milieu social donné, tantôt comme réagissant sur ce milieu et contribuant à le modifier. Mais l'activité féminine ne se manifeste pas par des faits éclatants et soudains ; c'est pourquoi l'on pourrait définir l'histoire des femmes, l'histoire des idées collectives latentes de la nation, ou l'histoire de sa vie intérieure.

II

Une telle étude est plus difficile que ne l'est une simple accumulation de faits, car les chroniqueurs et les historiens ne donnent qu'à leur insu des renseignements étrangers aux événements politiques. Mais combien les vastes et intéressants résultats si laborieusement obtenus récompensent l'effort du travailleur qui a pénétré la pensée intime d'une civilisation ! En effet, sans la compréhension des idées, que sont les scènes les plus dramatiques même, sinon un assemblage de mots vides de sens ? Et quelle est l'histoire des idées qui, véritablement, explique, complète et corrobore l'histoire des actes politiques ? Encore une fois, l'histoire des idées, qui ont été douées d'une vie durable, c'est l'histoire du développement féminin ; car en vain l'homme de génie conçoit une

[1] Πειθαρχία, soumission volontaire, adhésion aux lois ; c'est par ce mot où se combinent les idées d'ordre et de consentement libre et réfléchi, que les Grecs exprimaient l'obéissance au gouvernement de la cité.

idée largement progressive; toute pensée que la femme n'accueille pas à son foyer demeure stérile; l'expérience de notre siècle ne l'a que trop prouvé. En ce qui concerne la Grèce antique, cette vérité a été méconnue. L'histoire de ses idées a été prise à un point de vue métaphysique, abstrait; on a scrupuleusement analysé les idées des philosophes, telles qu'elles sont exprimées dans leurs écrits, et l'on a omis la pensée générale manifestée dans les mœurs et dans la vie privée des anciens. Aussi, l'antiquité selon nos écoles ressemble-t-elle fort peu à l'antiquité vraie.

Les tragiques d'Athènes, qui sont à leur manière de grands historiens, ont eu le soin de mettre les opinions moyennes qui régnaient autour d'eux, dans la bouche d'un personnage collectif : le chœur. Qu'on se figure, s'il est possible, les drames de Sophocle et d'Eschyle dépourvus de chœurs! C'est dans un état de mutilation analogue que l'histoire des idées de la Grèce antique, dépouillée de ses éléments populaires, se présente à nous dans les ouvrages les plus érudits de nos contemporains [1].

A cette lacune regrettable, il faut ajouter les erreurs d'appréciation. On a pris pour des vérités absolues, sans tenir compte des circonstances, les jugements portés par les philosophes et les moralistes de la basse antiquité sur les époques antérieures qu'ils ne s'appliquaient

[1] Nous ne parlons pas ici des ouvrages d'histoire générale où une place est faite aux idées et aux mœurs. Dans *The History of Greece*, de Grote, l'histoire littéraire et l'histoire morale sont contenues en germe et résumées avec une critique aussi droite que pénétrante. Quel que soit le point historique que l'on veuille développer, on peut prendre son point de départ de l'admirable monument élevé à la Grèce antique par l'illustre historien anglais.

Nous pourrions signaler aussi des travaux d'histoire non politique qui, faisant revivre les côtés populaires des idées antiques, n'encourent nullement la critique que nous faisons ici; tels sont : *Les Hommes d'Homère*, par M. Delorme; *La Morale grecque avant les Philosophes*, par M. Ménard; *Les Femmes d'Homère*, par M. Cambouliu. Ces ouvrages, n'embrassant qu'une période de l'histoire de la Grèce, ne suffisent pas, malgré leur importance, pour faire connaître d'une manière complète les idées populaires de l'ancienne Hellade.

Quant à l'*Histoire des théories et des idées morales de l'Antiquité*, par M. J. Denis, l'intérêt du sujet et le talent avec lequel il est traité, n'empêchent pas que nous signalions deux points qui, selon nous, restreignent la portée de l'ouvrage. Premièrement, le savant auteur appartient à une école qui connaît, aime et interprète mieux l'esprit de Rome que l'esprit de la Grèce, et qui souvent confond, par des rapprochements forcés, ces deux génies si différents. Secondement, tout le livre de M. Denis converge vers une idée centrale : le triomphe du stoïcisme, Noble idée, poursuivie avec art et méthode, mais qui comportait presque nécessairement l'omission de la morale populaire. Les excellents chapitres consacrés à l'analyse des sophistes. de Socrate, de Platon, d'Aristote et des cyniques, constituent l'histoire des idées morales des philosophes de l'antiquité, mais non pas l'histoire des idées morales de l'antiquité. M. Ménard a vu bien plus juste en ne prenant pas les philosophes pour représentants de la morale antique de la Grèce.

pas à comprendre ; ou bien, encore, on a adopté sans examen les critiques formulées par des hommes d'élite en réaction contre les tendances de leurs contemporains. Le silence, enfin, et l'obscurité des renseignements ont été interprétés selon la manière de voir et au profit de la thèse de chacun des historiens modernes.

Ici, l'on a donné comme preuve des mœurs antiques un texte de loi cité par un avocat d'Athènes [1], dans l'intérêt de sa cause, lorsqu'il savait qu'on ne vérifierait pas son assertion sur un code de Solon ; là on a fondé sur un seul fait l'existence plus que problématique d'une loi.

La rareté des documents et l'abus de l'interprétation concourent donc à nous laisser dans l'ignorance de la vraie pensée de la Grèce, ignorance d'autant plus regrettable que l'histoire intime est plus nécessaire, peut-être, pour comprendre la civilisation hellène que pour comprendre toute autre civilisation.

En effet, l'histoire morale et sociale ne se maintient pas dans des rapports constants avec la politique ; tantôt celle-ci domine, et avec elle l'élément viril ; c'est ce qui eut lieu sous le premier empire français où la vie intime ne comptait pas, et c'est ce qui a lieu d'une façon plus nécessaire dans l'Italie contemporaine où les femmes, vaincues avec Garibaldi, sont, momentanément sans doute, déchues de la haute situation qu'elles eurent toujours en ce pays ; tantôt, ce fut l'état de la France au XVIIIe siècle ; les mœurs et les idées devancent les lois, le progrès s'accomplit au sein de la décadence politique, et alors l'élément féminin prend le dessus.

La Grèce antique présente alternativement ces deux contrastes, ainsi que des nuances intermédiaires. Cependant, même à l'époque où la prédominance de la politique fait rentrer davantage les femmes grecques dans le silence de la vie privée, leur situation et leur influence occulte sont liées aux destinées de la patrie plus intimement qu'elles ne le sont aujourd'hui dans la plupart des États européens ; ce qui tient à la différence radicale que présente l'idée de la nation telle que nous la concevons, et la même idée selon la conception des anciens.

III

La nation moderne est une unité géographique. La nation antique, la nation hellène en particulier, était un groupe uni par le sang. Les

[1] Nous disons avocat, pour désigner l'orateur défendant une cause dans un procès privé.

États, de nos jours, sont séparés les uns des autres par des frontières naturelles, ou artificielles, fixées par des conventions passées entre voisins ; au dedans de ces frontières, des subdivisions géographiques correspondent à des divisions administratives, et parmi les conditions d'une bonne capitale, la position géographique à peu près centrale est la plus importante. Enfin, de même que les affaires extérieures se règlent par des traités, les affaires intérieures sont réglées par des constitutions et des lois écrites.

Rien de semblable dans la Grèce antique : c'est la famille devenue tribu, formant à son tour la cité, qui, elle-même, démesurément grossie, déverse son trop plein sur des colonies. Alors on voit, au lieu du mouvement de concentration qui, dans la nation moderne, va fortifiant l'unité, un mouvement d'extension qui tend à la division et à la dispersion. Pour tout lien il ne reste que des traditions généalogiques véritables ou légendaires ; nul pacte social n'existe, à moins que l'on ne prétende donner ce nom aux amphictyonies.

Pour fixer leurs droits respectifs et leurs rapports litigieux, les républiques de la Grèce se référaient au *catalogue des vaisseaux* de l'Iliade. Le créateur de l'histoire politique, Thucydide, reconnaît et invoque l'autorité légale de ce document, et ce même historien donne pour cause occasionnelle à la guerre du Péloponèse, la querelle d'une colonie avec sa métropole, qui revendique des droits à la subordination et au respect de ses colons, au même titre que le ferait un chef de famille vis-à-vis de ses enfants émancipés par l'âge.

On peut objecter sans doute, d'une part, que dans l'antiquité l'idée ethnique devient une fiction par l'admission au droit de cité des affranchis et des étrangers, et par la distance qui isole les colonies de la mère patrie ; d'autre part, que la nation moderne n'est pas exclusivement une idée géographique, la race y étant représentée par l'unité de langage et par le droit de cité conservé au citoyen né à l'étranger ; on peut dire, enfin, que, de nos jours, le réveil des nationalités est la renaissance de l'idée de race.

Ces objections sont en partie fondées ; mais chacun sait qu'une civilisation embrasse nécessairement les situations contraires ; que le mouvement change tous les rapports et que, devenue loi, la loi devient exception. Aussi le contraste que nous établissons ici, pour n'être pas absolu, n'est pas moins frappant. La base fondamentale de la nation antique, la race, devient un appui très-secondaire dans la nation moderne, et l'élément le moins important de la première, le territoire, est devenu le principal.

L'unité romaine tenta de concilier les nécessités géographiques avec les intérêts et les affinités de race. Le succès de cette tentative, reprise de nos jours, est sans doute réservé à la politique de l'avenir; en attendant, il est visible que les questions de race, incompatibles avec notre idée de fraternité, sont plutôt un mot d'ordre qu'une vérité populaire; le mot vague et timide de nationalité suffit pour le prouver.

Nous sourions, quand le patriote allemand réclame de nous l'Alsace et la Lorraine au nom de l'unité de langage; si les Belges et les Suisses ne sourient pas quand nous faisons la même revendication à l'égard de leur pays, c'est qu'ils sentent leurs forces trahies par des intérêts appuyés sur l'*ultima ratio regum*.

La nationalité grecque est définie par Hérodote de la manière la plus nette et la plus simple. Ce qui la constitue, c'est la croyance à une origine commune, croyance confirmée par un ensemble de faits dont les principaux sont : un langage commun; le culte des mêmes dieux, et des mêmes demi-dieux, pères et civilisateurs de la nation [1]; l'admission héréditaire aux quatre grands jeux périodiques.

Voilà ce qui divise le Grec et tout ce qui n'est pas grec, c'est-à-dire le Barbare.

Au nord de l'Hellade se trouvaient des peuplades dont la nationalité paraissait douteuse aux Grecs. Devait-on les nommer Hellènes ou Barbares, les accueillir en frères ou les rejeter comme étrangers? L'état de civilisation en décidait et non pas l'occupation de certaines localités; car, pour appuyer ses prétentions au titre de Grec, il fallait, comme firent les rois de Macédoine, donner des preuves généalogiques, ou du moins invoquer des traditions religieuses, une mention dans les anciens poëtes ou quelque autre précédent de même nature.

Ainsi, la nation se considérait comme une vaste famille, et l'amour de la patrie n'était qu'une extension de l'amour du foyer. Un attentat contre le foyer fait naître la première association des petits royaumes de la Grèce héroïque. Plus tard, dans la république d'Athènes, l'amour de la famille est encore à tel point considéré comme la garantie du patriotisme, que le peuple ne veut nommer généraux que des citoyens mariés. Le plus célèbre discours de Périclès nous montre encore que, dans la pensée du grand homme d'État, traduite et certainement adoptée par Thucydide, l'existence de la cité est avant tout la suprême garantie de l'existence du foyer.

[1] La croyance que les dieux de l'Olympe étaient propriétaires des temples et des territoires sacrés, et qu'ils venaient parfois visiter ces domiciles répartis dans les différents États de la Grèce, fut une des causes qui agit le plus efficacement pour empêcher les guerres civiles de dégénérer en guerres à outrance.

De nos jours, le sentiment patriotique, non moins que l'idée de nationalité, a pris un caractère plus abstrait. Le contraste entre la vie publique et la vie privée s'est dessiné et pour longtemps fixé. Si le conscrit breton, par exemple, croit que se battre à l'armée du Rhin ou cultiver le champ paternel, c'est également s'assurer le bonheur de la vie de famille, il n'est pas venu de lui-même à cette croyance; et si les femmes se peuvent passionner pour une guerre entre deux armées régulières, leurs émotions, leurs angoisses pendant de telles guerres portent sur la vie de combattants aimés bien plus que sur les résultats mêmes de la lutte, car, au sein de notre civilisation uniforme, les différences entre les lois et les mœurs de famille sont peu profondes d'une nation à l'autre, et la guerre est humaine en dehors du carnage de la bataille. Un changement de frontière, un changement de constitution, ou même la perte de la nationalité résultant d'une guerre laisse donc la sphère d'activité de la femme, la famille, entièrement intacte. Les seules guerres modernes qui ressuscitent le patriotisme instinctif, ce sont les invasions, où, contre une armée régulière, la nation se lève en masse et rappelle de loin les antiques exterminations. Dans l'antiquité, la défaite, c'est la destruction de la cité, et, pour l'individu, la mort ou l'esclavage. Aussi, tout chef de famille est-il guerrier; guerrier d'autant plus solide que les liens d'amour qui l'unissent à ses proches sont plus forts et plus doux. Ce n'est pas la discipline militaire, c'est le bonheur domestique qui lui donne sa force et sa valeur.

Homère nous représente le héros Méléagre maudit par sa mère et retiré auprès de sa jeune épouse, tandis que les Curètes menacent la ville de Calydon. N'ayant plus d'espoir qu'en son fils, la mère se repent et vient, accompagnée des sœurs du héros, le supplier de les défendre. Mais, insensible à leurs larmes, insensible à la gloire, Méléagre savoure dans l'inaction l'âpre douceur de la rancune et de la vengeance. Cependant le péril approche; l'ennemi escalade les tours et met le feu aux remparts. Alors, saisie d'effroi, la femme de Méléagre tombe pleurante à ses pieds. Elle lui peint les malheurs d'une ville prise d'assaut; les hommes tués, les femmes et les enfants entraînés en esclavage. L'âme du guerrier s'émeut; il part, « il cède aux mouvements de son cœur, dit le poëte, et préserve les Étoliens de leur ruine [1]. »

Mais l'amour de la famille n'a pas pour effet unique d'inspirer le courage et la volonté de vaincre. Par ses soins habituels, par les ressources qu'elle multiplie, par son hospitalité généreuse envers les

[1] *Iliade*, chant IX.

son, l'épouse sage et prévoyante accroît les chances de victoire ou de salut de son époux.

Andromaque nourrit de ses mains les chevaux d'Hector. N'est-ce pas de ces serviteurs que dépendra dans le combat le sort du héros? Si ses coursiers le trahissent, de quoi lui servirait sa vaillance, sinon à bien mourir? « Allons, s'écrie Hector s'adressant aux nobles animaux attelés à son char; allons Xanthe, Podarge, Éthon, et toi généreux Lampos, c'est maintenant que vous devez me payer des soins que vous prodigue Andromaque, lorsqu'au retour des combats elle vous présente le doux froment et vous prépare le vin qu'elle vous sert dès que la soif vous excite, avant même de songer à moi, son jeune et brillant époux [1]. »

IV

On peut dire que l'édifice social de l'antiquité grecque repose tout entier sur la mère de famille. Non-seulement l'intégrité de la race qui constitue l'unité nationale dépend d'elle; mais c'est à elle qu'appartient la direction des travaux de la paix, puisque l'homme est absorbé par la guerre et par les exercices qui y préparent; à elle encore l'éducation première et la transmission des traditions qui, aux époques primitives, sont la seule base d'instruction, la seule source de progrès, le seul lien des familles et de l'État [2].

De nos jours, au contraire, les mœurs privées n'ont plus qu'une action faible et lente sur l'organisation sociale si complexe, où les armées permanentes et les armées administratives arrachent le citoyen aux influences de famille, tandis que l'harmonie apparente est maintenue par la force des lois. Une société moderne peut demeurer longtemps prospère avec un complet antagonisme entre les lois et les mœurs, ce qui, pour une nation antique, eût été la dissolution et la mort.

Ne voyons-nous pas autour de nous l'éducation, les idées et les croyances contraires séparer absolument l'homme et la femme, laisser

[1] *Iliade*, chant VIII.

[2] Sur l'amour des traditions et l'étonnante fidélité de la mémoire aux époques antérieures à l'écriture, voir Grote, *History of Greece*, et Delorme, *Les Hommes d'Homère*. L'ouvrage du voyageur Pausanias atteste la conservation de cet amour des traditions antiques chez les Hellènes contemporains de Marc-Aurèle. On retrouve de semblables dispositions chez les Grecs modernes.

flottants les liens de la famille et rompre le fil des traditions domestiques? Qui de nous, cependant, croit à la décadence? Qui ne sait que la conservation de l'existence politique suffit pour donner aux réformes morales le temps de s'accomplir?

L'instabilité croissante du foyer moderne rappelle, dans une mesure heureusement restreinte, la tente du bédouin, de même que la vertu idéale de l'armée permanente, l'obéissance aveugle à la consigne a pour parfait modèle le janissaire à qui nul souvenir de famille n'a fait connaître la tendresse et la pitié. La femme moderne, entraînée à la suite de son mari, que des fonctions sociales ou des intérêts industriels appellent successivement sur les points les plus éloignés, n'est plus un centre; elle ne constitue pas la maison. L'influence qu'elle exerce en dépit des institutions et des lois est tout individuelle; ce n'est pas une influence de situation. Sans action politique, sans fonction sociale, sans une religion propre à son pays, la femme contemporaine ne peut avoir spontanément un patriotisme enthousiaste et énergique; aussi est-elle plus préparée que l'homme à la fraternité universelle et au cosmopolitisme de l'avenir.

En attendant que ce sentiment soit d'accord avec les circonstances, la femme se meut dans un monde étroit et fermé. L'importance de sa situation dépend absolument de l'opinion; et comme l'opinion, indéfinissable et insaisissable, se modifie de génération en génération, l'histoire des femmes modernes est une série de brusques revirements.

Une telle étude, qui présenterait des biographies si remarquables et si attrayantes, ne formerait cependant qu'un ensemble d'observations et d'analyses isolées de l'histoire proprement dite.

Au contraire, l'histoire des femmes grecques (il en serait à peu près de même de l'histoire des femmes romaines) présente une vaste synthèse. Ce caractère d'ensemble, cet enchaînement naturel de notre sujet nous oblige à indiquer, à propos de l'époque héroïque, la seule que nous voulions développer, les époques suivantes, et nous dispense des détails minutieux qui surchargent d'ordinaire des monographies. Le véritable intérêt de l'histoire des femmes en Grèce est de présenter une esquisse générale, prise d'un point de vue, trop souvent négligé, d'où la lumière se projette sur les masses profondes et obscures de la civilisation hellène.

L'histoire sociale des femmes en Grèce présente successivement trois états correspondant à trois formes politiques, qu'il est important de caractériser d'abord, afin d'éviter toute confusion dans la chronologie. Et d'abord, ce dernier terme, appliqué à l'histoire des mœurs, doit être entendu dans un sens très-large. Il s'agit ici, évidemment, non pas d'années, mais de siècles, et même de plus longues périodes.

La première des trois grandes époques de la vie de la Grèce embrasse les temps héroïques et termine une phase inaccessible à l'historien. Nous n'avons pas à nous perdre dans ces ténébreuses origines; il nous suffit de prendre la société héroïque dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*.

C'est à bon droit que l'on nomme âge homérique l'âge barbare de la Grèce, puisque Homère seul nous met en rapport avec ce monde éteint.

A ses deux incomparables poëmes se peuvent joindre quelques indications empruntées à Hésiode et aux hymnes, ainsi que des mythes transmis jusqu'aux siècles de Périclès et d'Alexandre, soit oralement, soit par l'intermédiaire de poëmes depuis lors perdus. Plusieurs de ces mythes et de ces traditions légendaires conservent, à travers les modifications considérables qu'ils ont subies, quelque trace de leur physionomie primitive; d'autres, au contraire, ont été entièrement défigurés; ce sont particulièrement ceux que les prosateurs ont transcrits.

Nous laisserons de côté ces documents falsifiés. Seuls les grands tragiques, en qui le génie ravive les passions héroïques et l'intelligence concrète des mythes, ont une haute valeur à nos yeux. Nous écoutons avec confiance ces nouveaux Achilles chantant, la lyre en main, entre deux combats, les exploits de leurs égaux du temps passé.

En ôtant aux figures d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide les marques de l'individualité du poëte, en réduisant au besoin le drame à la simple donnée, nous retrouvons l'idéal de la Grèce primitive. La Cassandre, la Clytemnestre et l'Alossa d'Eschyle; la Médée d'Euripide, la plupart des femmes de Sophocle se rattachent à cet idéal[1].

Mais, pour opérer l'analyse délicate des tragiques et des autres

[1] De toutes les femmes de Sophocle, Déjanire est celle qui s'écarte le plus de la vigueur homérique. Par sa sensibilité délicate, et par sa bonté tendre et mélancolique, ce caractère touchant se rapproche des héroïnes de Racine.

poëtes anciens qui parlent des temps héroïques, c'est toujours Homère qu'il faut consulter. Ses peintures si complètes, si grandes et si vraies, sont nécessaires même pour comprendre les images d'Hésiode, plus ternes, plus effacées et plus vulgaires. Les hymnes, les tragiques, Hérodote et Pausanias peuvent, en résumé, corroborer le témoignage d'Homère; mais, tout sentiment qui n'est pas exprimé dans ses deux épopées doit être banni d'une histoire morale de l'âge homérique.

Après une lacune insondable, sans période de transition appréciable pour nous, l'époque historique et politique des républiques hellènes succède aux temps homériques. Depuis l'ère des Olympiades et le siècle des tyrans, des poëtes lyriques et des sept Sages, la seconde période s'étend jusqu'aux successeurs d'Alexandre, et s'achève avec le déclin des forces et la diffusion des lumières de la Grèce.

Enfin, la conquête romaine constitue la troisième et dernière phase de l'histoire morale et sociale de la Grèce. Privée d'existence politique, la race hellène brille encore du plus pur éclat par ses écoles de philosophie, de belles-lettres et de beaux-arts; sa prétendue décadence, c'est-à-dire sa lente vieillesse, maintient la civilisation dans le monde.

L'ascendant intellectuel de la Grèce vaincue est immense. Dans le duel à mort que se livrent pour l'empire des âmes Rome et la Judée, la Grèce, retirée au second rang, s'élève peu à peu au rôle d'arbitre et de médiateur; elle est le lien entre l'Orient et l'Occident, entre le passé et l'avenir. Par le mouvement scientifique et critique de l'école d'Alexandrie, elle conserve le passé; par son action insensible, mais dominante sur les doctrines hébraïques, elle transforme le monothéisme et l'adapte au génie des peuples européens.

VI

Si maintenant nous comparons ces trois périodes successives, sous l'aspect de la famille et de la situation des femmes, nous trouvons qu'à l'époque barbare les liens politiques, mal noués encore, sont monarchiques, et que l'existence faible et douteuse de l'État contraste avec la constitution de la famille solidement fixée par la monogamie.

Ces trois conditions générales : l'insuffisance et l'instabilité de l'institution politique, l'état monarchique où le principe naturel de l'hérédité l'emporte sur le droit plus abstrait de l'élection, et le mariage monogamique, sont essentiellement favorables à la prépondérance

féminine; et nous montrerons dans la suite de notre travail que des traits propres au génie hellène rendent ces trois causes plus puissantes dans la barbarie homérique que dans d'autres états sociaux analogues.

En effet, l'étude de la situation des femmes dans les temps barbares conduit toujours, en dernière analyse, à constater un fait primordial, un caractère de race, une sorte d'innéité collective qui fait tourner à bien ou à mal les mêmes institutions [1].

L'époque de l'autonomie républicaine des villes de la Grèce présente un spectacle très-différent de celui que nous venons d'indiquer; lorsque l'homme, le guerrier, a constitué un gouvernement libre, lorsqu'il est devenu citoyen parce qu'il s'est conquis une cité, la femme ne le suit pas dans ce nouveau développement donné à sa vie.

Les premières assemblées délibérantes durent être la réunion des vainqueurs disposant d'un commun accord des résultats de la conquête. Le gouvernement des républiques grecques garda toujours de profondes traces de cette origine. Toujours le citoyen conserva les charges et les devoirs du soldat; tenant pour un privilége de naissance, la défense de sa patrie aussi bien que l'exercice de ses droits civiques.

La politique du gouvernement populaire direct n'est, à vrai dire, que la réglementation des affaires extérieures des familles comme l'était auparavant la guerre homérique.

D'une part donc, l'homme, citoyen et soldat, gouverne et dirige les affaires politiques ou extérieures personnellement, sans l'intermédiaire réel ou fictif d'un mandataire quelconque; d'autre part, la femme administre très-réellement aussi son intérieur, le mari absorbé par ses devoirs publics n'ayant pas le loisir de s'immiscer dans les affaires de la maison.

Les nécessités de l'administration intérieure de la famille exigeant un fonctionnaire presque toujours présent, et les nécessités du service militaire ou politique appelant sans cesse l'homme au dehors, il est clair que la division des attributions s'opère spontanément, et que le foyer antique et le gouvernement républicain direct ont pour résultat logique et régulier l'exclusion politique de la femme.

[1] Comme exemple frappant de différences inexplicables dans la condition des femmes, parmi des races voisines et parentes, également barbares, rappelons la coutume des Ibères, qui prenaient les femmes pour juges des différends d'une tribu à l'autre. Annibal accepta ces femmes comme arbitres, dans les querelles de ses soldats et de ses alliés barbares. En rapportant ce fait, M. Amédée Thierry ajoute que les Kimris et les Galls tenaient alors les femmes dans la plus dure servitude. (*Histoire des Gaulois*, t. II, ch. VIII.)

Il ne faut pas expliquer cette exclusion en attribuant aux anciens l'idée de l'infériorité féminine. Le sacerdoce laissé aux femmes à toutes les époques de l'histoire grecque, suffrait pour faire écarter cette interprétation, si d'ailleurs une des plus importantes traditions d'Athènes ne repoussait plus complètement une telle erreur.

Lorsque Cécrops (égyptien selon les uns, autochthone selon les autres), eut fondé sa colonie dans l'Attique, Neptune et Pallas réclamèrent, nous dit-on, la souveraineté. Le dieu et la déesse exposèrent alternativement leurs titres à l'appui de leurs prétentions, attendant d'une décision de la majorité des colons la victoire ou la défaite. Hommes et femmes votèrent; ceux-là pour Neptune, celles-ci pour Pallas; mais le nombre des femmes dépassa d'une voix la moitié de l'assemblée, et cette voix de femme assura le triomphe de Pallas. Le caractère religieux de cette délibération rend l'intervention des femmes très-naturelle, sans qu'on ait à l'expliquer par l'esprit égyptien toujours favorable à la gynécocratie.

Ne serait-il pas évidemment contradictoire, qu'un peuple aussi religieux que celui d'Athènes [1], chez qui la religion et la patrie se confondaient, fît remonter l'institution du culte national à la décision d'individus tenus pour incapables de donner un bon conseil dans les affaires quotidiennes?

On ne doit pas méconnaître toutefois que la privation des droits politiques n'ait pu entraîner pour les femmes, et indirectement pour toute la communauté, des conséquences fâcheuses.

Dans les conseils et dans les assemblées qui font et interprètent les lois, si les femmes ne sont jamais appelées à manifester leurs opinions, il doit arriver tôt ou tard que les intérêts féminins restent en souffrance; le silence entraîne l'oubli, et l'on est autorisé à croire, à tort ou à raison, que du défaut de représentation de toute une classe d'êtres, résulte l'insuffisance des mesures prises en vue de la chose publique.

A la vérité, les intérêts féminins ne sont pas nécessairement isolés; aussi, dans la mesure où ils ne sont pas contraires aux intérêts de l'homme, peuvent-ils être représentés par celui-ci. Il en fut ainsi à

[1] Sur le caractère et les goûts profondément religieux des Athéniens, voir Pausanias : *Attique* IZ. Τούτοις (A) δὲ οὐ τα ες φιλανθρωπίαν μόνον καθέστηκεν, αλλα καὶ ες θεοῦς ευσεβεῖν ἄλλων πλέον.

Athènes était, à cause de ce caractère religieux, considérée par les grands païens de la Grèce et de Rome, comme une ville sainte et très-chère aux dieux. Témoins, entre autres, Pausanias, Cicéron, Plutarque et l'empereur Julien.

Athènes, mais il ne peut en être ainsi parmi nous avec nos gouvernements représentatifs. Remarquons-le, en effet, pour bien comprendre la situation de la femme antique ; le gouvernement représentatif ne permet pas d'alléguer contre les femmes des empêchements naturels ; ceux-ci s'opposent à ce qu'une femme gouverne et combatte personnellement, mais ils ne s'opposent pas à ce qu'une femme libre, majeure, propriétaire ou commerçante, nomme des représentants chargés de ses intérêts, et, si le gouvernement est républicain, élise les chefs du pouvoir. Ce même gouvernement représentatif, réduisant notablement l'activité extérieure, la vie publique d'un grand nombre de citoyens, chacun d'eux prétend gouverner sa maison ; un conflit d'autorité s'élève entre la femme et le mari, et le besoin de l'unité dans les rapports extérieurs de la famille introduit, réalise ou affermit dans la société l'idée de la suprématie maritale. Alors la femme, privée de ses droits de maîtresse de maison, réclame en compensation de cet amoindrissement, les droits d'individu libre, droits souvent mal définis.

La république de Solon ne connut point l'antagonisme des droits des deux sexes; on n'y entrevoit que tardivement des indices de cette tendance anarchique, et encore les plaintes que les poëtes mettent dans la bouche des femmes accusent la nature et les mauvaises passions de l'homme plutôt que les lois.

Ces lois, peu connues dans leurs détails, étaient, dans l'ensemble, sages et prévoyantes. Sans voix à l'agora, c'est-à-dire sans arme pour se défendre, la femme ne fut pas chargée de ses propres intérêts ; l'État ne s'affranchit pas de ses devoirs envers elle par une émancipation hypocrite qui eût été l'abandon du faible.

La femme ne fut point leurrée du vain mot de liberté; mineure toute sa vie, c'est-à-dire sous la responsabilité effective d'un de ses proches, fille, femme, ou mère, elle tombait à la charge d'un père, d'un mari ou d'un fils, non sans posséder une dot et un douaire qui assurassent sa dignité. Quant à la veuve et à l'orphelin posthume, ils étaient placés sous la protection immédiate de l'Archonte, le premier magistrat et le plus haut dignitaire de la cité.

Ainsi donc, tandis que la citoyenne ou femme libre [1] participait à la prospérité que le plus libre des gouvernements faisait régner sur sa ville, tandis qu'elle jouissait de la douceur des mœurs qui, à Athènes, défendait les esclaves contre les maîtres, et jusqu'aux animaux contre la brutalité de l'homme, cette femme était à l'abri de la ruine et de la

[1] Ἡ αστὴ, ἡ ελευθέρα γυνή.

misère par sa minorité perpétuelle. De son côté, le citoyen qui avait presque toute sa vie sous sa tutelle une ou plusieurs femmes de sa famille, était rappelé par sa responsabilité et par son intérêt personnel incessant, à la bonne solution du problème économique que l'on appelle aujourd'hui *la Question des femmes*. Quant aux esclaves, leur existence était également assurée. L'union illégitime que pouvait contracter avec l'une d'elles le maître qui l'avait achetée avait, du fait même de l'esclavage, le caractère de la stabilité; ce qui, à défaut de la liberté du consentement, laissait une certaine dignité et une certaine influence à la *Pallacé;* inférieure assurément, elle n'était pas, du moins, dégradée à ses propres yeux, ou aux yeux de son maître. Entre les deux extrêmes se trouvait la nombreuse catégorie des femmes étrangères; les *Météques*, parmi lesquelles se recrutaient en grande partie les célèbres hétaires, dont la vie incertaine, changeante et agitée, avait, en compensation de la sécurité et de la protection qui lui manquaient, le brillant, la gaieté folle, le mouvement, l'imprévu, l'éclat de la renommée, et parfois même, la gloire.

Jamais Athènes ne connut cette plaie sociale moderne, ce prolétariat dans le prolétariat : les femmes déclassées, libres, il est vrai, mais subissant, par misère, les plus cruelles humiliations de l'esclavage.

Celles d'entre les femmes hellènes, à qui la tutelle légale et la vie domestique semblaient un joug trop lourd, pouvaient s'en affranchir, mais à l'aide d'une volonté bien ferme, puisqu'il leur fallait abandonner leur maison et leur ville pour aller dans quelque autre cité, à leurs risques et périls, grossir les rangs des étrangères et des aventurières.

En Grèce, ne l'oublions pas, le titre de femme libre (ἡ γυνή ελευθέρα), synonyme de citoyenne et de maîtresse de maison [1], donnait droit au respect de tous, car il rappelait l'idée de noblesse et de souveraineté. Le sens moderne de cette même expression *femme libre*, forme avec sa signification antique un contraste qui n'est pas à notre avantage.

Nous le répétons : s'il est vrai que les citoyennes d'Athènes ne connurent pas la dégradation de la misère; s'il est vrai que les esclaves et les étrangères vivant dans des unions libres, mais nécessairement illégitimes, ne furent point chargées de la flétrissure morale attachée à la notion de péché; s'il est vrai que le citoyen d'Athènes n'avait pas dans ses croyances ces malédictions contre l'amour, qui retombent en malédictions sur la femme; néanmoins, il suffit, pour amener graduelle-

[1] Οικοδέσποινα; dans Homère, γυνή δέσποινα. Le nom sanscrit de la femme mariée signifie également *la maitresse*. V. *Essai de Mythologie comparée*, par Max Muller, p. 28. Paris, Durand, 1859.

ment l'infériorité de celle-ci, d'une conséquence de l'exclusion des droits politiques, contre laquelle on ne s'était pas mis en garde.

L'éducation solide, multiple et toujours plus développée qui devint indispensable au citoyen tour à tour guerrier, orateur et administrateur de la chose publique, ne fut pas donnée à la mère de famille. De moins en moins initiée aux réalités de la vie par l'homme que ses diverses fonctions publiques retenaient loin d'elle, elle donna à ses filles une éducation toujours plus faible, qu'aucune impulsion du dehors ne renouvelait, et la vie quotidienne au milieu d'esclaves superstitieuses, sans frein moral, véritables âmes damnées de leur maîtresse [1], accéléra le mal produit par l'ignorance.

Sans doute, la direction intérieure d'une maison, toujours infiniment plus considérable que les *ménages* des classes moyennes parmi nous, la surveillance de ces esclaves sans foi ni loi, la conservation de la fortune privée qui, pour une bonne part, consistait alors en produits naturels accumulés et mis en réserve, le gouvernement de la famille enfin, exigeait des facultés d'administrateur pour lesquelles les Athéniennes ont reçu de nombreuses louanges; mais le sentiment du devoir qui produisait ces bons résultats dut avoir, à la longue, moins de prise, lorsqu'il fut toujours en lutte contre l'ignorance, la paresse et la coquetterie associées.

La femme légitime, sûre de son droit et de la protection de ses proches, n'était pas humble et soumise comme l'esclave que le célibataire s'attachait, et elle n'avait pas non plus l'originalité, le piquant et les séductions même intellectuelles de l'hétaire. Cependant elle enchaînait la liberté de l'homme. En même temps que l'éducation préparait la scission intellectuelle et morale de l'homme et de la femme, chez le premier s'affaiblit le sentiment religieux et le patriotisme qui faisaient du mariage et de la paternité légitimes un devoir envers les dieux et la cité. Le mariage devint donc, pour le citoyen, une charge sans compensation suffisante, et cessa, dans les derniers temps de l'autonomie, d'être la condition universelle.

Lorsque arriva l'assujettissement de la Grèce, le foyer antique s'éteignait; l'unité de la famille était brisée. Alors la situation des femmes se modifia considérablement. Cette transformation est un phénomène de l'ordre moral, puisque socialement ce sont les Romains qui règnent

[1] L'Œnone de Racine est un exemple frappant du rôle de l'esclave principale (souvent la nourrice) auprès de la matrone grecque.

partout. Pour les femmes de la Grèce, la liberté individuelle succède à la protection des lois de la cité, et, comme chez les modernes, leur destinée est déterminée par l'opinion générale. La vie politique, cette grande cause de la supériorité de l'homme, manquant à celui-ci, il redemanda tout le bonheur à la vie privée, au sein de laquelle il trouva ses seules satisfactions et le seul stimulant de son activité. L'équilibre et l'égalité se rétablirent entre les sexes par l'abaissement politique de l'un des deux, et du même coup par l'élévation de la valeur intellectuelle et morale de l'autre.

Cette époque abonde en femmes illustres, dont le nom, parvenu jusqu'à nous, rappelle des talents de premier ordre ou bien un prestige personnel ineffaçable. Cléopâtre, Hélène d'Alexandrie, Lala de Cysique, Asclépigénie d'Athènes et son élève Hypathie, sont, pour ainsi dire, les reines d'un essaim de célébrités. Cette splendide manifestation du génie féminin, chez les Grecs de la décadence antique, fut favorisée surtout par l'extension que prirent les relations de société devenues plus fréquentes qu'auparavant entre les personnes des deux sexes. Comme le foyer avait perdu son importance en cessant d'être le noyau de la cité, l'idée des devoirs qu'il imposait et qui avaient absorbé la matrône, s'altéra. La vie des femmes devint plus extérieure; elles prirent une part croissante à la culture des lettres, des arts et des sciences; la liberté des mœurs leur permit de développer toutes les séductions de leur nature individuelle et elles conquirent quelques-uns des charmes de l'hétaire en conservant la tenue et la dignité morale de la femme libre.

Aussi, l'opinion même de quelques philosophes païens austères qui réagirent contre les entraînements de la volupté, et se méfièrent de l'influence féminine, ne fut-elle jamais une attaque contre les douceurs de l'amour conjugal.

Plutarque nous a laissé dans ses écrits de nombreux modèles de ce sentiment tel qu'il le concevait et l'éprouvait lui-même. Non moins que les écrits de Plutarque, la biographie d'un grand nombre d'hommes éminents de la décadence de la Grèce nous retrace la pure et noble image de la confiance mutuelle, du respect, du fidèle attachement, de l'unité absolue qui faisait véritablement du mari et de la femme les deux moitiés d'un tout.

Auprès de cette belle conception de l'amour conjugal, apparaît le culte chevaleresque de la femme, tel qu'il se développera à Byzance pour, de là, passer en Occident et se fondre avec l'idéal germanique.

Dans les œuvres de l'empereur Julien, on trouve une lettre à Callixène, grande prêtresse de la ville de Pessinunte[1], qui offre le plus heureux mélange d'une noble courtoisie envers la femme, et des convenances du langage officiel du chef de l'État s'adressant à un haut fonctionnaire; tandis que le discours sur l'impératrice Eusébie est le premier exemple, sans doute, de l'amour platonique du chevalier du moyen âge pour la dame de ses pensées. Du côté du jeune César règne la crainte, la timidité, quelque chose de l'émotion de Dante en présence de Béatrix. Du côté d'Eusébie, c'est la protection morale et cette sorte de maternité spirituelle qui caractérisa plus tard les rapports de la châtelaine avec le page ; platonisme qui ne conservera pas toujours la pureté qu'on lui voit chez Julien, mais qui, alors même qu'il couvrira d'un voile hypocrite les plus déplorables licences, conservera son idéale et poétique beauté.

A mesure que les sentiments, les affections remplacent les liens sociaux relâchés durant la décadence de l'empire romain, les qualités pratiques et les côtés positifs du caractère féminin sont moins en lumière; c'est l'intelligence et l'imagination féminines qui prennent le dessus. L'amie, la compagne, la consolatrice devient l'inspiration, la Muse, ou bien le génie tentateur, la passion incarnée. Lorsque finalement le souvenir de l'antique matrone sera complétement effacé, femme et chimère seront synonymes comme amour et folie ; et la part active que les femmes grecques auront prise à l'établissement du christianisme, sera ou méconnue ou invoquée comme preuve de l'infériorité où les tenait la société antique.

Le travail lent et anonyme des femmes de la Grèce et de Rome, qui, adoptant les doctrines de saint Paul, élevèrent l'idéal féminin si rude et si imparfait de l'apôtre, peut échapper à l'observation. Mais il est d'illustres noms de femmes qui personnifient dans l'un et l'autre camp leur rôle considérable. Du côté des vaincus apparaît, semblable à Minerve, la femme la plus douée peut-être qui ait jamais existé : Hypathie, la belle et savante mathématicienne, l'éloquente philosophe, victime des moines, martyre sans autels, idole brisée d'Alexandrie[2].

Dans le parti vainqueur, nous trouvons chez la mère et la sœur de Grégoire de Nazianze, une touchante et aimable combinaison de l'instruc-

[1] JULIEN, *Œuvres*, volume III, traduction Tourlet.—Le collége des prêtresses de Cérès et, en particulier, Callixène, avaient fait preuve d'un grand courage sous la persécution de Constance.

[2] M. J. Barni, dans son livre intitulé : *Les Martyrs de la libre pensée*, a consacré une place importante à la biographie d'Hypathie. Cette intéressante notice, bien que succincte, montre, d'une manière saisissante, la situation morale de la femme à cette époque.

tion et de l'éducation hellènes avec l'idéal chrétien de l'austère sainteté[1]. Cet intérieur de famille qui tient du couvent et du gynécée n'a rien de l'ascétisme barbare qui pouvait s'unir avec les grossières pensées de la Judée, mais non pas avee la riante harmonie du génie d'Athènes.

En dépit des exemples de vertus donnés par tant de femmes éminentes, l'esprit charnel des Hébreux continua d'imposer au christianisme la notion de la souillure morale de la femme et, par suite, son incapacité pour les fonctions sacerdotales; mais le monothéisme ne prévalut point contre les traditions polythéistes qui voulaient maintenir la femme au rang des dieux. Dans quelle large mesure l'esprit de la Grèce et l'initiative de ses femmes a contribué à la création du culte de la Vierge-Mère, c'est là un problème d'un trop haut intérêt pour que nous ne l'indiquions pas ici. Ce n'est pas, toutefois, le lieu de l'étudier; bornons-nous à rappeler que les temples de Pallas-Athéné devinrent sans transition des églises de Marie ; que les traits de la déesse et ceux d'Hélène, mère de Constantin, concoururent à former le type de la Panagia ; que la Madone prit d'abord beaucoup plus d'importance dans l'Église grecque et dans l'art chrétien d'Orient que dans les catacombes de Rome, et que la plus ancienne image de la Vierge-Mère qui soit en Italie conserve encore le nom d'Impératrice, en souvenir de son origine.

Ainsi Athènes et Byzance ont légué à l'Italie du moyen âge la déesse tutélaire par qui le grand art devait renaître.

Résumant ces aperçus, nous disons que la femme a été en Grèce tout ce qu'elle peut être. Par rapport à l'homme, elle passe de l'égalité harmonieuse et de la prépondérance des temps homériques à la subordination durant la période politique des républiques ; puis, elle revient à l'égalité morale comme épouse, lorsqu'elle perd la protection et les privilèges assurés à la citoyenne.

S'il manque à ce tableau l'égalité politique des deux sexes, il est juste de remarquer que cette égalité, incompatible avec le gouvernement direct, mais conséquence logique du gouvernement représentatif[2], n'a encore existé nulle part, si ce n'est dans la pensée de quelques philosophes économistes.

Aussi longtemps que les Condorcet et les Stuart Mill seront des novateurs théoriques isolés, et, selon l'opinion générale, des utopistes, il sera vrai de dire que la destinée des femmes de l'antiquité grecque forme un cycle complet où nulle aptitude éprouvée du génie féminin n'est restée sans développement.

C. DE SAULT.

[1] FLEURY, *Histoire de l'Église*. — [2] V. *Du gouvernement représentatif*, par M. J. STUART MILL, traduction française par M. DUPONT-WHITE.

L'UNIVERSITÉ D'OXFORD

Le génie particulier des nations s'imprime dans toutes leurs institutions; mais, pour en saisir les caractères les plus profonds, les plus permanents, on ne saurait, ce semble, mieux faire que d'étudier leur système d'éducation. Les établissements où se développent la vie intellectuelle ainsi que la culture morale, renferment dans leur enceinte les traditions qui, fixées dans les jeunes âmes, donnent le tour à toutes les croyances, animent la foi politique et religieuse, maintiennent cet ensemble mystérieux de pensées, de passions, d'espérances qui constitue l'esprit national. Sans aller bien loin, qu'on regarde l'Université de France et qu'on dise si elle n'est pas une forme particulière de ce qu'avec une brièveté énergique nous appelons l'État. Nous ne possédons pas des Universités, nous avons une Université d'un bout à l'autre de notre vaste territoire : mêmes livres d'éducation, mêmes examens, même pédagogie, mêmes exercices, même discipline, et ne pourrait-on ajouter ironiquement, mêmes élèves ? C'est un ministre de l'Instruction publique français qui se réjouissait naguère, en regardant sa montre, qu'à la même heure tous les écoliers du pays fussent occupés à faire le même thème latin. Mais on ne retrouve pas seulement dans l'Université de France cet esprit de centralisation qui soutient toutes les parties de notre édifice politique et social, on découvre dans son enseignement philosophique cette prudence qui se balance sans cesse entre l'orthodoxie et la métaphysique, et qui est devenue comme l'allure naturelle de nos classes cultivées. L'éclectisme un peu indifférent du pays a un représentant dans chacune des chaires, d'où, sous le nom de

logique, on distribue encore aux jeunes générations une maigre nourriture philosophique. En histoire, ne craignez pas davantage les dissidences : une théorie domine l'enseignement, la théorie de la formation de l'unité française. De grands esprits, on le sait, l'ont extraite de l'analyse patiente de nos origines; ils ont donné la sanction d'une critique austère à tous les événements qui, par degrés, ont fait sortir de la France féodale la France moderne, plus éprise d'égalité que de liberté, débarrassée à jamais peut-être des luttes religieuses et des prétentions aristocratiques; toujours prête à mettre ses forces disciplinées au service d'une cause, sinon d'un homme. Rien n'arrête plus les redoutables théoriciens de l'unité nationale; ils ont, je le crains, réussi à effacer de la conscience populaire jusqu'au remords de la Saint-Barthélemy. Ils voudraient en arracher celui des exécutions de 1793; ils consolent la France de toutes ses erreurs, de tous ses crimes avec un mot magique : la gloire; avec une formule : l'unité.

Si je tourne mes yeux vers l'Allemagne, je vois, non plus une Université, mais un grand nombre d'Universités rivales et indépendantes, des écoles diverses qui jettent leur lustre sur toutes les parties du territoire germanique. Comme le sentiment de l'unité nationale lutte confusément contre la multiplicité des gouvernements d'outre-Rhin, de même un lien caché rattache tous ces libres foyers d'études, Berlin, Bonn, Gottingue, Heidelberg, Munich;... c'est l'esprit de la critique moderne. La pensée s'y jette sur tous les problèmes avec une ardeur qui n'a jamais été égalée, même à l'époque de la Renaissance; elle procure à l'Allemagne une sorte d'ivresse qui la console de ses divisions et de son impuissance. Pendant cet âge heureux où la jeunesse échappe encore aux labeurs et aux vulgarités de la vie réelle, elle forme comme un peuple à part, qui a ses mœurs, son costume, ses lois, ses privilèges; qui demeure soustrait à la pesante tyrannie de ceux qu'elle nomme dédaigneusement les Philistins; qui vit dans une atmosphère chargée de tous les problèmes de la philosophie, de la religion, de la science, et traversée pourtant par un rayon de cette poésie qui brille sur le front soucieux de Faust. Il m'a toujours paru que ce qui contribue à donner aux Universités allemandes une si remarquable activité intellectuelle, c'est l'enseignement libre des professeurs volontaires qu'on nomme les *privati docentes*. Avant d'avoir une chaire, le jeune savant qui a de l'ambition peut ouvrir un cours et y appeler les étudiants : durant ce stage, qui décide de sa réputation et de son avenir, il doit chercher à attirer à lui la jeunesse par l'attrait d'un enseignement original et par ses découvertes; le *privatus docens* sert en quelque

grave des professeurs, dont quelques-uns se reposent sur leurs anciens lauriers ou n'ont plus cette vigueur qui est l'heureux privilége de la jeunesse. De cet enseignement libre d'outre-Rhin, toujours ouvert aux nouveautés, acceptant toutes les contradictions, tous les excès de l'esprit de système, sort une nation aussi hardie dans les choses intellectuelles que timide et décousue dans la vie publique. Faut-il s'étonner que le patriotisme y ait quelque chose de vague, y soit fondé sur un amour général des œuvres de l'esprit plutôt que sur des intérêts tangibles, enfin que le sentiment de l'unité allemande soit au fond plutôt littéraire que politique ?

Mais j'ai hâte d'arriver à l'Angleterre, et à cette Université d'Oxford qui est depuis des siècles la fontaine intellectuelle de la Grande-Bretagne. Cet antique établissement est à la fois, si l'on me permet d'employer ce mot en pays protestant, un séminaire anglican et une pépinière d'hommes publics. Les deux grandes forces qui soutiennent l'édifice politique de la Grande-Bretagne, la religion nationale d'une part et, de l'autre, le sentiment aristocratique, prennent leurs racines les plus profondes dans cette ville paisible, placée au cœur de la contrée et qui, aux yeux de l'étranger, apparaît comme un composé étrange et solennel de monastères et de châteaux féodaux. Qu'ailleurs s'introduisent l'esprit moderne, les habitudes démocratiques; que le commerce asservisse la capitale et la remplisse de ses navires, de ses docks, de ses richesses, de ses fourmilières vivantes de travailleurs; que dans les comtés du Nord l'industrie crée des puissances nouvelles inconnues à la vieille Angleterre et élève en face de l'aristocratie territoriale une aristocratie nouvelle, animée d'autres passions et vouée à d'autres intérêts; que la presse répande dans les populations ouvrières des doctrines révolutionnaires : Oxford n'en est pas ému, et demeure le représentant immuable des traditions, des institutions, des souvenirs du passé.

Écrire son histoire, ce serait indirectement entreprendre l'histoire même de l'Angleterre. Les premières fondations datent du roi Alfred, sinon d'Arthur lui-même; si loin qu'on remonte, on retrouve Oxford : sous le règne d'Édouard Ier, trente mille étudiants s'y pressaient déjà. De tout temps on est venu visiter la ville savante ! Érasme s'y montra en 1495. Casaubon, député par Henri IV auprès de la reine d'Angleterre, séjourna à Christ-College en 1613. On s'y sent encore, même aujourd'hui, en plein moyen âge : les statuts de l'Université remontent à

Laud; la mode a respecté les bonnets carrés et les robes que portent les étudiants de temps immémorial. On vous montrera l'endroit où les ouvrages de Milton, *Pro populo Anglicano defensia* et *Iconoclastes*, furent livrés aux flammes (1660), la cour où le *Leviathan* de Hobbes fut brûlé. Ouvrez les *Athenæ oxonienses* de Wood, où l'on a enregistré les noms de tous les écrivains éminents sortis d'Oxford, vous y trouverez presque tous ceux qui depuis deux siècles ont ajouté quelque chose à la gloire littéraire du pays. L'étranger ne pénètre pas sans curiosité, je dirai presque sans émotion, dans ce sanctuaire des gloires nationales; mais que doit éprouver ici le jeune Anglais, enclin naturellement à l'orgueil, à cet âge où l'imagination a tout son essor, en se trouvant transporté au milieu de tels souvenirs, et vivant en familiarité avec ce qu'il y a de plus grand dans l'histoire de son pays?

Il ne faut point s'étonner qu'il soit si difficile d'apprendre la vérité sur Oxford, et que ce petit coin de l'Angleterre soit pour tous ceux qui n'y ont point passé leur jeunesse une façon de *terra incognita*. Autant d'élèves, autant d'amis et d'admirateurs, qui ne discutent rien, ne blâment rien. J'ai trouvé parmi mes amis anglais peu de personnes qui hasardassent une critique contre l'Université, et parlassent autrement qu'avec transport des années qu'elles y avaient passées. Il serait pourtant par trop naïf de croire qu'il n'y ait point quelques taches dans ce soleil. Pour juger un système d'éducation, il n'est pas très-prudent de s'en fier uniquement au témoignage des élèves. Nous ne sommes jamais bien sévères envers les souvenirs de nos jeunes années; l'espérance, l'imagination colorent toutes choses pendant cet âge privilégié: toutes les impressions y sont légères et sont comme emportées par le flot même de la vie. Plus tard, quand on peut jeter les yeux en arrière, on regarde avec regret tout ce qu'on a laissé derrière soi, et l'on voudrait reprendre jusqu'à la main des maîtres qu'on a maudits: les joies de l'homme mûr portent envie aux larmes de la jeunesse.

D'ailleurs, l'éducation d'Oxford, j'expliquerai par quelles raisons, constitue une sorte de privilége, ou pour mieux dire n'est accessible qu'aux classes privilégiées: il n'est donc pas surprenant que leur critique ait ménagé une institution qu'elles considèrent comme un de leurs appuis. Quant aux attaques du dehors, Oxford les défie dédaigneusement; elle a toujours fermé ses portes au *profanum vulgus*, et longtemps, il n'a été guère plus facile d'en connaître avec quelque détail l'organisation intérieure, les ressources financières, qu'il ne l'est d'étudier le budget d'un état despotique. Il y a quelques années

cependant, une enquête parlementaire a jeté quelque lumière sur les mystères de l'Université : de cette enquête est sortie une loi qui a introduit l'ordre dans la distribution des vastes revenus provenant d'antiques fondations, et qui, sur quelques points, a modifié la vieille constitution de l'Université.

Cette loi de 1854 n'a toutefois point altéré essentiellement le caractère du premier établissement d'éducation publique de la Grande-Bretagne ; sur beaucoup de points, elle est même destinée à demeurer stérile, s'il faut en croire les assertions de M. James E. Thorold Rogers, un professeur d'Oxford, dont un ouvrage assez récent[1] m'a fourni de précieux renseignements pour l'étude que je m'étais proposée.

I

Il y a deux choses à Oxford, une université et des colléges. Pour en définir la situation respective, on pourrait parodier le mot célèbre de l'abbé Sieyès : « Que sont aujourd'hui les colléges à Oxford ? tout. Que devraient-ils être ? rien. »

Le mot de collége demande d'abord à être bien défini, car il ne s'applique pas au même objet en France et en Angleterre. A Oxford, le collége est l'établissement où réside, au moins temporairement, tout étudiant avant de prendre ses degrés ; on ne peut appartenir à l'Université qu'en appartenant à un collége. Avant la réforme, il n'en était pas ainsi : les écoliers vivaient dans des maisons particulières, sous la surveillance d'un *principal*, responsable vis-à-vis de l'Université ; ces maisons portaient le nom de *halls*.

Après la réforme, une nouvelle impulsion fut donnée aux études, on fonda de nouvelles chaires et l'on se mit à bâtir des colléges plus spacieux ; en 1380, Laud donna à l'Université des statuts définitifs, qui sont restés en vigueur, sans changement, jusqu'en 1854 ; il supprima tous les *halls* privés, et constitua un monopole en faveur des colléges : désormais tout élève et tout gradué dut appartenir à un des colléges ou des halls achetés après la réforme et incorporés dans l'Université. Il ne fut plus permis à un particulier ou à une réunion de particuliers de créer un centre d'études annexe à l'Université. Depuis ce moment, l'enseignement fut enfermé dans un cadre inflexible, et l'Université n'a plus été en fait que le simple agrégat de dix-neuf colléges et de cinq

[1] *Éducation in Oxford*. London, 1861.

halls [1]. Dans la constitution de Laud, l'initiative de toutes les mesures importantes est réservée aux maîtres des colléges. Entrons cependant dans les détails et, dans cette singulière organisation, cherchons quelle est la part de l'Université, quelle est celle des colléges.

La corporation universitaire est représentée par un chancelier, par un vice-chancelier, par les professeurs et par les gradués. Le titre purement honorifique de chancelier est donné vie à quelque grand seigneur (c'est en ce moment lord Derby qui le porte); le vice-chancelier est en fait le personnage actif qui occupe à Oxford la plus haute situation : il n'est point élu ; les principaux des colléges (on les nomme ici *heads* of colleges) remplissent à tour de rôle, et pendant une période de quatre années, les fonctions de la chancellerie; au chancelier sont adjoints deux *proctors* qui ont le caractère de magistrats, et qui sont chargés de la police des élèves quand ils sont hors de l'enceinte des colléges (à l'intérieur, ces derniers sont exclusivement soumis à la surveillance des autorités collégiales).

La corporation universitaire a une assemblée qui porte le nom de *convocation*; tous les docteurs et maîtres ès arts, résidents ou non résidents, dont les noms sont inscrits sur les registres d'un collége, en font de droit partie. Cette assemblée s'occupe des affaires courantes de l'Université, mais n'a point le droit d'altérer les statuts, sans l'assentiment préalable du chancelier, des proctors et des principaux des colléges. Ces derniers se réunissent hebdomadairement en conseil; ils soumettent toutes les mesures à la convocation qui ne peut toutefois que les rejeter, non les amender.

Le pouvoir exécutif est réellement ainsi entre les mains des principaux des colléges, et l'autorité universitaire n'est qu'un reflet de l'au-

[1] Voici les noms des Colléges et Halls :

Colléges :

University,	fondé en	1249 ou même en 872 (?)
Balliol,	—	1268 ?
Merton,	—	1264
Exeter,	—	1314
Briel,	—	1326
Queen's,	—	1340
New,	—	1386
Lincoln,	—	1427
All Souls,	—	1437
Magdalen,	—	1456
Brazen Nose,	—	1509
Corpus Christi,	—	1516
Christ-Church,	—	1525 et 1532
Trinity,	fondé en	1554 ou même en 872 (?)
S'John's,	—	1555 ?
Jesus,	—	1571
Wadham,	—	1613
Pembroke,	—	1624
Worcester,	—	1714

Halls :

S'Mary,	—	1333
Magdalen,	—	1487
New-Inn,	—	1392
S'Alban,	—	1547
S'Edmund,	—	1269 et 1559

forme collégiale. On ne trouverait, je pense, en aucun pays un exemple d'une si singulière organisation ; voyons cependant quelles ont été les conséquences du monopole accordé aux colléges : je ne crains pas d'affirmer que ce monopole est la clef sans laquelle on ne peut rien comprendre ni à l'histoire d'Oxford, ni à sa présente situation. Tout monopole est une force conservatrice ; le monopole collégial d'Oxford a marié indissolublement l'Université à l'Église anglicane, en même temps qu'à l'aristocratie nationale; en tenant en contact pendant les années de la jeunesse les futurs champions de l'Église et ceux auxquels s'ouvriront plus tard la chambre des Communes et la chambre des Lords, ce monopole a contribué indirectement à resserrer les liens entre l'Église et l'État, et cette solidarité est un des principaux obstacles qu'aient rencontrés et que rencontrent encore les communions dissidentes.

On s'étonnera peut-être que j'attribue de si hautes et lointaines conséquences à ce qui n'est, après tout, et en regardant les choses de près, qu'un monopole de *lodging-houses*, de ce que nous nommerions à Paris des pensions. Qu'on veuille bien cependant y réfléchir : quel est le premier effet d'un monopole ? c'est d'élever les prix : l'éducation n'échappe pas à cette loi économique. Veut-on savoir quelle est la dépense annuelle d'un étudiant à Oxford, je parle d'un étudiant très-rangé ? Elle est estimée par M. Rogers, à deux cents livres sterling, au minimum, soit cinq mille francs. Le loyer n'est pas cher ; le collége ne fait payer qu'une somme de dix livres environ (elle varie de six à seize livres) pour la chambre qu'il loue à l'étudiant ; les meubles sont la propriété des sous-gradués ; ils ne les apportent point d'ordinaire, mais les achètent à leur prédécesseur, sur une évaluation faite par des arbitres (*on valuation*). Il faut compter environ de quatre-vingts à cent livres sterling annuellement au moins pour le loyer, la cuisine, et le prix des répétitions. L'étudiant paye le thé, le café, le sucre, le blanchissage, le charbon ; les gens de service, le portier, le domestique chargé de faire les lits, celui qui nettoie les souliers reçoivent quelque chose de chaque élève. Tout cela porte le bill à cent vingt livres ; le reste est absorbé par le tailleur, les voyages, les menus plaisirs.

On peut estimer qu'une éducation complète à Oxford ne coûte pas moins de vingt-cinq mille francs ou mille livres sterling ; il y a de pauvres clergymen de l'Église d'Angleterre qui, avec un salaire de quatre cent livres sterling, s'imposent des privations pour envoyer un fils à Oxford. Que de familles font les plus durs sacrifices pour un enfant, afin qu'il puisse passer quelques années à l'Université, et vivre

sur le pied de la familiarité avec les jeunes gens qui portent les plus grands noms du Royaume-Uni ! Heureux, quand la vanité, quand l'insouciance ne l'égarent pas et ne le poussent pas à des désordres dont il aura toute sa vie à se repentir ! Les romanciers anglais ont plus d'une fois cherché des héros dans la folle jeunesse d'Oxford ; ils n'ont peut-être jamais assez flétri la conduite des marchands d'Oxford, qui ouvrent à chaque étudiant un crédit presque illimité et tendent ainsi des piéges continuels à son inexpérience. On m'a cité des personnes que les dettes contractées à Oxford avaient poursuivies jusqu'aux dernières années de la vieillesse.

Le monopole collégial et l'obligation imposée à tout étudiant de résider pendant douze *termes*, c'est-à-dire pendant trois ans, dans les murs d'un collége, avant de prendre ses degrés, ont mis l'éducation d'Oxford hors de la portée des fortunes modestes et ont ainsi fait obstacle au développement de l'Université. Le croirait-on ? tandis que la population augmente en Angleterre avec une rapidité qui a souvent inquiété les économistes, tandis que la fortune nationale grandit sans cesse, le nombre des étudiants à Oxford a été en diminuant : une sorte de langueur a frappé la vieille ville universitaire ; son influence dans le pays est visiblement diminuée, et le lien qui unit Oxford à l'Église nationale sera bientôt, si les signes du temps présent ne sont pas trompeurs, le seul qui continuera à rattacher fortement l'Université au pays. C'est que les monopoles ont partout une action dissolvante : ils étouffent l'esprit de liberté, l'initiative personnelle ; à Oxford le monopole collégial a malheureusement subordonné le grand enseignement universitaire à celui qui est distribué à l'intérieur des colléges par les professeurs ou tuteurs de l'établissement ; le niveau des études tend ainsi à s'abaisser continuellement. Le vide se fait autour des chaires de l'Université : les hautes études ont des représentants que personne n'écoute et ne comprend ; l'étudiant reste toujours écolier.

Peut-il en être autrement, quand la matriculation sur les registres des colléges n'est point le prix d'un examen sérieux ? Il est notoire que cette épreuve préliminaire n'a quelque importance que dans le collége de Balliol ; dans les autres, il ne faut pour être admis qu'un peu de patience : comme le nombre des places est limité, et l'obligation de la résidence dans les colléges stricte, il faut demander la matriculation quatre ou cinq ans à l'avance. Ces années se passent d'ordinaire dans une des grandes écoles qui sont comme les pépinières d'Oxford, à Eton, à Harrow, à Rugby, à Westminster, à Winchester. A ces écoles, il faut ajouter celle de Merchants Taylor's, fondée par White, le premier

patron du collége de Saint-John ; on sort de ces établissements bien mal préparé pour la vie académique. J'ai visité le plus célèbre, Eton, fondé par Henri VI; j'en ai admiré les vieux bâtiments, les grandes cours, les larges pelouses où des troupes joyeuses prennent leurs ébats. Si j'en crois M. Rogers, « les avantages sociaux d'Eton ne sont pas de mince valeur ; les amitiés qu'on y contracte sont plus durables que celles qui se nouent plus tard ; mais à moins qu'on étende le mot d'éducation à ce que des enfants peuvent apprendre à d'autres enfants, cette école, (comme les autres que j'ai nommées) est singulièrement stérile. »

Le jeune étudiant arrive à Oxford, muni du plus léger bagage académique. Quel sera le but de son ambition? Le titre de bachelier ès arts; pour l'obtenir, il doit rester immatriculé pendant seize termes (l'année a quatre termes), c'est-à-dire pendant quatre ans, et résider pendant douze termes dans un collége. On arrive au baccalauréat, en traversant trois épreuves ; ce qu'il y a de caractéristique dans les examens d'Oxford, c'est que les sujets sur lesquels les étudiants sont interrogés sont *en partie* choisis par eux-mêmes : de là vient la distinction des *passmen* et des *classmen*, c'est-à-dire de ceux qui passent les examens sans viser à aucune distinction particulière, et de ceux qui ont l'ambition de former une classe supérieure parmi les candidats ; le premier examen porte le nom de *responsions*, le second celui de *modérations*, le dernier est appelé le second examen public ; un quatrième examen peut être subi par ceux qui aspirent à ce qu'on nomme les *honneurs*, mais il n'y a annuellement que trente à trente-cinq élèves qui subissent cette épreuve volontaire.

On peut donc considérer la troisième épreuve comme l'indicateur du niveau intellectuel atteint par la jeunesse à Oxford.

L'étudiant traduit en public deux auteurs, l'un grec et l'autre latin, et répond aux questions historiques, grammaticales et philosophiques que peut soulever le texte. En théorie, le choix des auteurs n'est pas limité ; il suffit que l'un soit un philosophe, l'autre un historien. En fait, on ne sort jamais des écrits philosophiques de Cicéron, de Platon et d'Aristote ; en histoire, les étudiants choisissent de préférence Hérodote et Tite-Live. Au point de vue philosophique et historique, cet examen n'a pas d'importance sérieuse : il apprend seulement si le candidat sait le grec et le latin ; encore faut-il ajouter que les élèves s'y préparent avec des traductions interlinéaires, et par des répétitions spéciales très-coûteuses. Le candidat est aussi examiné sur l'histoire du Nouveau et de l'Ancien Testament, sur le texte grec des Livres

saints, et sur les articles de l'Église anglicane; mais cette épreuve est toute de forme et sans importance réelle. La nature de ces sujets a paru tellement sacrée qu'on n'a pas jugé convenable de faire peser la théologie dans la balance de l'examen, et de mêler des motifs purement temporels à l'ardeur qui jette l'esprit vers les vérités religieuses. Ces subtilités n'ont eu d'autre résultat que de ravaler les études théologiques dans l'établissement même où l'on devrait s'attendre à les voir le plus florissantes.

Une traduction grecque, une traduction latine, quelques connaissances assez vagues en théologie (remplacées pour les dissidents par des équivalents sans grande importance), voilà donc, pour l'immense majorité des élèves, le couronnement de l'éducation à Oxford. Encore beaucoup d'entre eux n'arrivent-ils pas jusqu'au dernier terme de ces épreuves. Pour beaucoup d'étudiants comme pour beaucoup de parents, l'Université d'Oxford est moins un lieu d'éducation qu'une sorte de stage qui doit précéder l'entrée dans la vie. Ce que plus d'un y recherche, c'est la société familière des jeunes représentants de l'aristocratie, leur amitié, si c'est possible, dans l'espoir d'en tirer avantage par la suite ou dans le simple but de se rehausser à ses propres yeux; c'est ce ton particulier qui, en Angleterre, caractérise ce qu'on nomme le gentleman, mélange particulier et presque indéfinissable d'abandon et de retenue, de simplicité et d'étude, de bonne humeur et de gravité.

Les mœurs d'Oxford y facilitent singulièrement le mélange des classes, sans que toutefois la classe aristocratique y perde jamais son prestige : l'esprit de corps universitaire est le niveau qui momentanément égalise les rangs ; le bonnet carré couvre les plus basses origines. Les étudiants d'Oxford forment entre eux une véritable république ; vis-à-vis du reste du monde, une aristocratie assez dédaigneuse. Le sentiment aristocratique pénètre même, dans une certaine mesure, à l'intérieur de l'Université : je ne parle pas des différences de costumes, glands d'or pour les nobles sur le bonnet carré, glands de laine pour les étudiants ordinaires, robes de soie pour les uns, robes de laine pour les autres ; ce sont là des distinctions anciennes que, dans certains colléges, on a eu le bon sens de supprimer, et auxquelles les jeunes gens semblent n'attacher eux-mêmes aucune importance. Je ne parle même pas de quelques priviléges très-réels et très-sérieux que possèdent les jeunes nobles, en ce qui concerne les examens, les limites de temps qui séparent les diverses épreuves, etc. Mais les divers colléges, bien qu'égaux dans la corporation universitaire, occupent des rangs assez bien distincts que leur assigne la tradition, le caractère particulier de

ainsi un esprit de corps particulier enté sur l'esprit de corps original, et une sorte de rang hiérarchique consacré par la coutume. On ne saurait méconnaître l'importance d'Oxford comme grande école de mœurs; il n'est pas mauvais que les fils des industriels, des marchands de la Grande-Bretagne soient élevés en commun avec ceux auxquels appartient naturellement l'héritage de la puissance politique ; il est bon que les rejetons de l'aristocratie se mêlent, dès l'enfance, à ceux qu'ils retrouveront plus tard dans l'armée, dans l'Église, dans le Parlement, dans le monde ; que l'esprit de caste soit subordonné, pendant quelques années au moins, à l'esprit d'égalité. Les mœurs d'Oxford ne sont pas entièrement à l'abri de la critique; on y joue trop, on y boit beaucoup, on y fait trop facilement des dettes; mais, au résumé, ce que les étudiants prisent le plus, c'est le courage et la loyauté. L'habitude, la tradition a créé une sorte de code, qui condamne sévèrement toute hypocrisie, toute bassesse: résultat précieux, car c'est toujours au jugement de ses pairs qu'on est le plus sensible, et c'est le seul que l'on reconnaisse comme parfaitemeut équitable. L'élève d'Oxford retourne assez souvent dans sa famille pour n'être pas soustrait entièrement à l'influence de ses parents; il n'est pas soumis, pendant son séjour dans la ville universitaire, à une surveillance assez stricte, à une discipline assez minutieuse pour qu'il ne puisse apprendre à user de son libre arbitre. Ses rapports avec ses maîtres ne sont pas tels, qu'il arrive naturellement à les considérer plutôt comme des ennemis que comme des amis. Dans sa demi-liberté, l'étudiant devient homme, son corps se fortifie par l'habitude des exercices physiques les plus violents, son caractère se forme par l'habitude de la responsabilité.

Mais il est impossible d'envisager une Université comme une simple école de mœurs; elle doit être en même temps un foyer de culture intellectuelle. A ce dernier point de vue, la vieille réputation d'Oxford commence, on doit l'avouer, à être compromise. J'ai montré à quoi se réduit pratiquement et dans la majorité des cas, l'épreuve dernière qui clôt la vie académique. Sans doute les examens ne peuvent être pris pour la mesure exacte de l'instruction, surtout quand les candidats n'en font point dépendre tout leur avenir, et ne les subissent le plus souvent que pour obtenir un titre honorifique, mais ce qui contribue puissamment à rabaisser le niveau des études à Oxford, c'est ce que j'appellerais volontiers le divorce entre l'enseignement collégial et l'enseignement universitaire. Le premier, qui se traîne presque forcément

dans l'ornière d'une pédagogie assez étroite, est le seul dont la jeunesse profite; le second demeure perdu, n'est qu'une superfétation, un luxe trop souvent inutile. Quand les étudiants arrivent à l'Université, leur ignorance les rend peu capables de suivre avec fruit les cours universitaires; les examens qui précèdent la matriculation sont presque illusoires, et les colléges ne sont en quelque sorte que des succursales des écoles. Quand l'étudiant, plus instruit, pourrait tirer un profit réel de l'enseignement universitaire, rien ne l'y provoque, à moins qu'il n'ait en lui une ardeur du travail, assez rare dans la jeunesse; on dédouble, en effet, tous les examens; à côté de l'épreuve qu'on subit pour les honneurs est l'épreuve simple réduite au minimum. En face de cette alternative, la grande majorité accepte le criterium inférieur; cette abdication presque universelle isole les courageux aspirants aux honneurs, et avec eux les professeurs de l'Université qui, naturellement, doivent mettre leur enseignement à la hauteur que ces derniers cherchent à atteindre. Ce ne sont donc point les professeurs qui manquent à l'auditoire de l'Université, c'est l'auditoire qui manque aux professeurs; privés de cette force qu'on puise dans l'attention sympathique et passionnée des nombreuses assemblées, ceux-ci s'habituent sans peine à considérer leurs emplois universitaires comme des sinécures, et ceux qui ont quelque noble ambition cherchent au dehors, dans le grand public, les applaudissements que leur refuse une jeunesse trop peu capable de les comprendre[1].

Avais-je raison quand je disais, en débutant, que le collége avait à Oxford absorbé l'Université? Les résultats du monopole collégial sont visibles, et il faudrait bien peu de perspicacité pour ne pas les aperce-

[1] Les chaires universitaires d'Oxford sont les suivantes : il y a quatre chaires de théologie, dont les titulaires sont en même temps chanoines de Christ-Church. — La philologie est représentée par huit professeurs : un professeur de latin, un professeur de grec, un professeur de sanskrit, un professeur d'anglo-saxon, deux professeurs d'arabe, un professeur d'hébreu, et un professeur de langues modernes.

Il y a deux professeurs de philosophie morale, un professeur de logique, un professeur de poésie.

L'économie politique est représentée par un professeur, l'histoire par un professeur d'histoire ancienne et par un professeur d'histoire moderne.

Les études de l'Université embrassent aussi le droit et les sciences naturelles, mais la Faculté de droit et la Faculté des sciences n'ont jusqu'à présent occupé à Oxford qu'une place trop secondaire : toutefois les cadres en sont très-complets, comme on en peut juger par la liste suivante :

Il y a des chaires de philosophie naturelle, de géométrie, d'astronomie, de botanique, d'économie rurale, de chimie, de philosophie expérimentale, de minéralogie, de géologie. — On compte en outre quatre professeurs de physiologie et de thérapeutique, deux professeurs d'anatomie et un professeur de clinique médicale.

voir. L'enseignement, converti trop souvent en simple moyen de discipline, enfermé dans une étroite routine; les hautes études sacrifiées, les professeurs de l'Université et l'élève séparés par la barrière vivante des professeurs et tuteurs de collége; la corporation universitaire abandonnée au contrôle des autorités collégiales; la science, en un mot, livrée à la pédagogie. Faut-il s'étonner qu'une semblable organisation ait soulevé des critiques? qu'on l'ait quelquefois représentée comme incompatible avec l'esprit de progrès? Les faits d'ailleurs viennent à l'appui de ces attaques: le nombre des étudiants y est en fait moindre aujourd'hui qu'il y a vingt ans, et pourtant la richesse publique a augmenté prodigieusement depuis cette époque; cet accroissement de richesse a naturellement fait naître chez un grand nombre le désir d'avancer dans la hiérarchie sociale, et l'éducation à Oxford est un des moyens les plus sûrs d'obtenir cette espèce de considération qu'on recherche si avidement en tout pays. Comment donc expliquer cette diminution du nombre des étudiants? L'Université n'est pas tombée en discrédit, elle a conservé son antique prestige, mais il est vrai qu'elle n'est plus la seule porte par où l'on doive passer pour arriver à certaines situations, à certaines professions. Il n'est plus nécessaire d'être gradué pour devenir juge; il y a plus d'un fonctionnaire important, plus d'un homme politique, qui n'a point la réputation d'un *scholar*. Des hommes tels que que M. Gladstone, sir G. C. Lewis, lord Derby, représentent encore cette classe d'hommes publics qui, au milieu du tourbillon des affaires, ont conservé le culte désintéressé des études classiques; mais l'éloquent député d'Oxford, l'historien critique de l'ancienne Rome, qu'une mort prématurée vient d'enlever à son pays, le traducteur élégant d'Horace, ont des amis et des adversaires politiques dont l'éducation s'est faite tout entière dans les affaires, et dont elles sont restées l'exclusive préoccupation. Beaucoup de carrières sont ouvertes aujourd'hui à la libre compétition de la jeunesse anglaise, le service civil de l'Inde, le service diplomatique, l'armée elle-même; la tendance actuelle des esprits est de diminuer, autant que possible, la part du patronage par un système d'examens analogue à ceux qu'on trouve en France et dans d'autres pays, à l'entrée de presque toutes les fonctions publiques. Mais on se prépare plus facilement à ces examens spéciaux dans des écoles spéciales que dans une université qui doit fournir une éducation classique, générale, dégagée de toute vue d'application immédiate.

Le lien qui rattache le plus fortement Oxford au pays, c'est la religion nationale, et pourtant Oxford n'a aucun des caractères d'un éta-

blissement théologique; cette apparente contradiction s'explique par le caractère du clergé anglican, qui n'a d'analogue en aucun autre pays. Le ministre anglican est essentiellement un homme du monde, en prenant ce mot dans le sens le plus élevé, le plus dégagé de toute idée vaine et futile. Il est en rapport permanent avec les membres de l'aristocratie territoriale, qui respectent en lui, non-seulement le défenseur de leur foi, mais encore le représentant d'une constitution qui leur est chère et qui assure leur puissance. L'influence du ministre anglican est sociale autant que religieuse; et si l'on fait la part des exagérations de l'esprit sectaire, il faut reconnaître qu'elle a eu des résultats très-salutaires. C'est, en grande partie, grâce à cette influence que les mœurs brutales, peintes avec tant de verve par les romanciers anglais du dernier siècle, sont devenues les mœurs décentes de notre temps. Le ministre est un des agents les plus dévoués et les plus actifs de l'assistance et de l'éducation publiques; et si son zèle s'inspire quelquefois de vues étroites, ses services ne sont pas contestables.

Pour former un semblable clergé, initié à toutes les questions politiques et sociales, lien vivant entre les gouvernants et les gouvernés, Oxford était nécessaire. Quand on parcourt la liste des gradués de l'Université, on s'assure que beaucoup d'entre eux prennent les ordres. On a calculé que sur cent maîtres ès arts (le titre de maître ès arts vient après celui de bachelier, et s'obtient sans difficulté), il n'y en a que vingt-sept qui ne soient point des gens d'Église. Partout vous retrouverez dans l'Université l'autorité religieuse. Les visiteurs (*visitors*), chargés de veiller à l'observation fidèle des statuts, sont ordinairement des évêques. L'évêque de Winchester, à lui seul, est visiteur de cinq colléges. Comme dans un monastère, les exercices religieux sont devenus un des moyens de discipline de l'Université : les étudiants sont tenus à paraître tous les jours dans la chapelle de leur collége. On note à la porte ou même pendant la prière le nom de tous les absents. C'est à sept heures et demie ou à huit heures du matin qu'on fait la première prière, la seconde à quatre heures et demie ou cinq heures. Bien que les exercices religieux jouent un si grand rôle dans l'éducation d'Oxford, on ne peut considérer l'Université comme une école de théologie. L'éducation qu'on y reçoit est une éducation chrétienne : l'étude critique des religions y occupe bien peu de place. Ceux qui projettent de prendre les ordres suivent bien un ou deux cours spéciaux; mais rien ne les y oblige strictement, et ils n'y paraissent que pour obéir à un désir exprimé par les évêques. Sans cette invitation épiscopale, les pro-

fesseurs de *divinité* verraient peut-être leurs chaires absolument désertées. Il est vrai que pour obtenir leurs degrés, les membres de l'Église anglicane doivent subir un examen sur les Livres Saints et sur les Actes des Apôtres; mais ce n'est là en quelque sorte qu'un examen de grec et non pas une véritable épreuve théologique. « Les évêques, dit M. Rogers, exigent un degré en beaucoup de cas, et il en résulte que les *clergymen* doivent être élevés à l'Université; ils n'exigent pas, car ils ne pourraient l'obtenir, une connaissance approfondie de la théologie. »

Les mœurs faciles de l'Université, la discipline assez relâchée n'ont rien qui rappelle le séminaire ou le couvent; les jeunes gens qui se préparent à prendre les ordres se mêlent aux mêmes jeux que ceux qui doivent rester dans la vie séculière, s'imprègnent des mêmes idées, des mêmes passions, des mêmes préjugés. Cette éducation commune établit une solidarité profonde et durable entre l'Église et l'État; les mœurs sont plus puissantes que les théories et les raisonnements.

Bien que la connexion entre l'Université et l'Église soit des plus intimes, elle est moins fondée sur des nécessités immédiates que sur de simples traditions. Les évêques exigent que les ministres reçoivent l'éducation académique, mais ils n'y sont tenus par aucune loi, et s'ils abandonnent jamais cette prétention, Oxford en recevrait un coup dont il aurait de la peine à se relever. Heureusement pour l'Université, les évêques sont recrutés parmi ses meilleurs et ses plus dévoués élèves; cependant l'influence directe d'Oxford sur les destinées de l'Église anglicane diminue plutôt qu'elle n'augmente. On n'a jamais vu autrefois, ce qui s'est vu récemment, deux évêques choisis successivement parmi les gradués d'Oxford, dont les noms ne figuraient pas sur ce qu'on nomme *the class list*, c'est-à-dire parmi ceux qui ont soutenu les plus difficiles épreuves. La politique pèse de plus en plus lourdement dans le choix des grands dignitaires de l'Église, et le jour viendra sans sans doute où le titre d'évêque anglican ne correspondra pas forcément à la qualification de *scholar* ou d'humaniste distingué.

II

Les institutions les plus vénérables ne peuvent traverser les siècles sans subir quelques modifications; j'ai montré ce que le monopole collégial a produit dans l'Université d'Oxford; le respect qui s'attache

en Angleterre aux vieilles traditions garantit longtemps ce grand établissement contre les innovations. Toutefois, en voyant le niveau de l'enseignement s'y abaisser graduellement et l'opinion publique du pays se détacher d'une institution jadis si populaire, les hommes d'État anglais ont compris la nécessité d'y opérer quelques réformes. Le Parlement modifia, par son acte de 1854, l'antique constitution de l'Université. Il ne toucha presque pas aux vieux statuts de Laud et s'occupa surtout de modifier les règlements des colléges, en ce qui concerne la distribution des vastes revenus que d'antiques fondations mettent à leur disposition. On aperçut bien le danger du monopole collégial, mais on se montra beaucoup plus préoccupé d'extirper les criants abus qui s'étaient introduits dans l'emploi des ressources financières de l'Université. Pour ouvrir un grand avenir à un établissement d'éducation publique, il faut toutefois autre chose que l'habileté technique de gens accoutumés à discuter les chapitres d'un budget; le côté philosophique de la réforme que réclamaient les intérêts de l'Angleterre échappa aux rédacteurs de l'acte de 1854, et leur réforme a été insuffisante.

Si je n'ai point encore parlé des fondations attachées aux divers colléges d'Oxford, ce n'est point que cette partie de mon sujet ne soit très-digne d'intérêt, mais il m'avait semblé plus important de faire ressortir d'abord les effets généraux du monopole collégial, au point de vue même de l'enseignement; on retrouve encore les fâcheuses conséquences de ce monopole dans l'emploi des richesses universitaires; le temps aidant, la distribution et l'enseignement de ces précieuses ressources avaient été livrés à un arbitraire, corrigé seulement par quelques traditions. L'enquête parlementaire qui précéda l'acte de 1854 porta surtout sur l'emploi des revenus des colléges; mais ces derniers, habitués à se gouverner eux-mêmes et sans contrôle, ne laissèrent, dit-on, qu'à regret un rayon de lumière pénétrer dans les obscurités, où l'esprit de patronage et de népotisme aimaient à se réfugier. Il y a plus de vingt ans, le professeur Huber estimait déjà le revenu d'Oxford à plus de 300,000 livres sterling (7,500,000 francs). Cette somme est certainement bien inférieure à la réalité : depuis cette époque, terres et maisons ont bien augmenté de valeur. L'*income-tax* des colléges et de l'Université, dans la seule ville d'Oxford, s'élève à 58,000 livres (1,450,000 francs).

Le professeur Rogers estime à 500,000 livres (12,500,000 francs) environ le revenu actuel de l'Université. C'est une somme supérieure au budget de bien des petits États allemands. Sur ce chiffre, il faut

mettre de côté environ 200,000 livres sterling (5 millions de francs), pour la valeur annuelle des bénéfices ecclésiastiques attachés aux divers colléges; on peut compter environ 80,000 livres sterling (2 millions de francs) pour les frais de ce revenu affecté à l'éducation des sous-gradués, et 150,000 livres (3,750,000) pour celle qui est distribuée parmi les gradués. Il y a, en effet, à Oxford, deux classes de fondations : premièrement, les bourses créées pour les étudiants ; deuxièmement, les rentes accordées à certains gradués. Les bourses des sous-gradués prennent le nom de *scholarships*, ou quelquefois d'*exhibitions* ; les rentes des gradués, celui de *fellowships*.

Il y a un certain nombre de bourses attachées à chaque collége; le capital qui a servi à les fonder est entre les mains des autorités collégiales et confié à leur administration. Mais il y a en outre beaucoup de boursiers envoyés à Oxford par les grandes écoles de grammaire, par les grandes compagnies de Londres, compagnies d'assurances, etc. Pour les bourses attachées aux colléges, leur distribution était réglée par les conditions mêmes et par les clauses qui en avaient accompagné la fondation ; mais, le temps ayant rendu un grand nombre de ces clauses illusoires, les autorités collégiales possédaient en fait un droit de patronage qui, en certains cas, avait été poussé jusqu'aux extrêmes limites de l'abus. Les bourses étaient ordinairement assignées par les actes de fondation aux habitants d'une certaine localité, aux élèves d'une école particulière ou aux membres d'une famille. Sauf de rares exceptions, les bourses qu'on pourrait nommer locales étaient devenues, avant l'acte de 1854, la propriété à peu près exclusive du clergé anglican ; on va jusqu'à raconter que des maris prudents envoyaient leurs femmes accoucher dans certains villages favorisés, pour établir le droit de leurs enfants. Les titres de préférence, fondés sur certaines parentés, étaient, avec le temps, devenus de plus en plus équivoques. Dans les circonstances où l'élection des boursiers était débarrassée de ces gênantes entraves et aurait pu dépendre de l'examen, elle était en général abandonnée au népotisme et à l'intrigue. Jusqu'à la récente réforme, les chanoines de Christ-Church réservaient habituellement des bourses à leurs fils. Les colléges d'All Souls et de Merton étaient en tout temps remplis par des fils cadets de nobles et de squires, plus occupés de plaisirs que de travaux.

La nomination des fellows ne donnait pas lieu à de moindres abus : le fellow n'est plus un étudiant, c'est un gradué qui reçoit néanmoins une pension de l'Université, qui est soumis, en revanche, à certaines

conditions, dont la plus générale est le célibat : le fellow, on le voit, est un vieux reste de l'institution catholique ; mais il y a entre lui et le moine autant de distance qu'entre le catholicisme du moyen âge et le protestantisme le plus large des temps modernes.

L'acte de 1854 a soustrait le plus grand nombre de bourses possible au patronage collégial, pour en faire le prix d'un examen ; on peut calculer qu'il y a en ce moment tous les ans quatre-vingts bourses obtenues au concours, et que ces bourses valent, en moyenne, 65 livres sterling par an, ou 1,625 fr. On les garde en moyenne pendant cinq ans.

Pour les *fellowships*, il y en a actuellement jusqu'à trois cent cinquante ; en moyenne, ils valent 230 livres par an, soit 5,350 fr. Ils ne sont plus jamais, comme ils l'étaient quelquefois jadis, donnés à perpétuité. On les considère à bon droit comme un secours momentané donné à des hommes distingués, secours qui leur permet d'essayer leurs forces, de chercher une carrière digne d'eux, sans être contraints de passer sous les fourches caudines des nécessités impérieuses. Le budget des *fellowships* peut être considéré cemme une sorte de crédit accordé à l'intelligence. L'institution de ces pensions est assurément une des façons les plus utiles et les plus ingénieuses d'encourager les œuvres d'une jeunesse intelligente. Soustraite aux soucis du lendemain, elle peut, durant ces années où l'esprit a le plus de fécondité et de vigueur, se livrer aux études désintéressées, sans faire aucun sacrifice à ses hautes ambitions. Dans un pays où la concurrence, où le mouvement des affaires emportent les hommes comme dans un tourbillon, n'est-il pas heureux d'ailleurs qu'il y ait quelque part un lieu paisible, où les bruits du dehors n'arrivent qu'affaiblis, où la pensée reste plus sereine, où le culte des choses idéales se conserve dans sa pureté ? Celui-là seul pourra condamner les fellowships, qui n'a point ressenti pendant la jeunesse ses vœux et ses rêves étouffés par des devoirs vulgaires et par des fatigues sans récompense. Quand l'homme a pu donner sa mesure, il n'est plus besoin de l'encourager ; il prend naturellement sa place, il s'élève librement ou descend au niveau inférieur, où il est bon qu'il reste. Les années difficiles sont celles qui suivent le collége : c'est alors qu'une sollicitude généreuse peut recueillir les fruits les plus précieux.

L'acte de 1854 a aussi touché, mais d'une main trop timide, au monopole des colléges. Il a permis l'érection de nouveaux halls, mais en abandonnant à l'Université elle-même, réunie en convocation, l'établissement des règles qui doivent leur être imposées. C'était un retour

aux anciens usages et à des statuts presque oubliés, qui donnaient à l'Université plein pouvoir pour créer les colléges et halls. Il est bien difficile aujourd'hui de fonder de nouveaux centres d'études; dans les limites naturelles de l'Académie, les sept dizièmes au moins des terrains sont la propriété des colléges et de la ville. De tels propriétaires améliorent peu; les maisons sont vieilles, basses, incommodes; il n'y a point, en dehors des colléges, de bâtiments où l'on puisse en établir de nouveaux. Construire est difficile, car les colléges ne peuvent louer leurs terrains à long bail. Dès l'origine, le terme des baux a été restreint à quarante ans. Dans ces conditions, quel particulier voudrait essayer de lutter contre l'antique influence des colléges? Des sociétés religieuses seules, disposées à faire des sacrifices, pourraient y être poussées par l'ardeur de leur foi. Les autorités collégiales ont prudemment écarté cette perspective en exigeant que tout principal d'un nouveau hall fût maître ès arts et eût résidé antérieurement dans l'Université. Or, on demande encore aujourd'hui aux maîtres ès arts l'adhérence aux trente-neuf articles de l'Église anglicane. Les membres de l'Église établie peuvent donc seuls faire concurrence aux colléges. En fait, cette simple clause a consacré l'ancien monopole.

L'adhérence à la foi orthodoxe est également demandée à tous les fellows; tant qu'il en sera ainsi, l'Université d'Oxford demeurera essentiellement une Université anglicane; elle accepte bien les non-conformistes parmi les écoliers, mais elle leur interdit l'accès de ses grades les plus élevés; elle leur refuse les faveurs auxquelles s'attachent le plus de prix. On n'ébranlera pas facilement une autorité fondée sur la tradition, des priviléges garantis par l'expresse volonté de ceux qui ont doté les colléges. Sans doute, il y avait dans les anciennes fondations bien des choses que le temps a emportées : le présent doit respecter le passé, mais peut rarement s'asservir entièrement à tous ses arrêts. Un catholique, qui dînait à la table d'un collége, demandait un jour au principal pourquoi la prière s'y disait en latin. La prière latine, lui fut-il répondu, est dans la fondation. — La messe y était aussi, répliqua le catholique. L'acte de 1854 a été une sorte de coup d'État fait contre les clauses les plus gênantes des fondations; mais il en a laissé debout un grand nombre qui disparaîtront sans doute aussi quelque jour. En imposant aux fellows le serment aux trente-neuf articles, en interdisant par une mesure indirecte aux dissidents la faculté d'élever de nouveaux colléges en face des anciens, on a voulu écarter le danger de discordes intestines; on s'est demandé avec effroi ce que deviendrait l'Université,

si les diverses sectes y trouvaient un champ de bataille. Peut-être ces appréhensions sont-elles exagérées : l'expérience de chaque jour nous apprend que souvent l'hostilité est moins âpre, moins tracassière entre des partis très-distants qu'entre ceux qui sont voisins, et se disputent en quelque sorte le même territoire. La paix, d'ailleurs, a-t-elle jamais régné à Oxford? Sous le couvert des mêmes formules n'a-t-on pas abrité bien des dissidences? Les luttes qui pourraient éclater entre des communions diverses seraient-elles beaucoup plus ardentes que celles qu'a provoquées le romanisme de la haute Église, et que soulèvent aujourd'hui les écrivains de l'Église agrandie, du *broad church?* L'Université n'abrite-t-elle pas entre les mêmes murailles le docteur Pusey et le docteur Jewett, l'un des écrivains les plus éminents de ces *Essays and Reviews*, qui ont été lus d'un bout à l'autre de l'Angleterre? Bien des doctrines ont trouvé asile à Oxford; il n'y a pas, m'a-t-on assuré, jusqu'au positivisme d'Auguste Comte qui n'y soit représenté par une petite école très-fervente, quoique très-discrète. Et pourquoi s'en étonner? L'esprit humain peut bien accepter un jour certaines formules, mais il ne peut se condamner lui-même à y rester éternellement renfermé. L'honneur oblige assurément ceux qui ont reçu quelque chose en échange d'une promesse, à le rendre quand ils sentent qu'ils ne peuvent tenir leurs engagements; mais quel avantage y a-t-il à en rendre le poids trop insupportable, à pousser l'esprit humain vers les équivoques, les duplicités, les controverses de l'interprétation? A côté de l'enseignement traditionnel, il y a tout avantage à avoir un enseignement nouveau; puisque dissidents et anglicans se rencontrent et se mêlent forcément dans la vie publique et privée, pourquoi mettre entre eux des barrières dans les enceintes universitaires? L'urbanité, la culture intellectuelle, la distinction des manières qu'on acquiert à Oxford doivent-ils devenir l'apanage d'une communion religieuse, et les autres doivent-elles être condamnées à être privées de ces avantages? Bien loin de craindre pour l'Université les résultats qu'amènerait la suppression de ce que j'appellerais volontiers le monopole anglican, je suis convaincu qu'elle trouverait tout avantage à l'écarter : sa royauté est de celles qui se fortifient en paraissant s'affaiblir. L'émancipation des catholiques en Angleterre n'a produit aucun des effets désastreux qu'en attendaient les tories : on peut sans crainte prédire que la suppression du serment d'adhérence aux trente-neuf articles de l'Église anglicane ouvrirait un nouvel et brillant avenir à l'Université d'Oxford ; avec ses immenses ressources, ses majestueux

colléges, ses grandes traditions, avec le prestige de son passé, l'appui de tout ce qu'il y a de plus élevé dans la nation, elle menace de tomber aujourd'hui en décadence : qu'on y fasse entrer l'esprit de liberté moderne, et elle secouera bientôt la vieille poussière des âges, son enseignement sera rajeuni, la science et la critique moderne y élèveront de nouvelles chaires ou y trouveront des auditoires plus attentifs; les controverses sortiront du cercle étroit où elles se tiennent renfermées et deviendront des luttes viriles et fécondes. La main morte a touché la vieille Université : que la main de la liberté l'arrache à son repos et la conduise à de nouvelles et plus grandes destinées !

AUG. LAUGEL.

M. QUINET, MGR DUPANLOUP

ET L'ULTRAMONTANISME EN POLOGNE

Le catholicisme ou, pour mieux dire, l'ultramontanisme, a-t-il « contribué à perdre la Pologne en abattant son cœur ? » A cette affirmation de M. Quinet, dans son éloquente « prière au clergé catholique [1] » en faveur de ce peuple héroïque, aussi grand par le poids qu'il jetait autrefois dans la balance de l'Europe que par celui de ses malheurs actuels, suffit-il de répondre avec Mgr Dupanloup [2] que les papes Clément XIII et Clément XIV ont énergiquement et itérativement protesté « contre l'iniquité de la conquête et du partage ? » Il faudrait, ce semble, prendre les choses de plus loin et de plus haut, et faire sortir, si possible, d'une étude quelque peu approfondie de la Pologne aux trois derniers siècles de son histoire, la preuve que l'intolérance religieuse n'a pas été pour ce grand et noble pays la cause et l'occasion tout ensemble de sa décadence, de sa chute et de ses malheurs.

I

Vers la fin du XVIe siècle, la Pologne était parvenue à l'apogée de sa gloire et au faîte de sa courte, mais immortelle grandeur. Grande par la puissance extérieure et par son rôle prépondérant dans le monde, elle ne l'était pas moins par la profondeur et l'étendue de son développement

[1] Veytaux (Suisse), 7 mars 1863.
[2] Réponse à M. Quinet, en date du 16 mars 1863.

scientifique et par la hardiesse, encore sans exemple, des idées libérales qui, de ses mœurs, n'avaient pas tardé à passer dans ses institutions. Dès 1431, la liberté individuelle fut sauvegardée [1] par une loi en vertu de laquelle toute arrestation préventive était, sauf le cas de flagrant délit, absolument interdite. La république polonaise était et resta longtemps, jusqu'à son anarchie, le pays le plus libre de l'Europe. —. « Sachez » bien, pouvait dire en toute vérité un noble polonais au légat du pape, » en lui rappelant assez durement qu'il ne foulait plus le sol de l'Italie, » sachez bien à quel homme vous avez à faire, non pas à l'un de vos » pauvres sujets, mais au citoyen d'un royaume où le monarque lui- » même est soumis à la loi... Le roi, notre seigneur, ne peut pas faire » tout ce qui lui plaît; il doit faire ce que la loi prescrit. »

Bien longtemps avant la Réforme, l'Église nationale de Pologne n'avait pas reculé devant d'interminables luttes pour conserver son existence menacée par les empiétements des papes, qui voulaient lui imposer, avec la doctrine, jusqu'aux formules les plus minutieusement insignifiantes de leur bréviaire. Vers le milieu du xv[e] siècle, à peine les cendres de Jean Huss étaient-elles refroidies, que sa doctrine trouvait un facile accès en Pologne, où la communion sous les deux espèces et la célébration du culte en langue vulgaire séduisirent dès l'abord un grand nombre d'esprits, en dépit ou plutôt à cause même de l'opposition de certains évêques. Bien plus, un ambassadeur fut solennellement député au concile de Bâle, afin d'y plaider la cause des hérétiques. Jean Ziska, premier chef des hussites, et George Podiébrad, roi de Bohême, excommuniés par le pape, n'en virent pas moins accourir sous leurs drapeaux les légions polonaises. Les divergences religieuses avaient d'ailleurs si bien passé dans les mœurs en Pologne, que les nobles catholiques, loin de regarder les protestants comme des sectaires séparés de la seule divine et véritable Église, se considéraient eux-mêmes comme des dissidents en matière de religion : « *Inter nos*, disaient-ils en parlant de l'ensemble de leur ordre, *Inter nos dissidentes de religione* [2]. » Au plus fort de nos guerres civiles, en 1573, alors que le tocsin de la Saint-Barthélemy retentissait encore, la tolérance fut érigée en loi suprême de l'État [3]. Dès 1552, la Diète polonaise avait aboli l'Inquisition, dont l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre et la France elle-même subissaient encore le joug. Comme la France du xix[e] siècle, la Pologne d'alors embrassait dans son vaste sein les écoles, les tendances et les religions les plus diverses. Sur les frontières de l'empire turc et au cœur même de la

[1] Par la loi *Neminem captivabimus nisi jure victum*. Voyez Krasinski, *Histoire religieuse des peuples slaves*, p. 173. Paris, 1853; traduit de l'anglais.

[2] Rulhière, *Histoire de l'anarchie de Pologne*, p. 35, dans le tome I de ses œuvres complètes. Paris, 1819, in-8.

[3] Fredro, *Gestorum populi poloni sub Henrico Valesio liber unus*. Dantisci, 1670, p. 92.

Lithuanie, ses sujets musulmans avaient leurs mosquées, et les synagogues juives s'élevaient partout à côté des églises des catholiques, des grecs unis ou orthodoxes et des protestants de toute dénomination. Aussi, les exilés et les martyrs de toutes les nations et de toutes les causes affluaient-ils dans ce grand et noble pays où les Suédois expulsés pour leurs idées catholiques se rencontraient et se confondaient parfois avec les victimes des inquisitions d'Espagne, d'Autriche et surtout d'Italie.

Toutes les libertés sont sœurs et tous les progrès sont solidaires. En peu d'années, on vit les colléges et les universités se multiplier en Pologne, où la Renaissance, d'abord, et la Réforme, ensuite, trouvèrent de dignes interprètes dans des savants illustres, historiens, poëtes, mathématiciens, philosophes, dont les noms brillent au premier rang dans un siècle lui-même inondé de lumière. Il suffit de nommer Copernic pour immortaliser l'Université de Cracovie. Vraie métropole des Slaves, cette capitale de la Pologne antique posséda, dès 1474, une imprimerie, et bientôt les compta par douzaines. L'école socinienne de Racow était célèbre dans toute l'Europe ; longtemps elle attira jusqu'à mille élèves, sociniens, protestants et catholiques eux-mêmes ; son influence fut très-considérable sur le développement religieux de la fraction la plus importante, sinon la plus nombreuse, des protestants de Pologne, et les écrits de ses docteurs sont encore aujourd'hui consultés avec fruit par les théologiens [1]. L'Italie seule avait le pas sur la Pologne, à cette heure mémorable de la Renaissance où, secouant un sommeil de dix siècles, l'humanité se remit en marche et retrouva son avenir dans la recherche, le culte et la résurrection du passé. Age d'or de la littérature polonaise, le XVIe siècle fut sa vraie période classique, et la France du Nord (comme on l'a si bien nommée) eut son siècle de Louis XIV à l'époque de sa plus entière et plus absolue liberté [2].

On vient de voir à quel degré de puissance, de splendeur et de prospérité la liberté religieuse et le catholicisme national avaient élevé la Pologne. Il nous reste à montrer jusqu'à quel point l'ultramontanisme « a contribué à la perdre en abattant son cœur. »

II

Le vent souffle de nos jours aux réhabilitations de tout genre. Il en est une, pourtant, qu'on n'a pas encore tentée et qu'on n'essayera sans

[1] Voyez la collection imprimée à Amsterdam sous ce titre : *Bibliotheca fratrum polonorum, quos unitarios vocant,* 9 vol. in-folio.

[2] Voyez sur tout ce paragraphe, l'ouvrage anonyme : *Respublica, sive status Regni polonici,* etc. Lugd. Batav., 1627.

doute pas de sitôt : celle des Cosaques. Ce n'est qu'avec mépris, répugnance et dégoût que nous prononçons le nom de ces tristes débris de la barbarie d'un autre âge, et les traits de sauvage et diabolique férocité dont les journaux fourmillent à cette heure, sont peu faits pour modifier à leur endroit les impressions vulgaires. Et pourtant, un simple coup d'œil jeté sur leur histoire suffirait à montrer qu'ils sont plus malheureux encore que coupables, et que l'horreur si profonde et d'ailleurs si légitime qu'ils nous inspirent doit faire place à la pitié.

Fils d'esclaves échappés par la fuite à la servitude, les Cosaques avaient d'abord vécu dans les rochers du Dnieper ou sur les eaux de la mer Noire. Ils étaient de bonne heure entrés en rapport avec la Pologne, dont ils n'eurent qu'à se louer à l'origine, et qui sut les assouplir et les civiliser dans une certaine mesure. La grande république slave parvint à les fixer au sol dans l'Ukraine et s'en fit peu à peu la meilleure des avant-gardes contre les hordes tartares et moscovites. Au XVI[e] siècle, ils jouissaient d'une entière liberté de conscience, à ce point que leurs temples étaient construits ou réparés aux frais de l'État et avec la même diligence que les églises catholiques[1]. Aussi servaient-ils loyalement la Pologne, et contre les Musulmans infidèles, et même lorsqu'elle était menacée par leurs propres coreligionnaires, les Grecs orthodoxes. Ils firent plusieurs fois reculer le colosse russe encore dans l'enfance. Les respecter n'était donc pas seulement le devoir, mais encore l'intérêt le plus clair et le mieux entendu de la Pologne catholique. Les disciples de Loyola, qui présidèrent bientôt aux destinées de ce royaume n'en jugèrent pas ainsi. Foulant aux pieds les conseils de la plus vulgaire prudence, de celle au moins dont s'inspirait Louis XIV, lorsque, sur les frontières de son royaume où partout se dressaient des potences, il respectait les protestants d'Alsace, de peur de les rejeter dans les bras de l'Allemagne, ils voulurent forcer et les Cosaques de l'Ukraine, et les habitants des provinces orientales de la république, qui professaient la religion grecque, à renier l'Église orthodoxe pour la communion romaine, et le patriarche de Constantinople, devant lequel s'étaient prosternés leurs ancêtres, pour le pape qui leur était étranger. On les contraignit enfin de renoncer à l'une de leurs habitudes les plus chères en leur imposant le calendrier grégorien. Mais la goutte d'eau fait déborder le vase[2]; une révolte formidable éclate en Ukraine; vainqueurs en plusieurs rencontres, les Cosaques imposent la paix à leurs maîtres et des concessions leur sont promises, telles que l'entrée de l'archevêque de Kiew dans le sénat du royaume. Or, quand ce prélat voulut prendre séance, les évêques catholiques se retirèrent, et l'agitation soulevée par ces hommes d'église fit révoquer l'un après l'autre chacun des avantages concédés aux Cosaques. Ceux-ci

[1] *Chronica gestorum in Europa singularium*, a Paulo Piasecio... conscripta. Cracoviæ, 1645.
[2] Rulhière, ouvrage cité, p. 37.

luttèrent encore, mais furent écrasés et n'eurent plus dès lors d'autre ressource que de se jeter dans les bras des Moscovites. Rejetés ainsi de vive force dans la barbarie, ils y demeurèrent pour leur malheur et pour le nôtre, pour le malheur surtout et aussi le juste châtiment de cette Pologne dégénérée qui, voulant faire de ses enfants des esclaves, ne tarda pas à trouver en eux ses bourreaux.

A l'autre extrémité du royaume, le protestantisme avait aussi conquis des adhérents en grand nombre. Vers le milieu du XVIe siècle, la moitié de la Pologne s'empressait autour des prédicateurs réformés, qui célébraient le service divin dans plus de deux mille églises, jusqu'alors affectées, pour la plupart, au culte catholique. Les principales familles avaient embrassé les idées nouvelles, qui pouvaient à bon droit s'enorgueillir du patronage, des lumières et de l'adhésion persévérante et sans réserve d'un Zamoyski, d'un Gorka, d'un Radziwill, d'un Leszczynski, d'un Firley, d'un Potocki et de tant d'autres citoyens illustres pour leurs vertus, leur science, leur bravoure et leurs talents[1]. Mais, divisés en plusieurs sectes, les protestants des confessions luthérienne, calviniste, bohémienne, unitaire étaient sans cesse en lutte les uns avec les autres. Les premiers se faisaient remarquer entre tous par leurs allures tracassières et leur humeur intolérante. Habilement fomentées par les Jésuites, les haines théologiques se donnèrent libre carrière, et plusieurs ministres luthériens en vinrent bientôt à prêcher que le papisme lui-même était préférable à l'union avec les hérétiques, et qu'il valait mieux encore s'allier aux disciples de Loyola qu'aux frères de Bohême et aux protestants de la confession calviniste[2]. Ces derniers n'interrompaient un instant les trop justes plaintes que leur faisait exhaler une si scandaleuse intolérance que pour en témoigner une pareille aux adeptes d'une tendance nouvelle, celle des sociniens ou unitaires, qui venait de surgir inopinément dans leurs propres rangs[3].

Cet isolement réciproque ne pouvait manquer d'être funeste aux protestants de Pologne. La doctrine des Unitaires, fruit de la réflexion et du raisonnement, espèce de réforme dans la Réforme, ne put jamais devenir populaire; leur rationalisme chrétien resta toujours antipathique aux masses; aussi furent-ils les premiers atteints. Ils étaient encore sous le coup d'une violente persécution que leur avait attirée l'outrage, parti on ne sait d'où, fait à l'une des croix qui décoraient les carrefours de Cracovie; le gymnase et l'église, établis dans cette ville, venaient d'être démolis et l'exercice public de leur culte interdit dans toute l'étendue du royaume, lorsque des calamités plus terribles encore vinrent les assaillir. La populace ameutée se rua contre eux et les abreuva d'outrages et de vexations

[1] Voyez Lubieniecii, *Historia reformationis polonicæ*. Freistad, 1685, *passim*.

[2] Krasinski, *Geschichte des Reformation in Polen*, p. 147.

[3] Iablonski, *Historia consensus Sendomiriensis*. Berol, 1731, p. 122.

sans nombre jusqu'à les faire parfois expirer dans les plus affreuses tortures. Et, pourtant, c'étaient des hommes dont les mœurs pures, la science vaste et féconde pour l'époque, la piété humble et fervente, la douceur et la modération inaltérables en présence de cette aigreur et de cette âpreté alors universelles dans la polémique religieuse, arrachaient à leurs adversaires eux-mêmes ce remarquable témoignage : que « leur » seul défaut, c'était de défendre une aussi mauvaise cause [1]. » Quelques années plus tard, en 1658, les Jésuites parvinrent à faire décréter, par Jean Casimir, l'expulsion en masse des unitaires, auxquels il fut accordé, pour se défaire de leurs biens, un délai de trois ans, bientôt raccourci au delà de toute mesure et au mépris des droits les plus élémentaires de l'honneur [2], de la justice et de l'humanité. Aussi ces infortunés furent-ils contraints de céder leur patrimoine à vil prix, et quelques-uns même réduits à se contenter d'une simple promesse de payement [3]. Des milliers de citoyens n'en préférèrent pas moins la ruine à l'apostasie et se réfugièrent, les uns en Prusse, en Amérique et en Hongrie, les autres sur les bords du Rhin, en Angleterre et en Hollande, où devaient bientôt venir les rejoindre leurs frères de France, arrachés, eux aussi, à leurs foyers par la révocation des édits de tolérance et de liberté religieuse. Nous n'avons pas à raconter ici les misères de l'exil et les indicibles tortures de cette première émigration polonaise, qui devait hélas! être suivie de tant d'autres. Disons seulement qu'une troupe de ces malheureux était presque parvenue à gagner la frontière de Hongrie, lorsqu'ils furent atteints par des soldats envoyés à leur poursuite, dépouillés de leurs provisions de route et de l'argent qu'ils avaient à grand' peine arraché au pillage de leurs demeures, et laissés, au cœur de l'hiver, sur le sommet des monts Carpathes, dans un état complet de nudité [4].

Les rangs des protestants étaient dès lors entièrement rompus [5] ; leurs divisions n'avaient été rien moins qu'un suicide. Ils avaient si bien cessé d'être une puissance, qu'ils ne purent empêcher l'adoption d'aucune des mesures de rigueur par lesquelles l'ultramontanisme parvint en très-peu de temps à les exterminer. D'abord on démolit leurs temples,

[1] L'archevêque anglais Tillotson, cité par Krasinski, *Histoire religieuse*, etc., p. 328.

[2] La formule du serment prêté par Jean Casimir lors de son couronnement renfermait, entre autres engagements, celui de protéger les dissidents, et de s'opposer, par tous les moyens en son pouvoir, à ce qu'ils fussent persécutés, ou simplement inquiétés pour cause de religion. Le roi libérait en outre ses sujets de leur serment de fidélité pour le cas où lui-même se laisserait entraîner à violer le sien et s'engageait formellement à ne jamais entreprendre ni accueillir aucune démarche dans le but de se faire délier de ce serment. (Voyez Fock, *Der Socinianismus, Erste Abtheil*, p. 230. Kiel, 1847.) L'édit qui expulsait les sociniens de la Pologne n'était donc rien moins qu'un parjure.

[3] *Anonymi epistola*, dans la *Bibliotheca antitrinitariorum* de Sand, p. 254.

[4] *Ibid.*, p. 255.

[5] Krasinski, *Histoire religieuse*, etc., pp. 289 et suiv.

on ferma leurs écoles, on fomenta les émeutes, on excita la populace à se ruer sur leurs demeures et même sur les cimetières, à déterrer et à jeter au vent les cendres des protestants les plus intègres, dont plusieurs avaient sacrifié leur vie pour défendre la patrie en danger. Bientôt, on en vint aux supplices ; impuissante à convertir les âmes, l'éloquence des prêtres rechercha l'appui du bourreau. Jean Tyscovicius, accusé de blasphème, uniquement pour avoir, devant un tribunal, refusé de jurer par la Trinité, car, disait-il, sa conscience lui défendait d'invoquer d'autres dieux que le Dieu unique, le Père tout-puissant, fut d'abord mis en prison, puis condamné à mort. La sentence prononcée contre lui vaut la peine qu'on la transcrive, pour l'éternelle flétrissure du fanatisme et de l'intolérance dogmatique : « Parce qu'il a blasphémé, on lui » coupera la langue ; parce qu'il a jeté à bas le crucifix, il aura la main » et le pied coupés ; enfin il sera brûlé comme hérétique. » Cette horrible sentence était à peine rendue, que des moines et des Jésuites l'entourèrent, promettant de lui faire obtenir sa grâce, et de plus, la restitution de ses biens, s'il changeait de religion ; mais, plus il voyait s'approcher le terme de ses jours, plus il résistait avec courage ; sa constance ne se démentit pas à la vue du supplice, qu'il subit, le 16 novembre 1611, avec une résignation parfaite et une inébranlable énergie [1].

Hâtons-nous de fuir ces scènes désolantes. Aussi bien, les faits parlent ici d'eux-mêmes, et ceux, en petit nombre, qu'on vient de lire, suffisent à montrer pourquoi la décadence commence à se produire et bientôt se prononce dans des proportions effrayantes. Ces dragonnades polonaises portèrent les mêmes fruits que celles de Louis XIV en France, fruits amers et empoisonnés ; car ce n'est jamais en vain qu'un peuple se mutile en se faisant le bourreau de ses meilleurs citoyens, comme ce Sigismond III, dont on ne sait vraiment s'il faut détester le crime ou plaindre la folie, et que les Jésuites, ses maîtres, avaient dressé à proférer en public des exclamations dans le genre de la suivante : « Périsse » la république, périssent les Polonais jusqu'au dernier plutôt que si la » foi et la sainte gloire de Dieu devaient éprouver le moindre dom- » mage [2]. » L'influence des Jésuites fut mortelle à la Pologne et tarit l'une après l'autre toutes les sources vives de son énergie, de sa splendeur et de sa liberté. En littérature et dans la science, le dix-septième siècle et la première moitié du dix-huitième furent à peu près stériles ; peu ou point de livres sérieux et vraiment durables. On rechercha surtout la forme ; le libre essor de la pensée effrayait les hommes d'Église auxquels fut peu à peu confiée l'éducation de toute la jeunesse ; l'érudi-

[1] *Brevis relatio de Johannis Tyscovicii martyrio*, dans les œuvres diverses recueillies par Sand, à la suite de sa *Bibliothèque des antitrinitaires*.

[2] Pamietniki Radziwilla II, 15, cité par M. Krasicki, *De societatis Jesu in Polonia primordiis*, p. 187, Berol, 1860.

tion prit la place de la science, et une lourde et stérile dialectique, celle de la philosophie. Les Jésuites proposaient le plus souvent à leurs élèves, c'est-à-dire aux seuls hommes qui reçussent alors une éducation *libérale* en Pologne, des questions d'une aussi incroyable ineptie que celle-ci : « Le serpent qui perdit Ève était-il revêtu d'un corps, ou n'en avait-il » que l'apparence[1] ? » Les dissertations et les panégyriques se multiplièrent, la grande éloquence disparut dans une rhétorique pompeuse, le goût des fortes études se perdit de plus en plus, et bientôt, quatre imprimeries survivaient seules aux cent trente que la Pologne avait possédées au temps de sa grandeur et de sa liberté.

Les Jésuites, d'abord introduits en Pologne au nom de la liberté religieuse et de la défense légitime des intérêts catholiques, avaient su peu à peu s'étendre et tout envahir autour d'eux ; tout, même l'avenir, car ils dominaient la jeunesse par les écoles aussi bien que les femmes par le confessionnal et le peuple entier par ses monarques. La liberté, comme toujours, n'était pour eux qu'un prétexte ; ils ne la réclamaient que pour en priver les autres... Mieux avisée, plus forte et surtout mieux servie par son temps que la Pologne d'alors, la France de nos jours n'en a pas moins appris à ses dépens ce que recélaient d'aspirations autoritaires et la revendication par l'ultramontanisme de la liberté d'enseignement, et ses protestations infatigables contre le monopole de l'Université.

Une réaction si durable, si aveugle et si acharnée contre tout ce qui avait fait la gloire, la grandeur et la prospérité de la Pologne, n'était rien moins qu'un suicide. L'unité de la foi fut conquise peut-être, mais au prix de celle de la république, dont les forces vives tarissaient d'heure en heure par l'effet des dissensions intestines ; tandis que la frontière la plus menacée, celle de l'Est, était démantelée par la défection doublement fatale des Cosaques et cruellement ravagée par les Tartares. En revanche, elle possédait deux mille quarante-sept colléges de Jésuites et quarante mille moines ou prêtres, pendant que les soldats manquaient aux armées[2] et que les mœurs guerrières et les libres allures d'autrefois cédaient la place à des habitudes et à des préoccupations renouvelées des Grecs du Bas-Empire. Au lieu d'attirer, comme autrefois, la Pologne repousse et ne rend que trop à l'Europe cette émigration qui l'avait faite pourtant si forte, si grande et si heureuse. Elle n'est plus le refuge, mais le sépulcre des libres esprits et des grands cœurs. Aussi, comme l'Espagne après l'expulsion des Maures, ne fit-elle que décroître et défaillir de règne en règne jusqu'au jour où le premier partage vint sonner l'heure de son agonie. Dès la première moitié du XVIIIe siècle,

[1] KRASICKI, *De societatis Jesu*, etc., p. 192.
[2] KRASICKI, ouvrage cité, p. 109.

la Pologne était morte; elle étouffait faute d'air libre et se survivait pour ainsi dire à elle-même; l'ultramontanisme l'avait en quelque sorte enterrée vive sous l'écrasante uniformité de son joug.

Enfin, le dernier coup fut porté vers la fin du dernier siècle, lorsque surgirent et la confédération de Thorn, formée par les protestants, et celle des Sloutzk, par les grecs orthodoxes. La Russie, après avoir eu longtemps dans les réclamations des dissidents une occasion d'intervenir par voie diplomatique, finit par les entraîner à prendre les armes, afin de pouvoir envahir la Pologne sous prétexte de les soutenir et de protéger des opprimés. Mais tout en flétrissant avec énergie ceux d'entre les dissidents polonais qui travaillaient ainsi de gaieté de cœur à déchirer leur patrie, il nous sera permis de faire peser la presque entière responsabilité de ces extrémités si terribles sur ces hommes d'Église qui n'avaient pas craint d'aliéner, d'exaspérer et de pousser à bout la moitié de la Pologne en la faisant écraser par l'autre.

Comme un mourant se débat dans les convulsions suprêmes, la Pologne se redressa longtemps sur les champs de bataille. Lasse enfin, épuisée de fatigue, une fois de plus écrasée à Maciéowicé et perdant tout son sang par d'innombrables blessures, elle semble exhaler son dernier souffle dans le désespoir du plus grand, du plus noble et du plus généreux de ses héros. Mais le « finis Poloniæ » de Kosciusko n'est vrai que de la Pologne moderne qui, chose bizarre, a eu son moyen âge au XVIII[e] siècle. A sa place, une autre a vu le jour, et chacun la contemple et l'admire à cette heure, grandissant à l'école du malheur, se relevant à chaque chute, sans cesse renaissant de ses cendres, impérissable comme la foi qui l'anime et la vivifie jusqu'à lui faire transporter des montagnes, des montagnes d'oppresseurs sous lesquelles le despotisme moscovite a vainement espéré l'écraser. Ah! ce n'est pas d'elle, ce n'est pas de la Pologne renaissante qu'il serait vrai de dire qu'elle n'a rien appris ni rien oublié. Elle a oublié cette âpreté sectaire, cette scandaleuse étroitesse, ce fanatisme insensé qui, un jour, exaspéraient et perdaient la Livonie en lui imposant un collége de Jésuites à Riga; un autre jour frappaient au cœur même du royaume en lui enlevant par milliers ses citoyens les plus instruits, les plus industrieux et les plus libres, par l'expulsion des protestants; un autre jour enfin et surtout, plaçaient dans la bouche de Grégoire XVI cette trop célèbre encyclique de juillet 1832, qui frappa si durement dans la Pologne une manifestation de l'Europe libérale, la flétrit des plus dures invectives et lui « interdit même l'avenir[1], » en lui enjoignant de se soumettre à la « légitimité moscovite. » Elle a appris ou plutôt elle s'est senti remonter au cœur cette générosité, cette largeur d'esprit, ce respect de soi-même et des autres que la première elle avait

[1] Expressions de M. Quinet, dans sa *Réplique à Mgr Dupanloup*, 28 mars 1863.

offerts en exemple à l'Europe. Le catholicisme, qui sera longtemps encore, croyons-nous, la religion de la Pologne, a pu d'autant mieux y revenir à ses antiques traditions de tolérance, de libéralisme et de charité chrétienne qu'elles ne s'étaient jamais entièrement perdues dans son sein. De tout temps, en effet, et même dans ses plus mauvais jours d'obscurantisme et de réaction persécutrice, la Pologne a compté dans les rangs de sa noblesse et même de son clergé, des hommes qui, sans rien céder de leurs croyances les plus chères, savaient estimer et respecter celles des autres, vrais Polonais de cœur et d'âme, comme ce roi Sigismond Ier qui, pressé par le théologien catholique Jean Eck, d'imiter l'exemple de Henri VIII d'Angleterre, alors ardent persécuteur des hérétiques, lui fit cette réponse mémorable : « Que le roi Henri fasse ce que » bon lui semble ; pour moi, je demeurerai le roi des brebis et des » boucs [1]. » Il suffira de rappeler les noms de Krasinski, évêque de Cracovie, qui, en 1573, contribua puissamment à faire adopter une loi consacrant, dans les termes les plus explicites, l'égalité absolue de toutes les communions religieuses ; et du cardinal Lipski, aussi évêque de Cracovie, qui non-seulement respectait les protestants, mais encore intercéda fréquemment pour eux auprès des juges et du roi lui-même [2].

On le voit : le catholicisme seul est national en Pologne; l'ultramontanisme n'y a été, comme partout ailleurs, qu'une importation étrangère. Dès lors le mal n'était plus sans remède, et l'œuvre antinationale des Jean Casimir et des Sigismond III devait finir par s'écrouler au milieu des orages qu'ils avaient si follement déchaînés sur leur patrie. Comme déjà le cœur de l'Italie, et bientôt celui de l'Espagne, le cœur de la Pologne se réveille, se relève et bat pour jamais à l'unisson des anciens jours. Désormais, plus de divisions, de désaccords et de haines confessionnelles. N'a-t-on pas vu récemment l'administrateur du diocèse, le pasteur du consistoire évangélique, le grand rabbin, les deux vice-rabbins et le président du consistoire israélite de Varsovie, tous réunis dans une même pensée, dans un même amour de la patrie commune, recevoir ensemble le baptême du martyre dans les cachots de la citadelle [3]? Une alliance polonaise de toutes les croyances religieuses vient de se constituer en Belgique [4]. Tous les gouvernements nationaux de la Pologne insurgée ont reconnu et sanctionné l'émancipation complète de toutes les croyances et l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi. De mieux en mieux, les chrétiens de Pologne comprennent que, s'ils

[1] KRASINSKI, *Histoire religieuse*, etc., p. 172.
[2] *Ibid.*, p. 271 et 308.
[3] Voyez une correspondance de Varsovie, insérée dans le *Journal des Débats* du 10 décembre 1861.
[4] Voir le premier numéro du *Polsk*, journal récemment fondé à Bruxelles.

ont tout perdu : gloire, paix, liberté, richesse, grandeur et même existence nationale, c'est pour avoir méconnu la profonde et prophétique parole de leur commun maître : « Tout royaume divisé contre lui-même » ne saurait subsister [1]. » La liberté de conscience est donc aujourd'hui pleinement naturalisée en Pologne, grâce à un revirement général des esprits qui n'est assurément ni la moins féconde ni la moins durable de ces transformations si remarquables, que la grande nation slave a su accomplir sur elle-même, à la rude école de l'adversité, de l'exil et de la tyrannie.

ALFRED DUBOIS.

[1] *Matth.*, XII, 25.

LE CLERGÉ RUSSE[1]

Un des plus sérieux obstacles à la rénovation de l'empire russe, telle qu'elle a été inaugurée dans ces derniers temps, est l'état du clergé grec. Ignorants et opprimés autant que les serfs eux-mêmes, comment les prêtres pourraient-ils tendre aux nouveaux affranchis une main secourable pour les retirer de leur abjection et de leur sauvagerie? Qu'on en juge par les renseignements suivants qui nous dépeignent le clergé russe tel qu'il est aujourd'hui, et non pas tel qu'il devrait être.

La conquête de Constantinople par les Turcs brisa tous les liens qui unissaient l'église russe à sa métropole. Une nuit intellectuelle régnait à Moscou, siége du nouveau patriarcat; depuis un temps immémorial, les ténèbres les plus épaisses s'y étaient appesanties. Dans toute la Russie, il n'existait pas alors une seule école; l'imprimerie ne fut introduite en ce pays qu'au XVIe siècle; les livres saints, les écrits des Pères de l'Église furent falsifiés par l'ignorance ou par la mauvaise foi des copistes; de nouvelles doctrines s'infiltrèrent dans les populations, elles pénétrèrent les esprits. Les tsars Wassil IV et Iwan IV convoquèrent des conciles auxquels ils appelèrent des théologiens de Constantinople et du mont Athos. En vain ces docteurs étrangers déclarèrent-ils plusieurs doctrines erronées et hérétiques au premier chef; les nouveaux dogmes étaient déjà devenus articles de foi, et leur condamnation ne servit qu'à rendre la confusion plus complète. Entre les deux Églises chrétiennes d'Orient et d'Occident, existe une différence essentielle. Celle-ci s'étant laissée influencer par la science, une théologie catholique avait pu se formuler sous l'inspiration d'une certaine logique et d'une certaine philosophie. Mais sa rivale, ayant évité tout contact scientifique, peu à peu s'immobilisa dans un système de pratiques et de cérémonies que la grande masse des fidèles ne s'est jamais souciée de comprendre. Et quand l'Église d'Orient se fractionna à son tour, ce furent de simples variantes qui s'étaient glissées dans les professions de foi, ce furent des modifications du rituel fort peu considérables, e même en apparence, absolument insignifiantes, qui excitèrent de terribles haines et produisirent un irréparable schisme. Les formules et les pratiques controversées reçurent une consécration officielle et une diffusion plus étendue par l'im-

[1] Traduit de la *Gazette de Cologne* des 11 et 12 novembre 1862.

pression du texte d'anciens missels qu'ordonna Iwan IV; opération qui dura quatre-vingt-dix années.

Au commencement du XVIIe siècle, les neuf doctrines principales sur lesquelles la foi des Grecs différait de celle des Russes se trouvaient être les suivantes :

1° La confession grecque réclamait en l'honneur de la très-sainte Trinité un triple Halléluïah. — D'après la doctrine russe, Halléluïah devait être répété deux fois seulement. Car la mère de Dieu était apparue en songe à saint Euphrosinos, et lui avait ordonné une double exclamation en l'honneur de la double nature de Christ, qui, comme chacun sait, était à la fois divine et humaine.

2° Les Grecs exécutaient le signe de la croix avec les trois premiers doigts de la main, toujours en l'honneur de la Trinité sacrée.—Les Russes, au contraire, n'élevaient en l'air que l'index et le médius, en couchant le pouce et les deux autres doigts sur la paume de la main. Car ils considéraient le pouce, l'annulaire et l'auriculaire comme un symbole de la Trinité, tandis que le médius leur représentait la nature divine, et l'index à moitié infléchi, la nature humaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

3° Les Grecs faisaient leurs processions autour des églises, en sens contraire à la direction apparente du soleil. — Les Russes suivaient la direction apparente du soleil.

4° Il était interdit aux Russes de se raser. En 1551, au concile des Cent Chapitres (*Stoglaw*), il avait été en effet ordonné en termes précis : « Que les ciseaux n'approchent pas de votre tête ; car si vous enfreignez cette loi, vous serez haïs de Dieu, qui vous a créés à son image. »

5° Dans la confession de foi grecque, il est dit : « Dont le règne est éternel. » —Dans le missel russe, on lit : « Dont le règne sera éternel. »

6° Les Grecs exposent sur l'autel un pain sans levain, rien qu'un seul. — Les Russes ont élevé peu à peu à sept le nombre des pains azymes. C'est ce qu'ils appellent l'*Heptoprosphorie*.

7° Les Grecs écrivent le nom de Jésus *Iissos*, ou bien *Issos*. — Les Russes n'admettent que la dernière de ces orthographes.

8° Les Grecs disent dans leurs prières : « Jésus-Christ, notre Dieu. » — Les Russes s'expriment différemment et disent : « Jésus, fils de Dieu. » C'est la forme consacrée par leur missel.

9° Les Russes n'admettent que la croix à huit pointes, et considèrent la croix à quatre ou six pointes, comme latine, et partant hérétique.

En 1652, Nicon, le fils d'un paysan, un homme d'intelligence et de grande énergie, fut élevé au patriarcat de Moscou. Il s'efforça de répandre quelque instruction autour de lui et d'arrêter l'immoralité croissante de son clergé. Des ecclésiastiques grecs l'ayant éclairé sur les erreurs qui, à leur dire, s'étaient glissées dans l'Église russe, le patriarche persuada le tsar Alexei de convoquer un concile, qui se réunit effectivement à Moscou, en 1654, et fut présidé par le prélat, conjointement avec l'empereur. Dans cette assemblée, les fausses doctrines furent

condamnées, l'anathème et l'excommunication furent prononcés contre tout homme qui sciemment et de propos délibéré, exécuterait le signe de la croix avec les deux doigts de la main seulement. En cette occasion, Nicon traita avec dureté ses adversaires, dont la haine s'exaspéra jusqu'au fanatisme le plus sauvage, et l'Église gréco-russe se déchira définitivement en deux partis hostiles.

En 1666, Alexei convoqua un nouveau concile à Moscou. A l'unanimité des membres présents, le synode se déclara pour Nicon, et décréta de cruels châtiments contre les schismatiques ou *Raskolniki*. Un troisième concile, celui de 1667, se montra plus sévère encore à l'égard des dissidents, ou Vieux Croyants (*Starowertzi*), comme ils s'appelaient eux-mêmes. Le protocole final du 15 mai conclut ainsi : « Par l'autorité absolue que nous a conférée le Saint-Esprit, nous excommunions tout contredisant. S'il est prêtre, nous l'exilons de la grâce et de la prêtrise, et nous le livrons à la malédiction éternelle. Si le contredisant est un laïque, nous le repoussons loin de nous, nous le séparons de Dieu le Père, de Dieu le Fils et de Dieu le Saint-Esprit, et nous le livrons à la condamnation éternelle, etc. »

Depuis ce jour mémorable, aucun nouveau concile ne s'est occupé de redresser les erreurs, ni de juger des controverses. Toute l'activité de l'Église s'est depuis employée à combattre et à étouffer le schisme qu'elle avait si solennellement condamné, et qui fut transformé en crime d'État. A la suite de deux terribles émeutes, les Raskolniks reçurent le baptême de sang et la couronne du martyre. En 1675, après neuf ans de siége, les orthodoxes s'emparèrent par trahison du couvent de Ssolonetz, situé dans une île de la Mer Blanche. Quatre cents moines ou adhérents de l'ancienne doctrine périrent alors dans d'affreux supplices. Une nouvelle révolte des sectaires éclata en 1682 à Moscou ; elle mit l'État, l'Église et la dynastie régnante à deux doigts de leur perte ; mais elle fut encore étouffée avec un luxe de cruautés inouïes. Depuis ces événements tragiques, les Raskolniks perdirent tout crédit et toute influence dans les régions gouvernementales ; ils disparurent même des classes privilégiées de la société, mais leur croyance n'en pénétra que plus profondément dans le cœur d'un peuple ignorant et passionnément attaché à ses traditions religieuses. Dans toute l'étendue de la vaste Russie se répandirent les communautés dissidentes, mais la persécution les empêchant de conserver entre elles de relations suivies, elles se développèrent très-diversement.

Macaire, évêque de Tambow, nous raconte l'histoire du schisme russe, depuis le XVIIe jusqu'au XVIIIe siècle. Il ressort de son récit, que les communautés schismatiques se divisent en deux groupes principaux, les unes ayant conservé une certaine hiérarchie, tandis que les autres ne reconnaissent pas de prêtres. Les premières, qui ont eu des évêques à leur tête, déclarent que l'Église officielle, prétendûment orthodoxe, est parfaitement hérétique ; mais ils ne la condamnent pas absolument et sans rémission ; ils ont même conservé une prière en faveur du Tzar, le protecteur de la Mère Église. Mais les sectes sans popes, dont le fanatisme dépasse toute imagination, rejettent toute connexion avec l'Église d'État, la déclarant fille de Satan et maudite avec lui. Elles refusent de prier pour l'Empereur et pour n'importe quel potentat de la terre. Elles ne reçoivent de néophytes qu'en

leur faisant subir au préalable un second baptême. Parmi ces sectaires règne une espèce de communisme pour lequel le peuple russe a un penchant incontestable, (à preuve que de trois en trois ans, toutes les terres d'un village sont allotées aux paysans par le sort et selon l'importance des familles). De plus, les Raskolniks ne considèrent pas le mariage comme un sacrement, et ils donnent à la polygamie le nom mystique de « sacro-chrétien amour fraternel. » Autre trait caractéristique : leur religion favorise le suicide. Chez eux, le « baptême de feu » efface tous les péchés et abrége le chemin du ciel; en conséquence, l'auto-crémation est révérée à l'égal du martyre. D'après les journaux russes, l'on a eu encore en 1851 cinq exemples d'auto-da-fé volontaire dans la secte des *Philizzones*. On dit que lors de la terrible persécution du dernier siècle, des centaines et même des milliers d'individus périssaient chaque année dans les flammes. On raconte même que tous les habitants d'un certain village, situé sur les bords de la Mer Blanche, auraient construit un immense bûcher sur lequel ils se seraient brûlés vifs d'un commun accord.

Le clergé grec se divise, comme celui des catholiques, en deux branches principales : les moines et les prêtres. Dans les deux confessions d'Orient et d'Occident, les moines, il faut le dire, jouissent d'une intelligence et d'une instruction à peu près équivalentes. Quant aux prêtres russes, ils appartiennent pour la plupart à la paysannerie, et forment une corporation à peu près fermée, une vraie caste dans le sens indou. Les fils de pope continuent le métier de leur père, et jusqu'à leur entrée en fonctions, ils s'exercent dans les pratiques, ou pour mieux dire, dans la mécanique de leur culte, soit dans la maison paternelle, soit dans de misérables séminaires, que jamais un rayon de libre science n'est venu visiter. Les popes se marient, mais une fois seulement; ils n'épousent que des paysannes. S'ils n'ont pas d'enfants, ils adoptent quelque jeune campagnard de leur parenté. Leur revenu est trop mesquin pour qu'ils puissent mener une vie plus luxueuse que celle des rustres, leurs voisins; ils sont même souvent obligés, pour se procurer le strict nécessaire, de commettre des actes répréhensibles, ou du moins fort peu délicats. Parmi les fils de pope, ceux-là qui ont reçu une éducation quelconque dans les séminaires sont installés dans les paroisses urbaines. Quant au clergé des campagnes, il n'est composé que de paysans issus de paysans; dans les maisons riches ou nobiliaires, ces oints du Seigneur prennent place dans la haute domesticité, parmi les laquais, les cuisiniers et les valets de chambre. Naguère encore, le prêtre auquel on avait quelque méfait à reprocher était saisi et, sans grande cérémonie, dépouillé de ses vêtements sacerdotaux, puis couché sur un matelas et fouetté d'importance. L'on dit qu'on en use actuellement de même dans quelques gouvernements éloignés de la capitale.

Lorsque le tzar Nicolas contraignit par des violences de toute espèce, une partie de la population livonienne à déserter le protestantisme pour entrer dans l'orthodoxie grecque, on manqua bientôt de popes pour les « Églises ambulantes, » ainsi qu'elles étaient appelées. On ramassa donc, çà et là, des gens sans aveu, même des vagabonds, des habitués de prisons. Ces nouveaux apôtres furent dûment habillés et préparés tant bien que mal à leur nouveau métier; puis la police les

institua prêtres, ce qui ne laissa pas de scandaliser les nouveaux convertis, habitués jusque-là à recevoir pour ministres des jeunes gens sortant de l'Université.

Sous le présent règne, on a fait, dans les séminaires, quelques tentatives de réforme; mais on se plaint aujourd'hui de ne pouvoir mener l'œuvre d'amélioration à bonne fin. Il ne faut pas demander au clergé, composé comme il l'est, d'exercer une grande influence sur les populations des campagnes, il ne faut pas non plus exiger de lui qu'il fonde des écoles ou qu'il s'y intéresse. Quoi qu'il en soit, le paysan tient à sa religion telle quelle, il est sympathique au pope, et dans les églises, où jamais sermon, ni paroles d'enseignement ne sont prononcées, accourent chaque dimanche une foule de personnes appartenant à toutes les classes de la société. Dans chaque maison de paysan, il existe un coin où se trouve l'image d'un saint, c'est le patron de la famille, auquel on rend un culte que, dans nos pays protestants, on qualifierait d'idolâtrie. Après avoir péché, il faut se réconcilier avec le saint; quelquefois on prend ses précautions, et avant de commettre un acte répréhensible, on prend soin de couvrir la figure de l'ange gardien avec un voile aussi épais que possible.

Dans les cloîtres, il n'est pas impossible de rencontrer quelque moine issu d'une famille distinguée, ou ayant reçu une éducation même supérieure. Il n'est donc pas étonnant que les hauts dignitaires de l'Église, évêques, abbés, etc., soient recrutés exclusivement dans les monastères, tandis que le « *clergé blanc* » ou clergé des campagnes, reste complétement en dehors de tous les honneurs. En conséquence, la prélature, qui exerce peut-être une certaine influence sur la noblesse et sur la population urbaine, reste parfaitement étrangère au petit peuple, dont elle est séparée par une éducation monastique, et par un milieu différent d'existence; car, ne faisant jamais élection de domicile que dans les cloîtres ou dans les villes, le haut clergé n'entre jamais en contact avec la masse même de la nation.

Après tout ce qui vient d'être dit, nul ne s'étonnera de l'esprit de superstition qui pénètre la société moscovite. Nous n'en voulons pour exemple que ce fait, emprunté aux journaux russes :

Dans le gouvernement de Smolensk, a vécu pendant longtemps un ermite, un faiseur de prodiges, un certain Iwan Iakowlowitch, vers lequel accouraient en pèlerinage des multitudes de fidèles, se pressant autour de lui pour recueillir les prophéties qu'il émettait dans des accès de folie furieuse. Le gouvernement le laissa faire pendant plusieurs années; mais ensuite, il jugea à propos de le transporter dans un établissement d'aliénés où, sans doute, il se trouve encore. Même dans ce séjour, Iwan est resté l'objet d'un culte enthousiaste, et son biographe n'hésite pas à qualifier ce maniaque d'*idole des dames*. Ces belles personnes qu'on voit aux bains d'Allemagne l'emporter sur leurs rivales germaniques et même sur les Parisiennes les plus authentiques par la lourdeur de leurs étoffes de soie, la largeur de leurs crinolines et la longueur de leur frôlantes queues traînant derrière elles, on les voit descendre de leurs élégants coupés, et, accompagnées de leurs fils ou de leurs maris, acheter à prix d'or les éjaculations du pauvre insensé!

LE ROMAN DE CÉLESTIN

L'orgueil se dédommage toujours et ne perd rien, lors même qu'il renonce à la vanité.

Le même orgueil qui nous fait blâmer les défauts dont nous nous croyons exempts, nous porte à mépriser les bonnes qualités que nous n'avons pas.

(La Rochefoucauld).

I

Il était laid! c'est un malheur fréquent en Europe depuis l'invasion des Barbares. Toutefois, ce qu'on est convenu d'appeler la physionomie, prête à quelques-uns d'entre nous une sorte d'attrait saisissant qui n'est pas la beauté, mais qui en possède tout le charme, avec plus de mouvement et moins de froideur. Or Célestin avait une de ces laideurs cruelles qui ne déforment pas seulement les lignes du visage. Ses traits n'étaient pas seulement irréguliers et lourds; ils étaient surtout impuissants à servir d'expression à la pensée. Ils s'élevaient comme une muraille massive entre les conceptions de l'esprit et le monde extérieur, dissimulant ou ridiculisant par leur insuffisance les sentiments qu'ils auraient dû reproduire. L'œil, extrêmement petit, était noir, et la myopie éteignait les flammes du regard. Le nez, court et gros, se terminait par des narines ouvertes que nulle émotion ne pouvait arracher à leur pesante immobilité. Les lèvres rouges et charnues ne se prêtaient qu'à un seul sourire, assez doux, un peu naïf, très-indécis. Des mains énormes, où saillaient des veines gonflées par un sang épais, répondaient au visage bouffi et trop coloré. Des épaules larges et voûtées écrasaient la poitrine sans ampleur. Les cheveux semblaient annoncer une certaine distinction; fins, soyeux et bouclés, ils

encadraient bien le front, et ce détail heureux contribuait encore à faire ressortir l'ensemble défectueux du personnage. Les mouvements du corps en général étaient maladroits, et n'échappaient à leur gaucherie habituelle que par une sorte de brutalité, qui leur ôtait l'indécision sans leur rendre le naturel. Malgré cela, une taille élevée et des membres vigoureux donnaient à Célestin, au premier abord, un aspect de force et de santé. Il rappelait assez exactement ces ébauches en terre où les sculpteurs pétrissent à la hâte l'idée entrevue dans leur imagination. Les proportions et le mouvement se distinguent déjà : on comprend ce que l'artiste a rêvé, et l'on se dit : l'exécution fera de cette ébauche une statue. Certes, il y avait un homme en germe chez Célestin, mais la nature, par un de ses caprices inexplicables, n'avait pas terminé son œuvre. Elle avait oublié de lui donner ce dernier coup de ciseau, qui seul fait sortir la vie d'un bloc informe. Ces créations inachevées sont un malheur, car l'être incomplet reste toujours en quête de ce qui lui manque. L'imperfection produit l'impuissance, l'impuissance amène la lutte; mais cette lutte, sans résultat et sans but bien défini, produit une souffrance morne et continue que rien n'adoucit.

Gestes, attitude, démarche, regard, tout chez Célestin révélait cette lassitude profonde, cette souffrance intime. S'il marchait, c'était le front penché, les paupières abaissées; s'il s'asseyait, il croisait ses jambes l'une sur l'autre et ramenait ses bras contre sa poitrine en unissant les deux mains ensemble. Il se resserrait sur lui-même et se balançait alternativement en avant et en arrière. On eût dit qu'il voulait se cacher, et qu'en même temps une sorte de fièvre intérieure l'agitait et lui interdisait le repos. Parlait-il, une vive rougeur empourprait son visage; lui adressait-on la parole, son œil noir lançait un regard défiant et parfois chargé de haine, tandis que sa bouche se contractait pour un sourire timide et forcé. Son rire, quand il riait, ne résonnait pas joyeux sur ses lèvres, mais il secouait le corps entier, comme eût pu faire une convulsion.

Cet homme, on le sentait, n'aimait rien du monde extérieur, ou plutôt redoutait la vie sous toutes ses formes, dans toutes ses manifestations. Cette sympathie qui unit les êtres, qui nous met en relation avec la nature, par le plaisir qu'elle nous donne et l'amour qu'elle nous inspire, ne se développa jamais chez Célestin. Fermé comme une prison, il vivait en lui-même. La myopie de sa vue n'était que l'indice matériel du voile épais qui entourait son âme et la maintenait dans une sorte de pénombre assez semblable à celle dont les cachots sont remplis.

Le corps peut être un palais où l'esprit règne, comme il peut être l'obscure et solitaire cellule où gémit un prisonnier.

Tout enfant, Célestin se distingua des autres enfants de son âge par sa taciturnité. Il prenait rarement part aux jeux bruyants de ses camarades ; sombre et pensif, il aimait la solitude, il cherchait les lieux écartés, passant des heures entières dans une immobilité complète, le front pressé entre ses mains, ou se livrant avec une ardeur fébrile à la lecture de quelque livre défendu et traitant de questions philosophiques hors de la portée de sa jeune intelligence. Il y a deux manières de se retirer de la foule et du bruit : l'une est féconde, l'autre indique une maladie de l'esprit. S'éloigner du théâtre de l'agitation en y laissant son regard fixé, ce n'est pas quitter le monde et déserter la lutte, c'est choisir la place d'où l'on pourra le mieux observer le champ de bataille et les combattants ; c'est devenir le spectateur ému du drame qui s'y joue et se préparer à y puiser un grand enseignement : se mettre à l'écart en fermant ses yeux à la lumière, abandonner la lice en lui tournant le dos, c'est un symptôme de faiblesse ou d'égoïsme.

Quand nous écoutons les autres, notre silence est une force : Célestin n'écoutait que sa propre pensée. Du reste, rien en lui n'attirait la bienveillance et l'expansion. Il paraissait ridicule. On ne le fuyait pas, on le recherchait encore moins, on le persiflait; les compagnons de Célestin ne voyaient de cette nature incomplète que la gaucherie et la timidité, qu'augmentaient encore leurs rires indiscrets, leurs plaisanteries cruelles. Célestin s'accoutuma à l'isolement et s'enveloppa dans sa personnalité, bien décidé à éviter autant qu'il dépendrait de lui tout contact avec les hommes. Ainsi confiné en lui-même, il dut vivre sur son propre fond, sans l'augmenter de ce qu'on acquiert du dehors, sans le renouveler incessamment en puisant au grand courant de la vie commune.

Un dédain farouche éteignit dans son cœur cet instinct de sociabilité qui est l'homme presque tout entier. Il boucha ses oreilles, posa un bandeau sur ses yeux et traversa le monde, condamné désormais à ne rien voir, à ne rien entendre.

Cet état moral pouvait le conduire au désespoir ou à la torpeur, deux sortes de mort intellectuelle : la nature l'avait créé orgueilleux, il vécut !

De même que son corps était vigoureux, son esprit était doué d'activité. La laideur n'est pas la vulgarité ; ce qui manquait à l'être physique manquait à l'être moral ; chez l'un, on voyait des lignes mal

indiquées, un dessin lourd et confus, chez l'autre, les idées se débattaient dans le chaos, sans pouvoir se dégager nettes et claires. Ni l'intelligence ni la faculté de réfléchir ne lui faisaient défaut; mais son intelligence rebelle ne se pliait point aux ordres de sa volonté, et ses réflexions n'amenaient jamais une conclusion certaine où il pût reposer sa pensée en travail.

Orgueilleux et méconnu, car on ne l'appréciait pas à sa juste valeur, il descendit en lui-même et s'étudia avec cette minutie et cette attention incessante que certains hypocondriaques apportent à l'observation des symptômes d'une maladie dont le siége unique est dans leur imagination. Cette enquête lui révéla le monde moral, le monde si vaste de la pensée et de la conscience que chacun de nous porte en soi. Ce mouvement de l'activité intellectuelle auquel il assistait, lui causa le vertige, le rayonnement éclatant de tant de passions et d'idées entrevues tout à coup l'éblouit et le fascina. Seulement, par suite de l'isolement où il s'était retiré, il prit pour un trésor personnel ces richesses de l'âme, l'apanage de tous les hommes. Le sentiment de sa supériorité cachée, sans le consoler entièrement de son infériorité apparente, lui donna plus de force et le confirma dans son dédain profond de la société, dans son mépris de ceux qui brillaient par les dons heureux que la nature lui avait refusés.

Il se crut un homme à part, n'ayant rien de commun avec la foule; il tomba dans une sorte d'admiration naïve de sa propre individualité; il s'accoutuma à se prendre lui-même pour point de départ de toutes ses idées, de tous ses raisonnements. Au lieu de se comparer à ses semblables, il cita ses semblables à sa barre, leur demanda compte des différences qui les séparaient de lui, l'être unique et supérieur. Quand on ramène tout à soi, on finit par se croire le centre de l'univers. Cette erreur funeste, qui consiste à ne voir autour de soi que des natures vicieuses et corrompues, plus ou moins entachées de faiblesse dont on est soi-même exempt, n'ôta point sa timidité à Célestin; seulement cette timidité, d'humble qu'elle avait été, devint si j'ose dire, *agressive*. Il se savait laid, disgracieux et maladroit, il en souffrit, mais il fut laid, disgracieux et maladroit avec ostentation. Il mit une sorte de vanité à être mal vêtu, à porter ses cheveux longs, à laisser pousser une barbe inculte. Son langage embarrassé, confus, affecta une certaine crudité de forme et d'expression. Il rompit en visière à la société entière, et transforma l'ostracisme dont la nature l'avait frappé en l'exil volontaire d'une âme fière et dédaigneuse des des succès vulgaires.

Il voulut être la satire vivante de tous ceux qui étaient beaux, gracieux, aimables, séduisants. Que lui importaient ces avantages futiles? Il vivait dans une sphère plus élevée, et, du haut de sa grandeur, abandonnait à d'autres les plaisirs sans lendemain et les gloires passagères de ce monde.

Ne pouvant plaire aux femmes, il se fit un principe de l'austérité des mœurs; dépourvu de grâce, il se fit brutal, et se dit: je suis franc! Étant pauvre, il pensa que la pauvreté est sainte, que la fortune corrompt les cœurs, affadit les sentiments: seul et repoussé du monde, il blâma le plaisir qui énerve et tue les idées fortes; frappé dans son corps, la seule infériorité qu'il se reconnût, il chercha un refuge au sein du spiritualisme le plus exalté, et la beauté lui parut un tort impardonnable. Mais il ne se dissimula pas qu'il n'était superbe et puissant qu'à ses propres yeux; que, du moment où il se jetterait dans la mêlée humaine, il serait inévitablement vaincu par les combattants qui s'y disputent la palme. Pour conserver ses illusions, pour croire en sa force, il lui fallait éviter la lutte, rester seul en face de lui-même. Chaque mouvement pouvait renverser le fragile échafaudage péniblement élevé par son orgueil. On ne rêve bien que dans l'immobilité. Un merveilleux instinct de conservation le lui disait, et sa nature peu faite pour l'action, qui demande une idée nette et une volonté réfléchie, ne le portait que trop à écouter cette voix intérieure.

Il renonça donc à toutes les carrières ouvertes, dans nos sociétés modernes, à l'activité humaine. Orphelin et maître absolu de ses actions, il se voua à une sorte d'oisiveté laborieuse, tout à la fois malsaine pour l'esprit et pour le corps. Ses parents lui avaient laissé une rente d'environ 3 à 4,000 fr. C'était assez pour vivre, et il résolut de s'en contenter. Qu'eût-il fait d'ailleurs? Tout travail assidu et nettement défini répugnait à sa nature incomplète, à sa volonté indécise, à cette inquiétude qui dévorait son âme et le poussait toujours à la recherche d'un idéal inconnu qu'il ne pouvait jamais atteindre. Du reste, son orgueil longtemps froissé se refusait à recevoir de nouvelles blessures. Depuis qu'il avait supprimé l'univers à son profit et récusé tous les juges dont le verdict lui était défavorable, il éprouvait une répugnance insurmontable à rentrer dans le courant de la vie commune. Créateur d'un monde fait à son image, il s'y croyait Dieu, et voulait sauvegarder sa divinité des sarcasmes de la foule.

Il resta solitaire et oisif, se nourrissant de sa propre substance, tournant sans relâche dans le cercle restreint de sa personnalité.

Les seuls plaisirs qu'il se permît étaient la lecture et le spectacle.

Il lisait pendant la journée; le soir, il allait au théâtre. Dans les romans, il rencontrait quelques traits de caractère qui lui semblaient jeter une vive lumière sur l'état de son âme. Toute douleur était sienne, tout héroïsme lui appartenait, tout être supérieur et méconnu portait son nom. Il se créa ainsi une nombreuse et chère famille des Manfred, des Werther, des Obermann, famille qu'on adore sans crainte et sans regret, car elle ne demande jamais une affection active, un dévouement réel. Il se trouva moins seul et plus grand. Il restait une victime, sans doute, mais il devenait un héros.

Telle était, à vingt-cinq ans, sa situation morale et matérielle.

II

Un soir, au théâtre, il aperçut un de ses anciens camarades de collége. Quoique ce visage connu lui inspirât une sorte de terreur, il prit son parti bravement, et, tout en maudissant son étoile, vint s'asseoir auprès du jeune homme. La conversation s'entama active et bruyante d'un côté, contrainte et languissante de l'autre. Du reste, Albert *** était de ceux qui demandent un auditeur plutôt qu'un interlocuteur. Au collége, il avait été un des plus cruels ennemis de Célestin, qu'il écrasait de toute la supériorité de son langage facile, de sa figure séduisante, de ses manières aisées et distinguées; au spectacle, et n'ayant personne à qui s'adresser, il ne se souvint plus des blessures faites à son condisciple, du persiflage incessant dont il l'avait accablé pendant plusieurs années: il se montra doux, sans rancune et plein de bonhomie. Sa naissance, sa fortune, son éducation lui ouvraient tous les salons; sa conversation frivole n'était que l'écho du monde où ses goûts l'entraînaient. Il savait à fond le scandale du jour et l'anecdote oubliée de la veille; il connaissait de nom presque tous les habitants de la ville, et, sans même qu'on l'interrogeât, il énumérait avec une infatigable complaisance les vices et les vertus de chacun, les vices surtout. La présence de Célestin lui fut particulièrement agréable; devant ce *sauvage*, il brillait sans peine; n'était-il pas assuré d'avance de l'éblouir par le seul récit de sa vie de luxe et de plaisir? Il éprouva donc une vive satisfaction d'amour-propre à nommer à Célestin, les nobles personnages qui remplissaient les premières loges. Chez la marquise, il avait dîné la veille; il dansait le lendemain chez la baronne; le prince *** devait lui montrer sa galerie de tableaux, une des plus riches de l'Europe.

Cette nomenclature insipide attristait, irritait Célestin; il dédaignait et fuyait le monde, à la vérité, mais il aurait voulu en oublier jusqu'à l'existence. Ces titres qu'il trouvait ridicules, il n'aimait pas à les entendre retentir à son oreille; ces richesses qu'il méprisait, il n'aimait pas à les voir reluire sous ses yeux.

Il ne s'avouait pas à lui-même que titres et richesses éveillaient dans son âme des convoitises mal contenues par une philosophie d'emprunt; seulement il ressentait une agitation sourde et désirait s'éloigner en toute hâte de son impitoyable voisin.

Deux femmes, l'une très-âgée, l'autre fort jeune, excitèrent tout à coup l'attention de Célestin. Leur air, ainsi que leur toilette, contrastait avec la foule qui les entourait, où elles semblaient pour ainsi dire perdues. La simplicité de leur mise annonçait la gêne, presque la pauvreté, et la jeune fille semblait dominée par un chagrin profond, qui avait recouvert ses traits enfantins d'une teinte de mélancolie.

— Quelle est donc cette dame âgée? demanda Célestin.

— Celle dont le visage ressemble à une tête de mort sur laquelle on aurait tendu une feuille de parchemin jauni?

— Celle-là même.

— C'est Mme de Roncoux. Elle appartient à une des plus anciennes familles de la noblesse française; mais la Révolution et les dissipations de son mari, mort depuis quelques années, l'ont complétement ruinée. Elle vit d'une pension viagère insuffisante, et que lui sert un frère établi à l'étranger.

— Cette jeune personne que je vois auprès d'elle est sans doute sa fille?

— Sa fille, oui, et non.

— Je ne vous comprends pas.

— Vous me demandez une longue histoire, mais puisque l'entr'acte se prolonge, je vous la raconterai volontiers.

Célestin prit une pose attentive, où se mêlaient tout à la fois la résignation et la curiosité.

— Mme de Roncoux, reprit Albert ***, épousa, dans sa jeunesse, un homme qu'elle aimait passionnément. Leurs amours furent traversées de mille événements romanesques, mais, à force de persévérance, ils finirent par surmonter les obstacles et un bon mariage les unit pour la vie. La lune de miel dura peu. M. de Roncoux, homme léger et amoureux des plaisirs bruyants, ne pouvait se contenter longtemps des joies monotones de l'intérieur. Il avait une certaine affection pour sa femme, mais il aimait encore mieux sa propre personne et ses habi-

tudes de prodigalité. Il vécut donc au dehors et se mit à manger la fortune de sa compagne, comme il avait déjà mangé sa fortune privée. Mme de Roncoux, après avoir lutté contre le courant qui entraînait son mari, se résigna et se jeta de son côté dans la dévotion, dernier refuge toujours ouvert aux âmes déçues, aux cœurs méconnus. Cette vie dura dix ans, puis Mme de Roncoux devint mère. La maternité amena une révolution dans les idées de cette femme. La passion qu'elle avait donnée à son mari d'abord, à Dieu plus tard, elle la reporta sur sa fille. Elle lui voua une sorte d'idolâtrie, et chacune de ses déceptions passées devint la source d'innombrables illusions qui toutes se réunirent sur le berceau d'une enfant. Pendant quelques mois, Mme de Roncoux a été la plus heureuse des mères, mais un jour la mort changea ce berceau en un cercueil. Le désespoir de la jeune femme fut effrayant. On crut un instant qu'elle allait mourir aussi, et l'on dut craindre pour sa raison ébranlée. La raison revint, mais l'humeur de la dame avait reçu un choc dont elle ne se releva plus. L'épouse, jadis si résignée, si douce, se montra acariâtre et violente. M. de Roncoux, sans aimer sa femme, lui portait une certaine estime affectueuse. Cette transformation le peina, elle le gêna surtout. Il regrettait la tranquillité de son intérieur; il voulut la reconquérir à tout prix. Comment signer la paix, sans payer les frais de la guerre? Le mari résolut le problème en allant prendre dans un hospice d'enfants trouvés une petite fille de l'âge de sa propre fille.

« De la sorte, pensa-t-il, ma femme oubliera celle qu'elle a perdue pour s'attacher à celle qui lui succède, et je recouvrerai mon indépendance. »

Mme de Roncoux accepta l'enfant avec joie. Il lui sembla, en effet, qu'on lui rendait sa fille... Elle reprit ses habitudes maternelles, et s'occupa sincèrement de l'orpheline. Ce bon mouvement ne se prolongea guère au delà de quelques semaines. Bientôt, l'enfant qui remplaçait son enfant lui rendit plus cruelle, en la lui rappelant, une perte dont le souvenir se fût adouci avec le temps. Le cœur de la mère adoptive se ferma insensiblement devant l'orpheline.

Excusez-moi, si j'emploie ce terme de mère adoptive, qui n'est pas juste. On n'adopta jamais Marie. On l'avait recueillie avec l'intention de lui donner un nom, mais M. de Roncoux ne songeait guère à l'enfant, s'en occupait encore moins, et sa femme, qui se détachait chaque jour davantage de la petite créature élevée sous ses yeux, se garda bien de revenir sur un projet dont l'exécution fut tacitement et d'un commun accord remise aux calendes grecques.

Sans le vouloir, la jeune Marie devint un témoin importun qui racontait chaque jour la mort de l'autre, d'Estelle la bien-aimée. Quand Marie eut dix ans, Mme de Roncoux se dit : Estelle aurait cet âge ! Quand Marie revêtit la robe blanche de communiante, Mme de Roncoux se dit : Qu'Estelle eût été belle en s'approchant de la table sainte ! Quand Marie présentait son front à un baiser rapide et sec, Mme de Roncoux se disait encore : Que ne puis-je embrasser Estelle ! Elle en vint enfin à détester Marie, à se figurer que tout ce qu'elle accordait à Marie, elle l'ôtait à Estelle, et qu'Estelle n'était morte que pour faire une place à Marie. Cette animosité, qui croissait avec les années, ne se montra pas ouvertement : le respect humain retenait Mme de Roncoux dans la manifestation de ses sentiments.

Sur ces entrefaites, M. de Roncoux mourut. A sa veuve, il ne laissait que la ruine et des dettes. Ce dernier coup acheva d'aigrir un caractère déjà peu bienveillant, et que les déceptions avaient rendu agressif. Elle continua, malgré sa pauvreté, à garder Marie auprès d'elle : elle avait pris l'habitude de la haïr, et toutes les habitudes deviennent chères à un certain âge. D'un autre côté, elle redoutait l'isolement et ressentait l'impérieux besoin de faire partager à quelqu'un le poids de ses douleurs. L'orpheline, qui devait être sa fille, resta pour être sa victime.

— C'est une position affreuse, s'écria violemment Célestin.

— Sans contredit. Toutefois, Marie est une nature assez insignifiante et très-propre à ce rôle passif. Elle est malheureuse, mais elle ne songe ni à résister, ni à s'affranchir du joug de fer qui pèse sur elle. Elle a peu d'esprit, elle n'est pas belle, elle n'a pas de nom : sa seule défense n'est-ce pas la résignation ?

— Le mariage peut l'arracher à ce martyre, murmura Célestin après un moment de silence.

Albert *** regarda Célestin avec un étonnement profond.

— Le mariage ! répéta-t-il enfin. Que dites-vous là ? le mariage n'a rien à faire ici.

— Il me semble pourtant que lui seul...

— Mais d'où venez-vous, mon cher ami ? le mariage ! Pour un mariage il faut une femme et un mari.

— Certainement.

— Or, montrez-moi quelqu'un qui veuille épouser une enfant trouvée. Songez donc qu'elle n'a ni un rang dans le monde, ni une dot, ni même cette beauté qui excuse et provoque les mésalliances.

— Cela est vrai. Cependant sa situation est fort touchante. Un

homme de cœur, libre de vos préjugés sociaux, peut se présenter et recueillir une seconde fois l'enfant trouvée, en lui donnant un nom, en faisant de l'orpheline une épouse et une mère.

— Je crains qu'elle ne rencontre pas cet homme de cœur et libre de préjugés dont vous parlez, répondit Albert avec dédain. Il n'y a jamais eu qu'un don Quichotte, et vous savez qu'il était fou.

III

— Voilà donc un de ces hommes brillants et que le monde recherche ! s'écria Célestin, lorsqu'il fut seul. Les souffrances de la jeune fille, l'odieux égoïsme de Mme de Roncoux le révoltent à peine : il garde son indignation pour l'homme qui oserait épouser l'orpheline sans dot, sans nom. Il comprend la conduite de cette femme se vengeant, sur une créature inoffensive, des coups dont le sort l'a frappée; cette cruauté ne lui semble pas hors nature, elle ne renverse aucune de ses idées, elle ne choque aucun de ses préjugés. Celui-là seul qui arracherait une victime à son bourreau, lui paraît un être insensé, digne tout à la fois de mépris et de dédain. Pauvres hommes ! triste société !

Pendant huit jours, Célestin se promena dans la campagne, le front penché, le regard fixe, comme un homme écrasé sous le poids de ses propres pensées. Pendant ces huit jours, il refit encore une fois le procès de l'univers et s'exalta de plus en plus, en s'énumérant à lui-même ses propres vertus. Il sonda ses forces et sentit qu'il ne lui suffisait pas de protester en silence contre les iniquités qui déshonorent cette terre ; il se dit que de la théorie il fallait passer à l'action. Il éprouva une sorte de joie profonde à braver le monde, à lui jeter un défi superbe ; il voulut, en un mot, cueillir le fruit défendu, donner une vivante et ineffaçable leçon à la société tout entière.

— Ah ! il n'y a eu qu'un don Quichotte, et il était fou ! Eh bien, moi, qui ne suis pas fou, j'accomplirai cet acte que vous déclarez impossible, déraisonnable.

En effet, il se résolut à demander la main de Marie, quoiqu'il l'eût vue une fois seulement et qu'il ne l'aimât pas.

Marie, sans être laide, avait une figure insignifiante, où dominait un grand air de douceur et de résignation. Rien en elle, au premier abord, ne pouvait donc frapper vivement l'imagination ; elle, ne possédait ni

cet éclat, ni cette originalité puissante qui parlent brusquement à l'esprit, et créent parfois ces amours subites que nous voyons naître et mourir chaque jour. S'il avait ignoré l'histoire de Marie, Célestin ne se fût jamais rappelé son visage; si même cette histoire lui eût été racontée dans d'autres termes et par un autre personnage qu'Albert ***, Célestin l'eût promptement oubliée après une émotion passagère et banale. Mais les paroles et le ton d'Albert avaient éveillé la susceptibilité maladive de Célestin; mais on avait paru interdire à la jeune fille tout espoir d'un avenir meilleur; mais on avait nié qu'un homme de bon sens pût se dévouer à la cause sacrée qu'elle représentait, la cause de l'innocence persécutée, de la faiblesse opprimée. — N'était-ce pas, quoique bien involontairement, jeter le gant à Célestin? Célestin ramassa le gant. Qu'un sentiment généreux animât son cœur, nous sommes loin de le nier. Qu'en fût-il advenu pourtant, sans l'orgueil? Compagnon infatigable de l'homme, l'orgueil prend tous les masques, parle tous les langages, se mêle à tous les sentiments, et leur donne cette vitalité énergique qui les arrache de l'âme, où ils s'endormiraient, pour les jeter dans le domaine de l'action.

Une pitié sincère l'avait d'abord soulevé en faveur de la pauvre orpheline, reconnaissons-le; cependant, en arrivant chez Mme de Roncoux, il ne pensait déjà plus qu'à lui, et tenait à ce mariage excentrique, comme un avocat tient à l'acquittement du coupable qu'il défend, non parce qu'il s'intéresse à lui, non parce qu'il croit à son innocence ou qu'il le plaint, mais parce qu'il a plaidé pour lui et qu'un verdict favorable est une victoire remportée. Ajoutons enfin que ce mariage excitait vivement l'imagination de notre misanthrope. Le chaos de son cerveau s'accommodait volontiers des rêves insensés, des actions déraisonnables, et Célestin espérait trouver le bonheur en s'affranchissant des règles communes et utiles de la vie normale.

Il se présenta chez Mme de Roncoux.

Une émotion profonde l'agitait lorsqu'il franchit le seuil de cette porte derrière laquelle son avenir allait se décider. Quoiqu'il fût extrêmement troublé, la violence de ses impressions tua sa timidité naturelle. Semblable à ces poltrons que la peur rend féroces et presque héroïques, il pénétra dans le salon de la vieille dame, pâle et le front couvert d'une sueur froide, mais sans faiblesse et sans hésitation; ses manières habituellement gauches et embarrassées avaient un air de brusquerie qui se rapprochait de la brutalité, tandis que sa voix brève et saccadée sortait de ses lèvres frémissantes en accentuant fortement chaque parole.

— Madame, lui dit-il, lorsqu'il fut assis en face de Mme de Roncoux,

je suis M. Célestin ***. Mon père et ma mère, morts il y a quelques années, m'ont laissé une petite rente de 4,000 francs. J'ai vingt-cinq ans, et personne au monde ne peut me reprocher une action déshonnête. Je viens, madame, vous demander la main de Mlle Marie.

Mme de Roncoux jeta sur Célestin un regard de stupeur profonde qui, bientôt, s'assombrit et devint défiant : elle craignait d'être l'objet de quelque mystification inconvenante. Cependant le visage de Célestin n'avait rien de comique et qui se prêtât à l'idée d'une plaisanterie ; aussi fût-elle promptement rassurée à cet égard.

— Pardonnez-moi une surprise fort naturelle, lui dit-elle après un moment de silence, mais je n'ai pas l'honneur de vous connaître, et je ne m'attendais guère à une pareille demande de la part d'un étranger.

— Madame, je vous ai dit qui j'étais, et vous pouvez facilement vous convaincre de la véracité de mes paroles. Quant à ma demande, elle n'a rien d'extraordinaire. Je désire épouser Mlle Marie, et je m'adresse à vous. Il est impossible d'agir avec plus de loyauté et de franchise.

— Cette jeune fille est sans doute prévenue de la singulière démarche que vous tentez auprès de moi, reprit Mme de Roncoux avec un ton où l'aigreur contenue se mêlait à la politesse la plus exquise.

— Prévenue ? je ne lui ai jamais parlé, madame.

— Il n'est pas nécessaire de parler, monsieur ; on peut écrire.

Célestin fit un mouvement de dénégation.

— Oh ! je n'en voudrais nullement à cette chère enfant de m'avoir gardé son petit secret. Elle est majeure et peut disposer de sa personne. Je n'ai d'autres droits sur elle que ceux que m'accordera sa reconnaissance. Ce sont de bien faibles droits, n'est-il pas vrai, monsieur ?

— Je n'ai jamais écrit à Mlle Marie, répondit Célestin ; elle doit même ignorer mon existence.

— Ce que vous me dites là est peu vraisemblable, monsieur, et je comprends moins que jamais cette brusque demande sans motif, si vous ne connaissez pas ma fille.

— Je l'ai vue une fois, au théâtre.

— Vraiment, et vous l'aimez ? s'écria la dame, sans dissimuler son profond étonnement.

— Non, madame, je ne l'aime pas.

— Alors, monsieur, que faites-vous ici et que signifie votre langage ?

— J'ai l'honneur de vous demander la main de Mlle Marie.

Mme de Roncoux se leva et ses yeux lancèrent un rapide éclair de colère, mais l'attitude de Célestin calma son irritation. Sa personne

tout entière avait un tel cachet de gravité et de sincérité, que la mère adoptive de Marie ne put croire à de l'impertinence. Il suffisait de voir Célestin pour rester convaincu qu'il était de bonne foi et croyait accomplir l'acte du monde le plus simple, le plus naturel.

— C'est un fou, pensa-t-elle.

Elle fit quelques pas dans son salon, puis revint auprès de Célestin, et lui dit :

— Vous connaissez la position de Marie, monsieur ?

— Parfaitement, madame.

— C'est une enfant trouvée et que j'ai élevée par charité.

— C'est une enfant trouvée, je le sais.

— Elle n'a pas de fortune, et je ne puis rien lui donner le jour de son mariage.

— Je le sais encore.

— Alors, votre demande est sérieuse, et vous avez réfléchi à ses conséquences, si elle était acceptée.

— C'est la réflexion seule qui m'a décidé à remplir ce devoir.

— C'est bien, monsieur. Je parlerai à Marie. Elle dépend d'elle seule, et je ne puis qu'être un intermédiaire entre vous deux. Quelque étrange que me paraisse cette demande en mariage, je n'ai pas le droit de la taire à la chère enfant que j'ai soignée, aimée pendant de longues années. Soyez donc assuré, monsieur, que Marie saura votre visite et le motif qui m'a procuré l'honneur de votre présence.

— Je reviendrai, madame, pour connaître la réponse de Mlle Marie.

Célestin salua et sortit.

IV

Mme de Roncoux avait contenu l'expression de ses sentiments devant Célestin, mais, dès qu'elle se trouva seule, elle ne dissimula plus son irritation, sa colère. Elle parcourait son petit salon avec une agitation fébrile ; ses yeux gris, recouverts d'une paupière flasque et dépourvue de cils, semblaient provoquer du regard tous les objets qu'ils rencontraient. Cette demande en mariage l'étonnait et la blessait au vif. Elle l'étonnait, et Mme de Roncoux n'aimait pas qu'on l'étonnât. N'était-ce pas, en effet, prendre une sorte de supériorité sur elle? D'un autre côté, elle considérait Marie comme sa propriété. Par une habitude de langage, elle employait, en parlant de la jeune fille, les termes

qu'on emploie en parlant des êtres raisonnables et libres, mais, en fait, elle n'établissait aucune différence entre l'orpheline et tel ou tel objet de son antique mobilier. Lui enlever Marie, c'était la dépouiller d'une partie de son bien. Ensuite, il lui paraissait évident que les deux jeunes gens avaient dû s'entendre à son insu, et cette conviction l'humiliait profondément. Marie avait eu une idée, un sentiment, une volonté sans la permission de Mme de Roncoux ! Une aussi monstrueuse ingratitude ne pouvait pas souffrir d'excuse.

— Faites donc le bien, murmura-t-elle ; voilà comme on vous remercie.

Toutefois, elle ne se sentait pas le droit de s'opposer à ce mariage, et la nécessité où elle se voyait d'y prêter les mains exaspérait encore ses nerfs.

Le jour de sa mort, elle laisserait Marie seule, sans autre ressource que des travaux d'aiguille ou le couvent. Le jugement du monde, l'opinion, en un mot, ne lui permettait pas d'empêcher un mariage qui modifiait avec avantage un aussi triste avenir. Ici la logique du rôle devait l'emporter sur les passions de l'acteur, et Mme de Roncoux disparaissait forcément derrière la mère adoptive.

Cette contrainte, car c'en était une, n'adoucissait pas l'amertume de la vieille dame ; mais elle ne lui laissait pas le choix de la conduite à tenir.

Pendant toute la journée, elle garda le silence sur la visite qu'elle avait reçue, et fit subir le contre-coup de son humeur à Marie qui n'opposait, suivant son habitude, qu'une inaltérable douceur aux injustes reproches, aux manières acariâtres de sa bienfaitrice.

Ce fut seulement après le repas du soir que Mme de Roncoux commença l'attaque.

Marie venait de desservir la table ; elle avait allumé la lampe et s'était assise auprès de la cheminée avec son ouvrage sur les genoux, lorsqu'une voix aigre, quoique contenue, lui lança les paroles suivantes :

— J'ai vu ce matin M. Célestin***.

Marie qui ne connaissait ni le personnage, ni son nom, supposa que Mme de Roncoux parlait haut, comme il arrive souvent aux vieillards, mais sans s'adresser directement à sa compagne, et ne répondit rien.

— C'est à vous que je m'adresse, mademoiselle, reprit la dame d'une voix un peu plus aigre et un peu moins contenue.

Marie leva les yeux, puis les baissa rapidement sous le regard de sa mère adoptive. Ce regard, en effet, annonçait un orage, et la jeune fille courba la tête, en se demandant quel crime nouveau elle avait pu commettre.

— Quel est ce M. Célestin ? répondit-elle timidement.

— Vraiment, vous ne le connaissez pas ?

— Du moins, je ne me rappelle pas son nom.

— Je pensais, moi, que vous saviez le nom que vous allez bientôt porter.

— Pardonnez-moi, madame, je ne vous comprends pas.

— Cela est merveilleux et vous jouez fort bien votre rôle. Mais a quoi bon feindre plus longtemps ? Ce M. Célestin est venu, ce matin même, me demander votre main.

Marie laissa tomber son ouvrage, et une vive rougeur colora son visage.

— Me demander en mariage ! s'écria-t-elle avec une émotion et une surprise qui eussent désarmé toute autre que Mme de Roncoux.

— Vous avez dédaigné mes conseils dans une affaire aussi grave, continua la vieille dame ; vous étiez dans votre droit. Je ne vous dirai donc pas ce que je pense du futur mari que vous avez choisi, ni de votre procédé à mon égard. Du reste, de quoi me plaindrais-je? Vous êtes libre. Il me reste même sans doute à vous remercier de ne vous être pas enfuie de chez moi, sans me prévenir. Je pouvais m'y attendre, après tout : ce sont les bienfaits qui ont créé l'ingratitude.

— Madame, répondit Marie avec des larmes dans la voix, je puis vous jurer que jamais je n'ai vu la personne dont vous parlez, que j'ignorais ses intentions et jusqu'à son existence. Quant au reproche d'ingratitude que vous m'adressez, je ne pense pas l'avoir mérité.

— Quel nom donnerez-vous donc à la dissimulation avec laquelle vous avez tenu secrète toute votre petite intrigue ?

— Je vous jure encore une fois, madame, que la première nouvelle de cette demande en mariage me vient par vous, par vous seule.

— Vous semblez vous défendre, et je ne vous accuse pas. Je constate un fait, voilà tout. D'ailleurs, ce jeune homme, malgré son air inculte, a mis beaucoup de convenance dans sa conduite. Il s'est adressé à moi, il m'a fait l'honneur d'implorer mon approbation ; cela est fort beau de sa part, et je lui en suis extrêmement reconnaissante.

— Je veux bien, madame, accepter tous vos reproches, s'écria Marie avec une certaine hardiesse qui surprenait dans cette nature soumise et résignée, mais il en est cependant qui me touchent trop vivement, que je crois trop injustes pour les endurer en silence... Vous vous trompez, madame, lorsque vous m'accusez d'hypocrisie et d'ingratitude. Moi hypocrite envers vous ! moi ingrate ! moi, la pauvre fille sans ressources qui dois tout à vos bienfaits ! Oh ! madame, c'est aussi me méconnaître avec trop de cruauté.

A ces mots, Marie fondit en larmes. En réalité, elle se croyait l'obligée de Mme de Roncoux, et la regardait comme une Providence, providence un peu maussade, il faut l'avouer, mais l'orpheline ne se permettait pas encore de la juger.

— Mon Dieu, ma chère enfant, reprit la vindicative dame, plus touchée qu'elle n'aurait voulu de ces larmes sincères, si on vous entendait, on me prendrait pour une bien méchante personne, et je ne vois guère l'utilité de ces pleurs qui sont un véritable réquisitoire contre ma conduite. Du reste, vous employez de vilains mots que mes lèvres n'ont pas prononcés. Vous ai-je parlé d'hypocrisie?

Marie se taisait.

— De quoi vous plaignez-vous? On vous demande en mariage, c'est un grand bonheur! Je ne m'y attendais guère, je le reconnais, mais qu'importe? je n'ai ni le droit, ni la volonté de m'opposer à votre établissement.

— Madame, reprit Marie, en essuyant ses yeux, je refuse ce mariage.

— Pour quel motif, s'il vous plaît?

— Parce que je ne connais pas le mari que vous me proposez.

— Vraiment! et que dira-t-on de moi?

— De vous?

— Oui, de moi: Que je vous ai empêchée d'accepter la seule chance d'établissement honorable qui se soit présentée pour vous! — Je serai un tyran, une égoïste qui ne songe pas à votre avenir. Vous plaisantez, je l'espère. Je ne veux pas jouer ce rôle que vous m'imposez. Je suis votre bienfaitrice, et je ne vous laisserai pas vous ériger en victime, quelque plaisant que cela puisse vous paraître. Certes, je suis âgée et j'ai besoin d'une compagne assidue qui veille sur ma santé. Mais je saurai me sacrifier jusqu'au bout et vous épouserez M. Célestin.

— Je ne sais plus que dire, murmura Marie; vous dénaturez tous mes sentiments.

— Avec vos sentiments, vous m'auriez bientôt déshonorée, interrompit Mme de Roncoux d'une voix irritée. Qui pourrait admettre qu'une orpheline sans fortune a refusé la main d'un homme jeune et jouissant d'une certaine aisance? Je me rappelle maintenant le nom de M. Célestin ***. J'ai entendu parler de son père, un employé estimable. On ne renonce pas ainsi à 4 ou 5,000 livres de rente. Vous serez plus riche que moi, c'est tout ce que je désire. Vous devez vous marier, vous épouserez ce jeune homme, et l'on saura que j'ai songé à votre avenir, comme eût pu le faire une mère véritable.

Marie passa une longue nuit d'angoisse et d'insomnie.

La vie monotone qu'elle menait, la tyrannie mesquine qui pesait sur elle, l'infériorité de sa position dans le monde, tout contribuait à engourdir ses forces morales. Élevée dans l'esclavage, elle possédait les seules vertus permises à l'esclave: la résignation, la douceur. Elle s'abandonnait sans résistance à l'impulsion d'autrui; habituée à l'obscurité du cachot où elle étouffait, elle ne demandait ni un air plus vif, ni une lumière plus éclatante. Elle ne savait pas vivre par elle-même et s'accommodait assez volontiers d'une sorte de somnolence qui laissait son âme inactive. Cependant elle ne manquait ni de bon sens ni même d'énergie, malgré le peu de soins qu'on avait accordé à la culture de son esprit. Elle comprenait combien son existence était précaire et se surprenait parfois à envier le sort des rieuses jeunes filles qu'elle voyait, dans les promenades publiques, courir au soleil, sous l'œil caressant de leurs mères. De vraies mères, celles-là! Elle sentait son isolement, elle souffrait des duretés et des injustices de Mme de Roncoux; parfois même, un sentiment de révolte paraissait prêt à s'éveiller dans son cœur, mais dès qu'elle s'en apercevait, elle avait peur de cet hôte si étranger à sa nature aimante. La colère, la malveillance la fatiguaient, elle se rejetait vite dans la résignation, et ses facultés un instant surexcitées retombaient dans un sommeil profond. Elle était de bonne foi en offrant de renoncer au mariage que lui proposait Mme de Roncoux. Son premier mouvement, en entendant parler de mariage, fut presque de la terreur. Elle ne songea pas d'abord qu'un mari lui apporterait sans doute la liberté. D'ailleurs, elle ne connaissait pas Célestin, et elle redoutait sur toute chose la colère de Mme de Roncoux.

Lorsqu'elle fut seule, le silence et les ténèbres de la nuit l'enhardirent; des pensées nouvelles traversèrent son cerveau, des visions inconnues remplirent sa petite chambre si nue et si froide. Au milieu de son agitation fébrile, elle eut une perception très-nette de sa situation et de l'avenir douloureux qui lui était réservé le jour où la mort lui enlèverait son unique protectrice.

D'un autre côté, sa vie présente n'avait rien qu'on pût regretter. A l'instant même où elle entrevit la possibilité d'y échapper, elle sentit en elle un vif besoin d'indépendance qui existait sans doute, mais à l'état instinctif, et qu'il suffit du plus faible espoir pour rendre impérieux. Elle avait éloigné d'elle tout désir d'affranchissement tant que l'idée de lutte et de victoire à remporter s'y était unie; du moment où on lui offrait la liberté, sans qu'elle eût à la conquérir, elle se trouva

prête à la recevoir avec des cris de reconnaissance. Le poids qu'elle supportait depuis tant d'années ne lui avait jamais paru aussi lourd que dans cette nuit de veille et d'émotion. A travers les barreaux épais de sa prison, un clair rayon de lumière pénétrait jusqu'à elle ; il lui montra ses chaînes. Ce fut une révélation : les voir, les maudire, les briser, tout s'accomplit à la fois. Elle ne connaissait pas son libérateur, qu'importe ! Celui qui nous arrache à la mort, n'est-il pas toujours le meilleur et le plus beau des êtres ?

D'ailleurs, il était jeune, elle le savait, Mme de Roncoux l'avait dit. Elle se le rappela, quoiqu'elle ne l'eût pas entendu dans le moment où on le lui apprenait. Il l'aimait, puisqu'il l'épousait. Pourquoi l'eût-il épousée sans amour ? Elle n'apportait ni un nom brillant, ni une fortune. S'il l'aimait, il la rendrait heureuse. Heureuse, libre, aimée ! Oh ! comme son cœur battait fort. Jusqu'alors elle s'était sentie orpheline et pauvre ; aimée, elle se sentit femme ! Une flamme rapide traversa son cœur et le transforma. Elle devint presque une étrangère pour elle-même, et fut étonnée de se voir si *multiple*, elle qui était si *simple* quelques heures auparavant.

Enfin, dernière considération qui la rassura et lui permit d'assister avec joie au tumulte nouveau dont son âme était pleine, Mme de Roncoux semblait exiger l'accomplissement de ce mariage. Ainsi elle pouvait accepter la vie qui venait à elle sans qu'il s'y mêlât le remords d'avoir désobéi à une bienfaitrice ; ainsi, l'activité nouvelle qui s'éveillait dans son cerveau, n'aurait point à combattre les reproches d'une conscience délicate et d'un cœur naïf.

Voilà comment Marie se résolut à épouser un homme qu'elle n'avait jamais vu, et dont, la veille, elle ignorait encore le nom.

Avant la cérémonie nuptiale, Marie ne vit qu'une seule fois celui à qui elle allait appartenir désormais. — Cette entrevue rapide et embarrassée ne modifia ni ses sentiments, ni l'état de confusion de son esprit. Célestin, sans lui plaire, ne lui déplut pas. Elle était trop émue pour rien comprendre en elle et en dehors d'elle. Elle aperçut un homme grand, brusque, silencieux, qui lui fit peur, et se retira après lui avoir dit : — Puisque vous y consentez, je serai votre époux. Cette laideur que Célestin portait comme une expiation, et que sa femme devait un jour expier avec lui, ne frappa nullement la jeune fille : elle était à une époque de la vie, où l'être ne s'appartient pas assez à lui-même, pour éprouver cette sensation délicate que la beauté et la laideur produisent sur nos sens. Le fugitif regard qu'elle avait jeté sur lui, cherchait le mari et ne songeait guère à l'homme.

Les trois semaines qui la séparaient du moment décisif s'écoulèrent comme un songe. Du reste, Mme de Roncoux ne lui laissa pas le temps de réfléchir, ou même de rentrer en possession de ses facultés. Elle la poursuivait sans relâche de ses plaintes, de ses récriminations. Chaque parole sortie de sa bouche avait un double sens, contenait une allusion cruelle, une ironie blessante. On aurait cru que Mme de Roncoux avait hâte d'user de son dernier reste d'autorité. Jamais un maître n'a vendu plus chèrement la liberté à l'esclave qui se rachète.

Tant de piqûres sanglantes ajoutées aux émotions si naturelles de la jeune fille, la rendirent à moitié folle. Elle n'avait plus la perception exacte de ses impressions, elle ne savait plus ce qu'elle voulait, ni ce qu'elle redoutait. Elle voyait s'approcher le jour du mariage sans désir et sans crainte; elle était devenue presqu'insensible, et marchait à l'autel parce que cela était convenu. Célestin ne songeait pas à la rassurer par sa présence. Il restait toujours pour elle, et jusqu'au dernier moment, un étranger, un *inconnu*. Il lui envoya quelques cadeaux, afin qu'elle pût se présenter convenablement à la mairie et à l'église.

Mme de Roncoux déplia dédaigneusement la robe et le voile, les considéra un instant, puis les rejeta dans la corbeille.

— Voilà un mari qui ne vous ruinera pas, répliqua la vieille dame; est-ce que vous croyez qu'il vous rendra heureuse?

— Je n'en sais rien, répondit la fiancée, et elle s'enfuit pour cacher ses larmes.

Elle dut s'habiller elle-même, sans avoir personne pour la conseiller et lui donner un peu de courage. Mme de Roncoux avait déclaré que ces apprêts lui rappelaient trop cruellement la perte de sa fille, celle qui était morte et qu'on aimait.

— Estelle aussi serait en âge de se marier! murmurait la mère.

Elle refusa également d'accompagner Marie à la cérémonie du mariage. Cette épreuve eût été au-dessus de ses forces, dans l'église même où l'on avait dit la prière des morts sur le cercueil d'Estelle.

Au moment de partir, Marie éprouva un déchirement affreux. Elle embrassa d'un dernier regard tous ces objets vieillis, ces meubles poudreux, ces chambres froides et sombres qui l'avaient vu grandir et souffrir, au milieu desquels elle avait vécu.

Une émotion plus forte que sa timidité s'empara d'elle, et, tombant aux pieds de Mme de Roncoux, elle s'écria avec des sanglots :

— Oh! madame! ne me laissez pas m'éloigner ainsi.

— Que voulez-vous donc, mademoiselle? Je ne puis plus rien pour vous.

— Au moment où je vais quitter ces lieux pour toujours, au moment où je me sépare de vous, qui m'avez élevée, soignée, — aimée allait-elle ajouter, mais le mot s'arrêta sur ses lèvres, — dites-moi une bonne parole, bénissez-moi.

— Relevez-vous, Marie. Je vous souhaite tout le bonheur possible, et je vous *pardonne*, murmura Mme de Roncoux.

Les témoins indispensables suivirent seuls les époux.

Au sortir de l'église, ils rentrèrent chez Célestin, où fut servi un repas triste et silencieux. Il n'y eut point de bal. A huit heures du soir, Célestin et Marie restaient en face l'un de l'autre, sans se connaître, timides et troublés tous deux ! Marie, assise sur un fauteuil, cachait sa figure dans ses mains et retenait en vain des larmes qui filtraient entre ses doigts; Célestin fort pâle et les mains croisées derrière le dos parcourait lentement la chambre dans le sens de sa longueur; il s'arrêtait parfois devant sa femme, comme s'il allait lui parler. Marie écoutait en tremblant, mais Célestin se taisait et reprenait sa promenade, honteux de son silence, irrité contre lui-même, incapable de surmonter son embarras.

Arthur Arnould.

(La suite à un prochain numéro.)

AD MAJOREM DEI GLORIAM[1]

NOUVELLE TRADUITE DE L'ALLEMAND DE ALFRED MEISSNER

X

LES TÉMOINS

Le jour suivant, le père Cabano était assis devant son fourneau; entouré de fioles et de flacons, il observait attentivement un tube de verre d'où un certain fluide tombait goutte à goutte dans un creuset de porcelaine.

« Il est parti, se disait-il, mon espion que je hais et pour lequel je suis contraint de feindre de l'amitié, le rival qui me dépasse toujours; — enfin, je suis seul et puis me livrer à mes recherches. Quelles recherches! Si je réussis, je triompherai de toi, Ortiz, et t'abandonnerai de bon cœur Besançon; sois-y supérieur, moi, j'aurai mérité de l'Église, je serai le premier. »

Il prit le soufflet et ranima avec précaution le feu sous le fourneau.

« La chose est immémoriale, continua-t-il, tant d'autres l'ont connue! Horace, en arrivant à Griatia, voit fondre de l'encens et sans feu, — ne saurais-je découvrir ce que les misérables chimistes de l'antiquité ont connu? Il faut que je réussisse, il le faut! Il y a le sang de saint Janvier, le sang de saint Pantaléon, celui de saint Patrice, de saint Guy, de Jean-Baptiste, — tous des exemples d'une matière qui, à certains jours, se fait liquide, coule et mousse. — Si je parviens, si tout ne m'abuse, nous

[1] A la plus grande gloire de Dieu. — Voir la *Revue germanique* des 1er janvier, 1er février, 1er mars et 1er avril 1863.

aurons bientôt un nouveau sang miraculeux, celui du bienheureux Charles Spinola. »

Une grande agitation se trahit sur les traits du pieux chimiste et il remua avec vivacité, à l'aide d'une baguette de verre, la matière qui était accrue dans son creuset.

Alors la porte s'ouvrit et une voix qui lui était connue cria :

« Père Cabano ! »

Celui-ci se retourna et reconnut le portier de la maison des Profès.

« Deux étrangers, des Français sont dehors, dit-il, et demandent le général. »

Cabano fut épouvanté.

« Ce sont des compatriotes, pensa-t-il, qui ont eu vent de la mort de M. d'Ancier ! Notre succession est perdue décidément. » Il dit tout haut : « Où sont ces messieurs ? Je vais les conduire chez Sa Révérence. »

Deux gentilshommes d'un âge mûr attendaient dans le corridor ; l'un d'eux s'adressa à Cabano et lui dit : « Oserais-je vous prier d'annoncer à Monseigneur, MM. de Coucy et de La Barre ? »

Cabano était confondu au point de ne pas savoir que répondre ; il monta l'escalier avec précipitation, les deux étrangers le suivirent.

Vitelleschi ne reçut pas les gentilshommes sans quelque émotion ; il était inquiet de savoir de quelles nouvelles ils étaient les porteurs. Avec l'humble respect du sujet devant son monarque, ces deux membres des familles les plus distinguées de France comparurent devant le général, qui, en raison de leur âge, les pria de prendre place en leur souriant avec une gracieuse condescendance.

« Nous n'aurions jamais espéré, dit M. de Coucy, durant notre court séjour à Rome, avoir le grand honneur d'être autorisés à présenter nos respects au général de l'ordre de Jésus. Nous devons cette faveur à M. d'Ancier. »

A ce nom, le cœur du général se serra, cependant il dit avec calme :

« Je regrette que vous ne trouviez pas notre cher hôte. Mais si vous vouliez me charger de quelque message pour lui...

— Vous nous confondez par votre gracieuse bonté, répondit M. de La Barre avec toute la courtoisie française ; cependant il ne nous reste qu'à attendre le retour de M. d'Ancier.

— Alors, messieurs, répondit le général en déguisant sa curiosité sous un accent ingénu, vous pourriez attendre longtemps. M. d'Ancier peut aussi bien ne revenir que dans trois, quatre et même huit jours.

— Cela m'étonne, reprit M. de Coucy en jetant un regard à son voisin. Vous savez sans doute que M. d'Ancier voulait faire son testament aujourd'hui?

— Son testament ? Ah ! ah ! c'est juste ! dit le général d'un ton assuré en caressant son chat d'une main souple et douce, tandis que ce mot

avait frappé son esprit comme la foudre. Sans doute vous êtes les témoins invités ? »

Les deux gentilshommes répondirent affirmativement. Vitelleschi continua :

« Il faut qu'une chose bien sérieuse ait retenu M. d'Ancier, puisque tout avait été préparé pour l'acte solennel. »

Il sonna. Entra vivement le père Cabano qui avait abandonné son fourneau pour attendre dans le corridor le dénoûment de la scène.

« Ces deux messieurs, lui dit le général, sont ceux que M. d'Ancier a choisis pour témoins et qu'il a invités pour aujourd'hui. Comment se fait-il, vous devez le savoir, qu'on n'ait pas, ainsi qu'il convenait, contremandé ces messieurs? Il n'est pas imaginable que M. d'Ancier ait ainsi manqué aux plus stricts devoirs de la politesse et du bon ton. »

L'interlocuteur comprit la demande intercalée dans la phrase, avec la promptitude de la ruse toujours en éveil, et répliqua :

« M. d'Ancier avait donné ordre de le faire excuser au cas où il ne serait pas de retour aujourd'hui à quatre heures. Quatre heures ne sont pas sonnées, il peut venir encore.

— Alors tout est en règle, dit Vitelleschi en faisant signe à Cabano de s'éloigner. »

Les témoins étaient également satisfaits. M. de Coucy dit :

« Il est vrai qu'il ne nous avait pas indiqué d'heure précise. Nous sommes tout disposés à l'attendre.

— C'est fort aimable, répliqua le général, qui fit servir à ses hôtes des sorbets et des fruits confits.

— Vous êtes sans doute liés d'ancienne date avec M. d'Ancier? reprit le général. »

Les témoins, ravis de l'avenance avec laquelle ils étaient traités, ne se doutant pas d'ailleurs qu'on allait, par leur intermédiaire, se renseigner sur la fin ténébreuse de M. d'Ancier, se mirent à toussoter un peu, et puis M. de La Barre dit ;

« Je ne puis m'en vanter pour ma part. »

Il regarda M. de Coucy, lequel répondit également :

« Moi non plus ; je crois que là-dessus nous sommes à deux de jeu ; nous avons jadis rencontré M. d'Ancier à Paris, entre autres chez la reine Marie de Médicis. Nous n'avons jamais fait ample connaissance.

— En tout cas, l'impression que vous avez produite sur M. d'Ancier ne saurait être aussi légère, puisqu'il a songé à vous pour un acte d'aussi haute importance, avança Vitelleschi.

— Certes, j'ai été charmé de recevoir sa visite mardi dernier, dit M. de Coucy. Il y avait plus de dix ans que je ne l'avais vu, mais je le reconnus tout de suite quoiqu'il se soit fait vieux.

heures, — il était hors d'haleine et se laissa tomber sur une chaise, en disant qu'il avait marché vite. Je demeure sur la petite place Pasquino, qui est, il est vrai, assez loin d'ici. Dans le cours de la conversation, il m'avoua la cause de ses suffocations. Il dit qu'en route il lui avait semblé être poursuivi par deux hommes qui ne l'avaient pas quitté de vue. J'ai traité ces terreurs de vaines imaginations; car, en plein jour, qui pourrait le suivre avec de mauvaises intentions? Rome n'est pas si dangereuse. Il se tranquillisa, se leva après un instant, et dit qu'il avait d'abord voulu m'inviter pour le lendemain mercredi, mais qu'il avait remis la rédaction de son testament à lundi, à cause d'un legs au sujet duquel il était indécis. Enfin, il me dit qu'il avait encore à inviter M. de Coucy et qu'il désirait être rentré de bonne heure.

— Ce qui se passa chez moi fut analogue, dit M. de Coucy. A peine avait-il exprimé le désir que je remplis avec joie, qu'il s'approcha de la fenêtre et examina la rue comme s'il y cherchait quelqu'un. Comme il fit cela à plusieurs reprises, je lui demandai s'il attendait quelqu'un. « Personne, répondit-il, je ne suis qu'agité. C'est comme si je voyais des revenants. » Peu après il s'éloigna en me disant qu'il avait hâte d'être de retour. »

Cet entretien avait mené les gentilshommes au delà du prétendu délai fixé par M. d'Ancier. Ils prirent congé du général, très-enchantés et très-flattés de l'accueil qui leur avait été fait, et ils assurèrent qu'ils étaient à tout moment à la disposition de M. d'Ancier.

Ces rapports ne jetaient qu'une lueur faible et oblique sur le sort de M. d'Ancier. Ils prouvaient qu'il n'avait pas été fou de se croire surveillé et poursuivi par des hommes suspects, ils établissaient irréfutablement la sincérité de ses intentions en faveur de la société de Jésus. En chemin, il avait eu, c'était évident, des scrupules et s'était demandé si l'attentat des pommes provenait de son neveu; pour gagner du temps et réfléchir, il avait derechef ajourné son testament de quelque vingt-quatre heures. Tant il était qu'aucun hasard n'avait empêché son retour, et que l'énigme à résoudre se posait entre la visite chez M. de Coucy et la scène de la voiture devant la chaumière. Rien n'était éclairci, mais on avait la certitude morale qu'une catastrophe avait été amenée par des interventions étrangères.

Cependant l'agitation de ce jour ne devait pas finir là. Vers le soir, il arriva une lettre pour M. d'Ancier; Cabano la remit au général, et celui-ci ne se fit pas scrupule de l'ouvrir.

Elle était datée de Castellamare, et venait de Villiers; tout son contenu avait l'air d'un sarcasme:

« Très-cher oncle,

» Dans un temps encore indéfini mais prochain, je serai envoyé en mission militaire à Rome. Vous pensez combien je me fais fête de passer quelques jours avec vous. J'espère vous trouver aussi dispos et bien portant qu'à notre dernier revoir. Vous n'auriez pu trouver nulle part pour vos vieux jours la paix dont vous jouissez chez les révérends pères; leur couvent est vraiment le port de votre vieillesse; j'ai vu de mes yeux avec quelle solicitude et quel dévouement vous y êtes traité. Le ciel rende aux bons pères ce qu'ils font pour vous, car les œuvres chrétiennes ne sauraient se récompenser par les trésors terrestres! Hâtez-vous de me répondre (contre votre ordinaire), afin que je reçoive votre lettre avant mon départ; elle me sera la preuve que vous verrez de bon œil ma visite au couvent.

» Juana vous fait ses tendresses et l'enfant vous baise les mains.

» VILLIERS GAUTHIOT. »

La lecture de cette lettre fut pour les deux Jésuites comme le rire sardonique d'un malin démon.

« Peut-on douter à présent, s'écria Cabano, que cet homme soit le meurtrier de son oncle et le larron de l'héritage? C'est lui, c'est lui! Mais quelle témérité de nous annoncer qu'il vient chercher son million, tandis que sa main fume encore du sang répandu!

— Nous sommes pourtant attrapés! répondit le général de l'Ordre; si nous parvenions à le livrer au bourreau, eh bien, ce serait son enfant ou un parent d'une ligne collatérale qui hériterait. Et d'ailleurs, nous n'y parviendrons pas. Nous n'en serons pas quittes à bon compte avec cet individu. Dans cette lettre il établit son innocence, ou, ce qui revient au même, qu'on ne saurait prouver son crime. Castellamare est à quelques jours d'ici, la lettre est du 16, le jour du meurtre; nous tenons, dit-il en montrant la lettre, son alibi.»

XI

LE MEUNIER DE MONTFERRAND

Il s'était écoulé une semaine depuis le départ de M. d'Ancier. La visite des témoins n'avait été suivie d'aucune nouvelle révélatrice; et au *Baghello* aucune annonce n'avait été faite; on s'y préoccupait toujours de

l'affaire du Français disparu du *Vico San Angelo*, croyant posséder ses vêtements qui étaient évidemment ceux de M. d'Ancier. Les efforts des sbires ne furent suivis d'aucun résultat, soit que le forfait eût été accompagné de mystérieuses précautions, soit que les habits eussent induit l'enquête en de fausses explorations.

Ainsi le monde ignorait la disparition de M. d'Ancier; sa présence ne manquait à personne, sauf aux deux Jésuites et à leur général.

Il va sans dire qu'une fois le plan adopté de manœuvrer à l'aide d'un M. d'Ancier postiche, les deux pères firent tout ce qui était nécessaire pour rendre son absence naturelle. Au réfectoire, le père Cabano laissa échapper ces mots : « Que notre vieux gentilhomme m'a causé de soucis par son absence nocturne ! Mais voilà bien comme il est ! Il lui passe par la tête de faire un petit voyage et le voilà parti, sans en souffler mot à personne.—Je lui ferai là-dessus une petite admonestation, » avait répondu Vitelleschi de l'autre bout de la table. Là-dessus, il rappela à l'un des frères servants d'aérer régulièrement la chambre de M. d'Ancier, celui-ci pouvant être de retour à toute heure.

Et tout était dit, nul dans le couvent ne s'ingéra à commenter l'absence de M. d'Ancier; nul ne le regretta, nul ne le chercha. — Mais si par hasard le neveu Villiers venait voir son oncle? On avait, avant la lettre, si peu prévu cette éventualité que l'on était indécis sur la conduite à tenir le cas échéant. Pourrait-on faire accroire au neveu que son oncle était parti ? Et s'il arrivait au moment où le faux M. d'Ancier serait là ? On serait peut-être réduit alors à lâcher tout le plan. Ces inquiétudes étaient d'autant mieux fondées qu'on prisait haut l'intelligence du neveu, et qu'on savait qu'en dépit de la modicité de sa fortune, il était appuyé par d'importantes relations. Tant qu'on le crut coupable de la mort de son oncle, on se prépara à le prendre de haut avec lui, mais cela devenait impossible. Les espions du général des Jésuites avaient envoyé leurs rapports sur les faits et gestes de Villiers à Castellamare, qui coïncidaient avec la date de la catastrophe à Rome. Au jour où l'oncle avait disparu, le neveu avait fait faire l'exercice à ses soldats, le soir il avait pris part à un repas donné par le corps des officiers, et le lendemain matin il était parti pour Naples, sur l'ordre du roi. Il n'avait pas trahi la moindre agitation, ses façons avaient été, comme toujours, franches et mesurées.

Cabano, auquel le général communiqua ces notices, en fut désolé. « Ici nous tâtonnons, dit le général avec abattement. Jusqu'à présent nous n'avons point de prise sur Villiers, nous ne pouvons lui rien prouver. Je maintiens mon dire, il est homme à oser un tel acte, mais il est douteux qu'il soit le fauteur du crime qui nous occupe. Qui sait? un hasard infernal a peut-être agi en sa faveur. L'oncle est mort, son décès est constaté, de même le vol; possible que les bagues précieuses, la chaîne d'or qu'il avait sur lui aient tenté quelques misérables. Pourquoi pas ?

Tous les jours on parle de meurtres commis dans Rome et ses environs; tous les jours on pêche quelque cadavre dans le Tibre! »

. . . .

Cependant le père Ortiz avançait sans relâche, semblable à un courrier qui aurait à porter à un prince une dépêche importante. Il avait avec lui les habits que M. d'Ancier avait quittés, plus son chapeau et son manteau.

Arrivé dans l'antique Besançon, Ortiz échangea (les règles de la société le permettaient dans certains cas) son habit contre le vêtement laïque, et s'abattit sur Montferrand où demeurait le fermier qu'on disait ressembler tant à M. d'Ancier. Ortiz fut stupéfait quand il le vit, car la ressemblance était extraordinaire. C'était une étrange fantaisie de la nature d'avoir fait du fermier l'image de son maître. Vêtus de même, chacun les eût pris pour deux frères; peut-être l'étaient-ils — du côté du père.

Le père Ortiz débuta en disant qu'il avait à parler à Denis Éverard en particulier, et il exigea de lui le serment de ne jamais communiquer à personne, pas même à sa femme, le sujet de leur entretien. Un rendez-vous fut pris dans un cabaret voisin peu fréquenté.

Lorsqu'ils s'y trouvèrent, Ortiz raconta que M. d'Ancier était malade à Rome et qu'il désirait faire son testament. Il avait des choses importantes à confier à son fermier, et au lieu de lui écrire, il lui avait envoyé un messager, sachant qu'un chiffon de papier ne convaincrait pas aisément Denis. Du reste, il comptait lui compenser amplement les embarras du voyage et la perte de son temps.

Ces ouvertures surprirent Denis; son maître ne lui avait jamais accordé une confiance particulière; mais ce mystère excita vivement son imagination. Quoi! si M. d'Ancier avait enfoui un trésor dans ses champs avant son départ? Quoi! s'il allait l'initier à un secret de famille qui ferait sa fortune, à lui, Éverard?

Denis n'hésita pas. Après s'être fait assurer par écrit une somme considérable, il s'abandonna sans réserve au père Ortiz. Celui-ci ne lui permit même pas de retourner chez lui ni d'emporter autre chose que ce qu'il avait sur lui. Ortiz lui offrit de se charger de tout et lui fit endosser les habits qu'il avait apportés.

Une voiture attelée de quatre chevaux de poste les attendait à Besançon, et incontinent on partit pour Genève, Chambéry, Grenoble et Marseille. Le meunier pensa succomber à tant de fatigues, et il fallut toutes les exhortations persuasives d'Ortiz, qui faisait toujours entrevoir la perspective du gain, pour qu'il ne se décourageât pas. Plus de dix fois par jour il demandait à son compagnon s'il ne savait pas ce que voulait lui communiquer M. d'Ancier, et pourquoi il ne le lui avait pas écrit? Ortiz le consolait en lui disant que chaque minute le rapprochait de la solution

d'un malade; m'avez-vous entendu me plaindre des fatigues et des dangers du voyage? »

Le vaisseau fut pour le meunier un nouveau sujet d'effroi et de complaintes. Mais le père Ortiz, qui le tenait, changea de ton. Trois jours plus tard les voyageurs étaient à Civita-Vecchia, où Ortiz n'eut qu'à dire un mot sur le rivage, à un individu, pour qu'une voiture parût, qui les mena rapidement à Rome. A Monterone, comme à chaque station, ils trouvèrent des chevaux de relais.

Il était nuit quand la voiture passa la *Porta Cavallegiero*. La lune éclairait les puissants vestiges des temps passés, le squelette en décomposition de ce grand corps de marbre, Rome, l'énorme ville aux palais et aux églises. La première chose qui frappe le regard du voyageur, quand il arrive par ce côté, c'est le dôme de Saint-Pierre. Toutes les peines et les traverses du voyage sont oubliées quand l'œil aperçoit la place Saint-Pierre, le château Saint-Ange et le pont du même nom qui est jeté sur le Tibre. Le cœur d'Ortiz lui-même battit alors qu'il revit tout cela; quant à Denis Éverard, ivre de sommeil, il gisait au coin de la voiture. Son compagnon le redressa du poing.

« Allons, fainéant! lui cria-t-il, nous arrivons.

— Enfin, dit le meunier en se frottant les yeux; pourvu que M. d'Ancier soit encore en vie!

— Je l'espère, dit Ortiz, je le veux espérer. »

La voiture avait atteint l'autre bord du Tibre et arrivait au cœur de la ville par un labyrinthe de rues. « En vérité, s'écria Denis, je suis bien curieux de savoir ce que le bon M. d'Ancier va me dire. »

La voiture s'arrêta, on était devant le collége des Jésuites. Ortiz tira la sonnette, dont le manche était en forme de croix, et pensa : « Pourvu que le neveu ne soit pas venu sur ces entrefaites. »

Le portier parut; les voyageurs furent introduits; on adjugea au fermier un parloir désert où il dut attendre quelques instants.

Enfin parut un révérend père qui se précipita sur Éverard et lui serra cordialement les mains. Celui-ci, qui vit à sa grande joie que le père parlait français, lui demanda des nouvelles de M. Gauthiot d'Ancier. « M. Gauthiot d'Ancier, répondit le révérend, qui n'était autre que Cabano, il est mort il y a trois jours, dans la nuit du 26! Vous venez trop tard! C'est une perte pour vous, et pour nous aussi, mon cher Éverard; ce parfait et saint homme avait l'intention de vous léguer le moulin de Montferrand que vous habitez; à nous, ou plutôt aux pères de Besançon, il avait destiné le reste de sa fortune. Il est mort sans testament; ainsi, tout retombe à ses parents éloignés. — Ils riront bien. »

— C'est affreux, affreux! s'écria le meunier. C'est donc en vain que j'ai enduré mille tourments pendant le voyage, traversé mille dangers. Et vous dites que le moulin m'était destiné?

— Oui, certes, le moulin de Montferrand. Je ne saurais vous dire combien de fois M. d'Ancier vous a demandé?

— Mais, diable! dit le paysan, ne pouvait-il pas exécuter ses bonnes intentions en mon absence?

— Il a remis son testament de jour en jour, jusqu'à celui où il s'éteignit comme un cierge, dit Cabano.

— C'est incroyable et terrible, s'écria le meunier; de son vivant il me faisait rarement bonne mine.

— Cependant il devait vous être attaché de cœur, dit Cabano en souriant. Mais n'en parlons plus, allez vous coucher, mon brave homme; vous devez être fatigué du rapide trajet.

— Il me semble, dit Éverard avec humeur, que j'ai passé un jour sous les fléaux de mes valets, — mais je n'ai bien senti ma fatigue que depuis cette nouvelle. — Ainsi tout est en vain! »

Le père Cabano sourit, prit un bougeoir et conduisit le fermier dans une chambre très-bien meublée où était servi un souper et où abondaient toutes les aises dont un voyageur est avide. Ortiz ne reparut plus.

Étendu sur sa couche, Éverard tomba dans le plus noir découragement. La communication du Jésuite, l'idée d'avoir perdu un bien qui lui était assuré s'il s'était plus pressé, ou si M. d'Ancier avait vécu trois jours de plus, cette idée le consternait. La cupidité propre au paysan, l'égoïsme éhonté de la nature humaine, non adoucie par la culture, ces deux éléments apparaissaient dans toute leur choquante laideur. « J'aimerais mieux, pensait-il, n'avoir jamais rien su de ma chance, que de la voir ainsi perdue! M. d'Ancier avait mené si longtemps sa chétive existence, pourquoi Dieu ne lui a-t-il pas accordé trois jours de plus? »

Un second point le tourmentait encore. Pourquoi M. d'Ancier lui léguait-il le moulin? Il ne trouvait qu'une solution à cette énigme, et elle ne lui plaisait guère. M. d'Ancier avait été un bon vivant et avait plu aux femmes. Mme Éverard était une petite femme gentille et alerte, et avait eu maintes fois affaire au château. Quoi! si Denis Éverard n'était que père adoptif, alors qu'il se croyait père!...

Vers le matin seulement, l'époux soucieux s'endormit. Et, en s'éveillant, il retrouva son cœur chargé d'une noire mélancolie. Dans le courant de la matinée, le père Cabano se présenta chez lui et lui demanda comment il avait dormi.

« Mal, dit le paysan; vos matelas n'en sont pas cause, mais bien vos communications. Maudit retard!

— Cher Éverard, dit le prêtre, il m'est venu cette nuit une idée assez étrange! Asseyez-vous ici, et écoutez-moi tranquillement. Il était dans

l'intention de M. d'Ancier de faire son testament, de léguer à vous le moulin de Montferrand, et à nous le reste de sa fortune. Vous conviendrez qu'il était le maître d'en user et d'en disposer comme bon lui semblait, et que nous avons le droit de considérer les biens comme nous ayant été destinés par Dieu. Il ne manque donc que la feuille de papier, le testament, ce qui serait réparable. J'ai vu avec étonnement et joie que vous, cher Éverard, vous ressembliez à s'y méprendre au gentilhomme qui maintenant repose en Dieu ; votre voix même rappelle la sienne, enfin, ce qui est important, vous parlez français. Vous pourriez le remplacer, et, en présence de témoins qu'il a cités lui-même, dicter sur son lit de mort un testament qui concorderait avec les intentions qu'il avait pour vous et pour nous. Ainsi, nous aurions fait une œuvre pie, et rempli les volontés qu'une mort inattendue a contrecarrées ; surtout vous n'oublieriez pas de vous adjuger le moulin de Montferrand. »

Denis se gratta l'oreille, et un rayon de contentement illumina toute sa figure.

« Diable ! dit-il, vous êtes d'habiles gens. Vous vous y entendez ! Une telle idée ne me serait jamais venue à moi, bêta de paysan! Mais j'en conviens, votre plan est bon ! On m'a dit souvent que je ressemblais au défunt, et je crois en effet que je parviendrai à le représenter.

— Le parler ne présentera-t-il pas quelques difficultés ? dit Cabano. Saurez-vous prendre le ton d'un gentilhomme qui dicte son testament? Songez qu'une faute de langage, une seule, pourrait ouvrir les yeux aux témoins. C'en serait fait alors de votre moulin et nous aurions sur les bras un scandale épouvantable.

— Apprenez-moi seulement, répondit le meunier, ce que j'ai à dicter. Je m'en souviendrai mot pour mot ; je veux le répéter comme un perroquet. Nous autres paysans, nous avons assez de cervelle encore pour redire facilement une leçon.

—Essayez, par exemple, dit Cabano, de dire avec l'accent convenable : En présence de l'éternité, moi, François-Antoine Gauthiot, sire d'Ancier de Vestre et de Montferrand, ai résolu, pour le salut de mon âme, de disposer de mon bien de la façon suivante... »

Le meunier répéta la phrase mot pour mot.

« Cela ira ! s'écria Cabano, seulement que la voix soit plus chevrotante, plus éteinte. »

Cet essai promettait ; Denis Éverard fut mis à l'étude de son rôle. Cabano se chargea de la mise en scène de la comédie, qui, après les premières répétitions, déjà s'annonça pour le mieux. Bientôt rien n'empêcha d'appeler les témoins ; le choix eût été difficile si, par un hasard étrange, M. d'Ancier, à sa dernière sortie, ne les avait désignés lui-même.

MM. de Coucy et de La Barre se déclarèrent très-aimablement disposés à venir, quand l'invitation leur fut remise.

XII

LUGUBRE COMÉDIE

Tout était prêt pour la sombre comédie. Le bruit se répandit dans le couvent que M. d'Ancier, après être revenu avec toutes les apparences de la santé, était soudain tombé malade, et qu'il approchait de sa fin. On le crut. Les trois initiés avaient su opérer si habilement en montrant le fermier aux habitants du cloître, que ceux-ci auraient juré sur l'identité du fermier et de son maître.

L'horloge avait sonné neuf heures, c'était le moment fixé pour la comédie. Denis Éverard était au lit, fardé de blanc, les yeux bordés de cercles noirs, la tête enveloppée. Les rideaux de lit n'étaient qu'entr'ouverts, une lampe vacillait sur la cheminée. Les révérends pères n'avaient rien omis de ce qui doit entourer le chevet d'un malade : des fioles pleines et entamées, des tasses, des cuillers, tout y était, et, sur l'ensemble des objets comme sur la face du patient, la lampe, dont la mèche avait été trempée dans du sel, jetait un reflet blafard et tremblant.

Outre le notaire, il n'y avait dans cette chambre que Cabano et Ortiz; on n'attendait plus que les témoins. Ils furent annoncés. Cabano se précipita à leur rencontre dans l'antichambre.

« Messieurs, dit-il, il est très-aimable à vous d'être aussi ponctuels. Cependant, je me demande s'il est prudent de commencer l'acte. En ma qualité de médecin, je trouve l'état actuel du malade extrêmement grave. Bien que M. d'Ancier ait toutes ses facultés, je crains que les efforts que lui coûtera la dictée du testament n'épuisent ses forces. Son état est désespéré, je le sais; cependant tous ceux qui sont attachés à ce cher gentilhomme doivent craindre d'assumer une pareille responsabilité... D'autre part, il est dangereux de contrecarrer les désirs d'un malade. M. d'Ancier insiste sur ce point, de sorte que nous courons le même risque par la contrariété que lui causerait notre résistance. Je suis donc d'avis que nous entrions et que nous tâchions de le dissuader; en cas d'impossibilité, à la grâce de Dieu. »

Cabano se tourna vers un frère qui se tenait non loin de là et lui ordonna de faire des fumigations dans la chambre et d'ouvrir un des battants de la fenêtre, afin que l'air se purifiât. En entendant cela, les deux témoins s'entreregardèrent avec inquiétude. Ces fumigations étaient usitées durant la peste, dont on avait à cette époque, en Italie, peur superstitieuse. Ce fléau avait décimé le pays à plusieurs reprises, et c'était l'épouvante de ce temps.

Cabano s'aperçut de l'effet de ses recommandations et dit avec affabilité :

« Messieurs, vous plaît-il d'entrer ? »

Les témoins se dandinaient, se regardaient, hésitaient; enfin, M. de Coucy prit la parole et manifesta ainsi ses inquiétudes :

« La maladie n'est pas contagieuse, je pense ?

— Nullement, dit Cabano d'un ton péremptoire : je puis affirmer avec certitude que le degré qu'elle a atteint est sans danger aucun pour l'entourage. Je vous prie d'entrer. »

La porte s'ouvrit et, bon gré malgré, les témoins effrayés furent quasi-poussés dans la chambre.

Denis Éverard, étendu du côté du mur, sous prétexte que la lumière lui faisait mal, se souleva un peu sur ses coussins à l'entrée des gentilshommes, leur tendit la main et leur adressa d'une voix éteinte quelques paroles auxquelles ils répondirent par quelques mots affectueux. Il remerciait le ciel de lui avoir laissé assez de force pour disposer en toute liberté de sa fortune à sa dernière heure, et pour lui avoir fait trouver des compatriotes capables de l'assister en cet acte.

Le notaire prit place à une table roulée tout près du lit, les témoins effarouchés s'étaient retirés sur la pointe des pieds jusqu'auprès des fenêtres.

Le dessein de Cabano se réalisait : il avait voulu écarter autant que possible l'observation des témoins.

L'acte judiciaire commença.

Après le préambule usité, le faux M. d'Ancier infirma tout testament qu'il aurait pu faire antérieurement comme tout autre qu'il pourrait rédiger dorénavant et qui ne débuterait pas par ces mots : *Ave Maria gratia plena*. Il choisissait pour lieu de repos l'église des révérends pères, en abandonnant au général Mutio Vitelleschi de décider de l'emplacement. Il léguait à chacune des sociétés religieuses de Besançon la somme de cent livres, et à son neveu Gauthiot Villiers la somme de deux cents livres avec un portrait.

Les témoins, debout près de la fenêtre, furent surpris de la modicité de ces legs, mais ils s'abstinrent de toute observation. Ils ne désiraient qu'une chose, c'est qu'on fût vite au bout.

« Item, continua le prétendu M. d'Ancier, je lègue à mon fermier Denis Éverard le moulin de Montferrand, y compris toutes ses dépendances. »

Ces mots surprirent fort le père Cabano qui, assis près du lit, avait suivi la dictée avec la plus grande attention ; il n'avait pas été question de dépendances dans le rôle qu'on avait fait apprendre au fermier et qu'il avait récité mot à mot.

« Je ferai observer à M. d'Ancier, dit-il, que ces dépendances sont considérables, qu'elles comprennent, outre le bâtiment attenant au moulin des bois étendus, des plaines et un champ de cent arpents. »

— Plutôt plus que moins, dit l'homme alité, mais laissez-moi faire, j'ai de grandes obligations au fermier Éverard.

— Item, continua-t-il, je lègue à ce même Denis Éverard, fermier de Montferrand, ma vigne de Mâcon.

Ces mots exaspérèrent Ortiz, qui jusque-là s'était tenu tranquille.

« Mais, très-cher monsieur, dit-il, avez-vous bien votre connaissance? Vos paroles m'inquiètent! La seule donation du moulin de Montferrand fait du fermier Éverard un homme à son aise. »

Le malade se souleva et demanda sans honorer d'un regard son ancien compagnon de voyage : « Monsieur le notaire, avez-vous écrit ce que j'ai dicté? »

Le notaire l'écrivit.

« Item, continua le faux testateur, je lègue et donne à ce même Denis Éverard la somme de 10,000 livres qu'il peut prendre sur mes meilleures hypothèques, et lui remets tous les intérêts qu'il pourrait me devoir. »

Les deux pères, hors d'eux-mêmes, se levèrent subitement et voulurent intervenir. Le patient leur coupa la parole et dit : « Si vous me faites opposition, je double la somme.

» Item, ajouta-t-il, je lègue à l'enfant de la nièce du fermier Éverard la somme de 15,000 livres, ayant quelques raisons de croire que cet enfant est de ma famille. »

Immobiles, les pères étaient en proie à une rage muette ; l'explosion de colère qui était sur leurs lèvres expirait en présence des terribles suites qu'elle avait, le paysan répondant à chacune de leurs objections par une nouvelle donation. Sur ce, le malade déclara enfin qu'il instituait héritiers de tout ce qui lui restait les révérends pères de la société de Jésus à Besançon, en leur enjoignant d'y élever une église à saint Ignace de Loyola, et de dire, tous les jours, dans cette église, une messe pour le salut de son âme.

L'acte était consommé. Le faux M. d'Ancier se tourna vers les deux gentilshommes, qui comptaient les minutes, et leur dit d'une voix dolente et faible :

« Cher baron, cher marquis, veuillez parcourir le testament et me dire si rien n'a échappé à l'attention du notaire. Je ne puis plus lire, mes yeux papillotent. Le fermier est-il pourvu comme je l'ai désiré ? »

Les deux témoins parcoururent l'acte rapidement et assurèrent M. d'Ancier que tout était en règle. Puis ils signèrent. Après quelques paroles de consolation et après avoir témoigné l'espoir de le voir se rétablir bientôt avec l'aide de Dieu, ils s'éloignèrent avec autant de précipitation que s'ils fuyaient la maison d'un pestiféré.

M. de Coucy prétendait avoir le vertige, et M. de La Barre des crampes d'estomac ; aucun d'eux ne se doutait de la farce à laquelle il venait d'assister.

XIII

L'ÉPILOGUE

« Eh bien ! dit le fermier en sautant hors du lit et en renversant coussins et couvertures, ai-je bien fait mon affaire ? Est-ce que je sais dicter un testament ?

— Trop bien, répliqua Cabano exaspéré. Vous avez abusé de notre confiance, vous nous avez dépouillés ! Je n'avais jamais voulu le croire, mais c'est vrai : point d'animal aussi perfide que le paysan.

— Excepté le Jésuite, s'entend, mon révérend père, répliqua Éverard. En attendant, si le testament ne vous convient pas, si vous vous croyez lésés, donnez, j'en ferai bon marché. »

C'est ainsi que le coupable se posait vis-à-vis de ses complices. Quant aux pères, ils durent s'en arranger ; ils achetaient la part du lion au prix de cette impudence et de cette traîtrise.

« Que le testament demeure tel qu'il est, dit Cabano en s'adoucissant, mais j'aurais tenu un simple paysan tel que vous pour plus honnête.

— Eh ! l'on se forme, dit le paysan avec une satisfaction comique, quand on se répand et qu'on noue des relations avec des hommes rusés ; mais avant tout un souper copieux, une bouteille de vin et du rôti, car la comédie m'a donné faim ; et puis l'argent du voyage, afin que je rentre promptement chez moi. Mon rôle est joué et ma présence céans est désormais inutile. Ma femme doit croire que je m'en suis allé pour de bon et être dans toutes les transes. Je la veux revoir au plus tôt et je songe déjà à tout ce que je lui conterai. Par exemple, je ne sais pas comment ma conscience s'arrangera plus tard du tort fait aux héritiers de M. d'Ancier ; je n'en sais rien, mes révérends pères. Tant il y a que le petit dédommagement que vous m'accordiez n'aurait jamais suffi à apaiser le ver rongeur du remords ; au contraire, il m'aurait conduit à déplorer amèrement toute l'affaire, qu'un beau jour j'aurais éventée pour me procurer du repos. Ainsi, ne vous fâchez pas de ce que j'ai accaparé une vigne et un capital, et quittons-nous bons amis. Mais maintenant l'argent, et adieu Rome ; ce séjour ne me plaît guère, je dois l'avouer. Dieu soit avec vous, mes révérends pères, et avec votre couvent ! »

Éverard paraissait décidé à partir la même nuit, et les Jésuites étaient d'avis de le laisser faire. Vers le minuit, la porte du couvent s'ouvrit avec précaution, et Éverard accompagné de Cabano, sortit à pas furtifs. Dans le plus grand mystère, il fut expédié à Civita-Vecchia, de là chez lui par le chemin qu'il avait pris pour venir ; il était guilleret et dispos, content d'être riche, content d'avoir dupé les révérends pères.

Cependant les Jésuites ne pouvaient s'arrêter sur le chemin que leur cupidité avait pris. Poussé par la force des choses, il fallait, bon gré mal gré, avancer jusqu'au dernier degré de la profanation.

Le fermier Éverard avait à peine quitté la maison, qu'on annonça la mort de M. d'Ancier.

Afin de pouvoir celer le cadavre qui manquait, on dut attribuer un caractère dangereux et dégoûtant à la maladie de M. d'Ancier. On dit qu'il avait succombé à une sorte de peste. Cela coupa court à toute curiosité; puis, pour prévenir tout hasard malin, on envoya vite chercher un cercueil et un brancard, qu'on fit reléguer dans un coin isolé du couvent, sous prétexte d'exhalaisons méphitiques. Cabano et Ortiz voulurent se charger de tout par dévouement pour le défunt, et leur œuvre pie leur attira l'admiration générale.

Le genre de mort qui avait été inventé exigeait une prompte inhumation, le climat méridional activant la décomposition du corps qui, tombé en poussière, pourrait exhaler son venin. Et l'on exécuta cette farce. Le donataire d'une somme aussi considérable que celle qui venait d'échoir à la société de Jésus avait droit au repos dans l'église des révérends pères. La cérémonie eut lieu en toute pompe. Plusieurs connaissances du défunt et d'autres même qui ne se rattachaient à lui qu'à titre de compatriotes, assistèrent aux funérailles et à la messe des morts qui fut dite le lendemain dans la même église.

« Pauvre homme, qui as péri misérablement de la main d'un meurtrier et dont le corps, depuis longtemps, a été rejeté des eaux du Tibre dans les vagues de la mer ! se dit Mutio Vitelleschi dans la sacristie en ôtant sa chasuble, voilà que tu as obtenu les funérailles que tu désirais. Singulier jeu des événements ! Monde étrange ! »

Ainsi fut terminée une affaire qui avait suscité tant de combats et d'excitations. Le testament convoité, il était là, et les héritiers pouvaient attendre de pied ferme l'arrivée de Villiers Gauthiot à Rome. Lors même que tout n'eût pas été mis en œuvre pour abuser les habitants de la maison des Profès, l'obéissance aveugle de chacun d'eux envers leur puissant supérieur était là pour garantir que tout ce qui s'était passé demeurerait à jamais enseveli. Parmi tous les Profès, il n'y en avait pas un qui n'eût donné des preuves certaines de perfection monastique, c'est-à-dire de soumission à la volonté du supérieur, d'abdication de toute intelligence et de tout désir, de discrétion sépulcrale sur tout ce qui concernait la société. Et les lois de la compagnie de Jésus étaient exécutées, qui disaient que l'individu devait s'abandonner à la providence divine dans la personne de son supérieur comme un bâton ou un cadavre que l'on peut retourner à volonté (*obedientia cœca sicut cadaveris et baculi*) ; Vitelleschi pouvait donc être quiet; les cadavres auraient parlé, les pierres se seraient soulevées avant qu'un de ses subordonnés eût bronché.

(La suite à un prochain numéro.)

POÉSIES

SÉRÉNITE

De ma sérénité tu voudrais le secret,
M'as-tu dit; et savoir comment à mon visage
Jamais amour ou haine, espérance ou regret,
Ne jette une rougeur qui trahisse au passage
Les orages de l'âme et le bouillonnement
D'un sang fier qui s'indigne ou s'exalte; et comment
Du repos de mon front, de ma calme présence,
De mon port, de mes yeux que l'on croirait sans pleurs,
De ma lente parole, ou bien de mon silence,
S'exhale une vertu qui charme les douleurs.
Et de ma sagesse
Ta folle jeunesse
Vantant le bienfait
Envie à mon âge
De longs jours d'orage
Le tardif effet.
« O mère chérie,
La secrète loi
D'une âme guérie,
Enseignez-la moi. »
C'est là ta prière
A mes cheveux blancs,
C'est le vœu sincère
De tes dix-huit ans.

Tu crains la tourmente,
Et, de ton destin,
Fille, sœur, amante,
Déjà t'épouvante
L'aube frémissante,
L'orageux matin.
Ton âme qu'agite
Le souffle des dieux,
Ton sein qui palpite,
L'éclair de tes yeux,
Et l'accord qui tremble
Sous tes doigts émus,
Et ta voix qui semble
De sons inconnus
Chercher le mystère,
O mon doux trésor !
Tout dit à ta mère
Que, dans son essor,
Déjà ton génie
Au mal s'est heurté,
Et que l'ironie,
L'amère ironie,
Navre ta fierté.
Et je voudrais donner à ton âme inquiète
Un conseil, un exemple, et, m'offrant pour appui,
Répandre dans ton sein cette vertu secrète
Par qui lui soit rendu le repos qui l'a fui.
Mais, en sondant, hélas ! et mon cœur et ma vie,
Je vois trop à quel prix le trouble m'est ôté
Et d'où me vient la paix que ta jeunesse envie...
Que Dieu te garde, enfant, de ma sérénité !

L'ADIEU

Non, tu n'entendras pas, de sa lèvre trop fière,
Dans l'adieu déchirant un reproche, un regret.
Nul trouble, nul remords pour ton âme légère
En cet adieu muet.

Tu croiras qu'elle aussi, d'un vain bruit enivrée,
Et des larmes d'hier oublieuse demain,
Elle a d'un ris moqueur rompu la foi jurée
Et passé son chemin.

Et tu ne sauras pas qu'implacable et fidèle,
Pour un sombre voyage elle part sans retour;
Et qu'en fuyant l'amant dans la nuit éternelle
Elle emporte l'amour.

IN ALTA SOLITUDINE

Va, ne la quitte point, ta haute solitude,
Et ne sois pas ingrate à qui de ton malheur
Fut seule confidente, et pour guérir ton cœur
T'amena l'amitié, la grave et douce étude.
Reste à l'obscurité, reste au recueillement;
Demeure où tu pleuras, où du céleste amant
Parfois tu crus sentir l'invisible présence;
Où les échos lointains d'un sublime concert
Ont calmé tes esprits : Cache au sacré désert
De ton grand cœur blessé l'orgueil et le silence.

DANIEL STERN.

LA NUIT DE WALPURGIS

Suivant une superstition populaire de l'Allemagne, héritée du moyen âge, la nuit du 1er au 2 mai, sorte de mardi-gras de l'enfer, est l'époque annuelle du congrès des démons, des sorciers et des sorcières. Ce congrès infernal se tient volontiers sur la cime principale du Harz, ou mont Brocken, et s'appelle le grand sabbat.

En cette nuit d'incantations et de sortiléges, où passent, comme des météores à travers les airs, tous les esprits de blasphème, les âmes pieuses, pour se préserver des maléfices de Belzébuth, adressent leurs prières à la patronne des consciences pures, à sainte Walpurgis.

Walpurgis n'est point un personnage imaginaire. Princesse anglaise, morte en 780, elle se consacra, sous le pontificat de Boniface, avec ses deux frères, Wilibald et Wunibald, à l'évangélisation de la Bavière, alors païenne; et la ville de Heiden-heim (comme qui dirait *Païen-ville*), centre de ces missions du VIIIe siècle, et située dans la haute Franconie, à quelques lieues au nord d'Ulm, montre encore les tombeaux de la sœur et des deux frères, canonisés plus tard pour leur apostolat par l'Église reconnaissante. Et voilà comment c'est une sainte chrétienne, dont l'invocation servait d'abord de talisman antidiabolique, qui a fini par laisser son nom à la fameuse veillée de Satan.

La composition de Gœthe a une double signification. Directement, elle dramatise, avec une ironie voilée, l'origine probable des superstitions germaniques relatives à la nuit du 1er mai : cette origine serait un stratagème des sectateurs d'un culte prohibé, l'adoration de la Nature. Indirectement, ce petit poëme symbolise un phénomène général de l'histoire des religions, qu'on peut raconter en deux mots.

Toute religion nouvelle veut supprimer sa devancière. Mais qu'elle prenne garde à ses moyens! Emploie-t-elle la persécution? elle peut, grâce au martyre, rendre le prestige et la vie à la croyance vaincue. Réussit-elle à écraser cette dernière par la force? alors les dieux, en quelque sorte tués dans leur corps, mais non dans leur âme, protestent et se vengent par leurs ombres. Proscrits et vagabonds, les ex-dieux, ou plutôt leurs fantômes se font conspirateurs. Traqués et réprouvés, ils deviennent implacables. Errants comme des bêtes fauves, ces revenants divins, ces *heimathlose*[1] du culte, sous le nom d'esprits du mal, rôdent

[1] Mot allemand qui signifie : sans foyer, sans patrie.

encore pendant de longs siècles dans les ténèbres de la conscience populaire. Bref, la vieille religion, brutalement étouffée, se survit dans les démons de la nouvelle religion triomphante; et l'expiation de la violence spirituelle du vainqueur, c'est la superstition qui vient hanter ses rêves.

Cette crise religieuse est précisément le sujet véritable de notre ballade, comme le prouve une lettre de Gœthe (9 septembre 1831). Charlemagne ayant converti les Saxons par le glaive, cette prédication barbare peuplera d'esprits rebelles l'olympe maudit du Brocken. En attendant, le poëte nous peint les deux phases successives du phénomène : d'une part, le retour enthousiaste des persécutés au culte antique de la patrie, à la religion interdite; d'autre part, la naissance de la superstition dans l'âme farouche et crédule des persécuteurs, qui, cette fois, sont, malheureusement, ou plutôt s'appellent les chrétiens. L'occasion du drame est la fête du printemps, que le zèle religieux des vaincus persiste à célébrer au mépris de la défense formelle des conquérants.

I. *Chœur du peuple.*

Salut, printemps!
Fuyez, autans!
Plus de neige et de givre!
Adieu, l'hiver;
Le bois est vert :
De chansons tout s'enivre.

II. *Un jeune homme.*

Sur les hauts monts,
Tous, allumons,
Joyeux, les saintes flammes!
Reçois, de tes fils, Dieu du ciel,
Le don que tu réclames;
Jaillis, feu pur, de notre autel!
Emporte à Dieu nos âmes!

III. *Chœur des druides et de tout le peuple.*

Jaillis, feu pur, de notre autel!
Offrons ensemble au Dieu du ciel
Le culte qu'il réclame :
En haut, le cœur et l'âme!

IV. *Une matrone.*

Malheureux! mon cœur se glace.
Arrêtez! la mort menace.
Songez aux sanglants arrêts
Des chrétiens, nos cruels maîtres.
Oui, la foudre, âpres forêts,
Sur vous gronde et sur vos prêtres.
Tous, les fils et les ancêtres,
Sommes pris aux noirs filets!
Sombre est l'heure :
Faut-il donc qu'un peuple meure?

V. *Chœur des femmes.*

Des chrétiens, nos cruels maîtres,
Craignons les sanglants arrêts!
La mort rôde en nos forêts;
Sombre est l'heure :
Faut-il donc qu'un peuple meure?

VI. *Un druide.*

Qui n'ose à Dieu
Offrir le feu
Mérite l'esclavage.
Fils des grands bois,
Comme autrefois,
Au ciel rendons hommage!

VII. *Chœur des druides.*

Comme autrefois,
Fils des grands bois,
Au ciel rendons hommage!

VIII. *Un druide.*

Jusqu'à la nuit,
Pourtant, sans bruit,
Cachez-vous, mes fidèles.
Pour gardiens du faible troupeau,
Plaçons des sentinelles :
Le soir venu, que de nouveau

Votre cœur ait des ailes!
Gardiens! veillez sur l'ennemi!

IX. *Chœur : les sentinelles et le peuple.*

Gardiens, allez! que l'ennemi
Ne trouve personne endormi!
Faites partout la ronde
Dans la forêt profonde.

X. *Une sentinelle.*

Aux chrétiens, sombres dévots,
Que la peur du diable assiége,
Et fait trembler jusqu'aux os,
Nous, païens, tendons un piége :
Tous, armés d'épieux, de faux,
De brandons et de grelots,
Tempêtant, faisant vacarme,
De l'enfer sonnons l'alarme!

XI. *Chœur des sentinelles, puis du peuple entier.*

Tous, armés d'épieux, de faux,
De brandons et de grelots,
Tempêtant, faisant vacarme,
De l'enfer sonnons l'alarme!
Noirs hiboux,
Huez, hurlez avec nous!
Hou! hou! hou!

XII. *Un druide.*

Quoi! notre amour
Doit fuir le jour?
Dieu puissant, quelle honte!
Mais dans la nuit
La foi te suit,
Et l'âme à toi remonte.
Pour quelque temps
Régnez, méchants :
Wodan seul est fidèle.

Soleil vengeur, darde en nos seins
Ta divine étincelle :
Nos autels peuvent être éteints;
Ta flamme est immortelle!

XIII. *Chœur général.*

Mais il fait jour
Dans notre amour,
Qui, vers l'azur, remonte.
Nos autels peuvent être éteints,
Ta flamme est immortelle.

XIV. *Un guerrier chrétien.*

Sus! debout! troupes guerrières :
L'enfer court dans les clairières!
Par les saints, tous les démons
Vont flambant par vaux et monts!
Loups-garous, dragons, sorcières,
A grand vol, suivent leurs pas;
Satan vide ses tanières.
Fuyons tous! Dieu, quel fracas!
Le Malin rugit là-bas!
Et du gouffre,
O terreur! je sens le soufre!

XV. *Chœur des chrétiens.*

Loups-garous, dragons, sorcières,
L'enfer court dans les clairières.
Fuyons tous, etc.

XVI. *Chœur des druides.*

Soleil vengeur, darde en nos seins
Ta divine étincelle.

XVII. *Le druide et chœur général.*

Nos autels peuvent être éteints,
Ta flamme — est immortelle!

H. F. AMIEL.

CHRONIQUE MUSICALE

Opéra-Comique. — *Bataille d'amour*, opéra-comique en trois actes, de MM. Sardou et Daclin, musique de M. de Vaucorbeil.

Il y avait longtemps que nous n'avions usé du droit qu'on a bien voulu nous réserver de parler musique dans cette *Revue ;* c'est qu'il y avait longtemps qu'il ne s'était présenté une œuvre nouvelle qui fût une manifestation de l'art vraiment intéressante. En trois ans, nous n'en avons pu compter que trois : la *Statue*, de M. Reyer, *Lalla Roukh*, de M. Félicien David, et la *Reine de Saba*, de M. Gounod. La mention de ce dernier ouvrage et le silence que nous avons gardé sur un certain nombre de médiocrités plus ou moins choyées par le public, prouvent que nous ne nous attachons pas au fait matériel du succès, et qu'il peut y avoir quelque chose de curieux pour nous jusque dans une chute, quand l'œuvre accuse un musicien d'un ordre exceptionnel et soulève de sérieuses questions. C'est à ce double titre que nous voulons parler de M. de Vaucorbeil, encore que la première représentation ait mal tourné et que la pièce soit dès maintenant retirée de l'affiche.

Depuis qu'il existe des théâtres, jamais l'accueil fait à une œuvre par le public, n'a rien prouvé pour ou contre sa valeur réelle. Ovations enthousiastes, succès ordinaires, succès d'estime, froideur complète, sifflets acharnés, tous les cas imaginables ont pu être observés à propos des œuvres de maîtres; et je crois même que la statistique établirait sans peine que la moyenne a été plutôt défavorable qu'heureuse. Pour ce qui est, en particulier, de la mésaventure éclatante de *Bataille d'amour*, j'en aperçois distinctement les causes: d'abord M. de Vaucorbeil débutait aussitôt par trois actes; ce fait était de nature à rendre le public un peu plus exigeant et à indisposer ses confrères. Pour comble de témérité, il ajoutait aux difficultés inséparables de tout début le parti pris d'une sorte de réforme, de réaction dans le style de l'Opéra-Comique ; par là, il pro-

voquait la discussion et prêtait le flanc à la malveillance, et le public, qui n'aime pas changer ses habitudes d'un jour à l'autre, pouvait ne ne pas bien comprendre et goûter la nouvelle manière. Mais le pire de l'affaire, c'est que le livret, au lieu de patronner et de soutenir le début du musicien, s'est dérobé sous la partition et a été la cause première et déterminante du désastre. Combien d'excellentes partitions ont été tuées ainsi par le livret! — Grâce à d'habiles coupures effectuées par M. Sardou, les représentations suivantes furent très-bonnes; avec un peu de zèle et de bonne volonté de la part de l'administration, l'effet désastreux de la première soirée pouvait être réparé; on a préféré négliger l'ouvrage, et pour l'achever, le principal interprète s'est trouvé retenu au lit par une blessure qu'il s'est faite au pied. Telle est la courte histoire de *Bataille d'amour*.

Encore une fois, le fait nous importe peu. Quelle est au juste la valeur de l'œuvre et de l'artiste : voilà la seule question que la critique ait à se poser; elle ne se laisse pas traîner à la remorque des caprices du public et au hasard des circonstances; son plus grand honneur est précisément de savoir et d'oser reconnaître le vrai mérite au milieu d'un insuccès. M. de Vaucorbeil peut se flatter de n'avoir laissé personne indifférent. La très-grande majorité de nos feuilletonistes s'est plu à relever la qualité exquise et la rare valeur de son talent. Quelques autres lui ont témoigné une mauvaise humeur et une méchanceté peu communes. En somme, il a été très-discuté, et c'est encore un honneur : n'est pas discuté qui veut.

Son nom est peu connu de la foule; mais dans le monde artiste, on le tient en haute estime. Il a publié des mélodies dont quelques-unes, *le Rondel*, *la Ballade serbe*, *Chloé*, *la Plainte à Sylvie*, *le Voyageur*, *le Géant*, sont de petits chefs-d'œuvre qui peuvent, sans pâlir, être rapprochés des mélodies de Schubert. Il a fait aussi de la musique de chambre admirable : les sévères quatuortistes qui se sont voués exclusivement aux dernières œuvres de Beethoven, déclaraient un jour, après avoir joué le quatuor en *ré* de M. de Vaucorbeil, qu'ils ne connaissaient rien de plus beau en ce genre après les vieux maîtres allemands.

Le début d'un tel musicien, au théâtre, ne pouvait être médiocre : et c'était bien là ce qui m'inquiétait pour le succès. — La tentative de *Bataille d'amour* se rattache, pour moi, à ce grand mouvement de restauration classique qui s'est emparé depuis quelques années de notre monde musical, et qui s'est manifesté de la manière la plus éclatante et la plus multiple : par la reprise des chefs-d'œuvre de Gluck, de Mozart, de Weber, de Cimarosa et de Pergolèse, par le succès toujours croissant de la musique de chambre, et la multiplication des sociétés régulières de musique de chambre, enfin par le succès inouï et gigantesque des Concerts populaires de musique classique. Ce n'est pas impunément que se produisent de tels phénomènes artistiques : en dehors de l'influence exercée par la musique classique sur le public, il était impossible qu'il n'y eût pas aussi une influence exercée sur l'esprit des compositeurs. M. de Vaucorbeil a eu le périlleux honneur de commencer.

Ce n'est pas chose commune, en ce temps de production hâtive et de travail immédiatement intéressé, que de voir un jeune artiste se retirer et se recueillir dix ans dans l'étude et la contemplation des maîtres, avant de se lancer dans le courant de la musique militante. Celui-ci a prétendu remonter directement à la belle époque classique, et reprendre l'opéra où l'avaient laissé Mozart, Cimarosa et Grétry; il les renforce de Haydn pour la symphonie orchestrale en certaines mélodies, et d'un peu de Weber pour la partie sentimentale ou poétique. A ce rare et précieux alliage, il ajoute son tempérament individuel, et prétend, avec de telles armes, à force de distinction et de tradition, réagir à la fois, et contre la musique facile et lâchée qui cherche l'effet dans le bruit et la basse gaîté, et contre certains talents ambitieusement novateurs qui s'égarent dans l'ennui des systèmes. Il est malheureux que cette tentative, à coup sûr honorable et curieuse, ait été misérablement tuée dès le premier soir, avant qu'on eût pu juger de son effet sur le véritable public. On s'est généralement accordé à reconnaître que la chute n'était pas pour la musique; j'en suis parfaitement convaincu, pour ma part, mais je crois aussi que M. de Vaucorbeil avait poussé trop loin son parti pris de réaction classique. — C'est assez l'ordinaire des réactions d'être exagérées.

La pièce ayant disparu du théâtre, et la partition n'étant pas encore gravée, je ne vois plus la nécessité de faire l'analyse détaillée ni du livret ni de la musique. On la trouvera du reste dans les feuilletons de semaine. Je m'en tiendrai aux questions générales qui ont été agitées à cette occasion, et dont la discussion n'est pas encore refroidie. Je veux dire pourtant les qualités qui m'ont le plus frappé à l'audition: une distinction soutenue, un travail à la fois profond et léger, une recherche d'harmonie un peu tourmentée quelquefois, mais fort curieuse, quelques belles mélodies longuement filées, une orchestration admirable, à laquelle l'auteur a restitué les formes symphoniques de la belle époque en y ajoutant le coloris moderne; enfin, et surtout, une variété d'inspiration dont peu de musiciens seraient capables. Ce dernier éloge que je n'hésite pas à adresser à la musique de *Bataille d'amour*, pourrait étonner ceux qui n'ont jugé la partition que sur une seule audition aussi troublée, sur une seule épreuve aussi mal venue qu'était la première représentation. J'y suis retourné trois fois, et à chaque fois, je découvrais de nouvelles beautés. C'est le propre de la vraie musique, tout au rebours de ces agréables banalités qui font *florès* tout de suite, et qu'on ne saurait entendre deux fois sans dégoût. Une question très-essentielle était de savoir si le nouveau maëstro possédait les aptitudes spéciales de la musique de théâtre; je crois que le duo de Tancrède et du baron, au premier acte, serait à lui seul une réponse suffisante: il est d'un bout à l'autre d'une franchise, d'une vérité et d'une souplesse tout à fait rares.

En somme, il n'y avait pas un seul morceau qui fût négligé ou manqué. Tout est écrit avec tant d'amour et de soin, que la critique n'a guère de prise sur le détail. C'est plutôt sur des questions d'un ordre général que M. de Vaucorbeil est discutable: c'est plutôt un procès de tendance que nous avons à lui faire. Sa

musique, en effet, est remplie de tendance curieuses, qui ont toutes quelque chose d'excellent, mais qui se compromettent par une application exagérée.

Qu'il ait voulu infuser dans l'opéra-comique un peu de ce travail varié, subtil, profond, qui caractérise la musique de chambre, rien de mieux. Dieu merci! nous ne sommes plus au temps où l'on ne comprenait l'opéra-comique que comme un vaudeville renforcé. Ce genre ne craint plus la musique et ne se contente plus des accompagnements de placages, des formules faciles et banales. La tentative de M. de Vaucorbeil devait donc plaire, et elle n'a déplu en effet ni au public de bonne foi, ni aux vrais connaisseurs; mais le succès en aurait été plus assuré si le musicien, en transportant à la scène les procédés de la musique de chambre, les avait jusqu'à un certain point agrandis et grossis, suivant les proportions du cadre et de la perspective. Car il y a une perspective pour l'oreille comme pour les yeux. Ce qui convient à la miniature ne convient pas au tableau d'histoire, encore moins au décor: il faut de plus grandes lignes, des clairs-obscurs plus franchement accusés. Les détails les plus charmants sont en pure perte, j'ajouterai même que l'importance donnée aux détails nuit à l'effet de l'ensemble. C'est ce qui arrive quelquefois à la musique de M. de Vaucorbeil; tous les effets y sont bien, mais quelques-uns, assez marqués pour qu'on les aperçoive, ne le sont pas assez pour qu'on les ressente.

Cette erreur d'optique, chez le jeune maître dont nous parlons, vient évidemment de ce qu'il s'est trop abstrait du courant de notre vie artistique, de ce qu'il s'est enfermé trop exclusivement dans le travail personnel et dans la pure et simple *lecture* des partitions, sans presque jamais aller prendre l'air du théâtre, en étudier la physiologie et les mœurs, et se pénétrer de cet ensemble de phénomènes et de lois secrètes, qui font que l'auditeur est différemment prédisposé et impressionné, suivant qu'il est dans une vaste salle, au milieu de la multitude, ou bien dans un salon, en comité intime. Si vraies que soient les aptitudes et la vocation d'un musicien dramatique (et celles de M. de Vaucorbeil sont évidentes pour nous), il ne peut se dispenser d'un peu de pratique et d'expérimentation. Au théâtre, il faut toujours faire la part du métier; oui, l'art doit consentir à recevoir un certain alliage de métier, pour prendre le titre convenable et se faire admettre dans la circulation. Ce n'est pas à dire pour cela que l'art du théâtre, l'art de Shakspeare et de Molière, de Gluck et de Rossini, soit un art inférieur: c'est le plus puissant de tous, celui qui a la plus vive action sur le cœur humain: seulement, pour réaliser cette puissance et cette action, il a besoin de combiner les ressources de la musique et de la littérature avec d'autres ressources étrangères, il a besoin de tenir compte à la fois de bien des conditions diverses. Il exige donc, outre les dons naturels, un talent complexe, où l'expérience pratique entre pour une certaine part. — M. de Vaucorbeil, dont le talent est évidemment tout d'une pièce et peu disposé aux transactions, nous accusera peut-être de le pousser à profaner et à vulgariser sa muse fière et puriste. Elle a tant de distinction qu'elle pourrait, je crois, sans regret comme sans reproche, en perdre un peu en faveur de l'effet, et s'abandonner davantage au riche et beau tempérament qui est en

elle et qu'elle a macéré sous une discipline classique trop absolue. Du reste, à l'heure qu'il est, cette expérience pratique des conditions spéciales du théâtre dont nous parlions plus haut, est chose acquise pour M. de Vaucorbeil, qu'il le veuille ou non. On ne passe pas par l'épreuve des répétitions et de la représentation sans qu'il en reste quelque chose.

Arrivons au plus gros chef d'accusation : la tendance à l'archaïsme. Ici encore, nous blâmerons l'excès, tout en approuvant l'intention et le point de départ. Je ne puis faire un crime à l'auteur de *Bataille d'amour*, d'avoir voulu procéder de Haydn, de Cimarosa et de Mozart. Au moins pour commencer, il faut bien procéder de quelqu'un, et franchement l'on pourrait plus mal placer ses affections artistiques. Il y a des chances pour que l'école des *Noces de Figaro* et du *Mariage secret*, vaille autant, sinon plus que celle du *Postillon de Lonjumeau*: c'est une thèse qui pourrait se soutenir. Je ne sache rien, quant à présent, de plus suranné que les formules dont on nous rebat les oreilles à l'ordinaire, et à défaut du nouveau, le *renouveau* m'est agréable. Pourvu que la musique soit agréable et porte d'ailleurs la marque d'un talent bien personnel, je ne vois pas trop de quoi l'on aurait droit de se plaindre. Les prédilections sont libres pour les artistes, et la variété des genres n'est pas désagréable au public.

Hâtons-nous d'ajouter que la musique de M. de Vaucorbeil n'est pas, tant s'en faut, la reproduction servile des formes de l'époque classique : l'élément moderne y entre toujours plus ou moins, ne fût-ce que par l'orchestration dont le coloris porte bien la date de notre temps. Je trouve même que le romantisme s'est fait une assez belle part dans la partition. Je voudrais savoir ce qu'on trouvait de si archaïque dans le quatuor des oiseaux, dans celui de l'échelle, dans l'air de Diane et dans le duo de la fuite, dans l'épisode poétique : *O nuit...* du grand duo du premier acte, dans la plus grande partie de l'air de Tancrède, dans la sérénade d'Olivette, etc., etc. Toutes les fois que la parole est à la jeunesse et à l'amour, le sentiment romantique reparaît. Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que cette pièce étant fondée toute sur la lutte de la vieille et de la jeune méthode, en fait d'amour, la musique ne pouvait faire mieux que de chercher à exprimer ce dualisme dans le style. A tout prendre, l'archaïsme qui domine dans la partie purement comique de *Bataille d'amour*, est en situation, puisque c'est une comédie de l'ancien temps.

Très-probablement, M. de Vaucorbeil n'a pas l'intention de s'en tenir aux livrets de l'ancienne comédie : il lui faudra dès lors abandonner complétement ce parti pris de style classique. Je suis persuadé qu'il gagnera beaucoup à être purement lui-même. — Je ne veux pas dire qu'il y ait jamais absence de personnalité dans la musique qu'il écrit aujourd'hui ; bien que ce soit, à n'en pas douter, l'école de Mozart et de Haydn, il n'y a pas une phrase qui puisse être réclamée par ces maîtres ni par aucun de leurs contemporains. C'est une chose à bien noter, qu'aucune accusation d'emprunts n'a pu être élevée, — et combien peu de partitions nouvelles y échappent ! L'inspiration, parfaitement originale et privée, n'a d'autre tort que de s'exercer dans les formes d'une autre époque. Il

ne s'agit donc en aucune façon de cette imitation qui est toujours une misère, mais seulement de l'imitation de style. Celle-ci est admissible par exception, comme un effet particulièrement cherché, comme un moyen voulu et calculé; nous ne l'admettrions pas en thèse générale.

Dans la partition de *Bataille d'amour*, certains morceaux et beaucoup de passages plus ou moins importants sont strictement écrits dans le style classique : je citerai par exemple le trio qui ouvre le final du premier acte. Le motif en est ravissant : mais le fût-il dix fois plus, et assez même pour qu'il fût possible de l'attribuer à quelque vieux maître, ce succès de méprise, honorable sous un certain rapport pour le musicien, serait blâmable en principe : car tel n'est pas le but de l'art. Il faut parler la langue de votre temps, par une raison bien simple et irréfragable : c'est que vous y êtes. Si vous avez la fierté de trouver cette langue insuffisante et gâtée, ayez donc aussi la force de la retremper et de la reforger. Prenez-là comme elle est, et donnez-lui votre empreinte. Pour ce qui est d'en aller chercher une autre à cent ans en arrière, en faisant abstraction des mœurs intellectuelles où vous vivez, de l'air que vous respirez, des gens qui vous entourent et vous parlent, cela n'est pas naturel; si grand que soit le talent, si vive et originale que reste l'inspiration dans cette restauration d'un style périmé, il y a là quelque chose qui est factice. L'histoire de l'art tout entière nous apprend que la langue s'est constamment modifiée à mesure que les mœurs changeaient, et que toujours les maîtres l'ont prise autour d'eux dans le courant commun, pour l'élever à la dignité de style, avec ses locutions, ses idiotismes, ses formules immédiatement présentes. La langue est chose inerte et maniable : elle est ce qu'on la fait. Le vers d'André Chénier :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques

est une gracieuse chimère : toujours et partout le fond a emporté la forme, la forme a emporté le fond. Si ce vers a pu s'appliquer au génie d'André Chénier lui-même, c'est que le poëte n'avait guère de *pensers nouveaux*, il pensait et sentait à l'antique. Son œuvre est charmante, mais cela reste à l'état d'exception.

Est-ce à dire que le passé doit être nul et non avenu pour nos générations? Non, mais il y a, Dieu merci ! un juste milieu entre les gens qui veulent briser toute tradition et ceux qui veulent nous ramener l'ancien régime musical, entre la révolution et la restauration. Certes, il faut étudier le passé, mais toujours au point de vue du présent. Certes, il faut se nourrir de la moëlle des vieux maîtres, mais en se les assimilant si bien que la substance en disparaisse et que notre individualité en soit seulement fortifiée. Certes, il faut profiter de tout ce qui s'est fait de beau en d'autres temps, mais pour nous aider à faire autre chose.

J'oserai conseiller à M. de Vaucorbeil de fermer pour un temps ces vieilles partitions de maîtres qui sont restées durant vingt ans ouvertes sur sa table. Il leur doit une forte éducation qui a peut-être décuplé la valeur de ses dons naturels ; mais aujourd'hui l'éducation est faite, le talent est adulte : il ne doit plus procéder que de lui-même.

Je me résume en deux mots : l'œuvre m'a charmé en détail, mais je blâmerais les tendances qui y dominent, si elles devaient se perpétuer avec la même intensité dans d'autres ouvrages. Ici, dans une comédie de ce genre, elles ne faisaient qu'apporter un élément pittoresque dont l'effet était piquant à la scène. Je suis donc très-éloigné de leur attribuer la responsabilité de la chute de l'ouvrage. Sans un concours de circonstances fâcheuses que nous avons indiquées en commençant, *Bataille d'amour* devait réussir et rester comme un délicieux opéra de genre et de style, comme une protestation curieuse à travers laquelle se révélait un nouveau maître. Le fait en a décidé autrement : c'est une question tranchée, mais non jugée. Pour ma part, je ne puis croire que tout soit fini pour cette partition, et quant au compositeur, si le présent lui échappe, l'avenir lui est assuré. Ce début si malheureux et si brillant le pose plus haut que bien des succès vulgaires.

GUSTAVE BERTRAND.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Il y a un mois, le chroniqueur était ici un jeune et actif écrivain, dont les lecteurs de cette revue appréciaient le mérite. M. Eugène Lataye avait à peine signé les dernières pages publiées sous son nom, qu'une mort rapide l'enlevait. Il a été frappé, pour ainsi dire, la plume à la main, la tête pleine de projets qui, pour éclore en œuvres, ne demandaient que du temps. Ce temps, hélas! lui a été refusé. Cependant M. Lataye n'avait pas encore trente ans. On dit qu'une humeur mélancolique était en lui comme le présage de cette fin prématurée. Ses commencements avaient été rudes, mais un bel avenir s'ouvrait devant lui sans doute, s'il eût pu vaincre les sévères destins. Il venait de publier un roman : *La conquête d'une âme*, qui a été remarqué, et dans lequel on a cru voir une autobiographie. Nos lecteurs n'ont pas oublié les travaux d'Eugène Lataye dans cette revue, où son passage a été si court. Rappelons, en particulier, sa belle étude sur le sommeil et les rêves, à propos du livre si intéressant de M. Alfred Maury (1er juillet 1862.)

Comme critique, Eugène Lataye savait porter dans ses appréciations une analyse pénétrante, un jugement ferme et sûr. Il s'attachait de préférence aux œuvres de valeur que le public néglige trop souvent pour ces publications légères dont le scandale, la bizarrerie, ou ce que Grimm appelait « une certaine impertinence de talent, » fait tout le mérite. A son exemple, nous laisserons de côté plus d'un livre, qu'attend peut-être une vogue de quelques jours, pour nous occuper de ceux qui, destinés à une faveur moins bruyante, ont sur les premiers l'avantage d'exprimer le côté sérieux des idées et des études de notre temps. Et à ce sujet, il est bon peut-être de débuter dans notre tâche nouvelle par quelques mots au lecteur sur la manière dont nous envisageons la littérature actuelle et le rôle qu'elle fait à la critique.

Quelle que soit sa bonne volonté, la critique ne saurait embrasser le nombre de jour en jour croissant des publications contemporaines; elle doit, de toute nécessité, faire un choix dans la foule des livres de toutes couleurs et de

tous formats qui viennent s'étaler chaque matin aux vitres des librairies. Ce choix, chaque écrivain est porté à le faire dans le sens particulier de ses goûts et de ses idées ; cependant on doit aussi consulter les besoins et les convenances du public. Si l'on en croyait une certaine critique, les œuvres d'imagination, les livres de littérature légère, ou, comme on dit aujourd'hui, *fantaisiste*, auraient dans le mouvement actuel, plus d'importance et d'intérêt qu'on ne peut raisonnablement leur en reconnaître. Nous ne voulons faire ici le procès à aucun genre ; *tous les genres sont bons*, pourvu qu'ils vivent. La jument du paladin Roland était à son avis la plus belle bête du monde ; elle avait cependant un tout petit défaut, celui d'être morte. Durant la première moitié du siècle, l'imagination a produit en France nombre d'œuvres brillantes, quelques-unes admirables. Une poésie nouvelle est éclose avec les strophes lyriques de Lamartine et de Victor Hugo ; elle a eu sa seconde floraison dans les vers d'Alfred de Musset, l'*enfant du siècle*, aux pathétiques accents, qui, semblable à l'orpheline d'Otway, *parlait comme pensait son pauvre cœur*. Dans le roman, on a vu grandir Balzac et George Sand ; nous ne citons que les tout premiers en rang. Aujourd'hui, il faut l'avouer, si les maîtres sont toujours les maîtres, ceux qui viennent derrière eux, les *porte-queue* du romantisme, n'ont plus ni la même originalité, ni la même valeur *expressive*. Et il nous semble même, à tout prendre, et en dépit de quelques apparences contraires, que le public est assez de cet avis.

Si l'on voulait caractériser le mouvement actuel par des noms, comme on a pu le faire pour le mouvement précédent, ce ne seraient plus des noms de poëtes, de romanciers, qui s'offriraient les premiers, mais ce seraient, par exemple, et, pour nous borner à ceux que tout le monde nomme, les noms de MM. Littré et Renan, deux maîtres de l'érudition et de la critique, écrivains aussi et maîtres en fait de style. Il en est d'autres qui représentent le travail du moment, et marchent à leur rang dans la voie agrandie du progrès intellectuel. On ne s'étonnera donc pas de nous voir donner la première place dans notre chronique aux ouvrages d'érudition et de critique, comme à la partie importante de la littérature du jour. Quant aux œuvres que l'auteur tire tout entières de son fonds, qui sont sa substance morale transformée par l'art, nous attendrons celles qui se produiront avec un caractère nouveau et original, sans renoncer à signaler celles qui, à leur place et par des qualités modestes, mais naturelles, méritent d'attirer l'attention. Heureux sans doute, s'il existe à cette heure quelque part, le poëte qui rajeunira la muse et qui nous rajeunira nous-mêmes par des impressions nouvelles ! Heureux encore celui qui, sans s'élever si haut, à défaut d'une vive et frappante originalité, aura du moins le naturel et le charme ! On peut aussi se contenter de romans qui, comme *le Comte Kostia* [1], dont il a été déjà parlé ici, joignent à l'intérêt dramatique des situations des descriptions pittoresques et poétiques, et le vif accent de la passion. Heureux à son tour le critique qui trouve le matin, sur sa table de travail, parmi la foule des candidats à son

[1] Roman de M. Victor Cherbuliez.

suffrage impartial, une ou deux de ces *œuvres de grâce et d'amour couronnées !*

Les occasions ne nous manqueront pas pour revenir sur le caractère et les tendances de la littérature actuelle à propos des ouvrages nouveaux que nous devrons analyser. Il suffit d'avoir, en commençant, planté quelques jalons et arboré le drapeau sur la voie à suivre. Pour aujourd'hui, le chroniqueur n'a pas à se plaindre de ses étrennes. Voici tout d'abord, sous le titre de *Contes et Poésies*, par Mme Ackermann [1], des vers nés de source, et qui, chose rare en ce temps de versification fabriquée, ont la fraîcheur et la vivacité du flot jaillissant. Nous avions lu déjà ces mêmes vers dans deux petits volumes venus de Nice en 1861 et 1862. L'auteur y a peu ajouté. Le nouveau volume, publié chez Hachette, contient deux parties distinctes, les contes qui sont les plus anciens, et les poésies qui appartiennent, pour la plupart, à un nouveau développement de son talent.

Parmi les contes, quelques-uns sont tirés du sanscrit, car Mme Ackermann, — ici nous nous inclinons très-respectueusement, — a le bonheur de puiser les motifs de son inspiration aux sources les plus antiques et les plus lointaines. Dans sa poétique retraite, au bord de cette Méditerranée qui, comme elle le dit elle-même, lui *ouvre l'horizon*, elle vit entre la nature, qu'elle sait bien sentir et comprendre, et une bibliothèque composée avec la fleur des littératures anciennes et modernes. Sans avoir, comme elle, *du lieu* (l'Inde) *déchiffré maint auteur*, nous connaissons, par les traductions françaises de Pauthier et de Chézy, ces belles légendes : *Savitri* (une Alceste indienne) et *Sacountala*, dont tout le monde sait la touchante histoire. On retrouve avec plaisir, sous leur déguisement très-français — trop français peut-être, — ces héroïnes d'un autre temps et d'un autre climat. D'autres fois, le sujet est emprunté à nos vieux fabliaux, et la manière de l'auteur sied mieux ici. Il est un conte, *le Filleul de la Mort*, des plus originaux, tiré par le poëte du recueil de Grimm, et dont nous connaissons une autre version, très-curieuse, recueillie en Lorraine et publiée, dans les Mémoires de l'Académie de Besançon, par M. Guénard, un de ses membres. La comparaison serait sans aucun doute intéressante, mais ce n'est pas ici le temps de la faire.

Malgré le mérite des contes dont le style franc, libre, plein de saillies gauloises, avec une pointe de sentiment et un fond de mélancolie, rappelle parfois Voltaire et plus souvent Lafontaine, nous leur préférons les poésies dont l'inspiration est plus spontanée et l'accent plus personnel. Un deuil déjà ancien, mais toujours conservé dans le cœur, une douleur pieuse, inconsolée, ont inspiré à Mme Ackermann des chants d'une grave, douce et touchante harmonie. Sous l'influence d'un sentiment vrai et profond, son talent s'est affranchi, s'est élevé, il monte dans la pièce des *Malheureux*, que M. Deschanel a citée dans les *Débats*, à une hauteur inattendue. Dans *Endymion*, le poëte a marié habilement l'imagination antique avec le sentiment moderne, et produit une œuvre d'une beauté

[1] Un vol. Hachette.

mixte, étrange et charmante. Nous aimerions à le voir renouveler cette tentative de rajeunissement des vieux mythes grecs; il en est du génie grec comme de la nature elle-même, on n'a jamais fini d'en tirer tout ce qu'il contient, ni de faire entrer l'âme humaine dans les formes qu'il a créées.

Voici des strophes sur Alfred de Musset, qui pourront donner une idée de la poésie facile, pure et harmonieuse de Mme Ackermann. De tels vers ne sont pas indignes du poëte qui les a inspirés et qu'ils ont dû faire tressaillir sous *le saule* de sa tombe, *à la pâle verdure :*

Un poëte est parti; sur sa tombe fermée
Pas un chant, pas un mot dans cette langue aimée
Dont la douceur divine ici-bas l'enivrait.
Seul, un pauvre arbre triste, à la pâle verdure,
Le saule qu'il rêvait, au vent du soir, murmure
Sur son ombre éplorée un tendre et long regret.

Ce n'est pas de l'oubli; nous répétons encore,
Poëte de l'amour, ces chants que fit éclore
Dans ton âme éperdue un éternel tourment,
Et le Temps sans pitié qui brise de son aile
Bien des lauriers, le Temps d'une grâce nouvelle
Couronne en s'éloignant ton souvenir charmant.

Tu fus l'enfant choyé du siècle. Tes caprices
Nous trouvaient indulgents. Nous étions les complices
De tes jeunes écarts; tu pouvais tout oser.
De la muse pour toi nous savions les tendresses,
Et nos regards charmés ont compté ses caresses,
De son premier sourire à son dernier baiser.

Parmi nous maint poëte à la bouche inspirée
Avait déjà rouvert une source sacrée;
Oui, d'autres nous avaient de leurs chants abreuvés,
Mais le cri qui saisit le cœur et le remue,
Mais ces accents profonds qui d'une lèvre émue,
Vont à l'âme de tous, toi seul les as trouvés.

Au concert de nos pleurs ta voix s'était mêlée,
Entre nous, fils souffrants d'une époque troublée,
Le doute et la douleur formaient comme un lien.
Ta lyre en nous touchant nous était douce et chère;
Dans le chantre divin nous avions tous un frère;
C'est le sang de nos cœurs qui courait dans le tien.

Rien n'arrêtait ta plainte, et ton âme blessée
La laissait échapper navrante et cadencée.
Tandis que vers le ciel qui se voile et se clôt
De la foule montait une rumeur confuse,
Fier et beau, tu jetais, jeune amant de la muse,
A travers tous ces bruits ton immortel sanglot.

Lorsque le rossignol, dans la saison brûlante
De l'amour et des fleurs, sur la branche tremblante
Se pose pour chanter son mal cher et secret,
Rien n'arrête l'essor de sa plainte infinie,
Et de son gosier frêle un long jet d'harmonie
S'élance et se répand au sein de la forêt.

Sa voix mélodieuse enchante au loin l'espace...
Mais soudain tout se tait; le voyageur qui passe
Sous la feuille des bois sent un frisson courir.
De l'oiseau qu'entraînait une ivresse imprudente
L'âme s'est envolée avec la note ardente;
Hélas! chanter ainsi c'était vouloir mourir!

Ou nous nous trompons fort, ou c'est là de la vraie et belle poésie.

De Mme Ackermann à M. Sainte-Beuve qui l'annonçait récemment, l'un des premiers, dans le *Constitutionnel*, la transition est facile, d'autant plus qu'il s'agit ici encore de poésies. M. Sainte-Beuve réimprime les siennes, et on les relit. De ces deux volumes [1], l'un contient les *Poésies de Joseph Delorme*, auxquelles l'auteur a ajouté de nouvelles pièces d'une inspiration analogue; l'autre renferme les *Consolations*, les *Pensées d'août*, des sonnets et quelques autres pièces fugitives. On connaît assez M. Sainte-Beuve comme poëte; on sait qu'il a voulu se faire un genre à part, familier, intime, profond, et, comme il l'a dit lui-même,

Rachetant l'idéal par le vrai des douleurs.

Jusqu'à quel point il a réussi, c'est ce qu'il n'est pas facile de dire. Comme ce genre même qu'il a voulu créer chez nous, le poëte a ses partisans et ses détracteurs. Ces derniers disent, non sans une apparence de raison, que ces vulgarités, ces nudités, ces misères, ces haillons — fussent-ils mêlés de pourpre antique, — étalés avec complaisance à la lumière, en un mot, cet idéal à rebours, ne sont pas la poésie, mais un triste et indécent travestissement de la muse divine. Ses partisans soutiennent, en réponse, et ils n'ont pas peut-être tout à fait tort, que le sentiment, sondé dans ses profondeurs, au risque de ren-

[1] SAINTE-BEUVE, *Poésies complètes*, deux vol., chez Michel Lévy.

contrer une veine malsaine, est la vraie poésie de l'homme, et qu'il suffit qu'elle jaillisse du fond du cœur pour tout purifier et tout réjouir. *Sub judice lis est.* On a vu parfois un détracteur de cette poésie réaliste à sa manière, rejeter le livre dont il avait commencé la lecture, puis tout à coup le reprendre et finir par y trouver un véritable charme. Ce qui manque peut-être, c'est la grâce, et le poëte en a fait lui-même l'aveu :

Dans mes efforts la grâce s'est enfuie[1] !

Cette grâce divine, que cherche le pécheur, le pécheur Sainte-Beuve ne l'a pas trouvée comme le pécheur Alfred de Musset ; mais il a cependant trouvé quelque chose. Pour nous sa poésie, pénible et tourmentée, ressemble à ces fruits dont l'enveloppe est hérissée de pointes ; on commence par s'y piquer les doigts, mais si l'on persiste à les ouvrir, au risque de quelques gouttes de sang, on y découvre l'amande amère et douce, enfermant une goutte de lait divin.

En même temps que ses poésies complètes, le critique poëte a publié le premier volume de ses *Nouveaux Lundis*[2]. Si M. Sainte-Beuve n'a pas trouvé dans ses vers cette grâce heureuse et libre qui est le signe de la maîtrise, elle éclate en revanche pleinement dans la prose de sa seconde manière. Ici plus de gêne ; en même temps que sa pensée, de jour en jour plus libre et maîtresse d'elle-même, M. Sainte-Beuve a affranchi son style, un peu tourmenté à l'origine et cherchant trop la nuance, ou, comme il dit, *la petite bête*, et, sans rien perdre de la variété de ses aperçus, sans rien diminuer de leur finesse, il est arrivé à l'expression juste, franche, primesautière, qui marque et qui reste. Si nous avions à faire ici une étude sur M. Sainte-Beuve critique, nous essayerions de dire ce qui lui fait défaut, à notre avis, pour être un critique accompli, le *critique* par excellence. A ne prendre que ce dernier volume, nous aurions plus d'une réserve à faire quant aux jugements de l'auteur, surtout à l'endroit des contemporains ; il y a des points, et ce sont les plus vivants, sur lesquels M. Sainte-Beuve et nous ne pouvons pas être d'accord ; mais, ces points écartés, nous aimons à rendre justice à ce qui distingue suivant nous l'écrivain dans cette phase nouvelle où il va se développant ; nous voulons parler de la croissante étendue de son esprit, jointe au progrès constant de son talent, et du perpétuel rajeunissement que semblent opérer en lui l'éveil curieux de l'intelligence et la variété des études. Tandis que d'autres, plus jeunes, semblent déjà fatigués, ont la vue moins nette et la main moins ferme, lui semble mieux voir et mieux étreindre à mesure qu'il voit de plus haut et embrasse plus de choses. Recueillir, rapprocher, comparer des faits et des idées, en nombre le plus grand possible, afin d'en faire sortir une lumière, c'est le travail de notre temps auquel M. Sainte-Beuve prend part à sa façon et dans son domaine littéraire. *Res accendent lumina rebus*, telle

[1] Nous n'avons pas retrouvé dans la nouvelle édition le sonnet dont ce vers est tiré.
[2] Un vol. Michel Lévy.

est la devise que le progrès moderne pourrait emprunter au vieux poëme de Lucrèce.

Dans ces *Nouveaux Lundis* notons particulièrement les articles sur Lamennais, Mme de Sévigné, Mme Swetchine. M. Guizot est bien caractérisé, à propos de ses Mémoires. Il y a un passage frappant sur cette « admirable et spécieuse éloquence qui eut cela de singulier de monter toujours et de faire illusion sur la force qui défaillait peu à peu : tellement que, vers la fin, l'éloquence était au comble quand la force intérieure était au plus bas. » Au nombre des qualités qui ont manqué à M. Guizot, M. Sainte-Beuve met avec raison *la fécondité de l'esprit et l'intelligence sympathique des idées générales et des passions publiques.* Nous ne relèverons pas, dans cette étude pleine de traits excellents, ceux qui semblent dirigés contre le régime parlementaire. Parce que, chez M. Guizot, *la puissance de l'orateur fut très-supérieure à celle de l'homme d'État*, on n'en peut pas conclure que le régime parlementaire soit nécessairement un régime d'impuissance politique, comme M. Sainte-Beuve semble tout doucement l'insinuer.

Nous extrairons des *Nouveaux Lundis* une page vive et charmante, adressée à M. de Sacy. Il s'agit de l'édition nouvelle de Mme de Sévigné qui se publie sous la direction de M. Régnier. On sait que cette édition nous rend le vrai texte de Mme de Sévigné, altéré par le chevalier de Perrin; il paraît que cette restitution a alarmé quelques vieux admirateurs du texte ancien qui l'avaient adopté tel quel, voire même reproduit. « Quelquefois moi aussi, dit M. Sainte-Beuve, je suis comme vous, je me surprends à regretter que tout ne soit pas définitif dans ce monde des lettres qui nous est un asile et une sorte d'Élysée terrestre. Pourquoi retourner sans cesse, avec les érudits allemands, le texte d'Homère? N'est-il pas suffisamment fixé depuis Pisistrate, depuis Aristote, depuis Aristarque et les Alexandrins? Qu'avons-nous à faire de mieux que d'en jouir et d'en repasser à souhait les immortelles beautés? Ainsi pour les textes modernes, mais déjà acceptés, des grands écrivains de la France. Il m'a paru quelquefois à regretter que le livre destiné à devenir classique, une fois mis en lumière, une fois livré au public et imprimé, on ne détruisît pas tous les manuscrits, tous les moyens d'un contrôle éternel et toujours renaissant; qu'il n'y eût pas un règlement définitif et un arrêté de compte qui permît ensuite à l'admiration toute sa sécurité et son entière plénitude. Mais non, point de paresse, cela vaut mieux; recommençons, rafraîchissons-nous toujours; obligés de contrôler, de défendre ou de modifier tant soit peu les beautés connues, n'y voyons qu'une occasion d'en retrouver la sensation plus vive et toujours nouvelle; ne nous figeons pas dans le classique, baignons-nous-y toujours. Que ce ne soit pas une possession tranquille où l'on coure risque de s'endormir à force de rêver, que ce soit le plus souvent possible une rentrée, une reprise à la pointe de l'esprit et une conquête. »

Parmi les publications de ce mois, il faut distinguer le *Phidias, drame antique*, de M. Beulé[1], qui vient tout récemment de donner une seconde édition de son *Acropole d'Athènes*, édition revue et corrigée, mais non augmentée; au contraire,

[1] Un vol. Hachette.

l'auteur a eu l'intention de la rendre plus populaire en en retranchant quelques parties qui pouvaient sembler arides à ceux qui ne font pas de l'antiquité grecque une étude spéciale. Quant à *Phidias*, c'est une œuvre à la fois archéologique et littéraire. Il ne faut demander à ce drame antique ni le grand mouvement ni la passion. Cette forme dramatique n'était pour l'auteur qu'un cadre commode, où il voulait faire entrer un certain nombre de détails sur Phidias et sur son époque, en les rapprochant de manière à former un tout et à présenter au lecteur une image fidèle de la vie d'un grand artiste dans l'Athènes de Périclès. Nous avons entendu critiquer cette forme donnée par M. Beulé à ses recherches sur Phidias et sur sa vie, comme trop peu sérieuse et incompatible avec la sévérité des études archéologiques. Mais ne serait-il donc pas permis à un savant professeur, qui a fait ses preuves en matière d'érudition et de critique, de préférer une fois, pour ses idées et le résultat de ses études, une forme plus légère d'exposition à tout cet appareil de science et de dissertation dont sa pensée a souvent senti le poids? c'est ce qu'a fait M. Beulé avec un droit incontestable et avec l'autorité que lui ont acquise, en tout ce qui concerne l'archéologie grecque, ses précédents travaux. Plus libre ainsi, il a pu expliquer à sa manière, et sans être tenu de justifier à chaque pas ses aperçus par des citations ou des raisonnements, le génie de Phidias et son association avec celui de Périclès dans le grand mouvement politique et artistique auquel ils ont présidé ensemble. Il s'est acquitté de cette tâche en homme de goût en même temps que d'érudition, non moins familier avec la poésie de la Grèce qu'avec son architecture et sa sculpture. Les scènes qui se succèdent, divisées en trois parties ayant pour titres : *l'Atelier de Phidias, la Fête des Panathénées, la Mort de Phidias*, nous font assister aux entretiens de Phidias avec ses élèves, avec Périclès, avec Socrate, avec Aspasie, à ses travaux, à son triomphe, à sa fin tragique. Phidias y apparaît comme un sage, suivant le mot de Socrate, dans Platon, que les artistes sont les véritables sages, et d'autant plus qu'ils le sont sans chercher à le paraître. Outre l'agrément d'une lecture intéressante, instructive, les artistes trouveront dans ce livre des pensées sur l'art finement et noblement exprimées et d'utiles conseils. Le style de M. Beulé se fait remarquer par la justesse, la précision et l'élégance. Voici un passage qui semble traduit de quelque élégie antique : « Il est doux d'écouter la voix du laboureur dans la plaine, le rire des jeunes filles à la fontaine, le bêlement des agneaux qui bondissent sur les bords de l'Ilissus, et le bourdonnement des abeilles qui regagnent le mont Hymette, chargées d'un miel odorant. Il est doux de contempler la vaste mer et les sourires innombrables de ses flots, comme dit le vieil Eschyle, tandis que les montagnes, dorées par le soleil, entourent le golfe d'une couronne brillante. Les flottes attendent la fin de l'hiver, et dorment dans les arsenaux du Pirée; mais la barque du pêcheur bondit sur les vagues, étendant ses voiles couleur de safran. »

Phidias parle ainsi de son art dans le drame de M. Beulé :

« Comme le peintre s'attache aux apparences, il s'épuise en expédients pour produire l'illusion. Le statuaire lutte avec la matière, il la dompte et la façonne

à son gré, il la sent s'animer dans ses mains. Son idée prend un corps : elle ne se voit pas seulement, elle se touche. Quand les poëtes ont cherché, pour expliquer la création de l'homme, l'image la plus forte, ils l'ont empruntée à la sculpture : Prométhée prend le limon de la terre et le pétrit. Pour moi, je ne consens pas à faire des Hermès ni des athlètes : ce sont des dieux qui sortent de mon ciseau, et les dieux que j'ai créés, l'univers les adore. »

Nodier a prédit qu'on retrouverait des écrits de Voltaire jusqu'à la fin du monde; c'est une bonne raison de plus pour désirer qu'on en retrouve longtemps. Jusqu'à ce moment, il ne paraît pas qu'il y ait rien encore à craindre pour notre globe. Après les publications de MM. François (*Lettres inédites*, 1856), Foisset (*Voltaire et le président de Brosse*, 1858), Évariste Bavoux (*Voltaire à Ferney*), Didier (*Le dernier volume des Œuvres de Voltaire*), voici des *Lettres inédites sur la tolérance* [1], que M. Maunoir, le savant oculiste genevois, avait recueillies, et que publie M. Athanase Coquerel fils. Ces lettres ont rapport, pour la plupart, aux affaires des Calas et des Sirven; elles n'apprennent rien de bien nouveau sur ces procès célèbres, et n'ajouteront pas beaucoup à l'idée qu'ont donnée du style épistolaire de leur auteur les milliers de lettres qu'il a répandues d'une main et d'un esprit infatigables; mais elles nous montrent, une fois de plus, l'homme que nous connaissons, tout entier avec son esprit et ses passions, dans le moindre billet. Peut-être même, nous font-elles mieux connaître et apprécier, dans Voltaire, cette passion de la justice et de la tolérance dont on a suspecté à tort la sincérité et qui, jusqu'à la fin, a été parmi les traits saillants de son caractère. A cette passion généreuse, il savait sacrifier au besoin son repos, ses travaux interrompus, sa gloire littéraire négligée; il mettait au service de la cause qu'il avait une fois embrassée une infatigable ardeur, une prudence consommée, un tact admirable, une connaissance parfaite des hommes, en un mot, toutes les ressources de l'esprit le plus fécond et de la plus habile diplomatie. Il faut le voir s'agiter avec prudence, se taire et parler à propos, être vif, pressant, mesuré, circonspect, suivant les nécessités et sans jamais perdre un instant de vue le but où il tend. C'est un spectacle, en vérité, digne d'admiration et de respect, que celui de ce vieillard si plein d'ardeur à un âge où tant d'autres, fatigués et languissants, n'ont gardé de la jeunesse, de son feu brillant, de ses sentiments généreux, que des cendres refroidies, et ne pensent plus qu'à préserver leur reste de vie de toute excitation qui, en ranimant sur un tison presque éteint l'étincelle sacrée, le ferait brûler trop vite. Tel n'était pas le vieillard de Ferney. Son âme a brûlé et jeté des éclairs jusqu'à la fin dans un corps usé par les travaux et par les passions de sa longue vie, si pleine de pensée et d'action.

M. Coquerel fils, déjà auteur d'un ouvrage important sur Jean Calas et sa famille, a ajouté à cette publication de lettres inédites une introduction intéressante sur ces affaires de Calas et de Sirven. On lira avec intérêt les réflexions de M. Coquerel sur la tolérance, et l'éloge sans rancune qu'il fait d'un homme

[1] Un vol. Cherbuliez.

qui n'a pas montré beaucoup de respect pour ce qu'il appelait la *prêtraille de Calvin*. Les *Lettres inédites* sont précédées d'un *avertissement* qui en raconte l'histoire. Leur authenticité n'est d'ailleurs pas douteuse. Chaque mot est une signature de cette main qu'on ne peut ni contrefaire ni méconnaître.

A en croire le pamphlet que vient de publier, sous le titre d'*Avertissement à la jeunesse et aux pères de famille*[1] M. l'évêque d'Orléans, le règne de cette tolérance pour laquelle Voltaire a combattu jusqu'à la mort ne serait pas encore arrivé. L'heure de la paix n'est pas venue pour les hommes de bonne volonté qui, dans le silence de leurs spéculations, en dehors de toute polémique, cherchent la vérité éternelle dans la révélation éternelle, c'est-à-dire dans les lois de l'univers et dans l'histoire du genre humain. On ne brûle plus les hérétiques, on ne fait plus de *dragonnades*, mais on attaque les libres penseurs, les hommes de science et de labeur, qu'une faveur tardive de l'opinion était venue chercher au sein de leurs méditations et de leur retraite; un évêque se met en travers, la croix et l'Évangile à la main, pour leur défendre la porte de l'Académie française. On nie, il est vrai, que ce soit là le but; mais, en dépit de la négation, l'intention est évidente; elle résulte de la forme même de l'écrit, du moment choisi pour sa publication; elle éclate à chaque page, elle crie à chaque mot.

Raisonnons un peu. Que veut M. Dupanloup? Ce n'est pas probablement de ramener à ses croyances des hommes à qui leurs études, leurs travaux, une autorité intellectuelle et scientifique incontestée, donnent le droit d'avoir leur sentiment et leur manière de voir à eux sur les questions de science, de philosophie, d'histoire et de morale dont se préoccupe de son côté, et avec grande raison, M. Dupanloup. C'est peut-être, comme il le dit lui-même, de faire tomber des mains de la jeunesse des livres dangereux. C'est en avertissant les pères de famille d'éloigner les enfants des sources empoisonnées où ils vont boire l'esprit du siècle. Mais c'est là une espérance chimérique. Comment, à moins de garder leurs fils sous clef, les pères de famille les empêcheraient-ils de lire le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux-Mondes*, sans parler de la *Revue Germanique* et des autres publications où se trouvent des articles de MM. Littré, Renan, Maury et Taine, les quatre grands coupables dénoncés par M. Dupanloup? Qu'avait à faire l'illustre prélat pour obéir à ce *devoir* de chrétien et d'évêque par lequel il se dit poussé? Évidemment de réfuter par un livre grave et sérieux, comme il est sans doute capable de le faire, ces doctrines dont il redoute la pernicieuse influence, et non d'écrire contre leurs auteurs un pamphlet violent, amer et perfide. Ce n'est pas une réfutation qu'a faite M. Dupanloup : ce qu'il a fait et ce qu'il a voulu faire, c'est une dénonciation; il savait très-bien, d'ailleurs, que, par ses citations tronquées, prises d'ouvrages publiés à différentes dates, il s'exposait à donner des hommes qu'il attaquait, de leurs tendances, de leurs doctrines, une fausse idée, et que la justice eût exigé de lui une autre manière de procéder, c'est-à-dire l'examen consciencieux de ces doctrines prises dans

[1] Chez Douniol.

leur ensemble et leur véritable esprit. Mais le temps pressait, il fallait bien arriver avant l'élection qui devait donner un successeur à M. Biot. Quoi qu'en dise M. Dupanloup, ce qu'il a voulu, en publiant cette acerbe brochure, c'est de provoquer de la part de l'Académie française une manifestation qui écartât du fauteuil académique, comme indignes, M. Littré d'abord, que l'opinion publique et le vœu de quelques académiciens éminents y appelait, et après lui MM. Renan, Maury et Taine; comme si l'Académie française, pour avoir reçu un évêque dans son sein, — non comme évêque, mais comme homme de talent, comme défenseur ardent et éclairé des études classiques contre les prétentions étroites et illibérales de M. l'abbé Gaume, — avait perdu le droit d'avoir un autre esprit que l'esprit ecclésiastique; et comme si, de même que la foi a ses temples où quiconque pénètre doit s'incliner sous la main du pontife et devant sa bénédiction, la libre science et la libre pensée n'avaient pas de droit leur église sous la coupole de l'Institut!

L. de Ronchaud.

P. S. — M. Dupanloup doit être satisfait. M. Littré n'a pas été nommé membre de l'Académie et c'est M. de Carné qui prononcera l'éloge de M. Biot. Un tel choix, une telle exclusion n'ont pas besoin de nos commentaires; tout le monde les jugera, tout le monde les a jugés.

Dans la même séance, M. Dufaure a été élu contre M. Jules Janin, en remplacement de M. Pasquier.

CHRONIQUE POLITIQUE

M. de Persigny avait pris soin de nous prévenir, par sa mémorable circulaire de décembre 1861, qu'il était armé d'un pouvoir discrétionnaire. Avec un peu de mémoire, nous nous fussions épargné les douloureuses surprises du mois passé, et les sévérités administratives déployées contre certains journaux nous eussent paru les choses les plus naturelles du monde. Mais l'homme est ainsi fait, et les plus beaux discours ne le sauraient changer. Il oublie vite ce qui le blesse et prend volontiers ses espérances pour des réalités. Entre le décret du 17 février 1852, et la liberté anglaise entrevue, le pays avait fait un choix qui n'a point été ratifié par M. le ministre de l'Intérieur. *Le Journal des Débats* a reçu un avertissement, dont la teneur fixe la façon dont l'administration entend le serment exigé des candidats au Corps législatif. D'autres causes ont produit des effets identiques pour un certain nombre de nos confrères. Enfin le *Moniteur* a fait paraître la note suivante :

« Plusieurs journaux affectent de désigner les candidats de l'opposition par » l'expression de candidats indépendants, comme si l'indépendance était exclu- » sivement acquise aux candidats de certains partis et déniée aux candidats du » gouvernement. Pareille désignation n'est pas seulement une intrigue électorale, » elle est injuste pour les hommes honorables ayant les sympathies du pays et la » confiance du gouvernement. L'administration prévient les journaux qu'elle » réprimera sévèrement de pareilles manœuvres. »

Nul doute que la sagesse des citoyens n'épargne à l'administration le pénible devoir de répression qu'elle s'engage ainsi à remplir. L'obéissance n'est pas la moindre vertu de ce temps-ci, et nous ne le cédons ni en humilité ni en résignation aux premiers chrétiens. Peut-être aurons-nous quelque peine à trouver un mot propre à qualifier les candidats de notre choix, mais il n'est pas de but qu'un travail persévérant ne puisse se proposer d'atteindre, et pourvu que la confusion soit impossible, pourvu que les candidats de l'administration affirment bien haut le titre qui leur appartient et dont ils sont fiers, le suffrage universel, dont l'indépendance n'est pas douteuse, saura bien trouver, là où ils sont, les amis de la liberté.

L'activité déployée par l'administration nous fait croire que les élections générales auront lieu prochainement et que la doctrine électorale préconisée jadis par M. de Cassagnac (*Constitutionnel*, juin 1861), prévaudra dans les conseils du gouvernement. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire quelques lignes de ce petit morceau. « Le suffrage universel, dit M. de Cassagnac, pourrait aisé- » ment s'égarer, s'il n'était dirigé par ses conseillers naturels, qui sont, dans » chaque canton, les maires, les divers dépositaires de l'action du gouverne-

» ment, le clergé, enfin toutes les influences éclairées, morales et conservatrices.
» Comment un petit cultivateur, un domestique de ferme, un de ces bons laboureurs qui ont rarement franchi l'horizon de leur clocher, seraient-ils en état de prononcer en connaissance de cause, entre des candidats qui ne peuvent jamais, quelque célèbres qu'on les suppose, être sérieusement connus des deux cents communes de leur arrondissement? Dans tous les cas, qui sont les plus ordinaires, le suffrage universel a donc besoin d'être conseillé, d'être dirigé sous peine de s'égarer, avec les plus louables intentions du monde. » Le rôle réservé à la presse libérale dans ces paternels conseils est un peu effacé, mais il faudra bien qu'elle s'en contente, car mieux vaut *être peu* que de n'*être plus*. Résignons-nous donc, parlons prudemment et présentons des candidats *sans épithètes*, comme la liberté de M. de Girardin. On ne doit à son pays que ce qu'on peut faire pour lui. La parole maintenant est au corps électoral tout puissant, car si nous n'avons ni liberté de presse ni liberté de réunion, nous avons une liberté qui peut être absolue, puisque l'exercice n'en dépend que de nous-mêmes. Cette liberté, c'est la liberté du suffrage. Dans quelques semaines le pays se prononcera sur la façon dont ses mandataires ont rempli le mandat qu'il leur avait donné. La masse des électeurs se déclarera-t-elle satisfaite? Infligera-t-elle un blâme aux uns? Dira-t-elle aux autres qu'ils ont bien mérité de leur pays? Nous ne voulons rien préjuger à cet égard. A l'heure qu'il est, la cause est entendue, et si l'arrêt n'est point encore rendu public, chacun l'a formulé au fond de sa conscience. Nous nous bornons à constater la tendance de l'opinion telle qu'elle nous apparaît, et nous pensons que, soit pour un motif, soit pour un autre, le besoin d'une liberté sérieuse dictera la conduite du corps électoral. Après le gouvernement s'écriant : « qu'il manquait de contrôle » le pays semble s'être avisé à son tour « que les moyens de contrôler » lui faisaient un peu défaut. Or, de tous les moyens, le plus sûr, le plus efficace, le plus infaillible, c'est la liberté. Le gouvernement a fait le décret du 24 novembre et les réformes financières; les électeurs suivront, espérons-le, cet exemple parti de haut.

Une direction unique vers la liberté, prise par des citoyens d'opinion fort différente, a été qualifiée de *coalition*, et ce gros mot a donné prétexte à de longs articles publiés dans les journaux dont l'indépendance a été consacrée par la récente note du *Moniteur*. Nous aurions désiré en ce qui nous concerne, que le gouvernement eût rendu impossible ce qu'on appelle une coalition et ce que nous appelons, nous, une réclamation collective. Il lui appartenait de donner satisfaction à des désirs légitimes et de faire qu'une entente spontanée sur un point quelconque de la politique, ne devînt pas le mot d'ordre des différentes fractions de l'opinion publique. La coalition, le mot et la chose, tombait alors d'elle-même. Nous doutons que les dernières mesures prises par M. le ministre de l'Intérieur soient de nature à diviser ceux qu'unit une regrettable nécessité. L'effet subsistera autant que la cause.

Nous nous étions fait, nous en convenons, une tout autre idée d'une période électorale. Nous pensions que le gouvernement, issu du suffrage universel, avait le plus grand intérêt à interroger péridioquement l'opinion publique, et à recueillir ainsi, soit un enseignement, soit un encouragement : il nous semblait

que le droit de juger impliquait le droit de connaître et que le suffrage universel répondait à la liberté universelle, de même que le suffrage restreint s'accommodait, selon nous, de la liberté restreinte.

Les faits nous donnent tort, et nous subissons leur irrésistible éloquence, sans pourtant nous déclarer convaincus. Si nous sommes dans l'erreur, nous persévérerons jusqu'à ce que le hasard nous conduise sur la route de Damas. En attendant, nous souhaiterons que la Providence y mène nos contradicteurs. Les récents discours de MM. Anatole Lemercier, Jouvenel, et les interruptions d'un certain nombre de leurs collègues nous prouvent que la Providence fait quelquefois de ces conversions miraculeuses.

Tout ceci donne fort à penser aux démocrates, et la Pologne souffre un peu de l'attention que nous prêtons à nos propres affaires. On ne saurait exiger d'un Hollandais épiant la germination d'une tulipe noire, qu'il consente à renoncer à cette occupation pour donner tous ses soins à des plantes plus connues et qui fleurissent chaque année. La liberté est, en France, une plante aussi rare que la tulipe néerlandaise, et beaucoup de citoyens concentrent sur elle toute leur attention. Cependant, le temps presse et il y a urgence à prendre un parti en ce qui concerne la Pologne. Il n'est plus permis de se faire illusion sur la portée de la lutte engagée dans ce malheureux pays, et une guerre générale en peut sortir. Lentement, mais sûrement, nous marchons au but prévu. Déjà, on a pu se convaincre de ce que pesait l'ukase d'amnistie, on saura bientôt quel fond il faut faire sur les œuvres de la diplomatie. Aux notes de la France et de l'Angleterre, Gortschakoff répondra poliment comme il a répondu au gouvernement de la reine d'Espagne, que l'empereur son maître est un bon père, corrigeant sans rancune des enfants indisciplinés. Et la guerre d'extermination continuera.

Qu'on examine, en effet, l'une après l'autre, les solutions proposées, il n'en est pas une qui, écartant le risque de guerre, satisfasse les deux parties et rassure l'Europe. *La Pologne libre avec la Russie libre*, non plus que *la Pologne libre dans la Russie libre*, ne sont des solutions : ce sont des hypothèses, ingénieuses sans doute, peut-être généreuses, mais inadmissibles pour les Russes et pour les Polonais.

Fort bien, disent les partisans du principe de non intervention, mais nous verrions avec peine la France, en mal de liberté, prodiguer le meilleur de son sang pour une cause sainte sans doute, mais qui peut triompher seule et prendre pour devise le *fara da se* italien. Nous savons, par expérience, que l'intervention, toujours onéreuse pour la nation qui l'accomplit, ne profite guère au peuple chez lequel on intervient et que la liberté ne s'exporte pas sans avaries notables. Puis, s'il est juste de voler au secours des Polonais, ne faudra-t-il pas au lendemain de la victoire, affranchir la Vénétie, la Hongrie, etc., etc.? N'est-ce point au nom de l'humanité outragée dans la personne de nos nationaux que la France est entrée sur le territoire mexicain?

Certes, si nous jouissions de toutes les libertés qui nous manquent, si nous n'avions pas une armée de cinq cent mille hommes et un budget de passé deux milliards; si M. Fould à l'exemple de M. Gladstone, annonçait chaque

année une réduction d'impôts et un accroissement dans la richesse publique, alors nous hésiterions et notre patriotisme nous conseillerait peut-être de ne pas risquer un tel enjeu sur une carte étrangère. Plus que nos baïonnettes, notre exemple aiderait à la délivrance des peuples. Mais ce n'est point ici le cas. Il convient donc, selon nous, de tirer de notre situation tous les avantages qu'elle comporte, et puisque nous avons une vaillante armée qui ne demande qu'à vaincre et une légion de contribuables qui consentent à payer, puisqu'il n'y a nul danger de compromettre la liberté à l'intérieur et que nous n'avons pas à redouter de la diminuer encore, profitons-en pour résoudre quelques-uns des problèmes suspendus sur nos têtes. Il y a certaines œuvres qui ne peuvent être faites impunément qu'à certaines époques. Nous sommes forts, nous dit-on, et cette assurance doit nous consoler de n'être pas libres. Soit, mais à la condition que cette force, payée de notre liberté, ne sera pas une force inerte, ne pesant de tout son poids que sur nous-mêmes. L'opinion publique est à l'affût des rumeurs belliqueuses mises en circulation. Les plans de campagne ont été nombreux ce mois-ci. Les uns, désintéressant l'Angleterre et la Prusse, portaient les armes de la France dans la Baltique, soulevaient la Finlande, et garantissaient le concours de la Suède et du Danemark, tandis que l'Italie, en armes, surveillait la neutralité de l'Autriche. Les autres, plus osés, mais moins sages, traversaient l'Allemagne après avoir pris le Rhin, et, provoquant l'univers, affranchissaient du coup la Pologne, la Hongrie et la Vénétie. Une revue de la garde impériale passée par le chef de l'État, un retard dans le départ du prince Napoléon, le langage de la presse officieuse-indépendante, étaient considérés comme des symptômes trahissant les tendances du gouvernement français. Nous regrettons de dire que rien, dans l'ordre des faits, n'est venu justifier les espérances des uns et les craintes des autres.

La *Gazette d'Augsbourg* nous a apporté le texte de la dépêche de M. Drouyn de Lhuys au duc de Montebello, concernant les affaires de Pologne, et nous n'avons rien trouvé dans ce document qui fût de nature à altérer les relations amicales qui unissent Saint-Pétersbourg à Paris. Le ministre des Affaires étrangères déplore la situation de la Pologne, constate que ses insurrections trahissent un mal invétéré, croit qu'il importe au repos de l'Europe de modifier un pareil état de choses et espère, finalement, que la cour de Russie accueillera favorablement des considérations aussi dignes de son attention. M. Drouyn de Lhuys s'est gardé de formuler aucun moyen, aucune condition, et rien ne ressemble moins à un ultimatum que cette note diplomatique. Nous doutons fort que ce langage, à la prudence duquel nous rendons justice, impressionne vivement la cour de Russie et excite l'enthousiasme des Polonais, et si la note précitée doit être le dernier mot de notre action, nous demandons que la France, acceptant résolûment le rôle modeste qu'elle désire jouer, cesse d'encourager des espérances qui se traduisent par de si poignantes réalités.

De deux choses l'une : ou le cabinet des Tuileries veut résoudre la question polonaise, prévenir à jamais le retour de ces crises, effacer de la mémoire du peuple le souvenir des traités de 1815 ; alors, il doit faire la guerre, sans compter ses ennemis, en se bornant à dire que tous ceux qui ne seront pas avec lui

seront contre lui, et il ne doit déposer les armes que le jour où la Pologne de 1772 sera définitivement reconstituée; ou bien, il veut la paix, et alors il doit observer la neutralité, même dans ses rapports diplomatiques, sous peine de s'aliéner les rois, sans se concilier les peuples, situation qui, le cas échéant, ne serait pas sans périls.

Le gouvernement ne paraît vouloir s'arrêter ni à un parti ni à un autre. Interrogé récemment par M. Emile Ollivier, sur la nature des négociations diplomatiques concernant la Pologne, M. Billault a répondu que la discrétion en ces matières graves était un devoir de première nécessité; qu'animé de sentiments cordiaux envers la malheureuse nation polonaise, le gouvernement était convaincu que c'était là une question européenne et que les sentiments de l'Europe devaient aider à la résoudre.

Nous ne nous dissimulons pas la gravité de la situation : l'Autriche, si sympathique à la Pologne au mois de février, a changé de ton, et les arrestations, perquisitions, violences policières, sont à l'ordre du jour dans la ville de Cracovie. Le roi Guillaume et son fidèle ministre sont tout acquis à la politique moscovite, et dans un touchant accord, sont disposés à prêter au czar contre les Polonais un appui qu'ils réclameront quelque jour de lui contre les Prussiens. L'Italie se récuse, prétexte les difficultés de sa situation, insinue habilement que faute d'avoir Rome, elle se constitue avec peine. Son rôle extérieur est terminé pour le moment, et la *Camorra* la préoccupe exclusivement. L'Angleterre murmure déjà sa phrase ordinaire : « Ni un homme ni un shilling. »

Après avoir posé toutes les questions, l'Europe décline toute responsabilité et se refuse à rien résoudre. Rien de viril, rien de grand, rien de hardi; une politique de cardinaux craintifs, un *statu quo* agité, telle est la résultante des efforts diplomatiques.

Le Foreing office a trouvé du reste un excellent prétexte pour isoler la France et persévérer dans son système d'abstention. Un fait de mer, a peu près semblable à celui dont le *Trent* fut jadis victime, la capture par les fédéraux du navire anglais le *Peterhoff*, a surexcité au plus haut point le chauvinisme de John Bull. Non contente d'avoir prêté un appui efficace aux esclavagistes en les reconnaissant comme belligérants, l'Angleterre a laissé construire dans ses ports des corsaires pour le Sud et permis à ses nationaux de faire la contrebande de guerre. Complice morale et effective de la rébellion, la Grande-Bretagne fait l'offensée quand les républicains du Nord usent d'un droit qu'elle a contribué, pour sa large part à faire prévaloir. Lord John Russell traite dédaigneusement M. Adams, ministre des États-Unis à Londres, et fait entendre de fières paroles qui chatouillent fort la fibre anglaise. Il faut en finir avec ces insolents yankees, qui ont l'impardonnable tort d'aimer la liberté, de vouloir l'abolition de l'esclavage, de prétendre être les maîtres chez eux, et dont la puissance et la grandeur font rugir de jalousie le lion britannique. La division navale des Indes-Occidentales recevra des renforts, tandis qu'au Canada on concentrera une armée et qu'on organisera la milice. Tout ce bruit ne nous effraye pas, et nous savons par expérience combien il y a loin des paroles aux faits; mais si, par inspiration mauvaise, l'Angleterre commettait une si mauvaise action, si elle engageait une

lutte impie contre les seuls représentants de la liberté démocratique, c'est pour elle que nous craindrions, et le *God save the Queen* deviendrait une prière dont nous conseillerions l'usage à tout bon Anglais.

La guerre, comme on le voit, est à l'ordre du jour, et les *casus belli* se comptent par dizaines. Nous aurons beau nous en défendre, il est des situations telles qu'on n'en peut sortir que violemment. Il faut nous résigner, et ne pouvant conjurer l'orage, nous borner à souhaiter qu'il soit de courte durée. Le royaume du ciel appartient aux hommes de bonne volonté. A ce titre, les Hellènes doivent être assurés de leur salut. Soumis, dociles, empressés, ils ont acclamé le 30 mars, le prince de Danemark, roi de Grèce, sous le nom de Georges Ier, et cette résolution que nous avions fait pressentir dans notre dernière chronique, n'a soulevé aucune réclamation de la part des grandes puissances. L'ex-roi Othon a protesté comme il convient : mais on ne pouvait pas prétendre en finir du coup et sans conteste ; aussi le cabinet danois s'est-il empressé de manifester des exigences qui ont failli remettre tout en question. Le roi de Danemark voulait que son fils ne fût point forcé d'abjurer sa religion, et que ses héritiers, si Dieu et son peuple lui faisaient la grâce d'en avoir, fussent élevés dans la foi de leur père. Puis, passant aux choses sérieuses, il demandait une liste civile de 50,000 livres sterling, la présence permanente d'une escadre anglaise au Pirée, la réorganisation préalable de l'armée grecque, et incidemment l'abdication du roi Othon. Tandis que lord Palmerston tâchait de modérer les exigences du cabinet danois, les Grecs s'efforçaient de démontrer à l'Europe la nécessité de leur donner satisfaction. Ils faisaient succéder l'incohérence à l'anarchie, et cherchaient à conquérir l'ordre à force de désordre. Cette tactique aura eu, dit-on, un plein succès, et on croit que l'acceptation officielle du protégé de lord Palmerston ne saurait se faire attendre longtemps.

Deux mots sur l'Italie. Il vient de paraître un livre de notre collaborateur, Marc Monnier, *la Camorra*[1], qui retrace mieux que nous ne saurions le faire, l'organisation du brigandage dans les provinces napolitaines et en Sicile. Les exploits des bandits et les hauts faits des gendarmes remplissant seuls la chronique du mois, après que la Révolution a été frappée à Aspromonte dans la personne de Garibaldi, nous renvoyons nos lecteurs à cette histoire de voleurs qui ne manque ni d'intérêt ni d'enseignement.

La discussion du budget au Corps législatif a rendu pendant quelques minutes une certaine activité à la question mexicaine. Nous regrettons de dire que M. Billault n'a pas cru devoir fournir de longues explications sur la marche de notre armée, et qu'il s'est borné à dire qu'on attendait par un prochain courrier la nouvelle d'une victoire, dont nous n'avons jamais douté un seul instant. Cependant l'impatience du pays est excessive, car s'il est assuré du succès de nos soldats, il n'a point une idée aussi nette, et du but et des résultats de l'expédition.

C'est avec une grande surprise qu'on a appris le départ pour la Vera-Cruz d'employés français appartenant aux différentes administrations relevant du ministère des Finances, et plus d'un en a conclu que l'occupation du royaume des

[1] Un volume, chez Michel Lévy.

Aztèques serait définitive, et que nous fonderions dans le golfe du Mexique une seconde colonie aussi considérable que l'Algérie. Ce sont là des bavardages sans importance, et nous ne les mentionnons que pour constater combien le gouvernement serait intéressé à donner de la publicité à ses intentions, qu'il serait alors impossible de dénaturer. Avant de fonder une nouvelle colonie, le gouvernement voudra constituer définitivement l'Algérie, nous en avons la preuve dans les récentes mesures dont notre colonie a été l'objet.

Les avertissements et communiqués insérés ces derniers temps, à la première page des journaux algériens, ont servi à constater combien la question algérienne est délicate et de quelles précautions oratoires il convient de s'entourer avant d'en parler. Aussi serons-nous prudent et marcherons-nous d'un pied timide dans la route fatale à un grand nombre de nos confrères de la colonie. Le sénatus-consulte algérien a été voté à la presque unanimité. Cependant la discussion a été fort intéressante et, disons-le, fort instructive. M. Dupin a conquis des droits sérieux à la reconnaissance des colons, dont il a affirmé les droits, constaté l'utilité économique et défendu la dignité.

Si nous ne nous trompons, justice entière lui a été rendue par les Algériens qui lui ont manifesté leur gratitude par l'organe de ceux des leurs dont l'opinion a le plus de poids, et le Conseil municipal d'Alger, entre autres, lui a adressé une lettre qui restera l'un des documents les plus curieux de l'histoire algérienne de notre époque.

Sans entrer dans l'examen du sénatus-consulte, que nous considérons avec tout le respect dû aux décisions émanant du premier corps de l'État, nous voulons examiner quelques-unes des conséquences de cet acte et sinon en discuter le principe, au moins en apprécier les résultats probables.

Par l'article 3, les droits de l'État à la propriété des biens du beylick et ceux des propriétaires des biens melks sont réservés. Les 900,000 hectares de biens de l'État sont donc hors de toute discussion, d'autant plus que, d'après la déclaration même du commissaire du gouvernement, ils doivent être affectés à la colonisation. De plus, la liberté des transactions sur les biens melks est proclamée en territoire militaire comme en territoire civil, et l'article 6 abroge les dispositions de la loi de 1851, en autorisant l'aliénation de toutes les propriétés arabes déjà constituées. Cette disposition du sénatus-consulte remet actuellement les choses en l'état où elles étaient avant que le second ministre de l'Algérie eût, par une décision fort regrettée jadis, annulé l'ordonnance de son prédécesseur qui avait, elle aussi, autorisé les transactions.

La situation de la propriété algérienne est donc améliorée sur ce point spécial, et la décision du Sénat donne pleinement raison aux adversaires de l'isolement des Arabes.

L'article 7, qui réserve le droit d'expropriation pour cause d'utilité publique, admet les besoins de la colonisation au nombre des motifs qui peuvent donner lieu à expropriation. La colonisation est donc assurée de pouvoir se développer, et l'une des plus grandes craintes de ses partisans se trouve ainsi anéantie.

Cependant il est permis de regretter que la partie du produit des expropriations qui sera remise aux Arabes en payement des terres dont ils n'avaient

pas pris possession effective, vienne alourdir les charges du trésor, déjà si considérables en Algérie, et augmenter ainsi le passif de la colonie, passif qui, comme chacun sait, lui a été si fréquemment et si durement reproché. C'est à ce point de vue que les conséquences de la mesure peuvent ouvrir une porte à la critique; surtout si, comme le commissaire du gouvernement en a donné l'assurance, il est procédé dans un bref délai à la constitution de la propriété individuelle partout où cette mesure sera reconnue possible.

Au point de vue abstrait, il est désirable de voir le gouvernement se débarrasser au plus vite de la tâche anormale de faire la licitation du territoire algérien, car, alors seulement le pays entrera dans des conditions économiques régulières. Alors seulement les transactions immobilières amèneront la fusion des races sur le territoire tout entier et feront, par conséquent, disparaître les dernières traces du gouvernement militaire, qui ne peut subsister là où les intérêts européens seront en jeu d'une manière sérieuse et où la justice française fonctionnera d'une manière régulière. Toute la question est donc, suivant nous, dans le plus ou moins de promptitude que l'administration déploiera dans l'œuvre difficile de la répartition des terres. De là dépendra l'époque de l'émancipation de la colonie et par conséquent celle de sa prospérité; car, nous ne saurions trop le répéter, liberté et prospérité sont deux termes inséparables. Les colons algériens, sans avoir précisément gagné leur cause, n'ont donc pas en réalité perdu tout ce qu'ils pouvaient perdre, et ils ont gagné leur procès devant l'opinion publique. Lorsque viendra le sénatus-consulte, promis depuis si longtemps, qui devra régler définitivement la constitution algérienne, la discussion récente ne sera pas oubliée et pèsera sans doute d'un grand poids sur les résolutions du gouvernement.

Tandis que le Sénat examinait cette grave question, nos législateurs réformaient le Code pénal et aussi le Code de commerce. Un peu rapidement peut-être, ils modifiaient certains articles du Code Napoléon, que nous sommes loin de regarder comme le dernier mot de notre civilisation en matière de justice, mais qui, tel qu'il est, présente une homogénéité que nous ne verrions pas disparaître sans regret. Un certain supplément à l'article 222, supplément au nom duquel on eût été autorisé à punir l'outrage à un magistrat, *commis par écrit ou dessin non rendu public, adressé directement ou indirectement à la personne qui en est l'objet*, n'a pas trouvé grâce devant la Chambre. Nous nous en réjouissons et en félicitons sincèrement les membres du Corps législatif. C'est en augmentant les garanties qui doivent entourer la liberté individuelle, en adoucissant les pénalités et en les rendant plus conformes au progrès des mœurs qu'on arrivera à organiser définitivement la justice. Créer de nouveaux délits, c'est créer de nouveaux coupables. Les statistiques du ministère de la Justice démontrent suffisamment, selon nous, que nous pouvons nous épargner cette peine.

HECTOR PESSARD.

30 avril 1863.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME VINGT-CINQUIÈME

Première livraison.

1er MARS 1863.

Deuxième livraison.

1er AVRIL 1863.

Troisième livraison.

1er MAI 1863.

CHARLES DOLLFUS,
Directeur, gérant responsable.

IMP. DE L. TOINON ET Ce, A SAINT-GERMAIN.

BULLETIN

DE LA LIBRAIRIE

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

PUBLIÉ PAR

LA LIBRAIRIE A. FRANCK

ALB. L. HEROLD, SUCCESSEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE DES CHARTES

ET DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

67, RUE RICHELIEU, 67

PARIS

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

La Librairie A. FRANCK se charge de fournir tous les ouvrages annoncés dans ce Bulletin, et d'exécuter tous les ordres qu'on voudra bien lui confier.

Publications nouvelles de la Librairie étrangère

THÉOLOGIE.

Hagen (J.-A.). Sprachliche Erœrterungen zur Vulgata. *Freiburg*, in-8, br. (*Herder*.) 2 10

Jahrbücher für deutsche Theologie herausgegeben von Liebner, Dorner, Ehrenfeuchter. 8e vol., 1er cah. *Gotha*, in-8. (*Besser*.) 4 »

Lœmmert (A.-Ch.). Babel, das Thier und der falsche Prophet. Biblisch symbolische Studie über Offenbarung Joh. 13-19, nebst einer Einleitung in die Apokalypse. *Gotha*, in-8, br. (*Besser*.) 2 »

Macnaught (John). Christianity and its evidences : an essay. With an epistle of dedication to his former congregation. *London*. in-12, en toile. (*Longmann*.) 3 75

Quartalschrift, theologisch-praktische. Red. : J. Gasselsberger u. M. Hochhuber. 16e année, 1863, 1er cah *Linz*, in-8. (*Haslinger*.) Prix pour toute l'année, 8 »

JURISPRUDENCE. — ÉCONOMIE POLITIQUE. — STATISTIQUE.

Emminghaus (A.). Entwicklung, Krisis und Zukunft des deutschen Zollvereins. *Leipzig*, in-8, br. (*G. Wigand*.) 2 »

Handels-Marine, die preussische, im Anfange des Jahres 1863. Zusammengestellt von den Experten der Stettiner See-Assecurateurs. *Stettin*, in-16, br. (*Nahmer*.) 1 35

Mangoldt (H. v.). Grundriss der Volkswirthschaftslehre. Ein Leitfaden für Vorlesungen an Hochschulen und für das Privatstudium. *Stuttgart*, in-8, br. (*Engelhorn*.) 4 »

Nachrichten, statistische, von den preuss. Eisenbahnen. Bearb. von dem technischen Eisenbahn-Bureau des Ministeriums. 9e vol. contenant : Die Ergebnisse des Jahres 1861. *Berlin*, in-4, br. (*Ernst und Korn*.) 12 »

Puchta (G.-F.). Vorlesungen über das heutige rœmische Recht. Aus dessen Nachlass herausgegeben von A.-A.-F. Rudorff. 5e éd.. 6e livr. *Leipzig*, in-8, br. (*B. Tauchnitz*.) 3 »

Schédo-Ferroti (D.-K.). Études sur l'avenir de la Russie. 7e étude. *Berlin*, in-8, br. (*Behr*.) 10 70

Cont. : la tolérance et le schisme religieux en Russie.

Scratchley (Arthur). A practical treatise on saving banks. Nouv. éd. *London*, in-8, en toile. (*Longmann.*) 17 50

Staatsarchiv, das. Sammlung der officiellen Actenstücke zur Geschichte der Gegenwart. Herausgegeben von L. K. Ægidi u. A. Klauhold. Année 1863, 1er cah. *Hamburg*, in-8. (*O. Meissner.*) Prix pour toute l'année. 20 »

Zeitschrift des Kœniglich preussischen statistischen Bureaus. Redigirt von E. Engel. 3e année, 1863, nº 1. *Berlin*, in-4 (*Decker.*) Prix pour l'année : 6 50

GÉOGRAPHIE. — VOYAGES.

Goltz (L. v. d.). Karte von der Provinz Pommern. 2e feuille. *Berlin*, in-fol. (*D. Reimer.*) 13 50

White (William). History, gazetteer, and directory of the county of Essex. 2e édit. *London*, in-12, cart. (*Simpkin.*) 15 65

Wordsworth (Chr.). Journal of a tour in Italy, with reflections on the present condition and prospects of religion in that country. 2 vls. *London*, in-8, en toile. (*Rivington.*) 18 75

HISTOIRE. — BIOGRAPHIE.

Graham (Sir James). Life and times of. By Torrens M'Cullagh. 2 vol., vol 1. *London*, in-8, en toile. (*Saunders.*) 20 »

Grote (George). A history of Greece, from the earliest period to the close of the generation contemporary with Alexander the Great. Nouv. édition, 8 vls. *London*, in-8, en toile. (*Murray.*) 140 »

Hautz (J.-F.). Geschichte der Universitæt Heidelberg, nach dessen Tode herausgegeben von K. A. von Reichlin-Meldegg. 7e livr. *Mannheim*, in-8, br. (*Schneider.*) 1 35

Schopenhauer (Arthur). Von ihm. Ueber ihn. Ein Wort der Vertheidigung von E.-O. Lindner und Memorabilien, Briefe und Nachlassstücke von J. Frauenstædt. *Berlin*, in-8, br. (*Hayn.*) 13 35

Swedenborg, der Geisterseher. Eine Darstellung seiner Persœnlichkeit und wunderbaren Lebensschicksale. Ubersetzt von J. Musæus. *Weimar*, in-8, br. (*Voigt.*) 2 80

Voigt, (G.) Enea Silvio de Piccolomini als Papst Pius II und sein Zeitalter. 3e vol. *Berlin*, in-8, br. (*G. Reimer.*) 12 »

HISTOIRE NATURELLE. — MÉDECINE.

Abhandlungen herausgegeben von der Senckenbergischen naturforschenden Gesellschaft 4e vol., 2e livr. *Frankfurt*, in-4, br. (*Brœnner.*) 7 25

Buchner (O.). Zweites Quellenverzeichniss zur Literatur der Meteoriten. *Frankfurt*, in-4, br. (*Brœnner.*) 1 35

Heinemann (H. von). Die Schmetterlinge Deutschlands und der Schweiz systematisch bearbeitet, 2e partie. Kleinschmetterlinge. 1er vol. 1er cah. Die Wickler. *Braunschweig*, in-8, br. (*Schwetschke.*) 8 »

Jahresbericht über die Leistungen in der Kriegsheilkunde im Jahre 1861. Herausgegeben von Scherer, Virchow und Eisenmann. *Würzburg*, in-4, br. (*Stahel.*) 7 25

Tschermak (G.). Grundriss der Mineralogie für Schulen. *Wien*, in-8, br. (*Braumüller.*) 5 35

Wagner (A.) Sechs Abhandlungen aus dem Gebiete der Naturwissenschaften. *Leipzig*, in-8, br. (*Voss.*) 5 35

PHILOLOGIE ANCIENNE ET MODERNE. — ARCHÉOLOGIE. — LANGUES ORIENTALES.

Bossler (C.). De præpositionum usu apud Pindarum. Dissertatio inauguralis. *Darmstadt*, in-8, br. (*Zernin.*) 1 65

Grote Münzstudien. Neue Folge der Blætter für Münzkunde. *Leipzig*, in-8, br. (*Hahn.*) 5 35

Magnin (J.-P.). Chrestomathie du vieux français ou Choix de morceaux tirés des prosateurs antérieurs au XVIIe siècle. *Berlin*, in-8, br. (*Herbig.*) 5 75

Wœrterbuch, mittelhochdeutsches, mit Benutzung des Nachlasses von G. F. Benecke ausgearbeitet von W. Müller und F. Zarncke. 2e vol., 2e partie, 1re liv. *Leipzig*, in-8, br. (*Hirzel.*) 4 »

Wuk (Steph.). Karadschitsch, Sammlung serbischer Volkslieder. (Collection de chansons populaires en langue serbe.) 4e partie. *Berlin*, in-8, br. (*G. Reimer.*) 10 70

Zenker (J. Th.). Dictionnaire turc-arabe-persan. 3e livr. *Leipzig*, in-fol. (*Engelmann.*) 5 35

ARTS ET BELLES-LETTRES.

Lawrence Struilby; or observations and experiences during twenty-five years of bush life in Australia. Edited by Rev. John Graham. *London*, in-12, en toile. (*Longmann.*) 4 40

Pasqué (E.). Gœthes Theaterleitung in Weimar. In Episoden und Urkunden. 2 vls. *Leipzig*, in-8, br. (*Weber.*) 12 »

Rohl (L.). Mozart. *Stuttgart*, in-8, br. (*Bruckmann.*) 13 25

OUVRAGES TRAITANT

DE LA

RUSSIE ET DE LA POLOGNE

Bibliothèque Russe et Polonaise. Vol. 1 et 2. Relation d'un voyage en Moscovie, écrite par le baron de Mayerberg. 2 vols. 6 »

Vol. 3. Relation d'un voyage de Pologne fait dans les années 1688 et 1689. 3 »

Vol. 4. Journal du voyage du Boyard Chérémétef à Cracovie, Venise, Rome et Malte. 1697-1699. 3 50

Vol. 5. Le Théâtre de la Moscovie, par le R. P. Boussingault. — Discours sommaire de ce qui est arrivé en Moscovie depuis le règne de Ivan Vassilyvich (empereur), jusqu'à Vassilyvich Ivanonits Sousky, par M. Pierre de la Ville. 1611. Suivi d'une lettre du tzar Michel au sultan Achmet. 1613. 2 50

Vol. 6. Histoire de la vie, du règne et du détrônement d'Iwan III, empereur de Russie, assassiné à Schlusselbourg, dans la nuit du 15 au 16 juillet (N. S.) 1764. 2 50

Vol. 7. Histoire de la guerre des Cosaques contre la Pologne, par P. Chevalier. 3 »

Vol. 8. Korb, récit de la sanglante révolte des Strélitz en Moscovie. 1798. 2 »

Vol. 9-12. Mémoires de la princesse Daschkoff, dame d'honneur de Catherine II, écrits par elle-même; avec la correspondance de cette impératrice et d'autres lettres. Publiés sur le manuscrit original. 4 vol. 12 »

Bibliothèque Russe. Nouvelle série. Vol. 1 et 2. Mémoires historiques, politiques et militaires sur la Russie, depuis l'année 1727 jusqu'à 1744, par le général de Mannstein. Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit original corrigé par la main de Voltaire. 2 vol. 8 »

Vol. 3. La religion des Moscovites en 1525, traduit du latin de Jean Faber. — Une ambassade russe à la cour de Louis XIV. 2 50

Vol. 6. Histoire d'Eudoxie Féodorovna, première épouse de Pierre le Grand. — Relation curieuse de la Moscovie en 1687. » »

Bouzet (Charles du). La Jeunesse de Catherine II. 3 »

De l'Étang. Souvenirs et enseignements, France et Russie, 1787-1859. Deuxième édition. 4 »

De l'Industrie agricole. Émancipation des serfs en Russie, par D. S. 1 »

Fleischmann. Les États-Unis et la Russie, considérés au point de vue de la grande culture et du travail libre. 2 »

Haxthausen (A. de). De l'Abolition par voie législative du partage égal et temporaire des terres dans les communes russes. » 75

Jourdier (A.). Des forces productives, destructives et improductives de la Russie. Deuxième édition augmentée, avec neuf cartes. 6 »

— Voyage agronomique en Russie. Lettres et notes sur une excursion faite en 1859-60. Seconde édition, avec une carte. 6 »

— De l'émancipation des serfs en Russie. État de la question au 16 mars 1861. Exposé et critique des projets dits du Comité de rédaction. Avec une carte et des tableaux. 2 »

Lescœur (R. P. Louis). L'Église catholique en Pologne, sous le gouvernement russe. 6 »

Lelewel (J.). Histoire de la Lithuanie et de la Ruthénie jusqu'à leur union définitive avec la Pologne conclue à Lublin en 1569. Trad. par E. Rykaczewski. Avec les notes du traducteur et deux cartes. 10 »

Législation russe (De la) au point de vue de la liberté de conscience. » 50

Notice sur le prince Dmitri Galitzin. 5 »

Orthodoxie et Papisme. Examen de l'ouvrage du Père Gagarin sur la réunion des Églises catholique grecque et catholique romaine, par un Grec, membre de l'Église d'Orient. 2 »

Projet d'une Charte constitutionnelle d'Alexandre I. — Derniers jours de la vie de l'empereur Alexandre. 2 »

Raskol (Le). Essai historique et critique sur les sectes religieuses en Russie. 6 »

Russie (La) **est-elle schismatique?** Aux hommes de bonne foi, par un Russe orthodoxe. 1 »

Schnitzler (J. H.). La mission de l'empereur Alexandre II et le général Rostoftzoff. 4 »

Sergy (J. de). Quelques mots sur le schisme oriental. 2 »

Slaves occidentaux (Les). 3 »

Smitt (F. de). Frédéric, Catherine et le partage de la Pologne. 8 »

Socialisme en Russie (Le). Étude contemporaine. 4 »

Tourguéneff (N.). Un dernier mot sur l'émancipation des serfs en Russie. 3 »

Theiner (A.). Monuments historiques relatifs aux règnes d'Alexis Michaelowitsch, Féodor III et Pierre le Grand, czars de la Russie, extraits des Archives du Vatican et de Naples. 40 »

Zapasnik (A.). Études financières sur l'émancipation des paysans en Russie, sur l'impôt financier, le système monétaire et le change extérieur. 4 »

FERD. DUEMMLER'S VERLAGSBUCHHANDLUNG IN BERLIN

Zeitschrift für Vœlkerpsychologie und Sprachwissenschaft. Herausgegeben von Dr *M. Lazarus*, Professor an der Hochschule zu Bern und Dr *H. Steinthal*, Privatdocent an der Universitæ zu Berlin.

Les deux volumes publiés renferment entre autres : *Lazarus* und *Steinthal*, Einleitende Gedanken über Vœlkerpsychologie und Sprachwissenschaft. — *Paul Heyse*, Ueber italiænische Volkspoesie. — *Steinthal*, Zur Charakteristik der semitischen Vœlker. — *Lazarus*, Ueber den Ursprung der Sitten. — *H. v. Blomberg*, Das Theatralische in Art und Kunst der Franzosen. — *Steinthal*, Die ursprüngliche Form der Sage von Prometheus. — *H. Lübke*, Der gothische Styl und die Nationalitæten. — *Steinthal*, Die Sage von Simson. — *Lazarus*, Ueber das Verhæltniss des Einzelnen zur Gesammtheit. — *Steinthal*, Der Durchbruch der subjectiven Persœnlichkeit bei den Griechen.

PUBLICATIONS DE LA LIBRAIRIE A. FRANCK

Alb. L. HEROLD, successeur,

RUE RICHELIEU, 67.

Benloew (L.). Précis d'une théorie des rhythmes. Première partie : Rhythmes français et rhythmes latins. In-8, br. 3 50

— Précis d'une théorie des rhythmes. Deuxième partie. Les rhythmes grecs et particulièrement des modifications de la quantité prosodique amenées par le rhythme musical. In-8, br. 4 »

— De quelques caractères du langage primitif. Lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 30 octobre 1861. In-8, br. 1 50

Diez (Fr.). Introduction à la Grammaire des langues romanes, traduite de l'allemand par Gaston Paris. In-8, br. 3 »

Grimm (Jacob). De l'origine du langage, trad. de l'allemand par F. de Wegmann. In-8, broch. 3 »

Guessard (F.). Grammaires provençales de Hughes Faidit et de Raymond Vidal de Besaudun. XIII[e] siècle. Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. In-8, broch. 5 »

Humboldt (G. de). De l'origine des formes grammaticales et de leur influence sur le développement des idées. Opuscule traduit par A. Tonnellé, suivi de l'analyse de l'opuscule sur la diversité dans la constitution des langues. In-8, broch. 2 »

Lacabane (Léon). Observations sur la géographie et l'histoire du Quercy et du Limousin (à propos d'une brochure sur les divisions territoriales du Quercy). In-8, br. 2 »

Meyer (P.). Anciennes poésies religieuses en langue d'Oc, publiées d'après les manuscrits. In-8, broch. 1 »

— Note sur la métrique du Chant de Sainte-Eulalie. In-8, br. 1 »

Michel (Francisque). Le Roman du Saint-Graal, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale. In-8, papier vergé. 5 »

— Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne. 2 vol. in-8, broch. 15 »

Paris (G.). Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française. In-8, br. 4 »

Poëtes (Les anciens) de la France, publiés sous les auspices de S. Exc. Monsieur le Ministre d'État et sous la direction de M. F. Guessard. In-8, cart., impr. avec des caractères elzéviriens sur papier vergé.

Vol. I. Gui de Bourgogne, Otinel, Floovant. 5 »
II. Doon de Maience. 5 »
III. Gaufrey. 5 »
IV. Fierabras, Parise la Duchesse. 5 »
V. Huon de Bordeaux. 5 »
VI. Aye d'Avignon. Gui de Nanteuil. 5 »
VII. Gaydon. 5 »

Villemarqué (Th. Hersart de la). Barzaz-Breiz, chants populaires de la Bretagne, recueillis et publiés avec une traduction française, des arguments, des notes et les mélodies originales. 4[e] édit., augmentée. 2 vol. in-12, broch. 8 »

Weil (H.). De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Question de grammaire générale. In-8, broch. 3 »

La Librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu, à Paris, fournit les ouvrages annoncés dans ce Bulletin.

BULLETIN

DE LA LIBRAIRIE

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

PUBLIÉ PAR

LA LIBRAIRIE A. FRANCK

ALB. L. HEROLD, SUCCESSEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE DES CHARTES

ET DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

67, RUE RICHELIEU, 67

PARIS

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

La Librairie A. FRANCK se charge de fournir tous les ouvrages annoncés dans ce Bulletin, et d'exécuter tous les ordres qu'on voudra bien lui confier.

Publications nouvelles de la Librairie étrangère

THÉOLOGIE.

Colenso (Bp.). The Pentateuch and book of Joshua critically examined. Part. 2. *London*, in-8, en toile. (*Longmann.*) 9 40

Gaussen (L.). The canon of holy scripture. 2e édit. *London*, in-8, en toile. (*Nisbet.*) 13 15

Hasse (F. R.). Geschichte des alten Bundes. *Leipzig*, in-8, br. (*Engelmann.*) 4 »

HISTOIRE.

Freer (Martha Walker). The last decade of a glorious reign. Part. 3. Of the history of the reign of Henry IV. king of France and Navarre. 2 vls. *London*, in-8, en toile. (*Hurst.*) 26 25

Recherches sur l'origine de plusieurs maisons souveraines d'Europe. *Berlin*, in-8, br (*Schneider.*) 2 70

Varnhagen v. Ense (K. A.). Tagebücher, 3e et 4e vol. 2e édition. *Leipzig*, in-8, br. (*Brockhaus.*) 24 »

GÉOGRAPHIE. — VOYAGES.

Alcock (Sir Rutherford) The capital of the Tycoon : a narrative of a three years residence in Japon ; with map and numerous illustrations in chromolithography and on wood 2 vls. *London*, in-8, en toile. (*Longmann.*) 40 »

Atkinson (Mrs). Recollections of Tartar Steppes and their inhabitants. *London*, in-8, en toile. (*Murray.*) 15 »

Jobson (Frederick). Australia; with notes by the way on Egypt, Ceylon, Bombay, and the holy land. 3e édition. *London*, in-8, en toile. (*Hamilton.*) 4 40

Latham (R. G.). The nationalities of Europe. 2 vls. *London*, in-8, en toile. (*Allen.*) 40 »

Marcy (Randolph). The prairie traveller : a handbook for overland expeditions. With illustrations and itineraries of the principal routes between the Mississipi and the Pacific, and a map. Edited with notes, by Richard F. Burton. *London*, in-8, en toile. (*Trübner.*) 9 40

Tafeln zur Statistik der Œsterreichischen Monarchie. Zusammengestellt von der K. K. Direction der administrativen Statistik. Neue Folge 3e vol Die Jahre 1855, 1856 und 1857 umfassend. 5e et 7e cah. *Wien*, in-fol. (*Prandel et Ewald.*) 18 15

Waddell (Rev. Hope Masterton). Twenty nine years in the West Indies and central Africa : a review of missionary work and adventure, 1829 1858 *London*, in 8, en toile. (*Nelson.*) 12 50

Wills (William John). A successful exploration through the interior of Australia, from Melbourne to the Gulf of Carpentaria; from the letters and journals of William John Wills. Edited by his father. *London*, in-8, en toile. (*Bentley.*) 18 75

Zeitschrift für allgemeine Erdkunde Herausgegeben von W. Koner. N. série, 15e v. 1re livr. *Berlin*, in-8. (*D. Reimer.*) Prix pour l'année complète. 10 70

MÉDECINE.— HISTOIRE NATURELLE.

Couch (Jonathan). A history of the fishes of the british Islands. Vol. 2. *London*, in 8, en toile. (*Groombridge.*) 21 25

Eckhard (C.). Beitræge zur Anatomie und Physiologie. 3e vol., 2e cah. *Giessen*, in-4. (*Ferber.*) 6 70

Erlenmeyer (A.). Uebersicht der œffentlichen und privaten Irren-u. Idioten-Anstalten aller europæischen Staaten. *Neuwied*, in-8, br. (*Heuser.*) 4 »

Lyell (sir Charles). The geological evidences of the antiquity of man; with remarks on theories of species by variation. Illustrated by woodcuts. *London*, in-8, en toile. (*Murray.*) 15 50

Merkel (C. L.). Anatomie und Physiologie des menschlichen Stimm-u. Sprachorgans. 2e édit. *Leipzig*, in-8, br. (*Abel.*) 14 »

Sukow (G.) Zur Naturwissenchaft. *Berlin*, in-8, br. (*Wiegandt et Hempel.*) 1 65

Zeitung, entomologische. Herausgegeben von dem entomologischen Vereine zu Stettin. Red.: C. A Dohrn. 24e année. 1863. N. 1 à 3. *Stettin*, in-8. Prix par année. 12 »

PHILOLOGIE ANCIENNE ET MODERNE. — ARCHÉOLOGIE.

Bœckh (A.). Uber die vierjæhrigen Sonnenkreise der Alten vorzüglich den Eudoxischen. Ein Beitrag zur Geschichte der Zeitrechnung und des Kalenderwesens der Ægypter, Griechen und Rœmer. *Berlin*, in-8, br. (*G. Reimer.*) 8 »

Corpus inscriptionum latinarum. Vol. 1. Inscriptiones latinæ antiquissimæ ad C. Cæsaris mortem. Edidit Th. Mommsen. *Berlin*, in-fol. cart. (*G. Reimer.*) 60 »

Gerlach (L.). Wœrlitzer Antiken zum ersten Male verœffentlicht. *Zerbst*, in-4, 1re livr. (*Luppe.*) 20 »

Grotefend (C. L.). Imperium romanum tributim descriptum. Die geographische Vertheilung der rœmischen Tribus im ganzen rœmischen Reiche. *Hannover*, in 8, br. (*Hahn.*) 5 35

Hoare (Edward N.). English roots and the derivation of words from the anglo-saxon. 3e édition. *London*, in-12, en toile. (*Simpkin.*) 5 65

Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum ex monumentis Germaniæ historicis recudi fecit G. H. Pertz. Et. s t.: Einhardi vita Karoli Magni Édit. III, *Hannover*, in-8, br (*Hahn*) 1 »

Smith (George). the cassiterides : an inquiry into the commercial operations of the Phoenicians in western Europe ; with particular reference to the british Tin trade. *London*, in-8, en toile. (*Longmann.*) 3 75

ARTS ET BELLES-LETTRES.

Aus Schinkel's Nachlass. Reisetagebücher, Briefe, Aphorismen. Mitgetheilt und mit einem Verzeichniss sæmmtlicher Werke Schinkels verschen von A von Wolzogen, 3e vol. *Berlin*, in-8, br. (*Decker.*) 10 70

Conversations - Lexikon. Kleineres Brockhaus'sches, für den Handgebrauch. 2e édition, 23e livr. *Leipzig*, in-8. (*Brockhaus.*) » 70

Jahrbücher, Heidelberger, der Literatur. 56e année, 1863 1re livr. *Heidelberg*, in-8. (*Mohr*). Prix par année, 26 70

Sammlung alt-ober und nieder-deutscher Gemælde. Eine Auswahl photographischer Nachbildungen aus der ehemaligen Boisserée'schen Gallerie, jetzt in der Kœniglichen Pinakothek zu München. Mit einer geschichtlichen Uebersicht der altdeutschen Malerei von J. A. Messmer. 1re livr. *München*, in-fol. en portefeuille. (*Literarisch-Artistische Anstalt.*) 24 »

MISCELLANÉES.

Beobachtungen, Astronomische, auf der Kœniglichen Universitæts-Sternwarte zu Kœnigsberg Herausgegeben von E. Luther. 34te. Abtheilung. *Königsberg*, in-fol. 12 »

Bradshaw's. Railway Manual, shareholder's guide, and directory. 1863. *London*, in-12. (*Adams.*) 12 50

Folkard (H. C.). The sailing-boat : a treatise on english and foreign boats. *London*, in-8, en toile. (*Longmann.*) 15 65

Landgestüte und Landes - pferdezucht. Aphoristische Bemerkungen mit besonderer Berücksichtigung der mittleren Provinzen des preussischen Staates. *Berlin*, in-8, br. (*Wiegandt et Hempel.*) 1 10

La Librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu, à Paris, fournit les ouvrages annoncés dans ce Bulletin.

Prix. 60 »

Priscæ latinitatis monumenta epigraphicæ ad archetyporum fidem exemplis lithographis repræsentata, edidit F. RITSCHEL. 1 vol. gr. in-folio. Prix. 112 »

Anecdota Syriaca. Collegit, edidit, explicuit J. P. N. LAUD. Tomus primus. 1 vol. in-4, avec 28 pl. lith. Prix. 16 »

Recueil de Monuments égyptiens, dessinés sur les lieux par le Dr H. BRUGSCH. Tome II, avec 57 planches lith. Prix. 32 »

Compendium der Vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen von AUG. SCHLEICHER, 2 vol. in-8. 20 »

Das Leben und die Lehre des Mohammad von A. SPRENGER. 2 vol. in-8. 28 »

Geschichte der Sprachwissenschaft bei den Griechen und Römern, von Dr H. STEINTHAL, Tome 1. In-8. Prix. 8 »

Cités et Ruines américaines (Mitla, Palenqué, Izamal, Chichen-Itza, Uxmal), recueillies et photographiées par Désiré CHARNEY, avec un texte par M. VIOLLET-LE-DUC, suivi du Voyage et des Documents de l'auteur. 1 vol. in-8, avec un atlas in-fol. 500 »

Le texte à part. 12 »

Le Mexique. Souvenirs et Impressions de voyage, par Désiré CHARNEY. Petit in-8, br. 3 50

SOUS PRESSE :

CATALOGUE
DE LA BIBLIOTHÈQUE

DU

M. LE CHEVALIER B***

TROISIÈME PARTIE

Dont la vente aura lieu en Mai prochain.

La Librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu, à Paris, fournit les ouvrages annoncés dans ce Bulletin.

LE ROMANCERO

DE CHAMPAGNE

COLLECTION DES CHANTS RELIGIEUX POPULAIRES ET HISTORIQUES
DE LA CHAMPAGNE

PUBLIÉE PAR P. TARBÉ

Cette collection, résultat de vingt ans de recherches, terminera la publication des *Poëtes de Champagne antérieurs au* XVIe *siècle*. Elle se composera de 5 volumes in-8 tirés à 300 exemplaires sur papier vergé et collé.

Le premier comprend les oraisons anciennes, les légendes, les complaintes religieuses, les noëls usités en Champagne.

Le deuxième contient les chants populaires de la Champagne, c'est-à-dire ceux qui concernent la Champagne, ses habitants, ses fêtes, ses usages, les professions qu'on y exerce, les rondes que, pendant des siècles, ont dansées nos pères, les chansons qui ont égayé leurs veillées.

Le troisième est consacré aux chants inspirés par l'histoire de la Champagne au Moyen-Age, jusqu'au milieu du XVIe siècle.

Dans le quatrième on trouvera les chants historiques de notre province depuis 1550 jusqu'au XVIIIe siècle.

Enfin au XVIIIe siècle et à notre histoire contemporaine appartiendra le cinquième et dernier volume.

Le prix de chaque volume pris séparément est de 8 francs; il sera de 6 francs pour les personnes qui souscriront à l'avance aux 5 volumes.

Le 1er mai 1864, le prix des 5 volumes sera porté à 40 francs.

A la même époque, le prix des volumes 16, 17, 18 et 19 de la collection des *Poëtes de Champagne antérieurs au* XVIe *siècle*, sera porté à 8 fr.

LINGUISTIQUE

HISTOIRE ET GLOSSAIRE DU NORMAND, de l'anglais et de la langue française, d'après la méthode historique, naturelle et étymologique. Développement d'un mémoire couronné par l'Académie de Rouen, par *Éd. Le Héricher*. 3 vol. in-8, br. 21 fr.

Tiré à 200 exemplaires,

HISTOIRE DE LA LANGUE ANGLAISE, par *Éd. Le Héricher*. In-8, br. 3 fr.

LA NORMANDIE SCANDINAVE ou Glossaire des éléments scandinaves du patois normand, par *Éd. Le Héricher*. In 8, br. 5 fr.

LIVRES DE FONDS ET EN NOMBRE

QUI SE TROUVENT

A LA LIBRAIRIE A. FRANCK, ALB. L. HEROLD, Successeur

Alishan (D.-P.). Le Haygh, sa période et sa fête. 1860, in-8, br. 1 50

Bartholmèss (Chr.). Jordano Bruno. *Paris*, 1847, 2 vol. in-8, br. 15 »

Bataillard (P.). Nouvelles recherches sur l'apparition et la dispersion des Bohémiens en Europe. *Paris*, 1849, in-8, br. 1 50

Benech. Études sur les classiques latins appliqués au droit civil romain. 1re série : les satiriques, Horace, Perse, Martial, Juvénal. *Paris*, 1853, in-8, br. 4 »

Bernard (Th.). Étude sur les variations du polythéisme grec. *Paris*, 1853, in-8, br. 2 50

Bonstetten (Baron de). Romans et épopées chevaleresques de l'Allemagne au moyen âge. 1847, in-8, br. 7 50

Brunet de Presle (Wl.). Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile jusqu'à la réduction de cette île en province romaine. *Paris*, 1845, grand in-8, carte, br. 15 »

Chassant (A.) et **Sauvage** (G.-E.). Histoire des évêques d'Évreux, avec des notes et des armoiries. *Evreux*, 1846, pet. in-8 carré, br.

Chavée (H.). Français et wallon. Parallèle linguistique. 1857, in-8, br. 3 »

Duchalais (A.). Description des médailles gauloises faisant partie des collections de la Bibliothèque royale, accomp. de notes explicatives. *Paris*, 1846, in-8, br. 4 pl. 15 »

Dulaurier (Ed.). Recherches sur la chronologie arménienne, technique et historique. Ouvrage formant les prolégomènes de la collection intitulée Bibliothèque historique arménienne. Vol. I. Chronologie technique. 1859, in-4, br. 18 »

Ebn-Haucal. Description de Palerme au milieu du xe siècle de l'ère vulgaire, traduite par M. Amari. 1845, in-8, br. 1 50

Évangiles (les) apocryphes, traduits et annotés d'après l'édition de J. C. Thilo, par Gustave Brunet. Suivis d'une notice sur les principaux livres apocryphes de l'Ancien Testament. In-8, broché. 3 50

Farhat (G.). Dictionnaire arabe. Revu, corrigé et considérablement augmenté sur le manuscrit de l'auteur, par Rochaïd Dahdah. *Marseille*, 1849, gr. in-8, br. 70 »

Fauche (Hipp.). Bhartrihari et Tchaauara, ou la Pantchaçika du second, et les sentences érotiques, morales et ascétiques du premier, expliquées du sanscrit en français. *Paris*, 1852, in-12, br. 6 50

— Le Gita-Govinda et le Ritou-Sanhara, traduits du sanscrit en français, pour la première fois, avec deux hymnes du Rig-Véda. 1850, in-8, br. 6 50

Foucher de Careil (A.). Réfutation inédite de Spinoza par Leibnitz, précédée d'un Mémoire. 1854, in-8, br. 3 »

Gaussin (L.-J.-B.). Du dialecte de Tahiti, de celui des îles Marquises, et, en général, de la langue polynésienne. 1853, in-8, br.

La Librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu, à Paris, fournit les ouvrages annoncés dans ce Bulletin.

Giguet (P.). Vocabulaire des racines grecques. *Paris*, 1847, in-8, cart. 3 »

Giraud (Ch.). Essai sur l'histoire du droit français au moyen âge. *Paris*, 1846, 2 tom. in-8, br. 25 »

Giraud (M.). Mémoire sur l'ancien Tauroentum, recherches archéologiques, topographiques et historiques sur cette colonie phocéenne. *Toulon*, 1853, in-8, br. 5 pl. 5 »

Gobineau (A. de). La chronique rimée de Jean Chouan et de ses compagnons. *Paris*, 1846, in-12, br. 2 50

Guessard (F.). Notes sur un manuscrit français de la Bibliothèque de Saint-Marc. *Paris*, 1857, in-8, de 24 pag., br. 1 »

Heinrich (G.-A.). Le Parcival de Wolfram d'Eschenbach et la légende du Saint-Graal. Étude sur la littérature du moyen âge. 1855, in-8, br. 4 50

Historia diplomatica Frederici Secundi sive constitutiones, privilegia, mandata, instrumenta quæ supersunt istius imperatoris et filiorum ejus. — Accedunt epistolæ paparum et documenta varia. Collegit, cum præfatione et introductione instruxit, ad fidem chartarum et codicum recensuit, juxta seriem annorum disposuit et notis illustravit J.-L.-A. Huillard-Bréholles, auspiciis et sumpt. H. Alb. de Luynes. *Parisiis*, 1852-62, 12 vol. in-4, br. 175 »

Levasseur (E.). De pecuniis publicis, quomodo apud Romanos quarto post Christum sæculo ordinarentur. *Lutet. Par.*, 1854, in-8, br. 2 »

Lœwenstern (J.). Exposé des éléments constitutifs du système de la troisième écriture cunéiforme de Persépolis. 1847, in-4, br. 10 »

— Essai de déchiffrement de l'écriture assyrienne, pour servir à l'explication du monument de Khorsabad. 1845, in-4, br. 5 »

Luzzatto (Ph.). Notice sur Abou-Yousouf Hasdaï Ibn-Schaprout, médecin juif du xe siècle, ministre des khalifes Omeyyades d'Espagne Abd-Al-Rahman et Al Hakem II, et promoteur de la littérature juive en Europe. 1852. in-8, br. 2 »

Ménant (Joach.). Zoroastre. Essai sur la philosophie religieuse de la Perse. *Paris*, 1844, in-8. br. 6 »

Mézières (Alfr.). Mémoire sur le Pélion et l'Ossa. Paris, 1853, in-8, br. 3 »

Mohammed-Ebn-Djobair (de Valence) voyage en Sicile, sous le règne de Guillaume le Bon, texte arabe, suivi d'une traduction et de notes, par M. Amari. 1846, in-8, br. 2 50

Obry (J.-B.F.). Du berceau de l'espèce humaine selon les Indiens, les Perses et les Hébreux. *Paris*, 1858, in-8, br. 4 »

Rathall (J. de). De l'existence d'une épopée franke, à propos de la découverte d'un chant populaire mérovingien. 1848, in-8, br. 4 50

Reinaud (J. F.). Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine dans le ixe siècle de l'ère chrétienne. Texte arabe imprimé en 1811 par les soins de feu Langlès, publié avec des corrections et additions et accompagné d'une traduction française et d'éclaircissements. 1845. 2 vol. in-12. broch. 8 »

Renan (E). Éclaircissements tirés des langues sémitiques sur quelques points de la prononciation grecque. 1849, in-8, br. 2 »

Talbot (E.). De ludicris apud veteres laudationibus. Parisiis, 1850, in-8, br. 1 50

Verdier (J. du). Grammaire hébraïque raisonnée, affranchie de la ponctuation masorétique. *Paris*, s. d., in 8, br. 5 »

Weil (H). De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. *Paris*, 1844, in-8, br. 3 »

BULLETIN

DE LA LIBRAIRIE

FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

PUBLIÉ PAR

LA LIBRAIRIE A. FRANCK

ALB. L. HEROLD, SUCCESSEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE DES CHARTES

ET DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

67, RUE RICHELIEU, 67

PARIS

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

La Librairie A. FRANCK se charge de fournir tous les ouvrages annoncés dans ce Bulletin, et d'exécuter tous les ordres qu'on voudra bien lui confier.

Publications nouvelles de la Librairie étrangère

THÉOLOGIE.

Davidson (Rev. Peter). The Pentateuch vindicated from the objections and misrepresentations of bishop Colenso. *Edinburgh*, in-12, en toile. (*Elliot*.) 4 40

Davidson (Samuel). An introduction to the old Testament, critical, historical and theological containing a discussion of the most important questions belonging to the several books. Vol. 3. *London*, in-8, en toile. (*Williams et N.*) 17 50

Kœgel (R.). Der erste Brief Petri in 20 Predigten ausgelegt. *Mainz*, in-8, br. (*Kunze.*) 5 »

Krehl (L.). Uber die Religion der vorislamischen Araber. *Leipzig*, in-4, br. (*Serig*) 4 »

Legge (Rev. George). Lectures on theology, science, and revelation. With a memoir by James Legge. Edited by James Legge and John Legge. *London*, in-8, en toile. (*Jackson et W*) 9 40

Palmer (G.). Scripture facts and scientific doubts. *Edinburgh*, in-12, en toile. (*Maclaren*) 3 15

Parker (Theodore). Collected works. Edited by Francis Power Cobbe. Vol. 2. *London*, in-8, en toile. (*Trübner*.) 7 50

Steinheim (S. L.). Die Glaubenslehre der Synagoge als exacte Wissenschaft. 3e partie. Aussi sous le titre : Die Offenbarung nach dem Lehrbegriffe der Synagoge. 3e partie. Die Polemik. Der Kampf der Offenbarung mit dem Heidenthume, ihre Synthese und Analyse. *Leipzig*, in-8, br. (*Leiner*.) 6 »

Waldeck (R.). Tegnér's Stellung zur Theologie und Philosophie sowie zu den religiœsen Richtungen des 18. und 19. Jahrhunderts. *Stuttgart*, in-8, br. (*Schweizerbart*) 2 »

JURISPRUDENCE. — ÉCONOMIE POLITIQUE.

Hænel (G.). Descriptio breviarii codicis Justinianei. quod inest in codice Trecensi 1317 *Leipzig*, in-4, br. (*Duerr*.) » 75

Schmid (C.). Das Sparkassenwesen. 1 Œsterreich und Preussen. *Berlin*, in-8, br. (*O. Janke*.) 6 »

Zolltarif, spanischer. *Berlin*, in-4, br. (*Decker*.) 1 35

SCIENCES NATURELLES.

Apperley (C. J.). The horse and the hound : their various uses and treatment.

By Nimrod 3e édition. *Edinburgh*, in-8, en toile. (*Black.*) 6 25

Baker (John G.). North Yorkshire: studies in botany, geology, etc. *London*, in-8, en toile. (*Longmann.*) 18 75

Du Bois-Reymont (E.). Beschreibung einiger Vorrichtungen und Versuchsweisen zu elektrophysiologischen Zwecken. *Berlin*, in-4, cart. (*Dümmler.*) 5 35

Fischer (E.). Verzeichniss der Phanerogamen und Gefæsskryptogamen des Berner Oberlandes und der Umgebungen von Thun. *Bern*, in-8 br (*Dalp.*) 1 60

Kerner (A.). Des Pflanzenleben der Donaulænder. *Innsbruck*, in-8, br. (*Wagner.*) 8 »

Loriol (P. de). Description des animaux invertébrés fossiles contenus dans l'étage néocomien moyen du mont Salève. 2e liv. *Basel*, in-4, br. *Georg.*) 16 »

Pflüger (E. F. W.). Über die Eierstœcke der Sæugethiere u. der Menschen. *Leipzig*, in-4, br. (*Engelmann.*) 13 35

Wüllner (A.). Lehrbuch der Experimentalphysik mit theilweiser Benutzung von Jamin's cours de physique de l'école polytechnique. 1er vol. 2e partie. Optique. *Leipzig*, in-8, br. (*Teubner.*) 9 60

MÉDECINE.

Czermak (J. N.). De Kehlkopfspiegel und seine Verwerthung für Physiologie und Medicin. Eine Monographie. 2e éd. *Leipzig*, in-8, br. (*Engelmann.*) 5 »

Hassal (Arthur Hill). The urine in health and disease. 2e ed. *London*, in-8, en toile (*Churchill.*) 15 65

Knop (J. A.). Die Paradoxie des Willens bei innerem Widerstreben vom Standpunkte der forensisch - medicinischen Praxis für Ærzte, Rechtslehrer und Gesetzgeber. *Leipzig*, in 8, br. (*Pernitzsch.*) 2 »

Tilt (Edward John). A handbook of uterine Therapeutics. *London*, in-8, en toile. (*Churchill.*) 7 50

Valentiner (Dr W). Die chemische Diagnostik in Krankheiten. 2e édit. *Berlin*, in-8, br. (*Schneider.*) 5 35

PHILOLOGIE CLASSIQUE ET ORIENTALE.

Æschyli Tragœdiæ recensitæ et commentariis instructæ. Vol. I, sect. 1. Agamemno. Primun edid. R. H. Klausen. Editio II. quam cur. R. Enger. *Leipzig*, in-8, br. (*Teubner.*) 5 »

Aristophanis Nubes. Edidit, illustravit, præfatus est W. S. Teuffel. Editio auctior. *Leipzig*, in-8, br. (*Teubner.*) 1 60

Schirlitz (S. G.) Anleitung zur Kenntniss der neutestamentlichen Grundsprache zugleich als griechisch neutestamentliche Schulgrammatik für Gymnasien. *Erfurt*, in-8, br (*Otto.*) 5 »

Xenophontis Opera omnia recensita et commentariis instructa. Vol. IV, sect. 4, cont. Hellenicorum partem II. Ed. L. Breitenbach. *Leipzig*, in-8, br. (*Teubner.*) 6 40

Benfey (Theodor). A practical grammar of the Sanskrit language for the use of early students. *London*, in-8, en toile. (*Trübner.*) 9 40

Buschmann (J. C. E.). Die Verwandtschaftsverhæltnisse der athapaskischen Sprache. 2e partie, die Apache. *Berlin*, in-4, br. (*Dümmler.*) 2 70

Sadi. The Gulistan (Rose Garden) of Shaik Sadi of Shiraz A new edition of the Persian text, with a vocabulary by Francis Johnson. *London*, in-8, en toile, (*Williams et N.*) 18 75

Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft. Herausgegeben von den Geschæftsführern unter der Red. : Brockhaus. Année 1863. Livr. 1, 2. *Leipzig*, in-8. (*Brockhaus.*)
Prix pour l'année, 16 »

BELLES-LETTRES.

Barrere (P.). Les écrivains français, leur vie et leurs œuvres, ou Histoire de la littérature française. *London*, in-12, en toile. (*Williams et N.*) 8 15

Fairfax (L.). The elopement: a tale of the Confederate states of America. *London*, in-8. en toile. (*Freemann.*) 3 15

Jahn (O.). Ludwig Uhland. Vortrag. *Bonn*, in-8, br. (*Cohen und Sohn.*) 4 »

Polko (E). Erinnerungen an einen Verschollenen. Aufzeichnungen und Briefe von und über Eduard Vogel. *Leipzig*, in-8. br. (*Weber.*) 4 »

Wolf (F.). Le Brésil littéraire. Histoire de la littérature brésilienne, suivie d'un choix de morceaux tirés des meilleurs auteurs brésiliens. *Berlin*, in 8, br. (*Asher.*) 14 »

GÉOGRAPHIE. — VOYAGES.

Bates (Henry Walter). The naturalist on the river Amazons: a record of adventures, habits of animals, sketches of Brazilian and Indian life and aspects of nature under the equator, during eleven years of travel. 2 vls. *London*, in-8, en toile. (*Murray.*) 35 »

Fortune (Robert). Yedo and Peking: a narrative of a journey to the capitals of Japan and China; with notices of the natural productions, agriculture, horticulture and trade of those countries, and other things met with by the way. *London*, in-8 en toile, with map and illustration. (*Murray.*) 20 »

Graves (S. R.). A yachting cruise in the Baltic. *London*. in-8, en toile. (*Longmann.*) 15 65

Heywood (R. A.). A vacation tour at the antipodes, through Victoria, Tasmania, New South Wales, Queensland, and New Zea-

land, in 1861-62. *London*, in-8, en toile. (*Longmann.*) 9 40

Lange (H.). Geographischer Handatlas über alle Theile der Erde. Nach den neuesten Forschungen entworfen und gezeichnet. *Leipzig*, in-fol. 1re livr. 4 75
Des cartes séparées. 1 25

Ozanne (Rev. T. D.). The South as it is; or twenty years experience in the Southern States of America. *London*, in-8, en toile. (*Saunders et O.*) 10 »

Werner (R.). Die preussische Expedition nach China, Japan und Siam in den Jahren 1860, 1861 und 1862. Reisebriefe. *Leipzig*, in-8, br. 2 vol. (*Brockhaus.*) 11 70

HISTOIRE.— BIOGRAPHIE.

Challice (Dr.). Heroes, philosophers, and courtiers of the time of Louis XVI. By the author of « Secret history of France under Louis XV. » 2 vol. *London*, in-8, en toile. (*Hurst et B.*) 28 »

Cironi (P.). Dei nationale Presse in Italien von 1828-1860 und die Kunst der Rebellen. Aus dem Italienischen übersetzt von L. Assing. *Leipzig*, in-8. br. (*Brockhaus.*) 3 20

Diary of an Austrian secretary of legation at the court of czar Peter the Great. Translated from the original latin, and edited by the count Mac Donnell. *London*, in-8, en toile. (*Bradbury.*) 28 »

Disraeli. The author, orator and statesman. By John Mill. *London*, in-8, en toile. (*Darton.*) 9 40

Edwards (Sutherland.). The Polish captivity : an account of the present position of the Poles in the Kingdom of Poland, and in the polisch provinces of Austria, Prussia and Russia. *London*, in-8, en toile. (*Allen.*) 32 50

Gardiner (Samuel Rawson.). History of England, from the accession of James first to the disgrace of chief Justice coke, 1603-1616. *London*, in-8, en toile, 2 vls. (*Hurst et B.*) 37 50

Graham (Sir James R. G.). Life and times. By Torrens M'cullagh Torrens. *London*, in-8. en toile. (*Saunders et O.*) 20 »

Hamilton (Rowland.). The resources of a nation : a series of essays. *London*, in-8, en toile (*Macmillan.*) 13 15

Monatsschrift, Baltische. Red. Th. Bœttcher, E. Faltin, G Berkholz. Année 1863, 1re livr. *Riga*, in 8. Prix par année. 32 »

Nettelbeck (Joachim.). Bürger zu Kolberg. Eine Lebensbeschreibung von ihm selbst aufgezeichnet, herausg. von J. C. L. Haken. 2 vol. 3me édition. *Leipzig*, in 8, br. (*Brockhaus.*) 4 «
Relié. 5 35

Ortenburg (H. von). Krone und Schwert Biographische Skizzen der deutschen Fürsten Rudolf von Anhalt, Ludwig von Baden, Max Emanuel von Bayern, etc. berühmt als Heerführer Œsterreichs. *Prag*, in-8, br. (*Credner.*) 2 70

Recherches sur l'origine de plusieurs maisons souveraines d'Europe. *Berlin*, in-8. br. (*Schneider.*) 2 70

Redding (Cyrus.). Memoirs of remarkable misers. *London*, in-8, en toile. 2 vol. (*Skeet.*) 28 »

Stahl. Die gegenwærtigen Parteien in Staat und Kirche. 29 akademische Vorlesungen. *Berlin*, in-8, br. (*Besser.*) 9 35

ARCHÉOLOGIE.

Bossler. Die Rœmerstætte bei Vilbel und der im Jahre 1849 daselbst entdeckte Mosaikboden. *Darmstadt*, in-8, br. (*Jonghaus.*) 2 10

M'Caul (Rev. J.). Britanno-Roman inscriptions ; witth critical notes. *Toronto*, in-8, en toile. (*Rowsell,*) 18 75

Mittheilungen neue, aus dem Gebiet historisch - antiquarischer Forschungen. Im Namen des thüringisch-sæchsischen Vereins für Erforschung des vaterlændischen Altherthums und Erhaltung seiner Denkmale herausgegeben von J. O. Opel. 9me vol., 3me et 4me livr. *Nordhausen*, in-8. (*Fœrstemann.*) 8 »

MISCELLANÉES.

Eich (F.). In welchem Locale stand Luther zu Worms vor Kaiser und Reich? Zur Widerlegung und Beleuchtung der Schrift Rathhaus oder Bischofshof? *Leipzig*, in 8, br. (*Brockhaus.*) » 55

Jameson (Mrs.). Legends of the monastic orders, as represented in the fine arts. Forming the second series of sacred and legendary arts. 3me édition. *London*, in-8, en toile. (*Longmann.*) 28 »

Wiseman (Cardinal). Points of contact between science and art : a lecture delivered at the Royal constitution, January 30. 1863. *London*. in-8, en toile. (*Hurst et B.*) 6 25

Hagen (G.). Handbuch der Wasserbaukunst. 3me Partie. Seeufer und Hafenbau. *Berlin*, in-8. 1er vol., br. avec atlas in-fol. (*Ernst et Korn.*) 18 70

Campin (Francis.). The engineers pocket remembrancer : an epitome of da a, rules, and formulæ applicable to civil, mechanical, marine, hydraulic, lighthouse, telegraphic, railway and Gas Engineering, etc. *London*, in-8, en toile. (*Atchley.*) 7 »

Herzberg (R.). Die Næhmaschinen Industrie in Deutschland. *Berlin*, in-8, br. (*Springer.*) » 70

Herget (C. von.). Figuren zur Waffenlehre nach dem Lehrstoffe systematisch geordnet. *Darmstadt*, in-8, br. (*Jonghaus.*) 4 »

RECHERCHES SUR LA CONSTITUTION

DE LA

PROPRIÉTÉ TERRITORIALE

Dans les pays musulmans et subsidiairement en Algérie.

PAR M. WORMS

Un volume in-8. . . . . 9 francs.

EN DISTRIBUTION A LA LIBRAIRIE A. FRANCK

CATALOGUE

DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE

M. LE CHEVALIER B***

TROISIÈME PARTIE

Comprenant 2,118 numéros se composant principalement d'ouvrages relatifs à l'histoire d'Italie, à l'histoire littéraire, aux belles-lettres, anciennes relations de voyages, etc., etc.

Dont la vente aura lieu, le 18 mai et jours suivants, à 7 heures du soir, maison SILVESTRE, 28, rue des Bons-Enfants.

N. B. — M. HÉROLD se chargera avec plaisir des commissions des personnes qui ne pourraient assister à la vente.

BULLETIN DE LIBRAIRIE ANCIENNE

NUMÉRO XI

Histoire littéraire. — Bibliographie.

La Librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu, à Paris, fournit les ouvrages annoncés dans ce Bulletin.

RÉDUCTION DE PRIX

SUR QUELQUES

OUVRAGES IMPORTANTS ET ESTIMÉS

Du fonds de JUSTUS PERTHES, Gotha.

Protestantische Monatsblætter für innere Zeitgeschichte. Herausgegeben von Dr Heinrich Gelzer.—Années 1855 à 1860 inclus.; chaque année à part, 6 fr. 70 au lieu de 16 fr. Prises ensemble, 32 »
(Au lieu de 96 fr.)

Franz Petter.

Dalmatien in seinen verschiedenen Beziehungen dargestellt. 2 vol. in-8, br., 1856. 5 35
(Au lieu de 10 fr. 70.)

Georg Landgrebe.

Naturgeschichte der Vulcane und der damit in Verbindung stehenden Erscheinungen. 2 vol. in-8, br. 1855. 4 »
(Au lieu de 18 fr. 70.)

G. H. Otto Volger.

Untersuchungen über das Phænomen der Erdbeben in der Schweiz, seine Geschichte, seine Aüsserungsweise, seinen Zusammenhang mit anderen Phænomenen, und mit den petrographischen und Geotektonischen Verhæltnissen des Bodens und seine Bedeutung für die Physiologie des Erdorganismus. 3 vol. avec une carte et 7 tables lith. 1857, 1858, br. 4 »
(Au lieu de 24 fr.)

J. R. Lorenz.

Parallelo-chromatische Tafeln zum Studium der Geologie. 10 planches in-folio, imprimées en couleur avec des explications. 1858, br. 6 »
(Au lieu de 18 fr.)

Th. von Heuglin.

Reisen in Nordost-Africa. Tagebuch einer Reise von Chartum nach Abyssinien. Mit einer Karte, einem Gebirgsdurchschnitte, zwei Holzschnitten und drei Bildern in Chromolithographie von J. M. Bernatz: das alte Königsschloss in Gondar — Provinz Wochni in West-Abyssinien — Enzêt (Musa-) Pflanzung im Woina-Thal in Simên. 1857. rel. en toile. 2 »
(Au lieu de 9 fr. 35.)

F. H. von Kittlitz.

Denkwürdigkeiten einer Reise nach dem russischen America, nach Mikronesien und durch Kamtschatka. 2 Bænde. Mit vier in Kupfer radirten Ansichten und 42 Holzschnitten. 8. 1858, br. 5 35
(Au lieu de 16 fr.)

Th. Kotschy.

Reise in den cilicischen Taurus über Tarsus. Mit Vorwort von Prof. Dr. K. Ritter. Mit einer Ansicht des Bulghar Dagh, einer Karte des Bulghar Dagh im cilicischen Taurus zwischen den Cydnusquellen und dem Sarus bei Bozanti und einem Höhentableau des cilicischen Taurus, gezeichnet von Prof. Fr. Simony. 8. 1858, br. 2 70
(Au lieu de 10 fr.)

EN VENTE :

Mémoires de la Société impériale de France, III[e] série, Tome VI (vol. XXVI). Grand in-8, br., papier vergé. 8 »

Cantinella provençale du XI[e] siècle, en l'honneur de la Madeleine. Chantée annuellement à Marseille, le jour de Pâques, jusqu'en 1712. Introduction, traduction, commentaire et recherches historiques, par J.-F. BORY. In-8, br., papier vergé, tiré à 100 exempl. 4 »

Notice sur la construction d'une carte de l'île de Chypre, par M. L. DE MASLATRIE. In-8, br. 2 »

Louis de Bourbon, évêque-prince de Liége (1455-1482), par ED. GARNIER. In-8, br. 3 »

Les Prophètes cévenols, par ALF. DUBOIS. In-8, br. 1 50

Évêques de Rodez au IX[e], au X[e] et au XII[e] siècle, supplément au Catalogue publié dans la *Gallia Christiana*. Étude critique d'après des documents inédits, par G. DESJARDINS. In-8, br. 1 50

La grille d'argent de Saint-Martin de Tours, donnée par Louis XI, enlevée par François I[er], d'après des documents inédits, par M. CH. L. GRANDMAISON. In-8, br. 2 »

Les Inscriptions assyriennes des Pargonides et les fastes de Ninive, par J. OPPERT. In-8, br. 3 50

L'Honover, le verbe créateur de Zoroastre, par J. OPPERT. 1 50

Notice historique sur la commune d'Acquigny avant 1790, contenant, outre les faits historiques, la topographie féodale, la description des monuments, etc., avec cinq gravures et un grand nombre de documents inédits, par l'abbé P.-F. LEBEURRIER. In-8, broch. 3 »



